L'Amérique avant les États-Unis

Bertrand Van Ruymbeke

2016

Table des matières

Dans la même collection **11**

Préface à la deuxième édition **12**

1776 dans l'histoire et dans le temps **12**
1776 : un pays vieux de 150 ans est né . . . 12
1876 : une Amérique réunifiée et triomphante . . . 12
1976 : la victoire de l'individu et de la consommation . . . 13
2016 : une Amérique toujours divisée ? . . . 15
Au-delà du barbecue : le sens de 1776 . . . 15

Introduction **16**

I **18**

TÂTONNEMENTS ET EXPLORATION **18**

1497-1590 **18**

1 **18**

Un nouveau monde pour tous **18**

1492-1524 **18**
L'Amérique des Vikings : prélude médiéval . . . 18
Les Indiens d'Amérique du Nord au XVIe siècle . . . 20
Bristol et les voyages de John Cabot . . . 21
Le temps des expéditions anglo-portugaises . . . 22
La France entre en scène : Verrazano et l'exploration de la côte est des États-Unis . . . 23

2 **25**

Duel franco-espagnol en Floride **25**

1562-1565 **25**
Les Espagnols découvrent la Floride . . . 25
L'extraordinaire odyssée de Cabeza de Vaca . . . 27
De l'or et du sang : l'expédition de de Soto dans le sud des États-Unis . . . 27
La politique coloniale de l'amiral Coligny . . . 28
La brève et tragique histoire de Charlesfort . . . 30
Fort Caroline ou la Floride française . . . 31
Les massacres de Floride . . . 32

3 **33**

L'Angleterre entre dans la course **33**

1560-1580 **33**
L'Irlande, première colonie anglaise dans l'Atlantique . . . 34
De l'Irlande à l'Amérique . . . 34
L'Angleterre protestante face à l'Espagne catholique . . . 35
Hawkins et Drake : deux « chiens de mer » de la reine Élisabeth . . . 35

4 **37**

Pêche, navigation et colonisation **37**

1576-1583 **37**
La morue : un petit poisson au grand destin . . . 37
Terre-Neuve et les premiers projets de colonisation . . . 39
L'illusoire recherche du passage du Nord-Ouest . . . 40

5 **41**

Amérique et propagande **41**
Le premier livre anglais sur l'Amérique . . . 41
L'héritage huguenot . . . 42
La rhétorique anti-espagnole et anglo-protestante . . . 43
La légende d'Owen Madoc, le prince gallois qui découvre l'Amérique . . . 43
L'Amérique, une chance pour l'Angleterre . . . 44

6 **45**

Roanoke ou le mystère de « la colonie perdue » **45**

1584-1590 **45**
Le projet de sir Walter Raleigh . . . 46
Une première colonie . . . 47
Roanoke : fondée puis oubliée... . . . 48
Le mystère de la « colonie perdue » . . . 49

II **51**

FONDATIONS **51**

1607-1682 **51**

7 **51**

La Virginie, berceau historique **51**

1607-1624 **51**
Les deux compagnies de Virginie . . . 51
La fondation de Jamestown . . . 53
Tsenacommacah et la confédération powhatan . . . 54
L'histoire de Don Luis . . . 54
Face-à-face en Virginie : Anglais et Powhatans . . . 55
Le capitaine John Smith : le rebelle qui sauve la colonie . . . 55
Des terres, du tabac et une assemblée : la recette du succès virginien . . . 57
La chute de la Compagnie de Virginie . . . 58

8 **59**

Pèlerins et puritains en Nouvelle-Angleterre **59**

1607-1644 **59**
Les premières expéditions anglaises en Norumbègue 60
Sagadahoc, une colonie oubliée 61
Les projets du capitaine Smith en Nouvelle-Angleterre 62
Le *Mayflower* et les Pères pèlerins 62
La colonie de Plymouth 63
La Grande Migration et la fondation du Massachusetts 64
Le village : le modèle sociétal de Nouvelle-Angleterre 65
En marge du Massachusetts : le Rhode Island, le Connecticut et le New Hampshire 65

9 **67**

À la conquête de la Nouvelle-Néerlande **67**

1609-1680 **67**
Le miracle hollandais 67
Le voyage fondateur de Hudson 68
La Compagnie des Indes occidentales et la fondation de la Nouvelle-Amsterdam 69
Une colonie au peuplement hétérogène 70
L'éphémère Nouvelle-Suède 71
L'Angleterre et les Provinces-Unies : les frères ennemis 72
La conquête anglaise de 1664 et la naissance de New York 73
New York : propriété ducale puis colonie royale 73
La révolte de Leisler, une rébellion new-yorkaise 75
L'East Jersey et le West Jersey 75
Les Écossais de l'East Jersey 76

10 **77**

Les colonies à propriétaires :
Maryland, Carolines et Pennsylvanie **77**

1634-1682 **77**
Le Maryland : catholicisme et féodalité en Amérique 78
La guerre civile du Maryland 79
Les seigneurs de Caroline : le gratin du royaume 80
Shaftesbury et les Constitutions fondamentales : un nouveau départ 81
Rêves de soie, profits de riz 82
Huguenots et Écossais de Caroline du Sud 83
La Caroline du Nord : une histoire différente 83
Les quakers et l'Amérique 84
La Pennsylvanie : la colonie de William Penn 84
L'étonnante croissance de la Pennsylvanie 85
L'Amérique fin de siècle 86

III **86**

MIGRATIONS ET ESCLAVAGE :
L'AMÉRIQUE EN NOIR ET BLANC **86**

86

11 **86**

Les migrations fondatrices **86**
Destins atlantiques 87
Les Anglais partent pour l'Amérique 89
Un profil de migrants diversifié 90

L'Angleterre face à l'angoisse de la dépopulation . . . 91
Les migrations intra-coloniales . . . 92
L'exode des huguenots hors de France . . . 93
Les établissements huguenots du Massachusetts à la Caroline du Sud . . . 94
Une intégration réussie : de réfugiés calvinistes au panthéon américain . . . 94
Les huguenots et l'Amérique française : l'illusion d'un rendez-vous manqué . . . 96

12 **96**

De l'Amérique anglaise à l'Amérique plurielle **96**
Réseaux de recrutement, motivations et destinations : les mécanismes migratoires . . . 97
Vendre l'Amérique : les imprimés de propagande . . . 98
Un seul marché pour tous : la concurrence entre les colonies . . . 100
L'Amérique pénitencier : la déportation des forçats . . . 101
Les Scots-Irish : ces Irlandais d'Ulster . . . 102
L'Amérique : une destination marginale pour les Écossais au XVIIe siècle . . . 103
Darién et la *Company of Scotland* . . . 104
L'Acte d'Union de 1707 : les portes de l'Amérique s'ouvrent aux Écossais . . . 104
Lowlanders et *Highlanders* . . . 105
La dernière vague migratoire britannique avant l'Indépendance . . . 106

13 **107**

Les migrations allemandes en Amérique **107**
Le *Concord* : le *Mayflower* allemand . . . 107
Les « *Poor Palatines* » et le *Golden Book* . . . 108
Où envoyer les Palatins ? . . . 109
L'échec de New Bern en Caroline du Nord . . . 110
Le mirage du goudron new-yorkais . . . 110
Des Allemands, encore des Allemands, toujours plus d'Allemands . . . 111
Les facteurs migratoires . . . 112
Les Allemands de Pennsylvanie : le prototype d'une migration moderne . . . 112
Le *redemption system* ou l'émigration à crédit . . . 113
Les migrations germanophones vers les colonies du Sud : Ebenezer et Purrysburgh . . . 114
La présence allemande dans les colonies : le poids d'une immigration massive . . . 115

14 **116**

Le recensement de 1790 : première photographie de la population blanche des États-Unis **116**
Une lecture ethnique . . . 117
Une lecture géographique . . . 118

15 **118**

L'Afrique et le Nouveau Monde **118**
L'esclavage en Europe et en Afrique avant l'Amérique . . . 119
L'exploration portugaise des côtes africaines et les fondations de la traite . . . 120
La « découverte » de l'Amérique et la traite négrière atlantique . . . 120
Les premières expéditions négrières anglaises du XVIe siècle . . . 121
La *Royal African Company* . . . 122

16 **123**

La traite négrière britannique **123**
Armer un navire pour la traite . . . 124
Les forts de la traite . . . 125
Négociations et achats d'esclaves . . . 125

La traversée de l'Atlantique ou le *middle passage* . . . 126
Les chiffres de la traite négrière britannique . . . 127
Les régions d'approvisionnement des Britanniques . . . 128
L'Amérique du Nord : un marché marginal . . . 129
Migrations européennes et déportations africaines : une comparaison chiffrée . . . 130

17 **131**

Blancs, Noirs, Rouges :
l'esclavage dans les Treize Colonies **131**
Sociétés à esclaves et sociétés esclavagistes . . . 131
Les engagés : les esclaves blancs de la Virginie et du Maryland . . . 132
Les Noirs libres de la Chesapeake au XVIIe siècle . . . 133
Les Noirs en Nouvelle-Angleterre . . . 134
L'exception new-yorkaise . . . 134
Les Amérindiens : les esclaves oubliés . . . 135

18 **137**

Naissance de la population africaine-américaine **137**
La Chesapeake et le tournant esclavagiste des années 1680 . . . 137
La Caroline du Sud : une colonie née avec l'esclavage . . . 138
La Géorgie ou l'échec d'une expérience philanthropique . . . 139
L'organisation de l'esclavage : le *gang system* et le *task system* . . . 140
Les codes noirs et la législation progressive de l'esclavage . . . 140
L'accroissement de l'esclavage dans les colonies du Nord . . . 142
La naissance de la population africaine-américaine . . . 143

19 **144**

Combattre l'esclavage **144**
Les multiples formes de résistance à l'esclavage . . . 145
La fuite et le marronnage . . . 147
Les révoltes d'esclaves de New York et de Caroline du Sud . . . 148
Les premières condamnations de l'esclavage . . . 149
Les prémices abolitionnistes . . . 151
Les Noirs et la Révolution . . . 152
L'héritage de la Révolution : les lois d'émancipation des États du Nord . . . 153

IV **155**

L'AMÉRIQUE, TERRE PROMISE **155**

155

20 **155**

La religion en Amérique **155**
Les paramètres religieux de l'Amérique britannique . . . 156

21 **158**

Utopie et intolérance : l'Amérique des puritains **158**
Qu'est-ce qu'un puritain ? . . . 159
La *New England Way* . . . 160
Les séparatistes de Plymouth . . . 161
État et Église au Massachusetts : les nécessités puritaines de l'intolérance . . . 162
La « cité sur la colline » . . . 163
Le village dans l'église : le modèle sociétal puritain . . . 164

« Tu ne laisseras pas vivre une sorcière » (Exode 22, 17) : la crise de Salem 166
Péril en la cité ? Le temps des mutations et des compromis 168

22 **170**

Les défis de l'Église d'Angleterre **170**
La Virginie : bastion de l'anglicanisme en Amérique 171
Les lois d'établissement 172
Une Église épiscopale sans évêques 173
Le commissaire ecclésiastique : entre le local et l'épiscopal 173
Au centre de la vie paroissiale anglicane : le *vestry* 174
Être payé en tabac : les pasteurs anglicans de la Chesapeake 174
L'Église d'Angleterre à la conquête de l'Amérique 176
Les pasteurs-missionnaires de la SPG 177
Le rêve perdu de l'évangélisation 177
L'école africaine de New York 178
Le bilan mitigé de l'Église d'Angleterre en Amérique 179

23 **180**

Le monde nouveau des quakers **180**
George Fox et les origines du quakerisme 181
Le culte silencieux 182
L'organisation de la Société des Amis 182
En attendant William Penn : la difficile implantation des quakers en Amérique 183
La conversion de William Penn 184
William Penn et la charte de Pennsylvanie 185
La Sainte Expérience : le rêve américain de William Penn 186
L'échec de la Sainte Expérience 187
Le schisme de Keith 189

24 **190**

Un kaléidoscope religieux **190**
Églises et sectes allemandes 191
L'organisation méticuleuse des frères moraves 192
La timide implantation des églises baptistes 192
Les presbytériens : influents mais divisés 193
Étrangers chez eux : les réformés hollandais 193
Les églises huguenotes d'Amérique du Nord 194
Les catholiques ou comment partager la religion de l'ennemi 196
À la marge du monde colonial britannique : les Juifs 197

25 **199**

Du Grand Réveil à la république laïque **199**

1740-1791 **199**
« On ne parle que de religion1 » : le Grand Réveil des années 1740 199
Caractéristiques et conséquences du Grand Réveil 200
La Révolution et la séparation de l'Église et de l'État 201
Une constitution sans référence à Dieu et le Premier amendement 202

V **203**

DE L'EMPIRE AU COMTÉ :
INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE **203**

203

26 **203**

L'Amérique vue de Londres **203**
Une naissance improvisée . . . 204
Un empire maritime et commercial . . . 206
La reprise en main de la fin du XVIIe siècle . . . 207
D'un conseil à un autre . . . 208
Le *Board of Trade* : un rouage essentiel de la machine administrative . . . 209
Les autres administrations . . . 210
Les agents des colonies : un premier lobbying américain à Londres . . . 212

27 **213**

Les institutions coloniales **213**
Les trois types de colonies : autonome, royale et à propriétaire . . . 214
La colonie à propriétaires : une donnée clé de l'expansion anglaise en Amérique . . . 215
Le gouverneur, le conseil et l'assemblée : le triptyque institutionnel . . . 216
L'assemblée : le cœur de la vie politique aux colonies . . . 217
Le droit de vote en Amérique . . . 218
Des électeurs aux élus . . . 219
La prise de pouvoir des assemblées coloniales . . . 221

28 **222**

Village, comté et paroisse : la vie locale **222**
Le village de Nouvelle-Angleterre . . . 223
Villages et comtés : le système mixte des colonies médianes . . . 224
Les cours de comté de Virginie : lieux de pouvoir et de sociabilité . . . 225
La paroisse omnipotente de Caroline du Sud . . . 225
Le cas particulier des seigneuries . . . 226
Les villes-ports : Boston, Newport, New York, Philadelphie et Charleston . . . 226

29 **229**

Vivre sur la Frontière :
les colons de l'arrière-pays **229**
Le peuplement de l'arrière-pays . . . 229
Les sociétés de l'arrière-pays : l'exemple des Carolines . . . 230
Les *Regulators* : les rebelles des Carolines . . . 231
La révolte des *Paxton Boys* de Pennsylvanie . . . 234

VI **236**

LE TEMPS DE LA PROSPÉRITÉ **236**

236

30 **236**

L'explosion démographique du XVIIIe siècle **236**
Un premier *melting pot* . . . 237
L'accroissement naturel : moteur de la croissance . . . 238
Une adaptation difficile . . . 239
Les facteurs de la croissance . . . 240
L'Amérique, terre d'abondance . . . 242
Le poids démographique de l'Amérique britannique . . . 243

31 **244**

Prospérité économique et dynamisme culturel **244**
Les commerces de fourrures et de peaux . . . 245
La régionalisation de l'économie coloniale . . . 245
Un empire d'échanges . . . 247
La presse américaine . . . 248
Les premières universités et bibliothèques . . . 249
La peinture : portraits et scènes historiques . . . 250
Du wigwam au style géorgien : le développement de l'architecture . . . 251

VII **253**

GUERRE ET SÉPARATION **253**

1754-1776 **253**

32 **253**

Une guerre de Cent Ans en Amérique **253**

1689-1763 **253**
Les guerres franco-britanniques . . . 254
Le très convoité *Ohio Country* . . . 256
L'union impossible : le congrès d'Albany de 1754 . . . 257
La guerre de Sept Ans : les premières manœuvres . . . 258
L'Acadie : un enjeu stratégique de première importance . . . 259
Le « Grand Dérangement » : la déportation des Acadiens de Nouvelle-Écosse . . . 260
La prise de Québec et le triomphe britannique . . . 262

33 **263**

La Révolution américaine **263**

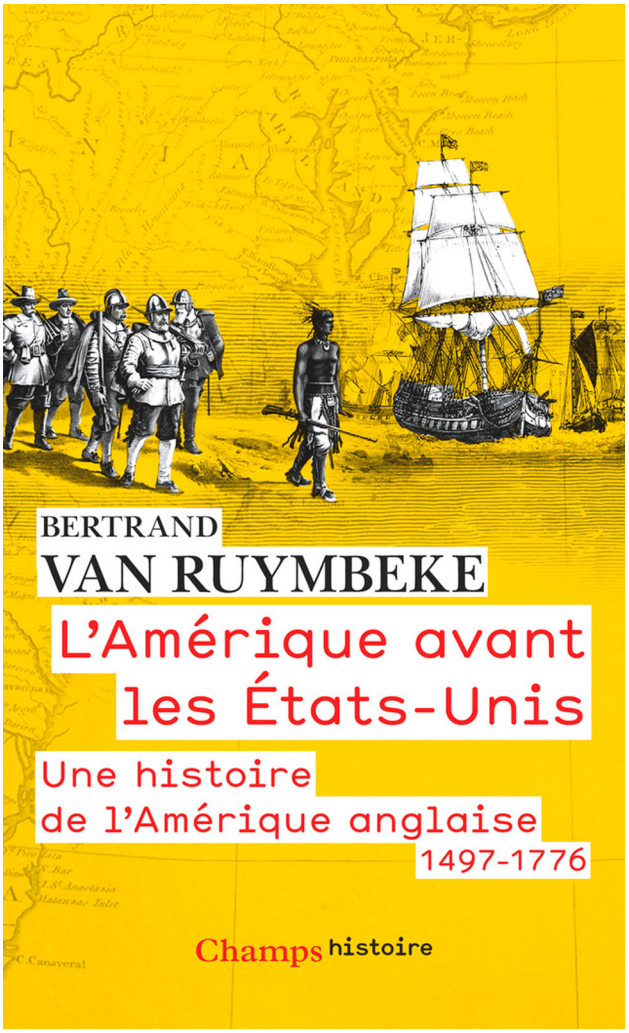
1763-1766 **263**
Le traité de Paris de 1763 . . . 263
Le maintien des troupes britanniques en Amérique . . . 264
La restructuration fiscale et douanière de l'Empire . . . 265
La Proclamation de 1763 : les Appalaches comme frontière . . . 266
Un impôt pour l'Amérique . . . 266
Une question essentielle : qui représente qui ? . . . 267
La crise du *Stamp Act* : les colonies défient Londres . . . 268
L'abrogation du *Stamp Act* : une première victoire américaine . . . 269
La fin d'une époque . . . 271

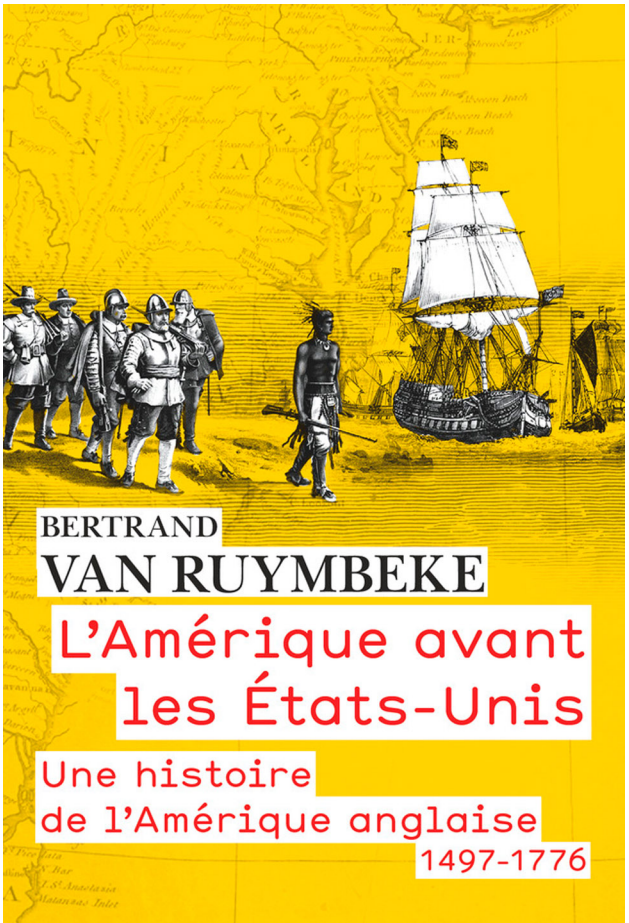
Épilogue **272**

1776
Une fin et un commencement **272**
De la contestation à l'indépendance . . . 272
Né un 4 juillet . . . 273
Virginie (1607) . . . 311
Massachusetts (1630) . . . 312
Maryland (1634) . . . 312
Connecticut (1635) . . . 312
Rhode Island (1635) . . . 312
New Hamsphire (1635) . . . 312
Delaware (1638) . . . 312

Caroline du Sud (1663) . . . 312
Caroline du Nord (1663) . . . 312
New York (1664) . . . 312
New Jersey (1664) . . . 312
Pennsylvanie (1682) . . . 312
Géorgie (1732) . . . 313
Sources . . . 315
Études . . . 317
Ouvrages généraux . . . 317
L'Amérique amérindienne . . . 319
Découvertes et explorations . . . 320
La fondation des colonies . . . 321
Migrations et peuplement européen . . . 322
Traite négrière, esclavage et abolition . . . 323
Vie religieuse . . . 325
L'Empire et les institutions coloniales . . . 326
Économie . . . 328
Villes et vie culturelle . . . 328
Guerres et rivalités impériales . . . 329
Révolution et Indépendance . . . 329

TABLE **345**


BERTRAND
VAN RUYMBEKE
L'Amérique avant les États-Unis
Une histoire de l'Amérique anglaise
1497-1776
Champs histoire


BERTRAND
VAN RUYMBEKE
L'Amérique avant les États-Unis
Une histoire de l'Amérique anglaise
1497-1776

Bertrand Van Ruymbeke

L'Amérique avant les États-Unis

Une histoire de l'Amérique anglaise, 1497-1776

Flammarion

Collection : Champs

Maison d'édition : Flammarion

© Flammarion, 2013.
© Flammarion, 2016, pour cette édition.

ISBN numérique : 978-2-0813-9462-9

Le livre a été imprimé sous les références :

ISBN : 978-2-0813-2987-4

Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo.

Présentation de l'éditeur :
En 1497, l'Angleterre découvre l'Amérique : l'explorateur John Cabot, à la solde du roi Henry VII, aperçoit les rives de Terre-Neuve. C'est le début d'une aventure de près de trois siècles, au terme de laquelle naîtront les États-Unis d'Amérique.
Comment s'est déroulée la conquête de ce territoire, arraché aux populations amérindiennes et aux concurrents espagnols, hollandais et français ? Comment aventuriers en quête de fortune, laissés pour compte de la vieille Europe, esclaves africains, marchands audacieux, se sont-ils mêlés pour bâtir de nouvelles sociétés ? Et par quelles voies ces colonies extrêmement diverses se sont-elles retrouvées ensemble sur le chemin de l'indépendance ?
Dans cette grande fresque, qui fait pour la première fois la somme de toutes les connaissances sur l'Amérique anglaise, Bertrand Van Ruymbeke souligne les ruses de l'histoire : fondées sans politique prédéfinie, les colonies anglaises sont une construction du hasard. Rien ne laissait présager qu'elles deviendraient un ensemble impérial – encore moins une nation…

Dans la même collection

Philippe CHASSAIGNE, *Histoire de l'Angleterre*.

Thomas GOMEZ, *L'Invention de l'Amérique*.

Gilles HAVARD et Cécile VIDAL, *Histoire de l'Amérique française*.

Philippe JACQUIN et Daniel ROYOT, *Go West !*

Marianne MAHN-LOT, *La Découverte de l'Amérique*.

Ruggiero ROMANO, *Les Conquistadores*.

Bernard VINCENT, *1492 : « l'année admirable »*.

Bernard VINCENT, *Histoire des États-Unis*.

L'Amérique avant les États-Unis

À Cristina,
pour qu'elle découvre l'Amérique.

Préface à la deuxième édition

1776 dans l'histoire et dans le temps

« L'aventure américaine continue. »

Gerald Ford, 4 juillet 1976

1776 : un pays vieux de 150 ans est né

1776 est assurément une grande année, une année fondatrice, pour employer un terme cher aux Américains. En guerre contre la Grande-Bretagne depuis avril 1775, les colons américains décident de proclamer leur indépendance et de devenir « les États-Unis d'Amérique ». Cette date n'est pourtant pas le début de l'histoire des États-Unis. Celle-ci, lancée par les expéditions de John Cabot en 1497, prend son envol dans la deuxième moitié du XVIe siècle, se concrétise avec la fondation de Jamestown, en Virginie, en 1607 et se renforce au cours de la seconde moitié du XVIIe siècle pour s'épanouir au cours du siècle suivant. Cette histoire est avant tout celle de la colonisation et du peuplement d'un bloc impérial anglais, puis britannique à partir de 1707, en Amérique du Nord, dont se détacheront treize colonies du littoral, du New Hampshire au nord à la Géorgie au sud. Au moment de la crise impériale et de la Révolution, deux de ces Treize Colonies, la Virginie et le Massachusetts, ont donc derrière elles plus de 150 ans d'histoire commune.

1776 n'en reste pas moins une année mémorable et surtout commémorée. En 1876 et en 1976, les États-Unis fêtent respectivement leur centenaire et leur bicentenaire. Étudier ces commémorations, sans oublier celle de 2016, permet de prendre le pouls de l'Amérique à un siècle d'intervalle.

1876 : une Amérique réunifiée et triomphante

En 1876, les Américains fêtent leur centième anniversaire. L'attraction principale des festivités est une exposition universelle, comme l'époque en raffole, tenue à Philadelphie. Celle-ci, devenue depuis une grande ville industrielle, était au XVIIIe siècle le centre névralgique des Treize Colonies : située en Pennsylvanie, colonie florissante, c'en était le port le plus prospère. C'est à Philadelphie que s'était réuni dès 1774 le Congrès continental, chargé de coordonner la Révolution et destiné à gouverner les États-Unis avant l'adoption de la Constitution en 1788, dans le bâtiment de l'assemblée de la colonie, qui porte depuis le nom prestigieux d'Independence Hall1. C'est là que fut rédigée la Déclaration d'indépendance, adoptée par le Congrès le 2 juillet 1776 – date que le révolutionnaire bostonien John Adams décrirait dans une lettre enthousiaste comme « le moment le plus mémorable de l'histoire des États-Unis ». Sur ce point, l'histoire lui donna tort : ce ne fut pas le 2 mais le 4 juillet, jour officiel de la signature de la Déclaration par les 56 délégués du Congrès, représentant les Treize Colonies, qui fut retenu comme la date de naissance des États-Unis. Cependant, Adams ne s'était guère trompé sur l'importance que revêtirait l'Independence Day : il prévit avec justesse que ce jour serait fêté avec « des défilés, des spectacles, des jeux, du sport, des canons, des cloches, des feux de joie, et des illuminations, d'un bout à l'autre de ce continent, à partir de maintenant et pour toujours2 ».

Rien d'étonnant, donc, à ce que l'on retrouve un siècle plus tard Philadelphie au centre des commémorations. Comme le décrit alors un officiel avec enthousiasme, « s'il y a un endroit qui doit être consacré par une telle occasion, ce lieu doit être Philadelphie, où la liberté américaine est née3 ».

En 1876, l'Amérique a amorcé sa mue : pays essentiellement agricole depuis ses origines, elle se métamorphose en puissance industrielle. Le guide officiel de l'exposition du centenaire parle d'« une nation qui s'est élevée aussi rapidement des affres de l'enfance pour atteindre une position de pouvoir et de prospérité qui impose immédiatement le respect de tous les États et l'admiration du monde entier4 ». L'événement est l'occasion pour le pays d'exposer avec fierté la réussite industrielle de ses ingénieurs et de ses inventeurs. En mai 1876, le *New York Times* proclame : « Si vous ne croyez pas que l'Amérique est la nation la plus entreprenante et la plus dynamique du monde, venez à Philadelphie5. »

La principale attraction, conçue par un certain George H. Corliss, est une gigantesque machine à vapeur, « un athlète de fer et d'acier », qui actionne la plupart des machines de l'exposition. Fabriquée à Providence, dans le Rhode Island, sise dans le Machinery Hall, haute de 14 mètres, pesant 700 tonnes et d'une puissance de 2500 chevaux, elle est mise en route par le président Ulysses S. Grant en personne6. La plus grande machine à vapeur jamais assemblée, dans le plus grand bâtiment jamais construit : l'époque est au gigantisme triomphant.

L'exposition est aussi une ode à l'inventivité. Aux côtés de la machine de Corliss, d'autres inventions américaines sont célébrées : le téléphone d'Alexander G. Bell, le frein à air comprimé de George Westinghouse, la machine à écrire de Remington… Autre grande attraction : la main tenant la torche de la statue de la Liberté, expédiée expressément de Paris, alors que la statue, qui sera inaugurée dans le port de New York en 1886, est en cours de construction. Sur tous les plans, l'exposition est un succès : industriel d'abord, car le monde entier découvre l'ingénierie américaine ; populaire aussi, puisque huit millions de personnes, soit presque 20 % de la population américaine, s'y rendent, avec 186 000 entrées le premier jour !

Sur un plan plus général, onze ans après la fin de la guerre de Sécession, l'année 1876 marque le terme de la période que les historiens ont baptisée « Reconstruction ». La tâche que les États-Unis ont affrontée a été gigantesque : il fallait reconstruire le Sud, envahi et dévasté ; reconstruire l'union entre les États ; et, l'esclavage désormais aboli par amendement constitutionnel, intégrer les Afro-Américains dans un tissu national refondé. Mission accomplie, comme le célèbre avec optimisme un journal de Chicago : « Nous avons cessé d'être une nation d'États et de communautés. Nous sommes devenus un peuple homogène avec des intérêts et un destin communs7 ». Reste à travailler, en cette année de centenaire, à la réconciliation entre Blancs8.

D'un point de vue politique, l'année 1876 est cruciale : le hasard, en effet, a voulu que les commémorations de la Déclaration d'indépendance coïncident toujours avec une année d'élection présidentielle. Celle de 1876 figure parmi les plus indécises et les plus disputées de l'histoire des États-Unis. Elle oppose le républicain Rutherford Hayes au démocrate Samuel Tilden. Celui-ci remporte 51 % des voix mais il lui manque un grand électeur pour être élu. L'élection sera donc tranchée par une commission *ad hoc* du Congrès. Or c'est la répartition des grands électeurs de trois États du Sud, la Louisiane, la Caroline du Sud et la Floride, qui est indécise. Contre l'engagement de retirer les troupes fédérales de ces trois États, Hayes remporte leurs grands électeurs : un compromis inique qui participe à la réconciliation des Blancs mais marque l'abandon des Noirs par l'État fédéral, ouvrant la voie à la ségrégation qui s'imposera dans tout le Sud au cours des décennies suivantes.

Une nation reconstruite et réunifiée, au seuil d'une mutation économique et industrielle décisive et définitive mais incapable d'intégrer sa population afro-américaine dans le corps national : voilà les États-Unis en 1876, tels qu'ils apparaissent dans l'album photo du centenaire.

1976 : la victoire de l'individu et de la consommation

Un siècle plus tard, au moment de fêter son bicentenaire, l'Amérique est à nouveau en difficulté et en pleine mutation. La guerre du Vietnam, qui vient de finir pour les États-Unis avec les accords de Paris de 1973, divise encore profondément la société. La ségrégation a pris fin dans le Sud avec le vote de la loi sur les droits civiques de 1964, mais la plaie est loin d'avoir cicatrisé. Le scandale des écoutes du Watergate, qui a conduit le président Nixon à démissionner en août 1974, a fait naître une grande méfiance envers la classe politique et l'État fédéral. Le pays est dirigé par un président non élu, Gerald Ford, qui déclare sans illusion dans son allocution du 4 juillet 1976 : « Les constituants [de 1787] redoutaient un gouvernement central qui serait trop puissant, comme les Américains le pensent de nos jours avec raison9. » Quelques mois plus tard, il perdra les élections face au démocrate Jimmy Carter – venu de Géorgie, un État du Sud.

Sur le plan économique, le choc pétrolier de 1973 a affaibli les États-Unis et menace son rayonnement. Enfin, la contre-culture des années 1960, les revendications des minorités et surtout le développement d'une nouvelle culture de soi, qui s'exprime par l'individualisme et le triomphe de la consommation, vont considérablement influencer les célébrations du bicentenaire. Un rapport de 1977 exprimera ce pessimisme ambiant : « Après une décennie de tensions raciales, d'assassinats,

de scandales, d'inflation galopante, de campus assiégés, et une confiance de la population érodée, que restait-il à fêter10 ? »

Une première commission, l'*American Revolution Bicentennial Commission* (ARBC), formée à la fin des années 1960 pour planifier les commémorations, ne parvient pas à se décider sur l'organisation d'une exposition unique comme à Philadelphie en 1876, à déterminer comment intégrer le secteur privé dans le projet commémoratif, à résoudre la question des droits sur les produits qui seront commercialisés, ni même à inclure les différents groupes qui composent le pays, notamment les Afro-Américains. En 1975, la revue *Ebony*, largement diffusée au sein de la communauté noire, publie un dossier intitulé « Les Noirs devraient-ils commémorer le bicentenaire ? ». La réponse est oui, malgré « les deux cents ans pendant lesquels on a trahi un des plus grands rêves de l'humanité », mais la communauté noire doit donner aux commémorations une perspective afro-américaine11. Un des succès de la seconde commission, l'*American Revolution Bicentenial Administration* (ARBA), créée tardivement en 1973, sera précisément d'intégrer ces perspectives plurielles dans les commémorations, tout en gardant le message national patriotique intact. On organise notamment, dès 1973, la lecture publique d'un discours prononcé en 1852 par l'ancien esclave Frederick Douglass intitulé « Que représente le 4 juillet pour un esclave12 ? ». De même, la Smithsonian Institution, un des musées de Washington, organise en 1976 une exposition opportunément intitulée « *A Nation of Nations* », qui reflète l'origine et la composition plurielle des États-Unis. Comme l'avait déclaré le président Nixon en 1969, « nous avons construit une seule nation à partir d'une extraordinaire diversité de peuples, de cultures, et de traditions. […] Le bicentenaire doit puiser dans ce riche trésor d'expériences13 ».

Le bicentenaire se distingue par la commercialisation de produits dérivés, la parcellisation et l'ethnicisation des commémorations, et l'émergence de l'histoire grand public (*public history*). Nombre d'objets commémoratifs et d'emballages aux couleurs américaines (rouge, blanc et bleu14, avec des étoiles) sont mis en vente : des vêtements, des tasses, des jouets, des assiettes mais aussi des minuteurs du cuisine, des sièges d'aisance et des préservatifs. Sans oublier le thé, en souvenir de la Boston Tea Party de décembre 1773… Parmi les objets-symboles figurent l'aigle, emblème des États-Unis, la cloche de la Liberté, de nos jours exposée en face de l'Independence Hall, et une réplique du sabre de George Washington à mille dollars… Cette intense commercialisation qui lance la grande vogue des produits dérivés vaut au bicentenaire de la part de ses détracteurs le surnom de « *buycentennial* », du verbe *to buy* (acheter). On parle même de « *sellabration* » (*to sell*, vendre) pour célébration.

Par contraste avec l'unique exposition de Philadelphie de 1876, le bicentenaire est l'occasion de plus de 3 000 événements commémoratifs dans tout le pays. Aux commémorations nationales du centenaire, le bicentenaire oppose le local. Une approche individualisée, parfaitement résumée dans la formule : « Choisissez juste une activité et faites-la » (« *Just Pick Something and Do It15* »). Dans son discours du 4 juillet 1976, le président Ford souhaite qu'« à l'entrée de ce troisième siècle, […] l'indépendance de l'individu croisse et que soit donnée à chaque Américain l'opportunité de réaliser pleinement son potentiel16 ». Chaque groupe commémore le bicentenaire à sa manière. À New York, ville ethnique par excellence, les Turcs, les Grecs, les Ukrainiens, les Slovaques, les Coréens, les Arméniens et les Italiens tiennent leurs propres manifestations teintées de ferveur ethnique.

Un autre des héritages du bicentenaire est l'émergence de l'histoire grand public comme discipline dans les universités américaines. Le premier programme de formation spécifique à ce domaine est fondé à l'université de Californie à Santa Barbara en 1976. Le premier colloque sur ce thème se tient en Arizona en 1978 et une revue, *The Public Historian*, est créée en 197917.

Le poids de l'histoire grand public, la parcellisation des commémorations et la capacité pour chaque groupe de revendiquer son origine afin de nuancer, voire d'adapter le sens de l'événement à ses propres revendications : autant de traits qui se manifestent dès 1976 et s'affirmeront pleinement en 1992, lors du cinquième centenaire du voyage de Christophe Colomb18.

2016 : une Amérique toujours divisée ?

En 2016, où « 1776 » est devenu le nom d'un incubateur de start-ups à Washington, les États-Unis fêtent le 240e anniversaire de leur Déclaration d'indépendance. Un 4 juillet assurément moins important que ne le sera celui de 2026, mais qui se déroule une nouvelle fois sur fond d'une année électorale indécise, opposant, pour les républicains, l'homme d'affaires au franc-parler outrancier Donald Trump, à l'ex-first lady, sénatrice et secrétaire d'État Hillary Clinton pour les démocrates – première femme candidate dans l'histoire du pays19. Le parti démocrate a d'ailleurs symboliquement tenu sa convention nationale à Philadelphie. Cette élection clôture en outre le double mandat de Barack Obama, premier président noir des États-Unis. Par ailleurs, aux primaires du parti démocrate, s'est distingué le sénateur du Vermont, Bernie Sanders, qui a proposé, de façon très originale dans le discours politique américain, « rien de moins que le début d'une révolution politique », dans l'esprit de 177620. N'hésitant pas à se décrire comme un « socialiste », terme habituellement très négatif dans l'imaginaire politique états-unien, Sanders propose, entre autres, de réduire les inégalités, de réformer Wall Street, d'imposer les plus-values boursières, de créer des emplois en développant les infrastructures, de doubler le salaire minimum, de promouvoir la gratuité des études supérieures, d'étendre la protection médicale au plus grand nombre, et se déclare opposé à la peine de mort. S'il a échoué à remporter les primaires démocrates, Sanders a mis en lumière le besoin d'une Amérique plus sociale et plus généreuse.

Avant la dernière ligne droite de la campagne et le scrutin de novembre, le président Obama a rappelé dans son discours que « le 4 juillet est consacré à la famille, la famille américaine » et que c'est l'occasion de « se retrouver avec les gens que l'on aime le plus ». Comme l'avait prédit Adams, le 4 juillet est un jour de fête, où l'on savoure, selon les mots d'Obama, « les hotdogs, les hamburgers, [et] le barbecue, profitant d'un jour de congé et des feux d'artifice ». Le 4 juillet est un jour de partage en famille, entre amis et entre voisins. C'est aussi le moment de « réfléchir aux imperfections dans notre union » – ce terme ayant une résonnance particulière dans un pays souvent divisé au cours de son histoire – afin de partager la liberté, et la prospérité, sans lesquelles le rêve américain ne peut être pleinement accompli21.

En ce 4 juillet 2016, les festivités sont éparpillées et diverses, selon les villes et les communautés. À Boston, la Déclaration d'indépendance a été lue à 10 heures du matin, depuis balcon de la Old State House, comme elle l'avait été le 18 juillet 1776. À Philadelphie, chacun a pu admirer l'*Independence Day Parade*, qui a traversé le centre-ville et le quartier historique autour de l'Independence Hall. À New York, la comédie musicale *Hamilton. An American Musical*, inspirée par la vie d'Alexander Hamilton, l'un des plus ardents défenseurs de la Constitution américaine en 1788, rencontre un très grand succès. L'intrigue commence à l'été 1776 et met en scène, entre autres, Washington, Jefferson et le marquis de Lafayette22…

Au-delà du barbecue : le sens de 1776

Le 4 juillet 1776 est assurément une date cruciale. Lorsque les Treize Colonies décident de se séparer de la Grande-Bretagne et de se proclamer des « États libres et indépendants », un point de non-retour est atteint. Davantage que la guerre, l'indépendance est un saut dans l'inconnu ; elle met fin à toute tentative – rêve pour certains Américains – de trouver une solution négociée et pacifique au conflit qui oppose les colonies à Londres depuis 1765. Le sens du mot « indépendance » a d'ailleurs rapidement évolué. Jusqu'en 1775, ce mot se référait seulement à l'autonomie des colonies vis-à-vis du Parlement de Londres qui tentait d'imposer son autorité fiscale. Il n'était pas alors question de séparation définitive. On parlait d'indépendance vis-à-vis du Parlement, mais de dépendance vis-à-vis de la Couronne23 : les révolutionnaires américains cherchaient en fait à négocier un nouveau statut. La publication de *Common Sense* en janvier 1776 par l'Anglais Thomas Paine, installé à Philadelphie depuis 1774, a joué un rôle décisif dans l'évolution du mot « indépendance ». En quelques mois, l'objectif des insurgés devint de couper les liens politiques et institutionnels avec la métropole et de se proclamer indépendants.

Cependant, toute cruciale que puisse être la date du 4 juillet 1776, elle ne doit pas éclipser deux siècles d'histoire anglo-américaine, depuis les prémices de l'expansion anglaise dans l'Atlantique et la fondation de Jamestown, berceau des États-Unis. C'est le message essentiel de ce livre.

Regarder au-delà du 4 juillet 1776, sans en occulter l'importance décisive, et comprendre comment l'Angleterre, puis la Grande-Bretagne, s'est installée si solidement et si victorieusement sur le continent nord-américain – et comment, de manière jusqu'alors inédite, rapide et surprenante, Treize Colonies déclarèrent leur indépendance.

Providence, Rhode Island, juillet 2016

Introduction

« Le voyage qui changea le monde. »

Commémorations du 400e anniversaire des États-Unis (1607-2007)

En 2007, les États-Unis ont fêté avec faste le quatre centième anniversaire de leur naissance. Les commémorations ont eu lieu en Virginie, sur les bords de la baie de Chesapeake, en présence du vice-président Dick Cheney et de la reine d'Angleterre, Élisabeth II. La date et le lieu des festivités ont de quoi surprendre l'observateur : ne considère-t-on pas que les États-Unis sont nés avec l'arrivée des puritains du *Mayflower* au cap Cod en 1620 ? Non, a expliqué Dick Cheney dans son discours commémoratif : les fondateurs des États-Unis ne sont pas les passagers du *Mayflower*, mais les colons qui ont fondé en 1607 la Virginie, première colonie anglaise sur le continent nord-américain.

Certes, l'Amérique est, et a toujours été, plurielle. L'histoire des États-Unis défie quiconque lui chercherait un point de départ unique, tenterait de restreindre ses origines à une seule communauté, groupe ou nation. Ainsi, lorsqu'il s'agit de commémorer la naissance du pays, hasards du calendrier, contexte international et objectifs politiques du pouvoir en place se mêlent pour déterminer le choix du moment et la teneur des commémorations. En 2007, il fallait flatter l'Angleterre – comprenons le Royaume-Uni –, l'allié américain le plus sûr dans l'entreprise militaire hasardeuse en Irak où les États-Unis étaient engagés depuis 2003. L'Amérique de 2007, prise dans une guerre contestée en son sein, commémorait l'année de sa naissance dans un esprit transatlantique d'union anglo-américaine, en mettant l'accent sur son héritage anglais. Les colons de Virginie de 1607 n'étaient pas des dissidents, comme les puritains qui s'isoleraient plus tard dans la lointaine Nouvelle-Angleterre pour vivre entre eux : ils représentaient l'Angleterre et ses valeurs. L'anniversaire des États-Unis, célébré en 2007, est un moment anglo-américain.

Quant à l'année 1776, celle où les colonies anglaises de la côte est ont pris leur indépendance, souvent considérée elle aussi comme celle de la naissance des États-Unis, elle correspond à leur naissance politique et institutionnelle. Mais l'histoire des États-Unis remonte bien plus loin dans le temps : l'Indépendance marque la fin d'une période longue de cent soixante-dix ans (de 1607 à 1776) pendant laquelle l'identité américaine s'est façonnée progressivement. C'est l'un des messages essentiels des commémorations de 2007.

En 2007, Dick Cheney prononce son discours dans l'église de Jamestown, « le lieu même où, rappelle la brochure officielle des commémorations, naquit la première assemblée représentative de l'Amérique, presque quatre cents ans plus tôt ». L'accent de ces commémorations nationales est mis sur la naissance des institutions représentatives – comprenons démocratiques – américaines : c'est en Virginie que la première assemblée de colons s'est réunie, en 1619. Ce que l'on commémore à Jamestown, c'est donc la naissance d'une Amérique qui porte les valeurs démocratiques auxquelles tiennent les nations qui en jouissent et auxquelles le reste du monde aspire. « Tant de caractéristiques qui définissent notre pays, poursuit Cheney, sa langue, sa tradition juridique et ses institutions, s'enracinent dans cette communauté qui naquit dans ce coin de Virginie. La liberté et le droit anglais, la propriété privée, l'esprit d'entreprise et le commerce, tout ceci fait partie de l'héritage de Jamestown. » Si l'affirmation est contestable (il est difficile de voir dans une colonie fondée par une compagnie à monopole l'origine de l'esprit d'entreprise – la *free enterprise* – auquel les Américains sont si attachés !), l'essentiel n'est pas dans l'exactitude historique mais dans l'importance donnée à la période coloniale par les Américains d'aujourd'hui1.

Nation tournée vers l'avenir qui prône le progrès technologique et le renouveau, l'Amérique est cependant très fière et très consciente de ses racines. La période coloniale n'est pas du tout perçue outre-Atlantique comme un prélude anglais à une histoire qui ne commencerait qu'en 1776. De multiples références culturelles contemporaines font écho à la période coloniale : *Thanksgiving*, devenu fête nationale en 1863, au lendemain de la guerre de Sécession, est à l'origine une action de grâces rendue en 1621 par des puritains établis en Nouvelle-Angleterre, heureux de profiter d'une première récolte après un hiver difficile. Plus fondamentalement, de nombreux aspects identitaires de l'Amérique contemporaine datent de la période coloniale. La diversité culturelle, ethnique et religieuse, qui fait aujourd'hui partie de ses traits les plus frappants, est présente dès la naissance de l'Amérique anglaise. Le *melting pot* américain s'est formé dès le début du XVIIIe siècle, lorsque des colons issus d'une grande variété de religions et de cultures s'installèrent sur des terres voisines. L'Amérique a été multiculturelle dès ses origines ; elle fut même sans doute plus cosmopolite avant la Révolution que par la suite. Les relations interraciales, autre donnée essentielle de l'histoire américaine, s'enracinent elles aussi dans la période coloniale : l'arrivée des premiers Africains en Virginie date du début du XVIIe siècle, et l'esclavage a pris son essor à partir des années 1680. Quant au « rêve américain », il trouve sa source dans les espoirs de liberté et de réussite de milliers de colons attirés par les imprimés qui vantaient en Europe les bienfaits de la vie coloniale, au cours de campagnes de promotion dignes des techniques modernes de marketing. Dès le début du XVIIIe siècle, l'Amérique est apparue aux yeux des Européens comme une terre d'abondance, le pays où tout est possible, *the land of opportunity*. La figure de l'infatigable pionnier à l'optimisme indestructible date également de la période coloniale, où les colons devaient défricher et construire plantations, villages et villes dans des circonstances parfois extrêmement difficiles. Aux États-Unis, Benjamin Franklin (1706-1790), dont la longue vie épouse le XVIIIe siècle, incarne la réussite individuelle. Son autobiographie, qui dessine l'archétype du *self-made-man*, connut un succès exceptionnel à la fin du XIXe siècle, durant l'Âge doré, moment où une étonnante croissance économique a permis la constitution d'incroyables fortunes. La conquête du territoire vers l'ouest, avant de prendre son essor au XIXe siècle, naît également des tout premiers temps de l'Amérique anglaise, où les colons se déplacent lentement, d'une génération à l'autre, du littoral atlantique vers les Appalaches. Enfin, l'importance que revêt encore de nos jours l'échelon local dans les institutions et la vie politique américaines reflète le lent processus d'unification qui compose l'histoire américaine. À l'origine, les États-Unis ne sont qu'une ligue d'États, unis par des liens très lâches, précisément parce que les colonies anglaises dont ils sont issus constituent un archipel, un ensemble territorial composé de sociétés très diverses, entretenant des rapports directs et séparés avec Londres plutôt qu'entre elles. Tout comme George Washington ou Thomas Jefferson se sentaient d'abord Virginiens puis Américains, de nos jours l'attachement à un État, voire à un comté, est une dimension essentielle de l'identité américaine.

Pourtant, ces deux siècles d'histoire pendant lesquels ont émergé une culture, une société et une identité coloniales et américaines sont méconnus, comme occultés par le rayonnement de l'année 1776, sur laquelle se concentrent tous les regards. La période, parent pauvre de l'histoire américaine, est souvent délaissée : les histoires des États-Unis ne la couvrent en général que brièvement et comme un prélude à l'histoire du pays, quand elles ne commencent pas directement en 17762. Or, outre les impasses historiques qu'elle implique, cette focalisation sur 1776 a le défaut de masquer un trait essentiel de la formation des États-Unis : son caractère soudain et inattendu.

C'est que rien ne laissait présager, jusqu'au début de la crise révolutionnaire, que treize colonies britanniques du continent nord-américain s'uniraient et proclameraient leur indépendance. Unies par une même langue, une même culture et des institutions communes, ces colonies différaient profondément les unes des autres par leur topographie, leur climat, leur peuplement, leur économie et leur histoire ; surtout, elles étaient rivales et défendaient des intérêts divergents. Leur union politique n'était donc ni un objectif ni une éventualité. Reprendre à ses débuts le récit de leur formation, depuis les premiers balbutiements de l'expansion coloniale anglaise, les voir croître, s'affermir, se doter peu à peu d'institutions, s'enrichir, donner naissance à nouvelle culture : voilà qui permet de comprendre à la fois ce que cette union avait d'improbable, et comment les colons y ont été conduits et ont réussi à surmonter l'incroyable défi imposé par la diversité. Le prisme de 1776 est déformant : il fait de la naissance des États-Unis une conséquence inévitable, un aboutissement,

alors que ce fut un tournant.

Il est important d'étudier la période coloniale en elle-même, indépendamment de la Révolution. Les racines de l'identité américaine existent avant l'Indépendance, et l'Amérique d'aujourd'hui doit à la période coloniale certains de ses traits essentiels rémanents. Connaître l'histoire des Treize Colonies, c'est découvrir deux siècles d'histoire atlantique ; c'est assister à la naissance d'un monde nouveau ; c'est, enfin, mieux comprendre les États-Unis de nos jours.

I

TÂTONNEMENTS ET EXPLORATION

1497-1590

1

Un nouveau monde pour tous

1492-1524

« In fourteen-ninety-two Columbus sailed the Ocean blue. »

Poème pour le Columbus Day (1884)

« En mille quatre cent quatre-vingt-douze, Colomb vogua sur l'océan bleu1. » Tous les écoliers américains connaissent ces vers qui expriment de manière elliptique l'impact irréversible des expéditions de Christophe Colomb. Une date, 1492 ; un homme, Colomb ; et un projet, rejoindre l'Asie par l'ouest. Les voyages transatlantiques du Génois ont durablement marqué l'histoire de trois continents en créant un monde nouveau. « Depuis ce grand événement, tout a pour ainsi dire changé la face de la terre entière », écrit avec emphase un auteur anonyme dans le mémoire qu'il adresse à l'Académie de Lyon en 17892.

Aujourd'hui, on ne parle plus de « découverte de l'Amérique », mais plutôt d'une période de découvertes mutuelles et d'échanges pendant laquelle les contacts entre Européens et Amérindiens se produisent avec une fréquence qui ne cesse de s'accélérer. Ce moment de l'histoire américaine, dit *contact period*, est à la fois contrasté, les périodes d'amitié et d'entraide alternant avec des temps de guerre, et porteur déjà d'un avenir tragique pour les autochtones. Pour qui tente de relater la « découverte » des futurs États-Unis, ce long XVIe siècle offre une image difficile à saisir dans sa globalité en raison de l'étendue géographique du territoire (plus de 2 000 kilomètres de côte séparent Terre-Neuve de la Floride), et de la multiplicité non seulement des groupes amérindiens qui s'y trouvent mais aussi des types de contact qui s'établissent, souvent liés aux intentions variées d'Européens de nationalités et de religions différentes, l'Amérique du Nord étant alors ouverte à tous.

Cinq cents ans avant Colomb, ce sont les Vikings qui débarquent en premier sur les côtes nord-américaines.

L'Amérique des Vikings : prélude médiéval

En l'an 2000, alors que certains se remettent de la grande peur provoquée par le bogue informatique attendu, d'autres commémorent, plus discrètement, le *Viking millenium*. C'est que quelques États américains du Midwest, tels le Minnesota et le Wisconsin, ont été la destination d'une importante migration scandinave à la fin du XIXe siècle : leurs descendants entendent ainsi profiter de l'anniversaire de la « découverte » de Terre-Neuve et du Labrador par les Vikings autour de l'an

mil pour se tailler une place de choix dans le paysage ethnico-historique des États-Unis, auprès des descendants des puritains du *Mayflower*.

Un siècle auparavant, un canular a déjà eu un retentissement étonnant. En 1898, soit cinq ans après la commémoration du quatrième centenaire des expéditions de Colomb, Olof Ohman, un immigré suédois installé depuis une vingtaine d'années près de Kensington, une bourgade du Minnesota, déterre en labourant son champ une pierre runique. Sur celle-ci figure la mention d'un voyage entrepris en 1362 par des Vikings à partir du Vinland, l'actuelle Terre-Neuve, au-delà des Grands Lacs.

Cette découverte, comme on l'imagine, fait sensation dans le Midwest d'abord, puis à Washington et, enfin, en Scandinavie. Pendant plus d'un demi-siècle, alors que nombre d'experts doutent fortement de son authenticité, cette stèle, désormais connue sous le nom de Kensington Stone, est convoitée par les autorités de l'État du Minnesota et la communauté scandinave, qui peut alors revendiquer un rôle essentiel dans l'exploration des actuels États-Unis. Entre 1948 et 1953, la pierre est exposée à la prestigieuse Smithsonian Institution de Washington comme « l'un des objets les plus significatifs d'un point de vue historique jamais trouvé au Nouveau Monde3 » : ne permet-elle pas d'affirmer que les *White Anglo-Saxon Protestants* (WASP) ont précédé l'Italien Colomb dans sa découverte des Amériques ? Dès 1874, un best-seller intitulé *America Not Discovered by Columbus* avait rendu à Éric le Rouge, découvreur viking, la gloire qui lui était due…

Dans les années 1960, le mystère est enfin éclairci et la plaisanterie dénoncée : la Kensington Stone était un canular. Cependant, au-delà du canular, dans la saga d'une Amérique sans cesse découverte, les Vikings, à défaut de jouer un rôle essentiel, apparaissent dès la première scène. L'appel de l'ouest n'est pas l'apanage de la Renaissance.

Au cours du IXe siècle, les Vikings, fins navigateurs, sillonnent l'Atlantique Nord à la recherche de terres arables et de nouvelles voies commerciales. En 825, ils gagnent les îles Féroé et en 870 l'Islande, alors occupée par une poignée de Celtes encadrés par des moines irlandais. En un demi-siècle, la population de l'Islande atteint quelque 30 000 habitants et en 930 l'île a son premier Parlement. À peine trente ans plus tard, Éric le Rouge, un aventurier au sang chaud banni d'Islande pour une affaire de meurtre, vogue vers l'ouest à la recherche d'îlots découverts par un certain Gunnbjörn une ou deux décennies auparavant. À défaut d'îlots, Éric débarque sur une terre qu'il nomme Groenland ou « pays vert » – à moins que par « Groen » il n'entende « superbe », autre sens possible du terme. À cette époque, un léger réchauffement de la planète rend l'occupation du Groenland envisageable. À l'extrême sud-est et à l'ouest de l'île, des terres offrent des enclaves verdoyantes.

Éric le Rouge rentre en Islande pour organiser la colonisation de cette nouvelle contrée ; peu après, le voilà reparti à la tête d'une importante flotte de vingt-cinq navires dont quatorze parviennent à destination. Il recrée au Groenland une société islandaise, avec un certain succès puisque la population de l'île atteindra 3 000 individus lors de son apogée au XIe siècle.

Peu après le début de la colonisation du Groenland, l'Islandais Bjarni Herjolfsson, alors qu'il vogue vers le nord-ouest, est dérouté vers le sud-ouest et aperçoit de nouvelles terres mais ne prend pas le risque d'y accoster. En l'an 1000, un des fils d'Éric le Rouge, Leif le Chanceux, en bon héritier de son père, décide de partir à la recherche de ces terres mystérieuses, le « pays de Bjarni ». Il découvre la Terre de Baffin, qu'il nomme Helluland ou « pays de la pierre plate ». Puis, continuant sa route vers le sud, il atteint le Labrador qu'il appelle Markland ou « pays des forêts » et, enfin, Terre-Neuve ou Vinland, nom qui peut signifier « pays de la vigne » ou « pays aux prairies ». Des vignes à Terre-Neuve ? Cela peut surprendre, mais c'est tout à fait possible : en 1530, Jacques Cartier notera la présence de vignes sauvages sur les rives du Saint-Laurent4.

Leif passe l'hiver à Terre-Neuve et fonde un établissement, Leifsbúðir, qui lui sert de camp de base pour d'autres explorations. La famille suit et pendant plusieurs années, ses frères, sa sœur et l'un de ses cousins naviguent entre la Terre de Baffin, Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, l'île du Cap-Breton, le golfe du Saint-Laurent et les côtes du Maine. Puis, sans doute en raison de luttes intestines et peut-être de conflits avec les Amérindiens, les Vikings abandonnent Leifsbúðir et retournent au

Groenland. Jusqu'au milieu du XIVe siècle, des expéditions seront organisées vers le Labrador afin de s'approvisionner en bois, mais il n'y aura plus de tentative d'occupation.

Quoique la géographie rende tout à fait crédibles ces explorations vikings, la Terre de Baffin étant peu éloignée des côtes occidentales du Groenland, ces faits, relatés dans les magnifiques sagas islandaises du début du XIIIe siècle, mi-historiques mi-légendaires5, et par un récit d'Adam de Brême datant de 1075, seraient sujets à caution s'ils n'étaient pas appuyés par l'exhumation en 1961 d'un site viking à Terre-Neuve, près d'une bourgade au nom franco-anglais de l'Anse-aux-Meadows6. Les archéologues à l'origine de cette découverte ont établi que l'Anse-aux-Meadows, située à l'extrême nord de l'île, à la hauteur du détroit de Belle-Isle, correspond au Leifsbúðir des sagas islandaises. Ce site, qui recouvre les fondations de huit bâtiments, aurait été occupé entre 980 et 1020 par une petite centaine de Vikings originaires du Groenland et d'Islande. Ces fouilles confirment ainsi que cette présence, en dépit de sa brièveté, est une véritable colonisation7.

Cependant, l'épisode viking n'eut guère d'impact sur le monde amérindien. Il faut attendre l'arrivée de John Cabot à Terre-Neuve en 1497 pour que les mondes européen et amérindien rentrent véritablement et durablement en contact en Amérique du Nord.

Les Indiens d'Amérique du Nord au XVIe siècle

Les Européens qui abordent les rivages des Amériques au cours du XVIe siècle ne trouvent pas un continent vide, tant s'en faut. En 1492, 75 millions d'Amérindiens, descendants des paléo-Indiens qui sont venus d'Asie par l'Alaska, occupent cet immense territoire, du Grand Nord canadien à la Terre de Feu. Le territoire qui couvre les actuels États-Unis abrite 5 millions d'autochtones, avec une densité située entre 50 et 70 habitants au kilomètre carré8. Au-delà de son éparpillement, l'observateur est frappé par l'émiettement de cette population. Au début du XVIe siècle, l'Amérique du Nord offre un véritable kaléidoscope de peuples, de sociétés, de cultures ; on y compte plus de quatre cents langues différentes. Face à cette complexe mosaïque constituée d'une centaine de nations, il est néanmoins possible de regrouper les sociétés amérindiennes vivant à l'est du Mississippi en quatre grandes familles linguistiques, soit, du nord au sud : les Iroquoiens, les Algonquiens, les Siouiens et les Muskogéens9.

Les Algonquiens occupent le littoral atlantique. Les nations les plus nombreuses et/ou le plus souvent mentionnées par les explorateurs sont : les Micmacs et les Abénaquis en Nouvelle-Écosse et dans le Maine ; les Wampanoags, les Pequots et les Narragansetts dans le sud de la Nouvelle-Angleterre ; les Delawares au New Jersey et en Pennsylvanie ; et les Susquehannocks et les Powhatans en Virginie et au Maryland. C'est avec cette famille algonquienne que les Anglais auront, du moins au début de la colonisation, les contacts les plus réguliers.

Les nations siouiennes de la côte est, les Catawbas et les Santees, par exemple, sont installées en Caroline du Nord et au nord de la Caroline du Sud. Puis au sud de Charleston, le long de la côte de Géorgie et en Floride résident des nations muskogéennes telles que les Cusabos et les Yamasees ; puis, toujours en Géorgie, nous trouvons les Guale et, enfin, les Timucuans au nord-est de la Floride.

Vers l'intérieur des terres, dans l'hinterland new-yorkais, le long du fleuve Saint-Laurent et dans la région des Grands Lacs, habitent les puissantes sociétés iroquoises, regroupées en une confédération probablement formée à l'orée du XVIe siècle. Dit « ligue des Cinq Nations », cet ensemble regroupe les Mohawks, les Oneidas, les Onondagas, les Cayugas et les Senecas10.

Ces grands ensembles s'interpénètrent. Des nations algonquiennes, dont les Illinois et les Miamis, habitent la région des Grands Lacs, au-delà du pays des Iroquois ; les Tuscaroras de Caroline du Nord sont des Iroquoiens installés au milieu de nations siouiennes. D'ailleurs, affaiblis à la suite d'un conflit avec les colons, les Tuscaroras migrent vers le nord entre 1712 et 1722 pour rejoindre la confédération iroquoise, qui devient alors la ligue des Six Nations.

Au moment de l'arrivée des Européens, l'importance démographique de ces diverses nations amérindiennes varie énormément. À la suite des estimations de James Mooney au début du XXe siècle, les historiens ont longtemps cru que les populations algonquiennes, notamment en Nouvelle-Angleterre, étaient de taille réduite. Or, de nouvelles recherches montrent que ce n'est pas le cas. Vers 1600, en Nouvelle-Angleterre, les Narragansetts du Rhode Island sont 20 000,

les Massachusetts 12 000 et les Pequots-Mohegan, installés au Rhode Island, au Massachusetts et au Connecticut, 16 00011. Plus au sud, les Delawares du New Jersey et de la Pennsylvanie orientale sont 11 000 et les Powhatans de Virginie 12 00012. Les Muskogéens, les Siouiens et les Iroquoiens des Carolines et de Géorgie, très morcelés, sont beaucoup moins nombreux : les Santees de Caroline du Sud comptent 1 000 habitants ; les Cusabos, terme générique regroupant dix-huit nations côtières de Caroline du Sud et de Géorgie, 8 000 ; les Tuscaroras de Caroline du Nord sont environ 5 00013. Enfin, à l'intérieur des terres, du fleuve Hudson à la région des Grands Lacs, la ligue des Cinq Nations regroupe entre 20 000 et 30 000 Iroquois. Au moment de l'arrivée des Européens, la population amérindienne à l'est du Mississippi, dans les frontières actuelles des États-Unis, se situe probablement entre 1 et 2 millions, peut-être même davantage14.

Bristol et les voyages de John Cabot

Bristol, ville importante au sud-ouest de l'Angleterre, joue un rôle fondamental à l'origine de l'aventure anglaise dans l'espace atlantique. Dans la première moitié du XIVe siècle, Bristol est une bourgade prospère qui entretient un commerce actif avec Bordeaux, alors aux mains des Anglais, où elle exporte des céréales et des toiles en échange de vins. En 1453, la prise de Bordeaux par les troupes françaises porte un coup fatal à ce commerce lucratif et à Bristol, qui amorce une période de déclin relatif et doit tisser de nouveaux liens commerciaux avec d'autres partenaires.

La ville se tourne alors vers la péninsule Ibérique où elle exporte à nouveau ses toiles, et redevient prospère. Mais la perte du commerce avec Bordeaux et la recherche de nouveaux débouchés ont rendu les marchands bristoliens plus audacieux : dans les années 1450, Bristol envoie des navires chargés de toile et de pèlerins en Méditerranée orientale pour essayer d'y concurrencer les Vénitiens et, à partir de 1486, développe un commerce régulier avec Madère et les Açores. C'est dans ce contexte que se situent les deux expéditions qui, en 1480 et 1481, explorent l'Atlantique Nord au départ de Bristol à la recherche de « l'île du Brésil », une contrée imaginaire apparue au milieu du XIVe siècle sur des cartes à l'ouest de l'Irlande – sans doute le résultat de mirages brumeux aperçus par des pêcheurs égarés… Un siècle plus tard, les chantres élisabéthains de l'expansion coloniale anglaise déploieront tous leurs efforts pour prouver au monde que l'Angleterre a devancé l'Espagne dans l'exploration outre-Atlantique et la « découverte » de l'Amérique. Qu'en est-il exactement ?

Depuis des décennies, Bristol envoie ses morutiers pêcher au large des côtes islandaises mais, dans la deuxième moitié du XVe siècle, cette activité est menacée par l'épuisement des réserves en poisson et la concurrence de plus en plus vive des ports allemands de la Hanse. Les Anglais cherchent alors une nouvelle source d'approvisionnement et tentent l'aventure atlantique. S'il n'est resté de l'expédition de 1480 guère plus que le nom d'un investisseur, un certain John Jay junior, celle de 1481 est davantage connue. Deux navires, le *George* et le *Trinity*, chargés de sel, seraient partis de Bristol à la recherche de bancs poissonneux au large des côtes canadiennes, et seraient tombés sur la bien nommée Terre-Neuve. Les marchands et les armateurs bristoliens auraient gardé le secret de cette découverte afin de ne pas y attirer les pêcheurs basques, français et bretons15.

Quel crédit donner à cette « découverte » ? La connaissance des explorations de l'Atlantique Nord et de l'occupation de Terre-Neuve par les Vikings s'est perdue au fil du temps. Cependant, grâce aux sagas rédigées au XIIIe siècle, il en a survécu un récit et il est fort probable que par le biais de la pêche morutière dans les eaux islandaises les Anglais en aient pris connaissance de manière diffuse. Il n'est pas impensable que dans la deuxième moitié du XVe siècle, les marchands de Bristol, alors en contact régulier avec le Portugal et les Açores où ils côtoient marchands et explorateurs portugais, influencés par le souvenir des expéditions vikings, aient décidé de partir à la recherche de bancs de poisson et de nouvelles terres dans l'Atlantique Nord.

Ces expéditions restent sans suites immédiates, mais elles créent une situation propice à des voyages de découverte organisés avec l'aval de la Couronne. Désormais, Bristol figure à l'avant-garde de l'expansion anglaise dans l'Atlantique. En 1495, Giovanni Caboto (John Cabot), un Génois de naissance, comme Colomb et d'une certaine manière son rival malheureux et oublié – sauf des auteurs de manuels d'histoire anglo-américains –, s'établit avec sa famille à Bristol16.

Cabot n'est pas là par hasard. Entre Bristol et lui, il s'agit d'une véritable collaboration : la ville

trouve en cet Italien un navigateur expérimenté et audacieux à qui la communauté marchande offre son soutien. Deux ans après son installation dans la cité, en mars 1496, Cabot reçoit une lettre patente du roi Henry VII (1485-1509) l'autorisant, avec ses fils, à découvrir des terres au-delà de l'Atlantique au nom de l'Angleterre.

La première tentative, en 1496, échoue au large de l'Irlande. L'année suivante, Cabot, à bord du *Matthew*, atteint l'embouchure du détroit de Belle-Isle et longe une île qu'il nomme Terre-Neuve (*Newfoundland*). Il y aperçoit « des silhouettes qui courent, sans pouvoir déterminer s'il s'agit d'êtres humains ou d'animaux ». Naviguant au large de l'actuelle ville de St. John's, au milieu de riches bancs de morue, le navigateur italien observe que « l'on peut les pêcher non seulement avec le filet mais également avec un panier que l'on coule avec une pierre17 ».

À l'instar de Colomb en Espagne, Cabot, qui pense avoir atteint l'Asie, mais cette fois-ci par le nord-ouest, reçoit un accueil triomphal à son retour en Angleterre. Le roi lui octroie une pension annuelle de 20 livres sterling et le titre d'amiral. En mai 1498, Cabot repart à la tête d'une flottille de cinq navires, généreusement chargés de marchandises, et avec l'ambition d'établir un commerce entre l'Angleterre et le « pays du Grand Khan » qu'il pense avoir atteint. Cependant, alors qu'un des vaisseaux rebrousse chemin au milieu d'une première tempête, les autres disparaissent en mer à jamais. Comme le résume en 1512 un chroniqueur à l'ironie cruelle, Cabot « n'a trouvé de nouvelles terres qu'au fond de l'océan ».

Le temps des expéditions anglo-portugaises

Cet échec ne tempère pas l'enthousiasme des marchands et armateurs de Bristol, et la connaissance de ces expéditions gagne rapidement l'Espagne et le Portugal, nations qui jusque-là ont le monopole des voyages transocéaniques. En cette toute fin du XVe siècle, l'Amérique n'a pas encore fait son entrée dans l'imaginaire européen. Mais s'il n'existe pas encore de Nouveau Monde en Europe, assurément Colomb, Cabot et d'autres explorateurs ont bien accosté sur des terres nouvelles : dans l'esprit des puissants d'Europe, ces « extrémités d'Asie » ne peuvent rester sans souveraineté européenne. Avec la bulle papale *Inter caetera* délivrée par Alexandre VI en 1493 et le traité de Tordesillas, signé l'année suivante entre les couronnes d'Espagne et du Portugal, l'Europe assiste, d'ailleurs avec assez d'indifférence, au partage du reste du monde, « découvert » et « à découvrir », entre les puissances ibériques.

L'Espagne et le Portugal s'accordent sur une ligne de démarcation située à 1 600 kilomètres à l'ouest des îles du Cap-Vert. Toute terre au-delà de cette dernière passe sous souveraineté espagnole et tout territoire en deçà de celle-ci sous obédience portugaise. Lorsque Cabot revient de Terre-Neuve en 1497, Colomb n'a pas encore exploré le continent sud-américain. Les Anglais et les Espagnols sont au coude à coude. En 1500, le cartographe espagnol Juan de la Cosa dresse la première carte des terres d'outre-Atlantique. Il place les « découvertes » de Cabot quelque part dans une Amérique du Nord encore mal définie, avec les mots « *cabo de ynglaterra* » (cap d'Angleterre) et « *mar descubierta por inglese* » (mer découverte par les Anglais). C'est maintenant officiel, l'Angleterre a « découvert » une partie de quelque chose.

Personne ne sait cependant où se trouvent ces terres au regard de la ligne de Tordesillas et par conséquent qui, des deux nations ibériques, doit réagir à cette intrusion anglaise. Sans doute parce que l'Espagne est occupée à la colonisation des Antilles et que les Portugais pensent que Terre-Neuve est située dans leur zone d'influence, dès 1500, l'année même de la découverte fortuite du Brésil par le navigateur lusitanien Pedro Alvares Cabral, le Portugal se lance dans l'exploration de l'Atlantique Nord.

Les frères Corte-Real, fils d'un navigateur qui a exploré la côte du Groenland en 1474, entreprennent ainsi une série de voyages dans l'Atlantique Nord entre 1500 et 1502. Lors de sa première expédition en 1500, Gaspar Corte-Real aperçoit les côtes méridionales du Groenland. Il repart l'année suivante, avec son frère Miguel, vers Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse et la Nouvelle-Angleterre. Là, ils décident de kidnapper – malheureuse pratique héritée de Colomb – une cinquantaine d'Amérindiens, Micmacs ou Beothuks, que Miguel revend à Lisbonne comme esclaves alors que Gaspar poursuit ses explorations et disparaît en mer. Miguel, reparti à sa recherche l'année suivante, se perd à son tour quelque part dans l'Atlantique Nord.

Dans le même temps, de 1501 à 1505, plusieurs expéditions anglo-portugaises partent de Bristol chaque année, avec l'aval de la couronne anglaise. Il s'agit de voyages qui mêlent exploration et tentatives de troc avec les Amérindiens. De ces expéditions, il reste deux noms : « terra de bacalhaos », du portugais *bacalhau* (morue), qui désigne collectivement et de manière encore floue Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse dans la cartographie du premier XVIe siècle ; et Labrador, du portugais *Lavrador*, surnom de João Fernandes, l'un des explorateurs collaborant avec les armateurs de Bristol.

Lors des décennies suivantes, les Anglais entreprennent trois voyages destinés à la fois à explorer les côtes nord-américaines et à trouver une voie vers l'Asie en contournant le continent américain par le nord, ce qu'on appelle le « passage du Nord-Ouest ». En 1508, Sebastian Cabot, un des fils de John Cabot, ouvre le bal, suivi par John Rut, qui, appuyé par Henry VIII (1509-1547), rejoint le Labrador en 1527, puis, se heurtant à des icebergs, fait route vers le sud pour se retrouver à Hispaniola, territoire ennemi où il ne reste que le temps d'essuyer une salve espagnole. Finalement, en 1536, le Londonien Richard Hore, avec deux navires, s'aventure au large de Terre-Neuve. Perdus et affamés, l'équipage et les passagers du navire amiral ont recours au cannibalisme pour survivre avant de s'emparer d'un bateau français afin de rentrer en Angleterre. L'autre navire, épargné par le sort, se contente de naviguer au large de Terre-Neuve et d'en ramener une cargaison de morue.

Cette apparente effervescence est pourtant une illusion. L'Angleterre n'est pas encore prête à mener une politique d'expansion atlantique cohérente. John Cabot, éphémère héros national, n'est reparti en 1498 qu'avec cinq navires – bien peu si on les compare aux dix-sept qu'avait Colomb lors de son deuxième voyage en 1493 – et, signe des temps, son fils, Sebastian Cabot, qui a pourtant grandi à Bristol, passe au service de l'Espagne en 151218. Les expéditions anglaises du début du XVIe siècle reflètent tout juste l'enthousiasme de marchands de Londres et de Bristol ainsi que celui de quelques courtiers influents. Malgré les apparences, la monarchie s'implique peu. De plus, Terre-Neuve n'est pas le Pérou : comme l'écrit Roger Barlow en 1541, il n'y a « ni or, ni épices, ni pierres précieuses », en fait beaucoup de poisson et quelques fourrures.

Si dans les années 1520, le héros du jour, Giovanni da Verrazano, est italien comme Cabot et Colomb, il ne sert ni l'Angleterre ni l'Espagne mais François Ier (1515-1547). C'est au tour de la France d'explorer le continent nord-américain.

La France entre en scène : Verrazano et l'exploration de la côte est des États-Unis

Le mot « America », créé en l'honneur d'Amerigo Vespucci, navigateur florentin au service de l'Espagne qui aurait compris avant Colomb que les terres nouvellement explorées ne faisaient pas partie de l'Asie, apparaît dans la cartographie européenne dès 1507. Il faut cependant attendre 1522 et le retour en Espagne d'El Cano, commandant en second de la flotte de Magellan (lequel périt en route à Hawaii) après un premier tour du monde, pour que l'Europe lettrée prenne conscience que l'Amérique est un nouveau continent. Elle en a néanmoins une connaissance très imparfaite, surtout dans sa partie septentrionale puisque Magellan a contourné le continent américain par le détroit qui depuis porte son nom. Nul ne connaît ce qui se situe entre la Floride, atteinte par les Espagnols en 1511, et Terre-Neuve.

Jusque-là assez discrète en matière de voyages transocéaniques, mais entretenant des contacts commerciaux plus ou moins réguliers avec le Brésil et envoyant des pêcheurs à Terre-Neuve, c'est la France qui entreprend la première expédition vers ces terres. En janvier 1524, financé par des banquiers lyonnais et normands et appuyé par François Ier, Giovanni da Verrazano, espérant rejoindre l'Asie, vogue vers la côte est des États-Unis à bord de la *Dauphine*, une caravelle de cent tonneaux.

Début mars, Verrazano atteint la Caroline du Nord, au sud du cap Fear, et aperçoit « une terre nouvelle que nul, ni autrefois ni de nos jours, n'avait jamais vue19 ». Il redescend alors vers le sud, puis fait demi-tour et remonte la côte. Il s'arrête quelques jours en Virginie, passe au large des baies Chesapeake et Delaware sans les remarquer, et pénètre à la mi-avril dans celle de New York qu'il nomme Nouvelle-Angoulême. Il repart vers le nord, passe près de Brock Island, qu'il compare à l'île de Rhodes – d'où, plus tard, le nom de l'État du Rhode Island – et passe une quinzaine de jours à

Narragansett Bay. Puis, longeant le littoral de la Nouvelle-Angleterre, il s'arrête à l'embouchure de la rivière Penobscot, dans le Maine. Enfin, après avoir remonté les côtes de Nouvelle-Écosse jusqu'à l'île du Cap-Breton, Verrazano est de retour en France au début du mois de juillet, ayant exploré plus de 1 500 kilomètres en quatre mois.

Ce voyage est sans suite pour la France, mais il constitue un moment essentiel de l'exploration du continent nord-américain et de l'histoire de la cartographie atlantique. Verrazano a reconnu tout l'espace situé entre la péninsule floridienne et la Nouvelle-Angleterre. Certes, les Espagnols ont déjà exploré les côtes des Carolines à partir de la Floride, mais l'étanchéité des connaissances en Europe, due au climat de concurrence qui y règne, rend le voyage de Verrazano pionnier par son apport cartographique et les informations détaillées contenues dans son récit. Le Florentin n'a pas trouvé de « détroit permettant de passer dans l'Océan oriental » (Pacifique) mais il peut déclarer avec certitude qu'« une terre ignorée des anciens a été découverte, […] un autre monde […], plus grand que notre Europe ».

C'est la naissance de ce qui sera pour quelque temps « l'obstacle américain », une masse continentale placée sur le chemin de l'Asie. Comme l'écrira Chateaubriand presque trois siècles plus tard, « l'Amérique barre le chemin de l'Inde comme une longue digue entre deux mers20 ». Avant que ses richesses aurifères ne prennent la place de celles, du reste largement fantasmées, du continent asiatique et ne satisfassent la cupidité insatiable des Européens, ce Nouveau Monde gêne. Ainsi, à l'image des marchands de Bristol et de Londres qui ont appuyé Cabot, les banquiers et les armateurs qui ont rendu possible l'expédition de Verrazano, intéressés prioritairement par le commerce avec l'Asie, ne souhaitent pas financer d'autres expéditions.

Au regard de la connaissance du continent nord-américain, l'expédition de Verrazano est un véritable succès. Le rapport que ce dernier adresse à François Ier est riche en observations sur le relief, la végétation, la faune et surtout les habitants de cette « Nova Francesca » jusque-là inconnue, à l'exception de la Nouvelle-Angleterre.

Dans les Carolines, l'explorateur florentin décrit le rivage couvert de sable fin, les nombreux ruisseaux et bras de mer « qui, pénétrant par certains passages, sillonnent le rivage en suivant les déclivités de celui-ci » ainsi que les palmiers, les lauriers et les cyprès qui « exhalent à grande distance des odeurs très suaves ». Plus au nord, il observe les immenses forêts « fort épaisses formées de sapins […] et autres essences des pays froids », où pullulent « des cerfs, des daims, des loups-cerviers, [et] d'autres espèces encore ».

Les remarques de Verrazano au sujet des Amérindiens sont très instructives, une fois la part faite des préjugés d'un explorateur de l'époque. Elles reflètent merveilleusement la diversité des réactions des autochtones face à l'intrus européen selon des paramètres culturels propres au groupe, et selon qu'il s'agit ou non d'un premier contact. En Caroline du Nord, Verrazano « voit beaucoup d'indigènes qui accourent vers le rivage puis s'enfuient à notre approche […], s'arrêtent et se retournent, nous considérant avec un grand étonnement ». Une fois rassurés, certains s'approchent « témoignant une grande joie […], s'émerveillant de nos habits, de nos visages et de notre blancheur ». Ce passage, si évocateur des descriptions que Colomb fait des Taïnos lors de son premier voyage aux Antilles, témoigne d'un premier contact.

En Virginie, à la hauteur de l'actuelle ville de Norfolk, Verrazano rapporte un épisode poignant. Alors que « les hommes se sont réfugiés dans la forêt », il découvre deux femmes, « une fort vieille et une autre de 18 à 20 ans », accompagnées d'enfants en bas âge. Il décide de saisir « le petit garçon de la vieille pour l'emmener en France » et il essaie aussi de « s'emparer de la jeune femme qui est très belle et de haute stature » mais ne peut « réussir tant elle crie, à l'entraîner vers la mer21 ». Pour saisissant qu'il soit, cet épisode est pourtant anodin dans cette première histoire de l'Amérique. Il est courant que les explorateurs souhaitent ramener des habitants du Nouveau Monde afin de les exhiber devant leur souverain et de leur apprendre une langue européenne. Ils pourront ainsi servir d'intermédiaires culturels et linguistiques – de truchements, comme on dit alors –, lors de prochaines expéditions.

Plus au nord, dans le Rhode Island, où il séjourne deux semaines, Verrazano trouve les Narragansetts « fort généreux » et se lie « avec eux d'une grande amitié ». Il s'étonne du fait qu'ils tiennent l'or « pour le plus méprisable [des métaux] à cause de sa couleur », lui préférant

le cuivre ; qu'ils « n'ont pas d'admiration pour les armes qu'il leur montre » ; et qu'ils ne souhaitent pas « recevoir des miroirs [car] lorsqu'ils s'y sont regardés ils nous les rendent en riant ». Le Florentin observe également leurs migrations saisonnières, un semi-nomadisme partagé par nombre de nations algonquines de la côte est. Ainsi note-t-il que « les indigènes transfèrent leurs habitations d'un lieu à l'autre, suivant les avantages du site et le temps qu'ils y ont déjà passé […], emportant seulement les paillassons, ayant ailleurs d'autres demeures toutes construites ».

Enfin, dans le Maine, les Français se heurtent à l'inimitié des Amérindiens. Bien qu'intéressés par le troc, ces hommes « cruels et vicieux », sans doute habitués aux visites inopportunes, tiennent les Européens à distance « en criant sans cesse qu'ils ne s'approchent pas de la terre ». Une fois que les Amérindiens « n'ont plus rien à échanger, les hommes se livrent […] à toutes les démonstrations de mépris et d'impudeur que peuvent concevoir les plus viles créatures ». Pourtant, malgré les flèches qu'ils leur décochent et les cris qu'ils poussent, Verrazano réussit à accoster. Il n'y aura pas d'escarmouche : les autochtones préfèrent sagement s'enfuir dans les bois sans affronter des visiteurs sans doute plus nombreux et mieux armés que ceux qu'ils ont reçus jusqu'alors.

Témoignage certes biaisé et imparfait, le récit de Verrazano reflète une époque fondatrice, celle de l'exploration et des premières impressions. La carte géographique et mentale du continent nord-américain se dessine peu à peu. Mais ce sont les Espagnols qui, dans l'élan de leur conquête des Antilles, s'établissent les premiers sur cette côte et mènent des expéditions de reconnaissance et de conquête vers l'intérieur22.

2

Duel franco-espagnol en Floride

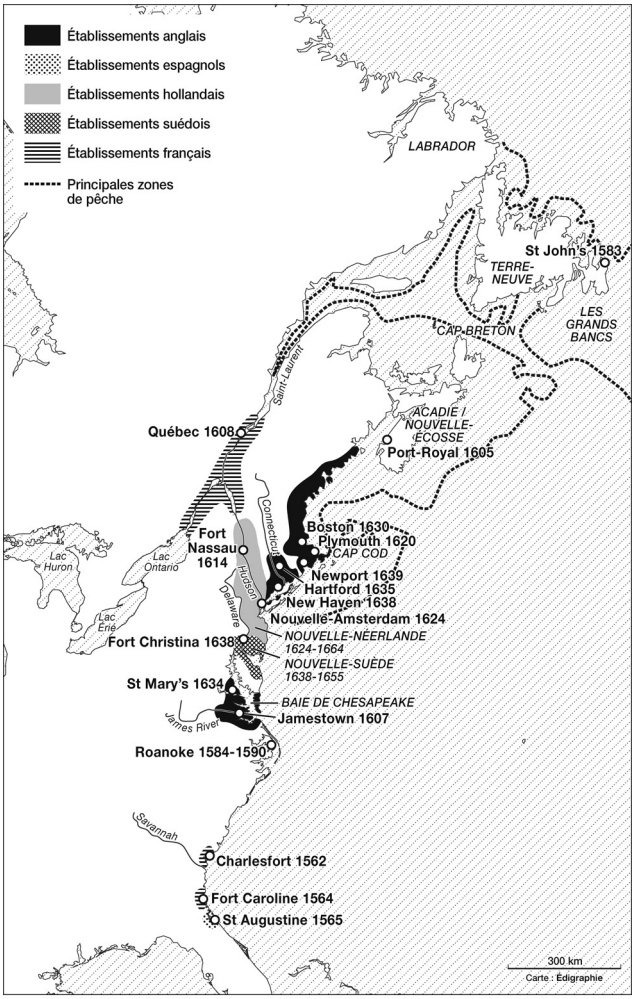
1562-1565

« Pour Dieu, l'or et la gloire. »

À la suite des premiers voyages de Colomb, l'Espagne entame la conquête des Antilles. Après Hispaniola en 1496, c'est le tour de Porto Rico en 1508, de la Jamaïque l'année suivante et de Cuba en 1511. Par le simple fait de la géographie, tôt ou tard, les conquérants espagnols allaient aborder la façade orientale du continent nord-américain au niveau de la Floride, dont le sud de la péninsule ne pointe qu'à une centaine de kilomètres de Cuba – la Floride est d'ailleurs longtemps perçue après sa « découverte » comme une autre île antillaise, « *la ysla Florida* ». Rien de surprenant à ce que la conquête de l'actuel sud-est des États-Unis soit le fait des conquistadors qui se sont fait la main aux Antilles : tout ceci appartient au même mouvement d'exploration, d'expansion et d'annexion.

Les Espagnols découvrent la Floride

En 1513, Juan Ponce de León, conquérant et gouverneur de Porto Rico, non pas à la recherche de la mythique fontaine de Jouvence comme il l'a prétendu, mais plus certainement et plus prosaïquement en quête d'or et d'esclaves, débarque sur la côte orientale de la péninsule floridienne, au niveau de l'actuel cap Canaveral. Arrivant le jour des Rameaux (*Pasqua Florida* en espagnol), il nomme cette terre « Florida » et en prend officiellement possession au nom de Philippe II. Une mainmise tout à fait théorique : lorsqu'il tente de débarquer à nouveau, cette fois-ci au sud de la péninsule, de León est repoussé par des Amérindiens ais et retourne à Cuba bredouille. De retour en 1521, de León essaie de s'établir au sud de la Floride mais l'hostilité des Amérindiens, cette fois-ci de la nation Calusas, le force à nouveau à battre en retraite sur Cuba.



Établissements européens en Amérique du Nord, 1562-1664

Les Espagnols explorent alors la côte, de la Floride à la Nouvelle-Écosse, et tentent de s'installer en Caroline du Sud. En 1524, la même année que Verrazano, Estevão Gomes, un pilote portugais au service de l'Espagne, suit la route du Florentin et repère le cap Cod, en Nouvelle-Angleterre, qui fait son entrée dans la cartographie atlantique sous le nom de *Cabo de las Arenas*. La postérité cependant ne sourit point à Gomes, sans doute parce qu'à l'inverse de Verrazano, il n'a pas laissé de récit de son voyage. Oubliée des manuels d'histoire, cette expédition conduit les Espagnols à s'installer provisoirement en Caroline du Sud, puis, dans un second temps, à explorer l'actuel sud des États-Unis, de la Floride au Texas, avant de s'implanter durablement en Floride et de revendiquer toute la côte est, de la péninsule floridienne à la baie de Chesapeake.

Après les deux échecs de Ponce de León, les Espagnols tentent de s'établir en Caroline du Sud dans un pays qu'ils appellent la terre de Chicora, du nom de Francisco de Chicora, un Amérindien capturé lors d'une razzia : envoyé en Espagne, celui-ci avait dépeint son pays natal, avec ses olives, ses amandes et ses figues, comme une nouvelle Andalousie ; il fut si convaincant qu'en 1523 Lucas Vázquez de Ayllón, un officiel installé à Hispaniola, obtint une charte pour coloniser les Carolines. Trois ans plus tard, Ayllón débarque en Caroline du Sud, dans le pays de Chicora, qui d'ailleurs ne perd pas un instant pour fuir et disparaître dans la nature.

Sans ce truchement à travers lequel il espère obtenir le soutien des Amérindiens et redoutant que cet appui ne se transforme en hostilité, Ayllón repart vers le sud et choisit de s'établir en Géorgie, à Sapelo Sound exactement où il entreprend de fonder la ville de San Miguel de Gualdape. Mobilisant du matériel, des chevaux et une force de 600 hommes, il s'agit d'une véritable entreprise de colonisation. Mais ce projet échoue en raison d'une mauvaise préparation, d'épidémies qui déciment la colonie, d'un hiver anormalement froid et surtout de la mort soudaine d'Ayllón. Au bout de quelques mois, l'établissement est abandonné et les Espagnols retournent à Hispaniola

après avoir perdu plus de 500 hommes.

L’extraordinaire odyssée de Cabeza de Vaca

Malgré cet échec et ces pertes, la région suscite toujours intérêt et curiosité chez les conquistadors espagnols ; mais la stratégie évolue. On compte désormais aborder la Floride par son versant occidental et remonter vers l’intérieur des terres. En 1528, Pánfilo de Narváez et Alvar Núnez Cabeza de Vaca débarquent dans la région de l’actuelle ville de Tampa Bay, sur le versant occidental de la péninsule floridienne, avec 400 hommes. Cependant, au lieu de construire un camp fortifié sur la côte et de mener des opérations à partir d’une base fixe, les Espagnols décident de se séparer. Une partie des troupes, 300 hommes, marche vers le nord-ouest, dans ce qu’on appelle la Florida Panhandle1, alors que le reste de l’expédition navigue vers l’ouest, les deux groupes devant se retrouver au niveau de l’actuelle frontière entre la Floride et l’Alabama. Mais les deux groupes ne se rejoindront jamais. Les navires, après avoir vogué le long des côtes pendant plusieurs mois, prennent la direction de la Nouvelle-Espagne (actuel Mexique), laissant leurs compatriotes à leur sort. Ces derniers, qui ne sont plus que 240, construisent des embarcations de fortune et après avoir vogué vers l’ouest s’échouent au niveau de l’actuel Galveston au Texas en novembre 1528.

Suivent un surprenant retournement et une incroyable odyssée. Alors qu’ils tentent de rejoindre le Mexique, sans chevaux ni armes à feu, les Espagnols sont fait prisonniers par les Amérindiens karawankas qui les réduisent en esclavage. La plupart, dont Narváez, meurent au fil des ans. Survivent Cabeza de Vaca, qui a laissé un récit de cette aventure, deux autres Espagnols et un esclave africain. Ayant fini par obtenir leur liberté, ils parcourent à pied des centaines de kilomètres, vont de tribu en tribu en se faisant passer pour des guérisseurs, sauvant des Amérindiens de la maladie, voire de la mort, avec force signes de croix, prières et incantations diverses plus ou moins inventées. Finalement, au bout de leur périple, ils traversent le Rio Grande et tombent face à face avec des Espagnols, eux-mêmes en quête d’esclaves amérindiens. Brûlés par le soleil et hirsutes, il leur faudra crier en espagnol pour ne pas être capturés par leurs compatriotes…

Cette épopée, certes étonnante d’un point de vue humain et démontrant une remarquable capacité individuelle de résistance physique et morale, n’apporte rien à l’Espagne en terme de conquête ou de souveraineté, ni même en matière de cartographie. Cabeza de Vaca et ses compagnons ont été incapables d’identifier rétrospectivement le chemin qu’ils avaient parcouru. Malgré cet échec, le récit de Cabeza de Vaca aiguise l’appétit d’autres conquistadors, obnubilés par la recherche d’un autre Pérou et intrigués par cette profondeur continentale, cette vaste *terra incognita* potentiellement riche en gisements aurifères et peut-être habitée par des Amérindiens veillant sur d’immenses trésors.

De l’or et du sang : l’expédition de de Soto dans le sud des États-Unis

Hernando de Soto, qui a fait ses premières armes au Pérou, obtient le privilège royal d’imposer la souveraineté espagnole sur la Floride. Par ce terme, on désigne alors tout le sud des États-Unis, du Texas au Maryland. En mai 1539, parti de Nouvelle-Espagne à la tête d’une flotte de neuf navires, de Soto débarque près de l’actuelle ville de Tampa Bay avec 600 hommes, des chevaux, des mulets, des chiens de guerre, quelques prêtres et 300 colliers de fer pour les Amérindiens destinés à être capturés comme esclaves. De Soto est venu en conquérant. Il s’agit d’une équipée guerrière et non d’une exploration, une *entrada*, selon le terme historiographique, soit une véritable pénétration du continent nord-américain.

Peu après son arrivée, de Soto tombe sur Juan Ortiz, un rescapé de l’expédition de Narváez qui a vécu douze ans chez les Amérindiens et qui se révèle un guide et interprète précieux. De Soto parcourt des milliers de kilomètres. Il traverse la Floride, la Géorgie, la Caroline du Sud, passe les Appalaches au niveau de la frontière entre la Caroline du Nord et le Tennessee, redescend par l’Alabama et atteint le Mississippi. Bien qu’épuisé et bredouille (à l’exception de perles d’eau douce et de quelques menus trésors pillés dans des tombes amérindiennes), il décide de construire des embarcations pour passer sur l’autre rive, dans l’Arkansas, au lieu de redescendre le fleuve vers la mer.

Peu après la traversée du Mississippi, en mai 1542, de Soto meurt de maladie. Son corps est enseveli dans le fleuve pendant la nuit car il est essentiel aux Espagnols de paraître immortels aux yeux des autochtones afin d'éviter toute bataille. Vain stratagème : les Amérindiens découvrent rapidement la ruse. De Soto mort, c'est son second, Luis de Moscoso, qui prend la tête de l'expédition, désormais affaiblie et désillusionnée. Après avoir vainement tenté, comme l'a fait Cabeza de Vaca, de rejoindre la Nouvelle-Espagne par le Texas, de Moscoso rebrousse chemin. En septembre 1543, il rejoint la mer au niveau de l'embouchure du Río Panuco, aux confins de la Louisiane et du Texas, avec 300 survivants et sans butin. Le peu qu'ils ont pillé a été repris par d'autres Amérindiens ou abandonné pour alléger l'équipage.

De Soto mène une équipée sauvage à travers le sud des États-Unis, n'hésitant pas à brûler et piller des villages, à lancer ses chiens de guerre contre des prisonniers, à capturer, tuer et violer. De Soto est à la recherche d'un nouveau Pérou, d'anciennes civilisations, d'un empire amérindien en Amérique du Nord. Or il traverse une région du continent nord-américain où vivent les descendants des chefferies de la culture mississippienne qui peuvent précisément lui donner l'illusion de sociétés riches et puissantes.

Le choc est violent. En Caroline du Sud, impressionnés par l'apparente munificence de Cofitachequi, une « reine » portée sur « une litière couverte de fins tissus blancs », de Soto et ses troupes pillent les réserves de perles d'eau douce du village ainsi que les tombes. Certaines nations amérindiennes trouvent cependant le moyen de se soustraire ou de résister à l'assaut espagnol, que ce soit par la fuite, la confrontation armée ou le dialogue. De Soto trouve régulièrement sur sa route des villages abandonnés par leurs habitants qui ont été prévenus de son arrivée. Les Tuscaloosas en Alabama affrontent les Espagnols et leur infligent de lourdes pertes. Enfin, les Amérindiens ne se laissent pas nécessairement duper par les subterfuges employés par les Espagnols lorsque la force ne suffit plus. Lorsque de Soto affirme à un chef Natchez qu'il est « le fils du soleil », celui-ci lui répond : « Asséchez la grande rivière et je vous croirai2. »

Le bilan espagnol dans le sud-est des États-Unis est mitigé. En 1560, ils ont reconnu toute la côte de la pointe sud de la Floride à la baie de Chesapeake et exploré l'intérieur du continent des Carolines au Texas, faisant la jonction avec les territoires de l'Ouest américain (Arizona, Texas et Nouveau-Mexique actuels) que Francisco Vázquez de Coronado a parcourus à partir de la Nouvelle-Espagne dans les années 1540. Ces expéditions permettent aux Espagnols de cartographier une grande partie du continent nord-américain. Il faudra cependant du temps pour que cette connaissance soit diffusée dans le reste de l'Europe : à cause de la rivalité entre les nations européennes, les nouvelles cartes espagnoles sont tenues secrètes. Toutefois, en 1560, l'Espagne revendique mais n'occupe pas cette immense Terra Florida. Aucun établissement n'a été fondé sur le littoral atlantique ou du côté du golfe du Mexique. Il faudra qu'une autre nation, en l'occurrence la France, essaie de s'y implanter pour que les Espagnols, par réaction, s'établissent durablement en Floride.

La politique coloniale de l'amiral Coligny

À la fin des années 1550, apprenant par leurs espions disséminés à la cour d'Henri II (1547-1559) et dans les ports du littoral atlantique que la France songe à occuper la Floride, les Espagnols tentent à nouveau de prendre le contrôle de la région. Les objectifs et la stratégie, cependant, ont sensiblement changé. Il s'agit désormais d'occuper les deux flancs de la péninsule floridienne en fondant un établissement sur la côte du golfe du Mexique et un autre en Géorgie, au niveau de Tybee Island. En plus de s'assurer le contrôle effectif du sud-est des États-Unis, les Espagnols souhaitent pouvoir acheminer leur or et leur argent par mer de la Nouvelle-Espagne à la côte occidentale de la Floride, puis à dos de mulets vers une base sur la côte atlantique où attendront des navires en partance pour l'Espagne. Ce nouvel itinéraire permettrait d'éviter le détroit des Bahamas, zone dangereuse où tant de galions s'échouent régulièrement. Il est même prévu, à long terme, de faire transiter les réserves d'argent de Zacatecas, principale mine argentifère de Nouvelle-Espagne, vers la Floride en passant par le Texas et la Louisiane – soit sur une distance de plus de 3 000 kilomètres à travers un territoire peu connu des Espagnols et exposé aux attaques de nombreuses nations autochtones !

Un tel objectif ne peut se comprendre qu'en gardant à l'esprit que sans capacité de mesurer la longitude, la distance entre les côtes occidentale et orientale de la Floride est considérablement sous-estimée. La péninsule floridienne n'est pas l'isthme panaméen, où les Espagnols font en effet transiter des marchandises à dos de mulets : la Floride est cinq fois plus large. Cette erreur d'appréciation perdure malgré les expéditions de de Soto et de Cabeza de Vaca qui ont pourtant reconnu ces régions et pris la mesure de leur étendue. Le projet de jonction des côtes floridiennes est donc un échec. Les deux villes de Santa Maria de Filipino, fondée en 1559 par Tristán de Luna y Arellano sur le versant oriental, et de Santa Elena, établie l'année suivante par Angel de Villafane sur la côte atlantique, sont mort-nées. En 1560, les Espagnols revendiquent l'espace floridien dans son acception la plus large, soit un triangle Louisiane-Virginie-Floride, mais, après de nombreux échecs, ils ne l'occupent toujours pas. La voie est libre.

Si la France échoue dans ses tentatives d'implantation aux Amériques au cours du XVIe siècle, elle n'en demeure pas moins très active, bien plus que l'Angleterre, du moins jusqu'aux années 1560, moment où les guerres de Religion (1562-1598) la détournent de l'Atlantique. Dans la première moitié du siècle, alors que François Ier envoie Verrazano reconnaître toute la côte est des États-Unis, les pêcheurs bretons, normands et basques entretiennent des liaisons régulières avec Terre-Neuve. Au même moment, Jacques Cartier tente de s'établir le long du Saint-Laurent. Enfin, les armateurs normands et saintongeais, dans le sillage des Portugais, commercent avec les autochtones du Brésil principalement en bois de teinture, le *pau brasil*, qui permet d'obtenir une couleur rouge très prisée par les élites européennes.

Par ailleurs, la France renâcle à admettre le partage de l'Amérique entre les puissances ibériques, sanctifié par le pape et entériné par le traité de Tordesillas. François Ier, un brin provocateur, aurait même déclaré souhaiter « voir la clause du testament d'Adam qui [l']exclut du partage du monde3 ». On trouve donc un compromis : le pape accepte de considérer que le partage ne concerne que les terres découvertes et non à découvrir. Sans être un total revirement, cette nouvelle interprétation du traité de Tordesillas avantage la France et l'Angleterre et relance la course à l'Amérique. L'attitude de François Ier prouve incidemment que l'opposition au partage papal du Nouveau Monde n'est pas nécessairement motivée par des facteurs religieux, la France étant une puissance catholique, mais peut être simplement géopolitique.

Pendant une décennie, la France essaie de s'implanter non pas au Canada mais au Brésil (1555-1560) et sur la côte atlantique des États-Unis, en Caroline du Sud et en Floride (1562-1565). Au centre de cette politique coloniale ambitieuse se trouve Gaspard de Coligny. Coligny, un des trois fils du connétable Anne de Montmorency, est nommé amiral de France en 1552, sous Henri II, et c'est à ce titre qu'il inspire et coordonne la politique atlantique des derniers Valois. Coligny, qui sera la première victime protestante des massacres de la Saint-Barthélemy en août 1572, est passé dans l'histoire comme chef huguenot mais en 1552, et de même en 1555 lorsque l'aventure française au Brésil débute, il ne s'est pas encore converti au protestantisme. Coligny prendra le chemin de la Réforme dans les geôles impériales après la perte de Saint-Quentin en 1557. Insistons sur ce point essentiel : jusqu'à une date assez récente, les historiens français et américains ont longtemps soutenu que les expéditions françaises en Floride furent entreprises afin d'offrir aux protestants un lieu de refuge à l'approche des guerres de Religion. Il n'en est rien. La conversion tardive de Coligny réfute l'idée d'une politique coloniale aux mains des huguenots et uniquement motivée par le facteur religieux. Certes, les chefs et les colons envoyés en Floride sont presque tous protestants, ce qui n'est pas le cas pour les expéditions au Brésil, mais cela ne signifie pas que ces tentatives d'implantation reflètent une politique exclusivement huguenote. Cette présence protestante est due, pour les chefs, aux réseaux de Coligny et pour les hommes au fait qu'ils sont recrutés dans les ports et bourgs normands, aunisiens et saintongeais alors majoritairement gagnés à la Réforme.

Les motivations de Coligny et de la France sont variées. Le dessein atlantique de l'amiral s'articule autour de trois objectifs principaux : tisser des liens commerciaux transatlantiques, établir des bases corsaires pour frapper les puissances ibériques dans leurs possessions continentales et antillaises, et assurer à la France une présence aux Amériques en fondant des établissements permanents. La dimension religieuse, du moins si on entend par là l'idée d'un refuge huguenot, est marginale dans cette entreprise ambitieuse. Le facteur religieux n'existe que dans la mesure où cette politique complète et s'appuie sur la course protestante contre les puissances ibériques. À

une époque où géopolitique et religion vont de pair, dans le projet atlantique de Coligny, et surtout après 1560, l'intérêt économique et militaire de la France s'arrime à la cause protestante.

Coligny tente d'abord de fonder un établissement dans la baie de Janeiro mais celui-ci implose du fait de rivalités religieuses, d'un *leadership* imprévoyant et instable en la personne du chevalier de Malte Nicolas Durand, sieur de Villegagnon, d'un manque de ressources et surtout des assauts portugais. Après l'échec de cette « France Antarctique », Coligny décide d'occuper la *Terra Florida*, ou *Terra Francesca* selon la nomenclature française : entendons la côte atlantique des actuels États-Unis de la Floride à la baie de Chesapeake. À la suite de l'expédition de Verrazano, qui donne à la France un semblant de légitimité, l'objectif est de s'implanter dans une région délaissée par l'Espagne en fondant un établissement qui servira à la fois de base corsaire pour attaquer les galions espagnols et de tête de pont pour une colonisation permanente. Ajoutons qu'en 1559, la paix de Cateau-Cambrésis, mettant provisoirement fin aux guerres franco-espagnoles, libère des gentilshommes et des soldats ainsi que des énergies qui peuvent être canalisés vers un projet colonial outre-Atlantique.

La brève et tragique histoire de Charlesfort

Coligny choisit le protestant dieppois Jean Ribault pour conduire la première expédition. Si son nom est aujourd'hui à peu près oublié, celui-ci est pourtant un capitaine expérimenté et le choix de l'amiral n'est pas une surprise. Tour à tour corsaire, explorateur et capitaine de guerre, Ribault jouit d'une excellente réputation en France et en Angleterre. En Espagne même, on prétend que « le roi de France peut faire davantage avec lui et 50 000 ducats qu'avec d'autres et 500 000 ducats […] car il est le plus adroit marin et corsaire […] connu et très expert en cette navigation des Indes et côtes de la Floride4 ».

Un rapport d'un espion anglais à la solde des Habsbourg, établi sur Ribault lorsque celui-ci était en Angleterre dans les années 1540 à guerroyer contre les Écossais, révèle qu'il avait dressé une carte de l'Atlantique Nord et qu'il devait être envoyé « à la découverte d'îles ou d'un passage vers les Indes en prenant la route de l'Arctique » à la tête de cinq ou six navires et en compagnie de Sebastian Cabot, un des fils de John Cabot5. Cette mission, ainsi que l'estime et la confiance qu'elle suppose, suggère que Ribault a déjà traversé l'Atlantique et exploré les côtes américaines avant d'être choisi par Coligny pour conduire les expéditions de Floride.

Fort de cette expérience, Ribault, ayant pour second le Poitevin René Goulaine de Laudonnière, quitte Le Havre en février 1562 – tout juste un mois avant que le massacre de Wassy ne déclenche la première guerre de Religion – en direction de la Floride, à la tête de trois navires et de 150 hommes. Le premier jour de mai, il explore la St. John's River, qu'il nomme rivière de May et élève « un pilier ou colonne de pierre dure, gravé des armes du roi, pour le planter à l'entrée du port, en quelque lieu élevé où l'on puisse aisément l'apercevoir6 ». L'intention est aussi visible que cette colonne peut l'être aux navigateurs espagnols : la France prend possession d'une Floride opportunément jugée comme abandonnée par l'Espagne. Il s'agit également de placer des points de repère à l'intention de futurs navigateurs français. Ribault remonte ensuite les côtes de Géorgie et de Caroline du Sud, baptisant baies et rivières d'après une nomenclature française ; c'est ainsi que la Géorgie eut un temps sa Loire, sa Charente, sa Seine, sa Somme…

Dans une baie qu'il baptise Port-Royal, en Caroline du Sud, « la plus commode et la plus plaisante place du monde », Ribault élève une seconde colonne et décide d'édifier sur l'actuelle Parris Island un fortin qu'il nomme Charlesfort en l'honneur du roi de France Charles IX (1560-1574)7. Le capitaine huguenot y laisse trente hommes puis reprend avec Laudonnière le chemin du Vieux Continent. À son arrivée en France, il découvre un pays déchiré par la guerre civile et s'implique vainement dans la défense de sa ville natale contre les troupes royales et catholiques. Dieppe se rend en octobre 1562 ; Ribault fuit alors à Rye, en Angleterre. Pendant ce temps, les colons de Charlesfort, divisés par des querelles intestines et affaiblis par la famine, renversent leur chef et construisent un navire de fortune pour rentrer en France. La traversée est si éprouvante qu'elle donne lieu à un épisode de cannibalisme, un certain La Chère, au nom prémonitoire, étant désigné à la courte paille pour sustenter les autres. Les rescapés de Charlesfort sont finalement sauvés au large des côtes irlandaises et dûment présentés à la reine Élisabeth Ire dans les premiers mois de

1563. Les Anglais s'intéressent beaucoup à cette expédition en Floride. Ils connaissent et estiment Ribault mais, s'ils n'ont pas encore eux-mêmes les moyens de prendre possession de cette région d'Amérique du Nord, ils ne souhaitent pas que celle-ci passe sous le contrôle de Français, fussent-ils protestants.

Au printemps 1563, Ribault rédige sa *Complète et véridique découverte de la Terra Florida* qui est traduite en anglais et publiée, à Londres, par Thomas Hacket8. Ce récit est en fait le rapport que le capitaine dieppois adresse à son protecteur, l'amiral Coligny. Sa publication n'est pas anodine : outre le fait qu'elle renseigne les élites anglaises sur la Floride et la faiblesse des Espagnols dans cette région, elle s'insère dans un débat qui fait rage en Angleterre sur la politique à mener vis-à-vis de la toute-puissante Espagne et sur le bien-fondé d'une politique coloniale en Amérique du Nord.

C'est qu'après un intermède catholique et pro-espagnol sous le court règne de Marie Tudor (1553-1558), l'Angleterre est repassée dans le camp protestant avec l'avènement d'Élisabeth Ire en 1558. Élisabeth conduit une politique ambiguë envers l'Espagne, commerçant plus ou moins illégalement avec ses colonies antillaises, notamment en vendant des esclaves africains aux planteurs espagnols avec la complicité discrète et achetée des gouverneurs sur place, tout en encourageant, voire finançant, la guerre de course dans ces mêmes Antilles9. Quant à la politique coloniale proprement dite, elle est en gestation dans ces années 1560. L'Angleterre, petit pays à la marge de l'Europe, qui vient de surcroît de perdre avec Calais sa dernière possession continentale, essaie d'ajuster ses ambitions à ses ressources, notamment maritimes et militaires, sans offenser la puissante Espagne. La France, elle, est en guerre avec les Habsbourg depuis la fin du XVe siècle, notamment dans la péninsule italienne ; quoique largement plus faible que l'Espagne, elle possède néanmoins des ressources bien plus vastes que l'Angleterre et peut élaborer une politique atlantique ambitieuse en affrontant directement les Espagnols, et *a fortiori* les Portugais, aux Amériques. Les Anglais observent cette confrontation.

Quant à l'Amérique du Nord, elle n'est pas encore perçue outre-Manche comme un territoire à conquérir et à coloniser mais toujours comme un obstacle vers l'Asie. L'Amérique est alors d'autant moins une priorité pour l'Angleterre que cette dernière cherche aussi activement une autre route vers l'Asie, cette fois-ci en contournant la Scandinavie par le nord, soit le « passage du Nord-Est ».

La présence de Ribault en Angleterre et la publication de son récit poussent néanmoins Élisabeth à agir. L'occasion est trop belle : la France, prise dans le tourbillon d'un conflit fratricide, ne semble guère pouvoir poursuivre un projet colonial ambitieux. Pourquoi l'Angleterre ne le mènerait-elle pas à bien ? C'est ainsi que Ribault, associé à sir Thomas Stukeley, un gentilhomme bien vu en cour mais qui se révélera être un agent double au service de l'Espagne, est envoyé vers la Floride avec cinq navires. Mais, soit mû par une soudaine méfiance, soit parce qu'en réalité il n'a jamais eu l'intention de livrer Charlesfort aux Anglais, Ribault tente de fuir avec un des navires. C'est un échec : Ribault, repris, est emprisonné à la Tour de Londres, d'où il sortira l'année suivante avant de retourner en France.

Cette vaine tentative de prendre le contrôle de Charlesfort témoigne du vif intérêt que l'Angleterre porte à la Floride, tout autant que de son impréparation pour ce genre d'équipée. Les Anglais ne peuvent alors rien entreprendre en Amérique du Nord sans la collaboration des huguenots.

Fort Caroline ou la Floride française

En mars 1563, l'édit d'Amboise met fin à la première guerre de Religion et offre à la France une paix de quatre ans. Cette trêve permet à Coligny de s'occuper à nouveau de la Floride et de préparer une nouvelle expédition. Ribault étant alors détenu à Londres, l'amiral décide d'y envoyer Laudonnière. Celui-ci quitte Le Havre en avril 1564 avec trois vaisseaux et 300 soldats et colons, dont quatre femmes. En juin 1564, Laudonnière arrive sur les côtes de Floride et décide non pas de retourner à Charlesfort, mais de construire un fortin, baptisé Fort Caroline toujours en l'honneur de Charles IX, à l'embouchure de la rivière de May10. Bien lui en a pris : exactement au même moment, une expédition espagnole partie de Cuba arrive à Port-Royal, enlève la colonne qui s'y trouve et met le feu à Charlesfort.

Jusqu'en septembre 1565, où les Espagnols viendront en force punir et déloger ces intrus, la petite

colonie huguenote de Fort Caroline, forte de 200 personnes dont 150 soldats, ne subit que des revers. Les Français font l'erreur de prendre parti dans les guerres qui opposent des chefs amérindiens timucuas. En novembre 1564, Laudonnière est renversé et mis aux fers par des mutins impatients de capturer des galions espagnols qui croisent au large des Bahamas. Pour recouvrer sa liberté, il doit les laisser filer avec deux navires. Cet incident aura de graves conséquences : certains de ces corsaires, capturés au large de la Jamaïque par les Espagnols, révéleront des informations précises sur les forces françaises au Fort Caroline et sur son emplacement exact. En juillet 1565, affamés car ils refusent de cultiver la terre et affaiblis par les ravages d'une épidémie de paludisme, les Français capturent un chef indien pour l'échanger contre de la nourriture. Ce faisant ils s'aliènent une population locale dont ils sont pourtant tributaires pour survivre, explorer l'intérieur des terres et, selon leur obsession illusoire mais tenace, découvrir des gisements d'or et d'argent.

Le mois suivant, alors que Laudonnière s'apprête à abandonner Fort Caroline et à retourner en France, John Hawkins, corsaire et trafiquant d'esclaves de retour d'une expédition aux Antilles, arrive sur les lieux, guidé par un pilote dieppois qui a fait partie de l'expédition de 1562. Il ne s'agit aucunement d'une visite inopinée mais bel et bien d'un voyage de reconnaissance : Hawkins se livre ni plus ni moins à de l'espionnage. Les Anglais veulent en savoir davantage sur cette « Floride française » et l'observer de leurs propres yeux. Offrant au capitaine français « deux flacons de vins », que Laudonnière accepte avec plaisir et soulagement vu qu'« il y a sept mois qu'il n'en a bu », Hawkins, devinant « incontinent l'envie et la nécessité que [le capitaine français] a de retourner en France », propose de l'aider à rentrer. Méfiant, Laudonnière décline l'offre, ne sachant « en quel état sont les affaires des Français avec les Anglais » et craignant que Hawkins « ne veuille attenter quelque chose en la Floride au nom de sa maîtresse ». Même entre capitaines protestants en lutte contre l'ennemi espagnol, la géopolitique impose ses lois…

Cette fois encore, Laudonnière a raison, à double titre. Une semaine après le départ du capitaine anglais (le 28 août) arrive Ribault, à la tête d'une armada de sept navires, avec 600 colons et quatre compagnies d'arquebusiers : Coligny a vu grand, et la France se donne enfin les moyens d'une implantation durable en Floride. D'autre part, même si Hawkins avait tenu sa promesse de raccompagner Laudonnière en France avant de rentrer en Angleterre – ce dont on ne peut être certain –, il ne fallait surtout pas abandonner Fort Caroline sous les yeux des Anglais qui auraient alors pu s'en emparer. Car au moment de la visite de Hawkins, les Français ont le dessus en Floride : ils sont nombreux, bénéficient d'appuis amérindiens, occupent un fort et connaissent bien le terrain. Rien ne laisse alors entrevoir que la victoire finale dans la péninsule sera espagnole.

À partir de septembre 1565, les événements s'accélèrent soudainement. Le 4, soit moins d'une semaine après l'arrivée de Ribault, l'expédition punitive espagnole, composée de cinq navires et de 800 hommes, dont 500 soldats, croise au large de la rivière de May. À sa tête se trouve Pedro Menéndez de Avilés, redoutable stratège et impitoyable guerrier, anciennement capitaine général des convois de Nouvelle-Espagne et nouveau gouverneur (*adelantado*) de Floride. À l'origine, comme ses prédécesseurs, Menéndez projetait de coloniser l'espace floridien mais la présence française modifie quelque peu sa mission. Il lui faut dorénavant poursuivre un double objectif : déloger les Français, d'autant plus dangereux qu'ils sont « luthériens11 », et fonder une série d'établissements le long de la côte est de la Floride jusqu'à la baie de Chesapeake, la *Bahía de Santa María* pour les Espagnols.

Les massacres de Floride

Après une escarmouche au large de l'embouchure de la St. John's River, Menéndez longe la côte vers le sud et fonde la ville de Saint Augustine à la hauteur du 30e parallèle de latitude nord, soit à 60 kilomètres au sud de Fort Caroline. L'inévitable confrontation tourne au désastre pour les Français. Ribault, avec le gros des forces, décide d'attaquer l'Espagnol par mer alors que Menéndez fait le choix inverse et marche nuitamment vers un Fort Caroline diminué. Surpris par une très forte tempête, peut-être un ouragan, les navires de Ribault se perdent en mer ou s'échouent sur les côtes de Floride, au sud de Saint Augustine et jusqu'au cap Canaveral, cependant que les Espagnols s'emparent aisément du fort français. Les jeux sont faits. Laudonnière, Jacques Le Moyne de Morgues, artiste et cartographe de l'expédition, Jacques Ribault, fils du capitaine dieppois, et une poignée d'autres abandonnent Fort Caroline pour retourner en France. Ribault et les rescapés

de la tempête, 400 hommes peut-être, sont retrouvés, capturés et, hormis quelques catholiques et des musiciens, exécutés par les Espagnols de septembre à novembre 156512.

Ces massacres successifs ne peuvent se comprendre que dans le contexte des guerres franco-espagnoles qui ont traversé le XVI[e] siècle jusqu'à la paix de Vervins de 1598, et des luttes religieuses du temps qui déchirent la France et secouent l'Europe13. Ils illustrent, comme la destruction de la colonie française du Brésil par les Portugais dix ans auparavant, la détermination des Ibériques, eux-mêmes alors victimes de raids violents menés par des corsaires anglais, français (principalement huguenots), hollandais et zélandais, à préserver leurs territoires américains. Cette tuerie peut cependant surprendre : la France et l'Espagne ne sont-elles pas alors en paix ? C'est qu'aux Amériques, tout ou presque est permis. Les puissances européennes s'y affrontent dans une lutte mortelle magnifiquement résumée dans la formule de l'historien américain Carl Bridenbaugh, qui fait allusion à la ligne de démarcation instaurée en 1494 par le traité de Tordesillas : « *no peace beyond the line* » – au-delà de la ligne, pas de paix qui tienne14.

Les massacres de Floride suscitent en France une grande émotion et une vive réaction, principalement dans les milieux réformés. Cependant la cour, minée par une faction pro-espagnole grassement payée et très hostile au parti huguenot incarné par Coligny, n'a guère les moyens de défier Philippe II et proteste bien timidement. En 1568, une expédition de représailles, racontée dans un récit intitulé *Histoire de la reprise de l'isle de Floride*, est conduite, à titre privé, par un gentilhomme bordelais, Dominique de Gourgues. Probablement protestant au moment des faits mais mort catholique, celui-ci massacre les garnisons espagnoles des forts qui ont remplacé Fort Caroline et Charlesfort, soit respectivement San Mateo et San Felipe. Triste épilogue à un flagrant échec colonial.

La défaite française – ou la victoire espagnole, selon la perspective que l'on choisit – est déterminante à la fois pour l'histoire de la Floride, qui restera espagnole jusqu'en 1819, date à laquelle elle sera acquise par les États-Unis, et pour la politique coloniale française outre-Atlantique qui s'interrompt pendant quarante ans15. Quant aux huguenots, ils suivent leurs propres priorités, tentant vainement de ressusciter le dessein de Coligny en soumettant aux Stuart puis au Parlement anglais dans les années 1630 et 1640 des projets de colonisation, à la fois fantaisistes et démesurément ambitieux, au sud de la Virginie. La France, elle, n'essaiera plus désormais de s'implanter sur la côte est des actuels États-Unis. Elle laisse par conséquent les Anglais, qui n'y sont pas encore prêts mais ont retenu les leçons du désastre huguenot, défier les Espagnols au nord de la Floride.

3

L'Angleterre entre dans la course

1560-1580

« Les Anglais s'adorent et aiment tout ce qui leur appartient ; ils se croient seuls sur terre et pensent que le monde se limite à l'Angleterre ; et chaque fois qu'ils croisent un bel étranger, ils s'exclament : "il ressemble à un Anglais" et "dommage qu'il ne soit point anglais". »

Un ambassadeur vénitien à Londres (1500)

La colonisation implique une phase d'apprentissage. Il faut créer les moyens logistiques, d'un point de vue maritime et militaire, indispensables à la conquête d'un territoire lointain. Il faut aussi élaborer des techniques de promotion destinées à recruter des colons pour peupler les nouvelles colonies. Il faut enfin imaginer des institutions pour gouverner ces nouveaux territoires. Mais quel que soit le niveau de préparation théorique, un temps d'adaptation aux réalités coloniales se révèle incontournable. Or, c'est en Irlande que les Anglais vont pour la première fois affronter les difficultés inhérentes à tout projet de colonisation et passer de la théorie à la pratique.

L'Irlande, première colonie anglaise dans l'Atlantique

L'Angleterre s'est lancée dans la conquête de l'Irlande dès le Moyen Âge, lorsqu'à la fin du XIIe siècle, avec l'aval de la papauté, Henry II (1154-1189) et ses barons anglo-normands ont pris le contrôle de Dublin et du *Pale*, une zone qui s'étend sur un rayon d'une cinquantaine de kilomètres au nord et à l'ouest de la capitale irlandaise, ainsi que de Cork et de Limerick au sud de l'île. Il s'agit cependant d'une conquête très partielle, non seulement d'un point de vue territorial, mais également sur le plan culturel. Le statut de l'île change en 1541 quand Henry VIII prend le titre de roi d'Irlande. Il s'agit alors d'une véritable annexion : l'île passe du statut de seigneurie à celui de royaume, et l'Angleterre prend durablement possession de l'Irlande. Au milieu des années 1560, Élisabeth Ire et ses conseillers, déterminés à étendre leur contrôle sur l'île rebelle, passent à l'offensive.

La majorité des gentilshommes impliqués dans la conquête de l'Irlande viennent du West Country, au sud-ouest de l'Angleterre1, et certains d'entre eux, tels sir Humphrey Gilbert, sir Francis Drake et sir Richard Grenville, tenteront ultérieurement leur chance en Amérique. Ces conquérants se distinguent par une rare cruauté, alors justifiée par les nécessités de la guerre et de la conquête mais également par l'insigne mépris que les Anglais éprouvent à l'égard des Irlandais, perçus et décrits comme des nomades païens et anthropophages auxquels ils apportent la « civilisation ».

Lorsque Gilbert, commandant des forces anglaises dans la province de Münster, est chargé d'y réprimer une rébellion en 1569, il fait décapiter ses ennemis et expose leurs têtes à l'entrée de sa tente afin d'inspirer « une grande terreur à [ses prisonniers] lorsqu'ils verront les têtes de leurs pères, frères, enfants, parents et amis2 ». L'année suivante, Gilbert est anobli par la reine Élisabeth pour bons et loyaux services rendus à la Couronne en Irlande ! Malgré la violence et la détermination des chefs militaires anglais, cette politique de colonisation échoue par impréparation, par irréalisme et par manque de moyens financiers. L'Angleterre, qui a grandement sous-estimé la capacité de résistance des Irlandais, est alors impliquée sur tous les fronts et la conquête de l'Irlande ne peut raisonnablement être une priorité3.

De l'Irlande à l'Amérique

Assurément, l'Irlande n'est pas l'Amérique. Voisine de l'Angleterre, déjà occupée, même si ce n'est que partiellement, elle n'est pas soudainement apparue dans l'univers des élites politiques, économiques et militaires anglaises. Même si au-delà du *Pale* les Anglais ont le sentiment d'être en pleine « sauvagerie », face à une altérité qu'ils méprisent et rejettent, l'Irlande n'est pas le Nouveau Monde ni un monde nouveau. De plus, lorsque l'Angleterre essaie de s'implanter en Amérique du Nord dans les années 1580, la colonisation de l'Irlande est non seulement incomplète mais traverse une phase dominée par des échecs répétitifs. À l'évidence, il est trop tôt pour que les Anglais puissent appliquer globalement leur politique irlandaise en Amérique.

Cependant, des liens se tissent entre les deux conquêtes, à la fois en termes d'hommes et de structures ; surtout, l'Amérique figure dans l'imaginaire des chefs militaires et des promoteurs des colonies anglaises en Irlande. Lorsque sir Thomas Smith s'embarque dans la colonisation de la péninsule de l'Ards, au nord-est de l'Ulster, en 1572, ses détracteurs comparent son expédition à celle avortée de Stukeley et de Ribault vers la Floride. Les conquérants anglais ont lu les récits de conquête espagnols et prennent exemple sur les conquistadors. En outre, d'un point de vue politique et psychologique, comme l'a bien montré l'historien Nicholas Canny4, les Anglais développent en Irlande une rhétorique d'expansion et de colonisation comme mission qui inclut la spoliation et la « civilisation » des autochtones et qui justifiera leur installation en Amérique.

Enfin, les Anglais expérimentent en Irlande la colonisation par délégation avec la fondation de colonies, appelées *plantations*, et le recrutement de centaines de colons, un modèle qu'ils reproduiront, avec des variantes, outre-Atlantique. Cependant, dans les années 1560 et 1570, comme l'a révélé le rocambolesque épisode Stukeley-Ribault, l'Angleterre n'est pas encore prête à fonder un établissement aux Amériques, et n'y songe d'ailleurs pas véritablement. Obnubilés par l'Espagne et ses richesses, les marins et armateurs anglais, de manière pour le moins ambiguë, se lancent simultanément dans la contrebande et la guerre de course.

L'Angleterre protestante face à l'Espagne catholique

Henry VIII, marié à Catherine d'Aragon de 1509 à 1533, conduit une politique pro-espagnole, utilisant sa marine et son armée comme force d'appui dans des opérations dans la Manche et dans le nord de la France afin d'ouvrir un second front pendant que Charles Quint combat François Ier dans la péninsule italienne. Au même moment, il envoie régulièrement des navires et des troupes en Écosse pour protéger la frontière septentrionale de son royaume, et pour empêcher que ses voisins du nord ne tombent définitivement dans la zone d'influence française. Sa mort en 1547 est suivie d'une dizaine d'années de flottement religieux et diplomatique. Sous le roi-enfant Édouard VI (1547-1553), l'Angleterre mène une politique protestante à laquelle Marie Tudor (1553-1558), mariée à Philippe II, met brutalement fin.

L'année 1558, avec l'accession au trône d'Élisabeth Ire et la perte de Calais, marque un tournant dans l'histoire de l'Angleterre. Adoptée de manière presque accidentelle sous Henry VIII à la suite du refus du pape d'annuler le mariage de ce dernier avec Catherine d'Aragon, la Réforme ne s'implante durablement dans le royaume que sous le règne d'Élisabeth, où l'Église d'Angleterre ou Église anglicane se structure. Le protestantisme isole l'Angleterre et l'amène à développer sa marine, ne serait-ce que pour se protéger. Désormais en rupture avec l'Espagne et toujours en rivalité avec la France, qui renforce son alliance avec l'Écosse par le mariage entre François II (1559-1560) et Mary Stuart (1542-1567), fille de Jacques V et de Marie de Guise, l'Angleterre tente des coups ponctuellement pour affaiblir ses deux ennemis en appuyant les huguenots, les calvinistes néerlandais5 et les rebelles protestants écossais, tout en craignant une invasion espagnole ou française en Irlande ou sur ses terres. Dans les années 1560 et 1570, face à une France politiquement instable et déchirée par un conflit religieux et fratricide et une Espagne qui éprouve les pires difficultés à réprimer la rébellion néerlandaise, Élisabeth parvient à ramener progressivement l'Écosse, qui devient protestante – presbytérienne précisément –, dans la zone d'influence anglaise.

L'Espagne, riche et prospère mais surtout catholique, est le nouvel ennemi, d'autant que, suite à l'annexion du Portugal (et de ses colonies à travers le monde) en 1580, elle apparaît comme une véritable puissance planétaire, une « monarchie universelle » selon la formule de l'époque. Or, si les Anglais n'ont alors pas les moyens de la vaincre, il est possible de l'affaiblir, comme le préconisait Coligny, notamment en s'attaquant à ses possessions étirées aux Antilles et en Amérique centrale et aux convois qui transitent entre ces colonies et la péninsule Ibérique.

Ces attaques ne sont pas menées par la marine anglaise, bien trop faible pour ce genre d'équipées. Henry VIII ne dispose que de vingt-huit navires de guerre et Élisabeth d'une trentaine. Comme d'ailleurs en France et en Espagne, la Couronne dépend des armateurs du pays pour mener des opérations ou défendre le pays, d'autant que les navires, à cette époque, ne sont guère spécialisés et que la monarchie en vend et en achète aux marchands. Il faut ainsi se garder d'imaginer une étanchéité entre marine de guerre et flotte marchande, même en ce qui concerne les équipages et les officiers qui sont recrutés ponctuellement dans les ports.

Hawkins et Drake : deux « chiens de mer » de la reine Élisabeth

Sous le règne d'Élisabeth, marchands et armateurs anglais se font progressivement plus intrépides en se lançant dans le commerce, la contrebande et la guerre de course non seulement dans les ports espagnols et aux Canaries mais surtout au-delà de l'Atlantique. Illégales ou non, violentes ou non, les frontières entre ces opérations demeurent floues, du moins avant que l'Angleterre et l'Espagne n'entrent officiellement en guerre en 1585. Un marchand peut ainsi commercer paisiblement avec l'Espagne et parallèlement faire de la contrebande avec les colons espagnols des Antilles, car ces colonies sont mal approvisionnées, notamment en esclaves africains, voire financer un raid contre un port colonial.

En théorie, ne peuvent se lancer dans la guerre de course que ceux qui ont une lettre de marque de la Couronne légalisant, pour ainsi dire, le pillage. Ces lettres sont appelées en Angleterre *letters of reprisal* car elles permettent aux marchands de se dédommager de la perte d'un navire ou d'une cargaison en capturant à leur tour un vaisseau espagnol, voire portugais. Mais en réalité n'importe quel marchand peut acheter ces lettres et beaucoup de capitaines pratiquent la guerre de course

sans ces dernières. Entre 1570 et 1577, pas moins de treize expéditions sont organisées sans lettres contre les Espagnols aux Amériques. Il arrive aussi que les souverains anglais, qui financent partiellement ces expéditions en affrétant un ou plusieurs navires et récupèrent une partie du profit proportionnelle à leur participation, prononcent des proclamations qui ouvrent la guerre de course à tous sans besoin de lettres de marque pendant une période limitée : Élisabeth y a recours en 1563. Il faut dire que la course rapporte gros à la Couronne, au moins 100 000 livres sterling par an dans les années 1580. La distinction entre piraterie et guerre de course reste donc toute théorique. Notons que les Antilles constituent alors un théâtre marginal dans cette rivalité hispano-anglaise : les principaux espaces maritimes où ces deux nations s'affrontent sont la Manche et la mer du Nord. Néanmoins, les opérations de contrebande ou de flibuste menées par les armateurs et marins anglais outre-Atlantique amènent les élites maritimes et commerciales à se familiariser avec l'espace américain. Ces années 1560 et 1570 demeurent ainsi une étape essentielle dans l'histoire atlantique de l'Angleterre.

John Hawkins, Francis Drake, Walter Raleigh et Humphrey Gilbert, mi-flibustiers, mi-trafiquants, comptent parmi les héros de cette phase de l'histoire anglaise passés collectivement à la postérité sous le nom de « chiens de mer » (en anglais *sea dogs*). Tous originaires du West Country, ces gentlemen corsaires sont également parents – Hawkins et Drake sont cousins et Raleigh est le demi-frère de Gilbert –, mais surtout, ils sont protestants. Patriotisme, protestantisme et recherche du profit sont les éléments d'une même motivation, tout comme contrebande et flibuste sont les deux facettes d'une même lutte.

John Hawkins est le fils de William Hawkins, l'un des plus importants armateurs et corsaires sous Henry VIII, qui avait été l'un des premiers à s'aventurer le long des côtes africaines et brésiliennes dans les années 1530. Trente ans plus tard, sir John mène quatre expéditions négrières dont une, comme nous l'avons vu, lui donne l'occasion en 1565 d'espionner les Français en Floride lors de son retour des Antilles. Après une série de succès, sa dernière expédition est un désastre. Au mois d'août 1567, John Hawkins quitte Plymouth à la tête d'une flottille de six navires dont deux de la marine anglaise. Il rejoint rapidement les Canaries où il fait halte avant de naviguer pendant trois mois entre les îles du Cap-Vert et la Sierra Leone. Hawkins est à la recherche d'esclaves qu'il dérobe à des négriers portugais, qui détiennent alors le monopole de la traite vers les Antilles espagnoles et s'approvisionnent dans la région. Avec presque 500 captifs à bord, Hawkins vogue vers les Caraïbes et, après quelques escales ici et là où il essaie d'écouler sa marchandise humaine, il arrive à San Juan de Ulúa, petit port situé sur une île au large de la rade de Vera Cruz en Nouvelle-Espagne. Cependant, le lendemain de son arrivée, le vice-roi de Nouvelle-Espagne surgit à l'horizon aux commandes d'un large convoi. Il s'ensuit une bataille rangée lors de laquelle Hawkins perd trois navires et 300 des 400 hommes embarqués au départ. Le désastre de San Juan de Ulúa eut un écho retentissant en Angleterre où il est vécu comme un affront, l'expédition ayant reçu l'appui de la reine qui n'a pas hésité à y risquer deux de ses navires. Cette déroute met fin aux expéditions négrières anglaises pour près d'un siècle et provoque la colère des marins et autres corsaires qui jurent de venger Hawkins dans les eaux antillaises et ibériques.

Parmi ces « justiciers » figure Francis Drake, qui a participé au désastre de San Juan de Ulúa. Ce dernier, *el Draque* comme l'appellent ses ennemis espagnols, est sans aucun doute le plus célèbre navigateur et corsaire élisabéthain, non seulement du fait de ses raids dévastateurs, d'ailleurs souvent entrepris en collaboration avec des navires et des équipages huguenots, néerlandais et écossais, mais surtout en raison de son héroïque circumnavigation de 1577 à 1580.

L'origine de la fortune et de la renommée de Drake se trouve dans un coup de force qu'il a réalisé à Panamá. Il faut savoir que les Espagnols envoient annuellement aux Amériques deux convois, collectivement appelés la *flota*, qui approvisionnent leurs colonies et ramènent en métropole des tonnes d'or et d'argent dont une grande partie est redistribuée dans toute l'Europe. Cette flotte est gigantesque puisqu'elle rassemble soixante galions auxquels il faut ajouter les navires de guerre qui leur servent d'escorte. Ces navires chargés de métaux précieux aiguisent naturellement l'appétit des corsaires – et de Drake.

Les métaux extraits de l'importante mine du Potosí, au Pérou, arrivent par mer sur la côte pacifique de Nouvelle-Espagne, puis sont acheminés à dos de mules à travers l'isthme de Panamá, avant d'être chargés sur les galions en partance pour l'Espagne au port de Nombre de Dios. Pour Drake

et ses acolytes huguenots et hollandais, l'isthme représente le maillon faible du système, mais une telle prise exige une excellente connaissance du terrain et une logistique sans faille. Après deux essais infructueux, Drake lance en 1573 l'assaut contre Nombre de Dios, bénéficiant cette fois de l'appui d'esclaves en fuite établis dans les forêts de Panamá et du huguenot Guillaume Le Testu – un survivant de l'épopée française au Brésil des années 1550. L'Anglais réussit son pari et rentre au pays riche et célèbre.

Après ce coup de maître, il sert en Irlande en participant à la colonisation de l'Ulster puis, en 1577, il quitte Plymouth à bord du *Golden Hind*, un navire de cent soixante tonnes. Sa nouvelle mission : faire le tour du monde. Après un an de navigation et plusieurs escales, Drake franchit le détroit de Magellan, du nom du seul navigateur à avoir jusque-là réussi cet exploit cinquante ans auparavant, et en décembre 1578, il vogue au large des côtes du Pérou où il capture un navire chargé de vingt-six tonnes d'argent. Continuant vers le nord, il explore le littoral de la Californie qu'il nomme Nova Albion. Après avoir récupéré une cargaison d'épices aux Moluques sur le chemin du retour, Drake, nouveau héros de l'Angleterre élisabéthaine, arrive à Plymouth en septembre 1580 après tout juste trois ans de navigation et un butin de plus d'un demi-million de livres sterling dont 300 000, soit l'équivalent d'un tiers des revenus annuels de la Couronne, revient à la reine. Avec cette coquette somme, Élisabeth Ire liquide la dette du pays.

Drake, qui est anobli à son retour, a accompli un réel exploit qui fait date dans l'histoire maritime mondiale, mais surtout dans celle de l'Angleterre. Les Anglais ne sont pas alors les plus fins et les plus expérimentés navigateurs d'Europe, demeurant loin derrière les Espagnols et les Portugais, et même les Français. N'est-il pas étonnant qu'un sujet d'Élisabeth accomplisse un tour du monde en 1580 alors que les premiers marins anglais ne se sont aventurés au sud de l'Équateur qu'en 1555, un demi-siècle après que les Portugais ont contourné l'Afrique, et aux Antilles que dix ans plus tard ? Nul doute que le talent et l'audace des « chiens de mer » comme Hawkins et Drake ne sont pas représentatifs des navigateurs anglais dans leur ensemble. Néanmoins, en 1580, l'Angleterre, par le biais de ses plus vaillants marins, donne à ses voisins européens l'impression d'avoir comblé une grande partie de son retard.

4

Pêche, navigation et colonisation

1576-1583

« L'Amérique est une île, et il existe une grande mer entre elle, Cathay [la Chine] et le Groenland par laquelle tout capitaine de notre pays pourra naviguer sans grand danger […] vers l'Orient en bien moins de temps que les Espagnols ou les Portugais n'y parviennent de leurs territoires en Europe. »

Humphrey Gilbert (1576)

La pêche hauturière constitue le premier vecteur de l'expansion anglaise dans le monde atlantique. Au cours du XVIe siècle, capitalisant sur le voyage de Cabot qui localise d'immenses ressources halieutiques au large de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse, les Anglais se lancent progressivement, à la suite des pêcheurs normands, bretons et basques, dans la pêche à la morue. La pêche, qui emploie un grand nombre d'hommes et de navires, permet aux Anglais de se familiariser avec l'Atlantique Nord, d'explorer les côtes de Terre-Neuve et d'établir les premiers contacts avec les autochtones.

La morue : un petit poisson au grand destin

Dans son *Histoire philosophique et politique des deux Indes*, l'abbé Raynal mentionne « un physicien habile qui eut la patience de compter les œufs d'une morue, [et en trouva] 9 344 0001 ». Même si l'effort est louable et le résultat exagéré, il n'en demeure pas moins que la morue est un poisson particulièrement fertile : chaque femelle pond trois millions d'œufs, dont il suffit que deux

survivent pour que la population reste stable. En exagérant à peine, on peut affirmer que cette fertilité exceptionnelle est à l'origine de l'épopée atlantique de l'Angleterre.

La nécessité de trouver de nouvelles sources d'approvisionnement en morue a poussé les armateurs et pêcheurs de Bristol dans l'exploration de l'Atlantique Nord au début des années 1480. Presque vingt ans après, Cabot mène à bien cette mission en localisant les Grands Bancs, soit une série de bancs très poissonneux et particulièrement riches en morue du fait de l'abondance de plancton. Les Grands Bancs, un ensemble de plateaux sous-marins de moins de cent mètres de profondeur, s'étendent le long des côtes du Labrador, de Terre-Neuve, de Nouvelle-Écosse et de Nouvelle-Angleterre, où le nom cap Cod (« morue » en anglais) rappelle encore de nos jours l'âge d'or des morutiers.

Pendant la plus grande partie du XVIe siècle a lieu une véritable « ruée vers la morue », un *cod rush* comme le note Mark Kurlansky avec esprit par allusion au *gold rush* (ruée vers l'or) de Californie des années 18502. Des centaines de navires basques, normands, bretons, portugais, espagnols et anglais voguent dans les eaux de l'Atlantique Nord, principalement au large de Terre-Neuve, d'où le terme « terre-neuvier » parfois employé pour désigner les morutiers. À cette époque, la morue est l'or et l'argent de l'Amérique du Nord. Comme le résume un jésuite français, les bancs morutiers de Terre-Neuve sont « des mines aussi riches que celles du potozy [*sic*]3 ».

De manière intéressante, c'est l'absence d'accès facile au sel, un handicap pour la pêche à la morue, qui pousse les Anglais à s'installer les premiers à Terre-Neuve et leur donne un avantage sur les autres Européens sur le long terme. Voici pourquoi : il existe deux manières de préserver la morue et de la ramener en Europe. Les pêcheurs qui ont accès à un sel bon marché, les Ibériques et les Français, les entreposent dans la cale de leurs navires entre d'épaisses couches de sel : c'est la pêche à la morue verte (en anglais *green fish*). À l'inverse, les Anglais, qui achètent leur sel en Espagne, pratiquent une pêche semi-sédentaire. En début de saison, soit entre janvier et avril, ils installent des campements sur les plages de Terre-Neuve ou de Nouvelle-Écosse où ils vident, salent et sèchent la morue avant de la transporter dans une cale qui doit impérativement être sèche. Cette pêche, dite à la morue sèche ou merluche (en anglais *stockfish*), exige beaucoup moins de sel mais nécessite un équipage plus nombreux et une main-d'œuvre qualifiée qui doit rester sur place du printemps à l'automne. C'est donc précisément le manque de sel qui force les Anglais à occuper Terre-Neuve plus régulièrement que leurs concurrents et, par voie de conséquence, à choisir les meilleurs havres, à être davantage en contact avec les autochtones et à tenter de s'y implanter durablement avant les autres Européens.

Bien qu'ils soient parmi les premiers à identifier les bancs de l'Atlantique Nord, les Anglais mettent du temps à les exploiter, sans doute parce qu'ils s'approvisionnent principalement au large des côtes d'Irlande, d'Islande et des îles Shetland. Si des morutiers anglais pêchent dans les Grands Bancs dès les années 1520, il faut attendre 1570 pour voir l'émergence d'une fréquentation annuelle importante. Pendant l'année 1578, Anthony Parkhurst, un marchand de Bristol partisan de la colonisation de Terre-Neuve, compte entre 350 et 380 navires, dont 150 morutiers français, 100 espagnols, 50 portugais et entre 30 et 40 anglais auxquels s'ajoutent 20 à 30 baleiniers basques. Comme le souligne l'historien Laurier Turgeon4, cette estimation est à prendre comme un minimum puisque Parkhust n'a pas pu compter tous les navires sur toute une année mais elle reflète bien le retard, voire la faiblesse, des pêcheurs anglais.

Cependant, l'Angleterre envoie rapidement de plus en plus de navires. On en compte 100 en 1594 et, au début du XVIIe siècle, 150 morutiers anglais partent annuellement pour Terre-Neuve alors que la flotte française décline. Deux facteurs sont à l'origine de ce développement : la rivalité avec l'Espagne pousse les Anglais à développer la pêche hauturière pour former des marins ; et l'Angleterre se retrouve exclue des pêcheries d'Islande par le Danemark. Outre-Manche, les morutiers et leurs équipages viennent presque exclusivement du West Country. Les ports les plus actifs sont Bristol, Plymouth, Dartmouth, Exeter, Southampton et Barnstaple, Londres n'étant que marginalement impliqué.

Dans la deuxième moitié du XVIe siècle, Terre-Neuve et les côtes de l'Amérique du Nord-Est constituent un point de contact essentiel entre l'Europe et l'Amérique. En 1580, les pêcheries mobilisent, toutes nations confondues, 350 à 380 morutiers comptant chacun un équipage de 22

à 26 hommes, soit un total situé entre 8 000 et 10 000 hommes. C'est deux fois plus que pour le commerce entre l'Espagne et ses colonies antillaises et latino-américaines au même moment. Ces chiffres révèlent l'énorme impact humain et économique de la pêche hauturière dans l'Atlantique Nord. Mais l'Angleterre, alors occupée à la colonisation de l'Irlande, est-elle prête pour l'aventure américaine au-delà de la pêche ?

Terre-Neuve et les premiers projets de colonisation

Sir Humphrey Gilbert, engagé aux côtés des huguenots en 1562, puis dans la colonisation de l'Irlande de 1566 à 1572, année où il est envoyé aux Provinces-Unies à la tête d'un détachement militaire, publie en 1576 son *Discours pour démontrer l'existence d'un passage par le nord-ouest jusqu'à Cathay* (*Discourse of a Discoverie for a New Passage to Cataia*), rédigé en fait dix ans auparavant. Pour Gilbert, qui défend l'idée d'un passage du Nord-Ouest, l'Amérique est prioritairement un théâtre d'opérations de piraterie contre les Ibériques, notamment les Espagnols, la colonisation restant un objectif secondaire et collatéral.

Très bien vu en cour où il est le protégé de sir Francis Walsingham, principal conseiller de la reine Élisabeth, Gilbert obtient en 1578 une lettre patente pour une durée de six ans qui lui confie la mission de continuer l'exploration du continent américain et de s'y implanter ; mais, comme l'explique l'historien Kenneth Andrews, la formulation de cette mission n'est qu'un leurre destiné à déjouer les Espagnols5. Gilbert a en fait l'intention d'entreprendre des raids dans les îles et de fonder une base pour la course aux Antilles ou au nord de la Floride. À la tête d'une ambitieuse expédition de huit navires et de 500 hommes, dont son demi-frère Walter Raleigh et le pilote portugais Simão Fernandes, Gilbert prend la mer… et ne va pas au-delà de l'Irlande6. Provisoirement affaibli et à court d'argent, mais nullement découragé, Gilbert vend des parts du territoire que lui a octroyé la Couronne à des investisseurs, marchands et nobles, désireux de tirer profit de cette Amérique lointaine et mystérieuse.

Parmi les projets que ceux-ci entretiennent, le plus original, sans lendemain immédiat mais porteur d'avenir, prévoit la fondation d'une colonie de catholiques en Amérique. Gilbert cède plus de quatre millions d'hectares à des gentilshommes, dont sir George Peckham, chargés d'établir une colonie à structure quasi féodale qui serait gouvernée par Gilbert au nom de la Couronne et financée par une compagnie à actions (en anglais *joint-stock company*). Ce projet échoue, aucun colon – catholique ou autre – ne s'embarquant pour cette colonie, mais on y trouve en filigrane les caractéristiques de la future colonisation anglaise en Amérique. Gilbert fonde, dans l'intention d'offrir un refuge à une minorité religieuse, ce qu'on pourrait appeler le prototype de la colonie à propriétaires (*proprietary colony*) qui inclut une division des terres en manoirs avec seigneurs et métayers, le tout financé par une compagnie mercantile.

Malgré cet échec, Gilbert n'abandonne pas l'idée de tirer profit de sa charte, pour l'Angleterre et son propre prestige, en faisant de la fondation d'un établissement permanent aux Amériques un objectif, sinon prioritaire, au moins central. Le temps lui est compté puisqu'il n'a encore rien obtenu de concret, condition *sine qua non* pour que la charte lui soit renouvelée.

En 1583, soit un an avant que cette dernière n'expire, il organise une expédition vers Terre-Neuve destinée à s'établir dans l'île et à exercer un contrôle nominal sur la pêche autour de la colonie en imposant aux terre-neuviers de toutes nations le paiement d'un droit sur les plages où ils font sécher la morue. Accompagné de Raleigh et à la tête d'une flotte de cinq navires, Gilbert quitte Plymouth en juin. Il arrive en août dans la baie de St. John's, située au sud de l'île – sans Raleigh, retourné à Plymouth peu de temps après le départ d'Angleterre.

Une fois à Terre-Neuve, Gilbert prend possession de St. John's et de la côte sur une distance de 200 kilomètres de part et d'autre de la baie. Alors que Gilbert et ses partenaires sont obnubilés par une recherche illusoire de métaux précieux, leurs hommes sont désillusionnés par le climat et le manque de ressources naturelles sur l'île. Rapidement décimée par les maladies et par la désertion, la colonie est abandonnée au bout de quelques semaines. Gilbert renvoie les malades en Angleterre sur l'un des navires et part explorer la terre ferme avec les trois autres. C'est un désastre. Deux des navires sombrent, dont celui de Gilbert qui meurt noyé sous les yeux de l'équipage impuissant du troisième en tenant, paraît-il, un exemplaire d'*Utopia* de Thomas More dans sa main7.

Malgré cet échec et cette disparition tragique, sir Humphrey Gilbert occupe une place importante dans l'expansion atlantique anglaise. Il symbolise, avec Drake et Raleigh, une génération de gentilshommes dont l'ambition, au-delà de leur gloire et fortune personnelles, est de projeter l'Angleterre élisabéthaine vers l'Atlantique en rivalisant avec l'Espagne, à la fois émule et ennemie.

L'illusoire recherche du passage du Nord-Ouest

Dans le dernier tiers du XVIe siècle, l'Angleterre poursuit deux objectifs, apparemment contradictoires mais en réalité tout à fait complémentaires : la recherche d'une route maritime pour atteindre les richesses de l'Orient par l'ouest – le passage du Nord-Ouest – et la guerre contre les Espagnols. Confusément, la colonisation de l'Amérique perce progressivement comme un véritable objectif, même s'il ne s'agit pas prioritairement d'y établir des colonies de peuplement mais plutôt de fonder une base pour la guerre de course, de localiser des mines d'or, voire de contrôler les pêcheries de l'Atlantique Nord. Quitte à financer des expéditions vers l'Amérique du Nord, autant essayer de s'y implanter.

Dans l'esprit des Européens, toujours inspirés par le rêve de Colomb, il existe trois routes maritimes ou fluviales possibles pour atteindre l'Asie par l'ouest : contourner le continent par le nord en trouvant un passage entre Terre-Neuve et le Groenland, descendre le Saint-Laurent, ou explorer une voie à partir de l'une des grandes baies de la côte est des États-Unis actuels, celles notamment de la Chesapeake ou de New York. La route du Saint-Laurent étant abandonnée aux Français, trouver l'une des deux autres reste jusqu'aux années 1630 un objectif majeur pour les Anglais.

Dans les années 1570 et au début de la décennie suivante, les Anglais reprennent le chemin de Cabot et pointent leurs efforts vers l'extrême nord-est du continent nord-américain. En 1576, Martin Frobisher, qui à l'âge de 15 ans a été retenu neuf mois captif des Portugais dans la forteresse d'El Mina (actuel Ghana) et a depuis acquis une solide expérience maritime des côtes africaines, obtient une licence de la *Muscovy Company*, compagnie anglaise qui détient le monopole des routes septentrionales vers l'Asie par l'est ou par l'ouest, pour explorer le nord du Canada.

Il s'agit d'une expédition de petite envergure. Frobisher est à la tête de trois navires, deux *barks* de trente tonnes chacune et une pinasse de sept, et un équipage ne totalisant que trente hommes. Les promoteurs de l'expédition n'ont pu réunir que 900 livres sterling pour une expédition qui va pourtant leur en coûter plus de 5 000. John Lok, ami et partenaire de Frobisher, a même dû liquider les dettes de ce dernier pour qu'il puisse quitter le pays en toute légalité. Frobisher atteint le Groenland, qu'il pense être « Frisland », une île née de l'imagination des cartographes de l'époque, puis, rencontrant des « îles de glace grandes et monstrueuses », se heurte à l'actuelle Terre de Baffin qu'il nomme *Meta Incognita*. Explorant une baie située au 63e degré de latitude nord et qui porte aujourd'hui son nom, Frobisher entre en contact avec des Inuits. Un premier échange, pourtant prometteur, tourne court. Les Inuits font prisonniers cinq membres de l'expédition et les Anglais prennent un otage en espérant l'échanger contre les leurs. La transaction échoue et Frobisher rentre en Angleterre avec l'Inuit capturé ; celui-ci meurt peu de temps après, mais ses traits orientaux ont eu le temps de convaincre le Tout-Londres que l'expédition avait bel et bien atteint l'Asie.

Frobisher a pourtant échoué. Il n'a rapporté que de la pyrite, en anglais *fool's gold*, « l'or des imbéciles », que tout le monde prend à tort pour du métal précieux8 ; Lok doit recruter les services d'un alchimiste italien pour convaincre les plus sceptiques. Surtout, Frobisher n'a pas réussi à contourner l'Amérique. Voilà pourquoi l'année suivante, plus enthousiaste et confiant que jamais, Frobisher repart avec trois navires, dont un de la marine royale, et 130 hommes parmi lesquels figure l'artiste et cartographe John White. Les Anglais prennent formellement possession de la Terre de Baffin et des îles avoisinantes et ramènent, dans l'espoir de leur apprendre l'anglais, deux adultes et un enfant inuits, immortalisés par les aquarelles de White, et plus de deux cents tonnes de pyrite9. Les Inuits meurent à Bristol moins d'un mois après leur arrivée et les conseillers de la reine Élisabeth, de plus en plus circonspects, font expertiser la pyrite.

Frobisher ne se laisse pas décourager. En 1578, il repart à la tête d'une véritable armada de quinze navires avec la double mission de coloniser la Terre de Baffin et de trouver un passage vers l'Asie. Le projet de colonisation est abandonné mais Frobisher explore l'actuel détroit de Hudson, entre le

Labrador et la Terre de Baffin, qu'il nomme avec réalisme, voire dépit, Mistaken Straits (« le détroit trompeur »).

Somme toute, ces trois expéditions apportent peu de choses à l'Angleterre sinon l'hypothétique contrôle de terres glacées et inhospitalières ; l'or et le passage du Nord-Ouest sont les deux facettes d'un même mirage. Suite au verdict négatif des experts recrutés pour examiner les pyrites, les Anglais n'espèrent plus trouver de l'or dans ces contrées arctiques, mais ils continuent à croire à l'existence d'un accès vers l'Asie.

John Davis, un marin du West Country lié aux Gilbert, entreprend trois voyages en 1585, 1586 et 1587 à la recherche de ce passage du Nord-Ouest. Naviguant entre le Groenland et la Terre de Baffin jusqu'au 73e degré de latitude nord, soit bien au-delà de ce qu'a atteint Frobisher, il rebrousse chemin et, pensant « passer en Chine », il explore une baie de la Terre de Baffin qu'il nomme Cumberland Sound puis rentre en Angleterre bredouille.

Si leur impact cartographique demeure significatif puisque personne avant Davis n'avait navigué à une latitude si élevée, ces expéditions constituent un échec : impossible de contourner l'obstacle américain par le nord. Cependant, dans ces mêmes années 1580, l'Angleterre entreprend une ambitieuse tentative d'implantation en Amérique du Nord avec la colonie de Roanoke, en Caroline du Nord. L'Angleterre se lance désormais dans l'aventure américaine.

5

Amérique et propagande

« Dieu est anglais. »

John Aylmer (1559)

La colonisation est une entreprise complexe, et s'installer en Amérique un objectif de grande envergure. Au XVIe siècle, l'Angleterre est une puissance en devenir. Pour réussir, il lui faut rassembler d'immenses ressources. Une vraie politique coloniale ne peut être un à-côté mais exige le soutien des forces vives du pays. La volonté politique est indispensable mais pas suffisante. Il faut aussi convaincre les investisseurs et les négociants qui fourniront l'argent, les hommes et les navires nécessaires à la concrétisation de projets coloniaux. Pour ce faire, les partisans de la colonisation de l'Amérique, dont le plus actif est Richard Hakluyt, publient des récits de voyage et rédigent des rapports en vue d'élaborer une rhétorique d'expansion et d'énumérer les bénéfices que l'Angleterre tirera de la fondation d'établissements outre-Atlantique. Leur objectif est de porter l'attention des décideurs sur l'Amérique et de susciter en Angleterre un intérêt durable en faveur d'une véritable politique atlantique.

Le premier livre anglais sur l'Amérique

En 1555, paraît à Londres la cinquième partie des *Decades of the New Worlde or West India, contayning the navigations and conquests of the Spanyardes* de Francisco Lopez de Gomara traduit par le bien nommé Richard Eden. Cette publication, premier ouvrage sur l'Amérique publié en Angleterre, occupe une place importante dans la diffusion d'informations sur le Nouveau Monde.

Eden évoque « *the landes of Laborador and Bacoaleos* » et les expéditions des frères portugais Corte Real, de Sebastian Cabot et de Jacques Cartier ainsi que des « *Brytons and Frenche men* » qui pêchent la morue au large de Terre-Neuve. La toponymie est portugaise et, quoique ses côtes regorgent de poissons, l'Amérique n'apparaît guère comme un eldorado puisqu'elle n'a « ni ville ni château » et ses habitants y « vivent ensemble comme des troupeaux de bêtes1 ».

Même si, assurément, le continent nord-américain n'est pas l'Asie et ne suscite pas de réelles convoitises, Eden, en mentionnant Cabot, les lettres patentes d'Henry VII et les expéditions anglo-portugaises du début du siècle, souligne le rôle de l'Angleterre dans la découverte de ces terres et par là même construit une légitimité aux prétentions que les Anglais pourraient entretenir à

l'égard de cette Amérique. Dans la rivalité avec l'Espagne, le combat des armes et les négociations diplomatiques doivent être appuyés par une rhétorique expansionniste. Destinée à la fois aux puissances étrangères et au public anglais, ses objectifs sont de convaincre marchands, armateurs et navigateurs de se lancer dans l'aventure américaine et de persuader la Couronne de donner son aval aux entreprises outre-Atlantique. De plus, elle doit prouver le droit légitime de l'Angleterre à contrôler une partie du continent américain.

Dans les années 1570 et 1580, alors que Drake écume les eaux ibériques et antillaises et que Gilbert tente de s'implanter à Terre-Neuve, apparaît une série d'ouvrages qui élabore une propagande destinée, outre la question de la légitimité, à révéler le potentiel du Nouveau Monde et à montrer combien l'Angleterre est prête à rivaliser avec l'Espagne tout en soulignant les avantages qu'elle tirerait d'une implantation durable aux Amériques. Ce dernier tiers du XVIe siècle constitue un premier tournant dans la colonisation anglaise de l'Amérique du Nord. L'Angleterre n'est pas encore une île atlantique mais par le biais de la colonisation de l'Irlande, des pêcheries et de la guerre de course, le pays se tourne progressivement vers l'ouest.

L'héritage huguenot

Au-delà des exploits des corsaires et des explorateurs, l'intérêt nouveau qui s'éveille en Angleterre sur l'Amérique s'inspire de la politique de Coligny et des expéditions huguenotes en Floride. Les liens, en termes de personnes et de projets, entre la « Floride française » et Roanoke, premier établissement anglais dans les actuels États-Unis, voire avec la Virginie et même l'épopée puritaine du *Mayflower*, sont nombreux.

En 1563 paraît à Londres le récit de voyage de Ribault, en fait la traduction du rapport que le capitaine dieppois a rédigé à l'intention de Coligny. Notons que cette publication, qui fait partie des premiers ouvrages publiés à Londres sur l'Amérique, n'est pas une traduction d'un récit espagnol ou portugais mais émane d'un auteur protestant. La même année, les rescapés de Charlesfort sont reçus à la cour d'Élisabeth et sans aucun doute interrogés sur les ressources de la Caroline du Sud et de la Floride, sur les nations amérindiennes de la région et la présence espagnole2. Deux ans plus tard, Hawkins fait escale au Fort Caroline et recueille des informations *de visu*.

John White, qui sera en Caroline du Nord en 1587 et dont les gravures des Indiens algonquins constituent un des premiers témoignages iconographiques anglais de la vie amérindienne de la côte est, s'inspire des travaux du huguenot Jacques LeMoyne de Morgues, présent au Fort Caroline en 1564, qu'il a croisé à Londres. De plus, le récit de Laudonnière est publié outre-Manche avant de l'être en France. Enfin, en 1566, paraît à Londres – pour le compte de Thomas Hacket, l'éditeur du texte de Ribault – une traduction du récit d'un rescapé de la « Floride huguenote », le charpentier Nicolas Le Challeux, sous le titre *A true and perfect description, of the last voyage or nauigation, attempted by Capitaine Iohn Rybaut deputie and generall for the French men, into Terra Florida*3.

Le fruit de cet héritage huguenot se retrouve dans la planification et, tragiquement, le sort de la première colonie anglaise en Amérique, fondée en Caroline du Nord dans les années 1580 et connue sous le nom de Roanoke. Walter Raleigh, à l'origine de cette entreprise, poursuit les mêmes objectifs que Coligny vingt ans auparavant : prendre pied en Amérique du Nord hors de la sphère d'influence espagnole ; fonder une base pour la guerre de course pas trop éloignée des Antilles et sur la route de retour des galions espagnols ; et découvrir des gisements de métaux précieux. Comme Coligny qui n'a pu secourir Charlesfort car les guerres de Religion déchiraient alors la France, Raleigh sera également contraint d'abandonner Roanoke en raison de la menace d'invasion espagnole à l'approche de la Grande Armada.

De plus, si les Anglais choisissent la Caroline du Nord et non la Floride pour leur première colonie, c'est pour éviter de provoquer les Espagnols en étant trop près du cœur antillais de leur empire américain. Une prudence obsessive que l'on retrouve au-delà de Roanoke, lors de la fondation de la Virginie et de la Nouvelle-Angleterre au début du XVIIe siècle. Ainsi, dans ses instructions au gouverneur de la Virginie datée de novembre 1606, la *Virginia Company* de Londres préconise de se protéger afin de « ne pas se faire surprendre comme les Français en Floride le furent par Menéndez et les Espagnols4 ». Enfin, en 1620, alors que les séparatistes puritains planifient l'expédition du *Mayflower* vers la Nouvelle-Angleterre, leur chroniqueur William Bradford précise afin de dissuader

ceux qui souhaitent aller en Guyane que l'Espagnol « les chasserait ou les renverserait comme il le fit avec les Français en Floride, dont les territoires étaient encore plus éloignés des contrées espagnoles les plus riches5 ».

La rhétorique anti-espagnole et anglo-protestante

Le massacre des huguenots en Floride de septembre à novembre 1565 a non seulement influencé les Anglais sur un plan stratégique en les menant à s'implanter, par prudence, bien plus au nord de la Floride mais a également nourri la haine de l'Espagnol catholique, qualifié de fourbe et de cruel. Un sentiment anti-espagnol connu sous le nom de *leyenda negra* ou légende noire.

En 1583, soit vingt ans après le massacre des huguenots, paraît à Londres la *Briefe Chronicle of the Actes and Gestes of the Spaniards in the West Indies*, une traduction anglaise de la *Brevissima relación de la destrucción de las Indias* (1551), un réquisitoire dans lequel l'auteur, le dominicain Bartolomé de Las Casas, condamne violemment la cruauté de ses compatriotes envers les populations amérindiennes. Cet ouvrage sera publié à nouveau en 1656 pour justifier la conquête anglaise de la Jamaïque sous le titre éminemment explicite de *Tears of the Indians : Being an Historical and True Account of the Cruel Massacres and Slaughters of above Twenty Millions of Innocent People : Committed by the Spaniards in the Islands* (*Les Larmes des Indiens : Une Relation Historique et Véridique des Cruels Massacres et Tueries de Vingt Millions d'Innocents Perpétrés par les Espagnols dans les Isles*). Le livre de Las Casas joue un rôle essentiel en Angleterre dans l'élaboration d'une rhétorique contre les Espagnols aux Amériques d'autant plus qu'il est de la plume d'un ecclésiastique espagnol6.

Les Anglais peuvent réussir là où les huguenots, limités dans leurs moyens parce qu'ils appartiennent à une minorité religieuse menacée, ont échoué à fonder une Amérique protestante. Le protestantisme fait partie intégrante du projet outre-Atlantique anglais, tout comme dans le cas de la conquête de l'Irlande, et particulièrement en cette fin de XVIe siècle, période où le protestantisme s'enracine durablement en Angleterre et devient un aspect essentiel de l'identité nationale. Coupée du continent depuis la perte de Calais en 1558, résolument protestante après l'intermède catholique du règne de Mary Tudor, île atlantique en devenir, l'Angleterre dessine progressivement les étapes de son expansion vers l'ouest.

La légende d'Owen Madoc, le prince gallois qui découvre l'Amérique

L'anticatholicisme et la mission protestante ne sont que deux aspects de la propagande expansionniste anglaise. L'Angleterre a également un droit légitime à l'Amérique qui repose sur l'antériorité de la découverte et du peuplement. John Cabot n'est plus le héros du jour, cependant, car il est italien et son exploration des côtes de Terre-Neuve date de 1497, soit quatre ans après le voyage fondateur de Colomb. Les propagandistes anglais identifient Owen Madoc, un prince gallois du Moyen Âge, comme celui qui aurait « découvert » l'Amérique et y aurait laissé des colons qui se seraient indianisés. D'ailleurs, plus tard en Virginie, les Anglais croiront avoir trouvé les descendants des colons de Madoc en la tribu des Monacans, qui parlaient une langue sioux et non algonquine comme les Powhatans, et essaieront de les comprendre par le truchement d'un Gallois !

Madoc apparaît pour la première fois dans les sources anglaises en 1580, sur une carte du mathématicien et astronome John Dee, né à Londres de parents gallois, où il est noté que « lord Madoc, fils de Owen Gwyned [personnage réel mort en 1169], prince de Galles du Nord, fonda une colonie à *Terra Florida* », entendons quelque part sur la côte est des États-Unis. Aux yeux de John Dee et de son entourage, cette expédition rend légitime toute revendication anglaise du territoire situé de la Floride à Terre-Neuve7. George Peckham, dans *A true reporte, of the late discoveries, and possession, taken in the right of the Crowne of Englande, of the New-found Landes*, publié en 1583, l'année où il négocie avec sir Humphrey Gilbert la cession de terres en Amérique du Nord, apporte plus de précisions et même des preuves. L'expédition de Madoc est même datée. Elle aurait eu lieu en 1170. La source, « une ancienne chronique galloise », est mentionnée ; et enfin des preuves sont données : des exemples de noms d'animaux et de contrées nord-américaines d'origine galloise, tel la *Land of Pengwyn* (Terre des Pingouins) du gallois *pen* (tête) et *gwyn* (blanche), et

un extrait d'un discours de l'empereur aztèque du temps de la conquête espagnole, Moctezuma II, révélant à ses sujets que « leurs ancêtres venaient d'un pays lointain et que leur roi et capitaine qui les avait conduits était retourné dans son pays naturel8 ». Ce « roi et capitaine » serait ainsi Madoc.

Comme le résume un influent conseiller de la reine Élisabeth en 1584 :

des chroniques authentiques et très anciennes écrites en gallois [montrent qu']un certain Madoc ap Owen Gwyneth, un prince de Galles du Nord, las des guerres civiles et des dissensions dans son pays, fit deux voyages à partir du pays de Galles et découvrit et colonisa de vastes contrées qu'il trouva dans l'immense océan au sud-ouest de l'Irlande, dans l'année du Seigneur 1170 [...]. Et ceci est confirmé par la langue de certains des naturels qui habitent ce continent entre la baie du Mexique et la grande baie de Terre-Neuve, dont ceux de notre nation qui ont séjourné dans ces contrées disent qu'elle correspond au Gallois en plusieurs mots et noms de lieux. Par ce témoignage il apparaît que les Indes occidentales furent découvertes et peuplées trois cent vingt-deux ans avant que Christophe Colomb n'entreprît son voyage en l'année 14929…

Grâce à l'épopée médiévale de ce prince gallois légendaire, ressortie opportunément de l'oubli à la fin du XVIe siècle, l'Angleterre peut passer outre le traité de Tordesillas qui l'avait exclue du partage du Nouveau Monde au profit des nations ibériques et partir à la conquête de l'Amérique désormais avec l'assurance de prétentions légitimes.

L'Amérique, une chance pour l'Angleterre

Au-delà de la rivalité avec les puissances ibériques et catholiques, les multiples dimensions du discours expansionniste anglais de ces années 1580 se retrouvent dans les travaux, textes originaux et compilations, de Richard Hakluyt l'aîné, homme de loi, et surtout de son neveu, Richard Hakluyt le jeune, ecclésiastique. Ces deux chantres de l'expansionnisme anglais jouent un rôle fondamental en publiant des recueils de récits de voyage qui font connaître le continent américain et les expéditions anglaises d'exploration et de course, en même temps qu'ils révèlent la capacité de l'Angleterre à rivaliser avec les puissances catholiques continentales, la France et l'Espagne, en développant un commerce atlantique, en découvrant des gisements de minerais et en s'implantant durablement en Amérique du Nord.

En 1582, Hakluyt le jeune – qui lui-même ne s'aventurera jamais au-delà de Paris – publie *Divers Voyages Touching the Discoverie of America*, une série de textes dont beaucoup sont traduits de l'espagnol et du français. Cinq ans plus tard, il fait paraître *Principal Navigations, Voyages, Traffiques and Discoveries of the English Nation*, un recueil cette fois-ci à la gloire des expéditions anglaises. *Principal Navigations* connaît un franc succès ; édité plusieurs fois, il persuade nombre de capitaines, marins, armateurs, financiers et courtisans anglais de l'intérêt de l'aventure américaine.

L'écrit d'Hakluyt le jeune qui influence le plus la politique anglaise en matière d'expansion reste un mémorandum secret intitulé *Discourse on Western Planting* et rédigé en 1584 à l'intention de la reine Élisabeth pour solliciter le soutien de la cour à la fondation de la colonie de Roanoke en Caroline du Nord. Le terme *planting* est en lui-même symptomatique : la métaphore agreste dénote l'idée d'engagement sur la longue durée. Il s'agit littéralement de « planter » une colonie, comme une graine, qui prendra racine et prospérera. On parle alors de *plantation*, terme qui, comme nous l'avons vu, apparaît tout d'abord dans le contexte de l'occupation de l'Irlande, pour désigner les colonies dans le monde anglophone avant que, au tournant du XVIIIe siècle, le mot n'adopte le sens actuel de propriété terrienne. Pendant la même période, le terme *planter* désigne les colons et non les planteurs.

Dans ce rapport, Hakluyt, qui à la fin de sa vie possédera des parts de la Compagnie de Virginie, énumère toute une série d'arguments religieux, économiques, démographiques et stratégiques pour justifier l'élaboration d'une politique expansionniste tournée vers l'Atlantique et la fondation de colonies en Amérique du Nord. Pour l'auteur, ecclésiastique anglican avant tout, l'Amérique est d'abord une terre de mission potentielle pour la religion réformée dont l'Angleterre est, pour ainsi dire, le porte-drapeau. L'évangélisation protestante serait bien acceptée par des populations

autochtones qui, selon la légende noire, sont « victimes de cruautés inouïes perpétrées par des Espagnols plus cruels que des Turcs » et qui s'allieraient volontiers avec les occupants anglais pour se défaire de l'intolérable joug espagnol10. D'où l'importance des écrits de Las Casas.

L'argumentation économique met en avant deux bénéfices de l'expansion atlantique : le développement du commerce, et son corollaire, l'accroissement des revenus issus des prélèvements douaniers. Des colonies en Amérique du Nord permettront aux Anglais de stimuler leur commerce maritime, que Hakluyt qualifie avec exagération de moribond, et d'acquérir directement des produits, notamment méditerranéens (soie, vin, etc.), qu'ils doivent pour l'heure importer de la péninsule Ibérique ou de France. Ce nouveau commerce atlantique, à son tour, stimulera la construction navale, la marine étant la force du royaume, et renflouera les caisses de la monarchie par le biais des taxes douanières, un argument auquel Élisabeth ne peut rester insensible.

L'importation de matières premières permet également aux manufactures de se développer et les amène à recruter de la main-d'œuvre. La colonisation offre un moyen de résorber la pauvreté et de lutter contre le vagabondage. L'établissement de colonies stimule également la production manufacturière et les échanges en créant de nouveaux marchés outre-Atlantique. Sur un plan démographique, le surplus de population, le « supernuméraire » comme on dit alors, vagabonds ou autres, peut fournir ces établissements en colons. La population d'Angleterre est passée de trois à quatre millions au cours du XVIe siècle et celle de Londres de 120 000 à 200 000 entre 1550 et 1600. Le pays donne l'impression, fausse, de souffrir de surpopulation, notamment en raison du tropisme de la capitale.

Dans ce texte de propagande, l'Amérique est ainsi présentée comme la panacée aux maux économiques, réels, exagérés et imaginaires du pays ; mais s'implanter outre-Atlantique est également l'occasion pour l'Angleterre, royaume toujours marginal en Europe, de damer le pion aux puissances catholiques, notamment l'Espagne. Vues de Londres, les possessions espagnoles aux Amériques ne sont pas aussi étendues ni aussi bien peuplées et défendues que le prétend la propagande papiste. De plus, en s'établissant à Terre-Neuve, les Anglais peuvent contrôler les pêcheries et, en cas de conflit, arraisonner les navires qui ravitaillent les ports et la marine espagnols. Le trésor minier, « *the Indian Threasure* » comme le nomme Hakluyt, est également accessible aux Anglais qui pourront identifier des gisements de métaux précieux en Amérique du Nord.

Au-delà des faiblesses de l'Espagne, en soi un argument attendu dans un tel exposé, souligner les atouts de l'Angleterre est une nouveauté. Malgré le retard que les Anglais ont accumulé, Hakluyt place l'Angleterre en position de force dans sa concurrence avec les autres puissances européennes dans la course aux richesses américaines. Après tout, l'Angleterre est avantagée par sa position géographique excentrée qui rend le passage vers le continent américain, comme l'écrit Hakluyt, « facile et court ».

L'impact immédiat de ce plaidoyer pour un engagement réel de l'Angleterre dans l'aventure américaine est somme toute limité. Walter Raleigh obtient l'appui officiel d'Élisabeth pour son projet d'établissement en Caroline du Nord mais ce soutien est minimal. La monarchie s'engage avec retenue. Le texte d'Hakluyt a eu une portée, en fait, bien plus fondamentale, en échafaudant une argumentation pour la colonisation de l'Amérique qui, *mutatis mutandis*, sera reprise au siècle suivant pour justifier un engagement atlantique durable.

6

Roanoke ou le mystère de « la colonie perdue »

1584-1590

« Les objectifs de cette expédition sont :

1. Répandre la religion chrétienne

2. Développer le commerce

3. Conquérir de nouveaux territoires. »

Richard Hakluyt l'aîné (1585)

La colonisation du littoral nord-américain par les Anglais commence par un échec, doublé d'un mystère. Roanoke, en Caroline du Nord, est le nom du tout premier établissement anglais en Amérique. Connu dans l'histoire des États-Unis sous le nom de « colonie perdue », Roanoke cristallise les ambitions expansionnistes de l'Angleterre dans les années 1580. Mais la petite colonie ne parvient pas à perdurer au-delà de quelques années. Pire, personne ne retrouvera les colons de Roanoke et les historiens ne sont jamais parvenus à expliquer avec certitude ce qu'ils sont devenus. Des derniers colons de Roanoke, il ne reste que des hypothèses.

Le projet de sir Walter Raleigh

Un jour d'août 1590, deux navires anglais accostent sur l'île de Roanoke, au large de la Caroline du Nord. La mission de cette expédition : retrouver une poignée de colons qui y vivent depuis trois ans. Or, lorsque l'équipage débarque, il ne trouve personne… Que leur est-il arrivé ? Encore aujourd'hui, nul ne le sait avec certitude, chacun devant se satisfaire d'hypothèses. Sont-ils morts de maladie ? Ont-ils été massacrés ou adoptés par des Amérindiens ? Se sont-ils éparpillés dans l'immensité américaine ? La colonisation anglaise du territoire des futurs États-Unis s'ouvre sur une tragédie, un mystère, passé à la postérité sous le nom de « *lost colony* ».

Sir Walter Raleigh est l'homme derrière cette tentative. Comme l'écrit élégamment l'abbé Raynal, « l'Angleterre n'était connue dans le Nouveau Monde que par des pirateries souvent heureuses et toujours brillantes, lorsque Walter Raleigh forma le projet de faire entrer sa nation en partage des richesses prodigieuses qui, depuis près d'un siècle coulaient de cet hémisphère dans le nôtre1 ». Originaire du West Country, chef de guerre et homme de lettres à ses heures, Raleigh fait ses premières armes en France aux côtés des huguenots en 1572, participe à l'expédition avortée de Gilbert de 1578 vers Terre-Neuve, sert en Irlande où il fait preuve de brutalité en participant au massacre des forces de la papauté à Smerwick en 1580, puis, à partir de 1582, gravit les échelons de la cour élisabéthaine en accumulant titres et privilèges. Favori de la reine, Raleigh obtient, en 1584 (après la mort de Humphrey Gilbert), une charte pour tenter de s'implanter en Amérique du Nord. À 32 ans, il devient ainsi le nouveau dépositaire des aspirations atlantiques de l'Angleterre.

Raleigh souhaite reconnaître la côte orientale du continent nord-américain entre les degrés 35 et 40 de latitude nord et choisir un site pour l'établissement de la future colonie. Cette partie de la côte paraît idéale. Son climat et sa latitude semblent propices à la culture de denrées méditerranéennes et, située sur la route de retour des galions sans être trop éloignée des Antilles, elle offre un site parfait pour abriter une base corsaire.

En avril 1584, Raleigh envoie une expédition sous le commandement de Philip Amadas et d'Arthur Barlowe et guidée par le pilote portugais Simão Fernandes. Celui qui sera surnommé « Little Amadas », par allusion à la Grande Armada et du fait de sa petite stature, est issu d'une importante famille de marchands de Plymouth. Il entre au service de Raleigh quelque temps avant 1584. Barlowe a servi en Irlande sous le commandement de Raleigh en 1580 et a navigué en Méditerranée orientale. Quant au pilote portugais, Fernandes, originaire des Açores et converti au protestantisme, il est reconnu en Angleterre pour sa connaissance du littoral nord-américain, notamment la côte de Caroline du Nord.

En juillet, l'expédition gagne les Outer Banks. Cette région de Caroline du Nord est constituée d'un cordon d'îlots sablonneux qui s'étendent à perte de vue et sont séparés par d'étroits passages ouvrant des accès difficiles sur de larges baies appelées *sounds*. Les Anglais s'installent sur l'île Hatarask dans la Pamlico Sound. Il s'agit d'une île située sur une côte très éventée et à la merci de tempêtes tropicales, voire de cyclones. Le choix d'un tel site, qui apparaît de nos jours comme bien malencontreux, correspond à des considérations stratégiques spécifiques. Ne voulant pas répéter les erreurs des Français à Fort Caroline, les Anglais estiment ce lieu, dissimulé par le cordon littoral, idéalement protégé contre un assaut maritime espagnol et de surcroît assez éloigné de la Floride pour également empêcher une attaque terrestre. Les Anglais ne regardent pas seulement

en direction du continent mais également du côté de la mer. La colonie a pour vocation d'être à la fois une tête de pont sur le continent et une base corsaire.

Amadas et Barlowe, suivant les instructions de Raleigh, prennent possession de la région au nom d'Élisabeth et établissent immédiatement de bonnes relations avec les autochtones par le biais de cadeaux mutuels avec Wingina, chef de la tribu Roanoke. Les Anglais sont peu nombreux et seulement de passage, donc peu menaçants. En septembre 1584 ils repartent en compagnie de deux Amérindiens : Manteo, un Croatoan, et Wanchese, un sujet de Wingina. Ils sont destinés à informer la cour sur le potentiel de la Caroline du Nord et à apprendre l'anglais afin de servir de truchements entre les deux groupes lors de la prochaine expédition.

Une première colonie

De retour en Angleterre, Barlowe publie un récit enchanteur sur la région afin de susciter l'appui de la reine Élisabeth pour une expédition plus importante et d'obtenir un engagement durable de la monarchie ainsi que le soutien d'investisseurs2. La côte de Caroline du Nord est présentée comme un lieu paradisiaque propice à toutes sortes de cultures et les Amérindiens sont décrits comme accueillants et pacifiques, du moins envers les Européens. Barlowe oublie opportunément de mentionner une altercation qui a eu lieu entre les Anglais et des nations de l'intérieur lors de laquelle périrent des membres de l'expédition.

Dans les mois qui suivent le retour de l'expédition, Raleigh connaît son heure de gloire. En janvier 1585, il est anobli. Avec l'aval de la reine, symbolisé par le droit qu'il obtient de baptiser le territoire *Virginia*, en hommage à la virginité, réelle ou supposée, d'Élisabeth Ire, Raleigh organise une nouvelle expédition. Le conflit avec l'Espagne qui s'ouvre cette année-là avantage le parti de Raleigh à la cour : nul besoin désormais pour la Couronne d'être prudente.

En avril 1585, une flottille de sept navires, dont un appartenant à la reine, quitte Plymouth avec 600 hommes à bord. Raleigh confie le commandement de l'expédition à sir Richard Grenville et celui des troupes à Ralph Lane. Grenville opte pour la route des Antilles et fait escale à Porto Rico où il s'approvisionne en eau et en vivres et s'adonne à la guerre de course. À la fin du mois de juin, les Anglais arrivent en Caroline du Nord. Grenville fait bâtir un fort sur l'île Hatarask. Chargé de rentrer en Angleterre, Grenville laisse Lane dans la colonie avec une centaine d'hommes, soit beaucoup moins qu'initialement prévu en raison d'un manque de vivres : une grande partie des provisions a été perdue lors de l'échouage d'un des navires.

Les Anglais explorent la région vers le nord et l'ouest en espérant identifier des mines ou un accès vers le Pacifique. Leur découverte la plus significative, cependant, reste la baie de Chesapeake qui offre une magnifique rade capable d'accueillir de nombreux navires et un territoire bien irrigué et regorgeant de ressources. Séduit, Lane pense même y installer ses troupes immédiatement, mais il se contente de recommander la Chesapeake comme site pour la prochaine colonie. En décembre 1585, les Espagnols patrouillent vainement le long des côtes de Caroline du Nord et de Virginie à la recherche des Anglais. Par chance ou simplement parce que bien dissimulés, ces derniers échappent au sort des huguenots de Floride.

Dans la colonie, une grave crise oppose les colons aux autochtones au cours de cet hiver 1585-86. Les Anglais, dès le début, échangent des biens contre du maïs que les Indiens leur remettent tant que leurs réserves le leur permettent. Ces dernières s'épuisant, la situation devient tendue. Suspectant Wingina de s'allier avec d'autres tribus pour les attaquer, les Anglais retiennent le chef indien prisonnier quelque temps puis le libèrent en gardant son fils comme otage – la même erreur que Laudonnière en Floride. Alors que la situation se détériore rapidement, Lane, craignant un assaut général, prend les devants. En juin 1586, les Anglais dévastent les villages des Indiens Roanoke, n'hésitant pas à tuer Wingina. Une semaine plus tard, Drake, de retour d'une opération contre les Espagnols aux Antilles et après avoir saccagé Saint Augustine, arrive avec des renforts.

Apportant eau et nourriture ainsi que des troupes fraîches, Drake accepte de laisser à Lane un navire assez grand pour rentrer en métropole mais aussi assez maniable pour lui permettre d'explorer la région à la recherche d'une meilleure rade. Or, une violente tempête s'abat soudainement sur les

Outer Banks et le navire en question est perdu en mer. Lane décide alors de rentrer en Angleterre avec tous les colons.

Un mois après, en juillet 1586, Grenville arrive avec des renforts et trouve le site abandonné. Il commet l'erreur de laisser une quinzaine d'hommes sur l'île de Roanoke pour tenir la place et repart en Angleterre. Au vu des relations hostiles désormais entretenues avec les populations autochtones, laisser une petite troupe signifie prendre un risque inconsidéré. On ne retrouvera jamais la trace de ces quinze hommes. S'ils avaient été plus nombreux, sans aucun doute auraient-ils pu faire face à un assaut amérindien en attendant des renforts.

Roanoke : fondée puis oubliée…

En 1587, Raleigh organise une nouvelle expédition avec cette fois-ci de nouveaux objectifs. Au site de Roanoke, désormais jugé trop dangereux et inapproprié, les Anglais préfèrent la baie de Chesapeake. Point crucial : Raleigh souhaite désormais fonder une colonie de peuplement et non une base militaire. Il envoie en Virginie trois navires avec à leur bord 110 colons (dont 18 femmes), principalement des artisans et des fermiers, qui doivent recevoir chacun 200 hectares. Une ville, la City of Raleigh, sera même fondée au cœur de la colonie. John White, nommé par Raleigh chef de l'expédition et gouverneur de la colonie, quitte l'Angleterre avec sa fille, Eleanor, alors enceinte, preuve d'une volonté de s'établir durablement en Amérique. Pour gouverner, White doit être assisté par un conseil de douze membres et Raleigh devient une sorte de seigneur omnipotent au sommet de cette structure politique embryonnaire.

En mai 1587, les trois navires quittent l'Angleterre et, après une escale aux Antilles, arrivent à Roanoke fin juillet. Leur mission est de récupérer les quinze hommes laissés par Grenville et de poursuivre leur route vers le nord afin de choisir un nouveau site dans la baie de Chesapeake. Or, non seulement ils ne trouvent personne à Roanoke mais le pilote portugais, Simão Fernandes, s'oppose à White et décide de laisser le gouverneur et les colons à Roanoke. Voici une désobéissance étonnante pour un pilote portugais et, de surcroît, un équipage anglais mais comme le rappelle l'historien Kenneth Andrews, nous ne disposons que de la version de White : n'a-t-il pas exagéré l'opposition de Fernandes pour se dédouaner d'avoir commis l'erreur de rester à Roanoke ?

White emmène avec lui Manteo, un des deux Indiens de la région qui est en Angleterre depuis 1584. Baptisé par les Anglais, Manteo est récompensé de sa fidélité avec le titre de lord of Roanoke, devenant seigneur de Roanoke et le vassal de Raleigh. Manteo apprend que le fortin a été rasé et sa garnison chassée de l'île. Persuadé par les colons de s'embarquer à bord de la flotte de retour afin d'user de son influence pour obtenir rapidement des renforts, en août 1587, White quitte la colonie contre son gré. Il laisse derrière lui sa fille Eleanor et sa petite-fille, née à Roanoke peu après leur arrivée et symboliquement prénommée Virginia3.

White arrive en Angleterre en novembre. Raleigh organise une expédition pour apporter eau et provisions aux colons, mais il est déjà trop tard. La monarchie a interdit à tout navire de quitter les ports anglais pour faire face à l'attaque lusitano-espagnole qui se prépare. La nation est en danger. Vaisseaux, armateurs, capitaines et marins sont tous réquisitionnés. Impossible, à l'évidence, de sauver l'Angleterre et de coloniser le Nouveau Monde simultanément.

La menace vient du roi d'Espagne Philippe II. Ayant hérité du royaume du Portugal en 1580 et un temps souverain d'Angleterre par son mariage avec Mary Tudor, il considère comme un affront l'exécution de Mary Stuart par Élisabeth Ire en 1587. Il décide d'envahir l'Angleterre afin de détruire ce nid de corsaires et d'y rétablir le catholicisme. En juillet 1588, l'Invincible Armada, une gigantesque flotte lusitano-espagnole de 130 vaisseaux avec 7 000 marins et 17 000 soldats, entre dans la Manche. La menace est réelle, mais l'Angleterre peut aligner une flotte de 140 navires.

Avec 34 vaisseaux de guerre et 51 galions, la flotte élisabéthaine rivalise en puissance de feu avec l'assaillant. Si les propagandistes anglais remercieront la Providence pour « le vent protestant » qui s'est levé contre la flotte de Philippe II au moment opportun en les empêchant de manœuvrer, la victoire de l'Angleterre est principalement due à un manque de coordination au sein de l'Invincible Armada, un leadership plus efficace côté anglais, une meilleure maniabilité de leurs navires, et, si l'on peut dire, une meilleure connaissance du terrain. Philippe II perd une cinquantaine de

vaisseaux, ainsi que l'espoir de museler l'Angleterre protestante et de mettre fin au conflit par une victoire ambitieuse et décisive, mais il ne perd pas la guerre, qui va durer encore plus de quinze ans.

Et Roanoke ? Au début de l'année 1590, John Watts, le plus riche armateur du pays, s'apprête à armer trois navires pour un raid aux Antilles. Cependant, craignant une nouvelle armada, la Couronne interdit à nouveau à tout navire de quitter les ports anglais. Raleigh, toujours influent à la cour, intervient alors pour obtenir une autorisation de naviguer pour Watts qu'il lui remet contre la promesse de donner ordre à ses navires de s'arrêter en Caroline du Nord sur le chemin du retour des Antilles. En août 1590, exactement trois ans après le départ de Grenville, soit une éternité pour une poignée de colons plongés dans un environnement hostile et dépendants de renforts pour leur survie, deux navires de l'expédition de Watts, avec à nouveau John White à leur tête, arrivent à l'île de Roanoke.

Les Anglais trouvent le fortin vide. Sur deux arbres, le mot « Croatoan » et les trois lettres *C R O* ont été gravés. Que signifient ces inscriptions ? Avant son départ de la colonie en août 1587, John White était convenu avec les colons que ces derniers, s'ils quittaient l'île, devaient inscrire sur un arbre leur destination et graver une croix de Malte s'ils étaient en danger. Pas de croix, ils sont donc saufs et se sont probablement retirés sur l'île voisine de Croatoan (de nos jours Hatteras Island), lieu de naissance de Manteo. Une tempête empêchant les navires de Watts d'accéder à Croatoan, il est décidé que l'un ira passer l'hiver aux Antilles et reviendra au printemps alors que l'autre retournera directement en Angleterre. Personne ne reverra jamais les colons de Roanoke.

Le mystère de la « colonie perdue »

Roanoke est restée dans les annales de l'histoire de l'expansion anglaise et des États-Unis comme « la colonie perdue », mais a-t-elle été perdue ou abandonnée ? En 1589, alors que l'interdiction de navigation est levée, Raleigh n'envoie pas de navires en Caroline du Nord et pourtant il arme des vaisseaux pour la guerre de course. En 1591 et en 1592, il finance deux expéditions aux Antilles, oubliant Roanoke…

C'est que Raleigh est aveuglé par le mythe de l'El Dorado, ce chef amérindien au corps couvert d'or et à la tête d'un empire fondé dans la jungle guyanaise sur les rives de l'Orénoque que les Espagnols comparent à celui des Incas. En 1593, à peine sorti de la Tour de Londres où Élisabeth Ire l'a fait enfermer pour avoir épousé une de ses demoiselles d'honneur, impatient de regagner faveurs et fortune, Raleigh finance une expédition vers Trinidad et les côtes de Guyane. Deux ans plus tard, il s'embarque pour l'Orénoque avec quatre navires et 300 hommes. Après une campagne de huit mois et malgré quelques victoires contre les Espagnols, il revient en Angleterre sans or ni conquêtes.

Cette aventure guyanaise, qui illustre un brusque changement de lieu d'opération et d'objectif, représente un pas en arrière par rapport à Roanoke – Raleigh privilégiant la recherche d'or au détriment de la fondation d'une colonie –, et révèle que la politique expansionniste de l'Angleterre est incertaine. La détermination des capitaines et de la monarchie n'est pas à la hauteur des attentes des propagandistes tels Hakluyt. Des individus comme Raleigh, Drake et Gilbert, ou Hawkins en son temps, financent et légitiment des actions contre l'Espagne pour leur gloire et leur propre enrichissement ; même si ces deux motivations vont de pair avec la grandeur de l'Angleterre et la cause protestante, l'intérêt premier est personnel.

En 1602 et en 1603, Raleigh envoie le capitaine Samuel Mace sonder la baie de Chesapeake et les fleuves adjacents à la recherche des colons de Roanoke, mais n'est-ce pas un peu tard ? Que sont devenus les survivants de Roanoke ? En l'absence de témoignages, nous en sommes réduits aux hypothèses. En fait, en gardant à l'esprit qu'elles ne sont pas mutuellement exclusives puisque les colons ont pu se séparer et subir des sorts différents, celles-ci se limitent à trois.

Le fortin a pu être pris d'assaut par les autochtones, ces derniers tuant les hommes mais adoptant les femmes et les enfants. Peut-être la plupart des colons sont-ils morts de faim et de maladie et les survivants se sont-ils indianisés. Enfin, il est possible que certains aient choisi de partir et d'autres de rester au fort. Le terme Croatoan, clé apparente de l'énigme, est ambigu. Il peut désigner à la fois une île et une tribu : se sont-ils rendus à Croatoan ou ont-ils été attaqués par les Croatoans ?

Dix-sept ans plus tard, la Compagnie de Virginie donnera pour instructions au gouverneur de Jamestown de partir à la recherche des survivants de Roanoke. Les Anglais se feront expliquer que des Blancs, adoptés par les Indiens Chesapeake, ont été massacrés avec cette tribu par Wahunsenacawh, chef de la confédération powhatan regroupant toutes les nations de la région dont les Chesapeake, par crainte qu'ils ne constituent une sorte de cinquième colonne. Ces « Blancs » sont-ils des colons de Roanoke qui seraient remontés vers le nord pour chercher la baie de Chesapeake et se seraient intégrés aux Indiens du même nom, établis aux confins de la Virginie et de la Caroline du Nord ? C'est possible, bien qu'annihiler un groupe entier ne soit pas un usage amérindien. Autre hypothèse : les survivants de la colonie de Roanoke sont partis vers l'ouest près de la Chowan River et ont été tués par les Mangoags, un groupe iroquoien4.

Il est clair, cependant, que les survivants n'ont pu être nombreux quoi qu'il ait pu arriver à la colonie de Roanoke. Raleigh, quant à lui, n'ayant pas appuyé l'arrivée des Stuart au pouvoir après la mort d'Élisabeth en 1603, tombe en disgrâce et est même accusé de complicité avec l'ennemi espagnol. Il meurt sur l'échafaud en 1618. Quelle fin pour ce héros élisabéthain !

Si le sort des colons de Roanoke demeure une énigme, l'échec de cette première Virginie est tout à fait explicable. Tout d'abord, le choix du site, qui a pu correspondre à des exigences stratégiques, est indubitablement une première erreur. La côte de Caroline du Nord, surnommée le cimetière de l'Atlantique, est trop exposée aux tempêtes, plus fréquentes, moins prévisibles et plus dangereuses que les assauts espagnols. D'ailleurs, de manière très explicite, une des planches de John White qui illustre le récit de Thomas Harriot, *A Briefe and True Report of the New Found Land of Virginia* (publié à Londres en 1588), représente des navires coulant au large de Roanoke5.

Ajoutons également le manque de coordination entre Raleigh et les capitaines des expéditions, les incompatibilités caractérielles entre les chefs, les mauvaises décisions successives et l'incapacité des colons à vivre de manière autonome, comptant uniquement sur les autochtones ou la métropole pour leur survie. Cette dépendance alors que les colons sont établis dans une région fertile et abondante en gibier demeure une constante dans toutes les premières tentatives de colonisation des Européens au Nouveau Monde. Davantage qu'une quelconque inexpérience, cette inadéquation incarne une certaine perception de l'Amérique reflétée dans la composition sociologique des expéditions. Le continent américain est une zone de guerre *off limits* où chacun peut faire fortune en découvrant de l'or, voire en pillant les populations indigènes. Nobles, soldats et aventuriers de tout poil, et non des familles ni des fermiers, sont ainsi attirés et recrutés pour ces entreprises outre-Atlantique à vocation militaire.

Raleigh manque aussi de détermination et de constance comme le déplore Hakluyt dans la préface à ses *Principal Navigations* en lui reprochant de n'avoir pas suivi l'affaire avec assez de sérieux. L'engagement minimal de la Couronne, enfin, qui reflète un manque d'ambition et une certaine impuissance face au défi américain, mine le projet.

Finalement, et peut-être surtout, la colonie de Roanoke a été, de manière paradoxale, condamnée par les impératifs d'un conflit qui pourtant l'a inspirée. Les années 1580 et 1590 confirment que la guerre de course n'est pas porteuse de projets coloniaux. Elle se révèle, en fait, une distraction, voire un obstacle à la colonisation. La tentation de « courir l'Espagnol » a d'ailleurs, vingt ans auparavant, été une des causes de l'échec du projet floridien de Coligny.

Malgré l'échec, l'épisode de Roanoke demeure néanmoins une étape importante dans la colonisation anglaise de l'espace nord-américain. Les Anglais ont occupé la région au nord de la Floride sans que les Espagnols ne réussissent à les localiser pour les en déloger. D'ailleurs, de manière sans doute un peu cynique, la disparition des colons de Roanoke sera exploitée par l'Angleterre comme preuve que des Anglais occupent la Caroline du Nord puisque personne ne les a retrouvés morts, et par Raleigh qui peut prétexter cette occupation pour éviter que la Couronne n'annule sa charte.

Somme toute, la colonisation de Roanoke et l'exploration de la région offrent aux Anglais un premier repérage de la baie de Chesapeake, qui demeurera un pôle incontournable de l'expansion anglaise en Amérique du Nord tout au long du XVIIe siècle. Dès 1587, la région fait son apparition dans la cartographie anglaise des Amériques, un instrument essentiel dans la propagande expansionniste des nations européennes. Il faut cependant attendre une nouvelle génération et un nouveau souverain ainsi que la signature de la paix avec l'Espagne en 1604 pour que les

Anglais s'implantent définitivement en Amérique du Nord en fondant la Virginie sur les bords de la Chesapeake. À l'orée du XVIIe siècle, l'Amérique est définitivement entrée dans le monde des élites du pays et l'Angleterre possède dorénavant les ressources, la motivation, la confiance et l'expérience nécessaires à la fondation de colonies outre-Atlantique. L'Angleterre est prête pour l'Amérique.

II

FONDATIONS

1607-1682

7

La Virginie, berceau historique

1607-1624

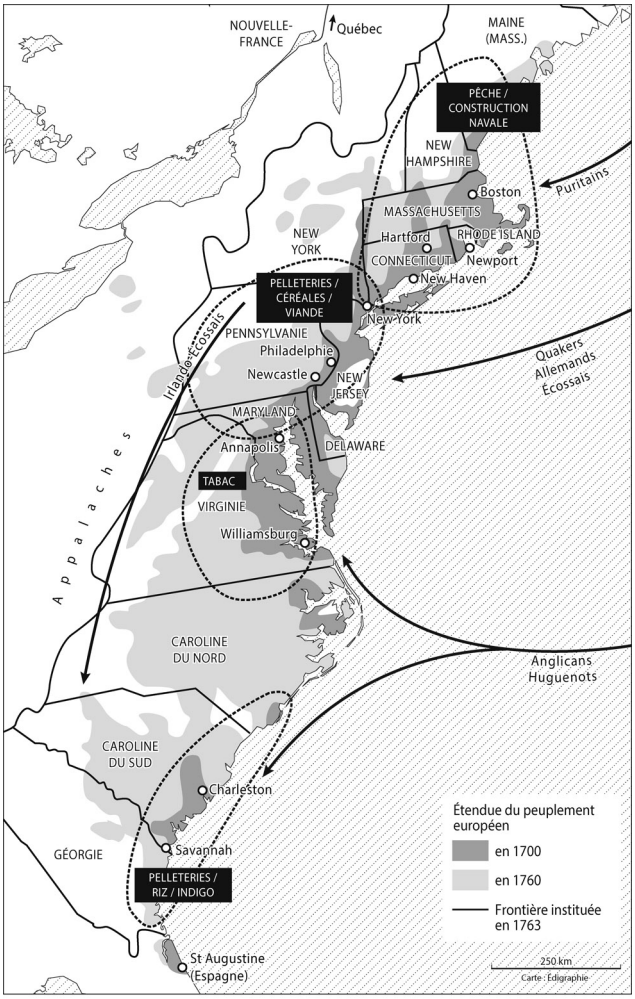
« À l'origine, la Virginie était toute l'Amérique. »

William Byrd II (1674-1744)

Les mythes ont la vie dure. Contrairement à ce que l'on pense généralement, l'Amérique anglaise n'est pas née en Nouvelle-Angleterre mais dans le Sud, cette région longtemps marginalisée dans l'histoire des États-Unis, précisément sur les bords de la baie de Chesapeake. Ce ne sont pas les Pères pèlerins du *Mayflower* qui ont « fondé » l'Amérique mais les centaines de colons qui, par vagues successives, débarquent dans les premières décennies du XVIIe siècle sur les rives de la James River. Gentilshommes, artisans, engagés, Anglais et Irlandais, attirés en Amérique par l'espoir d'y faire fortune, ou tout simplement parce qu'ils n'ont rien au pays, ont peuplé Jamestown et la Virginie, offrant à l'Angleterre son premier établissement outre-Atlantique. La Virginie est le berceau historique des États-Unis.

Les deux compagnies de Virginie

Au début du XVIIe siècle, les événements s'enchaînent rapidement, ce qui montre l'impatience des Anglais à s'établir définitivement en Amérique du Nord et à mettre à profit une expérience acquise au cours d'un demi-siècle de tâtonnements. En 1604, l'Angleterre conclut une paix durable avec l'Espagne qui oriente l'énergie et les ressources financières de la guerre de course vers la colonisation. Ainsi, de manière assez ironique, c'est en période de paix que les Anglais vont, avec succès, défier les Espagnols sur leurs terres nord-américaines.



Les Treize Colonies au XVIIIe siècle

L'année suivante, Jacques Ier (1603-1625), successeur d'Élisabeth, octroie deux chartes de colonisation à la Compagnie de Virginie de Londres et à la Compagnie de Virginie de Plymouth, deux sociétés par actions rassemblant respectivement des investisseurs londoniens et du West Country. Les Londoniens sont regroupés autour de Richard Hakluyt le jeune et du marchand sir Thomas Smith, qui a repris les droits de sir Walter Raleigh. Héritier des projets de ce dernier, le groupe de Londres s'intéresse à la Chesapeake et à la Caroline du Nord. Leurs rivaux du West Country, rassemblés autour de sir Ferdinando Gorges et de sir John Popham, portent leur dévolu sur le nord-est du continent en raison des liens maritimes entretenus entre les ports de l'ouest de l'Angleterre et Terre-Neuve depuis les voyages de Cabot et du poids économique de la pêche morutière dans la région.

La création de ces deux compagnies reflète la concurrence existant entre les deux pôles régionaux, le bassin de Londres et le West Country, les plus actifs dans l'expansion outre-Atlantique. Une concurrence qui est alimentée par la rivalité commerciale entre la capitale et les ports de l'ouest. Les événements, cependant, vont largement tourner en faveur des Londoniens, qui sont plus nombreux, plus riches, plus proches du pouvoir et ainsi plus influents à la cour. En dépit de leur rivalité, les deux compagnies sollicitent conjointement une charte de colonisation. Décision sage car le continent est largement assez étendu pour satisfaire les aspirations commerciales et territoriales des deux groupes ; d'autre part, en joignant leurs efforts ils ont davantage de chances d'aboutir.

En avril 1606, la monarchie octroie une charte commune qui divise la région en deux zones. En effet, par le vocable « Virginie », les Anglais désignent à l'époque toute l'Amérique du Nord qu'ils revendiquent. Celle-ci s'étend théoriquement des limites méridionales de la Nouvelle-France aux confins septentrionaux de la Floride espagnole, que les Anglais situent quelque part au sud de l'actuelle Caroline du Nord et les Espagnols au nord de la baie de Chesapeake. À la Compagnie de

Londres reviennent les territoires situés entre les 34e et 41e degrés de latitude nord (de la Caroline du Nord à la ville de New York) et à celle de Plymouth les terres s'étendant du 38e au 45e parallèle (de l'actuelle ville de Washington au Maine). Les zones se recoupent au niveau de l'actuelle Virginie, mais la charte stipule que les établissements fondés par les deux compagnies doivent être distants d'au moins 150 kilomètres.

Dans l'histoire de l'Amérique anglaise, la charte de 1606 (remaniée en 1609) est véritablement fondatrice. Plusieurs de ses clauses apparaîtront dans celles qui seront octroyées pour d'autres colonies tout au long du XVIIe siècle. La Couronne cède la propriété du territoire et du sous-sol aux bénéficiaires de la charte moyennant un cinquième de l'or et de l'argent trouvé. Les compagnies ont le droit de battre monnaie mais ne peuvent pas commercer avec d'autres nations européennes. Les colons, qui sont tous des employés d'une des deux compagnies, demeurent néanmoins sujets de Sa Majesté et bénéficient des mêmes droits que ceux restés en Angleterre, notamment en matière de propriété et d'héritage. Selon la formule médiévale *free and common socage*, la terre est détenue librement – c'est-à-dire sans obligations de type féodal envers un suzerain – par les compagnies en échange du paiement d'un cens, appelé *quitrent*. Enfin, les compagnies ont la responsabilité d'évangéliser les populations autochtones afin de leur ouvrir les portes de la « civilisation ».

La charte prévoit également que les futures colonies seront gouvernées de Londres par un conseil de 14 membres choisis par la Couronne. Au sein de celui-ci, sir Ferdinando Gorges représente la Compagnie de Plymouth et sir Thomas Smith celle de Londres. Le projet est plus ambitieux qu'une simple opération commerciale, fût-elle de grande envergure, puisqu'il s'agit d'imposer durablement l'influence de l'Angleterre sur un vaste territoire en fondant des colonies de peuplement. Il est par conséquent jugé nécessaire que la monarchie, et non un simple comité de marchands, ait le contrôle de ces établissements. Sur place, pour chaque colonie, un conseil de 13 membres, assisté d'un gouverneur (appelé président selon le modèle irlandais), gère les affaires locales.

La fondation de Jamestown

L'Amérique aime les fondations. L'histoire états-unienne est emplie de personnages, de dates et de navires fondateurs. Jamestown, 1607, le capitaine John Smith et le *Susan Constant*, le *Godspeed* et le *Discovery*, les trois vaisseaux de la « flotte fondatrice » (en anglais *founding fleet*) que la Compagnie de Londres dépêche en Virginie, sont les éléments que la mémoire collective a retenus comme fondateurs de la Virginie et, par extension, des États-Unis.

Les trois navires en partance pour la Virginie quittent Londres en décembre 1606 avec une centaine de colons. À bord, point de femmes mais que des hommes, dont quarante soldats, trente-cinq gentilshommes, un médecin, un pasteur anglican et des artisans. Après une escale aux Açores, les trois navires mettent cap au nord-ouest et arrivent en avril 1607 dans la baie de Chesapeake. Christopher Newport, le commandant de l'expédition, décide de remonter ce qu'il baptise la James River sur 70 kilomètres et fait débarquer ses troupes sur une petite presqu'île. L'idée est de s'installer dans un site difficilement repérable par les Espagnols mais, à l'inverse de la colonie de Roanoke, d'accès facile. Ils se mettent immédiatement à la construction d'un fortin, Jamesfort, qui deviendra plus tard Jamestown.

Les colons ont emporté avec eux des instructions précises de la Compagnie, mais celles-ci sont déposées dans un coffre scellé qu'il leur est interdit d'ouvrir avant leur arrivée en Virginie. Une fois sur place ils découvrent le nom du « président », Edward-Maria Wingfield, et les noms des membres du conseil. Ils apprennent qu'ils doivent non seulement attaquer les Espagnols par le biais de la course, identifier des gisements d'or et un passage vers l'Asie, mais également entretenir de bonnes relations avec les Amérindiens dans l'espoir de les évangéliser. Il leur faut aussi expérimenter toutes sortes de cultures afin de trouver un produit d'exportation rentable. En matière d'expansion atlantique, l'Angleterre est alors à la croisée des chemins : ces instructions contiennent à la fois des objectifs traditionnels, tels que la guerre de course et la recherche de métaux précieux et d'une voie vers l'Asie, et les jalons d'une nouvelle politique avec l'intention de fonder une colonie outre-Atlantique. L'Amérique est encore perçue comme source de richesses faciles, mais les Anglais sont prêts à construire sur le long terme.

Tsenacommacah et la confédération powhatan

Lorsque les colons arrivent, entre 25 000 et 30 000 Amérindiens appartenant à la famille culturelle algonquine, rassemblés en quelque 200 villages, occupent le territoire tout autour de la baie de Chesapeake qu'ils appellent Tsenacommacah ou « pays densément peuplé ». Le nom même de Chesapeake, qui signifie *great water*, est d'ailleurs la transcription du mot – ou plutôt du son – algonquin *k'tchisipik*. Parmi les différents groupes amérindiens de la région, les plus puissants et les plus fréquemment mentionnés dans les sources anglaises sont les Susquehannocks et, surtout, les Powhatans, notamment en raison de Pocahontas, une des filles du chef Wahunsenacawh que les Anglais appellent par métonymie Powhatan. Pocahontas est passée à la postérité pour avoir « sauvé » de la mort le capitaine John Smith, l'un des premiers leaders de la colonie1.

Au moment où les Anglais arrivent, Wahunsenacawh, qui est devenu, entre 1560 et 1580, un *mamanatowick* ou ce que les anthropologues américains nomment un *paramount chief*, est au faîte de sa puissance après avoir acquis le contrôle d'un territoire de près de 10 000 kilomètres carrés par intimidations, guerres et alliances. Wahunsenacawh n'est pas, au début, hostile aux nouveaux arrivants. Lui-même constamment menacé par des groupes situés plus à l'est et au nord, les Susquehannocks par exemple, il a besoin d'alliés. En revanche, son frère Opechancanough, qui lui succédera, sera un ennemi coriace pour les Anglais.

L'organisation socio-politique des Powhatans que les ethno-historiens appellent une chefferie a impressionné les Anglais qui l'ont comparée abusivement à une monarchie. Le capitaine John Smith, qui est resté un temps leur prisonnier, écrit que « la forme de leur gouvernement est monarchique » et appelle Wahunsenacawh « le grand empereur », soulignant avec ce terme l'idée d'un prince au-dessus d'autres rois dans un système pyramidal. Plus tard, à la suite d'une entrevue avec le chef amérindien, Smith raconte avoir été reçu « avec une tenue grave et majestueuse » qui le remplit d'admiration et s'étonne de noter « un tel comportement chez un sauvage nu2 ».

L'histoire de Don Luis

L'arrivée des Anglais n'est pas le premier contact avec les Européens pour les autochtones de Virginie. Ces derniers, tout du moins ceux qui sont établis près de la côte, ont eu l'occasion de voir passer des navires espagnols, anglais ou français de retour des Antilles ou de surprendre un équipage sur terre pour une aiguade, voire de profiter d'un passage pour faire du troc. Parfois, la rencontre a pu être plus violente. Pour bien comprendre la méfiance des autochtones de Virginie face aux Anglais, il est utile de revenir un demi-siècle plus tôt…

En 1561, les Paspahegh, une nation assujettie aux Powhatans sur le territoire de laquelle Jamestown est précisément fondée, ont eu un des leurs, Paquiquineo, kidnappé par les Espagnols qui l'ont baptisé Don Luis de Velasco, du nom du vice-roi de Nouvelle-Espagne, son « parrain » lors de la cérémonie. À cette époque et depuis la destruction de la colonie huguenote en 1565, les Espagnols contrôlent la Floride avec des garnisons à Saint Augustine, San Mateo (anciennement Fort Caroline) et Santa Elena (anciennement Charlesfort), la capitale de l'immense colonie jusqu'en 1587. Avec l'aide des jésuites, les Espagnols mettent en place un vaste programme d'évangélisation qui n'a guère de résultats. D'après les supérieurs jésuites, la taille réduite des villages amérindiens – moins de vingt foyers chacun d'après leurs estimations – et leur éloignement les uns des autres, la topographie, la résistance des autochtones et la mauvaise conduite des soldats espagnols expliquent cet échec. Il est néanmoins décidé qu'une ultime mission sera fondée dans la Bahía de Santa María – la baie de Chesapeake –, là où il y a une plus grande concentration de villages amérindiens et nulle troupe espagnole.

Après presque dix ans passés à Cuba, en Nouvelle-Espagne et en Espagne, Don Luis revient ainsi dans son pays natal en 1570 avec un groupe de jésuites qui s'installent sur les rives de la future York River. L'objectif des religieux est de convertir le plus grand nombre d'autochtones mais aussi de trouver un passage vers la Chine au-delà des montagnes ! Quoique de bonne foi mais peut-être incapable de convertir les siens et de résister aux sirènes de sa culture d'origine, Paquiquineo, après quelque temps passé dans son village, mène lui-même en février 1571 l'attaque lors de laquelle la mission est détruite et les jésuites massacrés3. Un jeune garçon, absent de la mission lors de l'assaut, est sauvé par le chef du village où il se réfugie.

En juillet 1572, sans avoir connaissance de ces événements, le gouverneur de Floride, Menéndez, celui-là même qui a fait massacrer les huguenots en 1565, se rend à la baie de Chesapeake pour assister les missionnaires. Une fois sur place, il récupère le garçon espagnol qui l'informe de ce qui s'est passé et prend plusieurs Amérindiens en otages sans pour autant parvenir à capturer Paquiquineo. Convaincu de la culpabilité de certains de ses prisonniers dans l'assaut de la mission, il les fait pendre aux vergues de son navire et vogue le long des côtes à la vue de tous…

Face-à-face en Virginie : Anglais et Powhatans

Au moment de la fondation de Jamestown, les Powhatans en savent davantage sur les Anglais que l'inverse. Ces derniers doivent notamment saisir la complexité du patchwork ethnico-politique de la Tsenacommacah. Wahunsenacawh a une trentaine de nations sous son contrôle. Chacune est dirigée par un chef, qu'il a lui-même nommé, appelé *weroance*, littéralement « celui qui est riche » en référence au fait que celui-ci a accumulé des biens qu'il peut redistribuer. Chaque nation a son propre territoire mais est assujettie aux Powhatans. Jamestown est installé sur celui des Paspahegh, qui sont par conséquent les premiers Amérindiens auxquels les Anglais ont affaire.

Il est essentiel de garder à l'esprit que l'accueil réservé aux Anglais ne dépend pas exclusivement de la politique de Wahunsenacawh mais de conditions locales et des décisions prises par le *weroance* de la zone où ils se trouvent. L'un d'entre eux, par exemple, les accueille « en jouant d'une flûte faite en roseau et avec une couronne en peau de daim teinte en rouge, en forme de rose, un collier de perles autour du cou et d'autres perles suspendues aux oreilles et une serre d'oiseau dans chaque oreille ». Le chef des Paspahegh, quant à lui, apparaît devant les Anglais « peint tout en noir avec des cornes sur la tête comme le diable4 ».

Wahunsenacawh a maintes fois l'occasion de détruire Jamestown mais il choisit de faire des Anglais une nouvelle nation alliée, en les vassalisant en quelque sorte. Dans l'esprit du chef amérindien, Jamestown doit intégrer le réseau de villages qu'il contrôle et le gouverneur devient nominalement un *weroance* comme les trente autres. Fin diplomate, il reçoit majestueusement une ambassade anglaise et décide d'envoyer un des siens, Namontack – échangé contre un jeune Anglais ironiquement appelé Thomas Savage –, « sur les terres du roi Jacques, pour voir lui et son pays et pour me ramener un rapport5 ». Cependant, au fur et à mesure que les Anglais deviennent plus nombreux et plus puissants et se répandent sur le territoire virginien, les conflits entre ces derniers et les Powhatans et leurs alliés deviennent inévitables, surtout à la mort de Wahunsenacawh en 1618.

La première guerre anglo-powhatan a lieu de 1609 à 1614 et se conclut par le mariage entre Pocahontas et John Rolfe, le colon connu pour avoir introduit avec succès en Virginie une variété de tabac. Cette union initie une période d'amitié et d'entraide appelée « paix de Pocahontas ». Le deuxième conflit anglo-powhatan, le plus bref mais le plus dévastateur pour les Anglais, survient pendant l'année 1622. Sous la conduite d'Opechancanough, un Paspahegh qui succède à Wahunsenacawh et se montre moins diplomate que son prédécesseur, Jamestown est presque intégralement détruite et la présence anglaise repoussée vers la côte. Ce conflit, connu dans l'historiographie euro-américaine sous le nom de « massacre de 1622 », est une guerre surprise, du moins pour les Anglais. Plus de 300 colons périssent, soit un quart de la population blanche de la colonie. Celle-ci est sauvée *in extremis* grâce à l'intervention d'Amérindiens convertis. Le troisième conflit se déroule de 1644 à 1646 et conduit à la capture et à l'exécution d'Opechancanough ainsi qu'à la quasi-destruction des villages powhatans.

Le capitaine John Smith : le rebelle qui sauve la colonie

Durant tout le XVIIe siècle, la Virginie est la plus peuplée des colonies anglaises continentales mais les débuts sont chaotiques. Les deux premières années sont même terribles, notamment l'hiver 1609, passé à la postérité sous le nom de *starving time*, littéralement « le temps de la faim ». L'expression *starving time*, systématiquement associée à l'histoire de la Virginie, évoque une période de famine. Or, il y a largement assez de gibier et de poissons pour nourrir la petite colonie. Plus que la faim, les maladies, notamment la dysenterie et le paludisme, et la consommation d'une eau putride déciment les premiers habitants. Le site de Jamestown répond à des impératifs

stratégiques face à la menace espagnole, mais il est insalubre. Ce n'est pas sans raison que les autochtones l'ont délaissé depuis des siècles. De plus, l'inexpérience de colons incapables de profiter des ressources de l'environnement pour survivre les rend excessivement dépendants des autochtones et de la métropole. Enfin, l'imprévoyance des leaders et les luttes intestines entre des gentilshommes espérant richesse et pouvoir minent la vie politique de la colonie.

Dès l'automne 1607, près de la moitié des colons sont morts. Pas assez de terres ont été défrichées ni de récoltes semées et la vaine recherche de mines a gaspillé des énergies précieuses. La colonie est provisoirement sauvée par l'intervention providentielle de Wahunsenacawh qui donne aux Anglais accès à ses propres réserves de vivres. Le chef amérindien aurait pu facilement profiter de cette détresse pour détruire Jamestown, et peut-être a-t-il été tenté de le faire. Il choisit cependant d'aider les Anglais afin de s'en faire des alliés. Dans ce climat de tension et d'incertitude, le gouverneur Wingfield fait exécuter pour mutinerie un membre du conseil qui s'est opposé à lui. En ce même automne, le capitaine John Smith intervient.

Le capitaine John Smith est véritablement un personnage hors norme dont le destin a marqué les premières années de l'histoire de la Virginie et dont la vie aventureuse mérite d'être racontée6. Smith est un militaire de carrière qui a servi aux Provinces-Unies et en Écosse et a combattu contre les Turcs auprès du prince transylvanien Sigismond Ier Báthory. Lors d'un siège il est tiré au sort pour combattre des champions turcs dans des tournois. Vainqueur à trois reprises, il récupère les têtes de ses adversaires et présente ses trophées au commandant des forces transylvaniennes, ce qui lui vaut des armoiries (sur lesquelles figurent trois têtes de Turcs !) et une pension annuelle de la part du prince Báthory. Lorsque les troupes du prince font route vers le sud, ils tombent sur une armée tatare, alliée aux Ottomans, et Smith, gravement blessé lors de la bataille, est fait prisonnier.

Acheté comme esclave par un Turc qui souhaite l'offrir à sa maîtresse – un Anglais étant sans aucun doute un cadeau exotique dans ces contrées orientales –, Smith rejoint Istanbul à pied, enchaîné avec ses compagnons d'infortune. D'après son autobiographie, il plaît à sa maîtresse avec qui il converse en italien. Mais, raconte-t-il, craignant que sa mère ne le vende, celle-ci l'envoie chez son frère sur les rives de la mer Noire jusqu'à ce que, une fois majeure, elle puisse elle-même décider de son sort. Sitôt arrivé, Smith est immédiatement soumis à un traitement plus rude. Mis à nu, on lui rase le crâne et on lui met un collier en fer autour du cou. Il devient, selon ses propres termes, « l'esclave de tous les autres esclaves ».

Un jour, cependant, alors que son maître le bat, Smith le tue, s'habille avec ses vêtements et s'enfuit. Après maintes péripéties à travers l'Europe, Smith rejoint l'Angleterre et s'embarque pour la Virginie7. Accusé de fomenter une mutinerie, c'est dans la geôle du *Susan Constant* que celui qui sera dépeint dans l'imagerie populaire comme le sauveur de Jamestown et le prince charmant de Pocahontas arrive sur les rives de la Chesapeake.

À partir de l'automne 1607 et pendant une année, Smith prend les rênes d'une colonie assiégée par la faim et divisée par les dissensions. Quoique surestimé par les historiens du XIXe siècle, impatients de trouver un père fondateur pour la Virginie afin de contrebalancer l'influence du puritain John Winthrop, premier gouverneur du Massachusetts, nul doute que le capitaine John Smith a joué un rôle essentiel à un moment décisif dans l'histoire de Jamestown. Avec énergie, détermination, autorité, parfois même violence, il oblige tous les colons à semer du maïs pour se prémunir de la faim. Son credo, emprunté à saint Paul, est : « Celui qui ne travaille pas ne mangera pas non plus. » L'objectif est de moins dépendre des autochtones pour se ravitailler. Smith fait aussi renforcer la palissade du fort et construire des habitations. Il mène également des expéditions exploratoires le long des rivières et à l'intérieur des terres afin de cartographier la région et d'établir des contacts avec le plus grand nombre de villages amérindiens.

C'est au cours d'une des expéditions qui doit le mener à Werowocomoco, la « capitale » de la Tsenacommacah, que Smith tombe dans une embuscade et est fait prisonnier tandis qu'une partie de ses hommes sont tués. Le capitaine anglais est livré à Openchacanough qui, après l'avoir fait torturer, le remet à Wahunsenacaw. C'est à ce moment-là que Pocahontas entre dans l'histoire des États-Unis en « sauvant » Smith d'une exécution qui, aux yeux de l'Anglais, paraît programmée et inévitable. Cet épisode est passé à la postérité historique, littéraire et artistique sous le nom de *The Rescue*. En fait, Pocahontas n'a pas sauvé Smith : il s'agit d'une mise en scène que les Anglais

interprètent, par erreur, comme une exécution interrompue grâce aux suppliques et à l'interposition physique et théâtrale de la jeune princesse.

Malgré les mesures, au demeurant sages, imposées par Smith, à la fin de l'année, les colons ne sont plus que trente-cinq, sur une centaine au départ. En janvier 1608, des renforts – quelque cent vingt personnes – et des vivres arrivent de Londres puis en septembre soixante-dix autres colons, dont les deux premières femmes. Enfin, pendant l'été 1609, la Compagnie dépêche huit navires à Jamestown avec cinq cents colons à bord8. L'envoi continu de renforts constitue un geste fort qui reflète un intérêt soutenu de la part des dirigeants de la Compagnie de Virginie et une condition *sine qua non* pour le succès de la colonie. Paradoxalement, cependant, l'arrivée de tant de colons met en danger une colonie toujours trop dépendante de la métropole et des autochtones pour son approvisionnement en vivres. Sans surprise, les relations avec les Powhatans se détériorent rapidement, ces derniers acceptant toujours de leur fournir de la nourriture mais cette fois-ci contre des armes. Des raids contre des habitations isolées se font plus nombreux.

En 1608, le chef powhatan Wahunsenacawh refuse fièrement de se rendre à Jamestown pour être « couronné » par les Anglais qui souhaitent en faire un client de Jacques Ier. Il déclare alors, avec beaucoup d'à-propos, « si votre roi m'envoie des présents, je suis aussi un roi et ce sont mes terres […]. Votre père [Newport] doit venir à moi et non pas moi à lui ou dans votre fort9 ». Wahunsenacawh obtient gain de cause et une délégation anglaise, menée par Newport, se rend à Werowocomoco pour « couronner » le chef powhatan lors d'une cérémonie officielle. Malgré ce succès diplomatique et une politique de reprise en main somme toute efficace, en octobre 1609, un John Smith très contesté rentre finalement en Angleterre.

Cette même année, la Compagnie de Virginie obtient une nouvelle charte. Le territoire sous sa juridiction est étendu de plusieurs centaines de kilomètres vers le nord et le sud et jusqu'aux rives toutes théoriques de l'océan Pacifique. Le conseil nommé auprès de la Couronne est supprimé, l'autonomie de la Compagnie s'en trouvant renforcée, et les statuts de celle-ci sont révisés afin, notamment, qu'elle puisse accroître son capital. Enfin, elle obtient le pouvoir de légiférer tant que les lois votées respectent la législation anglaise. En juin 1610, lord De La Warr, le nouveau gouverneur, arrive avec la charte, de nouvelles instructions pour réorganiser la colonie et 150 colons. Il est grand temps car seules 60 personnes ont survécu au terrible hiver 1609-1610 et sont sur le point d'abandonner Jamestown. De La Warr et ses successeurs imposent un code de lois très strict. Les colons doivent assister au culte quotidiennement et tout blasphème est puni par une amende élevée. Tous doivent six heures de travail par jour à la Compagnie et cette dernière a le monopole du commerce avec les autochtones. Enfin, désertion et mutinerie relèvent de la peine capitale. De fait, de 1611 à 1618, la colonie est gouvernée par la loi martiale10.

Des terres, du tabac et une assemblée : la recette du succès virginien

Même si elle reste toujours dépendante de la métropole d'un point de vue démographique du fait d'un taux de mortalité particulièrement élevé et du déséquilibre des sexes au sein de sa population, la Virginie atteint, étape par étape, prospérité et stabilité politique. Quoique éclipsé dans l'histoire de la colonie par le capitaine John Smith, John Rolfe joue aussi un rôle décisif dans cette évolution. En 1612, il introduit en Virginie la variété antillaise du tabac, la *Nicotiana tabaccum*, plus odoriférante et, par conséquent, plus appréciée du consommateur européen que la *Nicotiana rustica*, cultivée localement par les Amérindiens. L'initiative n'a rien en soi d'original puisque le tabac est cultivé pour l'exportation aux Antilles espagnoles depuis les années 1590, mais la Virginie est vite réputée pour son tabac produit dans des proportions massives. Ceci malgré les réticences du roi Jacques Ier qui, avec plus de trois siècles d'avance, estime que fumer répand une mauvaise odeur et constitue un danger pour la santé, contrairement aux pratiques de son temps qui en font un remède contre toutes sortes de maux ! Dans les années 1620, le cours élevé du tabac sur les places européennes pousse tous les colons à vouloir en cultiver, ce qui provoque un véritable boom. Si en 1616 la Virginie n'en exporte que 2 500 livres, ce chiffre passe à 400 000 livres quinze ans plus tard. En dépit des inévitables aléas conjoncturels du marché, la culture du tabac reste, pendant tout le XVIIe siècle, l'or de la Virginie et l'eldorado de l'Angleterre. Cette situation pousse même le roi Charles Ier (1625-1649) à déclarer, au moment où l'avenir de la colonie semble compromis, que la Virginie est construite sur de la fumée.

Par ailleurs, si la légende veut que Pocahontas soit tombée amoureuse du capitaine John Smith, c'est John Rolfe qui épouse la « princesse » indienne en 1614, une fois celle-ci convertie au christianisme. Notons que Rolfe doit demander la permission de se marier avec Pocahontas au gouverneur sir Thomas Dale. Une lettre dans laquelle il explique qu'il a pris cette décision « non pas guidé (du moins autant que la faiblesse des hommes le permet) par un désir débridé pour l'affection charnelle mais pour le bien de cette colonie, pour l'honneur de notre pays, pour la gloire de notre Seigneur, pour mon propre Salut et la conversion à la véritable connaissance du Dieu et de Jésus-Christ d'un être incroyant, Pocahontas11 ».

Ce mariage diplomatique est bien plus que l'aboutissement d'une péripétie amoureuse. Il ouvre une période de paix dans les relations anglo-powhatans, jusqu'alors très tendues. Cette union entre un colon anglais et une Amérindienne est néanmoins due à des circonstances spécifiques, telles que le manque de femmes blanches dans la colonie, et n'est pas suivie par d'autres, faisant ainsi figure d'exception au regard de la colonisation anglaise en Amérique du Nord. Il ne faut cependant pas oublier – même s'ils sont rapidement anéantis – les espoirs de paix et d'harmonie durables qu'elle suscite, ce que l'ethno-historien américain Daniel Richter qualifie fort justement « de chemin tragiquement non emprunté », celui « de la coopération interculturelle12 ». Au-delà de l'imagerie populaire, Pocahontas joue un véritable rôle d'ambassadrice à Jamestown puis à Westminster où elle se rend par la suite.

Sur le plan institutionnel, la Compagnie de Virginie sollicite et obtient de la Couronne une troisième charte en 1612. Celle-ci l'autorise à organiser des loteries afin de remplir ses caisses et inclut les Bermudes (colonisées par les Anglais depuis 1609) dans le territoire sous son contrôle. En contrepartie, les dirigeants de la Compagnie sont obligés de rendre compte de leurs décisions auprès des actionnaires plus régulièrement. La nouvelle charte et surtout l'arrivée de sir Edward Sandys à la tête de la Compagnie ouvrent la porte à deux réformes dont on ne peut sous-estimer l'importance pour la Virginie et dans l'histoire des colonies anglaises du continent. La Compagnie décide tout d'abord de ne plus conserver la terre pour son usage exclusif, mais d'en octroyer aux colons. D'une part, de grandes propriétés, appelées *hundreds* comme en Angleterre, assorties de privilèges administratifs et judiciaires, sont concédées à des investisseurs afin qu'ils mettent en valeur les terrains et se chargent du recrutement et du transport de colons, une entreprise très onéreuse. Cette mesure crée aussi une nouvelle source de revenus pour la Compagnie. D'autre part, les chefs de famille qui ont émigré en Virginie après 1616 reçoivent 50 arpents de terre auxquels s'ajoutent 50 autres par dépendance (l'épouse et un ou des engagés). Ce système de concessions, appelé *headright system* – littéralement « ce qui est dû par tête » –, rend l'émigration en Virginie plus attrayante en offrant à tous les colons libres un accès à la propriété privée et accélère l'occupation et le défrichage de nouvelles terres.

La Compagnie choisit également de procéder à une réorganisation des institutions de la colonie. En premier lieu, les lois martiales sont abolies. Puis une assemblée est créée afin de donner une voix politique aux colons. Appelée Chambre des Bourgeois (*House of Burgesses*), elle est composée de deux représentants par *hundred* ou paroisse élus par tous les hommes blancs et libres. Elle doit se réunir une fois par an et détient le pouvoir de légiférer, le gouverneur et la Compagnie ayant un droit de veto. En juillet 1619, la première session, avec ses vingt-deux membres, se tient « dans le chœur de l'église [de Jamestown], le meilleur endroit qu'ils ont pu trouver13 ».

La chute de la Compagnie de Virginie

Malgré ces réformes salutaires, de 1621 à 1624, la Compagnie et la colonie traversent une période de crises qui aboutit à la dissolution de la Compagnie et à la prise de contrôle de la Virginie par la Couronne. La Compagnie lance une grande campagne de propagande pour promouvoir sa colonie et recrute nombre de colons. Entre 1618 et 1622, près de 4 000 Anglais, dont une proportion croissante de femmes, s'installent en Virginie. Cependant, un quart seulement survit à la phase d'adaptation aux conditions climatiques et épidémiologiques, appelée *seasoning*, et en 1622 la population de la colonie n'est toujours que de 1500 habitants. De plus, l'octroi généreux de concessions a l'effet d'étirer l'occupation du sol sur une fine bande de 150 kilomètres le long de la rivière James.

Les colons, impatients d'avoir des terres avec un accès fluvial, se répandent le long des rivières et

les planteurs prennent l'habitude d'expédier directement leur récolte de tabac depuis des pontons privés. Cet infatigable individualisme empêche l'émergence de villes ports, telles Charleston en Caroline du Sud ou Philadelphie en Pennsylvanie, et fait de la Virginie la colonie la moins urbanisée au XVIIIe siècle loin derrière celles de Nouvelle-Angleterre. En 1687, quatre-vingts ans après que les premiers Anglais ont posé le pied sur le sol de la Virginie, le huguenot Durand du Dauphiné, surpris par cet habitat dispersé, constate qu'« il n'y a [toujours en Virginie] ni ville ni village qu'un seul nommé Jemston [Jamestown]14 ».

Cet habitat étiré rend la colonie vulnérable aux assauts amérindiens, d'autant plus que le défrichage de nouvelles terres réduit inexorablement les territoires de chasse des autochtones et que la nouvelle primauté de la culture du tabac sur le commerce de pelleteries ne fait plus de l'entretien de bonnes relations avec les Powhatans une priorité pour les Anglais. De surcroît, en 1621, en réaction à des manipulations peu scrupuleuses dans la vente de billets, la Couronne annule le droit de la Compagnie à organiser des loteries. La conséquence est que le commerce du tabac devient désormais la principale source de revenus de la Compagnie. La Virginie en exporte 50 000 livres en 1618 et 500 000 en 1627. La monoculture du tabac s'avère rapidement centrale non seulement pour le développement économique de la colonie et son intégration dans l'économie atlantique, mais également dans la vie de tous les jours. « Le tabac, c'est notre viande, notre boisson, nos vêtements, notre argent », écrit, par exemple, un colon15. Tout le monde veut cultiver du tabac et c'est le tabac qui draine le flot de colons, libres ou engagés, vers la Virginie et qui fera de cette colonie une société esclavagiste à la fin du XVIIe siècle.

Dès 1619, la Compagnie a obtenu que la monarchie interdise la production de tabac en métropole mais cette dernière exige en retour de prélever un shilling par livre importée16. De peur que ce tarif douanier ne grève trop les ressources de la Compagnie, son directeur, sir Edward Sandys, propose qu'un tiers de la récolte annuelle de tabac revienne à la Couronne. Or, cette suggestion, qui satisfait Westminster, suscite une réaction hostile des investisseurs contre Sandys et une guerre de pamphlets s'ensuit entre les partisans et les adversaires de ce dernier. Au même moment, les relations avec les autochtones atteignent un point de non-retour. Au début de l'année 1622, un chef de village powhatan est tué par des colons. Opechancanough, qui a pris la succession de Wahunsecanaw en 1618, décide de mener une série d'assauts pour détruire les établissements anglais. On l'a vu, la colonie n'évite l'anéantissement que grâce à l'intervention d'un Amérindien converti qui prévient les Anglais de l'imminence de l'attaque.

Devant les plaintes de colons qui estiment la Compagnie incapable de les protéger et le désordre interne suscité par la campagne contre Sandys, la Couronne nomme en 1623 une commission chargée d'enquêter sur les dysfonctionnements de cette dernière. Un an plus tard, la charte est annulée. La Compagnie, qui n'a jamais réussi à faire de bénéfices, est dissoute. La Couronne prend le contrôle de la Virginie qui devient une colonie royale. Ne voyons aucunement dans cette initiative l'aboutissement d'une quelconque politique impériale mais plutôt le résultat inattendu d'hésitations et de revirements. Avec cette reprise en main, la Couronne peut désormais contrôler le fructueux commerce du tabac et mettre fin à un désordre jugé inopportun à la fois au sein de la colonie et de la Compagnie.

8

Pèlerins et puritains en Nouvelle-Angleterre

1607-1644

« L'histoire de notre pays n'a pas commencé au cap Cod en 1620. »

Dick Cheney (2007)

Un navire, le *Mayflower* ; une date, 1620 ; une fête, *Thanksgiving* ; un texte, le *Mayflower Compact* ; un lieu, le cap Cod ; une utopie, « la ville sur la colline » ; des héros, les *Pilgrim Fathers*. Voici les ingrédients de la naissance mythique des États-Unis. Au-delà des faits, il faut voir, dans l'érection

de l'épopée transatlantique des Pères pèlerins comme *le* récit fondateur de la nation américaine, le résultat de la victoire du Nord « progressiste » sur le Sud « esclavagiste » au lendemain de la guerre de Sécession en 1865. Les Pères pèlerins, soit par analogie la Nouvelle-Angleterre et les puritains, sont ainsi devenus les hérauts des valeurs, notamment protestantes, dont se réclament le Nord, puis par extension les États-Unis. Si la Nouvelle-Angleterre, en fait principalement le Massachusetts, est sans aucun doute une région clé dans le développement culturel de l'Amérique anglaise continentale, lorsqu'on évalue son impact, il faut toujours prendre garde de se défaire d'une historiographie – longtemps dominante – qui en a fait l'unique origine du credo américain. Le *Mayflower* et les Pères pèlerins ont bien existé, mais la place qu'ils occupent dans l'histoire des États-Unis est une création du XIXe siècle.

Les premières expéditions anglaises en Norumbègue

L'impression que les Pères pèlerins du *Mayflower* sont les premiers à s'installer sur les rives de Nouvelle-Angleterre est une autre idée fausse dont il faut se défaire. Depuis les premières années du XVIIe siècle, soit vingt ans avant leur arrivée, marchands anglais et français pratiquent ponctuellement le troc avec les Amérindiens de la région. Le littoral de la Nouvelle-Angleterre, entre Terre-Neuve et le fleuve Hudson, est alors connu sous le nom de Norumbègue. Les autochtones de la côte non seulement sont habitués mais recherchent même ces visites pour le commerce. Dès 1580, sir Humphrey Gilbert accoste à Narragansett Bay, dans l'actuel Rhode Island. Vingt ans plus tard, entre 1602 et 1611, une série de projets de colonisation relance l'intérêt en Angleterre pour cette région. Et ceci d'autant plus que l'intérêt renouvelé de la France au même moment pour l'Acadie et, surtout, pour la vallée du Saint-Laurent, illustré notamment par les expéditions de Samuel Champlain qui y pose les jalons d'une occupation durable en 1608, convainc les Anglais de la nécessité de s'établir rapidement en Nouvelle-Angleterre.

En 1602, Bartholomew Gosnold longe la côte du Maine à bord du *Concord*, croise au large du cap Cod – le baptise pour la postérité – et passe cinq semaines aux alentours de Martha's Vineyard et de Buzzards Bay. Les Anglais souhaitent explorer la région, établir un contact avec les autochtones et surtout récolter de l'écorce et des racines de sassafras qui sont utilisées comme remède contre la syphilis. Cependant, les relations avec les Amérindiens se détériorent assez vite, au point que deux Anglais sont blessés par flèche alors qu'ils parcourent les bois à la recherche de nourriture. Cet épilogue violent pousse Gosnold à regagner l'Angleterre sans pour autant perdre son enthousiasme pour la région.

L'année suivante, en 1603, un groupe de marchands de Bristol finance une expédition de deux navires sous la conduite de Martin Pring. Ce dernier revient sur les lieux explorés par Gosnold et fait construire un fortin. Les Anglais commercent avec les autochtones de la nation Nauset, et récoltent du sassafras. Alors que les Amérindiens deviennent peut-être aux yeux des Anglais trop entreprenants, ceux-ci lâchent leurs mastiffs contre eux. Une escarmouche s'ensuit puis les Amérindiens mettent le feu à la forêt tout autour du fort pour effrayer et déloger les Anglais. Le jour suivant, ces derniers quittent les lieux.

Ces escarmouches et ces échecs ne sont cependant pas suffisants pour décourager les Anglais. En 1605, George Waymouth, dont l'expédition est financée par des catholiques et par des armateurs de Plymouth, pénètre dans l'embouchure du fleuve Kennebec, dans le Maine. Les contacts avec les Abénaquis, habitués à ces visites, notamment celles des Français, très actifs dans cette zone, sont prometteurs. Mais au-delà du commerce, la priorité des Anglais est de capturer des autochtones pour servir de guides et d'interprètes lors d'un prochain voyage. Au lieu d'accepter une invitation à se rendre dans le village principal établi sur les rives de la rivière Penobscot pour rencontrer le chef (*sagamo*) Bashaba, qui a reçu Champlain l'année précédente, Waymouth kidnappe cinq Abénaquis. Non seulement perd-il ainsi l'occasion de contrecarrer l'influence des Français, mais il prend le risque d'entretenir une mauvaise image des Anglais auprès des autochtones. Une fois de retour en Angleterre cette même année, Waymouth publie un rapport des plus optimistes qu'il rédige à la suite de son voyage le long du littoral du Maine. Ce récit nourrit les plus grandes espérances sur le potentiel de la région.

La création de deux compagnies de Virginie rivales au printemps 1606 provoque un électrochoc.

Une course s'engage désormais entre le West Country et Londres pour les richesses de l'Amérique. Des deux, la Compagnie de Plymouth est la plus prompte à affréter un navire pour reconnaître les côtes du territoire qui lui a été octroyé. Les actionnaires et administrateurs de la Compagnie de Plymouth s'intéressent au nord-est du continent nord-américain. Cette orientation s'explique par l'héritage des expéditions de John Cabot, les liens qu'entretiennent les ports du West Country et cette partie du continent nord-américain, notamment Terre-Neuve, et l'implication de cette région d'Angleterre dans la pêche morutière. Un premier vaisseau quitte l'Angleterre en août 1606, mais il se perd et est capturé par les Espagnols. Un second est envoyé en Nouvelle-Angleterre, mais lorsque celui-ci revient en métropole, la Compagnie de Londres a rattrapé son retard sur sa rivale en armant trois navires pour la baie de Chesapeake. Au printemps 1607, chaque compagnie fonde son premier établissement : Jamestown, en Virginie, pour les Londoniens et Sagadahoc, dans le Maine, pour celle de Plymouth.

Sagadahoc, une colonie oubliée

En juin 1607, deux navires, le *Gift of God* et le *Mary and John*, quittent l'ouest de l'Angleterre avec à leur bord respectivement Raleigh Gilbert, l'un des fils de sir Humphrey Gilbert, et George Popham, neveu de sir John Popham, membre influent de la Compagnie de Plymouth1. Après une escale aux Açores, les capitaines mettent cap ouest-nord-ouest et atteignent Terre-Neuve fin juillet. Les premiers jours d'août, ils descendent la côte de la Nouvelle-Écosse et s'arrêtent pour faire du troc avec des Amérindiens qui leur parlent en français… Continuant leur route vers le sud, ils voguent au large des rivières Penobscot et Kennebec, dans le Maine, pour jeter l'ancre près d'une île – probablement Allen's Island – où ils trouvent la croix érigée par George Waymouth lors de son passage l'année précédente. Raleigh Gilbert décide d'explorer la côte en chaloupe avec quatorze marins et Skidwarres, un des cinq Abénaquis capturés par Waymouth en 1605.

Skidwarres, « contre sa volonté », mène les Anglais à son village où ils retrouvent Tahanedo, l'un de ses compagnons d'infortune, également kidnappé par Waymouth en 1605 et ramené en Nouvelle-Angleterre lors d'un voyage d'exploration commandité par la Compagnie de Plymouth en août 1606. Depuis son retour, il est devenu chef du village. Deux jours plus tard, les Anglais reviennent en chaloupe pour reconnaître les lieux, mais Tahanedo les attend avec ses hommes armés d'arcs et de flèches pour s'opposer à leur débarquement. Skidwarres les convainc toutefois de laisser les Anglais descendre de leur embarcation. Au bout d'une heure, les Amérindiens quittent les lieux et Skidwarres refuse de remonter dans la chaloupe, promettant de revenir le lendemain. Sans surprise, comme le note le pilote James Davies dans son récit de l'expédition, ce fut une « promesse qu'il ne tint pas ».

Les Anglais décident de repartir vers le nord. Le 16 août, ils pénètrent dans la rivière Sagadahoc, au sud du fleuve Kennebec, qu'ils trouvent « large, avec des îles au milieu, profonde et avec beaucoup d'affluents ». Le lendemain, ils choisissent un site sur la rive occidentale au niveau de son embouchure. Un sermon est prononcé ; on donne la lecture de la charte ; et sir George Popham est élu « président » (gouverneur). Le 24 du mois, tous s'attellent à la construction d'un fort, le St. George. Les semaines suivantes sont également occupées à établir des relations commerciales avec les autochtones, dont certains, habitués aux visites régulières de pêcheurs et de navigateurs, connaissent des mots d'anglais. Les colons explorent le fleuve et construisent une pinasse qu'ils baptisent *Virginia*, le vocable Virginie désignant alors pour les Anglais tout le littoral entre la Floride espagnole et le Canada français. L'optimisme est de mise. Dans une lettre adressée à la Couronne, sir George Popham déclare que « les Indiens lui ont assuré qu'il existait une mer à l'ouest à guère plus de sept jours du fort St. George de Sagadahoc […] qui ne peut être que la mer du sud qui mène à la Chine2 ». En octobre, le *Mary and John* repart pour l'Angleterre annoncer la nouvelle de la fondation de la colonie et ramener des renforts et des vivres.

L'hiver, cependant, est exceptionnellement froid et les eaux du fleuve glacées empêchent toute navigation. Popham, ainsi qu'une partie des colons, périssent de froid et de faim. Le navire dépêché en métropole revient bien au printemps, mais le moral n'y est plus. Certes, le fleuve et la côte regorgent de poissons et de homards, « les plus gros qu'ils n'ont jamais vus », et les Anglais, cahin-caha, ont réussi à établir des relations commerciales avec les autochtones, amassant « beaucoup de sortes de fourrures ». Mais « aucune mine n'a été localisée », l'extraction de métaux précieux étant

le principal objectif des investisseurs qui espèrent ainsi financer la colonie, et « l'espoir d'en trouver est perdu ». À cette désillusion et aux inévitables dissensions entre diverses factions, s'ajoute « la peur que tous les hivers seraient comme le premier ». Pour finir, Raleigh Gilbert, qui apprend le décès de son frère, décide en juillet 1608 de rentrer pour récupérer son héritage. Sans or ni chef, les colons abandonnent Sagadahoc et sont tous de retour en Angleterre l'année suivante, laissant cette petite colonie dans l'oubli.

Les projets du capitaine Smith en Nouvelle-Angleterre

L'échec de Sagadahoc ne décourage pas la Compagnie de Plymouth. En 1614, elle dépêche le capitaine John Smith, de retour de Jamestown, explorer le littoral des actuels États du Maine et du Massachusetts afin d'en mesurer le potentiel pour les pêcheries ; chasser la baleine ; et trouver des mines d'or et de cuivre. Alors que la figure du capitaine Smith est inévitablement associée à la Virginie, c'est en fait lui qui, au cours de ce voyage de trois mois, baptise la région *New England* (Nouvelle-Angleterre). Son rapport, dans lequel il recommande la fondation d'un établissement pour la pêche à la morue, est encourageant mais avant de lancer une nouvelle initiative, sir Ferdinando Gorges décide de restructurer la Compagnie de Plymouth. S'inspirant de la politique de sa jumelle, la Compagnie de Londres, il adopte le système d'octroi de grandes concessions à des investisseurs chargés du recrutement de colons et de la mise en valeur du territoire et, pour ce faire, crée le Conseil de Nouvelle-Angleterre.

En 1615, Gorges et Smith projettent une seconde expédition. L'idée de Smith, qui reçoit à vie le titre d'« amiral de Nouvelle-Angleterre », est de s'établir près du village de Tahanedo, même si ce dernier ne s'est pas montré un appui sûr lors de l'épisode de Sagadahoc, et de s'en faire un allié, notamment contre les Français et les Micmacs. Conscient des relations inamicales jusque-là entretenues avec les Amérindiens, Smith, en digne émule du conquérant du Mexique Hernán Cortez, compte, comme ce dernier, profiter des rivalités entre nations autochtones pour s'imposer dans la région.

Deux ans après le voyage de Smith, le capitaine Samuel Argall – celui-là même qui a capturé Pocahontas – est dépêché par les autorités de Jamestown pour détruire les établissements français de la région. Lui et ses hommes mettent à sac la mission jésuite de Saint-Sauveur, dans le Maine, et Port-Royal en Acadie. Argall ramène même des prisonniers, dont deux jésuites, à Jamestown, où le gouverneur, Thomas Dale, aurait voulu les pendre ! Les Anglais revendiquent tout le littoral du continent jusqu'au 45e degré de latitude nord. Par conséquent, à leurs yeux, les Français s'étaient établis sur leur territoire. Le raid du capitaine Argall libère la voie pour d'éventuelles tentatives d'implantation anglaises en Nouvelle-Angleterre et même au-delà.

Le *Mayflower* et les Pères pèlerins

En 1620, un groupe de puritains séparatistes, financés par des marchands londoniens, acquiert un territoire à la Compagnie de Plymouth. Le puritanisme, mot galvaudé à l'excès de nos jours, correspond historiquement à un courant qui apparaît au sein de l'Église d'Angleterre au XVIe siècle. Les puritains souhaitent purifier l'Église anglicane d'une partie de ses rites et de son cérémonial, dénoncé comme « catholique », et pousser plus avant la Réforme pour aboutir à une ecclésiologie la plus dépouillée possible. Leur insistance en faveur d'une autonomie presque totale des églises fait qu'ils sont aussi connus sous le nom d'« indépendants » en Angleterre et de « congrégationalistes » en Amérique. Au sein du mouvement puritain, une infime minorité a cependant renoncé à exercer toute influence au sein de l'Église d'Angleterre et s'en est séparée, d'où le nom de séparatistes.

Harcelés par les autorités, les séparatistes qui frappent à la porte de la Compagnie de Plymouth, tous originaires de la petite ville de Scrooby dans le Nottinghamshire, fuient d'abord à Leyde, aux Provinces-Unies, qui sert alors d'asile à de nombreuses minorités religieuses. Insatisfaits de leur sort et redoutant l'assimilation de leurs enfants dans la culture hollandaise, une poignée d'entre eux décident de tenter l'aventure américaine. L'accord passé entre les séparatistes et la Compagnie de Plymouth prévoit l'envoi de deux navires, le *Mayflower* et le *Speedwell*, mais ce dernier, acheté aux Provinces-Unies, doit être abandonné pour cause d'avaries. En septembre 1620, sous la conduite de William Bradford, 102 passagers, dont 35 sont des séparatistes, voguent vers la Nouvelle-Angleterre à bord du *Mayflower*.

Une fois en vue des côtes nord-américaines, à quelques encablures du cap Cod, 41 hommes rédigent et signent un document par lequel ils s'engagent à former un gouvernement et à voter des lois pour le bien de la colonie. Ce texte, assorti d'un serment et connu sous le nom de *Mayflower Compact*, a longtemps été décrit comme la source originelle de la démocratie états-unienne. En fait, il n'en est rien. D'un point de vue très pratique, les leaders puritains à bord du *Mayflower* veulent concentrer le pouvoir politique entre leurs mains et, possédant un sens prononcé de la communauté et de l'ordre, ils ne souhaitent pas débarquer sur ces terres inconnues, peut-être inhospitalières, sans s'être au préalable organisés. Les racines de la démocratie parlementaire états-unienne sont à trouver à Jamestown et dans la Chambre des Bourgeois de Virginie davantage qu'à bord du *Mayflower*.

Sous la conduite de leaders énergiques et déterminés, les colons, dont la plupart ont émigré en famille, s'établissent au nord du cap Cod où ils fondent une nouvelle Plymouth. Ils se mettent sans tarder au travail, érigeant une palissade et construisant un entrepôt et des habitations. Un hiver rigoureux décime la moitié des colons, mais au printemps vient le temps des premières récoltes.

La colonie de Plymouth

Lorsque les passagers du *Mayflower* débarquent, ils trouvent une terre désolée à la suite d'une série d'épidémies, probablement d'hépatite A, qui a éradiqué plus des trois quarts de la population amérindienne le long de la côte du Massachusetts entre 1617 et 1620. Dans son *Histoire de la colonie de Plymouth*, le gouverneur William Bradford note à propos des Patuxets et des Massachusetts qu'ils sont « peu nombreux, car beaucoup ont succombé à la grande épidémie qui s'est abattue trois ans avant l'arrivée des Anglais et qui y a fait des milliers de victimes ». Il ajoute : « C'est un bien triste spectacle que de voir les crânes et les ossements abandonnés, à l'endroit même où se trouvaient auparavant leurs habitations3. » Deux ans plus tard, un autre chroniqueur anglais, Thomas Morton, note que « les ossements et les crânes [sur le sol] créent un spectacle qui lui paraît un nouveau Golgotha4 ».

Le petit village de Plymouth est ainsi construit au milieu d'une zone récemment dévastée. La tribu Patuxet décimée, les colons profitent des clairières abandonnées pour planter du maïs. Peu après leur arrivée, ils reçoivent la visite de deux survivants, Samoset et Tisquantum5, qui ont été adoptés par une nation voisine, les Wampanoags. Tisquantum, capturé et ramené en Espagne où son ravisseur, le capitaine Thomas Hunt, comptait le vendre comme esclave, a fui en Angleterre. En 1619, il revient en Nouvelle-Angleterre avec un capitaine anglais. Il parle anglais et s'avère d'une aide précieuse aux colons de Plymouth. Comme l'écrit Bradford, il « demeura parmi les Anglais pour leur servir d'interprète et, tel un présent du Seigneur, leur fut plus utile qu'ils auraient jamais pu l'imaginer ». Ainsi leur a-t-il été « d'un grand secours en leur expliquant comment planter [le blé] et l'entretenir. Il les avertit également qu'il leur fallait absolument du poisson pour servir d'engrais, sans quoi ils ne récolteraient rien sur ces terres6 ».

Au-delà de la langue et des conseils en matière d'agriculture, Tisquantum sert également d'intermédiaire culturel entre les Anglais et Massasoit, chef des Wampanoags. Ce dernier, qui gouverne une confédération de plus de 20 000 individus avant l'épidémie de 1617, n'est plus qu'à la tête d'une nation réduite à tout juste une cinquantaine de personnes. Chaque partie, pour différentes raisons, souhaite donc établir de bonnes relations dès le premier contact. À l'évidence, la colonie de Plymouth, fragile avancée anglaise en territoire amérindien, doit vivre en paix avec ses voisins. De son côté, Massasoit perçoit l'avantage d'un commerce avec ces nouveaux venus, car il a besoin de leur appui dans sa lutte contre des groupes plus nombreux et plus puissants comme les Narragansetts et les Massachusetts. Massasoit pense intégrer les Anglais de Plymouth dans sa confédération en les vassalisant en quelque sorte, comme Wahunsenacawh en Virginie avec Jamestown à la même période. En mars 1621, un traité est signé pour entériner cette entraide.

Peuplée majoritairement de séparatistes, Plymouth est condamnée à rester modeste et marginale. Sa population augmente néanmoins régulièrement : 124 habitants en 1624 ; 300 en 1630 ; et 550 en 1637. Plymouth essaime même avec la création de plusieurs villages tels Duxbury, Yarmouth, Taunton et Sandwich. Finalement, en 1636, la colonie reçoit la confirmation de sa charte et se dote d'un conseil de 7 membres élus, avec un pouvoir législatif, pour assister le gouverneur. Deux ans plus tard, il est décidé que chaque village peut élire deux membres du Conseil. Plymouth est

une petite communauté stable, prospère et très homogène d'un point de vue social et religieux, qui se développe à son rythme. Cependant, c'est la fondation du Massachusetts – qui absorbe Plymouth lors d'une restructuration impériale en 1691 – et de Boston ainsi que l'arrivée de milliers de puritains qui vont faire de la Nouvelle-Angleterre une région phare de l'Amérique continentale anglaise.

La Grande Migration et la fondation du Massachusetts

Au début des années 1620, un groupe de marchands de Dorchester, une ville du Dorset dans le West Country, crée la Dorchester Company et obtient une charte auprès du Conseil de Nouvelle-Angleterre pour fonder une communauté au cap Ann, sur l'actuel site de Gloucester, dans le Massachusetts. Même si l'élément puritain est présent, il s'agit essentiellement d'une entreprise commerciale, l'objectif étant d'exploiter les ressources morutières du littoral. Le projet échoue mais une trentaine de colons, menés par un pasteur, fondent la ville de Salem à une cinquantaine de kilomètres au sud du cap Ann.

Après cet échec, une nouvelle compagnie, la Compagnie de Nouvelle-Angleterre, prend le pas sur celle de Dorchester. En 1629, alors que le Conseil de Nouvelle-Angleterre, très affaibli par l'absence de sir Ferdinando Gorges parti guerroyer sur le continent, vit ses dernières heures, les membres de la Compagnie de Nouvelle-Angleterre choisissent de solliciter une nouvelle charte de colonisation mais cette fois-ci directement à la Couronne. Cette démarche donne naissance à la Compagnie de la baie de Massachusetts, une société par actions, à laquelle est octroyée toute la zone s'étendant du fleuve Merrimack, limite actuelle entre le Massachusetts et le New Hampshire, et la rivière Charles (actuel site de Boston). La charte stipule que la colonie doit être administrée par un gouverneur, assisté d'un conseil de six notables et d'une assemblée législative, appelée la *General Court* et constituée de dix-huit membres élus annuellement.

Un groupe d'investisseurs puritains, mené par John Winthrop, un membre appauvri de la gentry du comté de Suffolk, décide de s'emparer du contrôle de la Compagnie en rachetant les parts détenues par des non-puritains et d'emporter la charte avec eux en Nouvelle-Angleterre afin de s'éloigner d'une monarchie alors de moins en moins tolérante vis-à-vis du puritanisme, et d'accroître l'autonomie politique et institutionnelle de la colonie. Ce coup, à la fois religieux et financier, réussit. Les alliés de Winthrop profitent du manque de vigilance, voire de l'indifférence des autres investisseurs, et de l'absence de clause dans la charte précisant que la compagnie devait être gérée en métropole. Cette démarche, dont les effets ne peuvent être sous-estimés, est à l'origine de l'étonnante autonomie dont jouira le Massachusetts pendant tout le XVIIe siècle. Les puritains ont le contrôle sur leurs institutions et leur gouvernance.

Alors qu'un premier navire a été dépêché à Salem en 1628, puis cinq autres en 1629, Winthrop, avec la charte, quitte l'Angleterre l'année suivante à la tête d'une véritable flotte de onze navires, à bord desquels se trouvent 1 000 colons. Winthrop décide de s'installer sur une péninsule à l'embouchure de la Charles River, où il fonde Boston. En une décennie, près de 13 000 puritains migrent au Massachusetts. Ce chiffre étonnant vaut à ce mouvement migratoire le nom de *Great Migration*7.

La Nouvelle-Angleterre n'est qu'une destination parmi d'autres de l'exode puritain. Beaucoup partent pour les Pays-Bas, la Virginie et surtout les Antilles, où ils fondent une colonie éphémère sur une île située au large des côtes mexicaines qu'ils baptisent Providence Island. Mais c'est en Nouvelle-Angleterre qu'ils créent une société homogène, du moins jusqu'au début du XVIIIe siècle, et qu'ils peuvent mettre en pratique leur projet religieux et politique malgré d'inévitables contestations et dissensions.

À l'inverse de la Virginie, le Massachusetts se développe rapidement. À la fin des années 1630, onze villages ont été fondés, dont Watertown, Dorchester et Roxbury. Ce chiffre triple dans la décennie suivante. De plus, en 1652, profitant de l'instabilité politique résultant de la guerre civile en Angleterre et de la mort de sir Ferdinando Gorges, qui avait reçu une charte pour la colonisation de ce territoire, le Massachusetts, prétextant que ce dernier a toujours été sous sa juridiction, absorbe les deux villages de Kittery et York fondés dans le Maine. Du fait de ce coup, le Maine restera une partie du Massachusetts jusqu'en 1820, année où il en sera détaché pour former un État.

Le village : le modèle sociétal de Nouvelle-Angleterre

Ce maillage serré de villages et de bourgs (en anglais *towns*), un par église, a de tout temps été la spécificité de la Nouvelle-Angleterre et des régions sous son influence telle Long Island, située au large de la baie de New York et au sud du Connecticut. Depuis une loi votée par l'assemblée du Massachusetts en 1636, ces bourgs disposent d'une grande autonomie territoriale et administrative. À l'inverse du système introduit en Virginie, la terre est concédée non à une famille mais à une communauté qui ensuite en garde une partie pour l'usage collectif et redistribue le reste aux habitants. Les concessions sont divisées entre un terrain, en général un arpent par famille, pour construire une maison dans le village, et des terres agricoles situées en dehors de celui-ci. Ce type d'occupation du sol, appelé *open field*, est alors menacé en Angleterre par le développement d'une agriculture commerciale et par la mise en clôture (*enclosure*) des terres. Avec ce peuplement par villages, les concessions restent modestes, ce qui n'empêche pas des membres influents de la colonie de recevoir de vastes terrains. Les bourgs de Nouvelle-Angleterre sont administrés par un groupe de colons élus annuellement et appelés *selectmen*. Cette structure trouve son origine dans les assemblées de villages des régions d'Angleterre où il n'y a ni noblesse ni manoirs. Les puritains, avec leurs terres communales et ces villes modestes et paisibles, parviennent à recréer une Angleterre qui tend à disparaître et dont ils sont nostalgiques.

Par-delà ce retour illusoire à un passé idéalisé par la peur du changement, ce type d'habitat se justifie par des raisons pratiques. Les leaders puritains, politiques et religieux, souhaitaient profiter de la Nouvelle-Angleterre, qu'ils considèrent comme un espace « vide » propre à bâtir une utopie, pour fonder une société homogène, pieuse, stable et ordonnée sur laquelle ils pourront facilement exercer un contrôle strict. Un peuplement concentré en village est ainsi plus propice à ce type de projet qu'un habitat de fermes dispersées comme en Virginie. Les puritains ont également un grand sens de la communauté, cimenté par leur ferveur religieuse. Ils souhaitent vivre entre eux selon leurs idéaux spirituels et sociaux.

Cet habitat regroupé se justifie également par la géographie. De nouveau à l'inverse de la Virginie, le climat et le sol de Nouvelle-Angleterre ne sont pas propres au développement d'une agriculture intensive orientée vers l'exportation. De ce fait, tout au long du XVIIe siècle, cette région de l'Amérique anglaise est devenue prospère par le biais des pêcheries, des constructions navales et d'un commerce soutenu avec les Antilles mais ne sera jamais perçue comme un eldorado, le pays de l'argent facile, et n'attirera pas les foules hormis puritaines. D'une manière ironique, alors que l'autonomie politique et religieuse des colonies puritaines va hanter une monarchie qui essaiera à plusieurs reprises de restreindre celle-ci, en tentant même d'annuler les chartes fondatrices, le modèle « géo-social » de Nouvelle-Angleterre, au XVIIe siècle, est à Londres érigé en exemple face à une Virginie, pourtant colonie royale et anglicane, décrite comme chaotique et incontrôlable. Dans un rapport qu'il rédige pour le Bureau du commerce et des colonies (le *Board of Trade and Plantations*) en 1697, John Locke déplore au sujet de la Virginie que « ce pays [est] mal peuplé » et qu'« aucun soin n'a été pris au commencement pour fonder des villes comme en Nouvelle-Angleterre8 ».

En marge du Massachusetts : le Rhode Island, le Connecticut et le New Hampshire

Pendant toute la période coloniale, le Massachusetts est la colonie phare de Nouvelle-Angleterre. D'autres cependant sont rapidement fondées dans la région suite à des dissensions de nature politique et religieuse ou en réponse à l'attrait de nouvelles terres. Nul ne doit être surpris que cette microsociété, contrôlée de près par l'*establishment* bostonien et animée par un climat d'intense religiosité, ait été secouée par de graves crises que seule la détermination d'un pouvoir politico-religieux fort et l'immensité de l'espace ont permis de résorber. Si, somme toute, tout au long du XVIIe siècle, l'élite pastorale parvient à imposer ses choix à l'ensemble de la communauté puritaine, c'est en grande partie parce que l'espace offre l'opportunité aux dissidents et autres contestataires de s'établir hors du Massachusetts.

Arrivé dans la colonie en 1631, Roger Williams, qui a suivi des études de théologie au Pembroke College de l'université de Cambridge, commence à prêcher une séparation complète de l'Église et de l'État en préconisant l'absence de liens entre le politique et le religieux. Par conséquent,

à ses yeux, l'assemblée du Massachusetts ne doit exercer aucune autorité spirituelle. On peut imaginer la réception que les pasteurs et les membres de ladite assemblée ont réservée à une telle proposition. Williams, qui conteste également à celle-ci le droit de se saisir de terres appartenant aux autochtones et qui déchire publiquement un drapeau anglais du fait que sur celui-ci figure la croix de saint Georges, à ses yeux un symbole catholique, est banni du Massachusetts en 16359.

Alors que Roger Williams est chassé du Massachusetts avec l'image d'un trublion, l'élite pastorale de la colonie est la cible d'une attaque plus insidieuse de la part d'une paroissienne de Boston nommée Ann Hutchinson. Celle-ci, qui bénéficie de l'appui de membres influents de la communauté, tels John Cotton et, surtout, sir Henry Vane, alors gouverneur, professe une variante orthodoxe de la prédestination calviniste en soulignant que cette dernière est révélée directement à l'individu. Non seulement cette croyance affaiblit grandement l'influence du corps pastoral sur le troupeau mais, plus fondamentalement, elle se heurte aux principes fondateurs du puritanisme du Massachusetts qui insiste sur la visibilité de l'élection à travers la conduite d'une vie exemplaire et l'expérience de la confession publique. Aux yeux de l'*establishment*, les idées d'Ann Hutchinson, même si ce n'est pas son objectif tant s'en faut, peuvent justifier tout excès dans la sphère privée et ouvrir la porte à toute remise en cause de l'autorité pastorale puisque l'élection est dissociée du comportement. Après une bataille politique qui aboutit à l'exclusion des partisans d'Hutchinson de l'assemblée ou la rétractation de leur appui, Hutchinson est jugée et bannie de la colonie en 1637.

Roger Williams, Ann Hutchinson et deux autres dissidents, William Coddington et Samuel Gorton, auxquels se joignent des quakers (une secte honnie par les puritains), fondent quatre villes au sud du Massachusetts : respectivement Providence (1636), Portsmouth (1639), Newport (1640) et Warwick (1643). En 1644 Roger Williams obtient du roi Charles Ier une charte de colonisation qui officialise l'association de ces quatre établissements en créant la colonie de Rhode Island.

Perçu comme un nid de rebelles par les autorités du Massachusetts, le Rhode Island présente un profil de société et un schéma politico-religieux originaux qui le situent aux antipodes du projet puritain. Dans un climat de complète tolérance, le temporel est intégralement détaché du spirituel, les autorités civiles n'ayant pas de compétence sur le religieux. Chaque ville est autonome et, à partir de 1647, envoie des représentants à l'assemblée de la colonie à Portsmouth. Les villes peuvent proposer des lois et le vote de ces dernières nécessite l'approbation unanime des villes.

Dans les mêmes années, plusieurs groupes de colons quittent Plymouth et des villes du Massachusetts pour s'établir dans la vallée fertile du Connecticut. En 1634 les premiers arrivants, auxquels se sont joints des puritains venus d'Angleterre, s'installent dans la région de Windsor. L'année suivante, des habitants de Newton (actuelle Cambridge, près de Boston), menés par le pasteur Thomas Hooker, fondent Hartford. D'autres groupes venant des bourgs de Dorchester et de Watertown les suivent, fondant les villes de Wethersfield et de Springfield. Les principales motivations de ces colons sont économiques : ils recherchent de nouvelles terres et espèrent développer le commerce des pelleteries avec des autochtones habitant plus à l'ouest. L'élément politico-religieux n'est cependant pas totalement absent : Hooker et ses partisans souhaitent ne plus restreindre le droit de vote aux seuls membres des églises comme au Massachusetts, mais l'étendre à tous les propriétaires terriens. Hooker désapprouve également le soutien apporté par John Cotton et d'autres à Ann Hutchinson et, d'une manière générale, est mal à l'aise avec la façon dont la crise a été gérée. Au même moment, un groupe influent de puritains anglais obtient des terres à l'embouchure de la rivière Connecticut où ils fondent, sous la conduite de John Winthrop Jr (fils du gouverneur du Massachusetts), la communauté de Saybrook.

Comme le Rhode Island, le Connecticut est à l'origine une association de villes autonomes, renforçant ainsi la spécificité de la Nouvelle-Angleterre en termes d'occupation du territoire et d'organisation politique. En 1638, des représentants de Hartford, Windsor et Wethersfield se réunissent pour rédiger un texte constitutionnel connu sous le nom de *Fundamental Orders of Connecticut*. Celui-ci prévoit l'élection annuelle d'un gouverneur assisté d'une assemblée (appelée *General Court* comme celle du Massachusetts) munie de pouvoirs législatifs et judiciaires et d'un conseil de six membres. Chaque ville doit envoyer à cette assemblée quatre députés élus par tous les hommes libres (*freemen*) de la communauté.

En marge du Connecticut, en 1638, un groupe de marchands puritains anglais, sous la conduite

du pasteur John Davenport, créent New Haven à l'embouchure du fleuve Quinnipiac dans la baie de Long Island. New Haven et les quatre villes de Milford, Guilford, Stamford et Branford qui en dépendent administrativement forment une colonie autonome jusqu'à son absorption par le Connecticut en 1662 sur ordre royal suivant les recommandations de John Winthrop Jr.

À l'inverse des colonies du Rhode Island et du Connecticut, véritablement filles du Massachusetts, à l'origine, le New Hampshire fait partie, avec le Maine, d'un territoire qui a été octroyé conjointement à sir Ferdinando Gorges et à Robert Mason. En 1629, ces derniers décident de le diviser en deux et Mason reçoit les terres situées au sud du fleuve Piscataqua. Dans les années 1630 et 1640 sont fondées les communautés d'Exeter, Dover et Portsmouth, petits villages de pêcheurs. Profitant du décès de Mason en 1635 et de l'incapacité de ses descendants à faire valoir leur droit sur cet héritage du fait de la guerre civile qui déchire alors l'Angleterre, le Massachusetts impose progressivement son autorité sur le New Hampshire. En 1643, les villages de la colonie reconnaissent officiellement cet état de fait.

9

À la conquête de la Nouvelle-Néerlande

1609-1680

« L'Angleterre […] voyait d'un œil jaloux un petit État [la Hollande] à peine formé dans son voisinage étendre dans tout l'univers les branches de sa prospérité. »

Abbé Raynal (1780)

Au milieu du XVIIe siècle, l'Angleterre fait face à un sérieux rival, objet de toutes ses attentions. Ce n'est plus la grande Espagne, désormais en déclin, ni la France, pas encore au faîte de sa puissance et de son rayonnement, ni même l'Écosse, associée à l'Angleterre depuis le couronnement à Westminster de son roi, Jacques VI, sous le nom de Jacques Ier. Ce concurrent, et ennemi lors de trois guerres, c'est la petite république des Provinces-Unies. Or les Hollandais, dont la puissance est commerciale et maritime davantage que politique, s'intéressent également à l'Amérique du Nord. Depuis 1609, ils y possèdent une colonie, la Nouvelle-Néerlande, située entre le Connecticut et le Maryland. Pour les Anglais, cette présence hollandaise est un obstacle : elle contrecarre leurs projets d'expansion territoriale en les empêchant de joindre la Nouvelle-Angleterre aux colonies de la Chesapeake (la Virginie et le Maryland).

Le miracle hollandais

Les Provinces-Unies sont une association de sept provinces (la Hollande, la Zélande, la Frise, Groningue, Utrecht, la Gelderland et l'Overijssel) dominée d'un point de vue économique et politique par les deux plus puissantes d'entre elles : la Hollande et la Zélande. Luttant contre les Espagnols, d'ailleurs avec l'aide ponctuelle de l'Angleterre, depuis les années 1560, les Provinces-Unies obtiennent leur indépendance de fait en 1620 et de droit en 1648 lors de la signature du traité de Westphalie.

Petit territoire occupant une terre ingrate, dont une partie fut gagnée à la mer grâce à une grande ingéniosité, la leste république des Provinces-Unies gêne, irrite, étonne, intrigue, fascine et suscite l'envie des monarchies lourdes à mettre en mouvement. Longtemps en guerre contre l'Espagne, les corsaires hollandais et zélandais harcèlent et pillent ses galions et ses comptoirs ; sa puissance et son efficacité commerciales volent à la France et à l'Angleterre les profits de leurs commerces coloniaux ; sa puissance maritime menace les côtes anglaises ; enfin, le climat de tolérance politique et religieuse qui y règne en fait le pays d'accueil par excellence pour les réfugiés et les dissidents. Juifs d'Espagne et du Portugal, huguenots de France et puritains d'Angleterre s'y réfugient, parfois en masse. Les villes de Leyde, de Rotterdam, de La Haye et d'Amsterdam, au-delà de leur intense dynamisme économique, deviennent des centres de savoir cosmopolites. Spinoza, Descartes, Locke

et Bayle, tout comme des dizaines de philosophes et d'hommes de lettres, pensent, écrivent et publient aux Provinces-Unies.

Fort de cet étonnant dynamisme, les Provinces-Unies se lancent dans l'aventure océanique dès la fin du XVIe siècle. Fins commerçants et habiles marins, les Néerlandais partent à la conquête du monde de la Nouvelle-Amsterdam à Curaçao, aux Antilles ; du Nord-Est brésilien à l'Afrique de l'Ouest ; et enfin du Cap, en Afrique australe, au Japon en passant par Batavia dans l'archipel indonésien. Il s'agit d'une conquête commerciale et non territoriale. Les Provinces-Unies sont un petit pays aux ressources, surtout démographiques, limitées. Leur force réside dans l'ingéniosité, le dynamisme et la frugalité de ses habitants davantage que dans la puissance militaire du pays.

L'Angleterre voit d'un très mauvais œil l'expansion de cette petite république voisine, car elle incarne en grande partie ce qu'elle aspire alors à devenir : une puissance économique et maritime. De surcroît, entre la décapitation de Charles Ier en 1649 et le retour des Stuart en 1660, l'Angleterre est, comme les Provinces-Unies, une république calviniste face aux monarchies catholiques. À la rivalité commerciale et maritime se greffe une rivalité politique et religieuse. Résultat : au cours de la seconde moitié du XVIIe siècle, trois guerres opposent les Provinces-Unies à l'Angleterre. Lors de la seconde guerre anglo-hollandaise (1665-1667), les Anglais capturent la Nouvelle-Néerlande, un territoire situé entre le Connecticut et le Maryland, découvert et occupé par les Hollandais depuis près d'un demi-siècle.

Le voyage fondateur de Hudson

L'ironie veut que ce soit un navigateur anglais, Henry Hudson, immortalisé par le fleuve ainsi qu'une baie et un détroit arctiques portant son nom, qui offre le territoire situé entre les rivières Connecticut et Delaware aux Provinces-Unies. En 1609, Hudson est recruté par la Compagnie des Indes orientales des Provinces-Unies (*Vereenigde Oostinsdische Compagnie* ou VOC). La VOC est une compagnie par actions à monopole fondée en 1602 en regroupant diverses sociétés mercantiles afin de mettre fin à une concurrence intérieure qui ne pouvait que nuire aux intérêts du pays. La mission de Hudson : rejoindre l'Asie en contournant la Scandinavie, ce qu'on appelle le passage du Nord-Est. Les Néerlandais, comme les Anglais, tentent alors de briser le monopole des Ibériques en trouvant une voie vers les richesses de l'Orient dont ils seraient les seuls à bénéficier.

Hudson prend la mer à la tête d'un équipage anglo-néerlandais et d'un modeste navire de 80 tonneaux, le *Halve Maen* (*Demi-Lune*). Au-delà de la mer de Barents, au nord de la Russie, il se heurte à un véritable mur de glace à la hauteur de l'île de Novaïa Zemlia (Nouvelle-Zemble). Sans espoir de pouvoir poursuivre sa route et à la merci d'une mutinerie, Hudson rebrousse chemin et met le cap vers l'Amérique du Nord, cette fois-ci à la recherche du passage du Nord-Ouest. En juillet 1609, le *Halve Maen* vogue au large de Terre-Neuve. Deux mois plus tard, il passe le cap Cod. En septembre, le navire, après être descendu jusqu'à la Virginie puis avoir fait demi-tour et longé la côte vers le nord, pénètre dans la baie de New York et remonte le fleuve Hudson jusqu'à la hauteur de l'actuelle Albany. Au retour, Hudson fait escale à Dartmouth, en Angleterre, où il est provisoirement fait prisonnier et son navire confisqué. L'explorateur, sujet du roi Jacques Ier, n'a-t-il pas reconnu pour le bénéfice de rivaux de plus en plus menaçants un territoire que précisément le souverain anglais a octroyé aux Compagnies de Virginie trois ans plus tôt ?

Les Provinces-Unies luttent alors contre l'Espagne pour leur indépendance. Épuisés et sans espoir de victoire définitive, les deux camps signent une trêve de douze ans en 1609. Avec cette paix qui implique une reconnaissance de fait sinon de droit, les Néerlandais peuvent jeter leurs forces dans l'exploration de territoires lointains, la fondation de comptoirs et l'expansion de leur commerce maritime.

Passé le moment d'euphorie qui suit le retour de Hudson, la baie de New York ne suscite pas d'engouement parmi les armateurs néerlandais. Pour la Compagnie des Indes orientales, qui est engagée dans le commerce avec l'Asie, l'Amérique occupe une place stratégique marginale. Hésitant de surcroît à affronter l'Angleterre, elle ne tente pas de capitaliser sur les explorations de Hudson. Quant à celui-ci, il meurt en 1611, abandonné dans une chaloupe à la suite d'une mutinerie qui a éclaté à bord de son navire lors d'une expédition dans la baie arctique qui porte désormais son nom, alors qu'il cherchait toujours un passage vers l'Asie.

La Compagnie des Indes occidentales et la fondation de la Nouvelle-Amsterdam

Profitant de l'indifférence de la Compagnie des Indes orientales pour la région, ce sont des marchands d'Amsterdam qui établissent les fondations d'un commerce de fourrures avec les autochtones. La concurrence fait rage jusqu'à ce que certains d'entre eux, menés par Lambert Van Tweenhuysen, se regroupent en une compagnie, la Compagnie de Nouvelle-Néerlande, et obtiennent du *statdhouder*, le chef de l'exécutif des Provinces-Unies, une charte qui leur assure pour quatre ans le monopole du commerce avec la région de New York, entre le 40e et 45e parallèle. Le bilan de cette association est modeste, mais non négligeable. La Compagnie de Nouvelle-Néerlande fonde Fort Nassau, plus tard rebaptisé Fort Orange (l'actuelle Albany), dans la haute vallée de l'Hudson, organise durablement le commerce des pelleteries – des peaux de castor essentiellement –, établit une liaison commerciale régulière avec la métropole et fait explorer et cartographier le littoral atlantique de la baie du Delaware à Long Island.

À l'expiration du monopole en 1618, des voix se font entendre pour obtenir l'élaboration d'une politique plus ambitieuse et surtout qui ne soit désormais plus limitée aux intérêts de quelques armateurs d'Amsterdam. Trois ans plus tard naît la Compagnie des Indes occidentales (*West-Indische Compagnie* ou WIC). Divisée en cinq chambres représentant les plus grandes provinces, elle est dirigée par un directoire de 19 membres élus, appelés les Dix-Neuf. Après un début difficile, la vente des actions connaît un véritable succès. En 1623, la Compagnie dispose d'un capital initial de 7 millions de *guilders*, dont un million fourni par les États généraux (le Parlement néerlandais). Comme sa sœur aînée, la WIC jouit d'une véritable autonomie avec des pouvoirs politiques, militaires et économiques étendus. Elle possède notamment sa marine et son armée. Au-delà du monopole commercial dont elle bénéficie dans le bassin atlantique, elle a carte blanche pour fonder et développer des colonies et gérer les relations avec les autochtones, en signant des traités par exemple.

La Compagnie choisit deux principaux sites de colonisation : la région entre les fleuves Delaware et Connecticut et le Nord-Est brésilien. La première est baptisée *Nieuw Nederland* (*Nova Belgica* en latin) ou Nouvelle-Néerlande et la seconde *Nieuw Holland* ou Nouvelle-Hollande1. L'administration de la Nouvelle-Néerlande est attribuée à la chambre amstellodamoise de la Compagnie. Cette région, cependant, ne constitue jamais une priorité pour les Dix-Neuf au regard des Antilles, où une poignée d'îles servent d'entrepôts dans le commerce de denrées exotiques et de produits manufacturés et pour la traite négrière, et surtout vis-à-vis du Brésil où la Compagnie entretient des rêves sucriers exigeant un investissement considérable en temps et en argent. De plus, au Brésil la Compagnie doit s'imposer militairement face aux Portugais et, plus largement, doit financer la course contre les Ibériques de part et d'autre de l'Atlantique.

En 1624, la Compagnie envoie dans la baie de New York un premier navire, le *Nieu Nederlandt*, avec à son bord des provisions et une trentaine de familles wallonnes. Ces colons, calvinistes francophones originaires des Pays-Bas espagnols – actuels Belgique et nord de la France – qui se sont réfugiés aux Provinces-Unies, sont séparés et envoyés littéralement aux quatre coins de la colonie dans un dispersement qui se veut stratégique : un groupe à Fort Orange ; un autre sur les bords du fleuve Connecticut ; un troisième à Burlington Island dans l'actuel Delaware ; et un quatrième à Governor's Island, dans la baie de New York. L'année suivante, trois navires arrivent avec des provisions, du bétail, d'autres colons et une nouvelle stratégie. Suivant celle-ci les habitants de la colonie, excepté ceux qui sont établis à Fort Orange, sont rassemblés sur l'île de Manhattan (terme signifiant « île vallonnée » en algonquien), achetée – du moins aux yeux des Européens sans qu'elle soit nécessairement vendue – aux Amérindiens manna-hata en 1626 pour quelques couvertures, outils et pièces de poterie2. Les colons se mettent immédiatement à construire un fortin, un entrepôt et une trentaine d'habitations de bois. La Nouvelle-Amsterdam est née.

D'après le père jésuite Isaac Jogues (prisonnier des Iroquois et libéré par les Hollandais en 1642), cette dernière compte « aux environs de quatre à cinq cents hommes de différentes sectes et nations » vingt ans plus tard. Jogues rapporte aussi que le gouverneur lui aurait affirmé que l'on parle « dix-huit sortes de langues » à la Nouvelle-Amsterdam. Ainsi, avec cette présence d'Européens, d'Africains et d'Amérindiens de langues différentes, le pluralisme ethnique, religieux

et linguistique est une caractéristique distinctive de New York depuis ses origines. Le jésuite note également que le fort, « situé à la pointe de l'île », est en piteux état et, malgré la présence de 60 soldats, peu à même d'assurer la défense de la ville car « tous les bastions et les courtines n'étant […] que des terrasses […], la plupart tout éboulées et par lesquelles on entre dans le fort de tous les endroits ». À l'intérieur du fort, cependant, « il y a un temple bâti de pierre qui est assez capable […], le logis du Gouverneur […] bâti de brique assez gentiment, les magasins et logements des soldats3 ».

Une colonie au peuplement hétérogène

La Nouvelle-Néerlande est administrée par un gouverneur (appelé directeur général), dont les deux plus influents dans l'histoire de la colonie sont Pieter Minuit (1624-1632) et Petrus Stuyvesant (1647-1664), assisté d'un conseil dont il nomme les membres. À la différence des colonies anglaises, il n'existe pas d'assemblée et ce n'est qu'en 1653 que la Nouvelle-Amsterdam bénéficie d'une première autonomie avec la création d'un conseil municipal. Les habitants de la Nouvelle-Néerlande sont exclusivement des employés de la compagnie qui signent avec celle-ci un contrat de six ans. La population blanche de la colonie croît à un rythme plus lent que celles des colonies anglaises sur une même période. En 1630 elle compte 300 colons pour 9 000 en 1660, soit un tiers de celle de Virginie fondée en 1607. De même, en 1638 la Nouvelle-Amsterdam a une population de 400 habitants – alors que celle de Boston, fondée en 1630 (soit six ans plus tard), a déjà atteint le millier – et en 1660, à la veille de la conquête anglaise, 300 maisons pour 1 300 âmes.

Plusieurs facteurs expliquent cette faiblesse démographique. Tout d'abord, les Provinces-Unies, avec à peine deux millions d'habitants et une économie prospère, sont un pays d'immigration et non d'émigration. De plus, les Néerlandais qui quittent le pays, attirés par les trésors asiatiques, s'engagent prioritairement avec la Compagnie des Indes orientales et s'ils partent vers l'ouest, c'est pour la Nouvelle-Hollande au Brésil. La Nouvelle-Néerlande n'attire pas les foules également parce que son économie reste fondée sur la traite des fourrures – 4 700 peaux en 1624 pour 35 000 en 1656 –, une activité beaucoup plus spécialisée et moins lucrative pour le colon que la culture du tabac. Pour stimuler l'immigration, à l'instar de celle de Virginie vingt ans auparavant, la Compagnie introduit en 1638 un système de concession qui garantit 80 hectares à tout colon qui arrive avec au moins quatre autres personnes.

En outre, la Compagnie octroie également des seigneuries, appelées *patroonships,* aux colons les plus fortunés s'ils recrutent cinquante nouveaux colons. Ces propriétés consistent en une bande de terre de 6 kilomètres le long du fleuve Hudson et s'étendent en profondeur vers l'est ou l'ouest jusqu'aux limites naturelles du terrain. Le seigneur ou *patroon* a accès aux richesses du sous-sol et jouit de l'usage exclusif de sa propriété pour la chasse mais doit acheter la terre aux Amérindiens. D'une manière très archaïque, les colons qu'il fait venir sont attachés à la seigneurie et ont obligation d'y vivre. Le *patroon*, lui, doit recruter un pasteur, un maître d'école et un docteur.

L'absence d'un flux migratoire continu en provenance des Provinces-Unies et le contrôle de la colonie par la Compagnie des Indes occidentales favorisent l'émergence, par opposition au Massachusetts et à la Virginie, d'une population hétérogène, composée de colons de nationalités et de religions différentes : Hollandais, Anglais, Allemands, Scandinaves, Juifs, huguenots, Wallons, puritains (à Long Island principalement) etc. En 1664, les Hollandais constituent 40 % de cette population, les Allemands 19 % et les Anglais 15 %.

Le manque chronique de main-d'œuvre, l'implication grandissante de la Compagnie des Indes occidentales dans la traite négrière à partir des années 1630 et la perte en 1654 de la Nouvelle-Hollande, principal débouché pour les négriers hollandais, contribuent également à faire de la Nouvelle-Néerlande la colonie possédant la plus grande population d'esclaves africains au nord du Maryland. Les premiers esclaves arrivent dès 1626 et en 1664 ils sont 700 dans la colonie. À la Nouvelle-Amsterdam, ils représentent plus d'un quart de la population de la ville.

Dans les premières années, à l'instar des colonies anglaises, ces Africains sont importés des Antilles, notamment de Curaçao, située au nord du Vénézuela, qui sert, comme l'écrit l'historien canadien Denys Delâge, « d'île-entrepôt d'hommes-esclaves » à la Compagnie4. Le premier négrier venant directement d'Afrique n'arrive à la Nouvelle-Amsterdam qu'en 1655. Du fait que

la Nouvelle-Néerlande vit principalement du commerce des pelleteries et non de monoculture intensive, à l'inverse de la Virginie avec le tabac ou, plus tard, de la Caroline du Sud avec le riz, ces esclaves, dont la plupart appartiennent à la Compagnie, pratiquent toute une gamme de métiers : charpentiers, forgerons, maçons, domestiques, etc. Beaucoup d'entre eux, comme les engagés, travaillent pour un salaire et, en 1650, du fait d'une législation favorisant l'émancipation, un Africain sur cinq est libre.

Les Hollandais entretiennent des relations tumultueuses avec les autochtones de la région. Au nord, le commerce des pelleteries, dont dépend la colonie pour sa survie économique, tient un rôle fondamental dans la nature des relations euro-amérindiennes. Voulant profiter de la concurrence intertribale pour s'assurer le contrôle de la vallée de l'Hudson et, ce faisant, augmenter les sources d'approvisionnement, les autorités dressent les Mahicans, une tribu de langue algonquine, contre les Mohawks (qu'ils appellent Maquas), une des cinq nations de la ligue iroquoise, et vice versa. Cette politique, qui n'est pas propre aux Hollandais mais qui se retrouve partout en Amérique du Nord, prend fin avec la victoire définitive des Mohawks sur leurs rivaux en 1628. Après cette date, la Compagnie choisit de se fournir exclusivement chez ces derniers.

Sur la côte, à la Nouvelle-Amsterdam, à Staten Island et à Long Island, le défrichement de nouvelles terres et le pacage libre du bétail posent un inévitable problème de cohabitation. Les relations s'enveniment lorsque, en 1639, le gouverneur Willem Kieft (1638-1647) décide de lever un tribut de *wampums* sur les autochtones afin de financer la construction de fortifications et d'exercer un contrôle plus strict sur les nations établies autour de la Nouvelle-Amsterdam5.

De raids amérindiens en représailles néerlandaises, une guerre de quatre ans éclate en 1641 entre les colons et leurs alliés autochtones, notamment les Mohawks, et plusieurs nations à la fois de la côte et de l'intérieur. Ce conflit dévastateur, au cours duquel les autochtones déplorent près de 1 000 victimes, constitue un flagrant échec de la politique du gouverneur Kieft qui n'est pas sans rappeler celle des Espagnols en Amérique latine. Cette guerre affaiblit considérablement et durablement les Amérindiens de la région.

L'éphémère Nouvelle-Suède

Les Provinces-Unies ne sont pas la seule puissance européenne à s'intéresser à cette région d'Amérique du Nord. La Suède, qui alors contrôle un vaste territoire dans la péninsule scandinave et sur l'autre rive de la mer Baltique (dans les actuels États baltes, en Russie, en Allemagne du Nord et en Pologne) et qui est profondément impliquée dans la guerre de Trente Ans (1618-1648), tente de défier les Hollandais outre-Atlantique. Sous la conduite de Pieter Minuit, un ancien gouverneur de la Nouvelle-Néerlande, et avec des capitaux en grande partie hollandais, les Suédois fondent en 1638 Fort Christina sur les bords du fleuve Delaware près de l'actuelle Wilmington. Sur une période de vingt ans, douze expéditions partent de Suède avec des colons et des marchandises pour la colonie6.

Cette Nouvelle-Suède (Nya Sverige) s'étend principalement le long de la rive occidentale du fleuve Delaware avec « l'achat » de terres aux Susquehannocks, que les Suédois appellent Minquas, et aux Lenape, deux groupes avec lesquels les Scandinaves entretiennent de bonnes relations sans véritable conflit armé. La colonie ne parvient cependant jamais réellement à se développer, malgré une période d'expansion entre 1643 et 1650 qui voit l'établissement de trois nouveaux forts (New Gothenburg, New Korsholm et New Elfsborg, celui-ci situé sur la rive orientale à l'entrée de la baie) et de deux comptoirs (New Vasa et Mölndal) pour la traite des pelleteries avec les Susquehannocks. Peuplée de Suédois, de Finlandais et de Néerlandais et excessivement dépendante de capitaux allemands et hollandais et de l'expertise commerciale et coloniale néerlandaise, la Nouvelle-Suède est finalement conquise en 1655 par les Néerlandais, qui vengent ainsi la prise de Fort Casimir (de nos jours New Castle dans le Delaware) par les Suédois l'année précédente. Au moment de la conquête néerlandaise, la Nouvelle-Suède a une population d'environ 600 colons, dont 400 Suédois mais seulement 200 hommes dont à peine une quarantaine de soldats7. Un siècle plus tard, cependant, un millier de colons de Pennsylvanie et du Delaware, descendants de cette petite population hétérogène, parleront encore le suédois.

L’Angleterre et les Provinces-Unies : les frères ennemis

On considère habituellement l’Angleterre et les Provinces-Unies, deux nations protestantes à vocation maritime, comme des alliés naturels. Elles le sont dans la deuxième moitié du XVIe siècle, lorsque les corsaires anglais et néerlandais parcourent les mers à la recherche de proies ibériques, ou quand Élisabeth Ire aide militairement les Provinces-Unies à se défaire du joug espagnol. Cent ans plus tard, cependant, elles sont en guerre. En 1648, les Provinces-Unies obtiennent leur indépendance lors de la signature du traité de Westphalie qui met fin à la guerre de Trente Ans. Dès lors, les Hollandais, forts d’une économie prospère, d’une puissante marine marchande et d’un indéniable esprit d’innovation, conquièrent mers et marchés.

Les Anglais, alors en pleine phase d’expansion coloniale et économique, se sentent menacés par ce qui ressemble de plus en plus à une domination hégémonique. Entre 1650 et 1680, les deux puissances protestantes sont ainsi rivales jusqu’à ce qu’un renversement d’alliance ne les unisse face à la menace franco-catholique. Comme l’écrit l’abbé Raynal, « l’Angleterre, qui n’avait point alors avec la Hollande ces liaisons intimes que l’ambition et les succès de Louis XIV cimentèrent dans la suite entre les deux puissances, voyait d’un œil jaloux un petit État à peine formé dans son voisinage étendre dans tout l’univers les branches de sa prospérité8 ».

Plus compétitifs, plus efficaces, mieux équipés et pouvant offrir aux colons davantage de produits manufacturés – et pour les Antilles des esclaves – à un meilleur prix, les Hollandais, tout au long du deuxième tiers du XVIIe siècle, contrôlent une part croissante du commerce colonial anglais9. L’Angleterre se doit de réagir, ce qu’elle fait par une série de lois, appelées *Navigation Acts* et votées par le Parlement entre 1651 et 1696. Le texte de 1651 stipule que tous les produits importés des colonies ou comptoirs en Asie, en Afrique ou aux Amériques doivent l’être sur des navires appartenant à des armateurs anglais installés en métropole ou aux colonies et que les équipages doivent être constitués d’Anglais installés en Angleterre ou outre-mer. D’autre part, les marchandises importées d’autres pays européens doivent être transportées sur des bateaux anglais ou du pays d’origine.

En 1660, une deuxième loi ajoute que seuls les navires appartenant à des armateurs anglais et à l’équipage formé aux trois quarts par des Anglais peuvent entrer dans les ports des colonies. Dans l’esprit de ce qu’a ordonné Jacques Ier en son temps pour le tabac, cette nouvelle loi dresse également une liste énumérant une série de produits importés des colonies qui doivent obligatoirement transiter par un port de la métropole pour y acquitter des droits de douane avant d’être acheminés ailleurs en Europe. Sur cette première liste figure le tabac, le sucre, le coton et l’indigo. Toute cette législation ne concerne cependant pas les colonies en tant que marché. Ce vide est comblé en 1663 avec une loi qui stipule que tout produit à destination des colonies anglaises doit passer par l’Angleterre pour y être taxé. Enfin, pour ne pas défavoriser les Anglais de métropole qui y sont soumis, une dernière loi, adoptée en 1673, fixe des droits de douane sur les marchandises transportées d’une colonie à une autre comme si elles étaient destinées au marché métropolitain10.

Ce système, tant décrié par l’économiste écossais Adam Smith et par les révolutionnaires américains à la fin du XVIIIe siècle, a pourtant ses justifications. L’objectif prioritaire est de protéger le commerce transatlantique anglais et les marchés coloniaux de la concurrence étrangère, notamment en en excluant les Hollandais. D’autre part, ces mesures doivent singulièrement augmenter les revenus douaniers. Enfin, sur le long terme, cette législation doit permettre de créer un réservoir de marins qui pourra se révéler précieux en cas de guerre. Si ces *Navigation Acts* deviennent un carcan lorsque les colonies, un siècle plus tard, produisent beaucoup plus que le marché métropolitain ne peut absorber, dans le dernier quart du XVIIe siècle les colons, qu’ils soient planteurs ou marchands, en bénéficient largement.

Si la question économique est essentielle, la rivalité entre l’Angleterre et les Pays-Bas ne se résume pas à une guerre commerciale. Elle revêt également un aspect politique, religieux et colonial. Beaucoup de royalistes, partisans de la cause Stuart, ont trouvé refuge aux Provinces-Unies où est d’ailleurs basée, pour un temps, la marine royale qui harcèle régulièrement les navires de la République. En outre, l’Angleterre est aux mains des puritains, hostiles aux calvinistes néerlandais. Enfin, les Anglais estiment leur le territoire couvert par la Nouvelle-Néerlande en vertu des

deux chartes de colonisation octroyées deux ans avant le voyage de Hudson par Jacques I[er] aux Compagnies de Virginie. D'ailleurs, lorsque les Hollandais s'installent le long du fleuve Hudson au début des années 1620, l'ambassadeur anglais aux Provinces-Unies ne manque pas de protester officiellement.

La conquête anglaise de 1664 et la naissance de New York

Au milieu du XVII[e] siècle, les deux pays passent des mots aux armes. Trois conflits les opposent en 1652-1654, 1665-1667 et 1672-1674. C'est lors de la seconde guerre anglo-néerlandaise que les Anglais conquièrent la Nouvelle-Néerlande. Deux types concurrentiels de revendications alimentent cette lutte territoriale et coloniale : l'exploration et l'occupation. Autrement dit, une ancienne, voire première exploration des terres convoitées mais sans occupation effective suffit-elle pour asseoir une légitimité ? Pour l'Angleterre, tout le littoral situé entre la Virginie et la Nouvelle-Angleterre est sien en vertu des chartes de 1606. On ne sera pas surpris de constater que les Anglais adaptent les principes de leur argumentation selon les situations : après la fondation de Jamestown en 1607 ils ont soutenu, contre les protestations espagnoles, que l'occupation effective d'un territoire primait sur sa « découverte » !

Au-delà des mots, des chartes et des vaines protestations, la conquête armée s'impose. Bluff ou fait accompli, en 1664, alors que la paix règne entre l'Angleterre et les Provinces-Unies et que la guerre entre les deux nations ne sera à nouveau déclarée qu'en janvier 1665, Charles II offre à son frère Jacques, le catholique duc d'York, le territoire situé entre les rivières Delaware et Connecticut avant même de le conquérir. Le duc d'York, expert en affaires maritimes, est alors *Lord Admiral* et commandant en chef de la marine anglaise. À ce titre, il a d'ailleurs courageusement combattu les Hollandais dans la Manche à plusieurs reprises. Véhément partisan de la lutte contre les Provinces-Unies, il est de surcroît désireux d'étendre son propre patrimoine.

Charles, de concert avec son frère, envoie à la Nouvelle-Amsterdam une petite flotte de quatre vaisseaux, signe que les Anglais ne s'attendent pas à une rude bataille, avertir le gouverneur Petrus Stuyvesant de la cession. Une fois devant l'entrée de la baie, le commandant anglais, le colonel Richard Nicolls, adresse aux Néerlandais un ultimatum et quarante-huit heures de réflexion. La Nouvelle-Amsterdam se rend sans coup férir. « Au mois d'août 1664, résume l'abbé Raynal un siècle plus tard, une escadre anglaise mouilla sur les côtes de la Nouvelle-Belge, dont la capitale se rendit à la première sommation11. » La ville et le fort sont rebaptisés New York et Fort James. Le traité de Bréda, signé en 1667 par les deux nations, entérine cette conquête et en contrepartie donne le Suriname aux Hollandais12.

Outre le prestige militaire et la satisfaction d'avoir affaibli un rival commercial en lui prenant un territoire colonial, la conquête de New York présente trois avantages pour les Anglais. Elle leur permet d'étendre leurs possessions nord-américaines tout en faisant le lien entre la Nouvelle-Angleterre et les colonies de la Chesapeake, leur donne accès à de nouvelles sources d'approvisionnement en fourrures par le contrôle de la vallée de l'Hudson, et les place dans une position idéale dans l'inévitable lutte impériale contre la France en leur offrant une voie de pénétration vers l'intérieur du continent. L'été 1664 est indéniablement un moment clé dans l'histoire de l'Amérique de Nord anglaise. L'Angleterre contrôle désormais toute la côte du Maine à la Virginie et fait le lien entre ses possessions continentales.

New York : propriété ducale puis colonie royale

La charte qui octroie le territoire de la Nouvelle-Néerlande au duc d'York, datée de mars 1664, recouvre non seulement toutes les terres situées entre les fleuves Delaware et Connecticut et celles le long de l'Hudson jusqu'à Albany mais aussi toute l'île de Long Island – et non seulement la partie sous domination hollandaise – et des territoires dépendant d'autres juridictions tels Martha's Vineyard, Nantucket Island et le Maine13 ! Sans doute, dans la logique de la conquête, la Couronne souhaite-t-elle inclure dans cette concession toutes les parties du littoral qu'elle pense ne pas avoir encore octroyées. La charte fait de Jacques le propriétaire exclusif de cet immense territoire. Ce statut n'allait être que provisoire puisque le duc succéderait tôt ou tard à son frère et que son domaine tomberait alors sous obédience royale.

Dans sa configuration néerlandaise, même New York seule est immense et sans doute trop vaste pour être gouvernée efficacement. Par conséquent, dès 1664, Jacques remet à un groupe d'investisseurs mené par John Berkeley et George Carteret le territoire situé entre l'Hudson et le Delaware, qui est rebaptisé Nova Caesaria ou New Jersey.

New York offre une situation unique au regard des autres colonies continentales. Parce qu'elle a été fondée par un autre pays, la majorité de ses habitants ne sont pas anglais, ces derniers ne représentant qu'un cinquième de la population. Jacques est un propriétaire distant mais tolérant vis-à-vis des colons hollandais. Les articles de capitulation de 1664 leur garantissent la liberté de culte ; ils préservent, au moins pour un temps, leurs usages en matière d'héritage ; ils leur assurent la nomination de magistrats hollandais ; ils autorisent enfin les marchands néerlandais à commercer directement avec les Provinces-Unies. Cette dernière clause constitue un privilège remarquable au regard des lois de navigation. Elle est abolie dès 1668.

Assurément, l'anglicisation de la colonie est un objectif prioritaire pour Jacques et la Couronne, mais elle se fera avec pragmatisme et patience. La ville de New York constitue une bonne illustration de cette transition. Les institutions municipales sont anglicisées dès 1665 et des Anglais sont nommés à des postes de responsabilité. Mais sur les sept échevins nommés à la suite de la conquête, quatre sont hollandais et jusqu'en 1691 les maires sont soit des Néerlandais soit des Anglais qui parlent le hollandais.

Comme le lui permet la charte de 1664, Jacques gouverne son domaine sans assemblée – une véritable anomalie, voire une gageure, dans l'Amérique anglaise. Cette absence est sans doute due à la crainte d'avoir une assemblée à majorité hollandaise. Jacques profite aussi du fait que la Nouvelle-Néerlande n'a jamais bénéficié d'une telle institution. Toujours est-il que la colonie est régie par un code de loi, appelé les *Duke's Laws*, imposé par le gouverneur Richard Nicolls au moment de la conquête. Inspirées par les lois en vigueur en Nouvelle-Angleterre, ces lois autorisent les communautés à élire leurs officiels et à se gouverner de manière autonome. Cependant, à l'inverse de la Nouvelle-Angleterre mais à l'image du Maryland – Jacques II étant catholique comme lord Baltimore, propriétaire du Maryland –, les colons jouissent d'une grande liberté en matière de religion. En dépit de ces espaces de liberté, les *Duke's Laws* s'avèrent somme toute particulièrement sévères puisque douze « crimes », tels la résistance à l'autorité du roi, la trahison, le refus de reconnaître l'existence de Dieu ou la sodomie, sont punis de mort.

En 1683, soit presque vingt ans après la conquête anglaise, le besoin d'un mécanisme institutionnel permettant de lever des impôts efficacement afin d'assurer la défense de la colonie tout comme la pression des colons, notamment des puritains des villes de Long Island, qui s'estiment privés des libertés anglaises, contraignent Jacques à donner des instructions en vue de la création d'une assemblée. Une réforme *a minima* puisque cette dernière jouit de pouvoirs limités et peut être ajournée ou dissoute par le gouverneur. Sitôt en session, les députés prennent l'initiative de voter une Charte des libertés et des privilèges inspirée de celle du Connecticut. Ce document garantit aux colons des libertés individuelles jugées fondamentales par la communauté anglo-hollandaise, telles que le droit à un procès avec des jurés ou la liberté de culte, et restreint les pouvoirs du gouvernement en lui interdisant d'imposer aux habitants le logement de soldats en temps de paix.

La Charte prévoit également la création d'une nouvelle assemblée qui doit se réunir trois fois par an. Cette dernière fixe les règles d'éligibilité de ses membres, a pouvoir de lever des impôts, vote des lois abrogeables seulement par le propriétaire de la colonie et non le gouverneur, contrôle la durée des sessions et garantit l'immunité parlementaire pour les députés durant ces dernières. Le gouverneur catholique, Thomas Dongan, et le duc d'York acceptent ces mesures en échange d'une substantielle levée d'impôts.

Cette harmonie politique renforce l'optimisme ambiant nourri par une forte expansion démographique et commerciale. Vingt ans après la conquête, en 1685, au moment où New York tombe sous contrôle royal lors de l'accession de Jacques au trône d'Angleterre, la population de la colonie atteint 15 000 habitants dont 6 000 à Long Island, 3 000 à New York même et 1 500 à Albany. En revanche, l'intégration entre les deux communautés culturelles a peu progressé, même dans la ville de New York où elle est la plus visible. L'arrière-pays reste néerlandophone et la côte, hormis New York où les proportions sont plus ou moins équilibrées, anglophone. À l'inverse, Long Island, en raison

d'une forte migration puritaine à partir de la Nouvelle-Angleterre, compte en 1680 douze villages anglais dans les comtés de Suffolk et de Queens pour six communautés néerlandaises concentrées dans celui de Kings, à l'ouest de l'île.

La révolte de Leisler, une rébellion new-yorkaise

L'avènement de Jacques II marque un changement dans la politique coloniale anglaise : le nouveau souverain entreprend de regrouper les colonies continentales en blocs, pour ainsi dire, afin de les gouverner plus efficacement et de réduire les disparités entre elles. New York (avec le New Jersey) est rattachée à la Nouvelle-Angleterre en 1686 avec pour gouverneur Edmund Andros. Au même moment, Jacques II décide d'abroger la Charte des libertés et de dissoudre l'assemblée qui en émane. Cette réorganisation impériale et cet autoritarisme provoquent une des plus graves crises politiques de l'histoire de la colonie : la révolte de Leisler.

Au-delà des changements ponctuels et mal vécus imposés par Jacques II, des sources d'instabilité minent la vie politique de la colonie et créent un climat potentiellement violent. Pêle-mêle notons la frustration des colons hollandais (surtout les marchands) due à une inexorable perte d'influence malgré leur nombre ; une rivalité accrue entre les villes, notamment entre Albany et New York, due à l'octroi de privilèges aux unes et aux autres ; l'hostilité de moins en moins voilée des colons puritains de Long Island envers le roi ; le fait que des officiels, y compris des gouverneurs, sont des catholiques ; et enfin la proximité de la Nouvelle-France et la crainte, par ailleurs peu justifiée même si New York reste la plus exposée des colonies, d'une invasion franco-indienne.

Après la Glorieuse Révolution survenue en Angleterre en 1689, qui voit le renversement de Jacques II, Boston se rebelle et dépose le gouverneur Andros. Profitant du chaos, plusieurs villes de Long Island se révoltent. La rébellion gagne d'autres villes dont New York même où les habitants prennent le contrôle du fort. Quoiqu'il n'en soit pas à l'origine, Jacob Leisler, un marchand d'origine allemande établi à la Nouvelle-Amsterdam depuis 1660, prend la tête du mouvement. Les insurgés gouvernent tout d'abord par le biais d'une convention composée de délégués des villes rebelles puis des élections législatives ont lieu, Leisler devenant *de facto* le nouveau gouverneur. Celui-ci et ses partisans contrôlent alors toute la colonie de Long Island à Albany.

Bien que Leisler ait la prudence de reconnaître les nouveaux souverains d'Angleterre, Guillaume (lui-même néerlandais) et Marie, il n'a aucune légitimité aux yeux de la métropole. Ainsi, en mars 1691 arrive un nouveau gouverneur avec des troupes. Leisler se rend, est jugé, condamné et pendu… La révolte, en fait, a pour principale conséquence une accélération notable de l'anglicisation de la colonie. Deux ans après la fin des troubles, l'assemblée vote le *Ministry Act*, qui prévoit la création de conseils de fabrique anglicans à New York et dans les comtés de Westchester, Queens et Richmond sur l'île de Long Island avec le pouvoir d'imposer les habitants pour payer les salaires des ministres anglicans. Cette loi accorde un statut privilégié à l'Église d'Angleterre, une minirévolution pour une colonie où l'Église réformée néerlandaise a de tout temps joui d'une position dominante et où le pluralisme religieux est de règle. Prudent et pragmatique, et parce que sa politique vise à affaiblir les églises dissidentes anglaises autant qu'à angliciser la colonie, le gouverneur, après de vives protestations, octroie finalement en 1696 aux Néerlandais une charte les exemptant des taxes anglicanes et les autorisant à choisir leurs pasteurs. Trente ans après la conquête anglaise, la situation se stabilise.

L'East Jersey et le West Jersey

Avant même la conquête de la Nouvelle-Néerlande, en juin 1664, Jacques cède à sir George Carteret et lord John Berkeley le territoire contenu entre les fleuves Delaware et Hudson. Carteret et Berkeley sont des fidèles des Stuart qu'ils ont servis lors de leur exil durant la guerre civile. Lorsqu'ils étaient membres du conseil des colonies, ils avaient recommandé à Charles II la conquête de la Nouvelle-Néerlande. Il est dans l'ordre des choses qu'ils soient désormais récompensés pour leur soutien. La colonie, grande de 4 500 kilomètres carrés, est baptisée New Jersey en l'honneur de l'île anglo-normande de Jersey, fief de la famille Carteret. La population du New Jersey se limite alors à quelque deux cents colons, des Hollandais principalement, rassemblés dans le comté de Bergen situé à l'extrême nord-est de la colonie face à l'actuelle Manhattan. La vente par Richard

Nicolls, premier gouverneur de New York sous la période anglaise, de milliers d'hectares à des groupes de puritains de Long Island où ils fondent plusieurs villes, dont Elisabethtown et Newark, pose les jalons d'une colonisation anglaise durable.

Carteret et Berkeley, qui figurent également parmi les huit Seigneurs Propriétaires des Carolines depuis 1663, s'impliquent de manière distante dans le développement de leur colonie. Tout juste nomment-ils un gouverneur, Philip Carteret, un parent de John âgé de 26 ans, et promulguent-ils une charte appelée *Concessions and Agreements*, inspirée de celle des Carolines. Ce texte crée un cadre pour le gouvernement de la colonie ; il garantit aux futurs colons les droits des citoyens anglais considérés essentiels comme la liberté de conscience (une clause destinée à attirer des puritains de Nouvelle-Angleterre) et des privilèges provisoires comme l'exemption de droit de douane ; et il fixe les règles concernant la distribution des terres.

Le New Jersey est doté du schéma institutionnel habituel que l'on retrouve dans les autres colonies : un gouverneur, un conseil dont les membres sont nommés par ce dernier et une assemblée constituée de douze représentants élus. Celle-ci peut lever des impôts ; nommer des officiels et fixer leur salaire ; et ériger des tribunaux. Les colons, qui restent sujets du souverain anglais, doivent prêter un serment de fidélité aux propriétaires les obligeant à respecter les lois de la colonie. La terre, perçue comme la principale source de richesses, est généreusement distribuée aux colons : 150 arpents par chef de famille, plus 150 par engagé homme (75 pour une femme) qui l'accompagne. Après une période de quatre ans, l'engagé a lui-même droit à 75 arpents. La jouissance de ces terres, acquises gratuitement, est néanmoins liée au paiement d'un cens annuel, appelé *quitrent*, d'un demi-penny par arpent. Ces initiatives, appuyées par la publication à Londres d'imprimés de propagande, portent leurs fruits puisque la population de la colonie passe à 2 500 habitants en 1674.

Cette même année, Berkeley vend sa part pour 1 000 livres sterling à John Fenwick qui l'achète au nom d'Edward Byllynge, tous les deux quakers. Un élément qui aura un impact sur le peuplement de la colonie. En 1675, le territoire est confié à trois administrateurs ou *trustees* : Gawen Lawrie, Nicholas Lucas et William Penn, qui créent une *joint-stock company*. Sur 100 actions émises pour la financer, 10 sont données à Fenwick et 90 vendues à cent vingt acheteurs qui sont tous des quakers. Fenwick part alors pour la colonie et fonde la communauté de Salem sur les bords du fleuve Delaware. Finalement, en 1676, un accord à cinq entre Berkeley, Carteret, Fenwick, Lowrie, Lucas et Penn divise le New Jersey en deux colonies distinctes : l'East Jersey, correspondant à la partie nord-est de l'État actuel (propriété de Carteret) et le West Jersey, couvrant le sud et l'ouest de l'État, qui devient une colonie quaker.

Les Écossais de l'East Jersey

En 1680 sir George Carteret disparaît endetté. Deux ans plus tard, sa veuve, lady Élisabeth Carteret, vend l'East Jersey pour 3 400 livres sterling à un groupe de douze investisseurs. Dix parmi eux sont des quakers, dont William Penn et Edward Byllynge. La même année, ceux-ci décident de vendre chacun la moitié de leurs actions à douze autres partenaires pour 400 livres sterling chacun, soit plus de 100 livres au-dessus du prix initial. Six des nouveaux venus sont écossais dont plusieurs grands nobles proches des Stuart tels John Drummond, vicomte Melfort, et sir George Mackensie, vicomte Tarbet. Cet engagement institutionnel écossais au plus haut niveau est une première dans l'histoire de l'Amérique anglaise. Avant l'union des deux royaumes de 1707, l'Écosse reste pour les Anglais un pays étranger, et ceci bien que depuis la mort d'Élisabeth Ire en 1604 le trône d'Angleterre soit occupé par une dynastie écossaise, les Stuart. L'Amérique est donc fermée aux marchands, nobles et colons d'Écosse. De ce fait, la colonie de l'East Jersey constitue une opportunité unique pour l'élite mercantile et nobiliaire écossaise de profiter de la manne américaine.

Les investisseurs écossais de l'East Jersey viennent de l'est et du nord-est de l'Écosse, les régions les plus anglicisées et les plus dynamiques du pays. S'ils sont séduits par le modèle anglais, leur intention est de fonder une enclave écossaise en Amérique. Au lieu de répartir la terre en de petites concessions, selon le modèle éprouvé du *headright system*, ils souhaitent reconstituer l'ordre social de leurs régions d'origine en vendant aux plus riches investisseurs des terrains d'au moins 2 000

arpents, entrecoupés de plus petites propriétés qui ne doivent pas être inférieures à 500 arpents. Leur projet est de recruter des tenanciers et des engagés pour travailler sur ces grandes propriétés plutôt que de constituer un tissu homogène de petits fermiers libres. Comme le souligne l'historien américain Ned Landsman, ces propriétaires s'avèrent plus écossais que quakers14.

Ces propriétaires écossais sont très actifs dans les années 1680. Ils font publier six imprimés de propagande (dont un de 270 pages15 !), emploient des agents à Glasgow, Aberdeen et Belfast pour recruter des colons et sollicitent des fonds dans les milieux mercantiles et nobiliaires du nord-est de l'Écosse pour financer plusieurs expéditions. Entre 1683 et 1685, au moins quatre navires conduisent près de sept cents colons, dont la moitié sont des engagés, dans l'East Jersey. Les propriétaires écossais fondent la ville de Perth Amboy, destinée à être la capitale de la colonie, à l'embouchure du fleuve Raritan. Ces campagnes de recrutement portent leurs fruits : la population de l'East Jersey, qui est de 200 habitants en 1673, passe à 7 500 en 1702.

Les cessions et ventes successives des Jerseys, qui illustrent à quel point la colonisation de l'Amérique du Nord est devenue sous la Restauration une source de spéculation, reposent cependant sur un vide juridique. Aucune charte royale, le document nécessaire à légitimer le pouvoir politique sur place, n'a été octroyée. Jacques a cédé le territoire à Carteret et à Berkeley mais pas le droit de le gouverner en fondant des institutions. De plus, il n'est à ce moment-là pas encore roi. Sans surprise, et même si en 1680 pour le West Jersey et en 1683 pour l'East Jersey, Jacques accorde formellement à ces multiples propriétaires le droit de gouverner, en 1702 les deux Jerseys sont réunis et passent sous le contrôle effectif de la Couronne. À cette date, avec une population de 10 000 habitants la nouvelle colonie reste largement à la traîne de ses voisines. New York compte alors 20 000 habitants et la Pennsylvanie 15 000.

10

Les colonies à propriétaires : Maryland, Carolines et Pennsylvanie

1634-1682

« Notre bien-aimé et loyal sujet Cecilius Calvert, baron de Baltimore, dans notre royaume d'Irlande […], animé d'un zèle, pieux et louable, de répandre la religion chrétienne et étendre les territoires de notre empire, a humblement sollicité notre permission de transporter par ses propres efforts et dépenses une colonie nombreuse d'Anglais […] en Amérique. »

Charte du Maryland (1632)

Jusqu'aux années 1680, l'Angleterre n'a pas de politique coloniale. Cela ne signifie pas que la monarchie ne s'intéresse pas à l'Amérique puisqu'elle octroie des chartes, fonde des compagnies mercantiles, suit les recommandations des experts, écoute les plaintes des colons et réagit le cas échéant. Mais elle n'a ni projets ni vision. Elle accorde des privilèges à qui les sollicite et délègue les responsabilités et surtout le coût de la colonisation à des courtisans et à des marchands. Par conséquent, si l'Amérique sert de terre de refuge ou d'utopie à des groupes religieux minoritaires, puritains, catholiques ou quakers, ce n'est pas le fruit d'une politique spécifique. Il est coutume d'opposer les monarchies espagnole et française, qui interdisent l'accès de leurs colonies américaines aux protestants et aux juifs, à la couronne anglaise qui adopte une politique prétendument tolérante. Or, il s'agit davantage de laisser-faire, voire d'indifférence que de tolérance car tout projet d'envoyer des dissidents outre-Atlantique résulte d'initiatives privées. Certes, la Couronne donne son aval à ces divers projets mais elle n'en est jamais à l'origine.

Au cœur de ce phénomène, nous trouvons la colonie à propriétaires (en anglais *proprietary colony*). Le mécanisme est simple. La Couronne octroie une charte et un territoire à un groupe de courtisans (ou une famille) pour services rendus à la cause Stuart ou pour essuyer des dettes. En échange de pouvoirs régaliens, les Seigneurs Propriétaires (*Lords Proprietors*) absorbent intégralement le

coût de la colonisation. Ils gouvernent la colonie qui leur appartient comme ils l'entendent, même si les colons restent sujets du monarque, et s'occupent de peupler leur territoire. Les Propriétaires gagnent pouvoir et prestige, en attendant un espéré quoique illusoire retour sur investissement, et la Couronne étend son influence au-delà des mers sans rien dépenser. Le Propriétaire ne se rend généralement pas dans sa colonie. William Penn, qui séjourne deux ans en Pennsylvanie, offre un cas inhabituel. Même si les motivations des Seigneurs Propriétaires peuvent être mercantiles et politiques comme dans le cas des Carolines, ce type d'arrangement est idéal pour un courtisan qui souhaite créer un espace de liberté pour ses coreligionnaires. Le Maryland des catholiques et la Pennsylvanie des quakers sont de ce point de vue des cas d'école. C'est d'ailleurs précisément le Maryland qui sert de modèle aux colonies à propriétaires sous la Restauration.

Le Maryland : catholicisme et féodalité en Amérique

Sir George Calvert, baron de Baltimore, est un courtisan et conseiller de Jacques Ier. En 1623, il obtient une charte du roi pour une colonie à Terre-Neuve qu'il baptise Avalon et dont la « capitale » est le petit établissement de Ferryland. Cette charte fait de Calvert, qui possède et gouverne « sa » colonie, un Seigneur Propriétaire. Point fondamental pour l'histoire de l'Amérique anglaise : elle inclut pour la première fois un article dit « clause de l'évêque de Durham ». Cette clause-parapluie offre aux propriétaires de colonies d'immenses pouvoirs. Son origine s'enracine dans l'Angleterre médiévale. Situé dans une région frontalière au nord de l'Angleterre, l'évêché de Durham, comme celui de Chester et de Lancaster, bénéficie au Moyen Âge d'une grande autonomie religieuse, politique et judiciaire qui est ainsi habilement transposée outre-Atlantique par Calvert. Emporté par son enthousiasme, Calvert se retire à Ferryland avec sa famille en 1628, trois ans après s'être converti au catholicisme. Cependant, les escarmouches avec des pêcheurs français, les dissensions entre catholiques et protestants au sein de la colonie, le froid extrême et l'opposition virulente qu'il rencontre auprès des morutiers anglais lorsqu'il tente de leur imposer une taxe poussent Calvert à abandonner Avalon l'année suivante.

Sir George Calvert décide alors d'acquérir des terres en Virginie, sous un climat plus clément. Or, il essuie un refus en raison de sa religion. Il sollicite alors une charte auprès du roi Charles Ier, mieux disposé envers les catholiques que son prédécesseur. En 1632, l'année du décès de George Calvert, la charte est finalement octroyée à son fils Cecilius. Le territoire, situé au nord de la Virginie, le long du 40e degré de latitude nord, de la baie du Delaware jusqu'aux sources du fleuve Potomac, est baptisé Maryland, ostensiblement en l'honneur de la reine Henriette-Marie, épouse de Charles Ier, et, plus discrètement, en celui de la Vierge Marie.

La charte du Maryland crée une colonie à propriétaires qui appartient à une famille. Ceci est une nouveauté pour l'Amérique continentale anglaise, car les chartes de Virginie et du Massachusetts avaient été octroyées à des compagnies. Cecilius Calvert est désormais un seigneur qui possède des pouvoirs législatifs, économiques et religieux étendus. Il peut exploiter les éventuelles ressources minières – les mines de Nouvelle-Espagne font toujours rêver outre-Manche – moins un cinquième reversé à la Couronne ; fonder des villes et des paroisses ; lever des impôts ; légiférer, à condition que les lois soient en accord avec celles d'Angleterre ; disposer des terres comme il l'entend ; et même créer une noblesse en distribuant des seigneuries assorties de privilèges justiciers. En contrepartie de ces multiples pouvoirs, et dans un rapport archaïque de vassalité, il est stipulé que les propriétaires du Maryland remettent au roi deux flèches par an !

Le fait que cette charte soit octroyée à une famille catholique constitue une véritable originalité. En Angleterre, même si certaines familles prestigieuses, proches de la cour, sont restées ou devenues catholiques et si Charles Ier a épousé une princesse française, les catholiques, très peu nombreux au demeurant avec à peine 1 % de la population, vivent en marge de la société. L'octroi de la charte s'explique par l'influence personnelle de sir George Calvert et l'indifférence de Westminster pour les affaires américaines dans ces années 1630.

Il faut une année à Cecilius Calvert pour réunir assez d'investisseurs catholiques et recruter des colons. En novembre 1633 l'*Ark* et le *Dove* transportent Leonard Calvert, frère de Cecilius, et 150 passagers vers la baie de Chesapeake où ils fondent la ville de St. Mary's, au nord de l'embouchure du Potomac. Les Anglais s'installent sur les terres des Yoacamacos qui, comme leurs voisins, les

Piscataways, les accueillent avec l'espoir de s'en faire des alliés contre leur ennemi commun, les puissants Susquehannocks. Les Calvert distribuent leurs terres avec largesse dans le but d'attirer un grand nombre de colons et créer rapidement une élite catholique qui contrôlerait la colonie. Les premiers investisseurs reçoivent chacun 2 000 arpents, soit 1 000 hectares, pourvu qu'ils soient accompagnés de cinq engagés, des serviteurs sous contrat recrutés pour une période de cinq à sept ans. Les colons à bord de la flotte fondatrice sont d'ailleurs exclusivement des gentilshommes et des engagés.

Un terrain de 1 000 arpents peut être érigé en manoir avec le titre de seigneur pour son propriétaire accompagné de privilèges religieux, économiques et justiciers. Tout colon qui émigre avec un engagé de sexe masculin reçoit 100 arpents et avec une femme engagée 50. Sauf les détenteurs de manoirs, qui tiennent leur terre dans un rapport de vassalité avec les Calvert, tout propriétaire de concession doit payer un loyer ou *quitrent* proportionnel à la taille de sa propriété. Cette politique porte ses fruits. La population blanche du Maryland atteint difficilement 600 colons en 1644 pour 8 000 vingt ans plus tard. Un total de soixante manoirs, allant de 1 000 à 6 000 arpents, sont octroyés. Comme la Virginie, le Maryland est une colonie de plantations espacées, sans villes à proprement parler. La capitale, St. Mary's, ne compte en 1678, soit quarante ans après sa fondation, « pas plus de trente maisons1 ».

Profitant de l'expérience de leurs voisins en Virginie, les colons se mettent immédiatement à planter du maïs et à élever du bétail pour assurer leur survie, puis, le commerce de pelleteries ne se développant pas comme escompté, ils se consacrent à la culture du tabac. Le *tobacco boom* du milieu du siècle modifie la structure sociale du Maryland de manière permanente. Le modèle de société organisé autour de seigneuries occupées par des engagés ou des tenanciers de la première décennie s'écroule. Alors que les familles sont peu nombreuses, voire rarissimes, parmi les premiers colons avant 1645, elles en constituent presque la moitié entre 1646 et 1652 et pratiquement un tiers entre 1658 et 1667. Or, ces familles obtiennent des terres librement où elles cultivent du tabac et refusent de travailler pour des seigneurs2. Ce phénomène condamne le régime seigneurial au Maryland. Sur un plan institutionnel, la première assemblée se réunit dès 1638 à St. Mary's avec 19 représentants. Elle met en place des institutions calquées sur celles de la métropole : un gouverneur, un conseil, une Chambre des lords (les seigneurs de manoir) et une Chambre des communes (un ou deux députés par *hundred*). L'assemblée jure loyauté à Charles Ier – une priorité pour une colonie de dissidents – et promet de ne pas donner asile à tout catholique ennemi de la Couronne.

La guerre civile du Maryland

D'une manière générale, la fondation du Maryland a été mal vécue par les Virginiens, ironiquement une bien plus grande menace pour la nouvelle colonie que les Amérindiens. Non seulement le Maryland appartient à une famille catholique qui y envoie des jésuites mais l'existence de cette colonie empêche l'expansion de la Virginie vers le nord, au-delà de la rivière Potomac, et vers l'est, de l'autre côté de la baie de Chesapeake, dans ce qu'on appelle l'*Eastern Shore*. Témoin de cette rivalité et des craintes qu'elle suscite parmi les catholiques du Maryland, le jésuite Andrew White, surnommé « l'apôtre du Maryland » pour son travail parmi les Amérindiens, avoue dans sa *Relatio Itineris in Marilandiam* qu'il est arrivé en février 1634 après avoir traversé l'Atlantique « sous la protection de saint Ignace et des anges du Maryland » mais « empli de peur que les colons anglais, qui voient d'un mauvais œil notre établissement, n'aient des intentions néfastes contre nous ». Ce n'est pourtant pas le cas, du moins dans un premier temps, et White rapporte même une scène assez cocasse où un de ses collègues jésuites souhaite exposer les principes de sa religion à un chef piscataway mais ne peut le faire librement car l'interprète, un colon de Virginie, est protestant3. Dix ans plus tard, cependant, la relation entre les deux colonies s'est détériorée au point de susciter une véritable guerre civile dans la baie de Chesapeake.

La guerre civile en Angleterre, qui oppose depuis 1642 la monarchie au Parlement et au sein de celui-ci diverses factions protestantes, ouvre une période de troubles dans la baie de Chesapeake. Alors qu'en métropole les puritains prennent le contrôle du Parlement, un ascendant qui s'accompagne d'un fort sentiment anticatholique, la Virginie reste fidèle au roi. En 1643, le gouverneur royaliste sir William Berkeley chasse 400 puritains de Virginie qui s'installent au Maryland. L'année suivante, profitant de la crise anglaise, William Claiborne, un officiel en poste à Jamestown, s'empare de l'île

de Kent, située au Maryland. Enfin, en février 1645, Richard Ingle, un capitaine de navire originaire de Londres actif depuis longtemps dans le commerce de tabac, capture St. Mary's, la capitale du Maryland, au nom de la cause protestante. Une guerre civile entre protestants et catholiques s'apprête à enflammer le Maryland.

De retour d'Angleterre, où il s'est rendu auprès de son frère Cecilius pour examiner la situation, Leonard Calvert doit s'exiler en Virginie et demander une aide militaire au gouverneur Berkeley, qui ne peut l'aider immédiatement car lui-même est engagé dans un conflit contre les Powhatans. En attendant, pendant deux ans, le Maryland vit une période de violence et d'instabilité politique, connue dans l'historiographie de la colonie sous le nom de *plundering time* (le temps des pillages). Ingle et ses hommes brûlent des plantations, en pillent d'autres et voguent vers Londres avec des prêtres aux fers et des prisonniers catholiques. Lorsque Leonard Calvert arrive de Virginie avec des troupes, la situation s'apaise.

Un calme tout relatif cependant, car tant que l'Angleterre est aux mains des parlementaires puritains et presbytériens, le Maryland catholique – encore davantage que la Virginie royaliste – est exposé. Leonard Calvert décide sagement de nommer un gouverneur protestant et en 1649 propose à l'assemblée de la colonie une loi (*Act Concerning Religion*) interdisant toute forme d'intolérance religieuse. Cette stratégie, qui sera d'ailleurs reprise en Angleterre par Jacques II à la fin du siècle, consiste à épargner tous les dissidents protestants de l'hégémonie anglicane afin de protéger les catholiques. Ce faisant, en considérant ainsi collectivement ses coreligionnaires comme une des minorités présentes dans la colonie, Calvert renonce définitivement à son espoir de faire du Maryland une terre contrôlée par les catholiques. Les puritains, cependant, refusent de voter la loi sur la tolérance religieuse. Leonard Calvert doit alors se battre sur deux fronts pour sauver sa colonie : au Maryland contre les puritains et en métropole contre un Parlement aux mains des puritains. Car en Angleterre, une commission parlementaire est instaurée en 1650 pour étudier la possibilité de saisir la Barbade, Antigua, la Virginie et le Maryland. Il s'agit ni plus ni moins de prendre le contrôle de toutes les colonies qui ne sont pas aux mains des puritains. Alors que lord Baltimore tente de sauver sa charte à Londres, les troubles militaires reprennent au Maryland.

La colonie est alors divisée en deux : les comtés du Sud (St. Mary's et St. George's) demeurent fidèles aux Calvert et ceux du Nord (Anne Arundel et Kent) soutiennent l'opposition puritaine. En 1655, le gouverneur et ses troupes sont défaits à la bataille de la rivière Severn en tentant de prendre le contrôle du Nord. Sans surprise, le conflit doit se résoudre à Londres. Or Cromwell, au pouvoir depuis 1653, n'est pas favorable aux puritains du Maryland qu'il considère comme des extrémistes. En 1657, il confirme les Calvert comme propriétaires du Maryland. En retour, Leonard Calvert doit amnistier tous les opposants qui reconnaissent la loi sur la tolérance religieuse de 1649. La paix est désormais restaurée durablement mais il faudra plusieurs années à la colonie, dont la population a chuté de près de 600 colons en 1644 à moins de 200 en 1646, pour retrouver sa croissance démographique et économique des années 16304.

Les seigneurs de Caroline : le gratin du royaume

Depuis l'échec de la Floride huguenote au milieu du XVIe siècle, la région située au sud de la Virginie est contrôlée peu ou prou par l'Espagne. En 1587, les Espagnols abandonnent le site de Santa Elena – où les huguenots avaient construit l'éphémère Charlesfort – pour se replier autour de la petite ville de Saint Augustine, au nord-est de la Floride actuelle. *La Florida*, qui s'étend théoriquement de la Louisiane à la Virginie, est une colonie moribonde survivant grâce aux subsides royaux. Les Espagnols ont établi un tissu de missions franciscaines en Floride et dans l'actuelle Géorgie, mais n'occupent pas le territoire couvert par les futures Carolines. Une belle opportunité pour les Anglais intéressés par cette partie du littoral depuis la tentative infructueuse de Ronoake des années 1580, pour ne pas dire depuis l'expédition de Hawkins au Fort Caroline vingt ans auparavant. Le moment est venu de l'occuper.

Huit aristocrates – Edward Hyde, duc de Clarendon, George Monck, duc d'Albemarle, le duc de Craven, sir George Carteret, Anthony Ashley Cooper (duc de Shaftesbury après 1676), les frères Berkeley, sir William et lord John – et sir John Colleton obtiennent, en 1663 et en 1665, une première

puis une seconde – qui agrandit quelque peu les limites de la colonie – charte pour un territoire situé entre les limites septentrionales de la Floride espagnole et la Virginie. L'observateur est frappé par le statut élevé de ces Propriétaires, ce qui révèle un intérêt croissant pour l'Amérique du Nord parmi l'élite nobiliaire anglaise. En fait, cinq d'entre eux figurent alors parmi les hommes les plus puissants du royaume. Hyde est Premier ministre de Charles II et beau-père de Jacques, duc d'York ; Monck est un des chefs militaires qui permet aux Stuart de retrouver leur trône ; Craven et, comme nous l'avons vu, Carteret – trésorier de la Marine – et John Berkeley sont des courtisans proches du duc d'York. Shaftesbury, plus jeune, est un homme politique promis à jouer un rôle de tout premier plan dans l'opposition aux Stuart dans les années 1680. Quant à Colleton, le représentant d'une prestigieuse famille de la Barbade, et William Berkeley, gouverneur de la Virginie de 1644 à 1651 et à nouveau de 1660 à 1677, ce sont des hommes de terrain, pour ainsi dire, ceux qui connaissent au mieux la réalité coloniale. Nous sommes en pleine Restauration. Les Stuart, à nouveau au pouvoir, sont redevables à tous ceux qui les ont soutenus pendant leur exil et à ceux qui financièrement, militairement et politiquement les ont aidés à retrouver leur couronne même s'ils s'avèrent des alliés de dernière minute comme Monck et Shaftesbury.

Une fois la précieuse charte obtenue, les propriétaires de colonie doivent envoyer une expédition pour explorer, voire cartographier, le littoral de leur domaine et décider d'un lieu propice à la fondation d'un premier établissement. Il leur faut ensuite financer une flotte, la *founding fleet*, qui amène les premiers colons censés fonder cette communauté, noyau de la future colonie. Puis, ils doivent promouvoir celle-ci chez ses voisines et en Europe par le biais de la publication d'imprimés de propagande afin de recruter des migrants. Dans les premières années, voire décennies, les colons doivent être aidés matériellement jusqu'à ce qu'ils trouvent un produit d'exportation qui puisse assurer l'avenir commercial de la colonie. Dans le cas de la Caroline du Sud, il faut plus de vingt ans pour réaliser toutes ces opérations.

Les colonies de New York et, dans une moindre mesure, du New Jersey sont des territoires qui ont été explorés et peuplés par les Hollandais quarante ans avant la conquête anglaise. Des villes et des forts ont été construits, des ports aménagés et des terres défrichées. À l'inverse, dans les Carolines, sans présence européenne depuis le départ des Espagnols du site de Santa Elena en 1587, tout reste à faire.

Les Seigneurs des Carolines décident tout d'abord de recruter des colons en Virginie, voisine de l'actuelle Caroline du Nord et alors sous l'administration d'un des leurs, sir William Berkeley ; en Nouvelle-Angleterre, alors une des régions les plus peuplées de l'Amérique du Nord anglaise ; et à la Barbade où ils bénéficient de l'influence des Colleton et où la révolution sucrière provoque une concentration de la propriété terrienne au détriment des petits planteurs alors prêts à quitter l'île. Dans les années 1660, Barbadiens et Virginiens – aucun *leader* puritain n'ayant montré d'intérêt dans les offres des seigneurs de Caroline – fondent deux établissements : l'un près de cap Fear, dans la partie septentrionale de la colonie ; et l'autre à Port-Royal, dans la partie méridionale. Cependant, tous les deux sont rapidement abandonnés.

Shaftesbury et les Constitutions fondamentales : un nouveau départ

À la suite de ces échecs et sous l'impulsion de Shaftesbury, les Seigneurs Propriétaires changent de stratégie. Ils décident de financer eux-mêmes le coût de la colonisation de leur territoire en investissant chacun 500 livres sterling, plutôt que de susciter l'intervention de planteurs et de marchands barbadiens et virginiens. En août 1669, ils affrètent trois navires – le *Carolina* (le seul qui parvient à destination), le *Port-Royal* et l'*Albemarle* – qui doivent, après une escale en Irlande et à la Barbade où les propriétaires espèrent recruter en chemin d'autres colons, libres et engagés, fonder un établissement dans la baie de Port-Royal. Malgré un siècle d'occupation espagnole, les Anglais perçoivent toujours – leur toponymie en témoigne – la région au prisme des récits huguenots de Ribaut et de Laudonnière ! Le gouverneur, William Sayle, un puritain âgé de 80 ans, préfère débarquer plus au nord, en amont de la rivière Kiawah, qui sera plus tard appelée Ashley en hommage à Shaftesbury (lord Ashley Cooper), où ils fondent Charleston. L'histoire raconte qu'un chef Kiawah, une des petites nations de la côte, aurait invité les Anglais à s'installer sur son territoire afin de les protéger des Espagnols et de groupes amérindiens plus puissants.

Shaftesbury, avec l'aide de son médecin et secrétaire John Locke, rédige en 1669 un texte constitutionnel appelé *Fundamental Constitutions*. Ces Constitutions fondamentales mettent en place un complexe projet de société fondé sur la propriété terrienne avec à son sommet une noblesse. La colonie est divisée en deux régions – noyaux des futures Caroline du Sud et du Nord : Albemarle au nord et Clarendon au sud, chacune subdivisée en comtés. Dans chacun d'entre eux, les Seigneurs Propriétaires possèdent 12 000 arpents et les nobles, appelés landgraves et caciques, en détiennent respectivement 48 000 et 24 000. Suivent les seigneurs de manoir – qui eux ne font pas partie *stricto sensu* de la noblesse – avec entre 3 000 et 12 000 arpents chacun selon l'importance de leurs concessions, et enfin le reste des colons libres.

Un parlement, qui a le pouvoir de voter des lois et de nommer les officiels, réunit dans une même chambre les Seigneurs Propriétaires (s'ils sont présents dans la colonie), les nobles et les représentants des colons. Ce projet, élaboré avant même le peuplement du territoire et inadapté à une colonie naissante – la population n'excède pas 400 habitants en 1671 –, reste lettre morte. Même si les Propriétaires cèdent des terres avec une indéniable largesse et créent une noblesse, comme la charte le leur autorise pourvu que les titres soient différents de ceux portés en métropole, aucune des cinq versions des Constitutions fondamentales qu'ils tentent d'imposer de 1669 à 1698 n'est adoptée par les colons. La colonie est en fait gouvernée suivant les instructions que les Seigneurs Propriétaires envoient au gouverneur.

Les Seigneurs de Caroline souhaitent que les colons fondent des bourgs comme en Nouvelle-Angleterre. À l'inverse du modèle virginien, qui est alors perçu comme chaotique et individualiste, l'occupation du territoire en communautés compactes semble propice à une colonisation ordonnée, à la fois plus efficacement contrôlable de Londres et plus facile à défendre en cas d'attaque espagnole ou amérindienne. Or, dès le début de la colonisation, les colons, avides de terres, s'éparpillent le long des rivières comme en Virginie. Charleston, qui compte alors 300 habitants, est déplacée sur son site péninsulaire actuel au cœur de la baie en 1680 et demeure la seule véritable ville au sud de Philadelphie jusqu'à la fondation de Savannah en Géorgie en 1732. La Caroline du Sud ne sera pas une colonie de villages mais au moins elle aura sa métropole portuaire, contrairement à la Virginie.

Rêves de soie, profits de riz

Les Seigneurs Propriétaires, comparant volontiers le climat subtropical de leur colonie à celui du Languedoc, veulent, dans une perspective mercantiliste, privilégier la production de cultures méditerranéennes comme la soie, le vin et l'huile d'olive ! C'est d'ailleurs dans ce dessein qu'ils recrutent des réfugiés huguenots dans les années 1680. Il n'en sera rien. Les colons se mettent tout de suite à l'élevage bovin. Le bétail coûte peu. Les animaux paissent en toute liberté et n'ont pas besoin d'être abattus l'hiver. Très vite, les campagnes de Caroline du Sud sont parcourues par des troupeaux de grande taille, évoquant ainsi davantage le Far West de la fin du XIXe siècle qu'une colonie anglaise du XVIIe. L'élevage permet aux colons d'entretenir un commerce de provisions avec les Antilles, notamment la Barbade. Comme l'explique le huguenot Jean Boyd, dans une lettre écrite de Charleston et adressée à une sœur installée en Écosse, « on porte aux Barbades, des planches et du blé et de là on porte du Rhum qui est de l'eau-de-vie faite de sirop, de la molasse qui est le sirop de sucre […] et des nègres et quelques autres bagatelles5 ».

La première source de richesse de la Caroline du Sud, cependant, se révèle ailleurs. Jusqu'en 1715, quand la colonie a failli disparaître lors d'un conflit anglo-amérindien connu sous le nom de guerre des Yamasees, les colons les plus entreprenants, marchands et planteurs, font fortune dans le commerce de peaux de daim et celui d'esclaves autochtones. L'esclavage amérindien à grande échelle est tristement une des spécificités de la Caroline du Sud. Enfin, l'introduction, dans les années 1690, d'une variété de riz, peut-être en provenance de Madagascar, va faire durablement la fortune de la Caroline du Sud, le littoral, avec ses marais, se prêtant à l'extension des rizières.

Le développement de la riziculture a pour principale conséquence l'accroissement rapide de la proportion de Noirs, une des particularités démographiques de la Caroline du Sud. Dès 1708, les esclaves d'origine africaine deviennent, comme le résume fort efficacement le titre de l'ouvrage de l'historien américain Peter H. Wood, *Black Majority*, majoritaires au sein de la population de la

colonie6. Si en 1700 ils représentent 44 % de la population, en 1710 ils en constituent 53 %, et en 1730 66 %, soit le plus haut pourcentage des Treize Colonies pour toute la période.

Huguenots et Écossais de Caroline du Sud

Vingt ans après avoir tenté de recruter dans les années 1660 des Barbadiens, des Virginiens et des puritains de Nouvelle-Angleterre, les Propriétaires de Caroline lancent une campagne de propagande à destination de dissidents anglais et écossais, principalement des presbytériens, et des réfugiés huguenots, partis de France au moment de la révocation de l'édit de Nantes en 1685. Une décision de Louis XIV qui, après une décennie de harcèlement et de persécution, met juridiquement fin au protestantisme en France.

Quelque 500 huguenots s'établissent en Caroline du Sud de 1680 à 1687. Originaires principalement des provinces de l'ouest de la France, notamment la région de La Rochelle, ils s'installent d'abord à Charleston puis fondent trois communautés à l'extérieur de la ville : Goose Creek, Orange Quarter et French Santee. Cette migration constitue un apport démographique essentiel à une période où la colonie lutte pour sa survie et lui donne une forte coloration francophone et calviniste.

Dans une lettre de septembre 1683, le huguenot orléanais Louis Thibou raconte qu'« il est venu ici des députés d'Écosse pour voir le pays qui leur agrée fort ; ils ont acheté deux comtés ou provinces, et se préparent d'y amener 1 000 personnes pour s'y établir7 ». À la suite de la publication à Glasgow d'un imprimé sur la Caroline du Sud et de l'avis de départ d'un navire pour Charleston, cent cinquante dissidents écossais, appelés *covenanters*, fondent en 1684 la communauté de Stuart Town, dans la baie de Port-Royal. Cette poignée de colons doit constituer l'avant-garde d'un groupe beaucoup plus nombreux. Les Seigneurs de Caroline du Sud attendent beaucoup de cette filière écossaise. Lors des négociations avec des nobles écossais, ils ont accepté de leur laisser le contrôle d'un comté tout entier et ont remanié les clauses religieuses des Constitutions fondamentales afin de rendre leur colonie plus attrayante. En 1685 cependant, peut-être incertains d'attirer en Caroline nombre de leurs coreligionnaires, les Écossais négocient avec des gentilshommes huguenots pour les faire venir à Port-Royal, ancien site de Charlesfort. Les Français optent finalement pour la rivière de Santee au nord de Charleston, près de l'actuelle ville de Georgetown. Bien leur en prit car à l'automne 1686, les Espagnols attaquent les Écossais de Stuart Town, « pillant leurs maisons, incendiant tout le village, détruisant leurs plantations, brûlant leurs clôtures, tuant leurs cochons et leur bétail8 ». L'espoir de créer une colonie écossaise florissante en Caroline du Sud disparaît ainsi avec Stuart Town.

La campagne de promotion, dont le vecteur principal est la publication d'imprimés à Londres, Glasgow, La Haye et Genève, porte néanmoins ses fruits, entraînant la venue de centaines de colons. Alors qu'en 1680 la population blanche de la colonie se chiffre à 800 habitants, elle passe à 2 400 dix ans plus tard. Sur le long terme, cependant, le véritable problème de la Caroline du Sud est son climat subtropical, avec ses très fortes chaleurs estivales, la fréquence des ouragans, et son environnement épidémiologique malsain propice aux épidémies de malaria et de fièvre jaune qui déciment régulièrement les colons. Dans ces conditions, sur un siècle, entre 1670 et 1770, la population de la colonie augmente à un taux annuel moyen de 6 %, ce qui est peu au regard des autres colonies, notamment de la Pennsylvanie.

La Caroline du Nord : une histoire différente

Dès le début de la colonisation, la Caroline du Nord suit un développement démographique, politique et économique différent de celui de sa voisine du Sud. Le peuplement, constitué en grande majorité de modestes fermiers, est essentiellement virginien. Les contours inhospitaliers de la côte, source de problèmes du temps de Roanoke un siècle auparavant, empêchent l'émergence d'un port. Aucun navire de taille importante, nécessaire au commerce atlantique, ne peut pénétrer dans les baies. Trop éloignée du port de Charleston pour se tourner exclusivement vers l'exportation et ne bénéficiant ni de la topographie nécessaire au développement de rizières ni d'une élite capable d'investir dans l'acquisition massive d'esclaves, la colonie développe une économie de subsistance à base de tabac et de maïs.

D’un point de vue politique, la Caroline du Nord, déchirée par des factions, connaît une histoire marquée par l’instabilité et l’isolement. Dès 1691, les Seigneurs Propriétaires nomment un gouverneur adjoint pour la Caroline du Nord et lorsque, la même année, les représentants du comté d’Albemarle ne peuvent se rendre à l’assemblée de Charleston en raison d’une trop grande distance, ils décident de se réunir sur place. En 1712, la séparation institutionnelle est définitivement entérinée par les Propriétaires qui nomment un gouverneur spécifiquement pour la Caroline du Nord.

Les quakers et l’Amérique

Né en Angleterre au milieu du XVIIe siècle, à un moment où l’effervescence religieuse s’est emparée d’un pays divisé par un conflit fratricide à la fois religieux et politique, le mouvement quaker – ou Société des Amis (*Society of Friends*) – reste toujours très en marge de la société. Systématiquement harcelés, un temps persécutés, les quakers sont méprisés non seulement par l’*establishment* anglican mais également par les autres dissidents, que ceux-ci soient puritains ou presbytériens.

Le nom même de quaker – du verbe *to quake* (trembler) – par allusion aux convulsions que les adeptes éprouvent lorsqu’ils se sentent pénétrés de l’esprit divin, ce qu’ils appellent la lumière intérieure (*inner light*), est un sobriquet attribué à la secte par dérision. Pacifistes, refusant de prêter serment et d’ôter leur couvre-chef lorsque la préséance l’exige et tutoyant leur prochain, les quakers vivent une religion dépouillée de tout décorum. Ils célèbrent leur culte non pas dans une église – *church* – mais dans une maison de prière – *meeting house* –, sans pasteur, ni liturgie. À leurs yeux, ils ne constituent pas une Église, d’où le nom Société et non Église.

Les quakers sont présents en Nouvelle-Angleterre et à New York dès les années 1650 où le comportement inhabituel des plus exaltés parmi eux provoque d’abord surprise et émoi avant que les autorités ne les emprisonnent systématiquement. Un pasteur hollandais de la Nouvelle-Amsterdam raconte « qu’un navire ne flottant aucun pavillon arriva près du Fort avec des quakers à bord ». Il apprend plus tard que ce même bateau vient de Boston où l’année précédente les quakers « ont été emprisonnés immédiatement puis renvoyés sur le même navire ». Puis, poursuit-il,

deux robustes jeunes femmes ont été débarquées et dès que le navire s’est retiré en mer, elles ont commencé à trembler et à s’agiter frénétiquement, et à crier avec force au milieu de la voie que les hommes devaient se repentir, car le jour du jugement dernier approchait. Nos gens, ne sachant de quoi il retournait, couraient de-ci, de-là, l’un criant « au feu », l’autre autre chose. Un officiel les a attrapées toutes les deux par les cheveux et les a menées en prison où elles ont continué à crier et prier à leur façon9.

Persécutés, surtout chez les puritains du Massachusetts, les quakers sont établis dans toutes les colonies mais ne peuvent exercer leur religion sans contrainte que dans le Rhode Island, où Roger Williams a instauré une tolérance inhabituelle pour l’époque. La fondation du West Jersey, financée par de riches investisseurs quakers, institutionnalise la présence de la Société des Amis dans l’Amérique britannique. Mais c’est la fondation de la Pennsylvanie qui va offrir aux quakers leur colonie.

La Pennsylvanie : la colonie de William Penn

William Penn est issu d’une prestigieuse famille de la haute noblesse. Son père, l’amiral sir William Penn, officier de renom, a servi Cromwell et les Stuart. William Penn est promis à la vie d’un gentilhomme anglican proche de la cour. Or, en 1668, âgé de 22 ans, il se fait quaker. Avec sa fortune, son statut et ses entrées à la cour, Penn est destiné à devenir, avec son fondateur George Fox, un des deux principaux leaders de ce mouvement radical.

En mars 1681, Penn obtient une charte de la Couronne après avoir dépensé 12 000 livres sterling en lobbying et frais administratifs. Le document contient les prérogatives habituelles, associées aux propriétaires de colonies depuis la fondation du Maryland en 1632, mais également de nouvelles limites dues à la volonté de la monarchie d’exercer un contrôle plus strict sur les colonies. La création de la Pennsylvanie illustre l’absence de politique impériale cohérente puisque la monarchie

octroie une nouvelle charte tout en souhaitant prendre en main la destinée de colonies de plus en plus perçues comme une source de richesses et un moyen d'étendre son influence outre-mer.

Penn a obligation de faire respecter les lois de navigation et doit entretenir dans les ports de Pennsylvanie des officiers royaux chargés des douanes et un agent à Londres en cas de litige. De plus, la charte prévoit que les lois votées par l'assemblée de la colonie seront envoyées en métropole pour approbation dans les cinq années suivant leur passage. Penn doit aussi financer l'envoi d'un ministre anglican en Pennsylvanie si vingt colons en font la demande à l'évêque de Londres. Enfin, le roi se réserve le droit de lever des impôts dans la colonie avec l'accord de Penn, du gouverneur ou de l'assemblée, ou encore par une loi votée par le Parlement. Par ces restrictions, de nature économique, légale et religieuse, la monarchie souhaite clairement bénéficier des revenus de la colonie, contrôler la politique de Penn et s'assurer que, à l'inverse du Massachusetts, l'Église d'Angleterre ait sa place dans un territoire contrôlé par des dissidents.

Ne voulant pas engloutir sa fortune personnelle dans ce projet colonial, William Penn réunit des investisseurs dans la *Society of Free Traders*, une compagnie par actions ouverte à tous ceux qui peuvent acheter au moins 5 000 arpents. Ces acquéreurs n'ont pas à acquitter de cens et se voient offrir le choix d'un lot à Philadelphie – littéralement la « cité de l'amour fraternel » –, la ville que Penn prévoit de fonder sur les bords des fleuves Delaware et Schuylkill. Six cents investisseurs, connus dans l'histoire de la colonie sous le nom de *First Purchasers*, répondent à l'appel de Penn. Avec le financement de l'envoi de cinquante navires en 1682 et 1683, la *Society of Free Traders*, qui par ailleurs détient le monopole du commerce de la colonie, fait preuve d'une redoutable efficacité. Le projet de Penn en Amérique ne pourrait commencer sous de meilleurs auspices.

L'étonnante croissance de la Pennsylvanie

La Pennsylvanie n'a pas connu d'années difficiles. Bien au contraire, l'histoire de cette colonie se distingue par une étonnante prospérité économique et une croissance démographique spectaculaire. Dès 1683, soit un an après sa fondation, Philadelphie compte 80 maisons et 4 000 habitants. Au bout d'une année, la Pennsylvanie exporte déjà de la farine et de la viande aux Antilles. En 1710, la population totale de la colonie atteint 23 000 habitants alors que celle de Caroline du Sud, pourtant fondée dix ans plus tôt, n'excède pas 7 000.

Outre la cohésion religieuse et politique d'une société très homogène, à l'image de celle du Massachusetts, ainsi que l'esprit d'entreprise de quakers qui ne sont pas exclusivement tournés vers le spirituel, plusieurs facteurs expliquent cette réussite. Dès 1681, William Penn, qui séjourne lui-même dans son domaine d'octobre 1682 à août 1684, élabore une constitution, le *Frame of Government*, qui, en dépit de versions successives, assure à la colonie une précieuse stabilité institutionnelle. Ce texte prévoit un gouverneur, nommé par William Penn – et, après sa mort, ses héritiers –; un conseil de 72 membres, renouvelés par tiers chaque année pour un mandat de trois ans; et une assemblée, consultative et non législative, de 500 membres! La deuxième version, datant de 1683 – il y en eut sept au total de 1682 à 1701 –, diminue fortement ces effectifs pléthoriques et totalement chimériques en réduisant le conseil à 18 membres et l'assemblée à 36. Le fait que cette dernière ne peut voter aucune loi, le conseil étant le seul organe législatif, mais seulement proposer des amendements, provoque avec le temps de multiples contestations, surtout de la part des colons qui ne sont pas quakers.

Penn prend aussi sagement la décision d'acheter les terres aux autochtones pour un total de 1 200 livres sterling. Au-delà des ambiguïtés culturelles inhérentes à l'achat de terres à des peuples qui ne partagent pas la notion européenne de la propriété, cette initiative garantit à Penn plusieurs décennies de paix. De surcroît, la Pennsylvanie est protégée de toute attaque française ou amérindienne au nord par New York, au sud par le Maryland et à l'ouest par les Appalaches. Ajoutons que la terre, à l'inverse des marais de Caroline du Sud, est, comme dans le New Jersey, particulièrement fertile et que, somme toute, Penn sait bénéficier des expériences coloniales précédentes. Enfin, pour recruter massivement des colons, Penn lance une campagne de promotion efficace en faisant publier des imprimés vantant les mérites de sa colonie en Angleterre, au pays de Galles, aux Provinces-Unies et en Rhénanie où il bénéficie de précieux contacts, tel le marchand anglo-néerlandais Benjamin Furly à Rotterdam, et de réseaux quakers bien implantés.

En réponse à cette campagne, 8 000 colons, attirés notamment par un cens modique d'un shilling pour 100 arpents, arrivent avant 1685. Parmi eux, les premiers Allemands qui s'installent en Amérique du Nord, des piétistes de la région de Francfort, fondent en 1691 la ville de Germantown, non loin de Philadelphie. La migration vers la Pennsylvanie des années 1680 constitue un mouvement plus important que la *Great Migration* puritaine au Massachusetts des années 1630. Finalement, fort de ce succès, Penn achète au duc d'York les trois comtés du Delaware : New Castle, Kent, Sussex – anciennement la Nouvelle-Suède –, qui sont englobés dans la Pennsylvanie avec ses habitants, en majorité des Suédois, des Hollandais et des Finnois.

L'Amérique fin de siècle

L'expansion territoriale, formidable et fulgurante, que les colonies anglaises connaissent dans le dernier tiers du XVIIe siècle reflète l'émergence progressive d'un intérêt, certes diffus mais réel, des derniers Stuart pour les colonies ou tout du moins pour la prospérité économique qui est censée accompagner leur fondation. Cette prise de conscience de l'énorme potentiel mercantile et douanier des colonies apparaît également à travers un renforcement de la législation commerciale avec le vote de nouvelles lois de navigation destinées à protéger le commerce transatlantique de la concurrence étrangère, en fait essentiellement hollandaise, et la fondation d'institutions impériales, notamment le *Board of Trade*. Cette même période, sans que cela soit le résultat d'une politique spécifique, voit également le début des importations d'esclaves africains qui se substituent aux serviteurs engagés, anglais et irlandais. Cette mutation, liée à l'expansion économique des colonies de la Chesapeake, et dans une moindre mesure à celle de New York, ainsi qu'à la fondation de la Caroline du Sud, a exercé une profonde influence sur l'économie, la culture et la démographie de l'Amérique anglaise.

En cette fin de siècle, à l'exception de la Géorgie qui sera fondée en 1732, l'Amérique anglaise a adopté sa forme définitive. De la Nouvelle-Angleterre aux limites méridionales de la Caroline du Sud s'étend un vaste territoire tourné vers l'Atlantique mais avec un immense arrière-pays. Les caractéristiques de ces sociétés coloniales sont également fixées. À l'extrême nord, la Nouvelle-Angleterre se distingue par un peuplement homogène, d'un point de vue ethnique et religieux. Plus au sud, l'ancien territoire de la Nouvelle-Néerlande, auquel s'ajoute la Pennsylvanie, présente un paysage ethno-religieux extrêmement varié. Enfin, les colonies du Sud se caractérisent, comme la Nouvelle-Angleterre, par un peuplement blanc homogène, mais de religion anglicane, et une forte proportion de Noirs, majoritaire en Caroline du Sud. Deux caractéristiques qu'adoptera en son temps la Géorgie.

III

MIGRATIONS ET ESCLAVAGE : L'AMÉRIQUE EN NOIR ET BLANC

11

Les migrations fondatrices

« L'Europe, et non l'Angleterre, est la mère patrie de l'Amérique. »

Thomas Paine (1776)

Dans l'histoire de l'Amérique du Nord britannique, le XVIIe siècle est le siècle des fondations. Cette Amérique est alors principalement anglaise. Ce sont les monarques anglais qui octroient les chartes ; des actionnaires anglais qui investissent dans la colonisation ; le Parlement anglais qui régule le

commerce colonial ; et des officiels anglais qui administrent localement les colonies. En termes de peuplement, les colons sont alors majoritairement des Anglais. Notons trois exceptions à cette règle : les centaines d'engagés irlandais qui travaillent dans les plantations de tabac de la Virginie et du Maryland ; l'arrière-pays new-yorkais largement néerlandophone ; et la baie du Delaware avec ses colons scandinaves.

Cette Amérique anglaise est néanmoins remarquablement diverse d'un point de vue social et religieux. La Virginie et le Maryland accueillent des cadets de famille qui investissent dans des plantations tout comme des engagés anglais et irlandais assurés d'une vie pénible de labeur avec un petit espoir d'obtenir un lopin de terre une fois leur temps de service parvenu à terme, sans parler d'aventuriers de toute sorte attirés par l'Amérique. La Nouvelle-Angleterre, malgré un profil social plus homogène, offre aussi des disparités importantes entre ses notables qui distribuent les terres et administrent le village et l'église d'une part et tous ceux qui sont à la marge de la communauté d'autre part.

À partir des années 1680, cette Amérique change progressivement mais inexorablement. La diversité devient alors la règle. Depuis une vingtaine d'années, l'Angleterre se croit affaiblie d'un point de vue démographique. L'émigration est perçue en métropole comme un fléau. L'hémorragie doit être stoppée, pense-t-on à Londres. Pour peupler des colonies de plus en plus indispensables à la prospérité du pays, marchands et propriétaires doivent recruter des colons dans les îles Britanniques (en Irlande ou en Écosse), sur le continent ou d'une colonie à l'autre. L'émigration des huguenots, tout comme celle des Écossais et des premiers Allemands, amorce un changement déterminant. Cette tendance, qui s'accompagne dans ces mêmes années du tournant esclavagiste avec l'importation de milliers d'esclaves, s'accentue au XVIIIe siècle et fera de l'Amérique anglaise une Amérique plurielle.

Destins atlantiques

William Bradford, chroniqueur de l'épopée puritaine du *Mayflower*, écrit que lorsque les passagers du célèbre navire débarquèrent sur le sol américain le 11 novembre 1620, « ils tombèrent à genoux et bénirent le Dieu des cieux, car c'est Lui qui les avait amenés par-delà l'immensité du furieux océan et sauvés de tous ses dangers et ses malheurs et leur permettait de reposer le pied sur la terre ferme, leur véritable élément1 ». La traversée de l'Atlantique a été longue – neuf semaines – et difficile. « Lors de certains orages », raconte Bradford, « les vents furent si violents et la mer si démontée qu'ils pouvaient à peine mettre un nœud de voile et devaient se laisser pratiquement dériver des jours durant2 ».

Une fois à destination, renchérit notre chroniqueur, « aucun ami n'était là pour les accueillir, aucune auberge pour les recevoir et qu'ils puissent y reposer leurs corps fourbus, aucune maison, moins encore de ville pour y trouver du secours ». En Amérique, ils ne trouvèrent que des « sauvages [qui] étaient plus disposés à les cribler de flèches qu'à toute autre chose » et une terre froide et éventée. De surcroît, ils étaient seuls et loin des leurs puisque « derrière eux s'étendait le puissant océan qu'ils avaient traversé, et qui était à présent comme un abîme entre eux et les parties civiles du monde3 ».

La migration puritaine est une aventure collective aux connotations bibliques dont la persécution, l'exil, la traversée de l'immensité océanique et la fondation de la Nouvelle Jérusalem sont les fondements. Quoique propulsée au cœur de l'expérience américaine par le discours politique depuis la fin de la guerre de Sécession, l'aventure puritaine du *Mayflower* n'est qu'une seule de ses multiples facettes.

Trois ans après l'arrivée du *Mayflower* sur les rives du Massachusetts, Richard Frethorn, un serviteur sous contrat originaire du Gloucestershire, envoie une lettre à ses parents. Frethorn est employé sur une plantation de tabac de 8 000 hectares appelée Martin's Hundred. Fondée en 1618 non loin de Jamestown, Martin's Hundred est largement prospère au moment de son arrivée en janvier 1623. Frethorn, qui s'est engagé pour sept ans, décrit une vie misérable. Son Amérique n'est que maladies, intempéries, dur labeur, sacrifice, vol, mort et guerre. Il explique qu'il doit

travailler dur tôt le matin et tard le soir pour un bol de bouillie et une bouchée de pain et de bœuf. Il voit bien des poules d'eau qui pourraient largement le sustenter, mais il n'a pas le droit de les chasser. Il demande à son père de lui envoyer du fromage et se plaint qu'un autre engagé lui a volé son manteau pour l'échanger contre de la viande et du beurre. Pire, la moitié des vingt serviteurs qui sont arrivés avec lui sont morts après seulement quatre mois dans la colonie. Enfin, il évoque des Amérindiens menaçants qui ont tué quatre-vingts colons lors de leur dernier assaut, sans doute une allusion à l'attaque de mars 1622 lors de laquelle la Virginie faillit disparaître. Il souligne également la précarité des habitants de sa plantation, située à 15 kilomètres de Jamestown, puisqu'ils sont trente-deux contre 3 000 autochtones. Finalement, il conclut sa lettre en suppliant ses parents, qui pleureraient en le voyant, d'avoir pitié de lui et en leur confiant que leur réponse à sa lettre est pour lui une question de vie ou de mort4 !

Frethorn vient d'une région d'Angleterre productrice de tabac au contact du monde atlantique. Il ne part donc pas totalement à l'aventure, ayant entendu parler, en bien et en mal, de la Virginie et ayant probablement rencontré un colon ou un capitaine de retour de la colonie. Il quitte sa région lors d'une période de disette et d'émeutes, espérant probablement un avenir meilleur en Amérique, à moins que ses parents, qui récupèrent l'argent de son contrat, n'aient décidé de l'envoyer outre-Atlantique pour qu'il s'aguerrisse.

Même s'il partage le triste sort de ses compagnons, Frethorn n'est pas un engagé ordinaire. Il a de l'instruction et jouit, par le biais de ses parents, de relations dans le Gloucestershire et à Londres. De l'encre, une plume et du papier, tout un matériel importé d'Angleterre et difficile à trouver à Jamestown, lui sont fournis afin qu'il rédige cette lettre et d'autres. En Angleterre, la lettre adressée à ses parents est interceptée, puis recopiée et insérée dans un dossier monté par les adversaires de sir Edward Sandys, alors à la tête de la Compagnie de Virginie, en vue d'une audition devant le Conseil privé du roi (*Privy Council*) qui doit statuer sur le sort de la Compagnie quelques mois plus tard, en juin 1623. Le projet de ces derniers est d'opposer aux imprimés officiels des témoignages privés révélant les conditions de vie désastreuses des colons et la mauvaise gestion de la colonie par la Compagnie. Comme nous l'avons vu, la charte est dûment révoquée et la *Virginia Company* dissoute en 1624. En février de cette même année, soit dix mois après la rédaction de la lettre et à peine un an et demi après son arrivée en Virginie, Frethorn meurt5.

Frethorn fait partie des dizaines de milliers de jeunes célibataires qui travaillent sur les plantations de tabac de la Chesapeake. Leur migration, insérée dans un système économique transatlantique qui les dépasse, est celle du désespoir. Leur chance de survivre à l'environnement épidémiologique excessivement malsain et aux pénibles conditions de travail est infime. Leur récompense est bien maigre : un lopin de terre, des vêtements, quelques outils et des semences. Quoique étroite, l'opportunité existe néanmoins pour eux, ou à défaut, pour leurs descendants.

En 1690, une jeune Française protestante, Judith Giton, originaire de l'Ardèche et établie à Charleston avec deux de ses frères, écrit à un troisième resté en Europe : « Nous nous sommes vus depuis notre sortie de France en toute sorte d'afflictions, en maladie, peste, famine, pauvreté, travailler bien durement. J'ai bien été dans ce pays six mois sans avoir goûté de pain, et je travaillais à la terre comme une esclave, et même j'ai bien passé trois ou quatre années avant d'en avoir quand je voulus. » Voilà un rêve américain qui commence par un cauchemar.

La traversée de l'Atlantique n'a pas été non plus de tout repos. Mais comme souvent, la persévérance, associée à la chance, paie en retour. Ainsi, poursuit Judith, « il [a] suffit que Dieu ait eu pitié de moi, et ait changé mon sort à un plus heureux, gloire lui en soit rendue ». Effectivement, Judith, qui survivra à ses deux frères et à son premier mari, finit par épouser en secondes noces un marchand huguenot entreprenant qui fera fortune. Cette union lui offre une fin de vie stable, prospère et heureuse6.

Pour Judith, protestante harcelée par des autorités catholiques et obligée de fuir la France en suivant un frère plus âgé, l'Amérique n'est pas un choix. Pourtant, un de ses petits-fils, Gabriel Manigault, deviendra un des plus riches marchands de Charleston et prêtera une partie de sa fortune à l'État de Caroline du Sud pour financer sa participation à la guerre d'Indépendance des États-Unis. Ainsi, observons-nous sur plusieurs générations l'itinéraire d'une famille française qui

devint britannique puis américaine. Voici l'illustration du rêve américain concrétisé sur plusieurs générations. Si la première doit affronter de multiples épreuves, la réussite peut finalement être au rendez-vous pour les suivantes.

Le parcours des Boyd révèle, lui, l'extrême mobilité des négociants opérant dans le monde atlantique et le jeu d'identités d'une génération à l'autre. John Boyd, né à La Rochelle en 1621, est écossais, descendant d'une branche bâtarde des Kilmarnock Boyds. Après la prise de la ville protestante par les troupes de Louis XIII au cours du siège meurtrier de l'hiver 1628-1629, les Boyd partent s'installer à Bordeaux où John, propriétaire d'une raffinerie de sucre, devient un des plus riches négociants de la place. Au moment de la révocation de l'édit de Nantes en 1685, les trois fils de John, Jean, Jacques et Gabriel Boyd, quittent Bordeaux pour Charleston où ils s'établissent au printemps 1686. Aucun des trois ne reste cependant en Caroline du Sud. L'aîné, Jean, s'installe à Dublin, en Irlande, où sa fille épouse Samuel de Péchels, un protestant de Montauban. Son fils benjamin, John Augustus, devient un richissime négociant. Propriétaire d'une plantation sur l'île antillaise de Saint-Christophe (en anglais St. Kitts), John Augustus rejoint, avec son fils John, une association de vingt-trois marchands écossais, anglais et huguenots impliquée dans la traite négrière à partir de Bance Island, un entrepôt situé au large des côtes de la Sierra Leone. Les Boyd envoient des esclaves à Henry Laurens, négociant aussi d'origine huguenote établi à Charleston, en échange de bois et de riz pour leur plantation antillaise7.

Écossais, comme des dizaines de milliers de leurs compatriotes, les Boyd s'installent en premier lieu dans une ville portuaire du continent. En France, ils sont vus comme Écossais mais lorsqu'ils traversent la Manche puis l'océan Atlantique, ils sont perçus comme des *French refugees*. Une fois de retour dans les îles Britanniques, ils redeviennent des Écossais. Là encore, les migrations successives, d'Écosse en France, puis de France vers l'Amérique et, enfin, de la Caroline du Sud aux îles Britanniques, constituent une formidable opportunité pour la famille dont l'un des héritiers, le baronet John Boyd, fils de John Augustus, saura profiter à merveille.

Terre de refuge, terre de labeur, terre d'espoir ou terre de réussite spectaculaire, l'Amérique est multiple. Pour tous, cependant, l'Amérique implique un dangereux périple océanique, un déchirement et le défi d'une vie nouvelle à construire dans un environnement largement inhospitalier. Il est cependant une donnée incontournable : l'Amérique attire.

Les Anglais partent pour l'Amérique

Comme l'écrit le sociologue et historien québécois Denys Delâge, « à la différence de l'offensive marchande sur les océans Indien et Pacifique, pour saisir l'économie atlantique, il faudra plus que des capitaux et des bateaux, il faudra aussi des colons, beaucoup de colons8 ». Or, le départ de nombreux migrants vers l'Amérique du Nord sera un avantage primordial des Britanniques sur leurs concurrents, à savoir sur les Hollandais et les Français. Ces départs – véritablement massifs à certaines périodes – ne sont pas le résultat d'une politique spécifique mais le fruit d'une combinaison de facteurs, d'ailleurs différents selon les décennies.

Au XVIIe siècle, 530 000 personnes quittent la Grande-Bretagne, en fait principalement l'Angleterre, pour l'Irlande et les colonies américaines (antillaises et continentales). Ce chiffre représente un rapport émigrants/population totale deux fois supérieur à celui de l'Espagne au XVIe siècle. Les Antilles, grandes consommatrices d'hommes avec 200 000 arrivées, et la proche Irlande, avec 170 000, attirent à elles deux plus des deux tiers de ces migrants, soit 370 000 personnes ; la Chesapeake en retient 115 000, soit un cinquième ; la Nouvelle-Angleterre 20 000 et le reste – environ 25 000 – s'établit dans les nouvelles colonies conquises ou fondées sous la Restauration (New York, l'East et le West Jersey, la Pennsylvanie et les Carolines). Somme toute, plus de 150 000 Anglais (et quelques Gallois) – soit près d'un quart du total – s'installent en Amérique du Nord. Chiffre remarquable, notamment lorsqu'on le compare aux 10 000 Français qui s'établissent en Nouvelle-France au même moment pour un pays quatre fois plus peuplé que l'Angleterre.

Les deux principales destinations nord-américaines sont alors la Chesapeake (la Virginie et le Maryland) et la Nouvelle-Angleterre (le Massachusetts, le Rhode Island, le Connecticut et le New Hampshire). Le contraste entre ces deux migrations fondatrices est saisissant. La migration vers la Chesapeake, qui s'étale sur pratiquement tout le siècle, s'effectue au rythme de plus de 8 000 départs par décennie avant 1650 et de plus de 16 000 entre 1650 et 1680. Pourtant, la population combinée de la Virginie et du Maryland ne dépasse pas 90 000 habitants en 1700. Un différentiel dû à l'environnement épidémiologique excessivement malsain de la région et un fort déséquilibre des sexes : une femme pour trois hommes parmi les migrants libres et une pour six parmi les serviteurs sous contrat. Ce contexte empêche la population de se développer par accroissement naturel. Sans un apport de colons massif et continu – les historiens estiment que la Virginie avait besoin de plus de 15 000 nouveaux colons pour jouir d'une population moitié moindre –, les deux colonies de Virginie et du Maryland auraient tout simplement végété, voire périclité. À l'inverse, la population de Nouvelle-Angleterre augmente par accroissement naturel – c'est-à-dire sans apport migratoire important – dès le milieu du XVIIe siècle à partir d'une migration souche d'environ 20 000 individus arrivés en une décennie. Ces migrations sont non seulement différentes en termes de chiffres et de durée, mais également d'un point de vue sociologique.

Un profil de migrants diversifié

Les migrations en direction de la Chesapeake, région productrice de tabac et par conséquent à fort besoin de main-d'œuvre, se distinguent par une grande proportion d'engagés, soit des serviteurs sous contrat pour une durée allant de cinq à sept ans. Ceux-ci représentent entre 70 % et 80 % des migrants pour tout le XVIIe siècle. Ceci signifie que seulement 20 % des colons de la Chesapeake partent libres. Le recrutement de cette main-d'œuvre européenne reflète par ailleurs une quasi-absence d'esclaves pour toute cette période. On fait grand cas de l'importation d'esclaves sur un navire hollandais en Virginie dès 1619, mais tant qu'ils le peuvent les planteurs de la Chesapeake recrutent des engagés. Le passage à une économie esclavagiste ne s'effectue pas avant les années 1680.

Ces serviteurs sous contrat sont très majoritairement des hommes (80 %). Le *sex ratio* va de trois à six hommes pour une femme selon les ports d'embarquement, Londres, Bristol et Liverpool. Ils sont également très jeunes, leur âge variant entre 15 et 25 ans. S'ils survivent aux conditions très dures de leur engagement, ils reçoivent ce qu'on appelle les *freedom dues*, soit des vêtements, une hache, des boisseaux de maïs et 50 arpents de terre.

La présence de tant d'engagés parmi les migrants donne rapidement une image négative de la Virginie et du Maryland (catholique de surcroît !) en Angleterre. Dans son *Leah and Rachel, or the Two Fruitfull Sisters Virginia, and Maryland,* publié à Londres en 1656, John Hammond, un puritain élu à l'assemblée de Virginie et provisoirement de retour en Angleterre, évoque cette réputation qui fait de ces colonies « un endroit malsain, un nid de brigands et de prostituées, de débauchés et d'escrocs9 ». Quelque trente ans plus tard, le huguenot Durand du Dauphiné s'en fait également l'écho lorsqu'il qualifie la Virginie et le Maryland de « galères d'Angleterre » et décrit ces colonies comme « le refuge des banqueroutiers, [et] des femmes qui n'ont pas eu en recommandation la chasteté et la modestie10 ».

Parmi les migrants libres, soit près de 30 000 individus, un tiers étaient des cadets de famille, connus sous le nom de *Cavaliers* du fait d'un supposé soutien à la cause monarchique durant la guerre civile en Grande-Bretagne11. La plupart de ces familles, telles les Lee, les Randolph, les Carter ou les Byrd, font souche et les descendants de ces pionniers prennent progressivement le contrôle de ces deux colonies en devenant une véritable élite créole. Près d'un autre tiers sont des marchands et un cinquième des artisans. D'un point de vue géographique, la plupart de ces migrants sont originaires du sud de l'Angleterre et la majorité ont une origine urbaine. Plus d'un tiers d'entre eux viennent de Londres. Dans certains cas, Londres joue le rôle de point relais dans une double migration : d'abord de la campagne à la capitale puis, en cas d'échec, vers l'Amérique. Comme dans le cas des engagés, mais dans des proportions un peu moindres, les migrants libres sont en majorité des hommes et sont jeunes – 40 % ont moins de 25 ans et 57 % moins de 30.

À l'inverse, les colons qui peuplent le Massachusetts sont très majoritairement libres – les engagés

représentant 14 % des migrants – et arrivent en famille. Pour une migration transatlantique à l'époque moderne, le *sex ratio* est relativement équilibré : 56 % des migrants sont des hommes ; 44 % des femmes. Socialement homogènes – presque les deux tiers d'entre eux sont des artisans –, ils sont encadrés par une forte présence pastorale. Ces migrants ne sont pas attirés en Amérique par l'espoir de faire fortune en cultivant du tabac, ni par la volonté de fonder une Nouvelle Jérusalem. Cette motivation est réservée aux leaders de la migration, théologiens et autres. Tout simplement, ils partent dans l'espoir de jouir d'une vie libre et prospère.

Au XVIIe siècle, la Nouvelle-Angleterre et la Chesapeake sont les pôles de peuplement de l'Amérique anglaise. Cependant, avec la conquête de la Nouvelle-Néerlande en 1664, l'Angleterre absorbe également un grand nombre de colons aux origines nationales diverses. L'étude de l'historien américain David Cohen, qui porte sur neuf cents colons arrivés entre 1625 et 1664, révèle que la moitié seulement des habitants de la colonie néerlandaise viennent des Provinces-Unies. Plus d'un tiers de ces colons « étrangers » proviennent de Rhénanie et du nord-ouest de l'Allemagne. Les francophones, nombreux, sont des huguenots issus du nord de la France (Normandie, Calaisis et Picardie) et des Wallons d'Artois, du Hainaut, de Liège et du Luxembourg. Huguenots et Wallons fondent d'ailleurs en 1678 la petite bourgade de New Paltz dans l'arrière-pays new-yorkais. La Nouvelle-Néerlande, qui englobe la Nouvelle-Suède, compte également un nombre significatif de colons scandinaves12. Quant aux Néerlandais, ils viennent de toutes les Provinces-Unies, même si la majorité est originaire d'Amsterdam. Enfin, ces colons ne sont pas des bourgeois – *burghers* – comme l'imagerie du XIXe siècle le supposait, mais des fermiers, des artisans et des soldats13.

L'Angleterre face à l'angoisse de la dépopulation

Au XVIIIe siècle, les colons qui s'installent dans les Treize Colonies ne sont plus exclusivement anglais – les Anglais devenant même minoritaires –, ni d'ailleurs britanniques, et ils sont majoritairement libres. Les causes, à la fois politiques et économiques, de cette mutation fondamentale s'enracinent dans les bouleversements des années 1680.

La Glorieuse Révolution (1689), qui voit le renversement du catholique Jacques II au profit de sa fille, Marie, et surtout de son gendre hollandais (et calviniste), Guillaume III, et l'*Act of Toleration*, qui met fin aux élans dominateurs et assimilateurs de l'Église d'Angleterre vis-à-vis des dissidents, offrent au pays une période de stabilité durable qui contraste avec un XVIIe siècle tourmenté. Ainsi, après 1700, sauf dans le cas très minoritaire des jacobites – soit les partisans de la dynastie déchue des Stuart –, on ne peut parler en Angleterre de harcèlement, d'expulsion ou de déportation pour des raisons politiques ou religieuses.

Au même moment, l'Angleterre entre dans une période de prospérité. Une étude de l'indice des salaires montre que, nonobstant les brèves périodes de crise, ces derniers s'élèvent de manière constante de 1660 à 1750. Ainsi, le commerce se développe, les emplois sont abondants et les salaires augmentent. L'émigration ne sert plus d'exutoire à une population marginalisée par les crises.

De plus, l'esprit mercantiliste qui influence les élites anglaises de l'époque les conduit, même si c'est timidement au départ, à recruter des colons écossais, irlandais, allemands et huguenots pour l'Amérique afin d'exorciser la peur, illusoire mais répandue, d'un dépeuplement de la métropole. Le principe central du mercantilisme est d'importer moins et d'exporter davantage afin d'augmenter les rentrées d'argent pour stimuler la production en métropole et dans les colonies. La croissance démographique devient alors une donnée essentielle car l'expansion de l'activité économique nécessite une main-d'œuvre abondante.

Au début des années 1660, William Petty, un médecin, philosophe et économiste influent connu pour ses travaux pionniers sur la démographie, la fiscalité et le commerce, écrit qu'« une population réduite est une véritable source de pauvreté14 ». Petty se fait l'écho d'une idée répandue à Londres : la guerre civile qui ravage l'Angleterre de 1642 à 1651 ; plus tard, l'épidémie de peste de 1665-1666 qui tue un cinquième de la population de la capitale soit plus de 80 000 personnes ; et l'incendie de 1666 qui détruit plus de 12 000 maisons à Londres, accentuent, par le biais du tropisme londonien, la crainte du dépeuplement. Qu'en est-il vraiment ? Le léger rétrécissement du dernier tiers du XVIIe siècle n'est pas, à l'évidence, observable par les contemporains et ne justifie pas les craintes

qui obsèdent les élites sous la Restauration. En 1600, la population de l'Angleterre est de 4 millions. Elle passe à 5 millions au milieu du siècle et se stabilise un peu en deçà de ce chiffre de 1670 à 1700 avant de croître sensiblement mais de manière constante pour atteindre 6 millions en 176015. Les peurs d'un dépeuplement sont cependant réelles et elles font de l'émigration coloniale, phénomène particulièrement visible, une des causes de la baisse démographique aux yeux du pouvoir londonien. En 1674, l'économiste Carew Reynell dénonce ces centaines de milliers d'Anglais qui partent en Irlande et dans les colonies américaines, particulièrement en « Nouvelle-Angleterre et [en] Virginie […], des contrées qui ne rapportent rien16 ». Loin l'époque de Richard Hakluyt qui, comme nous l'avons vu, préconisait dans les années 1580 d'envoyer le « surplus » de population outre-mer.

Nulle intention pour Londres, bien sûr, de limiter les départs vers les colonies pour des raisons religieuses, comme au temps de Charles Ier, mais un équilibre doit être trouvé. Les autorités craignent le dépeuplement du pays mais l'Amérique a également besoin de colons, à la fois main-d'œuvre et consommateurs, car dans le système mercantiliste la croissance de la métropole et celle des colonies se renforcent mutuellement. La solution finalement choisie par Londres consiste à encourager à la fois l'immigration en Angleterre et l'émigration vers les colonies de sujets étrangers, notamment huguenots et allemands, et les migrations intra-coloniales. Lord Ashley Cooper, duc de Shaftesbury et un des Seigneurs Propriétaires de la Caroline du Sud, écrivait en 1669 : « La croissance viendra en utilisant tous les moyens raisonnables et justes pour attirer les étrangers et mettre fin à la fuite de nos sujets17. »

Pour faire venir des étrangers, des projets de lois de naturalisation, neuf au total entre 1664 et 1700, sont soumis au Parlement mais aucun n'est voté18 ! Ces défaites répétées montrent que même si le mal est unanimement diagnostiqué, le remède fait l'objet d'intenses controverses. Plusieurs dizaines de milliers de huguenots arrivent en Angleterre dans les années 1680 mais cette migration spontanée n'est pas le fruit d'une politique spécifique d'accueil de la part de Londres. Elle est due à la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV qui en 1685 supprime les privilèges religieux et civils des protestants, à la proximité géographique de l'Angleterre et à l'image de ce pays comme puissance protestante chez ces calvinistes minoritaires et assiégés. Quelques milliers d'entre eux continuent leur chemin vers les colonies, cette fois-ci encouragés et, parfois, financés par les autorités londoniennes et coloniales. Les Allemands, eux, commencent à arriver massivement au tournant du XVIIIe siècle, dans les années 1710.

Les migrations intra-coloniales

Les migrations intra-coloniales restent minimales même si les colons déjà établis outre-Atlantique constituent des recrues idéales car ils sont habitués aux dures conditions de vie américaines. Dans les années 1680, le Massachusetts, le Connecticut, la Virginie et la Barbade, toutes « anciennes » colonies, perdent des habitants. La Nouvelle-Angleterre a un solde migratoire négatif d'environ 1 500 individus dans les années 1680 et de plus de 17 000 au cours de la décennie suivante19. La région a une population stable qui jouit d'un fort taux de natalité. Or, la terre est abondante pour les normes ouest-européennes, mais moins que dans d'autres parties de l'Amérique du Nord britannique. De plus, les colons de Nouvelle-Angleterre séduisent les propriétaires de colonies par leur capacité à fonder des établissements compacts et homogènes. De ce fait, ils sont invités à s'installer dans toutes les autres colonies, même lointaines comme la Caroline du Sud où des puritains, accompagnés de leur pasteur, fondent en 1696 à une trentaine de kilomètres de Charleston la ville de Dorchester, homonyme de celle du Massachusetts d'où ils sont originaires. La majorité des colons qui quittent la Nouvelle-Angleterre, cependant, s'établissent en Pennsylvanie, dans l'arrière-pays new-yorkais et à Long Island, notamment à partir du Connecticut.

Un autre exemple important de flux migratoire intercolonial part de la Barbade vers le continent. Cette île de l'arc antillais située la plus à l'est, et par conséquent la première que rencontrent les navires en venant d'Europe, est colonisée par les Anglais dès 1627. Après l'âge du tabac (1627-1640), est venue la révolution sucrière, introduite dans les Antilles par des Hollandais chassés du Nord-Est brésilien (la Nouvelle-Hollande) par les Portugais, lors de laquelle les planteurs se sont mis à produire du sucre et à importer massivement des esclaves. Le tournant sucrier du milieu du siècle fait rapidement de la Barbade la colonie la plus riche des possessions anglaises américaines. Cette soudaine prospérité ne profite néanmoins pas à tout le monde. Le boom sucrier et le développement

vertigineux de l'esclavage entraînent une forte concentration de la propriété foncière au détriment des planteurs plus modestes, et ceci d'autant plus que du fait de l'exiguïté de l'île, la Barbade ne couvrant que 265 kilomètres carrés, la terre est une ressource limitée. En 1680, au moment où l'île est au faîte de sa richesse, moins de 10 % des planteurs possèdent plus de 50 % des terres et des esclaves20.

Cette situation provoque le départ de colons (planteurs, artisans, marchands et marins), certains accompagnés d'esclaves, vers les colonies nord-américaines, d'autres îles antillaises, ou l'Angleterre. Une liste compilée en 1679 montre que 233 Barbadiens souhaitent s'établir en Amérique du Nord, 154 ailleurs aux Antilles et 205 rentrer en métropole. Certes, il ne s'agit pas toujours de migrations définitives, notamment dans le cas des retours en Angleterre, mais c'est très probablement le cas pour la plupart de ceux qui rejoignent une colonie nord-américaine. Parmi ces derniers, 96 s'installent en Nouvelle-Angleterre ; 62 en Virginie ; 38 en Caroline du Sud ; et 34 à New York21. Le cas de la Caroline du Sud est significatif car il s'agit d'une migration suscitée par les Seigneurs Propriétaires qui comptent parmi eux sir John Colleton, planteur barbadien lui-même. Dans les années 1670 et 1680, suivant les recommandations de Shaftesbury, ces derniers font du recrutement de colons de la Barbade et de la Nouvelle-Angleterre, ainsi que des réfugiés huguenots, une priorité.

L'exode des huguenots hors de France

Les huguenots sont les premiers protestants du continent à s'installer dans les colonies anglaises d'Amérique du Nord. Ainsi, quoique peu nombreux, leur migration ouvre une nouvelle période dans le peuplement des Treize Colonies.

En 1598, l'édit de Nantes met fin à plus de trois décennies de guerre civile qui ont affaibli considérablement la France et, en outre, l'ont empêchée de s'implanter sur le continent américain, notamment en Floride et en Caroline du Sud dans les années 1560. Le traité conclu avec l'Espagne à Vervins la même année offre également à un pays exsangue une période de paix, cruellement nécessaire, à l'extérieur du royaume. L'édit de Nantes garantit aux protestants des privilèges religieux, civils, politiques et militaires. Ils peuvent construire des temples dans des zones et des villes indiquées dans l'édit, se réunir en assemblées politiques et en synodes ; ils bénéficient d'un système de tribunaux composés de protestants et de catholiques et ont accès aux carrières militaires et administratives. De plus, ils détiennent environ cent cinquante villes, dites places de sûreté, de par le royaume avec une garnison subventionnée par la monarchie.

Après la mort d'Henri IV en 1610, les protestants voient ces privilèges éliminés graduellement mais inexorablement jusqu'au coup de grâce de 1685 lorsque Louis XIV, son petit-fils, révoque l'édit de Nantes. Même si le *timing* de la révocation est le fruit du hasard, cette décision constitue néanmoins l'aboutissement d'une politique de réunification religieuse du pays entamée dans les années 1660. Selon le mot du protestant Pierre Bayle, à l'automne 1685, la France devient toute catholique. Légalement, en effet, le protestantisme est supprimé d'un trait de plume. Les huguenots deviennent tous des « nouveaux catholiques ». Sur le terrain, cependant, la situation est beaucoup plus complexe. La plupart des protestants – 600 000 sur un total de 800 000 – se convertissent mais d'autres se cachent, se rebellent, fuient ou sont déportés aux Antilles ou condamnés à la prison et aux galères.

Environ 200 000 protestants prennent la route de l'exil entre 1670 et 1710. Disons-le d'emblée, l'écrasante majorité d'entre eux restent en Europe, s'établissant aux Provinces-Unies, en Angleterre, en Irlande, dans les cantons suisses et dans les États allemands, au Brandebourg notamment. Quelque 2 500 huguenots, soit à peine plus de 1 %, traversent l'Atlantique pendant cette même période – 1 000 de plus pour tout le XVIIIe siècle –, et une poignée (250) sont envoyés dans la colonie du Cap, le berceau de l'Afrique du Sud, par la Compagnie néerlandaise des Indes orientales. Assurément, même du point de vue américain, cette migration ne constitue pas un apport démographique important pour les colonies anglaises, surtout au regard des dizaines de milliers de Britanniques et d'Allemands qui arrivent tout au long du XVIIIe siècle, sauf dans le cas de la Caroline du Sud où les huguenots ont représenté jusqu'à 15 % de la population blanche. Elle contribue cependant à l'hétérogénéité du peuplement de l'Amérique britannique, et sa précocité,

au regard de l'histoire des colonies, fait des huguenots les précurseurs d'une tendance. Après eux, suivront les Allemands et les Suisses. Avec les populations néerlandaises, suédoises et finnoises absorbées par la conquête de la Nouvelle-Néerlande en 1664, tous ces étrangers donnent une coloration multiculturelle, multinationale et multilingue aux sociétés coloniales – à l'exception de la Nouvelle-Angleterre, profondément anglaise – qui perdurera longtemps après l'indépendance des États-Unis.

Les établissements huguenots du Massachusetts à la Caroline du Sud

Dès 1678, comme nous l'avons vu, un groupe de huguenots originaires du nord de la France, dont certains se sont réfugiés préalablement au Palatinat, fondent avec des Wallons – des calvinistes francophones qui ont fui les Pays-Bas espagnols (actuelle Belgique) – la ville de New Paltz dans l'arrière-pays new-yorkais. L'émigration s'accélère dans la décennie suivante avec la fondation de communautés en Nouvelle-Angleterre, dans la colonie de New York et en Caroline du Sud. Parmi celles-ci, notons Oxford dans le Massachusetts occidental, Frenchtown dans le Rhode Island, New Rochelle au nord de Manhattan, French Santee et Orange Quarter – du nom du calviniste néerlandais Guillaume d'Orange, roi d'Angleterre en 1689 – en Caroline du Sud. Les huguenots s'établissent également à Boston et à New York et participent à la fondation de Charleston. Quoique ces réfugiés soient originaires de toute la France, de la Bretagne au Dauphiné, ils viennent principalement des provinces, des villes et des bourgades de la façade atlantique telles La Rochelle, Saint-Martin-de-Ré en Aunis, Saint-Jean-d'Angély, Soubise, Pons et Marennes en Saintonge, Loudun et Mauzé en Poitou, et Dieppe et Saint-Lô en Normandie.

La plupart des huguenots sont des marchands et des artisans. Une poignée de gentilshommes attirés par la possibilité d'acquérir des seigneuries assorties de privilèges justiciers en Caroline du Sud traversent également l'Atlantique. Il s'agit d'une migration familiale, à l'image de celle des puritains au Massachusetts dans les années 1630, avec un *sex ratio* équilibré. Au XVIIIe siècle, les huguenots continuent à s'établir en Amérique, de plus en plus accompagnés de Suisses. Cette migration, à l'inverse des années 1680, n'est pas spontanée. Il s'agit de groupes encadrés par des nobles ou des pasteurs qui adressent une pétition à la Couronne pour obtenir des terres en Amérique. En 1700 et 1701, plusieurs centaines d'entre eux, sous le *leadership* du marquis breton Olivier de la Muce et de Charles de Sailly, s'installent en Virginie où ils fondent la communauté de Manakintown, près de l'actuelle Richmond. À la veille de la Révolution, le pasteur saintongeais Jean Louis Gibert conduit un groupe dans l'arrière-pays de Caroline du Sud pour fonder New Bordeaux en 1764.

Une intégration réussie : de réfugiés calvinistes au panthéon américain

À l'origine, ces migrants, réputés outre-Manche experts en sériciculture et en viticulture, sont recrutés, dans les colonies du Sud notamment, au sein du schéma mercantiliste. Si ces Français, profitant du climat de Virginie et de Caroline du Sud (perçu par les autorités londoniennes comme similaires à celui du Languedoc !), parviennent à produire de la soie et du vin, l'Angleterre n'aura plus à en importer. Dans sa lettre écrite en 1683, le huguenot Louis Thibou confirme que les Français s'essaient à la production de vin et de soie. Estimant que le climat subtropical de Caroline du Sud « est tempéré comme […] le Languedoc ou l'Italie », Thibou dit avoir fait « l'expérience des vignes qui font merveille, non pas celles du pays, mais celles de France, de Madère et des Canaries apportées ici ». Par conséquent, il demeure assuré « de faire ici de meilleur vin qu'on ne saurait faire en aucun lieu de l'Europe » et il ajoute qu'un de ses amis « a fait bien 30 livres de soie cette année [et qu']il en a laissé perdre une partie faute de la tirer par sa négligence22 ».

Au fil du temps, cependant, les huguenots abandonnent ces projets, en fait de véritables chimères, et acquièrent de la terre, du cheptel et des esclaves. À New Rochelle, dans la colonie de New York, en 1710, deux tiers des habitants possèdent entre 10 et 35 hectares et la plus grande propriété en compte 300. En Caroline du Sud, les huguenots ont acquis une moyenne étonnante de 400 hectares et la moitié de toutes les seigneuries – d'au moins 1 200 hectares – octroyées par les propriétaires de la colonie. Les réfugiés se mettent à l'élevage, bovin, ovin et porcin, afin de se créer un capital dans l'espoir d'acheter des esclaves. Joseph Marbeuf, anciennement apothicaire à Vieillevigne, village situé aux confins de la Bretagne et du Poitou, et installé en Caroline du Sud, possède à sa mort

en 1712 un beau cheptel bovin de 42 têtes. Ceux qui réussissent acquièrent des esclaves, africains et amérindiens, parfois en grand nombre. En 1698, les esclaves constituent un cinquième de la population de New Rochelle et en 1755, 28 colons de New Paltz possèdent 80 esclaves, soit une moyenne de trois par habitant. À New York même, plus de 50 % des Français sont propriétaires d'esclaves pour 37 % des Néerlandais et 44 % des Anglais. Encore une fois, cependant, c'est en Caroline du Sud, où le climat subtropical et la riziculture encouragent l'utilisation d'une main-d'œuvre servile abondante, que les chiffres sont les plus élevés. Entre 1736 et 1745, les huguenots et leurs descendants possèdent 25 esclaves en moyenne par foyer23.

Les artisans et les marchands de Boston, New York et Charleston qui réussissent à conserver leur métier prospèrent également. Les orfèvres, notamment, peu nombreux dans les colonies mais en nombre significatif parmi les réfugiés, connaissent un grand succès. En 1725, Charles Le Roux fabrique une masse en argent en forme de rame pour le compte du tribunal de vice-amirauté de New York, l'institution en charge de la répression de la contrebande. En Caroline du Sud, le charpentier Pierre Le Chevalier, originaire de Saint-Lô en Basse-Normandie, reçoit une commande de l'assemblée pour fabriquer « une urne avec cadenas et gongs » pour les élections législatives de 1702. Le plus célèbre parmi ces artisans est incontestablement Paul Revere, une véritable icône de la Révolution américaine car il est celui qui avertit en avril 1775 les Patriotes – comme sont appelés les révolutionnaires américains – postés à Lexington, au nord de Boston, de l'arrivée des troupes britanniques. Pour ce faire il parcourt au galop 25 kilomètres de nuit. Cette initiative, immortalisée par un poème de Henry Wadsworth Longfellow, « Paul Revere's Ride », est connue sous le nom de *midnight ride*, sans oublier la phrase célèbre, apocryphe mais peu importe, que l'histoire lui fait prononcer : « *The British are coming !* » Revere, orfèvre et graveur, est le fils du réfugié huguenot Appollos Rivoire qui s'est installé à Boston en 171524.

Certains marchands huguenots, profitant de leurs contacts au sein de la diaspora, bâtissent de grandes fortunes dans le commerce transatlantique, notamment par la traite négrière, et les plus chanceux fondent de véritables dynasties. Thomas Bayeux, Paul Droilhet et Étienne de Lancy comptent parmi les plus riches armateurs de New York à la fin du XVIIe siècle. En Nouvelle-Angleterre, André Faneuil, dont le neveu Peter Faneuil offrira en 1742 un bâtiment, Faneuil Hall, à la ville de Boston ; Pierre Baudoin, dont le petit-fils, James Bowdoin, sera gouverneur du Massachusetts sous la Révolution ; et Gabriel Bernon, successivement établi à Boston et à Providence, dans le Rhode Island, connaissent une grande prospérité, certainement supérieure à celle qu'ils auraient pu entrevoir en France.

Tout français qu'ils sont, les huguenots sont avant tout des protestants, ce qui facilite grandement leur intégration politico-religieuse dans les sociétés coloniales. Les réfugiés commencent par fonder des églises et édifier des temples, de bois tout d'abord, puis de brique plus tard. Boston, New York et Charleston ont toutes leur « église françoise » ou *French church*. Ces églises ne peuvent cependant pas maintenir une vie spirituelle et institutionnelle dynamique sur le long terme en raison d'un manque chronique de ministres calvinistes francophones et du vieillissement de la population souche. Comme l'écrit en 1719 le pasteur en poste à Charleston, Paul L'Escaut, « les Église[s] non conformée[s] [c'est-à-dire indépendantes de l'Église d'Angleterre] ne sont pas en si bonne réputation pour faire que d'un coup de sifflet donné dans ce pays-là, il y ait des volées de ministres qui s'y rendent d'Europe25 ». L'éparpillement à la fois géographique et spirituel des générations successives de plus en plus anglicisées et une politique ambitieuse de l'Église d'Angleterre, qui cherche à fortifier son influence dans les colonies en combattant les dissidents et en incorporant les protestants étrangers en son sein, conduisent la plupart des huguenots à rejoindre les paroisses anglicanes. Toutes les églises huguenotes, à la ville comme à la campagne, périclitent inexorablement pour ne devenir à l'orée du XIXe siècle que des lieux de souvenir.

Les huguenots s'initient rapidement à la vie représentative anglo-américaine, une nouveauté pour eux. Nonobstant une inévitable période d'apprentissage, notamment linguistique, et les vagues de francophobie dues aux guerres de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697) et de Succession d'Espagne (1701-1713), les réfugiés les plus entreprenants, nommés ou élus, occupent des postes à responsabilité dans toutes les colonies où ils sont présents. Dans l'administration de la ville de New York et au sein de l'assemblée de Caroline du Sud à Charleston, les huguenots et leurs descendants exercent une influence supérieure à leur nombre réel. Symboles de cette réussite :

les Américains d'origine huguenote qui jouent un rôle important pendant la Révolution. Parmi ces derniers, notons John Jay, premier président (*Chief Justice*) de la Cour suprême fédérale ; Francis Marion, officier de l'armée américaine, incarné par Mel Gibson dans le film *The Patriot* ; Henry Laurens, président du Congrès continental de 1777 et l'un des négociateurs du traité de Paris de 1783 par lequel l'Angleterre a reconnu l'indépendance des États-Unis ; et Philip Fréneau, poète de la cause américaine.

Les huguenots et l'Amérique française : l'illusion d'un rendez-vous manqué

L'historien britannique David Ogg émit, avec humour, l'hypothèse que Louis XIV est véritablement devenu un des pères fondateurs de l'Empire britannique en révoquant l'édit de Nantes et en poussant les huguenots vers les Treize Colonies ! Assurément, ces derniers sont trop peu nombreux pour avoir eu une quelconque influence démographique sur le long terme mais au-delà de la plaisanterie, une interrogation subsiste : les huguenots auraient-ils migré au Canada – la Louisiane étant fondée trop tardivement pour être prise en compte – s'ils y avaient été autorisés ? Autrement dit, combien parmi les 200 000 réfugiés se seraient installés en Nouvelle-France, comblant ainsi son déficit démographique vis-à-vis des possessions anglaises ? Deux à trois mille huguenots auraient, pour le Canada, constitué un apport démographique important. Ainsi est-ce une question, comme l'écrit Jean Meyer, « que l'historien est en droit de soulever » bien qu'elle soit « à la vérité à tout jamais enfouie dans la non-existence de ce qui aurait pu advenir et n'a pas été26 ». Puisqu'elle est posée chaque fois que l'on aborde cette migration, il convient d'y répondre.

Les protestants ont été très actifs dans l'expansion maritime et coloniale française jusqu'aux premières décennies du XVIIe siècle. Comme nous l'avons vu, Coligny est l'inspirateur des expéditions au Brésil et en Floride et la course protestante, sillonnant les mers sans relâche, fournit à la monarchie navires et marins. Les marchands et les armateurs de villes protestantes telles que La Rochelle ou Dieppe sont des acteurs essentiels du développement du commerce transatlantique. Or, en 1627, Richelieu prend la décision d'interdire la migration des protestants au Canada, ces derniers ne pouvant qu'y hiverner. Nous sommes au moment de la dernière révolte huguenote et à la veille du siège dévastateur de La Rochelle. La monarchie souhaite que le Canada soit une colonie exclusivement catholique. Il est cependant possible aux marchands huguenots d'y séjourner provisoirement pour affaires et 300 protestants, tout au plus, s'y installent même, adoptant un catholicisme de façade. En revanche, les huguenots sont nombreux aux Antilles. Dans les années 1670, les protestants – huguenots, Wallons et calvinistes néerlandais – contrôlent un tiers des plantations sucrières de la Guadeloupe et un cinquième de celles de la Martinique27. Mais en mars 1685, soit sept mois avant la révocation, le code noir, une liste d'arrêts censés réglementer l'esclavage, impose également dans ses premières pages aux huguenots et aux Juifs de se convertir au catholicisme. De manière ironique, le même code s'applique aux esclaves et à leurs propriétaires protestants ! Le code noir va conduire une partie des huguenots à quitter les îles où leur présence n'est plus acceptée.

Ainsi, la monarchie française n'a pas souhaité faire des colonies une terre d'exception où le protestantisme serait toléré à l'inverse de la situation en métropole. Eût-elle été autorisée, la migration des protestants vers les colonies françaises aurait été de toute façon numériquement limitée. L'exode protestant est par nature un phénomène européen. L'écrasante majorité des réfugiés ont préféré rester non loin de la France dans l'espoir d'un retour prochain.

12

De l'Amérique anglaise à l'Amérique plurielle

« Ici des individus de toutes les nations sont fondus en une nouvelle race d'hommes, dont les travaux et la postérité seront un jour la cause de grands changements de par le monde. »

Michel Guillaume Jean de Crèvecœur (1782)

En un demi-siècle, de 1670 à 1720, l'Amérique anglaise devient britannique et plurielle. Elle s'accroît en territoire avec la conquête de la Nouvelle-Néerlande et les fondations des Carolines et de la Pennsylvanie, s'ouvre à l'Écosse avec l'Acte d'Union de 1707 et attire des migrants de toutes les régions des îles Britanniques, de Rhénanie, des cantons suisses et de France. Profondément protestante, la population blanche devient multiculturelle et multiethnique. Le *melting pot* américain est né. Au cours du XVIIIe siècle, surtout à partir des années 1740, ce phénomène s'accentue alors que les migrations européennes vers les Treize Colonies deviennent massives.

Au XVIIIe siècle, les Anglais, avec en tout 75 000 migrants, cessent d'être majoritaires parmi les Britanniques qui s'installent en Amérique du Nord, même si au demeurant les colonies continentales deviennent, pour eux, la principale destination au détriment des Antilles et de l'Irlande. Cette proportion d'Anglais est encore moindre lorsque l'on considère que 36 000, ou pratiquement la moitié de ces « migrants » sont en fait des forçats déportés outre-Atlantique. Qui sont alors les nouveaux migrants ?

Ils sont irlando-écossais, ces descendants nord-irlandais des colons écossais qui peuplent l'Ulster sous Jacques Ier au tout début du XVIIe siècle ; écossais, que ce soit les habitants des régions frontalières de l'Angleterre – les *lowlanders* – ou des régions montagneuses septentrionales – les *highlanders* ; et allemands, venant des micro-États de Rhénanie et du sud-ouest de l'Allemagne actuelle. Hormis le cas spécifique des forçats, la grande majorité des migrants britanniques sont libres. Une caractéristique de la période qui tranche avec le XVIIe siècle. Le développement de l'esclavage au même moment assure aux planteurs une main-d'œuvre servile abondante. Nul besoin d'importer des engagés. Enfin, le plus spectaculaire sans doute est que ces migrations ne faiblissent pas avec la crise impériale des années 1760 et la Révolution. Bien au contraire, des centaines de migrants, principalement des Britanniques, continuent à rêver d'Amérique, indifférents aux événements.

Réseaux de recrutement, motivations et destinations : les mécanismes migratoires

Les flux migratoires ne sont jamais guidés par le hasard. Rien n'est plus vrai dans le cas des centaines de milliers d'Européens qui s'établissent dans les colonies britanniques d'Amérique du Nord. Les migrations transatlantiques appartiennent toutes à un schéma et plusieurs facteurs identifiables déterminent le type de migrant, son itinéraire et le point final de son déplacement. Il existe ainsi une forte adéquation entre l'identité du colon, la manière dont il a été recruté et sa destination. Trois types de migrations sont reconnaissables : la migration par affinité, lors de laquelle l'individu ou la famille rejoint un groupe de parents, de voisins et/ou de coreligionnaires ; la migration suscitée par un recrutement de propriétaires d'une colonie, d'une compagnie mercantile ou d'un entrepreneur qui a le projet de fonder un établissement outre-Atlantique ; et la migration organisée autour d'un réseau commercial et guidée par des impératifs économiques. Ces schémas ne sont pas, bien sûr, mutuellement exclusifs. Ils offrent des cadres explicatifs pour discerner des catégories dans l'ensemble complexe des mouvements migratoires au sein de l'espace nord-atlantique. Il y eut, à l'évidence, des exceptions. Tous les puritains, par exemple, ne se sont pas installés en Nouvelle-Angleterre et n'ont pas émigré en famille.

Dans le premier type de migration, les migrants rejoignent en Amérique du Nord un groupe de colons avec lequel ils partagent une même religion et une même identité locale, que ce soit une région, un village, une paroisse, un voisinage, voire une famille. L'émigration puritaine vers la Nouvelle-Angleterre au XVIIe siècle est l'archétype de ce schéma. Recruté localement par des pasteurs ou des agents dépêchés des colonies ou contacté à distance par des colons, voire simplement désireux de rejoindre des parents, notamment à la suite de la réception d'une lettre vantant les mérites de l'*American way of life*, le migrant ne part pas à l'aventure mais compte retrouver un environnement très proche de celui qu'il abandonne. La vie américaine recèle toujours sa part de surprises mais l'émigration se veut autant une continuation qu'un nouveau départ. Ce schéma s'applique également pour les catholiques dans les premières années de l'histoire du Maryland, avant que la colonie ne tombe aux mains des protestants ; pour les quakers en Pennsylvanie, où William Penn souhaite fonder un refuge pour ses coreligionnaires ; et pour les Écossais de l'East Jersey, toute première colonie calédonienne en Amérique du Nord.

Dans le deuxième type, la migration apparaît moins spontanée et le recrutement plus visible, notamment par le biais d'une publication continue d'imprimés de propagande. De la fondation de Jamestown en 1607 jusqu'à sa dissolution en 1625, la *Virginia Company of London* publie des imprimés, des lettres de colons et même des sermons pour recruter des colons. Puis, sous la Restauration, particulièrement dans les années 1680, les Seigneurs Propriétaires des Carolines, des East et West Jersey et de Pennsylvanie lancèrent des campagnes de recrutement de grande envergure. Cette période constitue l'apogée de ce phénomène, par ailleurs d'une ampleur inégalée chez les Français et les Espagnols à défaut d'être propre aux Britanniques. Alors que William Penn publie des imprimés de propagande rédigés en néerlandais et en allemand aux Pays-Bas et en Rhénanie, les Propriétaires des Jerseys font paraître les leurs en Écosse principalement et les publications commanditées par les Seigneurs des Carolines sont éditées en anglais et en français à La Haye et à Genève. Tous, bien sûr, publient à Londres, plaque tournante des flux migratoires vers l'Amérique britannique.

Lorsque le *Board of Trade*, ou des Propriétaires de colonies, passent contrat avec un marchand pour la fondation d'un établissement, c'est celui-ci qui prend alors en charge la promotion de la colonie et le recrutement des colons. Von Graffenried s'occupe de recruter des Allemands du Palatinat pour la Caroline du Nord et le Suisse Jean-Pierre Purry publie dans un journal de Neuchâtel en 1731 (puis séparément l'année suivante) sa *Description abrégée de l'état présent de la Caroline méridionale* pour promouvoir la future ville de Purrysburgh1. Ce système constitue le point ultime de la colonisation par délégation. Londres ou les Propriétaires de colonie se limitent à négocier la superficie de l'établissement et le nombre de colons à recruter. Le marchand gère tout le reste.

Dans le troisième type de migration, les réseaux commerciaux gouvernent les flux de colons. Au XVIIe siècle, c'est le cas pour les milliers d'engagés qui sont recrutés pour travailler dans les plantations de tabac de Virginie et du Maryland. De même, les marchands impliqués dans le commerce des forçats au siècle suivant acheminent ces derniers dans les colonies de la Chesapeake afin de repartir en métropole avec une cargaison de tabac. C'est encore le tabac qui tisse des liens commerciaux et migratoires intensifs entre les ports des *Lowlands* d'Écosse et la Chesapeake. Enfin, l'axe Rotterdam-Philadelphie conduit des milliers d'Allemands en Pennsylvanie à partir de 1740.

Vendre l'Amérique : les imprimés de propagande

À l'époque moderne, recruter des colons est l'élément clé de toute entreprise coloniale. Pour réussir il faut convaincre. L'observateur est frappé par l'incroyable modernité des campagnes de propagande – de nos jours nous dirions de promotion – pour faire connaître l'Amérique et offrir des conditions avantageuses aux migrants. Il s'agit véritablement de publicité. Tous ceux qui investissent dans une colonie, Seigneurs Propriétaires ou autres, doivent présenter une offre attractive. Celle-ci peut être l'octroi de concessions de terres plus importantes, l'exonération de cens pendant une décennie ou encore, pour les étrangers, une naturalisation rapide et gratuite. L'imprimé constitue le véhicule principal de ces offres, surtout dans les années 1680 lorsque la Pennsylvanie, les deux Jerseys et la Caroline du Sud sont en concurrence pour recruter des colons.

Les imprimés, qui sont souvent mais pas exclusivement des traductions à partir de l'anglais, offrent des formats divers. Certains sont de faux mais crédibles récits de voyage ; d'autres revêtent la forme de questions et réponses ou de dialogue entre deux personnages fictifs, dont l'un est généralement un colon ; d'autres encore sont composés de lettres de colons plus ou moins remaniées. L'argumentation, largement stéréotypée et exprimée sur le mode de l'hyperbole, se développe autour de trois axes : la terre, les ressources immenses et le potentiel agricole de la colonie ainsi que le régime politico-religieux.

La terre est l'or de l'Amérique du Nord. C'est la terre, abondante et disponible, que les auteurs de ces publications mettent en avant pour séduire les migrants. La terre et non la liberté religieuse. La majorité des colons – et ceci de plus en plus au fil du XVIIIe siècle – ne sont pas des réfugiés. Nul besoin donc d'afficher la liberté de culte dans les imprimés de propagande.

Après un passage sur la situation géographique de la colonie, l'auteur ou les auteurs de ces imprimés évoquent, à grand renfort d'énumérations interminables, cette terre, fertile et inépuisable mais

surtout accessible, qui fait tant rêver en Europe. Ils vantent également les rivières poissonneuses, les récoltes abondantes et les immenses cheptels qui paissent en toute liberté et qu'il n'est point nécessaire d'abattre au début de l'hiver. L'Amérique est aussi un lieu où le gouvernement est représentatif et modéré, où les impôts sont inconnus, où chacun peut vivre sa religion en paix, où les étrangers peuvent facilement se faire naturaliser et où il n'y a ni conscription ni guerres. Tout ceci, bien sûr, est en partie fondé mais doit néanmoins être nuancé selon les colonies et les périodes. La Pennsylvanie est plus tolérante que le Massachusetts et la guerre de la Ligue d'Augsbourg, à la toute fin du XVIIe siècle, puis la guerre de Sept Ans un demi-siècle plus tard impliqueront, au moins partiellement, les colons.

Mais l'important, pour le recruteur, est de convaincre en sachant profiter des espérances des migrants potentiels, que celles-ci soient d'ordre économique, politique ou religieux. Il s'agit de capitaliser sur une image idéalisée de l'Amérique, une sorte d'*American dream* embryonnaire. Ainsi convient-il de minimiser les dangers et les inconvénients de la vie coloniale qui sont bien connus en Europe à partir des années 1660 : les ouragans sont rares ; le froid des hivers purifie l'air ; les alligators craignent les hommes et ne s'attaquent qu'aux cochons ; les serpents à sonnette préviennent de leur arrivée en secouant leur queue ; et les Indiens, uniquement féroces entre eux, sont accommodants, voire dociles. Comme l'avoue un huguenot de Caroline du Sud à son correspondant, « ce n'est pas qu'à vous dire le vrai le pays soit absolument comme on nous l'a dépeint, quand on fait une relation on embellit d'ordinaire le sujet afin de plaire d'avantage au lecteur, et ce sont presque toujours des portraits flattés que ceux qu'on nous donne des pays éloignés dont on nous parle, du moins on ne nous en montre que le beau côté et on ne nous parle presque jamais de la peine qu'on a à s'y établir2 ». À défaut de dire la vérité, il faut paraître crédible. D'où l'importance des témoignages de colons, soit sous la forme de récits, soit sous celle de lettres destinées à des parents restés en Europe et qu'il faut, eux aussi, convaincre de franchir l'océan.

Dans le *Récit de l'Estat présent des célèbres colonies*, publié en 1681 comme appendice d'une édition de son *Histoire morale et naturelle des îles Antilles de l'Amérique*, Charles de Rochefort, un pasteur rochelais réfugié à Rotterdam, dresse un portrait de l'Amérique du Nord britannique qui résume parfaitement cette vision idyllique :

Généralement parlant, tout ce vaste continent de l'Amérique septentrionale jouit d'un air extrêmement agréable et tempéré, et est accommodé des choses les plus nécessaires pour le vivre, pour le vêtement de ses habitants, et pour les mettre à couvert des injures du temps, et même il leur fournit des délices, avec autant de profusion et de facilité, qu'aucune province de l'Europe le pourrait faire aux siens, et après tous ces avantages qu'il a [en] commun avec le monde entier, il se peut glorifier qu'il pourrait se passer des autres pays et pour entretenir le commerce, il les surpasse tous, par le nombre, la sûreté et la capacité de ses beaux havres et en ce qu'il peut fournir en abondance à ceux de dehors3.

Comme dans une campagne publicitaire de nos jours, l'efficacité, finalement, ne réside pas tant dans l'argumentation, somme toute largement prévisible, que dans la capacité des promoteurs à cibler le public adéquat. De ce point de vue, rien n'est laissé au hasard. William Penn vise les quakers britanniques et hollandais, les piétistes allemands et, dans une moindre mesure, les huguenots. Il se sait connu dans ces milieux et est assuré d'y être écouté. Ce public ne peut qu'être réceptif à son projet d'utopie quaker outre-Atlantique. Penn possède de surcroît en Benjamin Furly, marchand anglais installé à Rotterdam, un excellent conseiller et relais sur le continent, qui joue un rôle primordial dans la diffusion des informations sur la colonie et, en retour, sur la transmission des attentes des migrants. Un exemple parmi tant d'autres : Furly prévient rapidement Penn que le premier texte constitutionnel de Pennsylvanie, le *Frame of Government*, ne contient – à l'inverse des *Fundamental Constitutions* des Carolines – aucune clause sur la naturalisation des colons étrangers, une omission qu'il faut à tout prix combler pour séduire les Allemands.

Les Seigneurs Propriétaires de Caroline du Sud ciblent les dissidents anglais et écossais, ainsi que les huguenots en Angleterre et sur le continent. Pour atteindre ces derniers, ils publient six imprimés en français entre 1679 et 1686, dont quatre entre 1684 et 1686, soit les années encadrant la révocation de l'édit de Nantes. Le *timing*, ici, est à juste titre perçu comme l'élément clé de cette campagne publicitaire. En Angleterre, les Seigneurs de Caroline du Sud utilisent l'aura et les réseaux de Shaftesbury, lui-même éminemment actif au cours des années 1680 dans les milieux

whigs proches des dissidents, pour promouvoir la colonie. Partisans d'une politique d'accueil vis-à-vis des étrangers, comme l'illustre leur rôle dans le vote d'une loi de naturalisation, les Whigs jouissent également de nombreux relais chez les huguenots, notamment à Londres. Sans doute n'est-ce pas un hasard si la *Carolina Coffee House*, où tout futur migrant peut recueillir des informations sur la Caroline du Sud, est située à quelques centaines de mètres de la principale église huguenote de la capitale, la Threadneedle Street Church.

Un seul marché pour tous : la concurrence entre les colonies

Même s'ils ne pêchent pas toujours dans les mêmes eaux, il existe une indéniable concurrence entre les fondateurs de colonies. Bien que toutes liées à Londres, économiquement et culturellement, les colonies nord-américaines et antillaises se développent dans une large mesure au détriment de leurs voisines. Rappelons la vive rivalité qui oppose la Virginie au Maryland, et le Massachusetts au Connecticut, ou encore le recrutement de colons à la Barbade et en Nouvelle-Angleterre par les Seigneurs Propriétaires de Caroline dans les années 1660. Or, pendant la Restauration, entre 1665 et 1690, la concurrence fut acharnée d'une part entre la Caroline du Sud, l'East Jersey et la Pennsylvanie, toutes trois fondées dans ces mêmes années – et ceci même si deux des Seigneurs des Carolines, sir George Carteret et lord John Berkeley possèdent aussi des parts de l'East Jersey –, et d'autre part entre celles-ci et les propriétaires terriens de colonies plus anciennes, comme notamment la Virginie. En 1686, par exemple, paraît *Remarques sur la Relation de la Caroline*, un imprimé qui réfute point par point tous les attraits de la Caroline du Sud présentés dans la *Nouvelle Relation de la Caroline* publié à La Haye la même année4.

Dans la même veine, le huguenot Durand du Dauphiné publie à La Haye en 1687 un récit de ses aventures virginiennes dans lequel il ne manque pas de dénigrer la Caroline du Sud, sa destination originelle, ainsi que les colonies du Nord. En Virginie, la fondation de la Pennsylvanie et des Carolines suscite beaucoup de crainte car cette colonie perd des habitants dans les années 1680 et, comme le déclare avec pertinence Durand, sans aucun doute à la solde de Virginiens, « il n'y a aucun propriétaire […] qui n'a pris le soin de faire imprimer des relations comme en Caroline ou en Pennsylvanie5 ». Durand, lui, voit plusieurs raisons de préférer la Virginie. En Caroline du Sud, il fait trop chaud pour cultiver le froment, il n'y a ni tabac, « grande source de revenus », ni commerce, et « le pays est trop plat pour qu'il y ait de bonnes eaux ». Dans le Nord, à l'inverse, il fait trop froid, ce qui empêche les esclaves et les engagés de travailler « trois ou quatre mois [par an] à cause de la neige et de la glace », et il n'y a, en outre, ni tabac ni vignes6.

Intitulé *Voyages d'un François exilé pour la religion avec une description de la Virgine & Marilan dans l'Amérique*, ce texte, dédié aux « fidèles François qui se sont tirés de la captivité de Babilon pour suivre la vérité », offre une description privilégiée de la Chesapeake à la fin du XVIIe siècle7. Au-delà de sa valeur comme document et témoignage de première main, le mystère qui entoure son auteur et ses accents de roman picaresque en font un texte fascinant. Gilbert Chinard, auteur d'une édition critique du récit de Durand, s'est interrogé sur l'identité, voire l'existence même de ce réfugié ainsi que sur sa sincérité. L'aspect romancé de ce récit de voyage, les attaques continuelles contre les autres colonies – où Durand n'a jamais séjourné – et le temps extrêmement court, tout juste quelques mois, entre le départ de Durand de Londres, son retour en Europe et la publication de son récit aux Pays-Bas sont à l'origine de ces interrogations8. Durand a bien existé. Toutes ses références au milieu huguenot londonien et à la vie quotidienne dans la baie de Chesapeake, à l'exception d'exagérations et d'anecdotes respectivement destinées à séduire et à divertir le lecteur, correspondent à la réalité historique. Mais son témoignage doit être lu avec prudence, car il s'agit bel et bien d'un imprimé de propagande astucieusement déguisé en récit de voyage, lui-même situé à la lisière du roman.

Ce livre est publié à un moment où la Caroline du Sud et la Pennsylvanie commencent à drainer un nombre croissant de migrants, dont beaucoup de huguenots. Un groupe de planteurs virginiens, dont les conditions de vente de terrains aux réfugiés sont « tombées entre les mains de l'auteur », souhaite littéralement mener une contre-attaque publicitaire ciblant ces deux colonies rivales et profiter de l'exode protestant pour attirer des colons sur leurs terres9. Il est cependant vraisemblable que, comme il l'écrit au début de son récit, Durand ait réellement voulu s'installer dans les colonies anglaises. Cependant, désillusionné par sa nouvelle vie américaine, il choisit de

retourner en Europe et, sans le sou, s'arrange avec de riches Virginiens pour rédiger un imprimé en échange d'une somme d'argent qui lui permet de payer son voyage retour et de s'installer aux Provinces-Unies.

Et les migrations de retour ? L'Amérique a toujours eu ses déçus, mais à l'époque moderne la migration outre-Atlantique revêt un caractère plus définitif, plus irrévocable. Il s'ensuit que les retours sont globalement peu nombreux et ont eu certainement un impact démographique moindre que les migrations d'une colonie à l'autre. Pendant la guerre civile britannique, quelques puritains de Nouvelle-Angleterre, enthousiastes à l'idée d'instaurer un régime républicain et réformé en Angleterre, regagnent la métropole. Mais il s'agit d'un cas isolé, tout à fait spécifique, dans l'histoire des Treize Colonies. D'une manière plus générale, les migrations de retour sont individuelles, voire familiales. Une multitude de situations sont envisageables. Un colon peut s'estimer trompé par la propagande et souhaiter alors rentrer. Un autre peut simplement ne pas réussir à accumuler le capital nécessaire pour la mise en place d'une propriété et quitter l'Amérique à cause de cet échec. Un engagé ou un forçat, s'il survit aux conditions de vie et de travail des colonies, peut aussi repartir en métropole une fois atteint le terme de son engagement ou de sa sentence. Enfin, des colons rentrent en Europe pour régler des affaires de famille, le plus souvent de succession, mais ces retours sont par définition provisoires.

Globalement, qu'ils aient lu un imprimé de propagande, rencontré un colon – parent ou voisin – de retour d'une colonie ou discuté avec un agent recruteur ou un capitaine de navire, les migrants partent, surtout au XVIIIe siècle, bien informés sur l'Amérique. Le pasteur écossais William Thom of Govan témoigne à leur propos « qu'à les entendre parler avec exactitude de la géographie de l'Amérique du Nord, de ses lacs, de ses rivières et de l'étendue et de la richesse du sol », il serait tenté de croire qu'ils y avaient vécu10. Il reste une illusion à dissiper, cependant, celle de l'Amérique facile. C'est à cela que l'infatigable Benjamin Franklin s'emploie, non sans ironie, dans son *Advice to Those Who Might Move to America* (*Conseil à ceux qui pourraient s'installer en Amérique*) publié en 1784. « En résumé, écrit-il, l'Amérique est une terre de labeur, et en aucune façon ce que les Anglais appellent la *Lubberland* [littéralement « le pays des paresseux »] et les Français le Pays de Cocagne, où on dit que les rues sont couvertes de miches de pain et que les toits des maisons sont faits de pancakes et où des faisans tout rôtis volent de part et d'autre, s'écriant, *viens me manger*11. » Comme l'écrit, plus succinctement et plus prosaïquement, le huguenot Louis Thibou dans sa lettre de 1683, « la Caroline [du Sud] est un fort bon pays à celui qui n'est pas paresseux, quelque pauvre qu'il soit il vivra bien, pourvu qu'il prenne un peu de peine12 ».

L'Amérique pénitencier : la déportation des forçats

Dans les années 1710, les élites socio-économiques et politiques de Grande-Bretagne s'inquiètent d'une criminalité grandissante qu'une nouvelle opulence exacerbe. À ce climat endémique de violence, surtout à Londres, s'ajoutent la fin de la guerre de Succession d'Espagne en 1713, qui libère des centaines de jeunes hommes violents et désœuvrés, et la révolte des jacobites – les partisans des Stuart – de 1715. Le Parlement réagit vivement en votant cette même année le *Riot Act* (loi contre les attroupements séditieux), qui oblige les manifestants à se disperser dès que l'ordre leur en est donné sous peine d'emprisonnement, et en adoptant en 1718 le *Transportation Act* ou loi de déportation, qui prévoit une peine de sept à quatorze ans de travaux forcés en Amérique.

Ce n'est certes pas la première fois que l'Angleterre bannit outre-Atlantique des sujets jugés indésirables. Dans les années 1650 et après le soulèvement jacobite de 1715, plusieurs centaines de prisonniers, des Écossais notamment, sont déportés en Virginie et aux Antilles. Certains criminels condamnés à la peine capitale pouvaient également obtenir une sentence de déportation en guise de grâce. Mais la loi de 1718 change la donne en introduisant formellement le bannissement en Amérique du Nord dans l'arsenal coercitif à la disposition des juges. Les travaux de l'historien américain Roger Ekirch montrent que ce fut une sentence très utilisée dès son introduction et jusqu'à la révolution américaine. Old Bailey, le plus grand tribunal pénal de Londres, a envoyé en exil plus des deux tiers des criminels que ses magistrats ont condamnés13.

L'objectif prioritaire du *Transportation Act* n'est pas pour les autorités londoniennes de procurer aux colonies une main-d'œuvre docile et bon marché, mais tout simplement de se débarrasser d'une population considérée comme inutile, voire nuisible. Ces forçats viennent de toutes les régions d'Angleterre, quoique majoritairement de Londres et du sud-est du pays, mais aussi d'Écosse – 700 condamnés – et surtout d'Irlande où les tribunaux déportent 13 000 individus, soit un total de 50 000 pour les îles Britanniques. Ils sont le plus souvent condamnés pour vol (de chevaux notamment), recel de marchandises volées, bigamie, prostitution, vagabondage – surtout en Irlande – mais rarement pour des crimes violents, sauf en Écosse en raison d'un système judiciaire différent de celui de l'Angleterre.

Les forçats, dont la grande majorité (80 %) sont des hommes et la plupart sont jeunes (moins de 25 ans), sont transportés outre-Atlantique par des marchands auxquels le gouvernement octroie une prime de 3 livres sterling par tête. Ce commerce est considéré par les armateurs de Londres et de Bristol comme lucratif. La plupart des condamnés sont envoyés en Virginie et au Maryland d'où les navires peuvent revenir avec une cargaison de tabac. De 1718 à 1775, près de 40 000 forçats britanniques sont débarqués dans les ports de la Chesapeake. Un dixième, environ, meurt pendant la traversée. Une fois arrivés, ils sont vendus aux enchères pour servir dans des plantations de tabac aux côtés d'engagés et d'esclaves. Les planteurs préfèrent cependant ces derniers aux forçats mais le coût comparativement modique, moins de 13 livres sterling contre plus de 35 pour un esclave, reste attractif. Sans oublier également qu'à leur libération, les forçats, à l'inverse des engagés, ne reçoivent aucun avantage matériel.

Ce commerce n'est pas du tout, comme on l'imagine, du goût des colons, qui protestent vainement. Benjamin Franklin dénonce cette pratique en 1759, se demandant « quelle bonne mère souhaiterait introduire des voleurs et des criminels au sein de ses enfants pour les corrompre et les déshonorer14 ». Il propose même d'exporter des serpents à sonnette en Angleterre en retour15 ! Les autorités coloniales, notamment celles du Maryland, du New Jersey et de Pennsylvanie, tentent vainement d'enrayer – ne pouvant l'interdire – ce commerce en imposant une taxe sur chaque forçat importé. En fait, il prit fin de lui-même en 1775, au moment de la Révolution. Après la perte des Treize Colonies en 1783, l'Angleterre se tourne vers la lointaine Australie où les condamnés sont déportés de 1787 jusqu'au milieu du XIXe siècle.

Les Scots-Irish : ces Irlandais d'Ulster

Avec plus de 100 000 migrants – dont 13 000 forçats – du tournant du XVIIIe siècle à la veille de la Révolution, les Irlandais émigrent véritablement en masse vers l'Amérique du Nord, du moins en regard des proportions de l'époque. Au XVIIe siècle des centaines d'Irlandais, catholiques principalement, servent comme engagés aux Antilles, en Virginie et au Maryland. Au siècle suivant, même si des protestants et des catholiques (20 à 30 %) émigrent toujours en Amérique du Nord à partir de Dublin, de Cork et de Kinsale, la majorité des migrants irlandais sont en fait des Irlando-Écossais. Connus en Amérique sous le nom de *Scots-Irish*, ils sont les descendants presbytériens de colons écossais établis dans le nord-est de l'île – l'actuelle Irlande du Nord – sous Jacques Ier.

Quoique harcelés par un parlement dublinois dominé par les anglicans – un *Act of Toleration* garantissant aux presbytériens la liberté de culte et leur ouvrant les carrières administratives n'est voté qu'en 1719, soit trente ans après celui d'Angleterre –, les Irlando-Écossais quittent l'île principalement pour des raisons économiques. Le *Woollen Act*, voté à Londres en 1699, met fin aux exportations de laine d'Irlande vers l'Angleterre. Or, cette loi affecte principalement l'industrie textile naissante d'Ulster. À cette interdiction s'ajoute l'augmentation du loyer de la terre, due à une commercialisation de l'agriculture, qui pousse nombre de tenanciers vers la précarité, voire l'éviction, sans oublier les ravages causés par de fréquentes famines, notamment celle de 1741, connue en gaélique sous le nom de *bliadhain an'air*, « l'année du massacre », qui fait 300 000 morts16. Comme l'écrit un propriétaire nord-irlandais en 1729, l'impression dominante parmi ces derniers est que « s'ils restent en Irlande leurs enfants seront des esclaves et qu'il est préférable de gagner de l'argent en vendant leurs baux tant qu'ils valent quelque chose afin de leur permettre de payer leur passage en Amérique pour eux et leur famille17 ».

Les premiers *Scots-Irish* s'installent en 1718 en Nouvelle-Angleterre où ils sont très mal reçus. Leur

église de Worcester, dans le Massachusetts, est incendiée et en 1720 l'assemblée du Massachusetts vote une loi restreignant toute immigration d'Irlande. Sans doute doit-on trouver dans cette hostilité une expression tardive et nord-américaine du rapport conflictuel entre puritains et presbytériens qui avait déchiré l'Angleterre pendant la guerre civile et du mépris anglais pour les Irlandais, que ceux-ci soient par ailleurs protestants ou catholiques. Certains groupes, cependant, parviennent à s'installer en Nouvelle-Angleterre sans heurts mais plus au nord, dans le Maine et dans le New Hampshire. Les deux colonies de la Chesapeake ne constituent pas une destination avantageuse pour ces migrants en raison de la forte présence d'esclaves et, par conséquent, l'absence de demande pour une main-d'œuvre blanche et libre. Le *township program*, une politique mise en place dans les années 1730 par les autorités de Caroline du Sud pour créer des villes dans l'arrière-pays en subventionnant l'immigration de colons blancs afin de contrebalancer la très forte présence noire des comtés de la côte, attire plusieurs centaines d'Irlando-Écossais. Mais ce sont dans les colonies médianes, le New York et surtout la Pennsylvanie, que s'installe la grande majorité des *Scots-Irish*.

Les Irlando-Écossais sont des colons libres qui migrent en famille et ont assez de ressources pour acheter des terres dès leur arrivée. Au fil du temps, beaucoup d'entre eux pénètrent dans l'arrière-pays pennsylvanien et virginien où ils forment une zone tampon entre les comtés plus peuplés avec leurs plantations de tabac et ce qu'on appelle l'*Indian Country*. De plus, à l'ouest, la terre, généralement aux mains de planteurs de la côte pour qui la spéculation foncière constitue une source de revenus sûre et significative, est abondante et bon marché. Enfin, dans l'arrière-pays la présence anglicane est faible et itinérante, ce qui leur permet de fonder des églises presbytériennes sans aucune restriction.

Les Irlando-Écossais s'établissent d'abord dans la vallée de la Shenandoah où ils composent près de 40 % de la population au milieu du siècle, aux côtés d'Allemands (un tiers de la population), et d'Anglais (un quart seulement). Tout au long du XVIIIe siècle, les *Scots-Irish* descendent vers le sud par les vallées du piémont appalachien le long de ce qu'on appelle la *Great Wagon Road*. En partie calquée sur d'anciennes pistes indiennes, cette route rudimentaire avec ses bacs de fortune pour traverser les nombreuses rivières qui irriguent l'arrière-pays parcourt 1 300 kilomètres de Philadelphie à Augusta en Géorgie. Dans les années 1740, les Irlando-Écossais sont en Caroline du Nord et dix ans plus tard, ils pénètrent en Caroline du Sud. À la veille de la Révolution, le pasteur anglican Charles Woodmason, venu prêcher la bonne parole dans l'arrière-pays carolinien, exprime à leur égard le même mépris qu'éprouvaient les puritains en Nouvelle-Angleterre au début du siècle. À ses yeux, ces « presbytériens irlandais », « la fange de l'humanité », sont tous « extrêmement pauvres » et « vivent dans des cabanes de rondins comme des porcs et leurs manières et leur comportement sont plus vils que ceux des Sauvages18 ».

L'Amérique : une destination marginale pour les Écossais au XVIIe siècle

L'Écosse, petite et sans beaucoup de ressources, est véritablement un pays d'émigration. Près de 200 000 Écossais partent s'établir à l'étranger pour tout le XVIIe siècle. Mais ce flux migratoire est tourné vers l'Angleterre, l'Irlande et l'Europe continentale. Entre 20 000 et 30 000 s'installent en Ulster avant la révolte catholique de 1641 qui secoue toute l'Irlande ; autant partent pour la Scandinavie ; et près de 40 000 s'établissent en Pologne dans les premières décennies du siècle. Les autres émigrent aux Pays-Bas et en France. Sur le continent, les Écossais servent comme mercenaires. Ils constituent également des communautés marchandes influentes en Pologne et en Scandinavie. Après 1650, l'Ulster devient la principale destination de ces Écossais avec probablement 80 000 migrants19.

Cette émigration massive en Ulster et les liens militaires et économiques que l'Écosse entretient avec le continent freinent inévitablement les migrations écossaises vers le Nouveau Monde. À l'inverse des Irlandais, très peu d'entre eux émigrent aux Amériques au XVIIe siècle.

Quelques projets, cependant, voient le jour à partir de Londres. Au début du siècle, entre 1629 et 1632, un noble écossais établi à Londres, sir William Alexander, tente, avec le soutien de Jacques Ier, d'établir une colonie en Acadie. Une expédition fonde deux établissements pendant l'été 1629, l'un au Cap-Breton et l'autre à Port-Royal où est construit Charlesfort. Le premier est détruit par les

Français dès le mois de septembre mais le second, où les colons mangent « des homards aussi grands que des enfants », survit jusqu'en 1632, date à laquelle l'Angleterre rend l'Acadie à la France par le traité de Saint-Germain-en-Laye. On le voit, ce projet est le fruit d'une initiative individuelle et éphémère soutenue par un roi d'Angleterre écossais. De surcroît, la plupart des colons sont anglais, dont une poignée de puritains séparatistes « cachés comme du feu sous la cendre ». Mais sur cette présence, dont l'héritage le plus visible est le nom actuel de la presqu'île, Nova Scotia ou Nouvelle-Écosse, reposera en partie la légitimité de l'occupation britannique un siècle plus tard20.

Plusieurs autres projets écossais de colonisation se concrétisent dans les années 1680 et 1690, soit sous tutelle anglaise, soit de manière autonome, mais l'effort est ponctuel. Comme nous l'avons vu, plusieurs centaines d'Écossais s'installent à Stuart Town, en Caroline du Sud, à l'invitation des Seigneurs Propriétaires avant que l'établissement ne soit détruit par les Espagnols au cours de l'automne 168621. Des Écossais participent également à la fondation de la ville de Perth Amboy, dans l'East Jersey, en 1684. Peut-être un millier d'Écossais s'installent dans cette colonie au cours de la décennie. D'autres s'établissent dans les Antilles, notamment à la Barbade.

Somme toute, de 1650 à 1700, seulement 5 000 – peut-être 7 000 – Écossais, dont 2 000 prisonniers déportés par les Anglais, partent pour les Amériques, principalement aux Antilles.

Darién et la *Company of Scotland*

Le projet colonial écossais le plus ambitieux de l'époque est une initiative exclusivement calédonienne. Au XVIIe siècle, rappelons-le, l'Écosse, qui compte un peu plus d'un million d'habitants en 1650, est encore un royaume indépendant avec son propre parlement à Édimbourg, lié à l'Angleterre seulement par la dynastie écossaise des Stuart. En 1695 la Banque d'Écosse est fondée ainsi que la *Company of Scotland Trading to Africa and the Indies*. Suivant un usage désormais bien rodé, la Compagnie est autorisée à fonder des colonies et à signer des traités et reçoit le monopole du commerce aux Amériques pour trente et un ans. En 1698, la *Company of Scotland* tente de prendre le contrôle de l'isthme de Darién, dans l'actuel Panamá. Londres se positionne fermement contre ce projet ; l'Angleterre ne veut pas offenser l'Espagne. Guillaume III interdit même aux marchands anglais intéressés par l'opportunité d'échapper au monopole de la *East Indian Company,* renouvelé opportunément en 1695, d'investir dans le projet.

Pour l'Écosse, une colonie entièrement écossaise dans un endroit commercialement stratégique, « la porte du commerce vers la Chine et le Japon », constituerait la base d'un fort essor économique indépendamment de ses relations avec l'Angleterre22. Près de 2 500 colons au total sont envoyés en 1698 et en 1699 pour fonder cette New Caledonia et sa ville capitale New Edinburgh. Or, les maladies, notamment la fièvre jaune et la dysenterie ; la chaleur ; l'épaisseur de la jungle difficile à défricher ; et, surtout, les attaques espagnoles tuent ce projet dans l'œuf en décimant les colons. Lorsque la seconde expédition arrive à New Caledonia, les colons découvrent que « le site où devait naître la fière capitale qui aurait dû être la Tyr, la Venise, l'Amsterdam du XVIIIe siècle est enfoui sous la jungle et habité seulement par des paresseux et des babouins23 ». À peine 300 colons ont survécu et rentrent au pays l'année suivante.

L'Acte d'Union de 1707 : les portes de l'Amérique s'ouvrent aux Écossais

L'échec retentissant de Darién, quoique somme toute prévisible malgré les moyens déployés, mène l'Écosse sur la route de l'union avec l'Angleterre. À l'origine de la tentative, comme on l'a vu, les investisseurs écossais espéraient l'appui des marchands anglais et les promoteurs du projet voulaient bâtir à Darién un port britannique. La colonisation était une façon pour les deux royaumes de collaborer dans une entreprise commune. « Une union d'intérêts est le plus sûr chemin vers une union d'affections », comme l'écrit avec bon sens un propagandiste écossais de l'époque24. Privée du soutien de l'Angleterre, l'Écosse ne renonce pourtant pas ; le désastre qui en résulta finit de convaincre les élites politiques et les milieux mercantiles du pays de la nécessité de participer à la construction d'un empire transatlantique aux côtés des Anglais. Les richesses que le pays en tirerait compenseraient la perte de l'indépendance et atténueraient la frustration d'être réduit au statut de province dans un ensemble britannique. L'impact le plus visible de l'union avec l'Angleterre, écrit

rétrospectivement Daniel Defoe dans *A Tour through the Whole Island of Great Britain* publié en 1724, a été d'ouvrir « la porte de nos colonies américaines aux Écossais25 ».

Sur bien des points mais surtout dans la perspective d'une implication plus grande de l'Écosse en Amérique, l'Acte d'Union de 1707, le ciment constitutionnel qui lie les nations britanniques – Angleterre, pays de Galles et Écosse –, constitue un tournant. Dorénavant, l'Écosse bénéficie d'un accès total aux possessions anglaises du Nouveau Monde. Cette union donne naissance à la Grande-Bretagne et la britannicité, jusqu'alors un vague mais réel sentiment d'appartenir à une communauté protestante et insulaire, adopte une forme politique. L'Empire, en fait principalement les colonies continentales, s'ouvre aux Écossais, tant et si bien qu'au cours du XVIIIe siècle, l'Amérique du Nord devient la première destination pour ces derniers, souvent d'ailleurs après un arrêt en Irlande ou en Angleterre. D'autre part, comme le note l'historien Ned Landsman, l'implication de l'Écosse dans le commerce et le peuplement des colonies nord-américaines change la nature des rapports que celles-ci entretiennent avec la métropole. Après 1707, elles cessent d'être des dépendances d'un État unifié – l'Angleterre – pour devenir des provinces d'un Royaume-Uni élargi et à ce titre bénéficient d'influences culturelles et politiques diverses et non exclusivement anglaises26.

Lowlanders et *Highlanders*

D'un point de vue culturel, politique et socio-économique, l'Écosse se divise en deux entités régionales très distinctes. Au sud, les *Lowlands* constituent une région économiquement riche et dynamique, avec les deux villes d'Édimbourg et de Glasgow, qui présente une société et une culture politique très proches du modèle anglais. À l'inverse, au nord, les *Highlands*, une région géographiquement isolée, montagneuse, pauvre, rurale et au peuplement dispersé, offrent un type de société archaïque fondé sur le système de clans et culturellement très éloigné de l'Angleterre. Il est essentiel de garder cette distinction à l'esprit lorsque l'on étudie les flux migratoires écossais vers les colonies nord-américaines au XVIIIe siècle car il s'agit de migrations différentes d'un point de vue sociologique et chronologique. De plus, une fois en Amérique du Nord, ces Écossais ne se mêlent pas entre eux.

Les *Lowlanders* ne fuient pas la pauvreté. Il s'agit d'une migration étalée sur tout le siècle d'individus entreprenants qui veulent profiter de l'opportunité qu'offrent les colonies nord-américaines pour s'enrichir ou faire carrière. Ces migrants sont des marchands ; des médecins – plus de 200 d'entre eux exercent en Amérique au cours du XVIIIe siècle ; des pasteurs anglicans et presbytériens ; des militaires et des officiels. Ainsi est-il fréquent pour une colonie d'avoir, par exemple, un gouverneur écossais. Parmi ces migrants écossais de renom, notons John Witherspoon27, président du College of New Jersey, la future Princeton ; James Blair, à l'origine de la fondation de la *Society for the Propagation of the Gospel*, la société missionnaire anglicane ; le naturaliste Cadwallader Colden, auteur d'une histoire de la ligue des Iroquois (*History of the Five Indian Nations*, 1727) ; et Robert Hunter, gouverneur de New York et du New Jersey de 1710 à 1719.

À l'inverse des Irlando-Écossais, les *Lowlanders* se dispersent et s'établissent dans les ports de la côte est. Au fil du XVIIIe siècle, les *Lowlands* tissent des liens humains et économiques très forts avec les colonies nord-américaines. Les marchands de Glasgow et du bassin de la Clyde, aguerris après des générations de vive concurrence avec les négociants hollandais, scandinaves et hanséatiques pour la mainmise sur le commerce de la mer Baltique, s'imposent dans les échanges transatlantiques. En 1760, Glasgow devance Londres pour les importations de tabac et la majorité des 2 000 négociants qui contrôlent ce commerce à partir de la Virginie sont écossais. De plus, l'Écosse exporte également de nombreux textiles vers les colonies.

L'émigration des *Highlands* vers les colonies est tout autre. Les *Highlanders* partent pour l'Amérique en groupe. Ils suivent les chefs de clans, ou leurs représentants, et restent ensemble une fois outre-Atlantique. L'émigration est néanmoins libératrice car les chefs de clans ne parviennent pas à transplanter cette hiérarchie quasi féodale outre-Atlantique. Les paysans des *Highlands*, désespérément pauvres et originaires d'une région semi-coloniale des îles Britanniques, sont perçus par Londres et par les propriétaires de colonies comme un réservoir de colons pour les régions

frontalières de l'arrière-pays. James Oglethorpe, un des administrateurs de la Géorgie, recrute des *Highlanders* qui fondent New Inverness dans la vallée de l'Altamah. D'autres s'installent dans la région du cap Fear en Caroline du Nord et le long des vallées de la Mohawk et de l'Hudson dans la colonie de New York. À ces migrants libres, il convient d'ajouter les *Highlanders* déportés à la suite de la bataille de Culloden en 1745, qui voit les jacobites subir l'ultime et la plus désastreuse défaite de leur histoire. D'ailleurs, après 1745, les Anglais imposent une violente pacification et restructuration des *Highlands* afin de désenclaver et de moderniser cette région reculée et d'en extirper à jamais le jacobitisme. Cette politique conduira de nombreux *Highlanders* aux abois à s'établir en Amérique du Nord.

La dernière vague migratoire britannique avant l'Indépendance

De la fin de la guerre de Sept Ans au début du conflit armé entre la métropole et les Treize Colonies, soit entre 1763 et 1775, les îles Britanniques connaissent une ultime poussée migratoire vers l'Amérique du Nord. Ces douze années de paix voient s'établir des milliers de migrants de la Nouvelle-Écosse à la Géorgie avec en toile de fond la crise institutionnelle entre Londres et ses colonies nord-américaines. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 55 000 protestants irlandais ; 40 000 Écossais ; et 30 000 Anglais, soit 125 000 Britanniques auxquels il convient d'ajouter 12 000 Allemands et Suisses, traversent l'Atlantique en l'espace de douze ans, soit une moyenne annuelle de près de 12 000.

Devant ces départs massifs, dont la soudaineté demeure inexpliquée, les autorités britanniques s'alarment. À l'automne 1773, le Parlement envisage d'interdire tout simplement l'émigration vers l'Amérique ! Un projet de loi qui suscite nombre de débats. Benjamin Franklin, alors à Londres, réagit vivement en adressant une lettre au journal *The Publick Advertiser*, dans laquelle il s'oppose à cette législation.

« Pendant un siècle et demi que les Anglais ont eu la liberté de partir pour l'Amérique, explique-t-il, il n'a jamais été question d'une loi votée pour restreindre cette liberté afin de les confiner comme prisonniers sur cette île ». « Lorsque je songe aux tentatives de ce genre, poursuit-il, d'abord au temps de l'archevêque Laud […] afin d'empêcher les puritains de fuir ses persécutions vers la Nouvelle-Angleterre [Franklin était né à Boston], puis celle sous Louis XIV afin de retenir dans son royaume les huguenots persécutés » et « lorsque je considère la longueur de la côte qui doit être surveillée et la multitude de navires nécessaires pour faire de cette île une prison […] je ne peux que penser qu'une telle loi soit inapplicable », estime-t-il. D'autant plus qu'une pareille interdiction aurait l'effet inverse de celui escompté en encourageant les Anglais, « qui aiment naturellement la liberté », à s'exiler. Franklin conclut avec raison : « La Grande-Bretagne ne risque aucun danger d'être dépeuplée28. »

Pris dans ses propres contradictions – comment, en effet, bénéficier de colonies prospères en interdisant l'émigration ? –, le Parlement recule. Le projet de loi restera lettre morte. Londres décide néanmoins de lancer une vaste enquête pour recueillir des données sur ces migrants. Les officiels en poste dans les ports britanniques doivent noter leurs nom, âge, statut, profession et lieu de résidence. Ainsi, entre décembre 1773 et mars 1776 – trois mois avant la signature de la Déclaration d'indépendance des États-Unis – 10 000 individus sont répertoriés dans ces listes.

L'historien américain Bernard Bailyn, qui a étudié en détail ces registres, divise ces migrations en deux courants principaux. Le premier, qu'il nomme métropolitain, irrigue le bassin de Londres et la vallée de la Tamise et le second, qu'il appelle provincial, les régions septentrionales, soit les comtés du nord de l'Angleterre (le Yorkshire notamment), l'Écosse et l'Ulster. Le contraste ne pourrait pas être plus saisissant entre ces deux types de migrants. Le métropolitain est un jeune artisan célibataire – cette migration a un *sex ratio* d'une femme pour 17 hommes ! – sans perspective d'emploi qui quitte l'Angleterre en s'engageant pour quatre ans. À l'inverse, le provincial liquide ses biens et réunit assez de capital pour s'établir avec toute sa famille, dont souvent plusieurs enfants en bas âge, en Amérique. Le premier s'installe typiquement dans le Maryland, qui accueille la moitié des engagés, en Virginie et en Pennsylvanie ; le second dans la colonie de New York, en Caroline du Nord et en Nouvelle-Écosse. Au-delà de ces disparités, cependant, le plus étonnant reste l'ampleur et surtout le *timing* de ces migrations.

Ce chapitre appelle deux constatations. D'une part, les flux migratoires de la métropole vers les colonies nord-américaines se britannisent au XVIIIe siècle avec une présence de plus en plus prépondérante d'Écossais et d'Irlando-Écossais. L'Amérique cesse d'être anglaise. D'autre part, les réseaux et les mécanismes de recrutement deviennent de plus en plus sophistiqués afin de recruter et d'acheminer un nombre croissant de colons outre-Atlantique. L'Amérique ne cesse d'attirer. Autre phénomène nouveau du XVIIIe siècle : les migrations massives d'Allemands vers les colonies britanniques.

13

Les migrations allemandes en Amérique

« Faut-il que la Pennsylvanie, fondée par les Anglais, devienne une colonie d'étrangers, bientôt assez nombreux pour nous germaniser ? »

Benjamin Franklin (1751)

Les Britanniques, nombreux et majoritaires, ne sont pourtant pas les seuls à peupler l'Amérique. À la fin du XVIIe siècle, les huguenots constituent une pièce importante dans la formation du *patchwork* ethno-culturel de l'Amérique britannique car ils sont les premiers migrants étrangers recrutés par Londres pour peupler les colonies outre-Atlantique. Avec moins de 4 000 individus sur un siècle, le poids démographique de cette migration reste cependant minime. À l'inverse, les migrations allemandes vers l'Amérique ont été massives. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : plus de 100 000 individus de 1683 à 1783.

Les premiers colons allemands arrivent dans les années 1680 en Pennsylvanie où ils fondent le village de Germantown, aux abords de Philadelphie. Il ne s'agit cependant que d'une migration ponctuelle suscitée par le travail de promotion de William Penn et de ses agents sur le continent. Vingt ans plus tard, les autorités britanniques font face à l'arrivée soudaine de milliers d'Allemands originaires du Palatinat et de Rhénanie. Ils sont attirés par la promesse d'obtenir gratuitement des terres en Amérique véhiculée par un ouvrage de promotion sur la Caroline du Sud surnommé le *Golden Book*. La plupart de ces migrants ne traversent jamais l'Atlantique, restant en rade à Londres ou dans les ports hollandais. Une partie d'entre eux est néanmoins envoyée dans l'arrière-pays new-yorkais, boisé et montagneux, produire du goudron pour la marine britannique. Cette migration, soudaine et largement inexpliquée, demeure sans lendemain.

À partir des années 1730, les migrations allemandes changent de nature. Elles ne sont plus soudaines et ponctuelles, mais massives et continues. Orchestrées par des marchands anglais et hollandais de Rotterdam, ces migrations donnent lieu à un vaste mouvement transatlantique. Des milliers d'Allemands débarquent à Philadelphie et pénètrent les vallées de l'arrière-pays de Pennsylvanie et de Virginie. Au milieu du XVIIIe siècle, la moitié de la population de Pennsylvanie est d'origine allemande ! Au même moment, des établissements allemands et suisses sont fondés en Géorgie et en Caroline du Sud. L'arrivée de ces milliers d'Allemands est un des développements les plus saillants de l'Amérique britannique au XVIIIe siècle, dont l'impact démographique et culturel ne peut être sous-estimé.

Le *Concord* : le *Mayflower* allemand

Même si des Allemands figurent parmi les colons de Jamestown à l'orée du XVIIe siècle et si la population de la Nouvelle-Amsterdam en compte un nombre significatif, la période initiale de cette vaste migration débute véritablement en 1683, date de l'arrivée d'un groupe en Pennsylvanie en réponse à l'invitation de William Penn, et s'étend jusqu'à l'arrivée soudaine et massive de Palatins en Angleterre en 1709. Ces premiers migrants germanophones quittent les États et les villes du sud-ouest de l'Allemagne actuelle pour des raisons religieuses et s'installent outre-Atlantique afin de

fonder des communautés utopiques. Les départs sont peu nombreux, un total de 300 individus peut-être pour toute la période, et ces colons sont très encadrés par des pasteurs ou par des promoteurs. Il ne s'agit aucunement d'une migration spontanée.

L'arrivée du *Concord* – le navire fondateur qui occupe dans la mémoire germano-américaine une place équivalente à celle du *Mayflower* à l'échelle des États-Unis – à Philadelphie à l'automne 1683, puis de l'*America* quelques semaines plus tard, marquent le point de départ de cette migration. Francis Daniel Pastorius, juriste piétiste de Francfort et l'un des leaders du groupe, achète 10 000 hectares à William Penn, qui fait du recrutement de quakers et de mennonites allemands une de ses priorités, au nom de la *Frankfurt Land Company*. Pastorius, avec des migrants originaires de Krefeld, une ville située sur un territoire du roi de Prusse entre Heidelberg et Mannheim, fonde la ville de Germantown, de nos jours un quartier de Philadelphie. Fondatrice et archétypique de la période, cette migration ponctuelle ne déclenche cependant aucun mouvement migratoire continu.

Les « *Poor Palatines* » et le *Golden Book*

Vingt-cinq ans plus tard, pendant l'année 1709 et sans aucun lien avec l'arrivée du *Concord*, une soudaine poussée migratoire mène 30 000 Allemands le long du Rhin jusqu'à Rotterdam. Quelque 15 000 d'entre eux – dont près de la moitié pendant les seuls mois de mai et juin, soit au rythme d'un millier par semaine – traversent la Manche entre mai et novembre malgré les édits rapidement publiés dans les villes et États rhénans pour limiter, voire interdire toute émigration. Les autorités britanniques sont submergées. Il faut louer des granges, occuper des entrepôts désaffectés aux abords de Londres et monter des tentes – plus d'un millier – à la hâte sur les berges de la Tamise… De véritables camps d'accueil et de transit, les premiers dans l'histoire de l'Angleterre, apparaissent dans les campagnes au sud de la capitale à Blackheath, près de Greenwich, et à Camberwell. Comme pour les huguenots trente ans auparavant, des collectes – appelées *briefs*, du nom du bref message qui doit être lu avant la quête – récoltent des dizaines de milliers de livres sterling dans tout le royaume par le biais des églises.

Connus sous l'appellation générique de « *Poor Palatines* », en raison de leur pauvreté et de leur malchance, depuis la publication en 1709 du livre de Daniel Defoe, *A Brief History of the Poor Palatines Refugees*, ces Allemands viennent du Palatinat mais aussi de dizaines de villes et de micro-États de Rhénanie situés entre Neuwied et Karlsruhe. Il s'agit d'une migration rurale et familiale (plus des trois quarts des migrants sont des couples avec des enfants), et diverse d'un point de vue religieux puisque pratiquement la moitié d'entre eux sont des réformés, un tiers des luthériens et près d'un autre tiers des catholiques. L'origine de cette migration n'est donc pas la persécution religieuse, même si le prince électeur du Palatinat, Johann Wilhelm, est un fervent catholique alors que la grande majorité de ses sujets sont réformés, mais la pauvreté généralisée et l'opportunisme d'un pasteur auteur d'un imprimé de propagande plusieurs fois réédité. Une pauvreté exacerbée par les destructions occasionnées lors de l'invasion de la région par les armées françaises en 1706 et 1707 – en pleine guerre de Succession d'Espagne – et le terrible hiver de 1708-1709, particulièrement dommageable pour les nombreux vignerons du pays. Le prix du pain à Worms dans le Palatinat, par exemple, atteint son niveau le plus élevé entre 1700 et 1760, précisément en 1709. D'autre part, ces migrants, qui partent traditionnellement vers l'est, ne peuvent rejoindre la Prusse Orientale en raison d'une épidémie de peste qui s'y déclare en 1708 et dévaste la région pendant deux ans.

C'est à ce moment-là qu'est opportunément réédité un livret promotionnel sur la Caroline du Sud intitulé *Ausfürlich und Umständlicher bericht von der Berühmten Landschafft Carolina, in dem Engelländischen America Gelegen* (*Une relation complète et détaillée de la célèbre contrée de Caroline située dans l'Amérique anglaise*). L'auteur, un certain Joshua Kochertal, pasteur luthérien d'une paroisse du Kraichgau, au sud d'Heidelberg, a emmené un groupe de soixante Allemands à New York en 1708 mais ne s'est jamais rendu dans les Carolines !

Cet ouvrage expose les arguments habituellement mis en avant pour attirer des colons en Amérique, tels qu'un climat doux et salubre, une terre abondante et fertile, des impôts peu élevés, un commerce en pleine expansion, ou l'absence d'obligations féodales. Mais le livret contient également, de manière implicite dans la première édition mais de plus en plus explicite au fil des

suivantes, la promesse que si les migrants sont assez nombreux la reine Anne les naturalisera, leur offrira des terres et les fera transporter en Amérique gratuitement.

Connu parmi les migrants sous le nom de *Golden Book* en raison d'un titre imprimé en lettres dorées sous un portrait de la reine de Grande-Bretagne, le livre de Kochertal, publié une première fois à Francfort en 1706, rencontre un vif succès avec trois éditions en 1709. Les promesses de ce livre se répandent dans le sud-ouest de l'Allemagne comme une traînée de poudre. Le rapport d'une commission d'enquête parlementaire britannique en 1711 témoigne : « Il y avait des livres et des feuillets circulant partout dans le Palatinat, avec un portrait de la reine Anne sur la couverture, et un titre en lettres dorées (d'où ce nom de *Golden Book*) pour les encourager à venir en Angleterre, afin d'être envoyés en Caroline, ou dans une autre colonie de sa Majesté1. » Commandité par les Seigneurs Propriétaires de Caroline du Sud qui rencontrent Kochertal à Londres, ce livret est au centre d'une véritable opération publicitaire qui est littéralement submergée par un succès tout aussi immense qu'inattendu.

Au moment où les Palatins arrivent en Angleterre, le Parlement est contrôlé par les Whigs. Or, ceux-ci sont favorables à l'accueil de réfugiés protestants, principalement, mais pas uniquement, pour des raisons économiques. De plus, politiquement, ces Allemands, comme les huguenots, sont victimes de la brutalité de Louis XIV, ou du moins savent-ils adroitement se faire passer pour telles aux yeux d'autorités britanniques alors en guerre avec la France. D'ailleurs, le livret *A Short and Easy Way for the Palatines to Learn English*, publié en 1709 en allemand pour aider à l'intégration des réfugiés, invite ceux-ci à se faire aimer des Anglais en évoquant leurs victoires contre les Français !

En 1709, les Whigs, citant l'exemple du prince électeur du Brandebourg naturalisant des réfugiés huguenots qui « ont fertilisé un pays presque aride », obtiennent le vote d'une loi de naturalisation2. En 1712, les Tories, de retour au pouvoir depuis l'automne 1710, votent cependant l'abrogation de cette loi, arguant qu'elle a été responsable du raz-de-marée allemand. En fait, sur les 933 individus naturalisés sous cette loi, la grande majorité sont des réfugiés huguenots ! Si, contrairement aux rumeurs divulguées par les Tories, la loi ne provoque pas l'arrivée massive des Palatins, à l'inverse, les désordres que celle-ci a occasionnés l'ont condamnée irrémédiablement.

Où envoyer les Palatins ?

Les Palatins souhaitent initialement partir pour l'Amérique mais les autorités londoniennes, pour lesquelles ils constituent un apport démographique à ne pas gaspiller ni négliger, examinent d'abord exclusivement des projets pour les installer en métropole. Cependant, soit les propositions sont trop chères à financer ou proprement irréalisables, soit les communautés refusent de recevoir des dizaines, voire des centaines d'Allemands en leur sein. L'État en emploie plusieurs centaines à la construction d'un canal à Windsor et dans les chantiers navals mais la plupart de ces réfugiés sont des paysans et non des artisans, ce qui rend leur intérêt limité, en Angleterre tout du moins. Sans compter que beaucoup d'entre eux sont des femmes, des vieux et des invalides. D'autre part, il ne faut pas oublier le refus des Allemands, dont une infime minorité parle anglais, de se disperser.

Tout l'été 1709, le gouvernement whig, pour qui l'intégration de ces étrangers constitue un test politique, est déterminé à les aider non seulement en leur offrant le transport de Rotterdam à Londres mais aussi en les assistant financièrement et matériellement une fois en Angleterre. Et ceci, même si le représentant anglais à Rotterdam, dès le mois de juin 1709, avertit les autorités britanniques que si cette aide continue elles pourraient « recevoir la moitié de l'Allemagne si elles le désirent car [les populations] fuient non seulement le Palatinat mais aussi tous les États le long du Rhin3 ». De l'autre côté de la Manche, ces réfugiés représentent un tel fardeau pour les Hollandais que les habitants de Rotterdam se cotisent pour les envoyer en Angleterre. Enfin, en septembre la reine Anne fait publier et distribuer dans toute la Rhénanie une proclamation en allemand stipulant que tout réfugié arrivé en Angleterre après le 1er octobre serait immédiatement renvoyé sur le continent. Mais cette tentative est aussi tardive qu'inefficace. Début octobre un nouveau millier d'Allemands traversent la Manche. En fait, c'est l'hiver qui met fin à cette migration en obligeant les autorités britanniques à fermer les camps et à déplacer les réfugiés dans des entrepôts à Depthford et à Southwark.

Les échecs répétitifs des projets d'installation des réfugiés en Angleterre poussent Londres à

explorer d'autres options. Parmi elles, l'Irlande : en septembre 1709, 3 000 Allemands sont envoyés à Dublin pour être répartis entre seigneurs anglo-irlandais. Deux ans plus tard, près de 2 000 d'entre eux sont revenus à Londres. Pourquoi quitter la Rhénanie pour devenir tenanciers en Irlande, terre catholique de surcroît ? Ces Allemands désirent l'Amérique où on leur a promis de devenir propriétaires. Dès le mois d'août, le *Board of Trade and Plantations* examine des projets pour envoyer les Palatins aux Antilles. La Jamaïque est envisagée pendant quelque temps mais le projet s'avère complexe et coûteux et les membres du Comité estiment le climat trop chaud pour des Allemands ! En fait, 500 d'entre eux sont tout de même envoyés aux Bahamas à l'automne.

L'échec de New Bern en Caroline du Nord

Les Seigneurs Propriétaires des Carolines, à l'origine de la publication du *Golden Book* sont, quant à eux, plus que jamais impatients d'attirer des colons dans leur domaine. Un demi-siècle après l'octroi de la charte en 1663, la population des deux Carolines plafonne à 21 000 habitants, dont 14 000 concentrés à Charleston et sur la côte autour de la ville. Ils négocient donc avec deux gentilshommes suisses, Christoph von Graffenreid et François Louis Michel, l'envoi de cent familles, soit 650 Palatins, en Caroline du Nord. Graffenreid achète 7 000 hectares, dont 2 000 réservés pour la future colonie qui doit être fondée entre les rivières Neuse et Trent. Les Seigneurs Propriétaires lui confèrent le titre de landgrave, un rang de noblesse spécifique aux Carolines et opportunément emprunté au monde germanique, et des armoiries. Michel acquiert également 1 000 hectares mais ne traverse pas l'Atlantique. Le gouvernement britannique finance le transport des colons avec une subvention de 5 livres sterling par tête et fournit à Graffenried 4 000 livres supplémentaires pour l'achat de provisions et de fournitures. Selon les termes de l'accord, chaque famille doit recevoir 100 hectares. Graffenried recrute également une centaine de Suisses. La colonie, baptisée New Bern du nom de la ville d'origine de son fondateur, doit ainsi avoir une population de 750 habitants, soit un apport démographique supérieur à 10 % de la population de la Caroline du Nord !

L'aventure cependant tourne au désastre. En janvier 1710, les Palatins quittent l'Angleterre à bord de navires surchargés – le gouvernement britannique souhaitant les envoyer outre-Atlantique au moindre coût possible. Au bout de treize semaines de traversée durant lesquelles la moitié des passagers meurent et un des navires est pillé par des corsaires français – la guerre de Succession d'Espagne fait toujours rage –, les colons arrivent en Virginie. Il leur faut ensuite rejoindre la Caroline du Nord, parcourant plusieurs centaines de kilomètres à travers bois et marais. Ils parviennent à destination pendant l'été, la pire saison dans cette partie de l'Amérique du Nord britannique. En septembre, Graffenried arrive avec la centaine de Suisses. L'été suivant, une épidémie de typhoïde éclate au sein de la colonie et en septembre New Bern est détruite par les Tuscaroras, une nation iroquoienne alors en révolte contre les autorités de Caroline. Graffenried est fait prisonnier mais épargné. Il quitte la région et se retire sur les rives du fleuve Potomac en Virginie. Les survivants de ce fiasco s'éparpillent dans divers lieux de Caroline du Nord.

Le mirage du goudron new-yorkais

Le projet le plus ambitieux déposé sur les bureaux du *Board of Trade* concerne l'envoi de 600 familles, soit 3 000 Palatins, dans l'arrière-pays new-yorkais afin d'y produire du goudron, indispensable au calfeutrage des coques de navire, pour la marine britannique. Robert Hunter, un militaire écossais, ancien aide de camp de Malborough pendant la guerre de Succession d'Espagne et nommé gouverneur de New York en 1709, est à l'origine de l'initiative. Hunter espère atténuer une dépendance coûteuse vis-à-vis de la Suède, alors le principal fournisseur de l'Angleterre. De plus, ces Allemands doivent servir de tampon entre les habitants de la colonie, les Français et les populations amérindiennes. L'idée, au premier abord séduisante, fait fi du désir des réfugiés de devenir propriétaires de leurs terres et de leur totale méconnaissance des techniques de production de goudron, même s'il est prévu que des instructeurs les encadrent. Après plusieurs mois d'attente au large de Plymouth et une longue traversée durant laquelle près de 500 d'entre eux périssent, les Palatins, à bord d'un convoi de neuf navires, arrivent à New York entre juin et août 1710.

Pour une ville d'à peine 6 000 habitants, 2 500 réfugiés constituent, à n'en pas douter, un énorme

fardeau. Les Allemands sont mis en quarantaine à Nutten Island dans des tentes en attendant la construction d'entrepôts de bois. Le gouverneur Hunter a préalablement négocié la remise de terres fertiles dans la Schoharie Valley, à l'est de Schenectady, à la reine Anne par les Mohawks au moment où ceux-ci s'apprêtent à envoyer une ambassade à Londres pour solliciter de la Grande-Bretagne une aide militaire contre les Français ainsi que des missionnaires. Mais Hunter décide finalement d'installer les Allemands sur plus de 2 500 hectares situés plus au sud le long de l'Hudson qu'il achète à Robert Livingston, un riche propriétaire. En mai 1711, soit un an après leur arrivée dans la colonie, les Palatins, 2 383 au total, sont regroupés dans des camps sur chacune des rives de l'Hudson.

Les relations sont tendues entre Hunter et les réfugiés, souvent au bord de la mutinerie, et le gouverneur doit négocier pour assouplir les termes du contrat qu'ils ont collectivement adopté oralement avant leur départ d'Angleterre. Les Allemands se mettent au travail mais l'inadaptation des pins, qui ne produisent pas assez de résine, et le changement de gouvernement à Londres, les Tories au pouvoir ne soutenant pas cette entreprise, condamnent le projet.

En septembre 1712, Hunter, qui a dû financer l'opération de sa poche sans espoir de compensation de la part du *Board of Trade*, met fin au projet sans qu'un seul tonneau de goudron ne soit produit. En octobre, les Allemands sollicitent auprès des chefs mohawks la permission de s'établir dans la Schoharie Valley, devenue une véritable Terre promise. Pendant l'hiver, les Mohawks voient arriver cette « nation ni française, ni anglaise, ni indienne », sur des traîneaux4. En fait, entre 450 et 500 réfugiés seulement s'installent dans la vallée, les autres se dispersent le long de l'Hudson ou gagnent le New Jersey et la Pennsylvanie.

Quant aux Palatins restés en Angleterre, ils sont renvoyés chez eux aux frais des autorités britanniques. Dès septembre 1709, les catholiques, que seule l'armée souhaite recruter pour se battre au Portugal, doivent choisir entre se convertir pour s'engager ou quitter l'Angleterre. Puis tous ceux qui le souhaitent sont transportés à Rotterdam par groupes de plusieurs centaines. L'histoire de ces « *Poor Palatines* » constitue un véritable gâchis humain et statistique. Au-delà des vies perdues et des espoirs déçus, la froideur des chiffres témoigne de ce gâchis : 15 000 colons pour les colonies américaines auraient représenté un apport démographique équivalent aux populations de Boston et de New York réunies.

Des Allemands, encore des Allemands, toujours plus d'Allemands

La migration palatine, comme nous l'avons noté, fut soudaine, massive et imprévue mais l'écrasante majorité de ces réfugiés n'ont jamais vu l'Amérique. Ni planifiée ni organisée, elle n'a pas suscité pas de mouvement sur la longue durée. Il en est tout autrement de la troisième vague migratoire allemande qui conduit plus de 100 000 colons – dont 5 000 Suisses, essentiellement germanophones – outre-Atlantique de 1717 à 1783. L'historienne américaine Marianne Wokeck voit, à juste titre, dans cette migration le prototype et le précurseur des migrations transatlantiques contemporaines du fait du nombre de migrants, de l'étendue de la période considérée et des conditions de transport5.

Dès 1720 le nombre de migrants est élevé avec 1 800 individus par an, puis il passe à 4 000 en 1740 pour atteindre pratiquement 10 000 au milieu du siècle (1749). En 1753, pic de la migration, il atteint le chiffre étonnant de 14 000, pour redescendre subitement à 6 500 en 1755, puis 1 000 en 1773. Entre la fin de la guerre de Succession d'Autriche en 1749 et le début de la guerre de Sept Ans en 1757, 5 600 Allemands s'installent dans les colonies annuellement. Les trois quarts de ces migrants arrivent à Philadelphie. La Pennsylvanie est la principale mais non l'unique destination de ces Allemands puisque ceux-ci, notamment en réponse à des opérations spécifiques de recrutement lancées par Londres, s'établissent dans toutes les colonies continentales, de la Nouvelle-Écosse à la Géorgie. La Nouvelle-Écosse en accueille 2 400 entre 1749 et 1752 ; la Nouvelle-Angleterre 1 500 entre 1750 et 1753 ; New York 1 700 ; les deux colonies de la Chesapeake 600 ; les Carolines 4 300 ; et la Géorgie 5006. Ces arrivées résultent d'une redistribution des bateaux à partir de Rotterdam due à l'engorgement du port de Philadelphie dans les années 1750. À ces migrants, il faut également ajouter les protestants de Salzbourg, harcelés par les autorités catholiques, qui s'établissent en Géorgie où ils fondent la communauté d'Ebenezer en 1732 et les Suisses qui

s’installent à Purrysburgh, en Caroline du Sud.

Ces migrants germaniques sont en majorité des fermiers, souvent d’ailleurs des voisins, qui arrivent en familles de quatre personnes en moyenne. Après la guerre de Sept Ans, cependant, ce profil change avec la prédominance de jeunes célibataires. Si la plupart sont luthériens, on observe une réelle diversité religieuse. Toute une série de sectes piétistes sont représentées : anabaptistes, mennonites, schwenkfelders, frères moraves, vaudois, amish, quakers, dunkers et baptistes du septième jour. Sans oublier la communauté monastique d’Ephrata, en Pennsylvanie, fondée sous la conduite de l’ancien ministre réformé rhénan Conrad Beisel, qui a élaboré une théologie au centre de laquelle figure l’image d’un dieu homme-femme.

Les facteurs migratoires

Comme toujours, et ceci est d’autant plus vrai dans le cas des Allemands, du fait de la diversité des groupes, du nombre d’individus et de la durée de la migration, les facteurs migratoires sont multiples. Notons pêle-mêle : les guerres, l’instabilité politique, les crises économiques, les persécutions religieuses, les impôts élevés et la conscription – ces facteurs se combinant généralement – auxquels il convient d’ajouter les conditions avantageuses offertes, notamment par le biais d’imprimés de propagande, par les autorités coloniales outre-Atlantique.

Le sud-ouest de l’Allemagne et les cantons germanophones du nord de la Suisse actuelle, d’où sont originaires la plupart des migrants7, constituent une région carrefour, émiettée en petites entités politiques – certaines se limitant à des villes – de religions différentes (luthérienne, réformée et catholique) selon le principe, « une foi, un roi », imposé par la paix d’Augsbourg de 1555. Cette zone a successivement été dévastée par la guerre de Trente Ans (1618-1648), la guerre de la Ligue d’Augsbourg (1689-1697) et la guerre de Succession d’Espagne (1702-1713) en à peine un siècle. À partir de la défaite des Turcs devant Vienne en 1683, qui ouvre les portes du Danube à la colonisation germanophone, jusqu’à la fin de la guerre d’Indépendance des États-Unis en 1783, un demi-million d’hommes et de femmes quittent cette région. Des départs qui sont véritablement massifs et ceci malgré les restrictions et les interdictions officielles, comme l’édit – aussi tardif que vain – de l’empereur Joseph II qui prohibe en 1768 toute émigration vers un territoire qui n’a pas de frontière commune avec l’Empire.

La grande majorité de ces migrants partent vers l’est : la Hongrie, la Prusse et la Russie. D’autres gagnent l’Espagne où le gouvernement les installe sur la frontière lusitanienne. D’autres encore rejoignent la France, d’où ils sont envoyés en Louisiane (environ 2 000 en 1720) – le toponyme la Côte des Allemands témoignant de nos jours de cette présence – et à Kourou en Guyane dans les années 1760. Les colonies britanniques d’Amérique du Nord, principalement la Pennsylvanie, en accueillent 13 % ; proportion qui est tout à fait significative lorsqu’on considère les distances et la logistique nécessaire à la traversée de l’océan Atlantique.

Chacun imagine aisément combien, dans le vivier de colons et de mercenaires que constitue cette région, la concurrence entre agents autrichiens, prussiens, russes, français, espagnols et britanniques, à renfort d’offres et de promesses, est rude. Au-delà des opportunités offertes ou espérées, cependant, le choix d’une destination est largement dicté par la religion. Sauf exception, comme les quelques Suisses et Allemands calvinistes établis en Louisiane, les catholiques partent pour les territoires habsbourgeois le long du Danube, la France ou l’Espagne ; les protestants pour la Prusse et les colonies britanniques ; la Russie recrutant des catholiques et des protestants.

Les Allemands de Pennsylvanie : le prototype d’une migration moderne

Même si des Allemands s’établissent dans toutes les colonies britanniques d’Amérique du Nord, l’écrasante majorité part pour la Pennsylvanie. Ce succès phénoménal est principalement dû à un recrutement efficace ; à la mise au point d’un système de transport sophistiqué ; au dynamisme de Philadelphie qui s’impose rapidement comme le plus grand port colonial ; puis, par effet boule de neige après 1730, à la présence grandissante de compatriotes sur place.

Dans les années 1680, William Penn commandite la publication d’imprimés vantant les mérites de sa colonie, insistant sur le besoin criant de colons et offrant des conditions d’installation avantageuses

à ceux qui tenteraient l'aventure. Le premier et le plus souvent réédité est *Eine Nachricht wegen der Landschaft Pennsylvania in America*, une traduction allemande de *Some Account of the Province of Pennsylvania in America* (*Relation de la colonie de Pennsylvanie en Amérique*) parue à Amsterdam en 1681. Puis les imprimés sont écrits directement par des Allemands, relais de Penn en Rhénanie et aux Pays-Bas. Francis Daniel Pastorius, un juriste de confession luthérienne et horticulteur de renom, comme on l'a vu à l'origine de la migration des familles mennonites qui fondent Germantown en 1683, rédige une description de la colonie en 1700. Deux ans plus tard, Daniel Falckner, ministre luthérien, publie à Francfort l'imprimé *Curieuse Nachricht von Pennsylvania* (*Nouvelles singulières de Pennsylvanie*), qui rencontre un vif succès.

La campagne de promotion de Penn n'initie aucun déplacement de masse vers la Pennsylvanie sur le moment mais ces publications font connaître la colonie le long du Rhin et y figent l'image d'une destination certes lointaine, mais pleine de promesses. Plus tard, au cours du XVIIIe siècle et une fois que plusieurs milliers d'Allemands se sont établis avec succès en Pennsylvanie, apparaît en Rhénanie la figure du *Neuländer* ou recruteur. Celui-ci est un colon, de retour au pays muni de procurations de parents, voisins ou amis, pour régler des héritages mais aussi avec des lettres décrivant la Pennsylvanie comme un pays de cocagne et conseillant à des parents, amis ou anciens voisins de venir les y rejoindre. Le *Neuländer* retourne toujours en Amérique avec des migrants.

Au-delà d'un recrutement efficace, en soi essentiel pour stimuler une migration sur la longue durée, deux facteurs différencient la Pennsylvanie de toute autre destination en Amérique du Nord et expliquent l'ampleur de la migration : la mise en place d'une logistique de transport transatlantique capable d'acheminer des milliers d'individus à un coût abordable par des marchands britanniques et hollandais à partir de Rotterdam et l'invention d'un système de traversée à crédit.

Le *redemption system* ou l'émigration à crédit

Le fiasco de l'épisode palatin a mis en lumière la nécessité d'instaurer un système de transport efficace à partir de Rotterdam, porte océane du Rhin, sans envoyer les Allemands dans des camps de transit à Londres. Espérant développer un négoce lucratif sur le long terme, des marchands britanniques, seuls habilités à commercer avec les colonies en raison des restrictions imposées par les lois de navigation, saisissent l'opportunité offerte par ces migrations. Parmi ces derniers, Benjamin Furly – agent de Penn à Rotterdam – et Jacob Telner sont les mieux placés vu les liens qu'ils entretiennent à la fois avec les communautés quaker et piétistes germano-néerlandaises et avec les marchands de Philadelphie. À partir de 1730, ces marchands ont l'idée de proposer aux migrants de traverser l'Atlantique à crédit, pour ainsi dire, en inventant le *redemption system*, du verbe « *to redeem* », racheter. Selon cette pratique, les Allemands incapables de payer la traversée passent un contrat, soit avec un agent en Rhénanie, soit directement avec un armateur à Rotterdam et le montant doit être remboursé par des amis ou des parents déjà installés à Philadelphie. Chaque chef de famille a en général deux semaines pour réunir les fonds nécessaires ou le contrat est mis aux enchères. Dans ce dernier cas, eux ou leurs enfants doivent s'engager à travailler comme engagé (*redemptioner*) pour celui qui a acheté leur contrat afin de rembourser les frais du voyage. Le temps de l'engagement varie selon la somme due et le nombre de passagers qui acceptent de servir.

Ce système est différent du contrat d'engagement (*indenture*) en cours au XVIIe siècle du fait de la possibilité de rachat du contrat par des amis, des parents ou des anciens voisins ; parce que le temps de service est adapté à l'endettement occasionné par le coût du transport ; et enfin parce qu'il concerne des familles entières et non des individus isolés. Ainsi, il s'agit d'un système souple qui n'est pas destiné à fournir une main-d'œuvre bon marché à des planteurs mais à acheminer le plus possible de migrants outre-Atlantique de manière efficace et à un coût compétitif. De plus, les enfants peuvent s'engager pour rembourser le passage de toute la famille.

Le *redemption system* a permis à des milliers de colons sans le sou de traverser l'océan. Le coût du voyage varie entre 10 et 15 livres sterling selon la distance à parcourir entre le village ou la ville d'origine des migrants et Rotterdam et entre Philadelphie et la destination finale de la migration. Une famille de cinq personnes, par exemple, avec trois enfants à moitié prix, s'engage pour 50 livres sterling. Les marchands y trouvent leur compte si le taux de remplissage des navires est élevé. Ils

calculent un prix par passager qui leur permet de rentrer dans leurs frais. Outre-Atlantique, il faut un marché de l'emploi dans la colonie capable d'absorber tous ces migrants et une population germanophone prête à racheter les contrats. Or, toutes ces conditions sont rapidement réunies en Pennsylvanie, la colonie jouissant alors de la plus grosse croissance. Cela explique pourquoi la route Rotterdam-Philadelphie devient une véritable artère transatlantique.

Les résultats sont saisissants : trois navires par an entre 1720 et 1730 – avant la mise en place du système –, puis sept dans les années 1740 et vingt pendant la décennie suivante. Le nombre de passagers par bateau varie entre 170 et 200, soit une moyenne de près de 4 000 migrants transportés annuellement dans les années 1750. Le volume de la migration, sa capacité au renouvellement continu – ce que l'historienne Mariane Wokeck appelle « *a self-generating migration* » – et la modernité de l'organisation du transport des migrants font de la Pennsylvanie, même comparée aux destinations en Europe orientale, un cas unique pour l'époque8.

Les migrations germanophones vers les colonies du Sud : Ebenezer et Purrysburgh

Si l'écrasante majorité des migrants germanophones arrivent à Philadelphie, une partie d'entre eux s'éparpillent dans toute la Pennsylvanie puis dans d'autres colonies, vers le sud (la Virginie et la Caroline du Nord), en suivant la ligne des Appalaches par la *Great Wagon Road* ou vers le nord (le New Jersey et New York). Dans les années 1750, certains Allemands atteignent aussi directement d'autres colonies, principalement la Nouvelle-Écosse, le Massachusetts et New York, à partir de Rotterdam, soit parce que le port de Philadelphie ne peut plus absorber le nombre grandissant de navires, soit à la demande de Londres qui souhaite détourner ce flux massif de migrants vers certaines colonies pour satisfaire un programme spécifique de peuplement, comme dans le cas de la Nouvelle-Écosse entre 1749 et 1752.

Il existe également de petites poussées migratoires qui, quoique puisant dans la même réserve de migrants, à savoir la Rhénanie et le nord de la Suisse, surviennent de manière autonome et en marge de la route Rotterdam-Philadelphie. Il peut s'agir d'une migration à la suite d'une persécution, tels les protestants de Salzbourg qui s'établissent en Géorgie, ou d'un projet conçu et organisé par un noble ou un marchand, comme dans le cas de Purrysburgh, fondée en Caroline du Sud par le Suisse Jean-Pierre Purry.

En 1731, le comte Léopold von Firmian, prince-archevêque catholique de Salzbourg, dans l'Autriche actuelle, publie un édit d'expulsion à l'encontre de ses sujets protestants. Une heureuse coïncidence veut qu'au moment où les Salzbourgeois sont expulsés, l'Angleterre fonde la Géorgie. Or, les gentilshommes provisoirement en charge de la nouvelle colonie souhaitent précisément y bâtir un projet utopique loin des réalités de société de plantation de sa voisine, la Caroline du Sud. L'esclavage, par exemple, y est prohibé. Le pasteur Johann Martin Boltzius, un piétiste luthérien formé à l'université de Halle, et son associé, Israël Christian Gronau, sont nommés pour guider la petite communauté des Alpes autrichiennes vers les forêts subtropicales de Géorgie.

Les premiers colons débarquent à Savannah en 1734 et sont rapidement rejoints par des Allemands du Palatinat, de la région de Kraichgau et de Swabe. Ils fondent la bourgade d'Ebenezer, à 40 kilomètres de la côte en amont de la rivière Savannah, qui borde la Géorgie et la Caroline du Sud. Ebenezer, décrite avec enthousiasme par ses défenseurs comme une « cité sur la colline » (« *city upon a hill* ») et la « forteresse de tous les réfugiés » (« *fortress of all refugees*9 »), est une communauté homogène de plusieurs centaines d'agriculteurs et d'artisans, bien encadrée spirituellement, qui pratique la culture de la soie et possède son propre orphelinat. Une caractéristique remarquable quand on songe que Charleston, la métropole des colonies du Sud, n'a le sien qu'en 1790. Les maladies (le paludisme, la dysenterie et le typhus) ; le mauvais emplacement choisi pour construire la ville ; et, surtout, l'introduction de l'esclavage dans la colonie en 1751 condamnent toutefois cette expérience communautaire. Pendant la guerre d'Indépendance, Ebenezer est conquise d'abord par les Britanniques en 1778 puis reprise par les Américains en 1782 et enfin abandonnée.

Jean-Pierre Purry est un négociant en vin de Neuchâtel qui séjourne en Afrique du Sud et en Indonésie. Ses voyages l'amènent à développer une théorie, sophistiquée quoique fantaisiste, selon

laquelle les terres situées au 33e degré de latitude nord ou sud sont idéales pour l'être humain et l'agriculture. Dans les années 1720, il soumet son projet de création d'un établissement outre-mer successivement aux autorités néerlandaises et françaises, notamment pour la Louisiane. Éconduit, Purry propose au *Board of Trade* de recruter et d'envoyer plusieurs centaines de protestants suisses en Caroline du Sud. Le projet échoue par manque de volonté politique et plusieurs centaines de colons sont littéralement laissés à la rue à Genève et à Neuchâtel.

Au même moment, les Seigneurs Propriétaires de la colonie sont renversés par la révolution de palais qui secoue Charleston à la suite de la guerre des Yamasees. Londres profite des troubles pour racheter les Carolines, mais la réticence d'un des propriétaires fait durer les négociations une dizaine d'années. En 1729, une fois le contrôle des deux colonies assuré, Londres se lance dans une vaste politique de fondation de forts et d'établissements, appelés *townships*. Ces établissements doivent être créés le long de la frontière sud et ouest de la Caroline du Sud afin de protéger les possessions continentales britanniques contre les Espagnols de Floride, les Français de Louisiane et leurs alliés amérindiens respectifs. Cette nouvelle politique prévoit l'envoi de centaines de protestants afin de développer l'arrière-pays et de rééquilibrer les rapports démographiques et raciaux de la Caroline du Sud – où les esclaves sont majoritaires depuis vingt ans – en faveur des Blancs. Notons que la fondation de la Géorgie en 1732 relève également, à une plus grande échelle, de cette nouvelle orientation. Dans ce contexte, le projet de Purry de fonder une ville aux confins méridionaux de la Caroline du Sud, sans surprise, reçoit un accueil favorable de la part du *Board of Trade*.

En 1734, Purrysburgh est fondée sur les rives du fleuve Savannah, non loin, en fait, d'Ebenezer, à la latitude idéale, selon les théories de Jean-Pierre Purry, de 32° 28' ! Deux ans plus tard, à la mort de son fondateur, Purrysburgh est devenue une petite bourgade de cent maisons pour 450 habitants. Les neuf dixièmes des colons sont suisses, dont deux tiers de francophones et un quart de germanophones. Le reste est composé de réfugiés de Salzbourg et de protestants du Piémont italien. Les premières années sont prometteuses, Purrysburgh commençant à produire de la soie. Mais l'insalubrité de la région, l'éloignement de Charleston et de Savannah, ainsi que la rivalité et les tiraillements entre les francophones et les germanophones, notamment pour la langue cultuelle, empêchent Purrysburgh de devenir une véritable ville. En fait, dans les années 1750, beaucoup de ses habitants ont rejoint Charleston et Savannah ou acquis de la terre plus à l'ouest. Malgré cet exode, Purrysburgh survit quelque temps car là se situe le seul guet sur la rivière Savannah le long du Chemin du roi (*King's Highway*) entre Charleston et Savannah.

La présence allemande dans les colonies : le poids d'une immigration massive

À la veille de l'Indépendance, en 1775, toutes les colonies ont en leur sein une population germanophone. La proportion est la plus élevée en Pennsylvanie où les Allemands, après avoir représenté la moitié des habitants de la colonie en 1750, constituent un tiers de la population. Elle est de 17 % dans les colonies de la Chesapeake ; de 14 % dans la région New York-New Jersey ; et de 9 % en Caroline du Sud et en Géorgie. Globalement, les Allemands représentent alors pas moins de 10 % de la population des Treize Colonies10. Partout, ces derniers forment l'écrasante majorité, parfois même l'ensemble, des colons non britanniques. L'étude de l'historien américain Aaron Fogleman sur les listes de naturalisation établies au cours du XVIIIe siècle révèle que les Allemands constituent 94 % des inscrits pour toutes les colonies. Les proportions vont de 61 % à New York à 95 % en Pennsylvanie et 100 % en Caroline du Nord et au New Jersey11.

À l'inverse des huguenots, les Allemands, malgré leur diversité, sont assez nombreux pour vivre entre eux et donner naissance à une culture germano-américaine tout en s'intégrant pour profiter au mieux des opportunités économiques, mercantiles ou agricoles, qu'offre l'Amérique. Les Allemands ont leurs églises, leurs tavernes, leurs imprimeries, leurs librairies, leurs almanachs et leurs journaux. Christopher Saur, par exemple, ouvre une imprimerie à Germantown, en Pennsylvanie, en 1738 et fait venir de Francfort une presse avec des caractères gothiques Fraktur (*Frakturschrift*)12. L'année suivante, il publie le premier numéro de son journal, *Der hoch-deutsch pennsylvanische Geschichts-Schreiber* (*L'Historien allemand de la Pennsylvanie*). Philadelphie,

assurément, mais aussi Charleston deviennent les deux nœuds de la vie culturelle et politique germanophone dans les colonies13.

Les Allemands réussissent à transférer outre-Atlantique leurs métiers et leur savoir-faire. Dès la fondation de Germantown en 1683, ils se mettent à fabriquer du papier, du vin et des toiles, dont la célèbre « Osnaburg », un tissu épais et grossier originaire de la ville d'Osnabrück, en Basse-Saxe, qui sert à faire des sacs et des pantalons pour les esclaves et les marins. En Géorgie et en Caroline du Sud, ils se mettent à la production de soie. Enfin, ils établissent des forges et construisent des moulins, notamment en Pennsylvanie.

Dans les communautés allemandes se développe une langue hybride, à partir de mots anglais germanisés ou transcrits phonétiquement. L'historien A. G. Roeber note, parmi d'autres, l'emploi de « *ein Fenss* » (*fence*, clôture) au lieu de *Zaun* ou l'utilisation d'expressions telles « *auf Intress* » (*at interest*, à intérêt) pour les emprunts au lieu de *Hypotheken* ou *Zinsen* ou encore « *ein Cort* » (*court*, tribunal) au lieu de *Gericht*. Au-delà de cette créolisation lexicale, cependant, comme l'explique le pasteur Henry Melchior Mühlenberg, les Allemands se précipitent comme des abeilles dans le monde anglophone pour les affaires publiques puis se retirent dans leurs ruches pour parler allemand à l'église ou chez eux14. En 1780, un officier hessois, un de ces mercenaires recrutés par les Britanniques pendant la guerre d'Indépendance, témoigne qu'à Charleston, où « on rencontre des gens de tous les pays d'Europe, […] les Allemands y sont en grand nombre et parlent leur langue maternelle mieux que tous ceux que j'ai rencontrés en Amérique15 ».

Une telle présence massive d'étrangers, de surcroît vivant largement en autarcie sur un plan culturel, ne peut avec le temps que provoquer une réaction de rejet de la part des Britanniques. Le prolifique Benjamin Franklin résume le mieux l'exaspération xénophobe ressentie par certains colons d'origine britannique. Notons que Franklin tente de lancer un journal allemand à Philadelphie, le *Philadelphische Zeitung*, mais échoue car celui-ci est truffé de fautes de langue et n'est pas imprimé en caractères gothiques. Puisque « le nombre d'Anglais de Grande-Bretagne envoyés en Amérique […] augmente si rapidement », écrit-il en 1751, au pic de la migration, « pourquoi devrions-nous supporter cette invasion de gueux palatins et les laisser s'attrouper entre eux pour implanter leur langue et leurs coutumes à l'exclusion des nôtres ? » Puis, poursuit-il, « pourquoi la Pennsylvanie, fondée par les Anglais, devrait-elle devenir une colonie d'étrangers qui seront bientôt si nombreux qu'ils pourront nous germaniser au lieu que nous les anglicisions et qui n'adopteront jamais notre langue ni nos coutumes pas plus qu'ils ne pourront acquérir notre teint16 ».

Cette exaspération germanophobe est uniquement le fait de la Pennsylvanie17. Au-delà de cette germanophobie, aussi passagère qu'inévitable, l'impact démographique, économique et culturel des Allemands sur l'histoire des Treize Colonies ne peut être sous-estimé.

14

Le recensement de 1790 : première photographie de la population blanche des États-Unis

« Le recensement sera effectué dans les trois ans qui suivront la première réunion du Congrès, et ensuite tous les dix ans, de la manière qui sera fixée par la loi. »

Constitution américaine (1787)

En 1790, sept ans après l'indépendance des États-Unis, le gouvernement fédéral lance une vaste enquête sur l'identité nationale des colons. Ce premier recensement de l'histoire du pays nous offre l'opportunité d'un premier cliché ethno-culturel de la population blanche des États-Unis à la fin de notre période. Ce recensement confirme que cette Amérique est d'abord anglaise puis britannique mais qu'il existe une étonnante diversité, déjà une des caractéristiques fondamentales des États-Unis.

La Constitution des États-Unis, rédigée en 1787 à Philadelphie et ratifiée par les treize États

fondateurs entre 1788 et 1790, prévoit le recensement nominatif de la population blanche tous les dix ans afin de fixer le nombre de représentants à la chambre basse par État1. Dans les années 1920, au moment où le Congrès décide de limiter l'immigration en votant des lois dites de « quotas », un comité de l'*American Council of Learned Societies* (Conseil américain des sociétés savantes) prépare un rapport sur l'origine ethnique des Américains à partir du premier recensement, effectué en 17902. Les deux experts consultés, Howard F. Barker, spécialiste d'onomastique, et Marcus Lee Hansen, historien de l'immigration, élaborent une méthode de calcul fondée sur la fréquence des noms de famille dans les pays ou régions d'origine des migrants et sur l'étude historique des migrations vers les colonies afin de construire une projection des différents groupes ethniques au sein de la population blanche de chaque État. Leurs tableaux, revus par des historiens dans les années 1980, nous offrent une toute première photographie du caractère pluriethnique du peuplement états-unien à la fin du XVIIIe siècle3.

Une lecture ethnique

En 1790, soit sept ans après la reconnaissance de l'indépendance des Treize Colonies par la Grande-Bretagne, la population blanche des États-Unis est exactement de 3 929 000 habitants pour quinze États, les treize fondateurs plus le Vermont et le Kentucky4. Les Américains d'origine anglaise constituent les deux tiers de la population totale avec 59,7 %. Voici une proportion qui doit retenir notre attention : si chacun reconnaît la diversité du peuplement européen des Treize Colonies, ce dernier reste majoritairement d'origine anglaise. Dans tous les États, sauf la Pennsylvanie et la Caroline du Sud, les Américains d'ascendance anglaise constituent plus de 50 % des habitants. Sans surprise, ils sont les plus nombreux en Nouvelle-Angleterre (87,1 % au Connecticut, 84,4 % au Massachusetts), qui a toujours eu un peuplement homogène de souche anglaise. À l'inverse, ils sont moins présents à New York (50,3 %), dans le New Jersey (50,6 %) et, de manière peut-être plus surprenante, en Caroline du Sud (47,6 %).

Les Irlando-Écossais représentent le deuxième groupe avec 10,5 % de la population. Ils sont nombreux dans les États dont la partie orientale est traversée par les Appalaches, tels la Caroline du Sud (18,9 %), la Caroline du Nord (15,8 %), la Pennsylvanie (15,1 %) et la Virginie (11,7 %) et peu présents en Nouvelle-Angleterre (Connecticut [4,5 %], Massachusetts [5,3 %]).

Les Allemands forment le troisième groupe avec 8,9 % de la population blanche totale. En Pennsylvanie, ils constituent 38 % de la population, soit quatre fois plus que la moyenne nationale ! Assez nombreux au Maryland (12,7 %), qui borde la Pennsylvanie, dans les États de New York (9,1 %) et du New Jersey (6,5 %), ils sont invisibles en Nouvelle-Angleterre (0,3 % au Massachusetts et 0,4 % au Connecticut).

Les Irlandais représentent le quatrième groupe – le troisième chez les Britanniques – avec 5,8 %. Plus également répartis parmi les différents États, ils sont particulièrement bien implantés au Maryland (10,6 %), où ils émigrent en masse comme engagés au XVIIe siècle, et plus au sud (la Géorgie [8,6 %], la Caroline du Nord [8,6 %] et la Caroline du Sud [8,2 %]). Notons que les Irlandais – du Nord et du Sud – représentent ensemble 15,3 % de la population blanche américaine.

Avec 5,3 %, les Écossais composent le cinquième groupe – le quatrième chez les Britanniques – et sont nombreux en Caroline du Sud (9,4 %), en Caroline du Nord (7,9 %) et en Pennsylvanie (7,6 %). Les Gallois, souvent assimilés aux Anglais du fait des liens très étroits existant entre l'Angleterre et le pays de Galles depuis le premier tiers du XVIe siècle, forment le sixième groupe avec 4,3 % du total et sont surtout présents dans les États du Sud (la Géorgie [7,9 %], la Virginie [6,5 %], la Caroline du Sud et la Caroline du Nord [6,2 % chacun].

Avec respectivement 3,1 %, 2,1 % et 0,3 %, les Néerlandais, les Français et les Suédois composent les trois derniers groupes. Les Néerlandais sont particulièrement nombreux dans les deux États formés à partir de l'ancien territoire de la Nouvelle-Néerlande, à savoir le New Jersey (20,1 %) et New York (15,9 %). De même, les Suédois sont presque exclusivement concentrés dans le Delaware (3,8 %), c'est-à-dire l'ancienne Nouvelle-Suède. Les Français, plus équitablement répartis que ces derniers, sont principalement des descendants de réfugiés huguenots. Ils sont les plus nombreux au Rhode Island (4,6 %), à New York (4,2 %) et en Caroline du Sud (3,7 %)5.

L'addition de ces pourcentages révèle que les Américains d'origine britannique représentent 85,6 % de la population blanche des États-Unis en 1790 et ceux d'origine étrangère 14,4 % ou environ un habitant sur sept.

Une lecture géographique

Ces statistiques se prêtent également à une lecture géographique. La Nouvelle-Angleterre reste très britannique. Ces derniers composent 98,4 % de la population du Massachusetts et 99 % de celle du Connecticut ! À l'inverse, les Américains d'origine non britannique forment 24 %, soit près d'un quart, des habitants du New Jersey et 20 % de ceux de l'État de New York. En Pennsylvanie, les Américains d'origine anglaise sont les moins nombreux avec 25,8 % et les Britanniques ne constituent que les deux tiers de la population de l'État. Autrement dit, si le Massachusetts est plus anglais que britannique, c'est l'inverse pour la Pennsylvanie. Quant aux Américains d'origine continentale, qui constituent 40 % de la population de Pennsylvanie, ce sont presque exclusivement des Allemands. Enfin, les États du Sud, surtout la Caroline du Sud, surprennent par un peuplement blanc plus hétérogène et moins anglais qu'on serait amené à penser, un phénomène dû à la diversité du peuplement britannique dans l'arrière-pays appalachien.

15

L'Afrique et le Nouveau Monde

« J'ai épousé une Noire américaine qui porte en elle le sang des esclaves et de leurs maîtres, un héritage que nous avons transmis à nos deux chères filles. »

Barack Obama (2008)

Le 18 mars 2008, le président Barack Obama, alors sénateur de l'Illinois et candidat à la présidentielle, prononce à Philadelphie un discours clé sur le rôle de la race dans l'histoire des États-Unis intitulé *A More Perfect Union*. Philadelphie, lieu hautement symbolique, est la ville des premiers abolitionnistes quakers et surtout la cité où se sont retrouvés « deux cent vingt et un ans [auparavant] un groupe d'hommes [qui] inaugurèrent l'improbable aventure de la démocratie américaine ». Ce discours, en partie autobiographique, est un morceau de bravoure politique à un moment où Obama est la cible d'intenses critiques concernant son ancien pasteur noir, Jeremiah Wright, qui a, en son temps, exprimé « dans un langage incendiaire des opinions qui risquent d'aggraver la division raciale et, qui, de plus, dénigrent ce qu'il y a de grand et de bon dans notre pays ». L'objet de cette intervention, à juste titre fortement médiatisée, est pour le sénateur Obama de se démarquer des propos du pasteur en les condamnant sans équivoque, mais, plus fondamentalement, de replacer sa candidature dans la perspective de l'histoire des relations raciales aux États-Unis.

On retrouve à l'ouverture de ce discours les deux faces de l'Amérique. D'un côté, le beau, le grand, l'héroïque, « ces hommes politiques et ces patriotes qui ont traversé l'océan pour fuir la tyrannie et les persécutions » et qui ont donné forme à la Déclaration d'indépendance en rédigeant une constitution en 1787. De l'autre, le moins beau, le plus pénible, l'esclavage, « le péché originel de la nation » et une question « qui amena la Constitution dans une impasse1 ». Esclavage et liberté, « ce fossé entre la promesse de nos idéaux et la réalité de leur temps », les deux points d'une adéquation douloureuse qui ne sera résolue, comme l'écrit Obama, que par plusieurs générations d'Américains dans la rue, dans les urnes, dans les tribunaux, dans une guerre civile et dans la désobéissance civique.

Au-delà de l'évocation des mythes fondateurs de la nation, incontournables points de repère de tout discours politique aux États-Unis, il faut reconnaître dans cette intervention courageuse, qui se veut unificatrice et réparatrice après une présidence controversée et le choc du 11 Septembre, une véritable réflexion sur l'esclavage et les traces que ce mal a laissées dans l'histoire des États-Unis2.

Plus de cent cinquante ans auparavant, l'historien progressiste George Bancroft, le Michelet américain, se trouve face à la même équation. Dans sa monumentale *History of the United States*, dont le premier volume est publié en 1834, Bancroft voit dans le peuplement des Treize Colonies et la fondation de la République américaine l'irrésistible marche du progrès. Il lui faut cependant y placer l'esclavage. Bancroft est ainsi sensible à l'évidente contradiction entre celui-ci et la mission des États-Unis. « Alors qu'en Virginie, écrit-il, les lois d'un gouvernement républicain [allusion à la création de la première assemblée en 1619] fondaient un asile pour la liberté, par une étrange contradiction dans les affaires humaines, la colonie devint le lieu de l'esclavage3. » Bancroft résout cet épineux dilemme en soulignant que l'esclavage a été importé d'Europe et n'est donc pas intrinsèque à l'Amérique et en expliquant que les premiers négriers ont apporté les bienfaits du christianisme en Afrique. Bref, la cruauté de l'esclavage elle-même a joué un rôle dans la marche historique de la vérité et de la liberté. Comme le souligne l'historien américain David Brion Davis, la popularité même de Bancroft et la formidable diffusion de ses écrits, au moment où les États-Unis essaient vainement de concilier les exigences des Sudistes et les aspirations de la nation, prouvent que cette interprétation – rassurante à bien des égards – satisfait la majorité de ses concitoyens. D'une époque à une autre, ces témoignages nous rappellent à quel point l'esclavage occupe une place centrale dans l'histoire des États-Unis jusqu'à son abolition en 1865, après cinq ans de guerre fratricide.

L'Amérique, terre d'opportunités, certes, mais aussi terre d'esclavage. L'asservissement et la déportation de milliers d'Africains, tout comme la destruction des cultures amérindiennes, constituent la face cachée de l'épopée américaine et une problématique centrale dans l'histoire des États-Unis. Or, depuis une trentaine d'années, des recherches approfondies sur les cultures ouest-africaines, les mécanismes de la traite négrière et la vie quotidienne des esclaves dans les plantations et dans les villes ont permis d'analyser le peuplement noir des colonies nord-américaines avec une précision longtemps perçue comme impossible à atteindre. Nous savons désormais beaucoup sur l'origine des Africains qui ont été déportés et vendus dans les colonies, les conditions de leur acheminement outre-Atlantique, et les étapes de l'émergence de l'esclavage, puis de sa codification, dans les colonies britanniques.

L'esclavage en Europe et en Afrique avant l'Amérique

L'Afrique et l'Europe ont toujours connu l'esclavage. Au Moyen Âge, il disparaît en Europe du Nord, où il fait place au servage, mais perdure autour du bassin méditerranéen. En Espagne se côtoient des esclaves morisques, arabes, slaves et africains, ces derniers étant génériquement appelés « Éthiopiens ». De même, les musulmans capturent et achètent des centaines d'esclaves européens – le plus souvent espagnols, portugais, français et italiens – et africains. La traite, dite transsaharienne, achemine annuellement des milliers de captifs d'Afrique équatoriale vers le Maghreb, puis vers l'Europe du Sud et le Moyen-Orient, via Tombouctou, Sidjilmassa et Ceuta au Maroc.

Outre les traites transsahariennes, vers l'Europe et vers le Moyen-Orient, il existe des commerces d'esclaves en Afrique subtropicale même. Comme l'explique l'historien américain John Thornton, l'esclavage est très répandu partout en Afrique subsaharienne en raison de l'absence de propriété foncière. Autrement dit, à défaut de posséder de la terre, chacun peut acheter des esclaves afin d'acquérir richesse, pouvoir et prestige social. Certains États emploient également un grand nombre de captifs dans des tâches militaires et administratives. Les modes d'asservissement sont nombreux : guerres ; raids ; enlèvements (notamment d'enfants) ; paiement de tributs et d'impôts ; règlement de dettes ; naissance ; et châtiments pour, comme l'écrit l'ancien esclave Olaudah Equiano, « un de ces crimes considérés par nous comme haïssables4 ».

La pauvreté, la sécheresse et la famine peuvent également conduire certains à se vendre eux-mêmes ou leurs enfants. Même s'il n'est nullement question d'idéaliser leur sort, le statut de ces captifs et le rapport qu'ils entretiennent avec leur maître sont radicalement différents, plus humains et plus familiers, de ceux réservés aux esclaves anonymes des plantations antillaises et nord-américaines. Ainsi, écrit Equiano, dont le père possède « maints esclaves », avec un brin de nostalgie :

On gardait comme esclaves les prisonniers qui n'étaient ni vendus ni rachetés ; mais quelle

différence entre leur sort et celui des esclaves des Caraïbes. Chez nous, ils ne travaillent pas plus que les autres membres de la communauté, leur maître compris ; ils sont nourris, vêtus, logés quasiment comme les autres (sauf qu'ils ne sont pas autorisés à manger avec ceux qui sont nés libres)… Quelques-uns de ces esclaves possèdent leurs propres esclaves, destinés à leur usage personnel5.

La traite atlantique n'introduit donc pas l'esclavage en Afrique subsaharienne mais se greffe sur des trafics déjà existants en en détournant une partie des flux. Au fil du temps, cependant, la forte demande de captifs qu'elle suscite modifie durablement les données. Les esclaves seront assez rapidement produits presque exclusivement pour satisfaire celle-ci. Comme l'explique un capitaine négrier britannique en 1730 au sujet de la Gambie, « depuis que le commerce d'esclaves existe, tous les châtiments ont été changés en esclavage ; il y a un avantage à de telles condamnations, elles frappent lourdement le crime, afin de garantir le bénéfice de la vente du condamné6 ».

L'exploration portugaise des côtes africaines et les fondations de la traite

Après leur conquête de Ceuta, en 1415 dans le cadre des guerres contre les Maures, les Portugais se lancent dans l'exploration de la côte atlantique de l'Afrique. Le Portugal cherche prioritairement à contourner le continent africain dans l'espoir de trouver une route maritime vers les Indes qui leur donnerait un accès direct au lucratif commerce des épices afin de détrôner les Vénitiens, alors les principaux fournisseurs du marché européen. Les Portugais mettent soixante-dix ans pour atteindre le cap de Bonne-Espérance en descendant la côte atlantique de l'Afrique à partir du Maroc. Ce faisant, ils fondent dans la seconde moitié du XVe siècle des colonies de plantations aux Açores, à Madère, aux îles du Cap-Vert, à São Tomé-et-Príncipe, dans le golfe de Guinée, et, après une première phase ponctuée par des heurts armés lors desquels ils capturent des autochtones, établissent de fructueux contacts commerciaux avec des peuples de la côte africaine du Sénégal à l'Angola actuels. Les Portugais échangent des tissus, de la verroterie, du blé, et des armes contre de l'or, de l'ivoire, de la malaguette et des esclaves. Dès 1442, ils obtiennent le monopole pontifical du « commerce de Guinée » – terme alors donné génériquement à toute la côte ouest-africaine de la pointe sud du Sahara au golfe du Bénin – ne concédant en 1480 à l'Espagne, qui a elle aussi financé des expéditions vers l'Afrique de l'Ouest à partir de 1450, que l'exploitation d'une bande côtière s'étendant du cap Ghir au cap Bojador.

Les Portugais, qui seront suivis dans cette pratique par les Espagnols, les Anglais, les Français, les Néerlandais, les Allemands et les Suédois, fondent des établissements, toujours accompagnés d'un fort, sur les côtes africaines. Ces comptoirs ou *feitorias*, signes d'une fragile présence européenne, seront les lieux du commerce des esclaves où les navires négriers viendront s'approvisionner.

La « découverte » de l'Amérique et la traite négrière atlantique

L'esclavage ne naît pas en Amérique mais il est, depuis l'origine, indissociable de la colonisation du Nouveau Monde. Tous les historiens s'accordent sur ce point. David Brion Davis écrit lui que « l'esclave noir est devenu une partie intrinsèque de l'expérience américaine » et Philip Morgan affirme, plus spécifiquement au sujet des États-Unis, que « l'esclavage était une institution fondamentale, acceptable et profondément américaine7 ».

Dans sa lettre aux rois d'Espagne, Ferdinand et Isabelle, écrite de Lisbonne dès son retour des Antilles en mars 1493, Colomb promet que l'île d'Hispaniola (Haïti et la République dominicaine actuels) leur donnera « tout l'or dont elles auront besoin » et « tant d'esclaves que l'on ne peut compter ». L'année suivante, il leur suggère même d'échanger des esclaves sur lesquels ils pourront prélever des droits à l'arrivée contre du bétail et « autres approvisionnements et ce qui est nécessaire pour cultiver les champs et exploiter la terre8 ». Colomb a vécu à Madère, s'est rendu à Elmina en 1482, un comptoir négrier fondé par les Portugais sur les côtes du Ghana, et connaît fort bien Lisbonne et Séville. Habitué à côtoyer des esclaves, notamment africains et canariens (nombreux en Andalousie), il n'est pas surprenant qu'il songe à asservir les autochtones des Antilles pour les déporter en Europe.

De ses premiers voyages, Colomb ramène des Taïnos, les habitants d'Hispaniola, pour les vendre

en Europe comme esclaves. Beaucoup périssent pendant la traversée et les autres sont envoyés aux galères. Le Génois espère exporter annuellement 4 000 Amérindiens. Il n'en est rien. Les autochtones sont bien massivement asservis mais pour travailler sur place dans les mines d'or. Les Amérindiens, notamment les Caribs, possèdent bien eux-mêmes des esclaves mais, comme l'explique un magistrat espagnol d'un tribunal de Nouvelle-Espagne (actuel Mexique) à Charles Quint en 1530, « ils traitent leurs esclaves comme des parents alors que les chrétiens les traitent comme des chiens9 ». Pour assouvir leur insatiable appétit de main-d'œuvre, les Espagnols n'hésitent pas à organiser des expéditions afin de capturer des esclaves dans tout le bassin caribéen, Floride incluse, dans les premières décennies du XVIe siècle. Mais très vite, du fait de l'effondrement démographique des populations amérindiennes, de cet échec naîtra la déportation des esclaves africains outre-Atlantique.

Dès les années 1490, des Africains sont déjà aux Antilles : venus d'Espagne avec leurs maîtres, certains participent même à des expéditions aux côtés de conquistadors. À partir de 1510, cependant, au moment où un rapport explique que le travail d'un Africain équivaut à celui de quatre Amérindiens, la couronne espagnole autorise l'importation et la vente d'esclaves africains à Hispaniola pour remédier au besoin grandissant d'une main-d'œuvre servile que la population locale ne peut satisfaire. Dans son *Memorial de Catorce Remedios* (*Mémorial de Quatorze Remèdes*) adressé en 1516 au futur Charles Quint, le dominicain Bartolomé de Las Casas, surnommé « l'apôtre des Indiens » pour sa dénonciation de la cruauté de conquérants et des colons espagnols envers les autochtones, recommande également l'exportation d'esclaves africains10.

« L'engrenage négrier », selon les termes de l'historien Olivier Pétré-Grenouilleau, est en marche11. L'année 1510 marque le début de la traite négrière vers les Amériques. Le monarque espagnol octroie un monopole du commerce des esclaves vers les colonies américaines, appelé *asiento*, sur plusieurs années à des favoris qui le revendent à des marchands – espagnols, flamands, génois et allemands – tous basés à Séville. En 1518, le premier contrat stipule l'envoi de 4 000 esclaves sur huit ans. Dix ans plus tard, il s'agit du même nombre d'esclaves mais sur une durée moitié moindre. Jusqu'en 1530, ce sont les Portugais qui acheminent les esclaves vers les ports andalous avant que les Espagnols ne les transportent aux Antilles. Après cette date, les esclaves peuvent être déportés directement aux Amériques. La vente de l'*asiento* a pendant longtemps été réservée à des marchands lisboètes puis dans la seconde moitié du XVIIe siècle, après quelques années d'interruption, elle s'ouvre aux armateurs néerlandais, portugais et français, puis enfin, en 1713, avec la signature du traité d'Utrecht, qui met fin à la guerre de Succession d'Espagne, aux Britanniques.

Les premières expéditions négrières anglaises du XVIe siècle

William Hawkins, marchand de Plymouth, est le premier Anglais à se lancer dans « le commerce de Guinée ». Dans les années 1530, à l'instar d'armateurs normands et bretons plus expérimentés, il finance des expéditions vers le Brésil pour du bois de teinture avec en chemin un arrêt sur la côte de la Malaguette (actuel Liberia) pour s'approvisionner en ivoire. Hawkins a vingt ans d'avance sur ses compatriotes : ce n'est qu'à partir du milieu du siècle que les Anglais organisent des expéditions certes peu nombreuses (une douzaine tout au plus entre 1553 et 1567), mais régulières, vers les côtes africaines. Ces dernières sont financées par des marchands londoniens engagés dans le commerce avec la péninsule Ibérique, et par ailleurs souvent des membres de la *Muscovy Company*, la compagnie qui contrôle les relations commerciales avec le Levant. Ils s'associent dans des *joint-stock companies* provisoires qui sont dissoutes une fois les navires de retour et les marchandises vendues.

Ces premières expéditions, auxquelles la Couronne se joint parfois en fournissant un ou deux bateaux, relèvent à la fois de la guerre de course et du commerce. Les équipages, pilotés par des Portugais familiers des eaux africaines mais en disgrâce chez eux, échangent de la verroterie et des toiles contre de l'or, du poivre et de l'ivoire de la Côte-de-l'Or (actuel Ghana) et pillent allégrement des établissements dans les îles atlantiques. Les profits demeurent élevés mais ces opérations comportent de nombreux risques : il faut faire face à de grosses pertes en hommes et en navires dues au mauvais temps, à la chaleur, aux maladies, à l'hostilité des autochtones et des Portugais qui gardent ce qu'ils considèrent comme leur zone d'influence. D'ailleurs, l'avènement en 1553

de la catholique Marie Tudor, qui épouse en 1554 Philippe II – roi espagnol qui alors défend les intérêts du Portugal –, marque une interruption de ce commerce jusqu'à l'arrivée de la protestante Élisabeth Ire au pouvoir en 1558.

Le retard des Anglais par rapport aux puissances ibériques et, dans une moindre mesure, à la France, n'est pas dû à l'ignorance des marchands, car les établissements portugais dans les îles atlantiques le long des côtes africaines sont connus à Bristol dès les années 1480, mais à une certaine inexpérience de ces contrées très éloignées du pays et à la prudence de la Couronne vis-à-vis du Portugal. Celui-ci est un allié précieux depuis la signature du traité de Windsor en 1396, qui scelle ce qui sera plus tard appelé « la plus vieille alliance » de l'Angleterre.

Dans les années 1560, comme nous l'avons vu, John Hawkins, un des deux fils de William, organise quatre expéditions négrières entre 1564 et 1569 afin d'approvisionner illégalement les colonies espagnoles des Antilles et d'Amérique centrale en manque chronique d'esclaves. Hawkins se procure des esclaves de différentes manières : razzias sur les côtes, pillages de négriers portugais, achats à des chefs africains, et intervention dans des conflits intertribaux afin de récupérer des prisonniers de guerre. Ces méthodes révèlent l'inexpérience anglaise d'alors.

En 1568, la déroute de San Juan de Ulúa, au large du Mexique, lors de laquelle Hawkins perd trois navires et 300 hommes, met définitivement fin à ces expéditions. Au-delà de ce fiasco, l'absence de base en Afrique – le projet de construction d'un fort en 1561 sur la Côte-de-l'Or n'aboutit pas –, une grande résistance espagnole aux Antilles et une vive concurrence française et portugaise, obligent Hawkins à surarmer ses navires. Chaque nouveau voyage ressemble davantage à une expédition militaire qu'à une entreprise commerciale, ce qui réduit fortement ses profits. Les années 1570 voient ainsi une réorientation des priorités anglaises vers la guerre de course.

À partir de 1585, la guerre contre l'Espagne, à laquelle le Portugal est rattaché depuis 1580, relance le commerce avec l'Afrique subsaharienne. La prudence n'est plus de mise et les marchands anglais peuvent désormais s'aventurer à défier le monopole lusitanien sur les côtes africaines. La Couronne octroie des monopoles à des courtisans : en 1588 pour le commerce avec la Sénégambie (renouvelé en 1598) et en 1592 pour celui avec la Sierra Leone. Les expéditions restent cependant épisodiques et les cargaisons d'une valeur limitée. Les Anglais ramènent d'Afrique des peaux, de la cire et du bois de teinture. Sur les quelque vingt-cinq voyages sur tout le XVIe siècle, hormis ceux de John Hawkins, aucun n'est concerné par la traite. Il s'agit véritablement de commerce en droiture entre l'Angleterre et les côtes ouest-africaines.

La *Royal African Company*

Si dès les années 1640, des marchands en marge de la « Compagnie de Guinée », la compagnie qui a le monopole du commerce avec l'Afrique depuis 1618, se lancent dans des expéditions négrières afin d'approvisionner la Barbade, toute première île sucrière anglaise aux Antilles, la traite anglaise (puis britannique) ne se met en place que vingt ans plus tard avec la création (charte de 1661 renouvelée en 1663) de la *Company of Royal Adventurers Trading into Africa*, communément appelée la *Royal African Company*. Avec la restauration de la monarchie en 1660, le contexte politique a radicalement changé, comme l'indique sans ambiguïté le terme « *royal* ». Ce ne sont plus des marchands londoniens alliés au Parlement qui contrôlent la nouvelle compagnie mais des courtisans proches des Stuart. Jacques II, duc d'York et frère du roi, y a investi 3 000 livres sterling. Actionnaire le plus important, il s'y nomme aussi à sa tête !

La compagnie, qui obtient un monopole pour mille ans, vise prioritairement le commerce de l'or même si, et ceci pour la première fois, la traite est mentionnée explicitement dans la charte : elle prévoit l'envoi de 3 000 esclaves par an aux Antilles. En 1665, l'importation d'or rapporte à la compagnie 200 000 livres sterling et la traite moitié moins, soit autant que le commerce d'ivoire, de cire, de peaux, de bois de teinture et de poivre12.

Après une première année faste lors de laquelle la *Royal African Company* construit un fort à James Island, au large de la Gambie, gère un complexe de dix-huit comptoirs distribués de la Sierra Leone au Bénin, et envoie quarante navires sur les côtes africaines, elle se heurte à la concurrence des Provinces-Unies, notamment lors de la deuxième guerre anglo-néerlandaise (1665-1667). Lors de

ce conflit, la compagnie perd la plupart de ses forts même si elle reprend Cape Coast. Jacques II, vainqueur à New York, est défait sur les côtes africaines. À la suite de ces déconvenues militaires et commerciales, la compagnie est remplacée par une nouvelle *Royal African Company* en 1672. Même si Jacques II reste nominativement à la tête de celle-ci, le capital est cette fois détenu par des marchands et non plus par des courtisans.

La traite devient l'objectif prioritaire de la nouvelle compagnie, qui s'engage à livrer 5 600 esclaves par an aux Antilles et en Virginie. Elle s'approvisionne sur la Côte-de-l'Or, la côte des Esclaves, avec Ouidah comme comptoir principal à partir de 1682, et plus au sud dans la région de Calabar et en Angola. Profitant du déclin de l'influence des Provinces-Unies après la troisième guerre anglo-néerlandaise (1672-1674), la *Royal African Company* acquiert progressivement une position dominante sur les côtes africaines, notamment dans la traite, et ceci malgré la concurrence des compagnies française, danoise et, à partir de 1680, brandebourgeoise. C'est la lutte pour défendre son monopole contre la contrebande anglaise qui va, en fait, miner durablement la compagnie.

La révolution de 1688, qui renverse Jacques II, suscite un débat parlementaire sur l'opportunité d'un monopole contesté à la fois par les marchands qui en sont exclus, les ports rivaux de Londres et les planteurs qui souhaitent la libéralisation de la traite. Ces discussions donnent lieu à la publication de près de deux cents pamphlets entre 1690 et 1714. La Compagnie recrute des plumes talentueuses, telle celles de Daniel Defoe et de Charles Davenant, pour défendre son monopole mais elle se heurte, entre autres redoutables adversaires, au puissant lobby sucrier et aux planteurs de Jamaïque et de la Chesapeake à qui elle ne parvient pas à fournir assez d'esclaves. Les débats au Parlement aboutissent à l'*Africa Trade Act* de 1698 qui ouvre le « commerce de Guinée » à tous moyennant une taxe de 10 % sur les produits exportés vers l'Afrique, à verser à la compagnie afin de lui permettre d'entretenir ses forts et ses comptoirs. En fait, la *Royal African Company* est progressivement marginalisée. Sa part dans la traite diminue inexorablement. En 1712, l'année précédant l'octroi de l'*asiento* aux marchands britanniques, le commerce avec l'Afrique devient totalement libre, ce qui a pour principal effet de faire de Bristol, puis de Liverpool, le plus important port négrier anglais aux dépens de Londres. De plus, avec la fin du monopole, les expéditions négrières britanniques annuelles se multiplient, passant de 37 en 1686 à près de 120 vingt ans plus tard. Si 5 500 esclaves sont transportés aux Amériques de 1672 à 1698, plus de 15 000 le sont dans les quinze années qui suivent le vote de la loi de 1698, soit une augmentation de 300 %. Pendant cette même période (1686-1712), la part de marché de la Compagnie chute de 86 % à 1 % ! En 1730, la compagnie reçoit une subvention de l'État pour l'entretien de ses comptoirs, utiles à tous, mais a, en fait, cessé d'exister13.

Somme toute, la *Royal African Company* met sur pied 500 expéditions négrières, transporte 100 000 Africains aux Amériques et importe 30 000 tonnes de sucre des Antilles. Cependant, la demande qu'elle crée sans pouvoir la satisfaire tout autant que l'évolution centrifuge de la structure impériale et l'expansion commerciale amorcée au tournant du XVIIIe siècle, qui donnent plus de voix aux intérêts britanniques – et non plus exclusivement londoniens – et coloniaux, favorisent les marchands indépendants ainsi que les ports périphériques et condamnent son monopole. La chute de la Compagnie, qui est surtout bénéfique aux planteurs des colonies continentales, place l'esclavage au centre de l'expansion impériale et commerciale en libéralisant la traite et en augmentant vigoureusement l'approvionnement en captifs. Cette évolution créera un sérieux défi aux abolitionnistes au moment de la Révolution américaine.

16

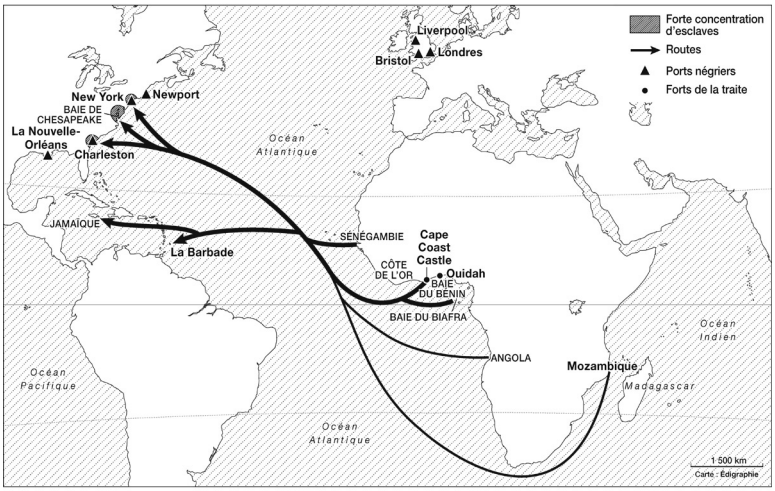
La traite négrière britannique

« Au spectacle de cette terre d'esclavage, une terrible horreur me courut par tout le corps, me glaçant jusqu'au cœur. Le souvenir affreux de mon ancien esclavage ressurgissait dans mon esprit, fait de souffrances, de coups de fouet, de chaînes ; et, au plus haut de ma douleur, j'implorai la foudre divine et sa force vengeresse, lui demandant de me frapper à mort plutôt que de permettre que je redevienne esclave et qu'on me vende de maître en maître. »

Olaudah Equiano (1789)

L'esclavage commence par la traite : l'achat de captifs sur les côtes ouest-africaines et leur transport par-delà l'océan. Comme pour la colonisation de l'Amérique, les Anglais s'y sont mis tardivement, mais au cours du XVIIIe siècle ils devancent tous leurs concurrents. Entre 1670 et 1807, les négriers de Londres, Bristol et surtout Liverpool transportent outre-Atlantique autant d'esclaves que toutes les autres nations réunies, soit plus de 3 millions d'individus.

Les Britanniques s'approvisionnent prioritairement dans la baie du Biafra, en Afrique centre-occidentale (Congo et Angola) et dans le golfe du Bénin. Ils possèdent deux forts importants : Cape Coast Castle sur la Côte-de-l'Or et Ouidah dans le golfe du Bénin. Les îles à sucre constituent le principal marché d'exportation pour les Britanniques. Essentiellement pour des raisons d'investissements et de logistique, le commerce négrier britannique reste entre les mains des marchands de métropole. Les négociants nord-américains, principalement du Rhode Island, envoient néanmoins un nombre grandissant d'expéditions négrières à la fin de la période coloniale.



Le commerce négrier anglo-américain au XVIIIe siècle

Au XVIIIe siècle, plus des trois quarts des esclaves déportés par les négriers britanniques le sont aux Antilles, dont les deux tiers à la Barbade et à la Jamaïque seules. Sur le continent, les quatre colonies les plus consommatrices d'esclaves, la Virginie, le Maryland, la Géorgie et surtout la Caroline du Sud importent seulement un sixième du total. Même si 65 000 esclaves est un chiffre largement significatif et si une partie des esclaves déportés aux îles sont réexportés vers le continent, le marché nord-américain reste proportionnellement marginal au regard des Antilles.

Armer un navire pour la traite

La traite est une entreprise complexe. Au départ de toute expédition, il faut rassembler des capitaux, armer un navire, recruter un équipage, et charger un grand nombre de marchandises. Le négrier1, entre 150 et 300 tonneaux pour les Britanniques, est un vaisseau polyvalent avec une cale au volume important pour y entreposer d'abord des marchandises à destination de l'Afrique, puis les esclaves ainsi que les vivres et l'eau nécessaires à la traversée de l'Atlantique, et enfin, au retour des colonies, différentes cargaisons de sucre, tabac, café ou riz. L'historien Olivier Pétré-Grenouilleau donne l'exemple d'un négrier de 250 tonneaux qui, avec 45 hommes d'équipage et 600 captifs, doit embarquer 140 000 litres d'eau (2,8 litres par personne et par jour) et deux tonnes et demie de vivres (40 kilogrammes par personne) pour un voyage de deux mois et demi2. Les recrues, 20 à 25 hommes pour 100 tonneaux ou un pour dix captifs pour les négriers français, un peu moins chez les Britanniques, sont de jeunes marins ou des aventuriers. Le voyage est périlleux avec un taux de mortalité élevé dû à la chaleur, aux maladies tropicales, au scorbut et aux révoltes des esclaves.

Les négriers embarquent une grande variété de marchandises, de qualité de surcroît, correspondant à la demande africaine. Le stéréotype de la « pacotille », propagé afin d'infériorisier des Africains capables d'échanger des hommes contre des objets de peu de valeur, doit être écarté d'emblée. Les

navires arrivent chargés de toutes sortes de textiles – pour plus des deux tiers de la valeur de la cargaison –, de métaux (plomb, fer, cuivre), d'outils, de récipients, de porcelaines, de perles, de vins, de cauris et d'armes à feu (plus de 300 000 par an dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle). Comme l'explique l'historien américain John Thornton, il ne s'agit pas d'un commerce d'articles essentiels reflétant une absence ou un retard dans les économies africaines : les achats sont en fait motivés par le goût et la curiosité, et la possibilité pour ceux qui contrôlent l'approvisionnement en esclaves de vivre dans le luxe et d'acquérir argent, prestige et puissance.

Même si la violence réside indubitablement au cœur de la traite et de l'esclavage, l'acquisition d'esclaves résulte de procédures, d'habitudes et de négociations complexes au cours desquelles le rapport de force tout autant que le relationnel occupent une place primordiale.

Les forts de la traite

La présence ou non d'un fort ou d'un comptoir constitue un premier élément distinctif entre les processus d'approvisionnement en esclaves. Du Sénégal au delta du Niger, les Européens détiennent quarante-trois forts, véritable « ligne Maginot du commerce négrier » selon la formule de Jean-Michel Deveau. Plus de trente d'entre eux sont concentrés sur la Côte-de-l'Or, où les réseaux commerciaux sont bien établis, la barre d'avant-côte formée par la houle est moins violente et où une côte découpée et rocheuse offre de nombreux abris et assez de pierres pour la construction des fortifications3. Ces places fortes, qui abritent un quartier résidentiel, des bureaux, des entrepôts et des échoppes, peuvent être imposantes comme à Elmina, Cape Coast ou Ouidah. Elles ne doivent cependant pas faire illusion. Comme le note un marchand nantais en 1762, ces forts « ne sont que des comptoirs fortifiés pour être à l'abri des avaries et des surprises [qui] n'emportent point avec eux l'idée d'une souveraineté territoriale4 ». Dix ans auparavant, le *Board of Trade* a lui-même reconnu qu'« en Afrique, notre occupation du sol dépend du bon vouloir des autochtones5 ».

En 1700, Cape Coast, sur la Côte-de-l'Or, le comptoir anglais le plus important, n'abrite tout au plus qu'une centaine d'Anglais face à des villes africaines dont les plus petites comptent 2 000 habitants et les plus grandes 20 000. Dans ces forts, aux côtés des Blancs vivent également des esclaves appelés *grumetes* qui remplissent une variété de tâches en tant que domestiques, artisans et marins. Ces derniers peuvent être proportionnellement nombreux : à James Fort, en Gambie, ils sont plus de quarante pour une centaine de Britanniques au début des années 1760. Ces « forts ventouses accrochés au rivage » selon l'expression opportune de l'historien Jean-Michel Deveau, constituent des points d'appui pour le négoce et sont souvent l'objet de luttes entre nations et compagnies négrières6. Ouidah, par exemple, est tour à tour anglais, français, brandebourgeois, néerlandais et portugais ! D'autre part, les Africains imposent leurs conditions lors de l'établissement de ces forts et les Européens doivent verser un loyer. Ainsi, même dans le cas de la présence d'une place forte, l'influence européenne sur le littoral ouest-africain est fragmentée, incertaine et surtout négociée.

Négociations et achats d'esclaves

L'absence d'un fort n'empêche nullement le développement d'un commerce prospère. Entre 1725 et 1775, 80 000 esclaves, dont 85 % à bord de négriers britanniques, sont déportés du golfe de Guinée où les Européens ne possèdent aucun fort. Dans son ouvrage sur l'histoire de deux marchands d'esclaves africains capturés à Calabar-le-Vieux, dans le golfe de Guinée, l'historien américain Randy Sparks décrit en détail le déroulement des négociations, de la capture puis de la vente des captifs dans cette région7.

Lorsque le négrier arrive, entre mai et septembre, le capitaine fait jeter l'ancre à l'embouchure de la Cross River et fait tirer une salve pour signaler sa présence. Après un coup de canon en guise de réponse, un pilote africain est envoyé pour guider le navire le long du fleuve. Puis le capitaine verse une commission basée sur le tonnage du navire, appelée « coutume », au chef du village ou groupe lignager avec lequel il souhaite commercer. D'où l'intérêt d'être implanté le plus en aval du fleuve possible afin d'être les premiers à accueillir les Européens. Le paiement de ce droit ouvre les tractations qui débutent avec des festivités organisées à terre et sur les navires.

À bord, raconte un marchand africain, « nous nous habillons comme des Blancs » et au village « nous portons de beaux chapeaux et des vêtements et des mouchoirs élégants8 ». Les négociations se déroulent entre gentlemen qui se connaissent bien, se font des cadeaux et échangent une correspondance régulière. Les marchands africains peuvent aussi avoir séjourné, voire étudié, en Grande-Bretagne et les capitaines négriers sont des habitués du lieu. La langue de commerce est une *lingua franca* faite de mots anglais plaqués sur une syntaxe africaine.

À Calabar-le-Vieux, les marchands africains n'ont pas sur place de stock d'esclaves disponibles à proposer aux Européens. Une fois que l'affaire est conclue, plusieurs expéditions sont organisées dans l'intérieur des terres pour les acquérir. Une dizaine de pirogues, longue chacune de 25 mètres avec un équipage de 40 à 50 pagayeurs – tous esclaves – et pouvant transporter plus de 100 personnes, sont rassemblées. À bord, se trouvent des marchands et des soldats. Ces campagnes peuvent durer d'une à trois semaines. Comme le raconte un marin anglais qui a l'occasion de participer à l'une d'entre elles en 1787, l'expédition « fait escale dans des villages et achète des esclaves honnêtement » mais lance également des raids nocturnes pour en capturer le plus possible9. Pendant ce temps, les marins restés à bord des négriers ne demeurent pas inactifs. Ils aménagent les cales en construisant des plates-formes pour y entreposer les esclaves « comme des livres sur des étagères10 ».

La flotte du village ramène les esclaves par groupe de 20 à 30 par pirogue à chaque retour d'expédition. Une fois arrivés, ils sont nourris et enduits d'huile de palme avant d'être montrés aux capitaines des navires qui les font examiner par le chirurgien. Les navires négriers peuvent rester ainsi des mois – parfois une année – sur place en attendant que la cargaison d'esclaves soit complète. Le *Duke of Argyle*, un navire négrier de Liverpool, qui, lui, s'est approvisionné en Sierra Leone, arrive le 25 octobre 1750 et repart avec sa cargaison à la fin de mai 1751, soit sept mois plus tard, pour ensuite traverser l'Atlantique et atteindre les Antilles en six semaines. À Calabar-le-Vieux à la fin du XVIIe siècle, une fois sélectionnés, les esclaves sont payés en barres de cuivre longues de 3,5 mètres et pesant plus de 10 kilogrammes, au prix de 40 à 48 pour un homme ; 28 à 36 pour une femme ; 20 à 40 pour un garçon ; et 17 à 30 pour une fille.

La traversée de l'Atlantique ou le *middle passage*

Une fois les esclaves achetés et l'eau et les vivres chargés à bord, le navire négrier (appelé à l'époque *guineaman*) fait route vers les Amériques. La traversée de l'Atlantique, communément appelée par les historiens anglo-américains le *middle passage*11, se déroule dans des conditions véritablement effrayantes. Un négrier emporte en moyenne entre 350 et 450 esclaves, enferrés deux par deux, couchés nus sur quarante centimètres d'espace chacun, les hommes à l'avant et les femmes et les enfants à l'arrière. Par comparaison, ils ont deux fois moins de place que les migrants et les soldats qui traversent l'Atlantique.

Une des gravures les plus spectaculaires et les plus efficaces de la campagne abolitionniste britannique à la fin des années 1780 représente le plan de cale, de haut et en coupe, d'un navire négrier de Liverpool de 300 tonneaux, le *Brookes*, avec le positionnement théorique de 454 esclaves. Cette image, qui illustre de manière dramatique l'entassement des captifs, provoque un vif émoi en Angleterre, où elle est présentée au Parlement, mais aussi en France où elle inspire la formule « bières flottantes de négriers » prononcée par Mirabeau lors d'un discours au Club des Jacobins en 1790. Le pire, sans doute, est que le *Brookes* – un négrier au demeurant exceptionnellement grand – peut, en théorie, transporter plus de 600 esclaves (deux captifs par tonneau de jaugeage) avant qu'une loi de 1788 n'impose des restrictions sur le nombre d'esclaves que les capitaines sont autorisés à embarquer12.

Dans la cale, chaque esclave se voit attribuer une cuillère de bois et est nourri de riz, ignames, maïs, bananes ou manioc. Si la météo est clémente, l'équipage fait monter les esclaves par petits groupes sur le pont. On vérifie alors les fers, on nettoie les captifs par aspersion d'eau de mer et on leur passe de l'huile de palme sur le corps. En guise d'exercice, on les fait danser ou sauter fers aux pieds. La durée de la traversée, de soixante-sept jours en moyenne, peut varier entre un et trois mois.

Le taux de mortalité parmi les esclaves, qui baisse avec le temps et varie selon les compagnies

négrières, les navires, les capitaines, les destinations et les régions d'approvisionnement en Afrique, se situe, pour toute la période et toutes nations confondues, aux environs de 12 %. Ce chiffre représente un esclave sur huit ou près d'un million et demi d'individus. Pour les Britanniques, il est de 10 % au XVIIIe siècle. À titre de comparaison, le taux de mortalité chez les migrants est de 5 % pour le XVIIe et de 3 % pour le siècle suivant. Seuls les forçats déportés à la Chesapeake ont subi un taux de mortalité presque aussi élevé, du moins au début de la période, que celui des esclaves.

Les causes de mortalité à bord des navires négriers sont nombreuses : épidémies, violences en tout genre, suicides, révoltes et naufrages. Le cas du *Zong*, un négrier de Liverpool en chemin vers la Jamaïque en 1781, illustre l'extrême gâchis de vies humaines que peut causer la violence d'un capitaine. Après douze semaines de traversée et avec 470 esclaves à bord, le *Zong* approche de sa destination. Une épidémie a tué 60 esclaves et 17 membres de l'équipage quand le capitaine ordonne de jeter en mer tous les esclaves malades, prétextant la crainte de manquer d'eau et espérant faire payer à l'assureur le coût de la perte. Plus de 130 captifs ont ainsi été jetés par-dessus bord. Outre ces violences « inséparables de cet exécrable commerce », comme l'écrit l'ancien esclave Olaudah Equiano, la peur de traverser l'immensité océanique et l'incertitude d'un sort inconnu – vont-ils être mangés à bord ou une fois à destination ? – constituent un véritable traumatisme pour les captifs. « Je craignais d'être mis à mort car les Blancs semblaient et agissaient […] d'une manière si sauvage, raconte Equiano au moment de l'embarquement sur un navire négrier, je n'avais jamais vu de tels cas de cruauté barbare chez un peuple ; et elle n'était pas uniquement exercée envers nous, les Noirs, mais aussi envers d'autres Blancs13. »

Les chiffres de la traite négrière britannique

Entre 1519 et 1867, 11 millions d'Africains sont déportés aux Amériques. Au demeurant, si l'on compte les esclaves morts pendant la traversée et ceux refusés au départ par les capitaines négriers pour des raisons de santé ou de marché mais qui ne sont pas libérés pour autant, bien davantage, peut-être le double, ont été asservis pour satisfaire la demande des planteurs. Un long XVIIIe siècle, de 1676 à 1800, voit l'apogée de la traite atlantique avec plus 6 millions et demi d'esclaves, ou plus de la moitié du total. Suivent les deux premiers tiers du XIXe siècle (1801-1867) avec presque 3 millions et demi d'individus et les XVIe et XVIIe siècles (1519-1675) avec 1 million14.

La répartition par pays indique que le Portugal a transporté près de la moitié du total (46 %), soit 5 millions d'individus, et la Grande-Bretagne, de la fondation de la *Royal African Company* jusqu'à l'abolition de la traite par le Parlement en 1807, plus d'un quart (28 %) ou un peu plus de 3 millions. Au total, ces deux nations ont déporté plus des trois quarts des esclaves. En termes de périodes, les Portugais dominent la traite jusqu'en 1670 puis ce sont les Britanniques. Viennent ensuite la France avec un million et demi d'esclaves, mais sur une plus longue durée que la Grande-Bretagne, les Provinces-Unies et l'Espagne avec 500 000 chacune et enfin le Danemark, la Suède et le Brandebourg avec presque 1 million ensemble. Les Treize Colonies, puis les États-Unis, ont transporté quelque 200 000 esclaves de 1714 à 1807, date à laquelle la traite est abolie par le Congrès suivant une clause de la Constitution de 1787.

Au XVIIe siècle, Londres est le premier port négrier britannique. La loi sur la libéralisation de la traite adoptée par le Parlement en 1698 fait perdre à la capitale sa position dominante, mais l'évolution est progressive. De 1699 à 1729, Londres arme près de 1 600 expéditions contre à peine 1 000 pour tous les autres ports anglais réunis. Puis Londres perd la main au profit de Bristol qui devient le premier port négrier britannique pendant une dizaine d'années – 40 % du commerce vers les colonies britanniques en 1740 – avant d'être lui-même dépassé par Liverpool qui occupera ce rang jusqu'en 1807. Dans les années 1790, Liverpool arme plus de 1 000 expéditions soit un total décennal jamais atteint par aucun autre port, même Londres, pendant toute la période15.

Principalement pour des raisons de moyens, la traite britannique est essentiellement aux mains des marchands de métropole même si des navires américains ou antillais participent à ce commerce, doublant leur moyenne annuelle d'importations à la veille de l'Indépendance16. De ce fait, à l'inverse du cas portugais où des allers et retours entre le Brésil et l'Angola sont fréquents, la traite britannique est, de manière archétypale, essentiellement un commerce triangulaire. Les

navires négriers quittent les ports d'Angleterre pour acheter des esclaves sur le littoral africain, les vendent aux Antilles et dans les colonies d'Amérique du Nord avant de revenir en métropole avec une cargaison de sucre, de tabac ou de riz.

Les régions d'approvisionnement des Britanniques

Pendant toute la période, les négriers européens et nord-américains se sont approvisionnés dans huit régions d'Afrique : la Sénégambie ; la Sierra Leone ; la Côte sous le Vent ; la Côte-de-l'Or ; le golfe du Bénin ; la baie du Biafra ; l'Afrique centre-occidentale ; et l'Afrique orientale (de la Somalie au Mozambique avec Madagascar)17. Les principaux ports d'embarquement sont : Cape Coast Castle et Anomabu ; Ouidah ; Bonny et Calabar ; et Cabinda, Benguela et Luanda.

Les armateurs européens et nord-américains envoient leurs navires et leurs cargaisons dans des lieux spécifiques où les capitaines ont des contacts et des habitudes. Ainsi, à peine 10 % des expéditions accostent à plusieurs endroits pour acheter des esclaves et la plupart du temps il s'agit de lieux situés dans une même région. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène. Tout d'abord, les marchands embarquent leurs cargaisons de marchandises selon les préférences locales ou ethniques des acheteurs africains. Ainsi, la quasi-totalité des cauris, ces coquillages de l'océan Indien qui servent de monnaie à certains peuples et dont on a retrouvé la trace jusqu'à 1 000 kilomètres à l'intérieur des terres, sont échangés sur les côtes du golfe du Bénin. Les barres de métal, fer et cuivre aussi utilisées comme monnaie sont exportées principalement en Sénégambie et dans la baie du Biafra et le rhum de Nouvelle-Angleterre en Sierra Leone et sur la Côte-de-l'Or.

La traite exige que les interlocuteurs se connaissent bien en se voyant régulièrement et, si possible, sur plusieurs années. La dimension relationnelle est ainsi un aspect fondamental de négociations toujours compliquées et aléatoires. Enfin, les colons ont leurs propres préférences en matière d'esclaves qu'ils expriment à partir du moment où ils ont une influence sur le commerce. Henry Laurens, un marchand de Charleston, en Caroline du Sud, explique à un correspondant en 1756 que « les esclaves de Gambie et de la Côte-de-l'Or sont les préférés des planteurs et que ces derniers souhaitent qu'aucun ne vienne de Calabar [baie du Biafra]18 ». Comme le souligne avec humour l'historien américain Peter Wood, « la plupart des colons seraient stupéfiés par l'ignorance de leurs descendants qui affirment aveuglément que tous les Africains se ressemblent19 ».

Dès qu'ils l'ont pu, les planteurs ont passé commande, pour ainsi dire, pour un certain type d'esclaves selon des critères de sexe (des hommes plutôt que des femmes), d'âge (entre 18 et 25 ans), de taille, de force physique, d'agilité, de couleur de peau (le plus noir possible) et d'expertise dans tel ou tel domaine. Toute une série de stéréotypes ethniques ou régionaux gouvernent ainsi le choix d'un esclave. Les Coromantees, de la Côte-de-l'Or, ont la réputation d'être irascibles mais courageux et loyaux ; les esclaves de la région de Ouidah, sur la côte des Esclaves, perçus comme durs à la tâche, compétents et dociles, sont les plus prisés. À l'inverse, les Ibos, du delta du Niger, sont les moins désirés car prétendument maladifs, mélancoliques, superstitieux et enclins au suicide. Ils ont également la réputation d'essayer de fuir davantage que les autres esclaves, ce qui est confirmé par une statistique touchant la Caroline du Sud entre 1730 et 1782 qui montre qu'il y a deux fois plus d'Ibos au sein des fugitifs que parmi les esclaves dans leur ensemble20.

Nonobstant les recommandations des planteurs, les chiffres pour la période allant de 1662 à 1779 montrent que sur deux millions et demi d'esclaves transportés par les négriers britanniques, un tiers, soit 730 000, proviennent de la baie du Biafra. Avec environ 400 000 (17 %) chacune, l'Afrique centre-occidentale et la Côte-de-l'Or sont les deux autres régions de départ principales. La Côte sous le Vent et le golfe du Bénin viennent ensuite avec respectivement 355 000 (14 %) et 331 000 (13 %), puis la Sénagambie avec 240 000 (10 %). Quant à l'Afrique orientale, elle reste très marginale pour les Britanniques, à peine 8 000 esclaves (0,3 %) en étant originaires. Notons également que d'un point de vue chronologique, chacune de ces régions est aspirée dans la spirale de la traite l'une après l'autre : l'Afrique centre-occidentale d'abord ; puis le golfe du Bénin ; la Côte-de-l'Or ; la baie du Biafra après 1725 ; la Côte sous le Vent/la Sierra Leone après 1750 ; et enfin, plus tard, l'Afrique orientale21.

La présence de forts ou de comptoirs, la vitesse de remplissage des navires, les liens plus ou moins solides avec les intermédiaires africains du littoral et la présence localement de la concurrence sont les facteurs qui déterminent le choix de telle ou telle zone. À l'inverse, la proximité de l'Europe, tout comme les préférences des planteurs, ne rentre pas véritablement en ligne de compte pour l'ensemble des Amériques britanniques. Prenons l'exemple de la Sénégambie, la région la moins éloignée des ports de départ et la préférée des planteurs. Les négriers britanniques mettent en moyenne huit mois pour rejoindre la Sénégambie et traverser l'Atlantique contre dix mois pour ceux qui s'approvisionnent en Sierre Leone et douze mois pour ceux qui vont plus au sud. Pourtant cette région reste la moins représentée parmi les esclaves même si pour les planteurs, une traversée plus courte signifie que davantage d'esclaves arrivent en meilleure santé. Les deux forts de Cape Coast et de Ouidah ont servi de bases importantes pour les Britanniques, un indéniable avantage, mais le golfe du Biafra et l'Afrique centre-occidentale offrent une rapidité de remplissage des négriers qui fait la différence. Cette image générale doit cependant être nuancée dans le cas spécifique des colonies d'Amérique du Nord22.

L'Amérique du Nord : un marché marginal

Globalement, les régions principales d'exportation, sans surprise, sont les colonies détenues par les nations qui contrôlent la traite. Autrement dit, le Brésil, possession portugaise, reçoit 40 % du total des esclaves déportés et les Amériques britanniques 30 %. Ceci même si, bien sûr, les lois du commerce font que certains marchands acheminent des esclaves vers des ports coloniaux d'un autre pays que le leur et si une partie des esclaves sont redistribués, notamment, à partir des îles antillaises. D'un point de vue géographique, les Antilles, avec 45 % des esclaves, demeurent la destination principale des négriers avant même le Brésil. À l'inverse, l'Amérique du Nord, française et britannique, reste une région très marginale avec moins de 4 % du marché23. Certaines îles des Caraïbes, telles la Barbade, la Jamaïque et Curaçao, servent de centres de redistribution vers l'Amérique continentale espagnole et dans une moindre mesure, principalement au XVIIe siècle, vers l'Amérique du Nord britannique. Cette répartition des destinations confirme la prééminence du sucre, produit aux Antilles et au Brésil, comme grand consommateur d'esclaves même si d'autres cultures tels le café, le tabac, le riz et l'indigo créent des demandes locales significatives.

En ce qui concerne la traite britannique, les historiens distinguent cinq grandes régions d'exportation : la Barbade ; la Jamaïque ; les îles Sous-le-Vent (Nevis, Montserrat, Antigua et St. Kitts) ; la baie de Chesapeake (Virginie et Maryland) ; et la côte de Caroline du Sud et de Géorgie, appelée *Lowcountry* (littéralement le « plat pays »). De 1680 à 1775, sur 430 000 esclaves transportés, la Barbade en reçoit 100 000 (23 %) ; la Jamaïque 176 000 (41 %) ; les îles Sous-le-Vent 90 000 (21 %) ; la Chesapeake 24 000 (5 %) ; et le Lowcountry 41 000 (10 %)24. Sans surprise, les îles sucrières constituent le moteur de la demande et absorbent le plus grand nombre d'esclaves (85 %).

La Caroline du Sud et la Géorgie, cette dernière pourtant fondée tardivement en 1732, importent deux fois plus d'esclaves que la Virginie et le Maryland. Ceci est dû au fait qu'on y cultive du riz, qui exige une main-d'œuvre plus nombreuse que le tabac25. Remarquons également qu'à l'inverse des Antilles, dans les colonies continentales les esclaves arrivent par petits lots – sur plus de 1 000 expéditions négrières enregistrées à Charleston entre 1735 et 1775, la moitié a dix esclaves ou moins. Les navires arrivent le plus souvent entre juin et août afin que les esclaves puissent être immédiatement mis au travail. Ceux-ci sont vendus aux enchères à bord des navires, sur les quais, dans des entrepôts ou des tavernes même, ou encore livrés directement aux planteurs, notamment en Virginie, s'il s'agit de commandes.

Le chiffre de 600 000 captifs déportés dans les Treize Colonies (puis les États-Unis) entre 1620 et 1870 ne représente que 6 % du total. C'est la Caroline du Sud qui importe le plus d'esclaves avec près de la moitié à elle seule26. Charleston est le plus important port négrier des Treize Colonies. L'historien américain Peter Wood illustre cette caractéristique dans une belle formule en qualifiant Sullivan's Island, l'îlot sablonneux au large de Charleston où les esclaves sont placés en quarantaine avant d'être vendus, d'« Ellis Island des Noirs américains », par allusion au célèbre centre d'accueil d'immigrés ouvert en 1892 dans la baie de New York non loin de la statue de la Liberté27. La Virginie suit avec un quart des importations, puis toutes les autres colonies reflètent des pourcentages peu

élevés.

Au XVII[e] siècle, la majorité des esclaves importés en Amérique du Nord viennent des Antilles. Au début du siècle suivant, la proportion d'Africains devient supérieure. De manière attendue, dans les colonies où l'esclavage est le plus central au fonctionnement de l'économie, la demande ne peut être satisfaite uniquement par des réexportations marginales des Antilles mais exige un approvisionnement conséquent directement d'Afrique assuré par des marchands installés localement, dans une autre colonie ou, le plus souvent, en métropole. Cette africanisation du flux d'importations au tournant du XVIII[e] siècle constitue, bien sûr, un facteur essentiel dans la constitution de la culture afro-américaine états-unienne.

Lorsque le navire *Rainbow* arrive à Boston en 1645 avec sa cargaison d'esclaves, la cour du Massachusetts accuse son capitaine « d'avoir tué, volé et nui à des nègres », de surcroît « le jour du Sabbath », et décide de renvoyer les captifs en Afrique aux frais de la colonie28 ! Ces remords et ces bonnes intentions ne durent cependant pas. À la fin du XVII[e] siècle, parmi les colons ce sont les marchands de Nouvelle-Angleterre, notamment du Rhode Island où les deux tiers des marins et des navires y sont impliqués, qui sont les plus actifs dans la traite vers l'Amérique du Nord britannique.

L'incontournable dichotomie Nord-Sud qui traverse l'histoire des États-Unis est ainsi infondée en ce qui concerne la traite à l'époque coloniale. Les colonies du Sud absorbent le plus grand nombre d'esclaves mais les négociants de Boston, New York, Philadelphie et Newport s'enrichissent en pratiquant ce qu'un marchand de Virginie reconnaît sans ambages être « le commerce de loin le plus lucratif que nous ayons dans cette partie du monde29 ». Si les négociants des ports de métropole, eux, contrôlent l'importation des esclaves à partir de l'Afrique, notamment pendant un temps par le biais de la *Royal African Company*, les marchands nord-américains dominent le commerce des esclaves à partir des Antilles. Quant à la traite entre les colonies continentales elles-mêmes, souvent à partir de Charleston, elle est très marginale. À titre d'exemple, elle ne représente que 10 % des importations de la Pennsylvanie entre 1720 et 1766 et 4 % pour New York entre 1715 et 1764.

Migrations européennes et déportations africaines : une comparaison chiffrée

Les historiens James Horn et Philip Morgan ont réalisé une étude globale du peuplement des Amériques britanniques très instructive, en comparant les migrations européennes à la traite30. Il en sort qu'entre 1580 et 1640, douze fois plus d'Anglais migrent vers les colonies américaines que n'y sont déportés d'esclaves (50 000 pour 4 000). Les proportions s'inversent à partir de la deuxième moitié du XVII[e] siècle avec une fois et demie plus d'Africains que d'Européens (371 000 pour 303 000) puis les Africains deviennent quatre fois plus nombreux que les Européens entre 1700 et 1760 (1 286 000 pour 289 000). Pour l'ensemble de la période (1580-1760), les esclaves sont deux fois et demie plus nombreux que les Britanniques (et autres Européens) à traverser l'Atlantique pour peupler les colonies américaines antillaises et continentales de la Grande-Bretagne. Cette caractéristique, qui n'apparaît qu'en juxtaposant les deux courants migratoires, amène nos auteurs à observer qu'à l'époque moderne « les Amériques britanniques sont davantage noires que blanches ».

Un gros plan par région permet de nuancer cette perspective globale et de relever l'importance des Antilles dans le peuplement africain des Amériques britanniques. Pour la période 1600-1775, près de six fois plus d'esclaves que d'Européens arrivent dans les îles (1 548 000 pour 268 000) alors que ces derniers sont deux fois plus nombreux que les Africains à migrer dans les colonies nord-américaines (522 000 pour 264 000). Ainsi, les Treize Colonies n'accueillent jamais plus d'Africains que d'Européens même si entre 1725 et 1750, avec 110 000 migrants pour 97 000 esclaves, les chiffres sont assez proches, alors que dès la période 1651-1675 les Antilles voient chaque année arriver une majorité de Noirs31.

Enfin, et de manière encore plus intéressante, si l'on observe les flots migratoires non plus du point de vue du continent d'origine mais du type de migrations – libre ou forcée –, l'étude de Horn et Morgan souligne la centralité des migrations forcées (esclaves, engagés, forçats, déportés politico-religieux et prisonniers de guerre) dans le peuplement des Amériques britanniques avant la

Révolution américaine. Cette caractéristique nous oblige à nuancer cette image persistante d'une Amérique comme terre promise pour tous. La majorité des individus – colons ou esclaves – qui ont traversé l'Atlantique l'ont fait de force.

17

Blancs, Noirs, Rouges : l'esclavage dans les Treize Colonies

« L'esclavage qui règne en Amérique devient une source intarissable de corruption et de désordres. […] Voyez la Guinée déserte et désolée, l'Amérique souillée de crimes, l'humanité foulée aux pieds de toutes parts, la justice méconnue, les bonnes mœurs profanées, la nature avilie. »

Abbé Louis Genty (1787)

En 1619, John Rolfe, l'homme qui a épousé Pocahontas et qui a introduit la variété de tabac qui a fait la fortune de la Virginie, informe sir Edward Sandys, le trésorier (ainsi est appelé le directeur) de la Compagnie de Virginie, qu'un navire néerlandais de 160 tonneaux a accosté à Point Comfort, près de l'actuelle ville de Hampton, avec une vingtaine d'esclaves à bord. Il s'agit d'un navire corsaire de Flessingue en Zélande qui, de mise avec un bateau anglais, a pris d'assaut le *San Juan Bautista*, un négrier portugais, au large de Campeche, au Mexique, et a capturé quelque 200 des 350 captifs embarqués à Luanda, en Angola1.

Plus de deux siècles plus tard, en 1839, Robert C. Winthrop, historien et homme politique descendant de l'illustre gouverneur du Massachusetts au XVIIe siècle, John Winthrop, fait un parallèle audacieux – quoique polémiste – entre l'arrivée de deux navires sur les côtes nord-américaines à quelques mois d'intervalle : le *Mayflower*, qui accoste au cap Cod en novembre 1620, et ce bateau néerlandais qui amène une vingtaine d'esclaves africains en Virginie en août 1619. Ces deux navires, explique Winthrop, « traversèrent côte à côte le même grand océan de la vie humaine, comme le bien et le mal2 » : le premier a porté en Amérique la liberté, l'autre l'esclavage.

Cette caricature, héritée de la rivalité entre les États du Nord et ceux du Sud qui culmine avec la guerre de Sécession (1861-1865), stigmatise les Sudistes et offre une lecture simpliste et erronée de l'histoire des États-Unis. D'après celle-ci, l'esclavage apparaît dans les Treize Colonies dès le début du XVIIe siècle et reste circonscrit au Sud, le Nord s'attribuant le rôle avantageux de porte-drapeau de la modernité américaine. La réalité est tout autre. Comme le rappelle fort judicieusement Tocqueville dans son livre contemporain du discours de Robert Winthrop à propos de la période coloniale : « Le nombre des esclaves est moins grand dans le Nord, mais les avantages résultant de l'esclavage n'y sont pas plus contestés qu'au Sud3. »

Sociétés à esclaves et sociétés esclavagistes

La date de 1619 comme point de départ de l'esclavage dans les colonies britanniques est trompeuse. D'une part il y avait déjà une trentaine d'Africains en Virginie – au statut certes incertain – et, d'autre part, l'arrivée de ce navire néerlandais, qui importe pour ainsi dire un reliquat d'esclaves que le capitaine n'a pu écouler aux Antilles, ne constitue aucun tournant dans l'histoire de l'Amérique ou de l'esclavage.

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, le commerce des esclaves et l'esclavage impliquent toutes les colonies et les colons dans leur ensemble. Il serait vain de faire porter le fardeau de la responsabilité de cette tragédie aux seules colonies du Sud. D'autre part, jusqu'au tournant des années 1680, la main-d'œuvre servile, presque exclusivement blanche, est composée d'engagés, dont beaucoup d'Irlandais, et les quelques Africains résidant dans les colonies partagent très certainement leur statut. L'esclavage en tant qu'institution se développe tardivement et progressivement dans les Treize Colonies, qui restent, comme nous l'avons vu, une destination marginale de la traite atlantique.

Les historiens anglo-américains ont élaboré une distinction lumineuse entre sociétés à esclaves (*societies with slaves* ou *slaveowning societies*4) et sociétés esclavagistes (*slave societies*). Dans les premières, les esclaves sont présents – parfois même nombreux dans certaines enclaves (notamment urbaines) – mais ils ne constituent pas un rouage essentiel de l'économie et leur statut est souvent mal défini. Ils ont des droits et les possibilités d'émancipation sont réelles. Ils accomplissent toute une variété de tâches et ne sont pas réduits au dur labeur des plantations. Enfin, les relations raciales dans une telle société sont relativement souples même si une distinction est faite entre Blancs et Noirs aux dépens de ces derniers. À l'inverse, dans les sociétés esclavagistes, l'esclavage est la pièce maîtresse de la structure économique et un élément socio-culturel essentiel. Le statut de l'esclave est codifié par des lois et les voies vers la liberté sont pratiquement inexistantes. Le Noir est juridiquement – et non plus seulement culturellement – maintenu dans le statut inférieur d'esclave et les relations raciales, plus tendues et brutales, ont perdu toute perméabilité.

Dans l'Amérique du Nord britannique, toutes les colonies – certes à des degrés divers – sont d'abord des sociétés à esclaves ; certaines le sont restées alors que d'autres sont devenues des sociétés esclavagistes, à des rythmes différents. L'esclavage se développe ainsi selon une périodisation propre à chacune des colonies correspondant au *timing* de leur fondation au regard de l'économie atlantique, aux conditions de leur peuplement et enfin aux étapes successives de leur développement économique.

La Virginie, grande productrice de tabac dès les années 1630, importe des milliers d'engagés avant que l'esclavage ne devienne prédominant dans le dernier quart du siècle. Elle ne devient ainsi une société esclavagiste que quatre-vingts ans après sa fondation. À l'inverse, la Caroline du Sud, fondée dans les années 1660 et dont une partie des premiers colons vient de la Barbade, importe des esclaves pour ses rizières et codifie l'esclavage très tôt dans son histoire. La Géorgie, créée en 1732, interdit l'importation d'esclaves pendant une décennie avant de céder aux pressions des planteurs, dont beaucoup viennent de la Caroline du Sud voisine. Enfin, New York, d'obédience hollandaise jusqu'à la conquête anglaise de 1664, est la seule société esclavagiste parmi les colonies du Nord. En revanche, aucune de celles de Nouvelle-Angleterre, région où les esclaves représentent 1 % de la population en 1680 puis 2 % un siècle plus tard (soit moins qu'en Angleterre même), ne devient une société esclavagiste.

Les engagés : les esclaves blancs de la Virginie et du Maryland

Vingt ans après sa fondation, la Virginie, qui sera suivie dans ce cycle par le Maryland, est devenue une colonie exportatrice de tabac et importatrice d'engagés anglais et irlandais. Pour tout le XVIIe siècle, près de 90 000 serviteurs sous contrat arrivent dans les colonies de la Chesapeake, la très grande majorité en Virginie5. Dans le recensement virginien de 1625, les engagés constituent 40 % de la population. Par comparaison, ils ne représentent que 15 % parmi les puritains de la Grande Migration vers la Nouvelle-Angleterre des années 1630.

Littéralement importés ou exportés par des marchands virginiens ou anglais qui les vendent au plus offrant, leurs conditions de vie et de travail sont extrêmement dures. Sous contrat pendant une période allant de cinq à sept ans, ils sont alors la propriété de leurs maîtres. On a coutume de distinguer entre la propriété d'un esclave qui s'applique à la personne et celle d'un engagé qui se limite à son travail. Au-delà de cette distinction, les contrats d'engagés ont peu de choses à voir avec ceux des apprentis en Angleterre, dont pourtant ils s'inspirent, notamment du fait de l'absence de toute dimension protectrice et éducatrice. L'historien américain Peter Kolchin, spécialiste de l'esclavage, utilise même les termes d'esclavage provisoire pour désigner ces contrats6. Un engagé est contraint au célibat et peut être revendu à tout moment ou avoir la malchance de tomber sur un maître brutal. Quant à l'obtention de 50 arpents en fin de contrat, les *freedom dues* tant espérés, c'est un droit de l'engagé mais pas une obligation du maître ; elle ne figure pas dans les contrats mais dépend de la « coutume du pays ». De plus, une fois le lot de terre obtenu, il faut le faire arpenter, construire une maison et planter du tabac, le tout à la charge de l'engagé nouvellement libre7. Autant dire que les cas d'engagés ayant survévu à leur engagement et prospéré une fois libres sont rares.

Les Noirs libres de la Chesapeake au XVIIe siècle

Anthony Johnson arrive à Jamestown, en Virginie, comme esclave en 1621 sous le nom d'« Antonio le nègre ». Anthony travaille une douzaine d'années dans une plantation de tabac puis est libéré pour bons et loyaux services lors du raid amérindien de 1622 contre les établissements anglais. Il anglicise son nom, se marie, fait baptiser ses enfants et, en 1651, possède à son tour des esclaves et plus d'une centaine d'hectares sur l'Eastern Shore, la péninsule située à l'est de la baie de Chesapeake. Inhabituelle, cette réussite illustre cependant la fluidité de la société virginienne du XVIIe siècle. Tout comme l'engagé, quoique l'accès à la liberté soit pour lui plus aléatoire, l'esclave affranchi peut devenir propriétaire. Il peut également fonder une famille : comme ni la Virginie ni le Maryland ne représentent alors un marché prioritaire pour les négriers, la population noire jouit d'un *sex ratio* équilibré, à l'inverse des Antilles où les esclaves sont principalement des hommes.

Dans les colonies de la Chesapeake, les Noirs sont alors peu nombreux. En 1660, ils constituent à peine 1 % de la population du Maryland (758 sur 7 668) et 3 % de celle de Virginie (950 sur 26 070), soit au total 5 % (1 708 sur 33 738)8. Ils ne viennent pas d'Afrique mais des Antilles, le plus souvent de la Barbade. Importés par petits groupes, ils sont familiers avec beaucoup d'aspects de la culture européenne. Certains ont été baptisés dans la religion catholique, beaucoup parlent anglais et la plupart portent des prénoms occidentaux, souvent portugais ou espagnols pour ceux capturés par des corsaires. Ce sont, selon l'expression de l'historien Ira Berlin, des « Créoles atlantiques » (*Atlantic Creoles*).

À l'époque, dans ces colonies où tout reste à bâtir, Blancs et Noirs, libres ou asservis, comme l'écrit Ira Berlin, « vivent et travaillent ensemble, effaçant ainsi la ligne raciale qui les sépare9 ». La rébellion de Bacon, qui met à feu et à sang une bonne partie de la Virginie en 1676, demeure une des images les plus spectaculaires de cette collaboration interraciale. Profitant du mécontentement général suscité par la politique du gouverneur sir William Berkeley en matière d'impôts et de luttes contre les groupes amérindiens hostiles, notamment les puissants Susquehannocks, Nathaniel Bacon lève une armée de 400 hommes, composée à moitié d'Européens et d'Africains, pour tenter de renverser le gouvernement. L'effort est vain, mais notons que parmi les jusqu'au-boutistes qui continuent à résister après la mort de Bacon, figurent 80 esclaves – qui sans aucun doute ont le plus à perdre à un retour à la normale – et 20 engagés.

Au XVIIe siècle, les esclaves sont souvent affranchis ou achètent leur liberté, voire entame une action en justice pour l'obtenir. Frank Payne, anciennement « Francisco le nègre », accepte d'aider ses maîtres à gérer plus efficacement leur plantation en échange du droit de cultiver et de vendre son propre tabac. En 1656, vingt ans après son arrivée en Virginie, il achète sa liberté en cédant à ses maîtres trois engagés (européens) qu'il est parvenu à acquérir avec le fruit de son travail.

Une fois libres, les Noirs achètent de la terre et des esclaves, cultivent leur propre tabac et se marient, d'ailleurs souvent avec une femme blanche jusqu'à ce qu'une loi votée par l'assemblée de Virginie en 1691 n'interdise de telles unions. Dans l'Eastern Shore, en Virginie, chaque famille noire libre compte un homme marié à une Européenne.

Dans les colonies continentales, où comme en Angleterre nombre de femmes d'origine modeste sont attirées par des hommes noirs, les unions interraciales, même si elles sont condamnées par certains planteurs, sont alors généralement acceptées. En 1681, une servante irlandaise de lord Baltimore, gouverneur et propriétaire du Maryland, lui fait part de son désir d'épouser un Africain. Baltimore tente de l'en dissuader en l'avertissant qu'elle et ses enfants deviendront des esclaves mais elle lui répond qu'elle « préfère épouser ce nègre même dans ces circonstances plutôt que lui et son pays10 ».

Les colonies continentales comptent alors une population significative de mulâtres qui ne sont pas le fruit, comme dans les sociétés esclavagistes, de rapports sexuels forcés entre un maître et une esclave mais des enfants nés d'unions mutuellement consenties, que celles-ci soient légitimes ou non. Entre un quart et un tiers des enfants illégitimes portés par des femmes blanches au Maryland et en Virginie ont un père africain : la région compte ainsi un nombre certes réduit, mais proportionnellement significatif, de Noirs libres. En 1668, dans le comté de Northampton, dans l'Eastern Shore, près d'un tiers de la population noire est libre.

Les Noirs en Nouvelle-Angleterre

La Nouvelle-Angleterre, où les premiers esclaves sont importés des Antilles dans les années 1630 en échange de prisonniers amérindiens de la nation Pequot, n'a jamais connu une importante population servile d'origine africaine même si, comme nous l'avons vu, les négociants du Rhode Island sont actifs dans la traite. En 1660, la région compte moins de 600 Noirs sur une population totale de 33 000 personnes. Un demi-siècle plus tard, ces derniers sont à peine 2 000 pour 110 000 habitants. À la fin du XVIIIe siècle, ils sont 14 000, soit moins qu'en Grande-Bretagne. En Nouvelle-Angleterre, les Noirs bénéficient du même traitement que les Blancs devant les tribunaux, sauf en cas de meurtre. Cette situation encourage les esclaves à tenter de gagner leur affranchissement par les tribunaux : parmi les plus célèbres d'entre eux figure Kofi Slocum, qui obtient sa liberté dans les années 1740 et dont le fils, Paul, acquiert la réputation d'être « le Noir le plus riche des colonies11 ».

En Nouvelle-Angleterre, la plupart des esclaves sont employés comme domestiques ou artisans, surtout à Boston – un sixième des Noirs du Massachusetts y vivent en 1765 –, ou travaillent dans des fermes. Dans les années 1690, par exemple, un des quatre ramoneurs de Boston est un Noir. Certains, telle la célèbre poétesse Phillis Wheatley (1753-1784), une esclave de Sénégambie achetée à l'âge de 7 ans par le tailleur John Wheatley pour servir de servante à sa femme et auteur du recueil *Poems on Various Subjects, Religious and Moral* (1773), sont instruits par leur maître. D'une manière générale, les esclaves sont relativement libres de leurs mouvements. Comme les colons de Nouvelle-Angleterre en possèdent peu, les esclaves sont en contact étroit avec leur maître davantage qu'avec leurs pairs.

Cette dispersion rend plus difficile la formation d'une culture afro-américaine, à l'inverse des colonies du Sud où les esclaves sont beaucoup plus nombreux, parfois même majoritaires dans certains comtés du littoral. En Nouvelle-Angleterre, les unions interraciales sont légales jusqu'en 1705. De ce fait, les relations sexuelles entre un homme noir et une femme blanche sont plus répandues en Nouvelle-Angleterre au XVIIe siècle que dans les autres colonies. De même, en Nouvelle-Angleterre, une fois l'an les esclaves peuvent élire leur « gouverneur » lors du *Black election day* (jour du vote noir). Si au cours du XVIIIe siècle, de plus en plus de restrictions apparaissent, la Nouvelle-Angleterre ne devient jamais pour autant une société esclavagiste et en 1790 presque tous les Noirs qui y résident – alors au nombre de 17 000 – sont libres.

L'exception new-yorkaise

Du fait de son passé hollandais, New York est la seule colonie du nord où l'esclavage constitue de tout temps un rouage essentiel de l'économie. Le contrôle de la traite atlantique par la Compagnie néerlandaise des Indes occidentales à partir des années 1630, le manque criant de colons en Nouvelle-Néerlande et l'orientation mercantile de la colonie contribuent à faire de la population noire de New York la plus importante au nord de la Chesapeake au XVIIe comme au siècle suivant.

Les Noirs sont présents à la Nouvelle-Amsterdam dès sa fondation au début des années 1620. À peine vingt ans plus tard, au nombre de 100, ils constituent presque un tiers des habitants de la ville. Au moment de la conquête anglaise en 1664, les Africains représentent 20 % de la population de la Nouvelle-Amsterdam et 5 % de celle de la Nouvelle-Néerlande. Comme le note l'historien Ira Berlin, la Nouvelle-Amsterdam ressemble alors à un comptoir européen en Afrique occidentale, tel El Mina ou Cape Coast Castle.

À l'époque néerlandaise, la plupart des esclaves appartiennent à la Compagnie. Cette dernière, dont le centre de décision est dans la lointaine Hollande, applique à leur égard une politique plutôt libérale. Les esclaves à la Nouvelle-Amsterdam jouissent d'une certaine autonomie, comparés à ceux des colonies anglaises, allant et venant librement d'un lieu à l'autre, se rendant au marché pour vendre leurs produits, louant leur service à plusieurs maîtres, certains pilotant même les ferrys vers Manhattan. Beaucoup sont affranchis et, une fois libres, pratiquent un métier, possèdent de la terre, servent dans la milice, deviennent membres de l'Église réformée néerlandaise, s'y marient et y font baptiser leurs enfants ; tant et si bien qu'au moment de la conquête anglaise de 1664, un Noir sur cinq est libre.

Sous le régime anglais, New York continue à importer beaucoup d'esclaves. En 1680, ils sont proportionnellement plus nombreux à New York qu'en Virginie et au Maryland, où les engagés constituent encore le gros de la main-d'œuvre. En 1698, New York compte 700 esclaves, puis presque 1 000 en 1712 pour 1 600 vingt ans plus tard, soit toujours au moins 12 % de la population de la colonie. L'esclavage est particulièrement répandu au sein de l'élite politique et économique. Entre 1664 et 1714, sur les 26 maires – tous négociants – de New York, 19 sont propriétaires d'esclaves. De même, sur les 22 membres de l'assemblée coloniale représentant les comtés de Kings, de Queens et de Suffolk entre 1691 et 1716, 14 en possèdent.

À l'instar des autres colonies du Nord, cependant, si l'esclavage est étonnamment répandu, les colons possèdent chacun peu d'esclaves. Une étude menée par Anne-Claire Faucquez sur les propriétaires d'esclaves dans la colonie sous le régime néerlandais et anglais de 1625 à 1712 révèle que parmi quelque 400 fermiers (*yeomen*), la moitié n'en possède qu'un seul12. Les regroupements de dix esclaves ou plus demeurent rarissimes et ne se rencontrent que dans les seigneuries, appelées *patroonships*, ou chez les quelques officiels de haut rang.

Éparpillés parmi la population blanche, les Noirs vivent également davantage en contact avec leurs maîtres, surtout à New York où se loger est cher et où ces derniers ne peuvent se permettre de loger leurs esclaves séparément. Tout comme Boston, New York a également son poète esclave. Né en 1711 à Queen's Village sur l'île de Long Island, Jupiter Hammon publie en 1761 un long poème sur l'esclavage, puis un discours adressé aux Noirs de l'État de New York en 1786. Il compose aussi un poème en l'honneur de Phillis Wheatley, « poétesse éthiopienne de Boston », qu'il lui adresse en 1778. Célébré comme le premier auteur de la littérature afro-américaine, Jupiter Hammon écrit une poésie empreinte de mysticisme et de théologie chrétienne. Instruit et formé par ses maîtres, la famille Loyd, Jupiter exerce le métier de comptable dans l'entreprise familiale et officie comme pasteur pour les autres esclaves. Cependant, malgré ce talent et cette réussite singulière, il n'a jamais été affranchi13.

À New York sous le régime anglais, à l'inverse des colonies de Nouvelle-Angleterre, les émancipations restent rares. On n'en compte que 18 entre 1664 et 1712, soit une moyenne de moins de trois par an, malgré une législation peu contraignante qui rend les affranchissements relativement aisés. En général, l'émancipation graduelle est la norme : dans un premier temps, l'esclave est légué à une épouse ou à un enfant à condition qu'il soit libéré un certain nombre d'années plus tard pour bonne conduite. Après la révolte de 1712, « lorsque des esclaves […] ont comploté pour détruire tous les Blancs afin de gagner leur liberté », les lois encadrant l'esclavage se durcissent, les affranchissements se font plus rares et la population noire libre diminue fortement14. New York devient pleinement une société esclavagiste.

Les Amérindiens : les esclaves oubliés

À juste titre, on associe ordinairement l'esclavage dans les colonies britanniques à l'histoire de la population afro-américaine. Or, il est important de rappeler qu'une proportion significative des esclaves, du moins avant 1720 et surtout en Caroline du Sud, est constituée d'Amérindiens. Dans son étude sur la traite des autochtones dans l'actuel sud des États-Unis, l'historien américain Alan Gallay estime qu'entre 30 000 et 50 000 d'entre eux sont capturés ou achetés par les Anglais entre 1670 et 1715 : chiffre remarquablement élevé lorsque l'on considère la ponction démographique opérée sur ces nations par les épidémies depuis l'expédition meurtrière du conquistador de Soto dans les années 153015. L'esclavage existe chez de nombreux groupes amérindiens qui torturent, adoptent ou asservissent des membres de nations rivales lors de conflits. Mais l'achat et la vente d'esclaves tels que les pratiquent les Européens est une nouveauté outre-Atlantique, liée à la conquête.

L'installation définitive des Européens, Anglais, Français, Hollandais et Espagnols dans la vallée du Saint-Laurent et de l'Hudson, en Nouvelle-Angleterre, en Caroline du Sud, en Floride, dans l'Ouest américain (Texas et Nouveau-Mexique) et dans le delta du Mississippi entraîne l'asservissement massif et durable des autochtones aux quatre coins du continent. Soit les esclaves sont capturés par des groupes amérindiens, plus nombreux et mieux armés, et sont offerts aux Européens lors de négociations diplomatiques ou vendus dans le cadre du commerce des pelleteries ; soit les

Européens les capturent eux-mêmes lors de conflits ou à l'occasion d'expéditions punitives.

Dans l'histoire des Treize Colonies britanniques, cette présence servile manque cependant de visibilité. C'est qu'une grande partie des esclaves amérindiens sont exportés aux Antilles, notamment à la Barbade. Il est plus avantageux pour les planteurs antillais d'acheter des Amérindiens de Caroline du Sud plutôt que des Africains car l'importation des premiers n'est pas taxée et le coût du transport moitié moindre. De plus, comme nous l'avons vu, la *Royal African Company*, qui détient le monopole de la traite atlantique jusqu'à 1698, a du mal à approvisionner les îles. Enfin, les planteurs estiment généralement qu'un esclave indien asservi là où il a été capturé peut facilement, grâce à son excellente connaissance du terrain, fuir et rejoindre les siens. Il semble ainsi préférable de le déporter aux Antilles : le huguenot Daniel Huger ne se plaint-il pas en 1692 aux autorités de Charleston que son esclave indienne a fui chez les Yamasees16 ?

La Caroline du Sud est indiscutablement la colonie où les esclaves amérindiens ont été les plus nombreux. En 1700, elle en compte 200, soit 7 % de la main-d'œuvre servile17. À cette époque cependant, la demande en esclaves reste encore faible si bien que la majorité des Amérindiens capturés dans la colonie est envoyée ailleurs, aux Antilles ou bien en Virginie et dans les colonies septentrionales. Entre 1680 et 1715, la Caroline du Sud exporte même davantage d'esclaves amérindiens qu'elle n'importe d'Africains. Quant aux colonies de Nouvelle-Angleterre, elles déportent elles aussi des autochtones aux Antilles après la guerre contre les Pequots (1634-1638) et celle du roi Philippe18 menée contre une coalition de tribus (les Wampanoags, les Narragansetts, les Nipmucks et les Abénaquis) entre 1675 et 1678. Il s'agit cependant de mesures ponctuelles et punitives, non d'un commerce régulier.

En Caroline du Sud, la traite amérindienne va de pair avec le commerce des peaux de daim, activité sur laquelle repose la prospérité de la colonie avant le développement de la riziculture. Les négociants achètent pareillement peaux et esclaves. Dans les années 1680, ces commerces se limitent aux espaces côtiers, puis très vite les marchands-traiteurs pénètrent loin vers l'intérieur jusqu'aux rives du Mississippi, soit à près de 1 000 kilomètres à l'ouest de Charleston, où d'ailleurs ils se heurtent aux Français, venus de Louisiane, au tournant du XVIIIe siècle.

La proportion d'Amérindiens au sein de la population servile de Caroline du Sud reste significative pendant les premières décennies du XVIIIe siècle : on en compte 1 500 en 1710, soit un quart du total des esclaves de la colonie. Dans ces mêmes années – avant 1715 –, période où l'esclavage des autochtones atteint un pic, ces derniers travaillent sur les plantations aux côtés des esclaves d'origine africaine. Un imprimé de propagande publié à Londres en 1712 conseille ainsi aux futurs colons de Caroline du Sud d'acquérir quinze esclaves africains, quinze Amérindiens, trois Indiennes pour le ménage et trois Africaines pour la traite des vaches et le ménage19. De même, le Suisse Jean-François Gignilliat, un colon originaire de Neuchâtel établi dans la région de Santee au nord de Charleston, se vante dans une lettre adressée à un parent en 1690 de posséder « une esclave indienne grosse et vigoureuse20 ».

L'exportation d'esclaves amérindiens cesse cependant progressivement au cours des années 1710, en grande partie à la suite de deux conflits : la guerre contre les Tuscaroras en Caroline du Nord (1711-1715) et celle des Yamasees en Caroline du Sud (1715-1717), dont le commerce des peaux et des esclaves est d'ailleurs une des causes principales. Lors de la guerre des Yamasees (nom générique donné à une coalition de tribus), de nombreuses plantations sont détruites et l'existence même de la colonie est menacée21. Les colonies du Nord, notamment en Nouvelle-Angleterre, commencent alors à interdire l'importation d'esclaves autochtones des Carolines. C'est le cas du Massachusetts en 1712, du New Hampshire en 1714, puis du Rhode Island et du Connecticut l'année suivante.

Dans l'Amérique anglaise du XVIIe siècle, l'esclavage est présent mais les esclaves sont peu nombreux et surtout ne sont pas tous noirs. Les engagés européens sont férocement exploités même s'ils accèdent à la liberté une fois leur contrat expiré et beaucoup d'esclaves, notamment en Caroline du Sud, sont des autochtones. À l'inverse, beaucoup de Noirs sont libres. À partir des années 1680, la situation change radicalement : l'esclavage se développe de manière phénoménale, surtout dans les colonies méridionales, et la très grande majorité des esclaves sont d'origine

africaine.

18

Naissance de la population africaine-américaine

« Les Indiens mourront dans l'isolement comme ils ont vécu ; mais la destinée des nègres est en quelque sorte enlacée dans celle des Européens. Les deux races sont liées l'une à l'autre, sans pour cela se confondre ; il leur est aussi difficile de se séparer complètement que de s'unir. »

Tocqueville (1835)

Dans le dernier quart du XVIIe siècle, les colonies anglaises vivent un tournant majeur de leur histoire. À partir des années 1680, la Virginie et le Maryland, qui seront suivis vingt ans plus tard par la Caroline du Sud puis par la Géorgie, commencent à importer massivement des esclaves qui se substituent aux engagés européens. La différence entre ces deux types de main-d'œuvre est fondamentale. Comme l'explique Robert Beverley dans son *History and Present State of Virginia*, publiée en 1705, « les esclaves sont les nègres et leur postérité, suivant la condition de la mère. Les engagés sont ceux qui servent seulement pour quelques années, selon les termes de leur contrat ou la coutume du pays1 ».

Ce passage d'une main-d'œuvre européenne, donc chrétienne, provisoirement privée de liberté (en anglais *servitude*) à l'exploitation d'une population d'origine africaine asservie à vie et d'une génération à l'autre (*slavery*) va durablement modifier le paysage socio-économique des Treize Colonies en créant une césure entre d'une part la Virginie, le Maryland, la Caroline du Sud, la Géorgie et, dans une moindre mesure, New York, et les autres colonies. Les quatre premières – noyau du futur Sud – vont faire de l'esclavage la pièce maîtresse d'une organisation économique reposant sur l'exportation de tabac et de riz alors que les autres – la Pennsylvanie en tête – vont développer une économie plus diversifiée et accueillir une population d'origine européenne nombreuse2. Sans vouloir opposer de manière téléologique, comme le firent les historiens du XIXe siècle, une Amérique archaïque à une Amérique moderne, force est de constater le formidable impact socio-économique, politique et culturel, voire militaire si on songe à la guerre de Sécession, de ce que les historiens ont appelé l'africanisation de la main-d'œuvre sur l'histoire des États-Unis.

La Chesapeake et le tournant esclavagiste des années 1680

Jusqu'aux années 1680, les colons de la Chesapeake ne font pas, voire ne peuvent pas faire, le choix de l'esclavage. Tout d'abord, ce sont les Hollandais qui dominent la traite atlantique et ces derniers approvisionnent prioritairement les marchés rentables, c'est-à-dire les Antilles et certaines colonies de l'Amérique ibérique, et écoulent les invendus à la Nouvelle-Amsterdam. L'exportation de tabac permet certes aux planteurs de Virginie et du Maryland de s'enrichir mais ces deux colonies ne peuvent absorber plus de 200 à 300 esclaves à la fois. Enfin, l'absence de ports nuit au développement d'un commerce négrier à grande échelle comme ce sera le cas à Charleston au XVIIIe siècle. En Virginie et au Maryland, les esclaves sont vendus par petits lots. Ainsi, par exemple, en 1717, un négrier de Bristol avec à bord 150 captifs – déjà en soi un petit nombre – vend ces derniers en Virginie à soixante-cinq acheteurs différents après des semaines de négociations, soit une moyenne de moins de trois par colon3. De même, une étude menée sur tout le XVIIIe siècle révèle qu'entre 1702 et 1760, les deux tiers des planteurs de la Chesapeake n'achètent qu'un ou deux esclaves à la fois4. Par comparaison, aux Antilles, ces derniers sont achetés par lots de dix ou vingt.

Dans les deux dernières décennies du XVIIe siècle, une série de facteurs économiques et migratoires vont considérablement modifier cette situation et pousser les planteurs de la Chesapeake, au début contre leur gré, à acheter des esclaves plutôt que des engagés. Tout d'abord, une période de prospérité économique et de stabilité politique retrouvée en Angleterre après la restauration des Stuart en 1660, couplée d'une décrue démographique, mène à un tarissement progressif du flux migratoire d'engagés. Une étude des salaires dans le sud de l'Angleterre montre que ceux-ci, en

prenant l'indice 100 comme base, passent de 96 en 1650 à 100 en 1660, puis 104 en 1690 pour atteindre 123 en 1720 et 130 en 17355. La nécessité de s'expatrier s'efface petit à petit face à la hausse des salaires.

Par ailleurs, les colonies de la Chesapeake ont acquis une mauvaise réputation et attirent moins de colons. Une dépression dans l'économie du tabac fait perdre à la Virginie l'image d'eldorado qu'elle a acquise au début du XVIIe siècle. De surcroît, avec la conquête de la Nouvelle-Néerlande en 1664, la fondation de la Caroline du Sud en 1663 et de la Pennsylvanie en 1681, la concurrence est vive entre les colonies pour se partager les migrants. Ainsi, la proportion de migrants britanniques qui partent pour la Chesapeake au regard du total qui quitte la métropole passe de deux cinquièmes dans les années 1670 à tout juste un tiers vingt ans plus tard. En fait, dans ces années 1690, la Virginie et le Maryland ont un solde migratoire négatif.

Au même moment, la victoire de l'Angleterre sur les Provinces-Unies en 1664 et la fondation de la *Royal African Company* en 1672, qui, rappelons-le, détient le monopole de la traite anglaise jusqu'en 1698, permettent aux Anglais d'approvisionner plus régulièrement leurs colonies en esclaves. Il s'ensuit une stabilisation du coût de la main-d'œuvre servile d'origine africaine alors que le prix des contrats d'engagement augmente6. Ainsi, si dans la seconde moitié du XVIIIe siècle un forçat ne vaut qu'un tiers du prix d'un esclave, les années 1690 constituent le moment où les prix basculent à l'avantage des esclaves. Enfin, à la fin du XVIIe siècle, les planteurs, plus solvables qu'au début de la colonisation, peuvent investir dans l'achat d'esclaves7.

Cependant, signalons que même avec l'adoption de l'esclavage, le tabac continue pendant plusieurs décennies à être produit dans la Chesapeake sur une petite échelle, à l'inverse des Antilles où le passage du tabac au sucre et des engagés aux esclaves conduit à une concentration de la propriété terrienne ; d'autre part, la productivité d'un esclave n'est nullement supérieure à celle d'un serviteur sous contrat. Ceci explique pourquoi la proportion d'esclaves dans les plantations n'augmente pas immédiatement.

Entre 1700 et 1710, 38 % des plantations de Virginie ont entre un et cinq esclaves, puis la proportion se stabilise à 30 % dans les deux décennies suivantes. Et ce n'est que dans les années 1750 que les plantations comptant plus de dix esclaves deviennent proportionnellement plus nombreuses8.

Ajoutons à ces phénomènes économiques et migratoires des facteurs psychologiques. Les Africains sont progressivement perçus par les colons comme plus résistants au paludisme et plus aptes à travailler durement pendant de longues heures sous la chaleur que les engagés anglais ou irlandais. Ceci explique l'évolution du nombre d'esclaves noirs.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 1660, les colonies de la Chesapeake comptent 1 700 esclaves. Vingt ans plus tard, ils sont 4 000. Dans les années 1680, les planteurs importent 7 000 Africains au lieu de 2 000 pour chacune des trois décennies précédentes. La Virginie à elle seule absorbe 13 000 esclaves dans les années 1720, puis 16 000 lors de la décennie suivante9. Au début, les esclaves sont principalement employés dans les comtés les plus riches situés près de la baie, où les colons produisent un tabac plus recherché et plus cher. Mais en 1700, la majorité de la main-d'œuvre servile de toute la Virginie est d'origine africaine et en 1755 quatorze des soixante-trois comtés de la Chesapeake – tous situés en Virginie – ont une population majoritairement noire10. En fait, tant d'esclaves sont importés au XVIIIe siècle que le planteur William Byrd craint même « que cette colonie ne porte à un moment ou un autre le nom de Nouvelle-Guinée11 ».

La Caroline du Sud : une colonie née avec l'esclavage

La Caroline du Sud, qui demeure jusqu'à la fin du XVIIIe siècle la colonie possédant la plus grande population d'esclaves, présente un profil un peu différent de celui de la Virginie et du Maryland. Fondée en 1663, elle s'oriente, après une phase d'expérimentation agricole d'une trentaine d'années, vers la riziculture, grande consommatrice de main-d'œuvre servile africaine. À l'inverse des colonies de la Chesapeake ou des Antilles, les engagés ne sont jamais très nombreux en Caroline du Sud. Sur 20 600 d'entre eux qui quittent les îles Britanniques pour les Amériques au XVIIe siècle, 95 seulement s'établissent en Caroline du Sud. Plus précisément, sur 2 000

départs de Londres et de Bristol recensés entre 1683 et 1686, 32 seulement ont Charleston pour destination12.

Si les esclaves n'y sont importés en nombre croissant qu'après l'introduction du riz dans les années 1690, l'esclavage a toujours fait partie de l'histoire de la Caroline du Sud. Dès 1669, dans la première des cinq versions des Constitutions fondamentales, l'architecture constitutionnelle de la colonie en partie édifiée par le philosophe John Locke, une clause promet que « chaque colon de Caroline aura pouvoir absolu sur ses esclaves nègres » : la base légale pour le développement institutionnel de l'esclavage est posée avant même la fondation de Charleston13.

Une étude des proportions d'engagés et d'esclaves dans la colonie entre 1670 et 1720 illustre parfaitement la mutation *servitude/slavery* qui s'opère à la toute fin du XVIIe siècle. Dans les années 1670, 244 engagés arrivent en Caroline du Sud pour 39 esclaves. Vingt ans plus tard, le rapport s'inverse et les chiffres passent respectivement à 78 et 18814. Puis l'importation annuelle d'esclaves, provenant d'abord des Antilles, notamment de la Barbade avec laquelle la Caroline du Sud entretient des relations commerciales privilégiées, puis directement d'Afrique, augmente régulièrement : 50 en 1708, 170 en 1713, 600 en 1720, 1 800 en 1727 et 3 000 en 173615. La Caroline du Sud importe autant d'esclaves que la Virginie dans les années 1720 ; presque le double trente ans plus tard ; et le triple à la veille de la Révolution16 !

Les esclaves de Caroline du Sud travaillent sur de plus grandes plantations qu'en Virginie. Dès les années 1730, la majorité d'entre elles comptent 20 esclaves ou plus ; et dans les années 1770 la moitié en recense 50 ou plus17. Comme l'explique en 1701 le pasteur suisse de Charleston, Paul Lescot, à son correspondant genevois : « On [les calvinistes français] en a dix ou 12 ; et des Anglois en ont jusqu'à 50 ou 60. » Et ceci malgré le prix élevé d'un esclave car, poursuit Lescot, « chaque nègre, s'il est bon, vaut jusqu'à 60 et 70 pièces », ce qui, pour lui, correspond à une année de salaire18 !

Dès 1708, soit à peine quarante ans après la fondation de la Caroline du Sud, les Noirs y sont majoritaires comme le rappelle le titre de la remarquable étude de l'historien américain Peter Wood, *Black Majority*. Sans surprise, cette tendance s'accélère. Entre 1708 et 1721, la population blanche de la colonie augmente de 2 500 individus et la population noire de 7 600, dont 4 000 par accroissement naturel et 3 600 par importations, et ce malgré le vote d'une taxe douanière par l'assemblée en 1714 pour tenter de limiter ces importations.

Lors d'un recensement effectué en 1720, au moment où la Caroline du Sud passe sous le contrôle de la Couronne, la colonie compte 6 500 Blancs pour 11 800 Noirs, soit pas loin du double. Le décompte par paroisse anglicane révèle que sur onze d'entre elles, sept comptent plus de 60 % d'esclaves parmi leur population, avec un pic à 80 % pour St. James, Goose Creek, située à quelques kilomètres au nord-ouest de Charleston19. Une situation plus antillaise que continentale, qui conduit un colon suisse nouvellement arrivé à la fin des années 1730 à remarquer que « la Caroline ressemble davantage à un pays de nègres qu'à une contrée peuplée de Blancs20 ».

La Géorgie ou l'échec d'une expérience philanthropique

La Géorgie, quatrième colonie ayant importé beaucoup d'esclaves au XVIIIe siècle, constitue un cas particulier : jusqu'au milieu du siècle, l'esclavage y est interdit. Fondée tardivement en 1732 comme colonie tampon au sud de la Caroline du Sud face à la Floride espagnole et aux territoires des Amérindiens guale, yamasees et creeks, la Géorgie est à l'origine le fruit d'un projet philanthropique et réformiste inspiré par le colonel James Oglethorpe. Reprenant une vieille idée que le pamphlétaire Richard Hakluyt le jeune avait élaborée dans les années 1580, Oglethorpe souhaite offrir un asile en Amérique aux pauvres de Londres, alors souvent emprisonnés pour dettes. Nulle question, bien sûr, d'autoriser les colons à posséder des esclaves dans une colonie destinée à être une société modèle certes, mais aussi exclusivement blanche. Une forte présence noire, source potentielle de rébellions, pourrait affaiblir une colonie frontière militairement exposée comme la Géorgie, qui a besoin de colons prêts à servir dans la milice. Ne voyons donc pas la décision d'interdire l'esclavage comme une marque d'humanité, d'autant plus que Oglethorpe est propriétaire d'une plantation en Caroline du Sud et membre du comité directeur de la *Royal African Company*.

L'esclavage est donc prohibé en 1735, au grand dam des colons venus de la Caroline du Sud voisine dans l'espoir d'établir des plantations sur ces nouvelles terres. Les administrateurs londoniens de la colonie ont tenu bon jusqu'en 1750, où ils finissent par autoriser l'introduction de l'esclavage contre l'établissement d'un impôt sur chaque captif importé et l'obligation de tout propriétaire de recruter un engagé pour quatre esclaves. Une fois l'esclavage autorisé, les planteurs de Géorgie importent des esclaves en grand nombre pour servir dans leurs rizières. En 1750, la Géorgie compte 600 Noirs ; puis 1 500 en 1752 ; et 15 000 en 1770, soit 45 % de la population totale21.

L'organisation de l'esclavage : le *gang system* et le *task system*

Dans l'Amérique britannique, il existe deux types d'organisation du travail des esclaves : le *gang system* et le *task system*. Selon le premier, les esclaves travaillent en groupe toute la journée, supervisés par un contremaître ou un conducteur (*driver*) – souvent noir lui-même. Sous le second, ils se voient attribuer individuellement une tâche journalière puis une fois celle-ci finie, ils sont libres de travailler pour leur propre compte. Comme l'explique un planteur en 1806, « une fois que l'esclave a accompli sa tâche, son maître ne se sent plus le droit de faire appel à lui22 ». Le *gang system*, utilisé par les propriétaires de plantations de sucre aux Antilles et les producteurs de tabac de la Chesapeake, est de loin le plus répandu.

Dans les rizières de Caroline du Sud et de Géorgie, cependant, c'est le *task system* qui non seulement s'impose dans les premières années du XVIIIe siècle mais perdure jusqu'à la guerre de Sécession. La production de riz – comme d'ailleurs celle du café organisée aux Antilles selon le même principe – exige une organisation collective moins régimentée que celle du sucre et un contrôle des étapes de fabrication moindre que pour le tabac et, surtout, la productivité par esclave est plus facilement mesurable et donc vérifiable. Au milieu du XVIIIe siècle, la norme pour le riz se fixe à un quart d'arpent, ou un huitième d'hectare, et à un huitième d'arpent, ou un seizième d'hectare pour le défrichement. Ces seuils permettent aux esclaves de finir leur tâche journalière avant le milieu de l'après-midi.

Au demeurant, le *task system* n'enlève rien à la violence inhérente à l'esclavage qui reste particulièrement prononcée dans le *lowcountry* de Caroline du Sud et de Géorgie. Mais il donne aux esclaves un espace de liberté, aussi petit soit-il. Quant aux planteurs, qui pensent principalement en termes de rentabilité, ils apprécient cette organisation, estimant au milieu du siècle qu'elle permet d'amortir le coût d'un esclave en quatre ans, puis en deux ans dans les années 1770.

Avec le *task system*, comme l'écrit en 1751 Johann Martin Bolzius, un pasteur allemand installé avec les réfugiés salzbourgeois à Ebenezer en Géorgie, « si les nègres sont adroits et travailleurs, ils plantent quelque chose pour eux-mêmes après leur journée de travail23 ». Les esclaves cultivent ainsi pour leur compte du maïs, de la pomme de terre, du tabac, des cacahuètes, du sucre, de la pastèque et du potiron. Ils peuvent vendre leurs produits ou les échanger contre des vêtements, des outils et des ustensiles. On sait ainsi qu'un esclave de Caroline du Sud se voit proposer 1 livre et 10 shillings pour dix-huit volailles ; une femme esclave 8 livres pour dix-huit porcs ; et d'autres encore 124 livres pour trois cents boisseaux de maïs ! Une loi de 1714, votée par l'assemblée de Caroline du Sud, tente d'interdire aux esclaves de produire quoi que ce soit durant leur temps libre ; une autre loi de 1751 stipule qu'ils ne peuvent vendre leurs productions qu'à leur maître. Ce revirement démontre que l'existence de cette économie parallèle est inévitable tout simplement parce que les planteurs y trouvent leur compte en achetant de bons produits au-dessous du prix du marché.

Les codes noirs et la législation progressive de l'esclavage

À l'inverse du cas français où la monarchie codifie l'esclavage avec le code noir de 1685, les codes noirs de l'Amérique britannique continentale ou antillaise n'émanent pas de Londres, du Parlement ou même du *Board of Trade* mais sont votées localement par chaque assemblée. Au XVIIIe siècle, ceux-ci ne sont en fait qu'une compilation de lois votées précédemment ou empruntées en bloc, pour ainsi dire, à une juridiction voisine, perçue comme ayant une plus grande expérience de l'esclavage, comme la Caroline du Sud le fait avec la Barbade ou la Géorgie avec la Caroline du Sud. Les codes

noirs peuvent également être adoptés ou durcis à la suite de révoltes d'esclaves ayant eu lieu dans la colonie ou dans un territoire voisin24.

Le premier code noir de l'Amérique anglaise continentale est celui de Caroline du Sud, voté en 1696, modifié en 1701 et durci en 1740 suite à la révolte de Stono de 1739. En Virginie, il n'apparaît qu'en 1705 et est modifié en 1723 puis une nouvelle fois en 1748. Celui de Caroline du Nord est adopté en 1712, l'année où cette dernière se sépare institutionnellement de sa voisine du Sud. Celui de New York est voté en 1712, l'année de la première rébellion d'esclaves dans la colonie. Celui du New Jersey est adopté à la suite de celui de New York en 1713. Au Maryland, colonie pourtant productrice de tabac et grande consommatrice d'esclaves, le premier code noir est adopté tardivement, en 1715, soit quatre-vingts ans après sa fondation, et modifié en 1741. Ceux du Delaware et de Pennsylvanie, une colonie qui, rappelons-le, est aux mains de quakers et compte peu d'esclaves, excepté à Philadelphie, le sont respectivement en 1721 et 1725. Enfin la Géorgie vote un premier code noir en 1755, modifié à la veille de la Révolution en 177025.

Ces séries de lois, qui concernent tant les esclaves que les colons, légifèrent sur cinq points principaux : la définition et le statut de l'esclave ; les droits et les obligations des esclaves et de leurs maîtres ; le châtiment des esclaves fugitifs ; et les conditions d'émancipation.

Par opposition aux contrats d'engagement, l'esclavage est d'abord juridiquement défini comme « à vie ». Puis les lois stipulent que ce statut est transmissible par la mère, *partus sequitur ventrem* étant la formule latine régulièrement reprise. Il s'agit en fait d'une inversion de la *common law* anglaise qui prévoit que le statut passe par le père : cette distorsion vise en grande partie à s'assurer que les mulâtres – de père blanc – soient esclaves. Puis l'esclavage est défini selon des critères de couleur. Dans le code noir de Caroline du Sud, les esclaves sont définis comme « *all Negroes, Mulattoes, Indians, and Mustees* ». Comme nous l'explique le révérend Hugh Jones dans son *Present State of Virginia* publié en 1724, « les enfants nés d'un nègre et d'un Européen sont des mulâtres, […] ceux nés d'un Indien et d'un nègre sont appelés mustees26 ». Tout individu « non-blanc » est ainsi présumé esclave sauf s'il peut prouver son état d'homme libre27.

Les premières lois qui encadrent l'esclavage illustrent des hésitations et des revirements de la part des législateurs quant au statut de l'esclave en tant que type de propriété. S'agit-il d'un bien immeuble (en anglais *real property*) comme la terre, ou meuble (*chattel property*) ? Dans le premier code noir de Virginie, les esclaves sont attachés à la terre mais peuvent être vendus, par exemple en cas de dettes, et le même flou persiste en Caroline du Sud jusqu'en 1740, lorsque l'assemblée décide définitivement que les esclaves constituent un bien meuble.

La partie la plus importante des codes noirs réglemente les droits des esclaves, les obligations des maîtres et surtout les châtiments en cas de tentative de fuite. Les esclaves ont la possibilité de demander leur liberté devant les tribunaux. Ce type de procès, les *freedom suits*, n'ont pas dû être courants : un seul a laissé des traces documentaires en Caroline du Sud. Les esclaves sont autorisés, encouragés même, à cultiver des lopins de terre et à élever moutons et bétail mais, à l'inverse des Antilles, ils n'ont pas le droit de vendre le produit de ce travail. En Caroline du Sud et en Géorgie, il leur est également interdit d'apprendre à lire et à écrire.

Des lois obligent les maîtres à habiller et nourrir les esclaves et à ne pas les faire travailler le dimanche, sauf de manière occasionnelle. Les planteurs qui usent de trop de violence sont, en théorie, punis mais l'ambiguïté réside, bien sûr, dans les limites légales de la violence et de sa justification et la volonté des autorités à punir le coupable. En 1739, un tribunal d'un comté de Virginie refuse de condamner un gérant de plantation qui a tué un esclave de peur de susciter une révolte. En Caroline du Sud et en Géorgie, le meurtre d'un esclave est théoriquement puni d'une amende et d'inéligibilité, mais cette mesure est rarement appliquée.

Tout un arsenal de lois, qui se durcit avec le temps, punit les esclaves qui tentent de s'enfuir. Les châtiments sont graduels et violents. D'après le code noir de Caroline du Sud de 1696, une première tentative de fuite est punie par quarante coups de fouet ; une deuxième par un « R » (pour *runaway*, fugitif) marqué au fer rouge sur la joue ; une troisième par la castration pour les hommes et un « R » sur la joue et une oreille coupée pour les femmes ; et une quatrième par la mort ou les ligaments coupés au-dessus d'un talon afin d'empêcher à jamais l'esclave de courir28.

Il faut garder à l'esprit le caractère volontairement dissuasif de ces châtiments et le fait qu'il est difficile de déterminer à quel point ces lois sont appliquées. On sait, par exemple, que les tribunaux sont très réticents à condamner les esclaves à la peine de mort car les maîtres peuvent alors demander à être dédommagés. Une lettre de baptistes de Caroline du Sud, qui date de 1710, constitue une des rares illustrations de la perplexité qu'une telle violence peut susciter chez certains colons. Les représentants de cette petite communauté écrivent à Londres pour savoir si un de leurs paroissiens doit en être exclu pour avoir castré un de ses esclaves. Les baptistes londoniens répondent que ce n'est pas une raison suffisante pour bannir ce fidèle mais conseillent aux rédacteurs de la missive de le convaincre d'user à l'avenir de moins de violence29.

Les codes noirs obligent également les colons à servir dans les patrouilles de nuit qui maintiennent l'ordre dans les campagnes. En Caroline du Sud, chacun doit servir une année sans paie, de surcroît avec son fusil et son cheval. Les colons qui aident les esclaves à s'enfuir, qui volent des esclaves ou qui leur achètent des marchandises sont également punis par ces lois.

Les dispositions réglementant l'émancipation des esclaves (en anglais *manumission*) sont très restrictives. Les assemblées coloniales ne souhaitent pas voir se développer une importante population noire libre, à leurs yeux source de tentation pour les esclaves, et qui serait composée d'indigents. Les affranchis, le plus souvent vieux, malades ou infirmes, représentent potentiellement une charge financière pour les communautés. Ainsi, certains codes noirs interdisent-ils aux planteurs d'émanciper des esclaves vieux ou malades. En Virginie comme en Caroline du Sud, les esclaves affranchis doivent même quitter la colonie.

Au-delà de l'esclavage, les codes noirs réglementent également la vie des Noirs libres. À New York et dans le New Jersey, les *free blacks* ne peuvent être propriétaires de biens immeubles et peuvent être revendus comme esclaves s'ils cachent des fugitifs. Dans toutes les colonies, il leur est interdit de porter des armes et de voter30. Il existe pourtant des cas au XVIIe siècle où des Noirs ont voté : en Caroline du Sud, lors d'une période d'intense francophobie en partie due à la guerre de Succession d'Espagne et à la forte présence de huguenots dans la colonie, des colons anglais ont accusé en 1702 le gouverneur nouvellement élu d'avoir truqué les élections en autorisant à voter « les étrangers, les engagés, […] les mulâtres et les nègres31 ».

L'accroissement de l'esclavage dans les colonies du Nord

À partir des années 1720, on assiste à une augmentation du nombre d'esclaves africains et à une concentration géographique – notamment urbaine – de l'esclavage dans les colonies du Nord, qui s'orientent vers un modèle de société esclavagiste. Les campagnes céréalières de Pennsylvanie et du nord du New Jersey, la vallée de l'Hudson et Long Island, les villes de New York, Philadelphie, Newport et Boston et la colonie de Rhode Island, très impliquée dans la traite, sont ainsi les lieux les plus affectés par cette évolution. Ce phénomène s'accentue d'ailleurs lors des conflits contre la France – guerre de Succession d'Autriche (1738-1742) et guerre de Sept Ans (1754-1763) – qui interrompent le commerce des engagés et drainent la main-d'œuvre blanche établie sur place. En 1754, à la veille de la guerre de Sept Ans, vingt-quatre navires arrivent d'Europe avec des migrants à Philadelphie. Ils ne sont plus que quatre en 1755 pour revenir à dix-neuf en 1763, à la fin du conflit. De même, au cours de la seule année 1755, l'armée britannique recrute 2 000 hommes parmi les engagés installés en Pennsylvanie.

Ainsi, la population servile du Rhode Island est multipliée par six, passant de 500 à 3 000 individus entre 1720 et 1750, et celle de la ville de New York s'accroît de 1 400 à 2 400 sur la même période. À Philadelphie, elle double de 1720 à 1770 pour atteindre presque 1 400 ; cela représente 40 % des esclaves de Pennsylvanie, alors que la ville ne concentre qu'un dixième de la population totale de la colonie. Une forte augmentation donc, mais toutes proportions doivent être gardées : Charleston importe autant d'esclaves par an que Philadelphie par décennie.

Cette expansion de l'esclavage dans les colonies septentrionales ne change pas pour autant sa nature – même si on note une plus grande proportion d'Africains et d'hommes parmi eux –, les esclaves étant toujours polyvalents et répartis en petits lots chez un grand nombre de propriétaires, qu'ils soient fermiers, marchands, artisans ou officiels de la colonie. Il faut donc se débarrasser d'une idée reçue : avant la Révolution, les esclaves fugitifs des colonies méridionales n'associent

les régions et les villes du nord en aucun cas avec la liberté. Des annonces publiées dans la presse par les maîtres dans l'espoir de récupérer des esclaves fugitifs montrent que parmi plusieurs d'entre eux arrêtés en 1767, l'un souhaitait se rendre au Maryland, un autre à Charleston et un troisième aux Antilles, trois lieux d'intense esclavagisme32 ! Par ailleurs, les émancipations sont rares dans les villes portuaires du Nord du fait que les autorités coloniales ou urbaines durcissent les lois par crainte d'avoir ces esclaves à leur charge. Entre 1698 et 1763, soit pendant plus d'un demi-siècle, à peine cent esclaves sont affranchis à Philadelphie, et encore moins à New York.

La naissance de la population africaine-américaine

Une des caractéristiques spécifiques de l'esclavage dans les colonies continentales britanniques demeure l'accroissement naturel. Nous sommes devant un cas très différent des Antilles où les planteurs importent continuellement des esclaves et où la population d'origine africaine aurait diminué sans ces arrivées nombreuses et régulières. Ainsi, alors que cinq fois plus d'esclaves sont importés aux Antilles que dans les colonies continentales pendant toute la période coloniale, dans les années 1770 la population servile du continent est plus élevée. Dans cette même décennie, les deux tiers de la population noire des Treize Colonies sont nés sur place. Comment expliquer ce phénomène ?

Le climat sur le continent est moins rigoureux que dans les îles. Le travail dans les plantations de sucre antillaises est particulièrement dur, même par rapport aux rizicultures de Caroline du Sud et de Géorgie. D'autre part, alors que les planteurs des Antilles ont recours aux importations, ceux du continent sont plus sensibles à élaborer une politique de reproduction et font plus attention à la santé des esclaves et à leur alimentation. Sur le continent, le taux de nuptialité entre les esclaves est plus élevé du fait d'un meilleur équilibre du ratio hommes/femmes, parfois même à l'avantage de ces dernières, et parce que les maîtres, surtout dans les plantations avec une grande concentration de main-d'œuvre servile, encouragent les unions. Ainsi, la proportion d'esclaves vivant en union augmente fortement dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Cependant, si on y regarde de plus près, la situation est quelque peu différente dans les colonies du Nord. En l'absence de grandes plantations, les esclaves, surtout dans les villes, sont isolés et y ont moins d'opportunités de trouver un partenaire. De plus, le *sex ratio* est déséquilibré parce que le nombre d'esclaves récemment importés, des hommes en majorité, reste important. De plus, dans les villes du Nord, le taux de mortalité des Noirs est élevé : 67 ‰ à Philadelphie entre 1722 et 1775 (46 ‰ pour les Blancs). De même, si le nombre d'enfants par femme passe de un à deux au Maryland dans les premières décennies du XVIIIe siècle, il reste à un à Philadelphie tout au long du siècle33.

Les chiffres globaux pour toute l'Amérique du Nord britannique illustrent cet extraordinaire accroissement de la population noire dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, surtout dans le Sud. De 1750 à 1770, soit en à peine deux décennies, alors que dans les colonies du Nord le nombre d'esclaves augmente de 30 000 à 48 000, il fait plus que doubler dans le *Lower South* (Caroline du Sud et Géorgie), augmentant de 40 000 à 92 000, et dans la baie de Chesapeake (Virginie et Maryland) il passe de 172 000 à 320 000. Pour l'ensemble des Treize Colonies, lors de ces deux décennies, la population noire double pratiquement, passant de 242 000 à 460 00034. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, la population noire, tout comme celle des colons, augmente de manière vertigineuse sous l'effet combiné des importations et de l'accroissement naturel. On assiste ainsi à une forte expansion démographique et à une américanisation graduelle avec l'émergence d'une véritable population afro-américaine, née dans les colonies.

En 1680, les esclaves ne représentent que 5 % de la population totale des colonies anglaises. En 1750 ce chiffre passe à 20 % (voir tableau). Pour la même période, les colonies où l'esclavage est le plus important sont la Caroline du Sud, où la proportion culmine à 64 % en 1720, la Virginie, le Maryland, New York et la Géorgie. Dans les colonies du Nord (hors New York), les pourcentages oscillent entre 0,4 % (Massachusetts, 1680) et 10 % (Rhode Island, 1750). Mais ces faibles proportions masquent le poids des villes où les esclaves peuvent représenter un tiers, voire la moitié de la main-d'œuvre35.

L'importation massive d'esclaves par les quatre principales colonies du Sud au cours du XVIIIe siècle

– la Virginie, le Maryland, la Caroline du Sud et la Géorgie – entraîne donc des répercussions démographiques considérables. Alors qu'en 1680 la population noire de l'Amérique du Nord britannique est de 7 000, elle atteint 463 000 en 1770, soit plus de soixante fois plus ! C'est ainsi qu'au moment du premier recensement fédéral en 1790, un Américain sur cinq est d'origine africaine. Cet aspect de la démographie états-unienne constitue un paramètre essentiel pour saisir l'histoire du pays dans toute sa complexité.

Tab. 1 : Proportion d'esclaves dans les Treize Colonies36

	1680	1700	1720	1750	1770
NEWYORK	12 %	13 %	16 %	14 %	12 %
CAROLINE DU SUD	17 %	44 %	64 %	61 %	61 %
VIRGINIE	7 %	28 %	30 %	46 %	42 %
MARYLAND	9 %	11 %	19 %	31 %	32 %
GÉORGIE	-	-	-	20 %	45 %
TOTAL DES TREIZE COLONIES	5 %	11 %	15 %	20 %	21 %

19

Combattre l'esclavage

« George III a mené une guerre cruelle contre la nature humaine, violant ses droits les plus sacrés de vie et de liberté en la personne d'un peuple lointain, qui ne l'avait jamais offensé, le capturant et le transportant en esclavage dans un autre hémisphère1. »

Thomas Jefferson (1776)

Ephraim et Ancona Robin John, deux frères Efik, des autochtones de langue ibibio, habitent le village d'Old Town dans la région de Calabar-le-Vieux, au bord du golfe de Guinée (Nigeria actuel), là où les négriers de Bristol et de Liverpool s'approvisionnent en esclaves. Ephraim et Ancona appartiennent à une famille qui contrôle le commerce des esclaves à Old Town. Or, en juin 1767 les Britanniques participent à l'assaut d'Old Town lancé par les habitants de Duke Town, un village rival, situé en amont du fleuve. Ephraim et Ancona sont capturés dans la bataille, déportés avec d'autres esclaves et vendus à un médecin français à Roseau, une bourgade de l'île de la Dominique, située entre la Martinique et la Guadeloupe et sous contrôle britannique depuis 1763. Sept mois plus tard, un capitaine anglais leur offre de les reconduire chez eux : pour cela ils doivent monter à bord de son navire nuitamment. Heureux à la perspective de rentrer en Afrique, ils s'exécutent mais le capitaine les trahit et les conduit en Virginie où ils sont vendus une deuxième fois, cette fois-ci à un autre capitaine anglais, ce qui leur évite au moins de travailler dans une plantation de tabac.

En 1772, à la mort de ce maître, par ailleurs brutal, un troisième capitaine anglais propose à Ephraim et Ancona de les emmener à Bristol. Une fois en Angleterre, ils sont à nouveau trahis et transférés dans un navire en partance pour la Virginie. Plein d'audace, Ephraim écrit alors à lord Mansfield, président de la Haute Cour de justice du royaume (*Chief Justice*) qui cette même année a fait libérer un esclave acheté en Virginie, James Somerset. Celui-ci, arrivé sur le sol anglais avec son maître, s'était échappé afin d'éviter d'être envoyé à la Jamaïque. Le juge a fait reposer sa décision sur une loi de 1679 qui interdit la déportation d'un individu hors de l'Angleterre sans son accord, excepté dans le cas de criminels. Cette affaire, connue outre-Manche sous le nom de *Somerset case*, constitue la pierre de touche de l'interdiction de la traite négrière dans le monde britannique. En novembre 1773, lord Mansfield donne raison aux frères Robin John et condamne même le capitaine qui les a capturés à Calabar-le-Vieux à une amende de 120 livres sterling ! Une fois libérés, les deux frères vivent quelque temps à Bristol et se convertissent au méthodisme. En 1774, ils sont de retour chez eux, à Calabar-le-Vieux, et se remettent à vendre des esclaves2…

Les frères Robin John font preuve d'une belle audace et d'une incroyable ténacité. Au final, ils obtiennent leur liberté. Si leur cas est aussi exemplaire que rare, il montre cependant que les

esclaves ne sont pas des victimes passives du système. Ces milliers d'individus déshumanisés, humiliés, battus et enchaînés ont déployé de multiples stratégies pour résister à leurs oppresseurs. Vol, sabotage, absentéisme, incendie, meurtre, fuite, marronnage, révolte, voici autant de formes de résistance à l'esclavage. Parallèlement, des voix de plus en plus audibles, notamment mais pas exclusivement quakers, se font entendre, d'abord pour alléger les souffrances des esclaves et leur offrir un au-delà par le biais de la conversion au christianisme, puis pour condamner et obtenir l'abolition de la traite dans un premier temps, de l'esclavage dans un second.

À la toute fin du XVIII[e] siècle, les colonies du Nord adoptent graduellement des mesures qui abolissent l'esclavage et la Constitution prévoit l'interdiction de la traite négrière vers les États-Unis en 1808. Mais la Révolution ne parvient pas à réduire ce que le président Barack Obama appelle « l'écart entre la promesse de nos idéaux et la réalité de leur temps [celui des constituants]3 ». Au moment de la naissance constitutionnelle des États-Unis en 1787, l'abolition totale de l'esclavage dans le pays est encore loin.

Les multiples formes de résistance à l'esclavage

Les études sur l'esclavage ont souligné combien il est erroné de présenter les captifs africains comme des victimes passives. Ils ont été assurément des victimes, mais non passives. Ici intervient le concept, également utilisé par les ethno-historiens au sujet des Amérindiens et difficilement traduisible, d'*agency*. Celui-ci postule que le sujet préserve un certain degré de capacité de choix et d'action malgré l'adversité du système et/ou la rigueur du traitement infligé. Les esclaves ont ainsi développé toute une série de types de résistance allant du refus de porter un nom attribué par un maître à la fuite, voire la rébellion.

Une fois vendus, les esclaves sont dépouillés de leur identité africaine et affublés d'un nom choisi par leur nouveau maître. Celui-ci peut soit refléter une caractéristique physique de l'esclave, soit être tout simplement péjoratif, qu'il s'agisse d'un diminutif infantile, d'un nom d'animal ou qu'il provienne de l'Antiquité. Des diminutifs tels Tom, Jamey, Moll ou Nan infantilisent l'esclave adulte ; un nom comme Jumper – réservé aux chevaux – a une portée déshumanisante ; enfin les noms Hercule, Cicéron ou Scipion sont destinés à ridiculiser le captif.

Dans sa correspondance, Robert « King » Carter, le plus grand propriétaire d'esclaves de Virginie au début du XVIII[e] siècle, explique qu'il prend grand soin de faire apprendre aux esclaves leurs nouveaux noms qu'il choisit « afin que l'on puisse toujours savoir de quelle taille ils sont ». Les esclaves nouvellement acquis sont ainsi transférés dans une plantation satellite où pendant plusieurs mois un gérant s'attache « à leur répéter leurs noms si souvent qu'ils connaissent chacun le leur et peuvent y répondre4 ».

Refuser de porter ce nouveau nom et garder son prénom africain est une première forme de résistance. Réaction courageuse au demeurant car on peut facilement imaginer que cet apprentissage, qui s'apparente à un dressage, s'accompagne de violences. Cela arrive pourtant, comme le révèle un avis de recherche pour deux esclaves fugitifs publié en 1767 dans un journal de Savannah qui indique que l'un « se fait appeler Golaga alors que le nom qu'on lui a donné est Abel » et l'autre « se fait appeler Abbrom alors qu'on lui a donné le nom de Bennet5 ».

Un esclave peut également travailler lentement, détruire ses outils, voler, être volontairement distrait, voire se faire passer pour fou comme l'indique une loi de Caroline du Sud de 1751 qui oblige les conseils de fabrique anglicans à aider les propriétaires dont les esclaves sont atteints de folie. L'absentéisme peut également être un instrument de négociation efficace pour un esclave formé à un artisanat (en anglais, *skilled slave*) dont le maître a grandement besoin.

La violence étant au cœur même de l'esclavage, face à la cruauté d'un maître ou au sadisme d'un gérant, les esclaves ont eux aussi recours à celle-ci. La destruction de granges – notamment entre octobre et janvier en Caroline du Sud lorsque la récolte annuelle de riz y est entreposée –, voire de demeures est relativement fréquente. Une nuit de novembre 1742, une grange a été incendiée à Goose Creek, une bourgade au nord-ouest de Charleston, et 70 boisseaux de riz ont été détruits. Le huguenot François LeJau, pasteur anglican en poste en Caroline du Sud, raconte dans une lettre de 1709 qu'une « femme esclave a été brûlée vive de manière barbare près de [sa] porte sans aucune

preuve claire du crime qu'elle était accusée d'avoir commis, qui est d'avoir mis le feu à la maison de son maître et bien qu'elle ait clamé son innocence même à [lui] jusqu'à la fin6 ».

Un journal de Belfast, en Irlande, rapporte qu'une esclave a tué la fille de 16 ans de son maître et son nouveau-né puis revêtu les habits du maître pour mettre feu à sa demeure près d'Orangeburg en Caroline du Sud. L'esclave est capturée le lendemain et condamnée au bûcher7. Enfin, à Long Island, dans la colonie de New York, en 1708 deux esclaves, une Noire et un Indien, tuent leur maître, sa femme enceinte et leurs cinq enfants puis appellent au secours en prétendant avoir échappé à la tuerie. Peu crédibles, ils sont arrêtés et avouent leur crime. Ils sont jugés, puis torturés « afin de semer la terreur parmi les autres » avant d'être exécutés8.

Les châtiments sont terribles, reflétant à la fois la peur – la paranoïa même parfois – des Blancs, surtout dans les colonies ou comtés où ils vivent entourés d'esclaves, et la violence, ce rouage essentiel des systèmes esclavagistes aux Amériques.

L'expertise des esclaves dans le domaine des plantes et des concoctions est reconnue par les colons et parfois même récompensée. En 1733, par exemple, un esclave de Virginie est affranchi et on lui remet 30 livres sterling – une somme considérable – pour avoir fabriqué un remède contre le pian et l'hydropisie. La menace d'empoisonnement, cependant, rend les autorités impitoyables. En 1769, deux esclaves sont brûlés vifs publiquement à Charleston, l'une pour avoir empoisonné l'enfant de son maître et l'autre, un homme, pour lui avoir fourni la formule. En Géorgie, une domestique qui a versé de l'arsenic dans le café de ses maîtres – et qui s'en est vanté – est brûlée vive.

Michel Guillaume Jean de Crèvecœur, un noble normand établi dans la colonie de New York, consacre une de ses *Lettres d'un fermier américain*, publiées à Londres en 1782, à la Caroline du Sud et l'esclavage. Il y raconte « une scène accablante ». Allant à pied dîner chez un planteur, notre chroniqueur est attiré vers une clairière par « une voix basse et rauque ». Crèvecœur lève les yeux et aperçoit « quelque chose ressemblant à une cage, suspendue aux branches d'un arbre dont la ramure paraît être couverte de grands oiseaux de proie. Emporté par un mouvement involontaire plus que par un dessein réfléchi », explique-t-il, il « fait feu sur les oiseaux qui s'envolent ».

C'est alors que, souvenir affreux et douloureux à évoquer, j'ai vu qu'un nègre était suspendu dans la cage où on l'avait laissé pour mourir ! Je frissonne lorsque je me rappelle que les oiseaux lui avaient déjà arraché les yeux ; les os de ses joues étaient déjà dénudés ; ses bras avaient été attaqués en plusieurs endroits et son corps semblait couvert d'une multitude de blessures. Du rebord des orbites évidées et des lacérations qui le défiguraient, le sang coulait lentement et tachait le sol sous lui. Les oiseaux ne s'étaient pas si tôt envolés que des essaims d'insectes ont couvert tout le corps de ce malheureux, empressés de se nourrir de sa chair déchirée et de boire son sang.

Le supplicié, « bien que privé de ses yeux », demande de l'eau à Crèvecœur et lui aurait dit « mets poison dedans et donne-moi ». Crèvecœur, qui « s'il avait eu une balle dans son fusil, l'aurait utilisée mais dans l'impossibilité de lui faire cette bonté », lui offre de l'eau et lui demande depuis combien de temps il est suspendu là. « Deux jours et moi pas mourir », lui répond-il. Crèvecœur quitte la clairière et continue son chemin vers la plantation où il apprend que l'esclave a été puni pour avoir tué le surveillant.

Dans ses *Recherches historiques et politiques sur les États-Unis de l'Amérique septentrionale*, publiées en 1788, l'Italien Filipo Mazzei met en doute cette scène, rapidement connue sous le nom de « l'anecdote du nègre de Caroline » et considérée « par tous les habitants de Caroline [du Sud] comme une invention gratuite ». Il souligne notamment son absence dans la deuxième édition française des *Lettres d'un fermier américain* parue en 1787. En marge des justifications éditoriales et contextuelles – l'élan libertaire de la Révolution aurait rendu inutile toute justification à republier cette anecdote – laborieuses de Crèvecœur, un doute s'est depuis installé sur la véracité de celle-ci. Cependant, même s'il s'agit d'une mise en scène et si l'auteur a délibérément forcé le trait pour des besoins de propagande contre l'esclavage, cet épisode, qui peut être inspiré d'un supplice véridique ou peut être le résultat d'un amalgame d'histoires vraies, témoigne éloquemment d'un climat de violence exacerbée confirmé par de nombreuses sources et qui ne laisse pas tout le monde indifférent9.

La fuite et le marronnage

De nombreux esclaves s'enfuient et les gazettes nord-américaines du XVIIIe siècle abondent en annonces placées par des maîtres cherchant à tout prix à retrouver ces fugitifs. La fuite d'esclaves est connue sous le nom de marronnage et on parle alors d'esclaves marrons. Ce terme vient de l'espagnol *cimarrón* qui signifie « vivant sur les cimes », et s'est d'abord référé aux animaux, notamment les cochons domestiques enfuis dans les montagnes et retournés à l'état sauvage, puis aux esclaves fugitifs à partir du milieu du XVIe siècle. Les historiens des Antilles distinguent le petit du grand marronnage. Le premier implique des individus qui fuient seuls alors que le second fait référence à des colonies entières de fuyards qui parviennent à fonder de véritables communautés qui résistent aux attaques menées par les planteurs, puis négocient leur liberté avec le pouvoir blanc. Le petit marronnage est répandu dans les Treize Colonies, surtout en Caroline du Sud où l'esclavage est particulièrement dur, mais le grand marronnage demeure rare, à l'inverse des grandes îles antillaises au relief montagneux comme Saint-Domingue ou la Jamaïque et du Suriname.

Dans les Treize Colonies, les esclaves fugitifs rejoignent les ports avec l'espoir de se faire recruter comme marins ; ou bien partent retrouver dans une autre plantation un homme ou une femme dont ils ont été séparés ; ou encore vont vivre dans l'arrière-pays, parfois chez les Amérindiens. Leur chance de réussite est réelle quoique mince, car les planteurs ont institué un système de passe obligatoire pour tout esclave se rendant d'un lieu à un autre. Sans ce passe sur eux, ils sont immédiatement arrêtés. C'est ce qu'explique avec beaucoup d'assurance le pasteur Paul L'Escot, en poste à Charleston au début du XVIIIe siècle, à son correspondant genevois.

Si les nègres s'enfuient pour avoir été maltraités par leurs maîtres, ils ne peuvent sortir du pays. Ne pouvant vivre dans les bois, il faut qu'ils s'adressent aux plantations ; et là on les arrête et on les ramène à leurs maîtres. On se rend cet office mutuellement. Un nègre ne peut aller d'un lieu à un autre s'il n'a de billet de son maître, qui marque qu'il l'envoie pour ses affaires. S'il n'a point de billet, il est pris et rendu à son maître qui paie quelque chose pour le retirer, à moins qu'il ne fasse voir qu'il est fugitif. Un nègre fugitif n'est pas en sûreté vers les Indiens de ce pays. L'espérance de quelque gain fait qu'ils le ramènent. Ainsi, nul esclave ne peut s'échapper10.

En fait, la multitude d'annonces publiées dans la presse témoigne de la difficulté qu'ont les planteurs à retrouver ces fugitifs.

À l'inverse, il existe peu de cas de grand marronnage dans les Treize Colonies. En Virginie et au Maryland, la topographie ne le permet guère ; de plus, les esclaves ne sont pas concentrés dans de grandes plantations – sauf quelques exceptions – mais éparpillés par petits lots, ce qui rend toute action de groupe difficile. En revanche, en Caroline du Sud et en Géorgie, la riziculture encourage la concentration d'esclaves et les marais offrent la possibilité de se cacher. Des expéditions militaires sont régulièrement menées contre les communautés marronnes car les planteurs estiment qu'elles attirent les fuyards.

En 1765, une expédition de la milice de Caroline du Sud lancée à la recherche d'un village de marrons le long de la rivière Savannah, qui forme la frontière entre la Caroline et la Géorgie, découvre un campement de quatre maisons ainsi que des boisseaux de riz, des couvertures, des pots, des seaux, des chaussures et des haches. Le village est incendié sur-le-champ. Vingt ans plus tard, en Géorgie, la milice de la colonie surprend un groupe d'une centaine d'esclaves marrons habitant un autre village d'une vingtaine de maisons et équipés de quinze canoës.

Mais c'est surtout la proximité de la Floride espagnole qui explique que le marronnage soit plus fréquent en Caroline du Sud et en Géorgie. D'ailleurs, les fuites d'esclaves vers Saint Augustine sont si courantes que des lois sont votées par l'assemblée de Caroline du Sud promettant une prime de 40, 25 et 10 livres pour respectivement tout homme, femme et enfant en dessous de 12 ans ramené d'au-delà de la rivière Savannah ; ou encore 20 livres pour un scalp et les deux oreilles.

En 1733, la monarchie espagnole publie un édit octroyant la liberté à tous les esclaves fugitifs parvenant à rejoindre Saint Augustine à partir des colonies britanniques. Cet édit est d'abord ignoré par les autorités floridiennes qui continuent à vendre les esclaves en fuite provenant de Caroline du Sud et de Géorgie, jusqu'en 1738, où un groupe de fugitifs ont fait valoir leur droit et ont obtenu

des terres du gouverneur de Floride. Ils se sont établis à Pueblo de Gracia Real de Santa Teresa de Mose, plus connu sous le nom de « Moosa ».

Les révoltes d'esclaves de New York et de Caroline du Sud

Contrairement à ce que les peurs paranoïaques des planteurs pourraient faire croire et même si l'histoire des Treize Colonies est émaillée de conspirations révélées localement et d'exécutions plus ou moins sommaires, les révoltes d'esclaves sont rares sur le continent. Le XVIIIe siècle n'en compte que trois : à New York en 1712, en Caroline du Sud en 1739 et à nouveau à New York en 174111.

Les rébellions sont extrêmement difficiles à coordonner pour des esclaves souvent éparpillés dans des petites exploitations distantes les unes des autres. D'autre part, les Africains viennent de régions très diverses et parlent rarement la même langue. De plus, pour se prémunir des révoltes, en Caroline du Sud et en Virginie quoique moins régulièrement, les planteurs organisent des patrouilles pour surveiller les routes et les quartiers à esclaves, sans oublier le système de passe destiné à limiter les allées et venues des esclaves. C'est pourquoi les révoltes éclatent précisément là où les esclaves sont concentrés sur un espace géographique circonscrit : à New York et dans le *Lowcountry* de Caroline du Sud.

La première révolte d'esclaves dans les colonies britanniques a lieu à New York en 1712. Les sources racontent que le 25 mars, un groupe d'esclaves jurent de tuer tous les Blancs de la ville. D'après le pasteur anglican John Sharpe, les conjurés ont scellé leur alliance en suçant mutuellement le sang de leurs mains, et un Noir libre leur a donné de la poudre à frotter sur leurs vêtements pour les rendre invulnérables. Le 6 avril, une vingtaine d'entre eux mettent le feu à une grange dans le quartier d'East Ward puis rejoignent un autre groupe dans la rue. Des colons, alarmés, se précipitent sur les lieux ; neuf sont tués. Le gouverneur appelle la milice et fait rechercher les esclaves impliqués dans toute la ville, puis sur toute l'île de Manhattan. Les rebelles sont tous capturés sauf ceux qui mettent fin à leurs jours à l'approche de la milice.

L'enquête, expéditive, identifie quarante-trois esclaves africains et indiens qui sont tous jugés. Le procès, suivi par le *Boston Weekly News-letter*, le seul journal alors publié en Amérique du Nord britannique, se déroule d'avril à juin dans une atmosphère d'hystérie collective et s'avère peu équitable malgré les efforts du gouverneur pour l'application d'une justice impartiale. Dix-huit esclaves sont acquittés et vingt-cinq condamnés à mort. Sur ces derniers, dix-huit sont exécutés sur-le-champ, une femme enceinte voit son exécution suspendue et six obtiennent un sursis. Au total, alors que vingt sont pendus, les cinq autres subissent un châtiment volontairement cruel à titre d'exemple. Trois sont brûlés vifs, dont un à petit feu pendant une dizaine d'heures ; un autre subit le supplice de la roue ; et le troisième est pendu par des chaînes jusqu'à ce que mort s'ensuive12.

Cette révolte a un impact psychologique et des conséquences législatives. La crainte d'une insurrection des esclaves qui mettrait la ville à feu et à sang, partagée par une majorité de colons, se voit confirmée. Une révolte est possible. Dire que les New-Yorkais vivent désormais dans la peur serait inexact, mais le moindre incident peut générer une véritable hystérie. D'autre part, l'arsenal législatif réglementant l'esclavage est étoffé et durci, non seulement dans la colonie de New York mais aussi chez sa voisine, le New Jersey.

La révolte dite de Stono, du nom d'une rivière de Caroline du Sud, est d'une bien plus grande ampleur. Elle secoue la paroisse anglicane de Saint Paul, située à l'extrême sud de la colonie, au cours de l'automne 1739. La colonie vient de subir les ravages de deux épidémies : la petite vérole a frappé un an auparavant et la fièvre jaune au cours de l'été précédent, faisant une demi-douzaine de victimes par jour à Charleston. La paroisse de Saint Paul compte 1 600 esclaves en 1720, dont la majorité est née dans la colonie. En 1742, la population noire de la paroisse a pratiquement doublé, passant à 3 000, dont 1 500 nouveaux arrivés. Un millier de ces derniers viennent de la région du Congo et d'Angola, une proportion reflétée dans la forte présence d'Angolais parmi les rebelles.

Une rumeur de guerre entre la Grande-Bretagne et l'Espagne déclenche la révolte : certains

esclaves veulent profiter du chaos pour rejoindre la Floride, où l'édit de 1733 suscite les plus grands espoirs13. Le 9 septembre 1739, vingt esclaves s'assemblent sur les bords de la rivière Stono, située à 30 kilomètres au sud de Charleston. Angolais pour la plupart, ils ont pour chef un certain Jemmy. Ils se rendent dans une échoppe où ils tuent les propriétaires, exposent leur tête sur les marches et volent des armes. Puis ils se dirigent vers la Géorgie, leurs rangs grossissant peu à peu : ils sont bientôt une centaine, tuant des colons et brûlant des plantations. Le propriétaire d'une taverne est épargné car « il était bon avec ses esclaves14 ». Par hasard, ils croisent la route du vice-gouverneur de la colonie qui chevauche vers Charleston pour se rendre à l'assemblée. À peine celui-ci aperçoit-il la troupe qu'il s'éloigne en galopant pour donner l'alarme.

Quelques jours plus tard, les rebelles sont surpris en plein après-midi par une patrouille de planteurs à cheval partis à leur recherche. Au cours du combat qui s'ensuit, vingt colons et trente esclaves sont tués ; le reste de la bande réussit à s'enfuir. Une chasse à l'homme est menée avec le concours d'alliés amérindiens dans toute la colonie. En deux jours, la milice tue vingt fugitifs dans des escarmouches et en capture environ quarante qui sont exécutés ou pendus sur-le-champ ; seuls ceux qui parviennent à convaincre les colons qu'ils ont été emmenés de force par les rebelles sont libérés. Il faut un mois pour capturer les derniers fuyards. Quant au chef, il est pris et pendu trois ans plus tard. La révolte a causé la mort de quarante-cinq esclaves et de vingt-cinq colons et la destruction de plusieurs plantations ; s'il s'agit d'un bilan somme toute modeste, la révolte de Stono a eu un énorme impact psychologique, justifiant les pires peurs des colons et entraînant un durcissement de la législation réglementant l'importation des esclaves.

À peine deux ans plus tard, en 1741, un vent de panique souffle sur New York. La Grande-Bretagne est alors bel et bien en guerre contre l'Espagne depuis 1739. À la tension du conflit s'ajoute un hiver particulièrement rigoureux qui gèle le fleuve Hudson, empêchant toute communication fluviale de mai à août 1741 ; une « rumeur de révolte » s'empare alors de New York, qui compte presque 20 % de Noirs sur une population de 11 000 habitants. À l'origine de ce « grand complot noir » (« *great Negro plot* »), comme on l'appelle à l'époque, figure un groupe hétéroclite d'esclaves mais aussi d'engagés irlandais, anglais et hollandais, de marins noirs et un « prêtre voodoo » de Saint-Domingue. Ayant désigné pour roi un Hollandais et pour général un esclave Akan, originaire du sud du Ghana actuel, les conjurés s'attaquent à l'armurerie du Fort George et déclenchent des incendies dans divers quartiers sur une période d'une dizaine de jours de mars à avril. Deux cents personnes sont arrêtées et interrogées. Parmi elles, trente esclaves sont exécutés – treize écartelés puis brûlés vifs et dix-sept pendus – et quatre Blancs sont condamnés à la pendaison. Les autorités bannissent en outre soixante-dix esclaves et sept Blancs de la colonie.

Comme à New York en 1712 et en Caroline du Sud en 1739, cette révolte renforce la paranoïa des colons sur place et dans les colonies voisines. Elle conduit les législateurs à durcir les codes noirs, à rendre les affranchissements plus difficiles et à limiter ou à réorienter les importations d'esclaves. Globalement, ces révoltes rigidifient le système esclavagiste et donnent une nouvelle justification à la violence.

Les premières condamnations de l'esclavage

Il serait injuste d'écrire qu'aucune voix ne s'est élevée dans le monde anglo-américain contre l'atrocité et le caractère inhumain de l'esclavage. Certes, avant la deuxième moitié du XVIIIe siècle, il n'est pas question encore d'abolir l'esclavage, mais de demander à ce que les esclaves soient traités de manière la plus humaine possible et qu'ils soient baptisés et instruits dans une religion chrétienne. À partir des années 1650, chaque génération connaît ainsi son défenseur du droit des esclaves, celui-ci étant généralement, mais pas systématiquement, un quaker.

En 1657, George Fox, fondateur du mouvement quaker, publie un bref appel aux quakers qui possèdent des esclaves intitulé *To Friends Beyond the Sea That Have Black and Indian Slaves*15. Fox rappelle à ses coreligionnaires que tous les êtres humains sont des créatures de Dieu. En 1671, il se rend à la Barbade accompagné du quaker irlandais William Edmundson, un vétéran de l'armée de Cromwell. Dans un sermon, Fox invite son auditoire composé de planteurs à se mettre à la place de leurs esclaves : « Si vous étiez dans la même situation que les Noirs, qui sont venus

vers vous comme des étrangers et que vous fussiez vendus comme esclaves, je dis que si c'était votre condition, vous l'estimeriez dure16. » Pour audacieux que soient ses sermons, Fox ne remet pas en cause l'esclavage comme institution, mais conteste sa légitimité morale et encourage les propriétaires à traiter leurs esclaves avec une humanité chrétienne. D'ailleurs, à ses yeux, instruire les esclaves dans une religion chrétienne les rendrait plus dociles et moins enclins à se rebeller. Edmundson, lui, est davantage catégorique et condamne l'esclavage en 1676 lors d'un passage à Newport au Rhode Island, de retour de la Barbade, en le déclarant ouvertement un péché.

En 1680, comme pour prouver que les quakers n'ont pas le monopole de la morale chrétienne, le pasteur anglican Morgan Godwyn publie un imprimé intitulé *The Negro's and Indians Advocate* dans lequel il prend la défense des Africains auxquels (et ceci est une première) il associe les Amérindiens. Écrit après un séjour en Virginie et à la Barbade en 1667, où d'ailleurs les planteurs s'opposent à ce qu'il évangélise des esclaves, ce brûlot se pose contre la violence des maîtres qui manquent à leur devoir de chrétiens et font honte à leurs semblables en « traitant leurs esclaves avec moins d'humanité que leur bétail » et pour qui il n'existe que le « Dieu profit17 ». S'insurgeant contre l'association Noir/esclave qui fait que les Africains ne peuvent être que des esclaves, Godwyn dénonce : « Ces deux mots *Nègre* et *esclave* sont par habitude devenus homogènes et interchangeables ; de même que Nègre et chrétien, et Anglais et payen, sont devenus des contraires par la même tradition et partialité corrompues18. »

Godwyn ne se borne cependant pas à dénoncer ou à moraliser mais propose des réformes. Comprenant que les pasteurs anglicans aux colonies sont dépendants, notamment pour leur salaire et leur poste, de conseils de fabrique dominés par les planteurs – et ne peuvent ainsi leur résister sans s'exposer –, Godwyn propose de créer un fonds pour les rétribuer et que les années passées aux colonies puissent les aider dans leur carrière une fois de retour en métropole. Rendus ainsi autonomes financièrement et assurés de trouver une cure en Angleterre, ces pasteurs pourraient critiquer plus vivement l'esclavage.

Quant aux esclaves eux-mêmes, Godwyn, peut-être pour se montrer rassurant et convaincre les planteurs du bien-fondé de l'instruction chrétienne, assure que la religion les rendrait plus obéissants et réduirait le risque de révoltes. Cependant, en aucun cas le baptême ne leur confère la liberté. Comme le résume l'historien américain Maurice Jackson, Godwyn « avance de deux pas, pour reculer d'un pas19 ».

Les dénonciations de la violence inhérente à la traite négrière et à l'esclavage ne viennent pas uniquement de pasteurs. Certains laïcs réagissent également. Dès 1688, des quakers allemands et hollandais de la ville de Germantown, près de Philadelphie, rédigent une pétition contre la traite et l'esclavage en réaction à l'achat d'esclaves par des membres de leur communauté. Celle-ci est successivement adressée à des conseils quakers (*Quarterly et Yearly meetings*) à Dublin, à Philadelphie et à Burlington dans le New Jersey.

Outre le rappel de l'argument qu'aucun propriétaire ou marchand d'esclaves ne supporterait longtemps de l'être lui-même, les signataires estiment que la traite, qu'ils apparentent à un kidnapping, est contraire aux principes chrétiens et que la pratique de l'esclavage nuit à la renommée de la Pennsylvanie dans les cercles quakers d'Europe et pourrait dissuader leurs coreligionnaires de s'y établir. « Cela crée une mauvaise réputation dans tous ces pays d'Europe […] que les quakers ici traitent les hommes comme eux traitent le bétail là-bas. Et pour cette raison certains n'ont ni l'envie ni l'inclination de venir ici », déclarent-ils. Enfin, brandissant le spectre de la rébellion – « ces nègres n'ont-ils pas autant le droit de se battre pour leur liberté que vous de les tenir en esclavage ? » – et évoquant le Bien et le Mal, ils défient les propriétaires d'esclaves de leur dire en quoi « il est bien de traiter les Noirs de cette manière20 ».

En 1700, dans *The Selling of Joseph*, Samuel Sewall, juge à la cour d'appel du Massachusetts, soutient que les « Éthiopiens […] sont les fils et les filles d'Adam […] et enfants de Dieu » et doivent par conséquent « être traités avec respect ». Aux yeux de ce magistrat puritain, plus habitué à persécuter les quakers qu'à défendre les droits des Africains, l'esclavage, qui équivaut pour lui aussi à un rapt, est un crime.

Dix ans plus tard, c'est au tour de baptistes de Caroline du Sud d'écrire à leurs coreligionnaires en Angleterre pour partager leur émoi face au comportement d'un des membres de leur communauté

qui, suivant à la lettre le code noir, « fit de son esclave un eunuque » pour s'être absenté trente jours de sa plantation. Choqués, les paroissiens demandent quelle attitude ils doivent adopter vis-à-vis de lui. La réponse, dûment réfléchie et rédigée après consultation avec plusieurs églises baptistes d'Angleterre, laisse mesurer l'écart qui les sépare des baptistes de métropole, bien éloignés de la violence de l'esclavage – une institution exotique pour eux. « Il est légal de les acheter, […] de les maintenir en obéissance [et] de les punir pour éviter qu'ils ne se rebellent ou ne fuient », écrivent les Londoniens, recommandant néanmoins à leurs coreligionnaires de Caroline du Sud d'« œuvrer pour maintenir l'unité [de leur église] dans un esprit de paix21 ».

Les prémices abolitionnistes

Comme l'explique remarquablement bien l'historien américain Christopher Leslie Brown, avant les années 1760 les dénonciations de la traite et de l'esclavage ne remettent pas en cause le consensus sur leur nécessité pour les colonies et l'Empire : les critiques se portent non pas sur le système mais sur les négriers et les planteurs. C'est ce que l'auteur appelle « le sentiment anti-esclavagiste sans l'abolition22 ». Le quaker Anthony Bénézet est le premier à s'attaquer au système dans les années 1760. Mais c'est le contexte politique après 1783 et la perte des Treize Colonies qui rend une réflexion sur l'Empire et l'abolition de la traite possible.

À partir des années 1750, avec les écrits des quakers John Woolman et Anthony Bénézet, Philadelphie devient le centre de la lutte contre la traite négrière et l'esclavage. En 1754, quelques années après un périple à travers la Pennsylvanie, la Nouvelle-Angleterre, le New Jersey et surtout la Virginie et la Caroline du Nord, Woolman publie *Some Considerations on the Keeping of Negroes*. Dans ce texte, Woolman non seulement condamne sans ambiguïté l'esclavage comme péché mais en dénonce toute justification.

Né huguenot à Saint-Quentin, dans l'Aisne, puis converti au quakerisme en Pennsylvanie, Bénézet se révèle un infatigable pamphlétaire. Entre 1759 et 1771, il multiplie les publications dans lesquelles il dénonce l'esclavage et va jusqu'à prôner l'égalité entre les Noirs et les Blancs23. Avec les travaux de Bénézet, les arguments et les objectifs changent. Les arguments ne sont plus uniquement religieux mais s'inspirent des Lumières, notamment des écrits des philosophes écossais. Dans son œuvre se profile l'abolition de la traite et de l'esclavage.

Lorsque l'on considère l'évolution de la pensée abolitionniste, il est essentiel de garder à l'esprit que les pamphlétaires, aussi téméraires et audacieux soient-ils, ne peuvent faire abstraction des nombreux freins qui gênent toute évolution rapide et radicale vers la fin de ce fléau humain et moral que constitue l'esclavage. Tout d'abord, comme le souligne l'historien Christopher L. Brown, l'esclavage présente des avantages pour tous les Anglais des colonies et de métropole. Ceux qui investissent dans une plantation ou dans la traite y trouvent l'opportunité de faire fortune ; la traite négrière et le développement des colonies bénéficient aux manufacturiers qui voient les marchés se multiplier ; les colonies fournissent, par le travail des esclaves, des produits de luxe exotiques tel le sucre ou le tabac ; les esclaves sont achetés avec des textiles importés des Indes d'où vient aussi le thé dont la consommation en Angleterre se développe avec les importations de sucre ; l'expansion des colonies stimule la construction navale et bénéficie aux ports de part et d'autre de l'Atlantique tels Bristol et Liverpool, Cork en Irlande, Boston, Newport, Philadelphie et New York. D'autre part, le commerce colonial forme des marins qui peuvent ensuite être recrutés dans la marine en temps de guerre. Ce même commerce accroît les revenus douaniers pour l'État et favorise l'indépendance économique de la Grande-Bretagne vis-à-vis de ses concurrents continentaux comme la France, l'Espagne et les Provinces-Unies. Bref, un empire sans esclaves est perçu comme inimaginable tant l'esclavage est associé à sa puissance et sa richesse. Les premiers abolitionnistes doivent ainsi dissocier l'esclavage de l'Empire et y trouver une alternative. De plus, l'extrême décentralisation de l'Empire britannique empêche toute politique globale en matière d'esclavage. Toute décision de Londres pour abolir la traite, et *a fortiori* l'esclavage, est alors impossible à imaginer. L'esclavage est adopté et codifié par les colonies indépendamment de la Couronne, du Parlement et du *Board of Trade*. Il ne peut donc être aboli simplement par une loi qui s'appliquerait à tout l'empire. En fait, l'abolition ne deviendra envisageable qu'au moment de la Révolution américaine, lorsque ces intérêts commenceront à diverger et que l'Empire éclatera.

Les Noirs et la Révolution

Tout change donc avec la Révolution. La crise révolutionnaire – et *a fortiori* la guerre d'Indépendance à partir du printemps 1775 – crée une période de rupture et de chaos dont les esclaves tentent de profiter de diverses manières. Évasions, émeutes, rébellions – par ailleurs peu nombreuses et durement réprimées – se multiplient. D'autres s'engagent dans l'une des deux armées, lancent des actions en justice ou encore rédigent des pétitions – l'aspect alors le plus novateur de leur lutte pour la liberté.

La division des colons entre ceux qui s'engagent dans la rébellion – les patriotes – et les partisans de la Couronne – les loyalistes – d'une part et, d'autre part, entre les *insurgents* et la métropole a dans certains cas joué en faveur des esclaves. Un colon, loyaliste ou patriote, peut décider de libérer un esclave pour éviter qu'il ne soit capturé par le camp adverse. Les esclaves peuvent également rejoindre les lignes ennemies et se faire passer pour libres ou alors s'engager dans une des deux armées, les *redcoats* ou tuniques rouges – les troupes britanniques de rouge vêtues – ou les *continentals* – nom donné aux soldats de George Washington. Quand le commandant en chef des forces britanniques, Charles Cornwallis, quitte son quartier général établi à Elk Hill, une des plantations de Jefferson en Virginie, vingt-trois esclaves partent volontairement avec lui24. La situation reste néanmoins, on s'en doute, dangereuse et aléatoire pour ces derniers : des esclaves soupçonnés d'être en fuite ou passés à l'ennemi peuvent à tout moment être capturés et servir de butin, redevenant ainsi un bien.

Au tout début de la crise, la cause des patriotes laisse les Noirs circonspects, comme l'illustre cette déclaration d'un esclave à son maître : « Vous allez vous battre pour une liberté que vous avez déjà ; nous, vos esclaves, nous n'avons aucune liberté pour laquelle nous battre25. » Cependant, ils ne tardent pas à considérer que, comme l'écrit Geneviève Fabre, « l'armée offre une aventure, un changement, une rupture dans la vie quotidienne de la plantation, un statut, une protection et un espoir de liberté26 ». L'objectif n'est pas tant de choisir un camp que de rejoindre une armée, n'importe laquelle, afin de poursuivre un but légitime et paraissant soudainement à portée de main.

Dès 1775, le Congrès américain recrute des Noirs mais les assemblées coloniales votent des lois pour les exclure de l'armée. Ils sont finalement rappelés par le Congrès en 1777. Le « régiment noir » le plus connu, du côté des patriotes, est celui du Rhode Island, formé en 1778 et comptant 140 esclaves et Noirs libres sur 225 hommes. Le Connecticut aussi organise une compagnie constituée de recrues noires. L'assemblée de cet État décide d'accorder aux maîtres des esclaves engagés une compensation correspondant à leur valeur marchande. Les Britanniques ne sont pas en reste : l'Écossais John Murray, lord Dunmore et gouverneur royal de Virginie, forme en novembre 1775 de sa propre initiative ce qu'il appelle un « régiment éthiopien » avec des Noirs libres et des esclaves fugitifs de la colonie. Les membres de cette unité – quelque 800 hommes –, qui est dissoute un an plus tard, portent sur eux l'inscription : « *liberty to slaves* ». Si on compte les familles, 1 500 esclaves ont répondu à l'appel de Dunmore pour la liberté dont les deux tiers périssent de petite vérole ou du typhus.

Quand le conflit se déplace vers le sud en 1779, la question de l'enrôlement des esclaves prend une importance capitale. En juin de cette année-là, sir Henry Clinton, commandant en chef des troupes britanniques, fait publier la Proclamation de Philipsburg, du nom d'une localité new-yorkaise. Adressée aux esclaves de l'ensemble des Treize Colonies, elle est interprétée par eux comme une promesse de liberté, de protection et de terres – à l'évidence prises aux rebelles – après la victoire. Plus de 10 000 Noirs, dont la moitié pour la seule Géorgie, répondent à ce nouvel appel. À la bataille finale de Yorktown en octobre 1781, le général Cornwallis, chef des troupes britanniques, a 3 000 Noirs avec lui.

Dans les deux armées adverses, la plupart des Noirs ne sont pas armés mais effectuent toutes sortes de tâches plus ou moins dangereuses, plus ou moins essentielles. Ils sont cuisiniers, musiciens, serviteurs, maçons, fossoyeurs mais aussi, notamment ceux qui ont une bonne connaissance du terrain, espions, éclaireurs et informateurs.

Un certain nombre d'esclaves profitent des troubles pour s'enfuir vers le New Hampshire et la Nouvelle-Écosse mais ces deux colonies restent très éloignées et les fugitifs n'y sont pas toujours bien reçus. D'autres se réfugient dans les villes. Le nombre de fugitifs quadruple à New York,

le quartier général des Britanniques de fin 1776 à 1783, et de ce fait, centre de refuge pour les loyalistes. Il double à Philadelphie.

La rhétorique révolutionnaire des *insurgents*, qui dénoncent un asservissement politique (*political slavery*) imposé par la métropole alors qu'ils maintiennent en esclavage des centaines de milliers de Noirs, inspire de nombreuses pétitions de la part des esclaves. On peut d'ailleurs aisément imaginer la résonance particulière que le célèbre slogan révolutionnaire prononcé par le Virginien Patrick Henry en mars 1775, soit à peine un mois avant le début des hostilités, « *give me liberty or give me death* » (la liberté ou la mort), a pu avoir chez les esclaves. Ainsi, comme le dénonce l'Anglais Thomas Paine dans le préambule d'un article intitulé « African Slavery in America » et publié dans *The Pennsylvania Journal and the Weekly Advertiser* en mars 1775,

le principal objet de cet essai est […] de conduire les Américains à considérer […] avec quelle logique, ou décence, ils se plaignent à voix si haute de tentatives perpétrées pour les asservir, alors qu'ils détiennent tant de centaines de milliers d'individus en esclavage ; et chaque année en asservissent tant de milliers de plus27.

Les premières pétitions, parfois signées par les « Fils d'Afrique » (*Sons of Africa*) en référence aux Fils de la Liberté (*Sons of Liberty*) révolutionnaires, datent de 1773. Elles sont alors modérées, voire conciliantes. « Nous attendons de grandes choses de la part d'hommes qui se sont si noblement élevés contre l'asservissement de leurs semblables », déclare l'une d'entre elles sur un ton plein d'espoir, flatteur même. Les signataires demandent une émancipation progressive et la liberté pour leurs enfants dès l'âge de 21 ans.

Les revendications deviennent plus radicales à partir de 1776. Les rédacteurs et signataires se font plus insistants et plus audacieux en s'inspirant directement de l'argumentation de la Déclaration d'indépendance, rédigée la même année par Thomas Jefferson, Virginien et propriétaire d'esclaves. « Que ceux auxquels nous nous adressons comprennent que nous partageons avec tous les hommes un droit naturel aux libertés dont nos semblables ne peuvent nous dépouiller et que nous n'avons jamais renoncé à cette bénédiction par quelque pacte ou convention que ce soit », est-il affirmé dans une de ces pétitions. Mais comme le souligne Geneviève Fabre, si elles sont lues publiquement, ces dernières sont rarement entendues28.

L'héritage de la Révolution : les lois d'émancipation des États du Nord

En matière d'esclavage et, plus largement, sur le statut des Noirs dans la nouvelle république, la Révolution laisse un héritage pour le moins ambigu et somme toute décevant au vu des espérances que cette crise a suscitées. Les vétérans noirs ne sont guère récompensés. L'esclavage n'est pas aboli, seules des lois d'émancipation dans les colonies du Nord libèrent très progressivement les esclaves. Un résultat cependant : la Constitution, élaborée en 1787 à Philadelphie, prévoit l'abolition de la traite vers les États-Unis en 1808.

Les Noirs qui se sont engagés dans les armées de Washington ne sont pas libérés par le Congrès, qui laisse chaque État libre de trancher : la question de l'esclavage, jusqu'au milieu du XIXe siècle, reste cantonnée au droit des États. Les esclaves ont plus de chances d'être libérés s'ils se sont battus pour les Britanniques : comme ceux-ci ont perdu le conflit, ils jugent préférable que les esclaves qui ont combattu dans leurs rangs soient libres plutôt que rendus aux « rebelles ». Des négociations sur le sort des vétérans noirs ont donc lieu à la fin de la guerre.

Une commission, composée des Britanniques sir Henry Clinton et sir Guy Carleton et de l'Américain George Rogers Clark, est constituée. Il est décidé que les vétérans qui se réclament de la proclamation de Philipsburg de 1779 seront affranchis et envoyés dans une colonie de l'Empire britannique. Leurs noms seront consignés dans un recueil appelé « le livre des Noirs ». Si leurs anciens maîtres se manifestent, ils seront dédommagés. Les autres esclaves, capturés comme butin ou emprisonnés, seront restitués à leurs maîtres américains.

Entre 1775 et 1781, d'après les chiffres les plus récents avancés par l'historienne australienne Cassandra Pybus, environ 20 000 esclaves, dont 12 000 dans les colonies méridionales, rejoignent les troupes royales ou sont capturés par les Britanniques29. Un décompte partiel montre qu'ils sont 6 000 dans les colonies de la Chesapeake, 3 000 en Caroline du Sud, 2 000 en Géorgie et 2 000

également dans le Nord. Lorsqu'est venu le temps de l'évacuation des troupes britanniques en 1782, il a fallu y ajouter les esclaves qui appartenaient aux loyalistes désormais en fuite. Dans le « livre des Noirs », sur les 3 000 individus répertoriés, 2 750 sont libres et le reste (250) est la propriété de loyalistes.

Sept mille Noirs sont embarqués à Charleston en partance pour New York, Halifax, les Antilles (Jamaïque et Sainte-Lucie) et la Grande-Bretagne en juin 1782. De plus, au mois de novembre, alors que les troupes britanniques quittent New York, 4 000 Noirs gagnent Halifax ou les Antilles. D'autres partent de Savannah cette même année et, plus tard en 1785, de Saint Augustine, en Floride, alors aux mains des Britanniques. Ces départs ne sont pas, bien sûr, la fin de leurs difficultés, bien au contraire. Ils sont mal reçus à Halifax, où ils n'obtiennent pas la terre qu'on leur a promise ; c'est pire aux Antilles, où certains sont revendus illégalement dans les îles françaises.

C'est que les engagements britanniques ont été pris par des généraux et non des bureaucrates londoniens. Le recrutement des Noirs dans les troupes, les promesses de terres et de liberté, implicites ou non, constituent un expédient en temps de guerre qui n'aurait été valide que si les Britanniques avaient remporté le conflit. Personne n'avait réellement prévu de secourir ces milliers d'individus et de les déplacer d'un bout de l'Empire à l'autre. Mais une parole a été donnée et il faut reconnaître aux Britanniques le mérite de l'avoir respectée dans la mesure du possible : ils parviennent à libérer et à évacuer entre 8 000 et 10 000 Noirs, soit la moitié de ceux qui ont rejoint leurs troupes pendant le conflit.

Et l'esclavage ? Dans une première version de la Déclaration d'indépendance de 1776, Thomas Jefferson accuse le roi George III « d'avoir mené une guerre cruelle contre la nature humaine, violant ses droits les plus sacrés de vie et de liberté chez des individus qui ne l'avaient jamais offensé, les capturant et les transportant en esclavage dans un autre hémisphère ou les faisant mourir d'une mort misérable lors de la traversée ». Le roi est aussi accusé d'avoir annulé toutes les tentatives législatives de supprimer « cet exécrable commerce » et d'encourager désormais les esclaves – une allusion à l'appel de Dunmore de novembre 1775 – « à s'armer contre nous et à saisir la liberté dont il les a privés ».

Au-delà de l'hostilité au roi de Grande-Bretagne, qui sous-tend toute la Déclaration, Jefferson estime que si la traite et l'esclavage ont pu être justifiés en d'autres temps, notamment au moment de la fondation des colonies, l'historicisation de la moralité impose un changement – une humanisation – des perceptions et des comportements30. Il ne s'agit bien sûr que d'abolir les importations d'esclaves, et non l'esclavage, mais la fin de la traite, estime-t-on alors, est une première étape vers l'abolition. Ces paragraphes ne sont cependant pas retenus par les délégués des États dans la version finale de la Déclaration. Selon Jefferson, ce choix vise à satisfaire les intérêts de la Caroline du Sud et de la Géorgie avec « l'appui de leurs frères du Nord », eux aussi impliqués dans la traite31. Néanmoins, dix ans plus tard, lors de la convention de Philadelphie de 1787, il est décidé que la question sera à nouveau examinée en 1807. Cette année-là, le président Jefferson signe la loi qui déclare illégale toute importation d'esclaves vers les États-Unis – le commerce intérieur restant autorisé – à partir de 1808.

Le sort de l'esclavage et des esclaves, lui, est remis aux États. L'invention en 1793 du *cotton gin*, une machine qui permet de séparer la fibre de la graine, par Elie Whitney, provoque le développement fulgurant de la culture du coton dans les États du Sud, et par voie de conséquence, l'extension de l'esclavage. Au nord, les États adoptent des approches variées allant de l'abolition constitutionnelle de l'esclavage à l'émancipation graduelle de 1780 à 1810. Ces choix dépendent de l'importance de la population servile sur place ; de la centralité de l'esclavage dans l'économie ; de l'implication des marchands dans la traite atlantique ; et de l'influence de groupes de pression religieux, notamment des quakers, dans les assemblées des États.

En Nouvelle-Angleterre, le Vermont, un État constitué à partir de terres de New York et du New Hampshire et où l'esclavage est tout au plus marginal, libère ses esclaves par amendement constitutionnel lors de sa fondation en 1777. Au New Hampshire, une clause de la constitution adoptée en 1783 qui déclare tous les hommes libres et indépendants favorise l'émancipation des esclaves de l'État. De même, au Massachusetts, l'application d'une décision judiciaire datant de 1783 ouvre la voie à une émancipation générale.

Les autres États du Nord, le Rhode Island, le Connecticut, le New Jersey et New York, adoptent des lois d'émancipation graduelle inspirées de celle votée par l'assemblée de Pennsylvanie en 1780. Cette loi fondatrice stipule que tous les esclaves nés après le 1er mars 1780 seront libres lorsqu'ils atteindront l'âge de 28 ans, soit en 1808. Effectivement, à partir de cette année-là le nombre d'esclaves décroît rapidement : l'État en compte 7 000 en 1780 et seulement 800 en 1810 – dont deux à Philadelphie32 !

Comme l'observe judicieusement Tocqueville, ces lois d'émancipation graduelle, outre leur indéniable avantage économique, constituèrent une forme de contrôle sur les populations noires. Ainsi, note-t-il,

nous avons vu comment les États du Nord ménagent la transition entre l'esclavage et la liberté. Ils gardent la génération présente dans les fers et émancipent les races futures ; de cette manière, on n'introduit les nègres que peu à peu dans la société, et tandis qu'on retient dans la servitude l'homme qui pourrait faire un mauvais usage de son indépendance, on affranchit celui qui, avant de devenir maître de lui-même, peut encore apprendre l'art d'être libre33.

En 1784, l'assemblée du Rhode Island adopte une loi qui résulte d'un compromis entre les quakers et l'influent lobby des marchands de Newport. Tous les enfants d'esclaves nés après le 1er mars deviendront des « apprentis », les filles jusqu'à l'âge de 18 ans et les garçons 21, puis seront libres. Comme au Connecticut, qui vote une loi similaire, l'esclavage n'est aboli qu'en 1848.

New York et le New Jersey, les deux États du Nord qui comptent la plus grande concentration d'esclaves, votent tardivement des lois d'émancipation, en 1799 et 1804 respectivement, soit dix-neuf et vingt-quatre ans après celle de Pennsylvanie. La formule choisie par les assemblées de ces États prévoit que les esclaves nés après le 4 juillet 1799 pour New York et le 4 juillet 1804 pour le New Jersey restent au service du maître de leur mère jusqu'à l'âge de 28 ans pour les garçons et de 25 ans pour les filles à New York et 25 et 21 au New Jersey. Finalement, en 1817 l'assemblée de New York vote l'abolition de l'esclavage à partir du 4 juillet 1827 ; les esclaves nés entre 1799 et 1827 doivent cependant servir leur maître jusqu'aux âges prescrits par la loi de 1799. Quant au New Jersey, ce n'est qu'en 1846 que l'abolition y sera votée. Ainsi, en 1810, les États du Nord comptent 50 000 Noirs libres mais encore 27 000 esclaves.

Toute révolution constitue un moment de grandes mutations par excellence. La Révolution américaine brise les chaînes de l'Empire et crée un nouveau pays : les États-Unis. La transformation est radicale. Treize Colonies sont devenues une nation. Pourtant, le vent de liberté qui souffle sur les colonies n'est pas assez puissant pour briser les chaînes des esclaves. Au contraire, dans les colonies du Sud l'esclavage se développe au lendemain de la Révolution avec l'extension de la culture du coton. Les patriotes refusent d'abolir l'esclavage. C'est le grand rendez-vous manqué de la Révolution américaine.

IV

L'AMÉRIQUE, TERRE PROMISE

20

La religion en Amérique

« *God bless America*. »

« Que Dieu bénisse l'Amérique. » Si elle n'est pas la devise fondatrice des États-Unis, celle-ci étant *E pluribus unum* (« De plusieurs, un seul »), cette formule occupe néanmoins une place de choix dans

la rhétorique politique états-unienne. Nul président américain, qu'il soit démocrate ou républicain, ne peut clore un discours adressé à ses compatriotes sans prononcer cet appel à la protection divine. Ces mêmes présidents, le jour de l'inauguration de leur mandat, prêtent serment la main droite sur la Bible, et pas n'importe laquelle. En 2009 Barack Obama choisit celle d'Abraham Lincoln, lui aussi candidat aux sénatoriales de l'Illinois mais surtout un président éclairé qui eut une action décisive en faveur des Africains-Américains lors de la période la plus difficile de l'histoire des États-Unis. Les candidats élus à la magistrature suprême terminent également le serment par les mots « À la grâce de Dieu » (*So help me God*), suivant une pratique introduite en 1789 par le tout premier d'entre eux, George Washington. Pourtant, les États-Unis sont une république laïque, comme la nôtre, et la séparation de l'Église et de l'État demeure une donnée fondamentale de la vie institutionnelle de ce pays.

Comme l'observe Karl Marx en 1843 – au moment où l'Amérique est traversée par un immense élan de ferveur religieuse –, les États-Unis sont « le pays de prédilection de la religiosité ». Et de souligner d'une manière plus générale, « l'État peut donc s'être émancipé de la religion, même si la très grande majorité ne cesse d'être religieuse, du fait qu'elle l'est à titre privé[1] ». Tous les sondages le confirment : les Américains, peuple imprégné de culture protestante même si les catholiques sont désormais très nombreux dans le pays (un quart de la population en 2012), croient massivement en Dieu, assistent régulièrement au culte ou à la messe et lisent la Bible. Institutions laïques, peuple croyant.

Indiscutablement, le paramètre religieux imprègne fortement la formation du récit historique des États-Unis et ceci dès la naissance du pays à la fin du XVIIIe siècle. « La découverte de l'Amérique, écrit Thomas Paine dans *Common Sense* publié au seuil de l'indépendance en janvier 1776, a précédé la Réforme – comme si le Tout-Puissant dans sa bonté avait voulu ouvrir un sanctuaire pour les persécutés des temps à venir, ceux qu'un jour leur patrie priverait et d'amitié et de sécurité[2]. »

Les termes et les noms clés de l'origine de ce récit sont bien connus : puritains, persécution, Terre promise, *Mayflower*, la cité sur la colline, etc. Dans le monde anglo-américain, l'Amérique offre une terre de refuge pour les persécutés de la vieille Europe. Empressons-nous de le souligner : dans le mythe perce un fond de vérité. Puritains, quakers, huguenots, catholiques, mennonites et d'autres encore ont effectivement trouvé à un moment de leur histoire un refuge en Amérique. Les Treize Colonies ont-elles pour autant toujours et par essence – presque par le seul fait qu'elles soient situées au-delà des mers – été une terre de tolérance ?

Voltaire, dans son *Traité sur la tolérance* publié en 1763, au moment même où la Grande-Bretagne victorieuse s'impose en Amérique du Nord avec la conquête de la Nouvelle-France, écrit avec enthousiasme : « Dans toute l'Amérique anglaise, ce qui fait à peu près le quart du monde connu, la liberté entière de conscience est établie ; et pourvu qu'on y croie en Dieu, toute religion est bien reçue[3]. » Or, les Treize Colonies, à l'exception de la Pennsylvanie et du Rhode Island, n'ont pas toujours été (et ne sont pas devenues sans luttes) une terre de tolérance. En Amérique aussi, des dissidents sont harcelés, emprisonnés et bannis (parfois d'ailleurs par d'autres dissidents) ; des sorcières et des quakers sont condamnés et pendus…

Les paramètres religieux de l'Amérique britannique

En 1687, Thomas Dongan, gouverneur de la colonie de New York et lui-même catholique, observant localement l'extrême diversité du paysage religieux, qui n'est alors nullement – comme elle pourrait l'être de nos jours – le propre de New York mais se retrouve également en Pennsylvanie par exemple, informe Londres que

New York a un aumônier de l'Église d'Angleterre au fort ; deuxièmement un pasteur calviniste hollandais, troisièmement un calviniste français et quatrièmement un pasteur luthérien. Ici peu sont de l'Église d'Angleterre ; très peu de catholiques, une abondance de prédicateurs quakers, des hommes et surtout des femmes […] ; des anabaptistes, quelques indépendants [puritains], quelques juifs ; en bref il y en a de toutes sortes d'opinions, et la plupart d'aucune[4].

La diversité, ou les « variations des Églises protestantes » comme l'écrit en 1688 Bossuet, est l'essence même du protestantisme[5]. Or, en Angleterre plus qu'ailleurs, il existe un réel

bouillonnement religieux au XVIIe siècle, notamment pendant la guerre civile des années 1642-1660 qui donne vie à de multiples groupes qui survivront plus ou moins longtemps. L'Amérique, pour certains d'entre eux, à l'instar des puritains ou des quakers, représente une terre lointaine où ils peuvent fonder des communautés, parfois en excluant même les autres.

Outre-Atlantique, la diversité protestante trouve ainsi un environnement propice à son développement. Mais il s'agit d'un mouvement spontané et non du résultat d'une politique déterminée des Stuart. Bien au contraire, c'est l'intolérance des autorités épiscopales anglicanes qui en partie pousse les puritains à s'établir en Nouvelle-Angleterre dans les années 1630. Ainsi, on oppose – souvent à tort – une politique coloniale française étriquée en matière de religion qui exclut les huguenots de la Nouvelle-France à une politique anglaise qui se distinguerait par sa clairvoyance, sa modernité et sa tolérance. C'est oublier que l'Amérique se construit d'elle-même et non de Londres. Comme semble le déplorer l'économiste sir Josiah Child en 1665, les Anglais, qui « s'efforcent vainement à parvenir à l'uniformité religieuse chez eux, [sont prêts] à autoriser la création d'un Amsterdam de liberté dans nos colonies6 ».

La notion d'*establishment*, maladroitement traduite par « établissement », constitue une autre variable fondamentale de l'histoire religieuse de l'Amérique du Nord britannique. Dans une colonie donnée, l'Église établie ou officielle reçoit l'appui et les faveurs du pouvoir politique, impose ses institutions à la population et bénéficie, pour l'entretien des lieux de culte et le salaire de son clergé, d'un impôt spécifique que l'on pourrait appeler, par un emprunt à la terminologie de l'Europe d'Ancien Régime, la dîme ou *tithe*. On parle alors en anglais de *tax-* ou *state-supported church*.

Or, à l'inverse de la métropole où l'Église d'Angleterre, à la tête de laquelle se trouve le souverain, occupe une place privilégiée qui n'est plus contestée après la révolution de 1688, dans les colonies elle vit en concurrence avec d'autres Églises selon la composition ethno-religieuse des colons. Globalement, l'Église anglicane s'impose dans le Sud (Virginie, Maryland, Caroline du Nord, Caroline du Sud et Géorgie) au cours du XVIIIe siècle – même avant pour la Virginie qui devient colonie royale, et donc anglicane, dès 1625 – et les congrégationalistes prennent le contrôle institutionnel de la Nouvelle-Angleterre (Massachusetts, Connecticut [avec une partie de Long Island] et New Hampshire).

Entre ces deux blocs, nous trouvons des colonies volontairement sans Église établie : la Pennsylvanie, où les quakers dominent la vie religieuse et politique jusqu'aux années 1740 et où les Allemands ont émigré massivement ; le Rhode Island, l'exception en Nouvelle-Angleterre, où vit une population d'une grande mixité religieuse et où les quakers sont nombreux ; le Delaware, où sont établis Suédois et quakers ; le New Jersey au peuplement très varié et à majorité quaker dans certaines régions. New York, comme souvent, fait figure d'exception avec une Église d'Angleterre établie dans certains comtés côtiers et une Église réformée hollandaise qui domine la vallée de l'Hudson.

Ce découpage géographique – utile mais quelque peu schématique – doit être nuancé pour offrir une vision plus détaillée. Les Britanniques peuvent être des anglicans, des congrégationalistes, des presbytériens, des quakers ou même des catholiques – quoique peu nombreux et assez discrets sauf pendant le règne de Jacques II. Il faut également inclure les enclaves allemandes, surtout en Pennsylvanie mais aussi dans la colonie de New York, en Caroline du Nord et en Géorgie. Ces Allemands appartiennent à de multiples Églises. Il y a parmi eux des luthériens, des calvinistes et des mennonites principalement mais aussi, quoique largement moins nombreux, des frères moraves, des dunkers, des schwenkfelders, des amish et des vaudois ainsi que des groupes moins connus comme ceux de l'Ephraïta. À tous ceux-ci, s'ajoutent les huguenots et les calvinistes suisses, francophones et germanophones, ainsi que les Juifs, en majorité sépharades jusqu'au premier tiers du XVIIIe siècle.

Outre la rivalité, essentielle à bien des égards, entre l'Église anglicane – bien plus vulnérable en Amérique qu'en métropole – et les dissidents (majoritaires, rappelons-le, dans la moitié des colonies), la vie religieuse outre-Atlantique se caractérise ainsi par une extrême diversité et une étonnante fluidité. Les colonies sont peuplées d'Anglais, certes, mais aussi d'Écossais, de Gallois, d'Irlandais et d'Irlando-Écossais, d'Allemands, de Néerlandais, de Suédois, de Suisses, de Français (huguenots) et de Juifs, eux-mêmes d'origines diverses. De plus, beaucoup de colons passent d'une

Église à l'autre – au sein bien sûr du monde protestant – sans beaucoup de scrupules. Le cas le plus spectaculaire étant celui des huguenots qui deviennent pratiquement tous anglicans dans la première moitié du XVIII[e] siècle.

D'autre part, les colons de l'arrière-pays – surtout dans les colonies du Sud – peuvent passer des années sans voir un pasteur : de ce fait des régions entières de l'espace britannique nord-américain subissent une déchristianisation partielle qui prend fin avec la vague d'intense ferveur spirituelle qui traverse les colonies au milieu du XVIII[e] siècle. Ce phénomène, qui porte le nom de Réveil, constitue une étape fondamentale de l'histoire des Treize Colonies non seulement parce qu'il rallume une flamme spirituelle quelque peu vacillante mais aussi parce qu'il provoque des fractures durables dans les grandes Églises.

Enfin, origine régionale (ou nationale) et appartenance religieuse constituent deux paramètres distincts même s'ils peuvent se recouper. Un Anglais n'est pas forcément un anglican et un presbytérien écossais n'est pas tout à fait comme un presbytérien anglais ou un presbytérien irlando-écossais. Tout comme un huguenot (ou calviniste français) n'est pas identique – même s'ils sont très proches – à un presbytérien écossais ou à un congrégationaliste anglais. De plus, en marge des blocs géo-religieux, que nous étudierons en détail dans les trois prochains chapitres – anglicans dans le Sud, congrégationalistes en Nouvelle-Angleterre et quakers en Pennsylvanie et dans le New Jersey –, en Amérique chaque groupe se retrouve partout. La Virginie, pourtant terre anglicane depuis ses origines, abrite – surtout au XVII[e] siècle – un nombre important de puritains ; des anglicans vivent au Massachusetts, du moins au XVIII[e] siècle ; et des quakers se sont établis en Caroline du Sud comme en Nouvelle-Angleterre. D'ailleurs, le quaker John Archdale est même gouverneur au milieu des années 1690 de la Caroline du Sud, pourtant une colonie qui abrite un fort parti anglican.

Le XVII[e] siècle américain, reflet d'un siècle britannique mouvementé, est marqué par deux grandes utopies protestantes : celle des puritains en Nouvelle-Angleterre, principalement au Massachusetts, à partir des années 1630 et celle des quakers en Pennsylvanie cinquante ans plus tard. D'autres groupes protestants, moins nombreux et moins visibles, gravitent autour de ces deux axes : les presbytériens et les baptistes chez les Britanniques et parmi les colons étrangers, les églises et les sectes allemandes7, les réformés néerlandais et les huguenots. Enfin, en marge de ce monde profondément protestant, les catholiques et les Juifs tentent de profiter des espaces de liberté qu'offre l'Amérique dans ce siècle de fondations.

Le XVIII[e] siècle voit l'émergence d'une Église anglicane, jusqu'alors cantonnée à la Virginie et incapable de s'imposer comme église royale, prête à conquérir l'Amérique. Les premières décennies du siècle constituent la grande époque des lois d'établissement et de l'entreprise missionnaire, notamment sous l'impulsion de la Société pour la propagation de l'Évangile ou *Society for the Propagation of the Gospel* (SPG). Puis le Grand Réveil des années 1740 vient définitivement modifier le paysage religieux outre-Atlantique, une sorte de *new deal* dans l'univers spirituel colonial avec ses gagnants et ses perdants. Au moment de la Révolution et de la naissance des États-Unis, chacun assiste à une nouvelle distribution des cartes avec l'adoption du premier amendement constitutionnel en 1791.

21

Utopie et intolérance : l'Amérique des puritains

« Nous devons nous considérer comme une cité sur la colline. Le regard de tout le monde se porte sur nous. »

John Winthrop (1630)

Où et quand commencer une histoire religieuse des Treize Colonies ? Aux États-Unis, chaque église, ou *denomination* comme disent les Américains, a son propre lieu et récit d'origine, son propre moment fondateur. Les catholiques peuvent se référer à la fondation du Maryland en 1634, voire à celle de la ville de Saint Augustine (Floride) en 1565 ; les Juifs à la première synagogue construite

à New York en 1730 ; les Africains-Américains à la formation de la première congrégation noire baptiste à Silver Bluff en Caroline du Sud dans les années 1770, etc. Sans parler, bien sûr, des Amérindiens…

À l'instar de l'historien Sydney Ahlstrom qui écrit dans sa monumentale *Religious History of the American People* que « la logique, si ce n'est la chronologie, fait [des puritains] le point de départ approprié pour une histoire religieuse des colonies américaines », nous avons choisi de commencer avec les puritains du Massachusetts1. Les puritains ne sont pas les premiers Anglais à s'établir en Amérique du Nord ni ne sont les ancêtres de tous les Américains, tant s'en faut ! Pourtant, le récit de leur migration et de leur établissement en Nouvelle-Angleterre – une véritable épopée d'inspiration biblique – a si profondément marqué la culture – et pas uniquement religieuse – des États-Unis que leur histoire est un opportun, à défaut d'original, point de départ, du moins pour une étude portant sur la période coloniale.

Qu'est-ce qu'un puritain ?

« Et pour couvrir davantage d'opprobre les serviteurs sincères de Dieu, ils [les anglicans] les affublèrent de l'ignominieux sobriquet de puritains », dénonce William Bradford, chroniqueur de l'expédition du *Mayflower* qui mène les futurs Pères pèlerins au cap Cod en 16202. Terme chargé d'opprobre dans l'Angleterre du début du XVIIe siècle, de gloire dans l'Amérique du XIXe, qu'entend-on par « puritain », un des mots les plus galvaudés et mal compris de l'histoire américaine ?

En fait, deux choses : soit l'idée de mener la Réforme jusqu'à son terme en purifiant l'Église d'Angleterre des restes du catholicisme, ce que Jacques Fontaine, huguenot réfugié en Angleterre, puis en Irlande, appelle « la peau de la bête3 » ; soit l'idée de vivre soi-même un protestantisme purifié. Quelle que soit la définition que l'on adopte, le concept est le même : celui de la pureté. Cela est entendu, mais qui sont exactement ces puritains ?

Un puritain – mot qui apparaît en Angleterre dans les années 1560 – est avant tout un protestant, plus précisément un calviniste, terme que nous employons avec précaution et dans une acception volontairement générique. Dans le sillage de la Réforme henricienne, il partage avec l'anglican le rejet de l'autorité papale, la primauté des Écritures, le concept de sacerdoce universel, l'importance de la foi dans la recherche du salut et les deux sacrements (le baptême et la cène) au lieu de sept chez les catholiques. Jusque-là sans doute la différence entre un anglican et un puritain est une question de degré, de dosage, pour ainsi dire.

D'ailleurs, sous le règne d'Élisabeth Ire les puritains forment un courant au sein de l'Église d'Angleterre, alors en construction. Comme le souligne judicieusement l'historien Stephen Foster, « le puritanisme est avant tout un mouvement, une alliance lâche et incomplète de protestants avant-gardistes, pasteurs et laïcs, humbles et aristocrates […], qui résiste à toute taxonomie ecclésiale et ne peut être décrit que dans des termes historiques4 ».

Le puritanisme est ainsi un mouvement, une tendance, une inclinaison, voire une sensibilité au sein de l'anglicanisme et dans le paysage religieux de l'Angleterre de la fin du XVIe siècle et du début du siècle suivant. L'Église d'Angleterre compte alors des théologiens puritains, des pasteurs et même des évêques puritains et, bien sûr, de nombreux fidèles puritains. On ne peut parler d'Église puritaine (même au pluriel) mais plutôt d'un groupe d'individus de toutes conditions, éparpillés aux quatre coins de l'Angleterre et qui partagent les mêmes pratiques cultuelles, les mêmes convictions et, dans une certaine mesure, les mêmes objectifs5.

Pour les puritains la réforme anglicane est incomplète et imparfaite. Comme l'écrit Samuel Mather en 1672, ils s'opposent au fait « qu'on ne puisse prêcher l'Évangile sans porter le Surplis, que le Baptême ne puisse être donné sans le signe de la Croix, comme de même qu'on doive communier en s'agenouillant, se baisser devant l'Autel et au nom de Jésus » ; ils refusent « les fêtes papales [*Popish*], la sainteté des lieux, l'orgue et la musique des cathédrales, le Livre des prières communes, l'épiscopat et le gouvernement des Évêques6 ».

Le puritanisme, et surtout la place occupée par les puritains sur l'échiquier politico-religieux anglais, évolue considérablement en un siècle, entre la mise en œuvre de la réforme élisabéthaine à partir des années 1560 et la restauration des Stuart en 1660. Participant activement à la construction de

l'anglicanisme (même s'ils deviennent de plus en plus critiques, sous l'effet de la désillusion face à ce qui ressemble chaque jour davantage à un compromis), les puritains sont progressivement marginalisés sous Jacques Ier, puis harcelés sous Charles Ier, dont l'épouse Henriette-Marie est une catholique française. Des 79 pasteurs qui émigrent au Massachusetts entre 1629 et 1640, 52 ont eu maille à partir avec les autorités épiscopales et 25 ont été suspendus de leur cure. Pendant la guerre civile, les puritains prennent le pouvoir avec les presbytériens mais le retour des Stuart et la loi sur l'uniformité de 1662 les font passer définitivement dans la dissidence : près de 1 800 pasteurs suspectés de puritanisme perdent leur charge.

En tant que calviniste, le rejet de la pyramide ecclésiologique du prêtre à l'évêque, et le rejet de la liturgie (le puritain préférant un sermon plus élaboré et accusant certains prêtres anglicans de n'être que des pasteurs-lecteurs [*reading ministers*]) ainsi que le concept de la prédestination (le salut est donné par Dieu avant la naissance) séparent progressivement le puritain de l'anglican dans les premières décennies du XVIIe siècle. Minoritaire et progressivement désavoué par l'autorité royale, le puritain doit élaborer des stratégies pour vivre sa foi au sein de l'Église officielle à laquelle il est encore attaché. Ainsi, par exemple, pour n'assister qu'au sermon et éviter le rituel, il arrive en retard au culte et repart avant la fin. Puis le père de famille est encouragé à discuter ce même sermon en famille, voire entre voisins, après l'office dominical.

En Angleterre, avec la victoire du courant arminien, personnifié par William Laud, archevêque de Cantorbéry de 1633 jusqu'à son exécution en 1645, qui met l'accent sur les œuvres plutôt que sur la grâce pour l'obtention du salut, les positions puritaines sont nettement marginalisées, notamment avec la nomination d'évêques arminiens dans des diocèses clés. L'arminianisme prône une perception plus souple de la doctrine de la prédestination et la restauration des rites d'origine catholique. Ce à quoi sont fermement opposés des puritains déjà menacés par la *Déclaration sur le Sport* (*Book of Sports*) de 1617 qui autorise la pratique de sports et de divertissements le dimanche après le culte. Jacques Ier estime que ces sujets « qui travaillent dur toute la semaine » méritent de se divertir le dimanche « pour se rafraîchir l'esprit7 ». Or, pour les puritains, autoriser à s'amuser le dimanche ou le jour du Sabbat est une véritable attaque contre leurs principes et pratiques. Le pasteur de la petite ville de Rowley, dans le Yorkshire, se voit même interdire d'officier pour avoir, selon ses propres termes, « refusé de lire ce maudit livre qui autorise le sport le jour du Seigneur8 ». Comme l'écrit l'historien Edwin Gaustad avec esprit, au grand dam des puritains, Jacques Ier fait du dimanche un jour férié (*holiday*) plutôt qu'un jour saint (*holy day*)9.

En Angleterre, le puritain est ainsi dans une situation très différente d'un huguenot, calviniste minoritaire dans un royaume catholique, mais aussi d'un réformé hollandais ou genevois majoritaire dans son pays ou sa ville, avec lesquels il partage pourtant beaucoup d'un point de vue théologique. De plus, un courant au sein du puritanisme – celui que l'on retrouve en Nouvelle-Angleterre – préconise l'autonomie totale des églises, ce qui leur vaut l'appellation d'indépendants (Angleterre) et de congrégationalistes (États-Unis). Cet aspect fondamental de leur organisation ecclésiale les différencie du presbytérien (anglais ou écossais) ou du huguenot qui préfèrent un système pyramidal d'encadrement et de concertation à la fois laïque et pastoral – appelé presbytéro-synodal – avec des colloques (*presbyteries* en anglais) et des synodes à plusieurs niveaux10.

La *New England Way*

Les puritains de Nouvelle-Angleterre se distinguent de ceux de métropole du fait d'une migration qui les a isolés et leur a par conséquent permis de construire une Église proprement puritaine à partir d'une théologie et d'une organisation ecclésiale nouvelles, ce qu'on appelle communément la *New England Way*. Les piliers de cette variante américaine du puritanisme sont « élection » et « congrégation » et les mots-clés sont *saints* et *covenant*.

Pour mieux comprendre, revenons à Calvin. Au milieu du XVIe siècle, dans son *Institution de la religion chrétienne*, le réformateur détaille les paramètres de la prédestination, une des clés de la théologie calvinienne. « C'est chose évidente, écrit-il, que cela se fait par le vouloir de Dieu, que le salut soit offert aux uns, et les autres en soient forcloz » ou encore, que « les uns sont prédestinés à salut, les autres à damnation ». Mais, insiste-t-il, le fidèle ne doit pas chercher à savoir pourquoi il est sauvé ou damné. Le réformateur genevois explique ainsi que « lorsque [les hommes] enquièrent

de la prédestination, ils entrent au Sanctuaire de la sagesse divine ; auquel si quelqu'un se fourre et ingère en trop grande confiance et hardiesse, il n'atteindra jamais là de pouvoir rassasier sa curiosité ; et entrera en un Labyrinthe, où il ne trouvera nulle issue. Car ce n'est pas raison que les choses que Dieu a voulu être cachées et dont il s'est retenu la connaissance, soient ainsi épluchées des hommes ». Car, ajoute Calvin, Dieu « a voulu [la haultesse de sa sapience] être plutôt adorée de nous, qu'être comprise11 ».

Avec le temps, les théologiens d'inspiration calviniste essaieront pourtant de répondre à cette question fondamentale pour le fidèle : comment avoir l'assurance d'être sauvé et pour autant tenir ses obligations morales ? Autrement dit, si je suis élu, je peux me comporter comme je le souhaite puisque la décision a été prise indépendamment de mes actions et donc de mon mérite. Je ne risque rien ! Le courant arminien apporte sa propre réponse en privilégiant, comme on l'a vu, les œuvres sur la grâce, mais est allé trop loin aux yeux de ses adversaires en fragilisant la doctrine de la prédestination. Les positions arminiennes sont vivement combattues et finalement rejetées en 1619 au synode de Dordrecht, aux Provinces-Unies, où des calvinistes de toute l'Europe du Nord se sont réunis.

Dans les mêmes années, cherchant également une réponse, les théologiens puritains anglais, le plus souvent formés à l'Emmanuel College de l'université de Cambridge, tels William Perkins (1558-1602), John Preston (1587-1628), Richard Sibbes (1577-1635), William Ames (1576-1633) et John Cotton (1585-1652) qui, lui, émigrera plus tard au Massachusetts, élaborent la théologie de l'alliance, en anglais *covenant*. Construite à partir d'une interprétation d'un chapitre de la Genèse dans lequel Dieu établit son alliance avec Abraham « et après [lui] et [sa] descendance, dans toutes leurs générations » (Genèse 17, 7), cette théologie stipule qu'il existe un contrat entre Dieu et le fidèle qui lie les deux parties. En vertu de ce contrat, Dieu continue de choisir les élus mais il donne à l'être humain par l'alliance des éléments révélateurs de son choix. Il ne s'agit ainsi plus du Dieu mystérieux et insondable de Calvin mais d'un Dieu accessible à la raison humaine. Autrement dit, si le fidèle prouve sa foi, non seulement il est élu – Dieu se devant de respecter les termes de l'alliance – mais son élection devient identifiable par ses pairs. En Nouvelle-Angleterre, cette théologie guidera l'organisation des églises et la vie spirituelle des fidèles. Il en résulte que dans cette région d'Amérique, comme nulle part ailleurs dans l'univers calviniste, les élus peuvent être identifiés et portent le nom de (*visible*) *saints*12.

Les puritains du Massachusetts bâtissent des églises, dites congrégationalistes, selon une discipline ecclésiastique définie dans la *Platform of Church Discipline* adoptée en 1648 et communément appelée la *Cambridge Platform*, du nom d'une petite ville située près de Boston. Le synode de Cambridge, auquel assistent des délégués de vingt-huit villages de la colonie et des observateurs de New Haven, du Connecticut, du New Hampshire et de Plymouth, entérine et codifie une pratique mise en place depuis l'arrivée des premiers colons en 1630.

D'après ce texte, chaque église ou congrégation, fruit d'une triple alliance (*covenant*) entre ses membres, entre eux et Dieu collectivement et entre eux et Dieu individuellement, est autonome. Composée d'élus (*saints*) examinés et sélectionnés par les fondateurs puis progressivement par les autres membres de la communauté au fur et à mesure que le nombre de ceux-ci augmente, la congrégation recrute son pasteur et gère ses affaires. Il n'existe donc ni colloques ni synodes qui tranchent et statuent sur des questions de discipline ou de doctrine, comme chez les huguenots ou les presbytériens, mais juste des assemblées de pasteurs, appelées *consociations*, qui se tiennent irrégulièrement et qui n'ont qu'un rôle consultatif. Dans les premières décennies de l'histoire du Massachusetts, la proportion d'élus au sein de chaque village est élevée, atteignant souvent les deux tiers des habitants, voire davantage. Boston constitue l'exception à cette norme avec 625 *saints* en 1650, soit 20 % d'une population estimée à 3 000 habitants.

Les séparatistes de Plymouth

Les puritains de la Bay Colony, comme on appelle communément le Massachusetts, se séparent physiquement de l'Église d'Angleterre en traversant l'Atlantique mais ils souhaitaient profiter de l'isolement nord-américain pour bâtir une église qui servirait de modèle pour l'anglicanisme en métropole. Ils ne sont pas des séparatistes, dont ils dénoncent par ailleurs la démarche mais,

comme nous l'avons vu, des anglicans puritains loyaux envers l'Église d'Angleterre. Émigrer outre-Atlantique est précisément une façon pour eux de s'éloigner de la métropole sans pour autant quitter l'Église d'Angleterre ni provoquer un schisme avec l'espoir d'être du bon côté de la Providence. Cependant, en fondant une église distincte, ils se distancient inévitablement définitivement de l'anglicanisme par leur théologie et leur ecclésiologie, ce qui donne lieu à un séparatisme *de facto*.

Les séparatistes, eux, ont quitté l'Église d'Angleterre, ayant abandonné tout espoir d'accomplir une réforme complète en son sein avant même de partir pour les Provinces-Unies, puis pour l'Amérique. Ils suivent à la lettre le commandement divin transmis par Paul dans l'épître aux Corinthiens de s'isoler de ceux qui ne partagent pas leurs convictions : « Sortez du milieu d'eux ; Et séparez-vous, dit le Seigneur : Ne touchez pas à ce qui est impur, Et moi je vous accueillerai » (2 Corinthiens 6, 17). Comme nous l'avons vu plus haut, une poignée de séparatistes s'installent à Plymouth, située au sud de Boston, après leur traversée de l'Atlantique à bord du *Mayflower*13.

Ultra-minoritaires au sein du mouvement puritain, les séparatistes (aussi appelé *brownists* du nom de Robert Browne, un opposant au compromis élisabéthain) n'ont guère d'influence en métropole, ni d'ailleurs en Nouvelle-Angleterre, ce qui contraste étonnamment avec la place que l'épopée de ces Pères pèlerins occupe dans le récit historique des États-Unis. De fait, n'est-il pas symptomatique de leur marginalité dans le paysage religieux anglais que William Bradford, chroniqueur de l'expédition du *Mayflower* et gouverneur de la colonie de Plymouth, joigne dans l'appendice de son récit, *Histoire de la Colonie de New Plymouth*, des lettres dans lesquelles le pasteur John Robinson et l'ancien William Brewster expliquent à la Compagnie de Virginie qui ils sont ?

On y apprend qu'ils se définissent comme proches des huguenots, dont ils se différencient sur des points de détail. Ainsi, les « hommes d'Église » prient la tête couverte chez les huguenots, découverte chez les puritains séparatistes ; chez ces derniers les anciens doivent être aptes à prêcher et leur mandat est perpétuel et non annuel « ou tout au plus de deux à trois ans » ; enfin, « nos anciens prodiguent admonestations et excommunications en cas de scandale public en présence de l'ensemble de la communauté ; les leurs le font de manière plus privée et au sein de leurs consistoires14 ».

État et Église au Massachusetts : les nécessités puritaines de l'intolérance

Les puritains de la Bay Colony ont-ils érigé une théocratie en Amérique ? La réponse à cette question essentielle dépend du sens que l'on donne à ce mot. Si l'on entend par là une fusion des pouvoirs temporel et spirituel, la réponse est négative. Il faut se rappeler que les puritains sont opposés aux évêques chez qui les deux pouvoirs se confondent, ces derniers siégeant, par exemple, à la Chambre des lords tout en veillant au bien-être spirituel des fidèles de leur diocèse. En Angleterre également, le souverain est chef de l'Église, sans parler du pape chez les catholiques. La tendance théocratique n'est peut-être pas là où on la cherche…

En revanche, si l'on y voit plutôt un chevauchement ou une collaboration entre ces deux pouvoirs, qui restent fondamentalement distincts, la réponse est positive. Dans son étude sur la rhétorique puritaine, Sacvan Bercovitch, à l'instar des leaders puritains de Nouvelle-Angleterre, emploie le terme de théocratie, signifiant non pas « que le clergé est au pouvoir mais qu'il existe une harmonie entre le pasteur et le magistrat dans les affaires de l'Église et de l'État15 ». D'ailleurs, le texte de la *Cambridge Platform* stipule clairement, quoique de manière volontairement générique : « Tout comme il est illégal pour le clergé de se mêler des affaires du magistrat, il est illégal pour le magistrat de se mêler des affaires propres au clergé16. » De plus, ne l'oublions pas, au Massachusetts pendant tout le XVIIe siècle, seuls les membres (masculins) à part entière des églises ont le droit de voter. Autrement dit, seuls les *saints* (les élus) peuvent le faire. Ce droit politique, à bien des égards essentiel dans les colonies anglaises, est ainsi fondamentalement lié au religieux.

Lorsque l'on aborde l'épineuse question de la théocratie, comme celle adjacente – mais non moins essentielle – de la tolérance, l'important est de garder à l'esprit le projet puritain. Les puritains, rappelons-le, souhaitent bâtir une société et une Église fondées sur leurs idéaux qui serviraient d'exemple à l'Angleterre. Théologiens, pasteurs et magistrats travaillent donc à cette tâche en étroite collaboration. Le spirituel et le temporel ne sont pas fusionnés mais constituent deux

éléments distincts quoique indissociables d'une même structure. Les théologiens influencent les magistrats qui à leur tour contribuent à l'édification du modèle notamment en punissant ceux qui contreviennent aux commandements bibliques. Ainsi, le magistrat ne doit pas avoir d'influence sur l'esprit et l'âme mais doit faire appliquer les règles prescrites par les églises. Autrement dit, comme le prévoit à nouveau le texte de la *Cambridge Platform*, le pouvoir civil légifère contre « l'idolâtrie, le blasphème, l'hérésie [et], la profanation du Sabbath » qu'il doit punir le cas échéant17.

Pour mener à bien le projet puritain, la nécessité de conformité et d'orthodoxie demeure impérative aux yeux des théologiens et des magistrats afin d'éviter un éclatement confessionnel, comme en connaît l'Angleterre au moment des guerres civiles, qui détruirait de l'intérieur la cité. Il n'y a ainsi pas de place pour les dissidents, que ceux-ci soient puritains, baptistes ou quakers, dans l'idéal socio-religieux puritain. Et cela, même si, mais de manière somme toute théorique, les pasteurs et les théologiens acceptent le choix personnel de la dissidence à condition de s'abstenir de tout prosélytisme. La tolérance, qui est alors en Europe une notion négative, une faiblesse – on tolère ce que l'on ne peut éradiquer –, mettrait en péril le projet puritain.

Dans *Le Simple Savetier d'Aggawam* (*The Simple Cobbler of Aggawam*), publié à Londres en 1647, Nathaniel Ward, pasteur de Nouvelle-Angleterre en poste à Ipswich (Aggawam en algonquin) de 1634 à 1648, affirme, sans aucune originalité ni obscurantisme particulier, que rien dans les Écritures n'invite à la tolérance. Bien au contraire, explique-t-il, car « nulle part Dieu dans Sa Parole n'accepte qu'un État chrétien tolère les adversaires de Sa Vérité s'il a le pouvoir de les supprimer ». Dans un tel schéma, la liberté de religion ne se conçoit que comme la liberté d'adhérer et d'œuvrer au succès d'un projet qui concerne toute la communauté. Les dissidents, quant à eux, ont, pour Ward et ses confrères, « toute liberté de rester éloignés de nous18 ». Ward, qui a perdu sa cure sous l'épiscopat de William Laud et a émigré au Massachusetts à l'âge avancé de 55 ans, rédige d'ailleurs le premier code de lois de la colonie, le *Corps des libertés* (*Body of Liberties*) adopté par l'assemblée de la colonie en 1641.

De même, dans les débats qui l'opposent à Roger Williams, fondateur du Rhode Island, au début des années 1630, John Cotton, un des maîtres théologiens de la *New England Way*, explique que les magistrats sont comme des pères (« *nursing fathers* ») et se doivent de protéger le peuple en excluant les dissidents qui perturbent l'ordre social. À ses yeux, toute déviance à l'orthodoxie puritaine met en péril l'ordre social et risque de provoquer la colère divine qui s'abattra assurément en premier sur le peuple. Roger Williams rétorque que la tolérance n'a pas conduit à la colère de Dieu mais à la prospérité de la Hollande19 ! Si le temps a donné raison à Williams, ce dernier ne parvient pas à l'époque à convaincre ses adversaires qui abhorrent l'idée de mixité autant qu'ils craignent le désordre.

Même si elles ont servi de lieu de refuge aux dissidents de la première heure comme aux passagers du *Mayflower*, les Provinces-Unies ne constituent en aucune façon un modèle pour les puritains du Massachusetts. Ward, qui y séjourne au tout début des années 1620, se souvient avec effroi avoir vécu dans « une ville », probablement Amsterdam ou La Haye, « où un Papiste prêche dans une Église, un Luthérien dans une autre, un Calviniste dans une troisième, un Luthérien à un moment de la journée, un Calviniste à un autre [partageant] la même Chaire ; la religion de ce lieu n'est que superficielle et bigarrée et les habitants ont autant d'attachement [à la religion] qu'un léopard20 ». De plus, les puritains sont horrifiés par le spectre de la révolte anabaptiste qui a pris le contrôle de la ville rhénane de Münster en 1535 et qui a été réprimée dans le sang avec la bénédiction de Luther. En somme, chez les puritains, tout doit être fait pour préserver la communauté ou, comme ils l'appellent, le *commonwealth*.

La « cité sur la colline »

John Winthrop, premier gouverneur du Massachusetts, expose le sens et les conditions de l'idéal communautaire puritain dans un sermon portant sur l'amour chrétien intitulé « Un modèle de charité chrétienne » (*A Model of Christian Charity*). Celui-ci est prononcé en mars 1630 dans une église de Southampton juste avant son départ21, à moins que ce ne soit à bord du navire *Arbella* en chemin vers la Terre promise américaine.

Rappelant en ouverture la nécessaire hiérarchie du monde – « Dieu Tout-Puissant dans sa plus

sacrée et sage providence a ainsi disposé de la condition humaine que de tout temps certains doivent être riches, d'autres pauvres, certains élevés et éminents en pouvoir et dignité, d'autres misérables et soumis » –, Winthrop insiste sur le besoin d'unité. Il explique à un auditoire attentif et empli d'attentes qu'au vu des différences de conditions, « chaque homme a besoin de l'autre afin qu'ils puissent être unis par les liens de l'amour fraternel ». Ainsi est-il impératif « d'être unis ensemble […] comme un seul homme ». Tout doit être partagé. « Nous devons nous apprécier l'un l'autre, clame-t-il, faire des conditions de l'autre les nôtres, se réjouir ensemble, porter le deuil ensemble, travailler et souffrir ensemble, en gardant toujours devant nos yeux l'avancement de notre devoir et de notre communauté comme les membres d'un même corps. »

Cette unité chrétienne permet non seulement une vie plus parfaite mais, pour des colons à la foi ardente sur le point de s'établir sur des terres éloignées de l'Angleterre où ils seront isolés de toute autre présence européenne, elle doit offrir un exemple. C'est le message que ce sermon laissera à la postérité et qui sera repris dans une version sécularisée tout au long de l'histoire des États-Unis. « Car, conclut Winthrop dans un morceau de bravoure qui a durablement marqué la rhétorique messianique états-unienne, nous devons nous considérer comme une cité sur la colline. Le regard de tout le monde se porte sur nous. » Ainsi en cas d'échec, le monde entier le saura, renchérit Winthrop. De plus, prévient-il,

[si nous parvenons] à suivre Son chemin et à respecter Ses commandements, Ses ordres et Ses lois, et les articles de notre alliance avec Lui, nous vivrons et nous multiplierons, et le Seigneur nous bénira sur cette terre que nous allons occuper. Mais si nos cœurs se détournent et que nous n'obéissons pas, si nous sommes séduits et vénérons d'autres Dieux, et servons notre plaisir et nos profits, il nous apparaît aujourd'hui que nous périrons sur cette bonne terre que nous avons atteinte pour en prendre possession en traversant ce vaste océan.

L'image de la « cité sur la colline » devant servir d'exemple pour le monde, inspirée de l'évangile de Matthieu (5, 14-16), est couramment utilisée dans les sermons puritains en Angleterre à l'époque. La ville de Colchester, sise dans le comté d'Essex au sud-est de l'Angleterre, est ainsi décrite au temps d'Élisabeth comme « une ville [qui], pour la pratique assidue de l'Évangile, est comme une cité sur la colline22 ».

Le sermon de Winthrop, quant à lui, quoique assurément fort apprécié par les migrants sur le départ, n'est ni publié sur le coup ni mentionné par les premiers chroniqueurs de l'histoire de la Nouvelle-Angleterre. Pourtant, ce texte a connu au fil des siècles une immense postérité. Qualifié, certes exagérément, en 1999 dans le *New York Times* de « meilleur sermon de tout le millénaire » par le chapelain de l'université de Harvard, il reste un texte clé de la culture américaine23. L'image de « la cité sur la colline » transcende l'histoire américaine, apparaissant de manière récurrente dans les discours politiques. John F. Kennedy y fait référence en 1961 et Ronald Reagan se sert plusieurs fois de cette image, notamment en 1974 lorsqu'il est gouverneur de l'État de Californie et en 1989 à la fin de son second mandat présidentiel.

Les colons puritains de la Grande Migration, dans ce qui leur apparaît comme l'immensité américaine, mettent en pratique les recommandations de John Winthrop et d'autres leaders séculiers et religieux jusqu'aux années 1660, moment où le désir de perfection chrétienne s'affaiblit du fait de la disparition de la première génération, celle qui a traversé l'Atlantique.

Le village dans l'église : le modèle sociétal puritain

Dès leur arrivée en terre américaine, les puritains fondent des villages qui, avec le temps, essaiment dans toute la Nouvelle-Angleterre. Ceux-ci, davantage que la ville de Boston, constituent le point de départ idéal pour suivre l'implantation du puritanisme en Amérique. Pour ce faire, prenons l'exemple de Dedham, dans le Massachusetts, étudié en détail par l'historien américain Kenneth Lockridge.

En 1635, un groupe d'une trentaine de chefs de famille venus principalement du Yorkshire et de l'East Anglia adresse une pétition à la *General Court*, l'assemblée de la colonie, afin d'obtenir des terres pour fonder un établissement. Ils ont choisi de l'appeler Contentement mais l'assemblée lui substitue le nom moins poétique de Dedham, en référence à un village anglais situé dans le comté

d’Essex, peut-être parce que le nom proposé lui paraît trop hédoniste. En 1636, ils obtiennent une immense concession de 500 kilomètres carrés s’étendant du sud de Boston aux limites septentrionales du Rhode Island. Souhaitant se décharger de toute culpabilité, les signataires achètent la terre aux autochtones pour une modique somme et se mettent rapidement au travail. L’octroi de la concession donne aux chefs de famille carte blanche pour fonder et gouverner une communauté dans un cadre très général prescrit par l’assemblée. Il est stipulé que des parcelles de terres doivent être réservées à la construction d’une église et d’une école.

Une fois le territoire obtenu, les chefs de famille à l’origine de la pétition rédigent un accord (en anglais *covenant*) selon la pratique congrégationaliste, auxquels tous les chefs de famille voulant s’installer à Dedham doivent souscrire. Les héritiers de ces derniers doivent faire de même et ainsi de suite d’une génération à l’autre. Le document, liant, à perpétuité, formellement les fondateurs et leurs descendants, fixe une série de règles pour accomplir la promesse d’une vie en communauté paisible, inspirée par le sermon de John Winthrop et nourrie par la fraternité puritaine et l’amour chrétien. Dans un esprit exclusiviste, par intolérance tout autant que par souci d’auto-préservation, tout règlement ou toute décision doit être suivi par tous sous peine d’exclusion. Des médiateurs doivent être désignés de manière *ad hoc* pour régler les différends entre voisins, entre une famille et la communauté ou entre Dedham et un autre village.

Trente au départ, les fondateurs mettent en place un processus d’admission pour inclure des nouveaux membres. Chaque candidat est l’objet d’une enquête publique portant sur sa foi, sa conduite, ses motivations et son passé. En dix ans, le groupe passe de 30 à 46, puis atteint 79 en 1656. Cette année-là, il est décidé que les 79 membres et leurs descendants resteraient les seuls propriétaires de la concession et que les nouveaux admis n’auraient dorénavant plus accès à ce privilège.

La terre est distribuée aux habitants de la ville selon trois critères : la taille du foyer, le rôle tenu par le chef de famille dans la communauté et son statut social. Il s’agit de fonder une communauté utopique selon le modèle sociétal puritain qui repose sur la foi, l’éducation et l’harmonie mais aussi l’ordre et la hiérarchie. Chaque famille reçoit un lopin de terre en ville pour y construire une maison et entre 2 et 12 arpents en dehors du village pour y planter la récolte annuelle décidée par la communauté. L’objectif des puritains de Nouvelle-Angleterre est de reconstituer l’Angleterre des villages, de l’*open field* et des terrains communaux (en anglais *commons*), à leurs yeux menacée en métropole et dont ils ont (déjà) la nostalgie. La répartition des terres se fait lentement puisque en vingt ans seulement 3 000 arpents, soit 5 kilomètres carrés ou un dixième de la concession, ont été cédés.

Le concept d’élection, on l’a dit, occupe une place centrale dans la vie religieuse tout comme socio-politique des puritains de Nouvelle-Angleterre. Les élus sont choisis par Dieu selon le principe calviniste de la prédestination. Mais selon la *New England Way*, chacun estime que la profession de foi et le comportement exemplaire d’un individu peuvent indiquer qu’il compte parmi les élus ou *saints*. Ce sont ces élus, désignés par les chefs de famille de la communauté, qui fondent et administrent l’église ou la congrégation, elle-même, comme d’ailleurs partout en Europe, au cœur de la vie villageoise.

À Dedham, dix chefs de famille choisis par la communauté s’isolent pour s’examiner mutuellement au printemps 1638 ; deux d’entre eux en sont écartés avec l’assentiment du village. Après six mois de débats théologiques et à nouveau six autres mois d’intense inspection mutuelle, les huit *saints* signent le texte de l’alliance (*covenant*) et fondent l’église de Dedham dans une cérémonie à la fois joyeuse et solennelle avec la bénédiction de l’assemblée de la colonie. Puis ils choisissent un ministre, John Allin, qui reçoit un salaire annuel important de 80 livres, et un ancien. Enfin, commence le long processus de test et d’admission des membres de l’église. En dix ans, 70 % des hommes et presque autant des femmes ont atteint ce statut et 80 % des enfants nés à Dedham entre 1644 et 1653 entrent dans la communauté par le baptême, la condition *sine qua non* étant qu’au moins un des deux parents soit un membre à part entière de l’église. À Dedham, dans ces années fondatrices, tout se déroule selon les termes de l’utopie puritaine, avec amour et harmonie. Hommes et femmes, riches et modestes colons, maîtres et domestiques, jeunes et moins jeunes, tous participent à la construction de l’église.

« Tu ne laisseras pas vivre une sorcière » (Exode 22, 17) : la crise de Salem

En 1953 se joue pour la première fois sur les planches d'un théâtre de Broadway *Les Sorcières de Salem*, une pièce d'Arthur Miller, célèbre dramaturge américain24. Le contexte du maccarthysme, cette chasse aux sorcières contre les communistes, donne à cette pièce, qui a joui depuis d'une indéniable postérité, une résonance particulière. L'intrigue s'inspire de l'affaire des sorcières de Salem, au Massachusetts, une série retentissante de procès en sorcellerie suscitée par une crise d'hystérie collective qui secoue profondément la colonie à la fin du XVIIe siècle et cause l'emprisonnement de plus d'une centaine de personnes et l'exécution de vingt d'entre elles, dix-neuf par pendaison et une (un homme) par écrasement sous de lourdes pierres. Par comparaison, depuis sa fondation, soixante ans auparavant, le Massachusetts n'a connu que vingt-sept accusations de sorcellerie pour sept condamnations et cinq exécutions.

Que s'est-il réellement passé ? À la fin de l'année 1691, dans le village de Salem – de *shalom*, paix en hébreu – fondé en 1626 et situé au nord de Boston, trois jeunes filles d'une dizaine d'années, dont celle du pasteur Samuel Parris, se rencontrent régulièrement pour des jeux de voyance et des jets de sort. Une des fillettes construit même une boule de cristal de fortune avec le blanc d'un œuf suspendu dans un verre… Alors qu'elle demande à la boule de cristal « quelle profession exercera mon futur promis ? », l'une d'entre elles aperçoit « un spectre de la forme d'un cercueil25 ». Prises de panique, les fillettes commencent à avoir des convulsions et à tenir des discours extravagants. On fait préparer alors un gâteau de seigle avec l'urine des trois jeunes filles que l'on sert à un chien. Si elles sont ensorcelées, le chien connaîtra les mêmes tourments…

L'épidémie se propage. Huit nouvelles filles sont atteintes, puis des jeunes femmes mariées. En février 1692, trois mandats d'arrêt sont émis à l'encontre de femmes accusées par les jeunes filles, sous la pression des adultes, d'être à l'origine de la crise. Parmi celles-ci, seule Tituba, une esclave originaire de la Barbade appartenant au pasteur Parris, avoue être une sorcière. Elles sont toutes trois emprisonnées à Boston, où meurt peu après l'une d'entre elles. Rien n'est résolu cependant : les filles continuent à se comporter étrangement et à tenir des discours incohérents. Prières, sermons et jeûnes n'ont pas d'effet…

D'autres personnes sont accusées et arrêtées : une quatrième femme, la fille d'une des « sorcières » (âgée seulement de 4 ans !) et, pour la première fois, un homme, George Burroughs, un ancien ministre de Salem qui a eu des démêlés d'ordre financier avec ses paroissiens et qui a quitté le village en 1683 pour s'établir dans le Maine. La crise s'étend à d'autres villages, Andover et Gloucester, tant et si bien qu'au mois d'avril 1692 l'assemblée de la colonie déclare un jour de jeûne dans tout le Massachusetts. Ce n'est plus un problème de voisinage ou de village mais une véritable crise en passe de devenir une affaire d'État dans cette petite colonie, d'autant que des notables et des personnalités, dont l'épouse du gouverneur, sont accusés à leur tour.

Le Massachusetts vit alors un moment politique difficile. En effet, depuis 1684, année où la charte fondatrice de 1629 a été révoquée par Jacques II, la colonie évolue dans une certaine instabilité institutionnelle. Or, ce n'est qu'en 1692 – en pleine crise de sorcellerie – qu'un nouveau gouverneur, sir William Phips, débarque à Boston avec une nouvelle charte. Dès son arrivée, Phips met en place une cour spéciale de six magistrats, appelée *court of oyer et terminer*, littéralement pour « entendre et déterminer », afin de juger les accusés de Salem. Le 2 juin, la cour tient sa première audience et condamne une première sorcière qui est immédiatement pendue sur ce qui deviendra « la colline des sorcières ». Le 29 juin cinq autres femmes sont jugées, condamnées et exécutées. Le 5 août, la cour se réunit à nouveau : six accusés sont condamnés et cinq sont exécutés, la sixième, enceinte, bénéficiant de la grâce du tribunal. En septembre, après deux audiences, huit autres personnes sont condamnées et exécutées.

C'est alors qu'est publié à Boston un sermon intitulé *Cas de conscience*, écrit par Increase Mather, le plus influent ministre de la colonie, dans lequel la cour se voit avertir qu'« il est préférable que dix femmes suspectées de sorcellerie échappent à la justice plutôt que de condamner un innocent26 ». Ce texte, même s'il justifie les procès, met en garde les juges contre les preuves de sorcellerie, notamment celle de l'apparition de Satan, en anglais *spectral evidence*, sur lesquels reposent les condamnations. Quelles sont-elles ?

La plus probante est, bien sûr, les aveux. Les magistrats, comme les pasteurs, les recherchent et

tout accusé qui admet le crime de sorcellerie ne peut échapper à la mort. Interrogée en prison par un ministre pour savoir si elle se déplace sur un balai pour rejoindre le Diable, l'une des accusées de Salem répond par l'affirmative ! La marque physique de la sorcellerie, en général un appendice corporel, communément appelé « le téton de la sorcière », censé permettre à l'accusée d'allaiter les petits de Satan, est aussi une preuve irréfutable. La recherche de cette signature satanique donne lieu à des scènes pour le moins embarrassantes à nos yeux : le corps dénudé de l'accusée est examiné par les magistrats devant la communauté villageoise rassemblée dans l'église. Autre preuve recherchée : la capacité au surnaturel. Il peut s'agir, par exemple, de deviner la pensée d'un autre ou de soulever une charge très lourde. Des témoins rapportent que George Burroughs a porté à bout de bras un lourd fusil simplement en le tenant par le petit doigt sous le barillet. Preuves encore de sorcellerie, la capacité à jeter un maléfice et l'incapacité à réciter une prière ou chanter un psaume : nul ne peut prier s'il est possédé par le Diable. Enfin, l'apparition de l'image de Satan représente la preuve la plus controversée.

La réaction – même tardive – de certains pasteurs et la publication de *Cas de conscience* a un effet salutaire sur la crise. Le 12 octobre 1692, le gouverneur suspend la cour et interdit tout nouveau procès en sorcellerie dans la colonie. Finalement, l'année suivante, tous les accusés encore en prison sont collectivement graciés. À peine cinq ans plus tard, Samuel Sewall, un des magistrats de la cour de Salem, fait lire ses excuses publiques par le pasteur de son église et en 1711 les accusés encore en vie obtiennent une compensation financière.

De multiples hypothèses, psychologiques, médicales, sociales, économiques ou religieuses, ont été avancées, et pas seulement par les historiens, pour essayer de comprendre les raisons de cet épisode, que son ampleur rend unique dans l'histoire des États-Unis. Les premières accusatrices sont des jeunes filles à peine pubères, instables et influençables, qui ont pu vouloir se rebeller contre une éducation religieuse trop stricte, notamment la fille du pasteur Samuel Parris. Il est possible que certaines d'entre elles aient souffert de ce que l'on appelle l'ergotisme, contracté en consommant du pain de seigle contaminé par un champignon et qui provoque des spasmes et des hallucinations. À moins qu'elles n'aient été atteintes d'encéphalite, une inflammation du cerveau de nature virale.

La rancœur et l'intolérance, notamment contre Samuel Parris qui a exclu des paroissiens de la communion ou contre George Burroughs suspecté d'être un crypto-baptiste, voire de domestiques contre leur maître, ont pu être à l'origine de certaines accusations. Enfin, la rivalité entre Salem ville, commerciale et prospère, et Salem village, agricole et plus pauvre, la première étant tournée vers la mer, le second vers l'intérieur, une explication proposée par les historiens Paul Boyer et Stephen Nissenbaum dans les années 1970, offre une grille de lecture éclairante et convaincante qui révèle dans un schéma général les motifs des accusateurs et l'orientation géographique et sociale des accusations27. Cependant, aucune de ces hypothèses, prises séparément, n'explique toutes les accusations. Ce n'est qu'en prenant en compte la diversité et la complémentarité des facteurs qu'on parvient à saisir la complexité de la crise de Salem.

Cependant, pour comprendre pleinement cet événement, il nous faut nous éloigner de Salem, et considérer de façon globale la perception de la lutte entre le Bien et le Mal à l'époque et le climat politique et religieux de la colonie en cette fin de siècle. Les contemporains, puritains ou non, considèrent Satan comme le responsable du malheur des hommes. Il a bâti une contre-Église composée de sorcières et de sorciers qui répandent le mal en son nom. C'est ce que Robert Muchembled appelle « l'obsession diabolique28 ». Nombre de traités de démonologie sont alors publiés aux quatre coins de l'Europe pour apprendre à identifier ces présumés suppôts de Satan et à connaître, voire déjouer, leurs stratagèmes et pratiques. La sorcellerie, qui met en péril les fondements mêmes de la société, est perçue comme un des plus graves crimes qui puissent être commis et est punie de mort, le plus souvent, du moins en Europe, sur le bûcher.

« Pour un sorcier, dix mille sorcières », écrit Jules Michelet dans *La Sorcière* (1862) en reprenant un démonologue du XVIIe siècle29. Les victimes, en effet, sont majoritairement quoique nullement de manière exclusive des femmes, que celles-ci soient pauvres, âgées et marginalisées ou prospères et enviées.

Dans un monde où la magie et les sciences de l'occulte sont encore omniprésentes dans l'esprit des

notables comme du petit peuple, la crise des sorcières de Salem, même si le nombre des accusations reste exceptionnel, est loin d'être un cas unique dans les colonies anglaises. Les cas de magie et de sorcellerie sont nombreux en Virginie et au Maryland au XVIIe siècle. En 1626, par exemple, la cour de justice de Virginie entend des dépositions à l'encontre d'une femme qui terrorise son voisinage en prédisant, souvent avec justesse, à l'un ou à l'autre qu'ils enterreront leur conjoint et en faisant mourir des poulets qu'untel ne veut pas lui vendre. Il est également rapporté qu'elle sait retourner un sort contre la sorcière qui l'a jeté en mettant « un fer à cheval dans le four jusqu'à ce qu'il devienne rouge vif [puis] en le trempant dans l'urine de la femme […] tant que le fer est chaud, la sorcière souffre et quand il redevient froid elle est rétablie30 ».

En 1654 encore, le conseil du Maryland, la chambre haute de la colonie fonctionnant alors comme un tribunal, examine le cas d'une femme suspectée de sorcellerie par l'équipage du *Charity of London* et exécutée à bord deux semaines avant la fin de la traversée. Tout a commencé par de simples rumeurs ; celles-ci prenant de l'importance, les marins ont voulu que la femme soit jugée à bord, ce que le capitaine refuse. Ce dernier accepte de la déposer aux Bermudes, mais des vents contraires les empêchent d'y accéder. S'impatientant, des marins saisissent la femme, « l'examinent et trouvent un signe ou une marque de sorcellerie sur elle » mais « le lendemain matin la marque a en grande partie rétréci dans son corps ». La victime avoue alors être une sorcière et les marins « demandent avec insistance au capitaine de la mettre à mort, ce qu'il n'est pas décidé à faire ». Finalement, des marins s'emparent de la pauvre femme et la pendent. Les dépositions sont sans doute enregistrées par la cour pour exonérer le capitaine de toute responsabilité et certifier que celui-ci n'a pas donné l'ordre d'exécuter la victime sans jugement31.

Enfin, pour comprendre la crise de Salem, le contexte propre au Massachusetts doit être pris en compte. Sans charte ni gouverneur, la colonie évolue alors dans un certain vide institutionnel. De plus, la guerre de la Ligue d'Augsbourg qui oppose, entre autres, la France et l'Angleterre depuis 1689 constitue une source de tension supplémentaire due à la relative proximité de la Nouvelle-France et de l'Acadie. D'un point de vue religieux, le Massachusetts traverse depuis les années 1660 une période de doute : la colonie est ébranlée par la restauration des Stuart en Angleterre qui met fin au gouvernement parlementaire de Cromwell, la disparition de la génération fondatrice à la foi inébranlable et l'émergence de dissidents, notamment quakers et baptistes, qui remettent en cause le bien-fondé de la « cité sur la colline ». Tous ces facteurs créent une atmosphère propice au développement d'une angoisse collective qui, dans un monde saturé de religion, débouche sur la condamnation et l'exécution de supposées sorcières.

Péril en la cité ? Le temps des mutations et des compromis

L'affaire des sorcières de Salem est symptomatique d'une période de mutations et d'angoisse collective que traverse le Massachusetts depuis la disparition de la génération fondatrice. La crise revêt des aspects politiques et économiques mais reste principalement de nature religieuse. Théologiens et pasteurs puritains parlent de déclin (*declension*), et publient des écrits et sermons collectivement connus sous le nom de jérémiades.

Ce terme provient de l'avertissement du prophète Jérémie qui déclare : « La maison d'Israël et la maison de Juda ont rompu mon alliance que j'avais conclue avec leurs pères. C'est pourquoi ainsi parle l'Éternel : Voici ! Je fais venir sur eux le Malheur » (Jérémie 11, 10-11). Mais comme le rappelle justement Sacvan Bercovitch, Jérémie « à la fois dénonce une apostasie et annonce une restauration32 ». Le peuple élu est puni par la captivité et d'autres fléaux mais reste le peuple élu et l'Alliance est renouvelée. Ainsi, poursuit le prophète, « voici que les jours viennent, où je conclurai avec la maison d'Israël et la maison de Juda une alliance nouvelle […]. Je serai leur Dieu et ils seront mon peuple » (Jérémie 31, 31). Le déclin doit donc être suivi d'une renaissance…

Les sermons puritains du Massachusetts du dernier tiers du XVIIe siècle déplorent les mauvaises récoltes, les épidémies, les invasions de sauterelles, les étés torrides, les hivers arctiques, les guerres indiennes, les cyclones et les naufrages, fléaux contre lesquels chacun reste impuissant, mais surtout dénoncent l'affaiblissement de la foi et la (mauvaise) évolution des mœurs. Ceci est dans l'esprit des jérémiades, une forme de sermons habituelle en Europe depuis le Moyen Âge, mais ce regret est particulièrement vif et douloureux dans une colonie fondée presque exclusivement

pour servir d'exemple. Comment accomplir cette mission sans une foi ardente, une unité sans failles et un comportement irréprochable ? D'autant que l'échec du régime parlementaire en métropole marqué par le retour des Stuart en 1660 a considérablement isolé les puritains de Nouvelle-Angleterre, désormais sur le point de se sentir assiégés, et exige une réorientation de leur mission. Comme l'écrit l'historien Perry Miller, « ayant échoué à avoir les yeux du monde rivés sur leur cité, ils [les puritains] restent seuls avec l'Amérique33 ». Avec et en Amérique, serons-nous tenté d'ajouter.

Sous la conduite d'Increase Mather, pasteurs et anciens se réunissent à Boston en 1679 en une espèce de *think tank* pour réfléchir sur cette crise. Dans un texte intitulé *La Nécessité de se réformer* (*The Necessity of Reformation*), ils exposent en douze points les symptômes de la crise : le déclin de la foi ; l'excès de manifestations de fierté, d'insubordination, de prétention, de matérialisme et de vêtements riches ; la présence d'hérétiques, quakers et baptistes ; la propension à jurer et à dormir pendant les sermons ; le non-respect du jour du Seigneur (Sabbat) ; l'irresponsabilité des parents et des chefs de famille vis-à-vis de l'éducation de leurs enfants ; les rivalités exacerbées entre les membres de la communauté, l'absence d'unité et l'excès de procès ; l'excès de sexe et d'alcool, des tavernes pleines à craquer, des femmes qui se dénudent en montrant leur cou et leurs bras, parfois même leur poitrine, la présence d'enfants illégitimes ; la propension à mentir, notamment dans le commerce ; la spéculation et l'absence de moralité dans les affaires, des prix trop élevés et l'obsession du profit ; l'absence d'envie de se réformer ; et enfin l'absence de civisme34.

Les temps changent, les mœurs aussi. D'une génération à l'autre, le modèle puritain originel se fragmente. L'église de Brattle Street, fondée en 1699 à Boston, rejette même le concept d'alliance… Ni fatalistes ni passifs face à ces inévitables mutations, les autorités civiles et religieuses du Massachusetts proposent des solutions afin de construire un nouveau cadre dans lequel elles pourraient en quelque sorte canaliser, voire influencer, cette évolution plutôt que de la subir. Le déclin de la foi, tant décrié, se concrétise notamment par la forte diminution du nombre de colons prêts à se soumettre aux tests de culture biblique et aux examens de conscience nécessaires à la pleine admission dans les églises. Autrement dit, la motivation manque. Les *saints* se raréfient. Un problème crucial concerne les enfants des adultes qui ne sont pas admis à communier. D'après les règles draconiennes élaborées dans un souci d'idéal, ceux-ci ne peuvent pas être baptisés. Cette disposition n'a guère eu de conséquences pour la colonie dans son ensemble tant que le nombre de *saints* restait élevé. Mais dès que celui-ci a fortement diminué, le risque était que des villages entiers se retrouvent avec une majorité d'habitants en dehors de l'église. À Dedham, par exemple, seulement huit habitants sont admis au sein de l'église de 1653 à 1657 et aucun entre 1657 et 1662 : à cette date, la moitié des adultes du village ne sont pas membres de l'église.

Pour remédier au manque de vocations et trouver une solution au problème du baptême des enfants de ceux qui ne sont pas membres des églises, les autorités cléricales du Massachusetts proposent lors d'un synode tenu en 1662 un compromis appelé le *Half-Way Covenant*. Celui-ci autorise le baptême d'un enfant dont les parents n'ont pas réussi à être admis dans l'église. Cette distinction permet notamment d'éviter que les églises congrégationalistes aux règles d'admission trop strictes pour ces temps nouveaux ne se vident au profit d'églises dissidentes moins exigeantes. Cette mesure, sage à bien des égards, n'est pas pour autant acceptée par tous immédiatement. La communauté de Dedham, par exemple, refuse de l'appliquer et ne cède qu'en 1692, soit trente ans plus tard. De ce fait, elle doit vivre plusieurs années sans pasteur après la mort de John Allin en 1671, les jeunes diplômés du séminaire de Harvard refusant de servir une église certes pure mais sans aucun doute rétrograde.

Par ailleurs, la nouvelle charte de 1691 octroie des droits politiques aux dissidents mais surtout impose la tolérance – notamment à l'égard des anglicans mais à l'exclusion des catholiques – aux autorités du Massachusetts. Les églises congrégationalistes non seulement commencent à perdre nombre de leurs membres au profit de leurs rivales mais risquent aussi de ne plus occuper la place exclusive qui a été la leur depuis la fondation de la colonie. Pour ne pas subir passivement cette terrible et inévitable évolution, un courant naît au sein des pasteurs qui prône l'institutionnalisation d'une coopération entre les ministres afin d'exercer un plus ferme contrôle sur les églises et donner au congrégationalisme de nouvelles armes.

La colonie a toujours connu des assemblées irrégulières de pasteurs mais jamais de colloques ou

de synodes comme ceux que tiennent régulièrement les huguenots ou les presbytériens. Si cette mesure vient à être adoptée, il s'agit d'une véritable révolution ecclésiologique. L'autonomie totale des églises n'est-elle pas l'essence même de la *New England Way* ? John Wise, pasteur d'Ipswich et ardent opposant à cette nouveauté, rappelle à tous que les colons de Nouvelle-Angleterre ne souhaitent pas « être gouvernés avec un crochet dans le nez » et que cette mesure risque de créer une hiérarchie cléricale en donnant à ces conseils seuls le droit de nommer et de titulariser les ministres35. Comme le note de manière imagée un autre défenseur du congrégationalisme, cette proposition de conseils et de synodes représente « de la viande presbytérienne bien dure à avaler pour un palais congrégationaliste36 ». Le mouvement est défait mais survit l'idée de réunions régulières du clergé et d'associations régionales de ministres dont certaines ont des responsabilités administratives et peuvent filtrer les candidats avant qu'ils ne soient choisis comme pasteur par une communauté. Notons l'ironie : c'est en proposant des synodes que l'on a essayé de sauver le congrégationalisme en Nouvelle-Angleterre…

Au Connecticut, à l'inverse, l'idée de coopération à la fois cléricale et verticale est bien mieux reçue. En 1708, sous la conduite du gouverneur Guerdon Saltonstall, lui-même pasteur congrégationaliste, le clergé de la colonie se réunit dans la ville de Saybrook et rédige une discipline. Connu sous le nom de *Saybrook Platform*, ce document instaure un schéma de type presbytérien avec des conseils de ministres régionaux (appelés *associations*) qui se réunissent deux fois par an, tous chapeautés par un synode (*general association*) annuel au niveau de la colonie et des colloques (*consociations*) dans chaque comté ayant le pouvoir de discipliner un paroissien comme d'ordonner un ministre.

Désormais armées pour affronter les périls des temps nouveaux et plus combatives que jamais, les autorités civiles et religieuses du Massachusetts et du Connecticut doivent néanmoins lâcher du lest vis-à-vis des dissidents. Au début de XVIIIe siècle, le point de contentieux principal reste le paiement de la dîme, ou *church tax*, au bénéfice de l'Église congrégationaliste. Après maintes luttes, les anglicans du Massachusetts, qui construisent leur première église à Boston en 1723, obtiennent d'en être exemptés en 1727 et les baptistes en 1734. Au Connecticut, tous les dissidents – quakers inclus – le sont en 1729.

Ainsi, même si les temps héroïques de la génération fondatrice sont indubitablement révolus, loin d'entrer dans une période de déclin, le congrégationalisme de Nouvelle-Angleterre se réforme afin de défendre avec une énergie toute renouvelée sa raison d'être et sa position dominante. Dans un livre au sous-titre évocateur, *La Nouvelle-Angleterre après le puritanisme*, l'historien américain Thomas Kidd explique ainsi que pasteurs et théologiens du Massachusetts trouvent dans le sillage de la révolution de 1688 une nouvelle mission dans la défense de la cause protestante et de la succession hanovrienne contre un catholicisme perçu comme conquérant37. Loin des jérémiades des années 1660 et 1670, le congrégationalisme de Nouvelle-Angleterre aborde le XVIIIe siècle revigoré, jusqu'au moment où le Grand Réveil des années 1740 modifie durablement le paysage religieux de la région.

22

Les défis de l'Église d'Angleterre

« Les dissidents prédominent dans la plupart de nos colonies du Nord, où l'Église d'Angleterre, nonobstant ses droits, n'est en réalité qu'une sorte de secte individuelle. »

Edmund Burke (1775)

Dans *L'Histoire de Tom Jones, enfant trouvé*, écrit en 1749 par le romancier Henry Fielding, le pasteur Twackum, un anglican, déclare : « Lorsque je dis religion, je pense au christianisme, et non seulement au christianisme mais à la religion protestante et pas seulement à la religion protestante mais à l'Église d'Angleterre1. » Disons-le d'emblée, une telle exclusivité n'est guère possible en Amérique, même en Virginie, anglicane depuis 1625. Dans les colonies nord-américaines, l'Église d'Angleterre fait face à un contexte particulier et se trouve dans une situation inhabituelle.

Globalement minoritaire d'un point de vue démographique et territorial – les quatre cinquièmes de

la centaine de paroisses anglicanes en Amérique au début du XVIII[e] siècle se trouvent autour de la baie de la Chesapeake – comme par son influence, l'Église d'Angleterre n'est la religion officielle que dans quatre colonies sur douze (Virginie, Maryland, Caroline du Sud et Caroline du Nord) et dans quelques comtés de la colonie de New York, statut qu'elle n'a de surcroît acquis – sauf en Virginie – qu'après une lutte politique longue et incertaine. Au Massachusetts, terre congrégationaliste, l'Église d'Angleterre tient même le rôle d'église dissidente ! À l'exception de New York, l'Église anglicane s'est imposée essentiellement dans les colonies méridionales où elle est devenue, selon l'expression de l'historien américain Charles Bolton, « l'Église nationale du Sud[2] ».

Par ailleurs, en l'absence d'évêques sur le sol américain, l'Église anglicane est amputée de sa hiérarchie épiscopale, une situation pour le moins paradoxale. Un pasteur du Maryland la qualifie même de « corps sans tête[3] ». Toute une série de facteurs géographiques et institutionnels, tels la superficie des paroisses, le faible ratio ministres/paroissiens, ou encore l'absence de tribunaux ecclésiastiques et de structures diocésaines ont renforcé l'autonomie des conseils de fabrique – qui régissent la vie de la paroisse – et ont parallèlement accru l'influence des laïques au sein de ces derniers et, ce faisant, ont subordonné l'autorité religieuse au pouvoir civil. Dans les colonies, les assemblées ont créé l'appareil ecclésiastique véritablement *ex nihilo*.

Autonomie et indifférence métropolitaine sont ainsi les marraines de l'anglicanisme outre-Atlantique et influencent grandement son enfance. En l'absence d'initiative du pouvoir londonien, épiscopal ou monarchique, pour imposer l'anglicanisme, il revient aux autorités coloniales de s'en charger selon leurs intérêts, leurs propres aspirations et l'influence qu'elles sont en mesure d'exercer localement. Mais après des débuts bien timides, l'Église anglicane sort conquérante du XVII[e] siècle grâce à l'action déterminée de l'évêque de Londres, Henry Compton, et à la fondation de sociétés philanthropiques particulièrement actives dans les colonies. Mais le Grand Réveil brise cet élan prometteur au milieu du XVIII[e] siècle ; la Révolution rebaptise l'Église anglicane « Église épiscopalienne » et la relègue au rang d'église parmi d'autres, lui ôtant même sa position institutionnelle dans les colonies méridionales.

La Virginie : bastion de l'anglicanisme en Amérique

En Virginie, l'Église d'Angleterre est établie *de facto* en 1607, l'évêque de Londres faisant partie de la *Virginia Company of London*, et *de jure* en 1626, deux ans après que la colonie est tombée sous administration royale. Plusieurs lois votées par l'assemblée, notamment en 1643 et en 1662, consolident son implantation dans la colonie en répartissant les pouvoirs ecclésiastiques entre elle-même, le gouverneur et les conseils de fabrique. L'assemblée crée les paroisses et fixe les salaires des ministres à la manière d'un synode ecclésiastique ; le gouverneur, à la manière d'un évêque, a pour responsabilité de recommander les pasteurs, parfois de les titulariser dans leur cure et d'enregistrer les mariages et les testaments ; les conseils de fabrique sont chargés de lever la dîme, de recruter les ministres et d'administrer les paroisses.

La quasi-absence de dissidents, phénomène particulier à la Virginie, donne à l'Église d'Angleterre un monopole des affaires religieuses inhabituel en Amérique du Nord et que l'on ne retrouve qu'au Massachusetts et au Connecticut au profit du congrégationalisme. En 1705, Robert Beverley, un des tout premiers historiens de la colonie, ne note la présence que de « deux petites assemblées de quakers, et deux de presbytériens » et observe, notamment à propos des quakers, « qu'en les laissant en paix, leur nombre diminue jour après jour[4] ». Voilà un plaidoyer pragmatique pour une tolérance, fille d'indifférence, qui sert les intérêts du plus fort sur le long terme.

De ce fait, et même si au début de l'histoire de la Virginie – avant la Grande Migration puritaine au Massachusetts dans les années 1630 – les puritains y sont nombreux, l'Église d'Angleterre s'est imposée d'elle-même sans heurts. Comme le résume le pasteur Hugh Jones dans son panorama des colonies un siècle plus tard,

si on peut appeler la Nouvelle-Angleterre le repaire des dissidents et un Amsterdam des religions, la Pennsylvanie la pépinière des quakers, le Maryland la retraite des catholiques, la Caroline du Nord le refuge des fugitifs et la Caroline du Sud le paradis des corsaires et des pirates, la Virginie peut légitimement être considérée comme le lieu de bonheur des Britanniques et des vrais hommes d'Église[5].

Ce succès tranquille ne témoigne pas d'un manque de religiosité de la part des fondateurs de la Virginie. Dans les années 1610, John Rolfe, certes dans un souci de propagande, décrit les premiers colons de Virginie comme « un peuple particulier, marqué et choisi par le doigt de Dieu6 ». La formule est digne d'un William Bradford ou d'un John Winthrop… Sans oublier le nombre important de sermons qui sont publiés à Londres pour vanter les mérites de la colonie et y attirer des colons. Sans aucun doute, en opposant cette dernière au Massachusetts, les historiens du XIXe siècle ont quelque peu brouillé les cartes de l'histoire religieuse américaine.

Il convient en effet de souligner, à l'instar de l'historien Perry Miller, que non seulement la religion tient une grande place dans les préoccupations de la *Virginia Company* et des premiers colons, mais également que les sermons de Virginie, avant le tournant des années 1630 qui voit la défaite du courant puritain au sein de l'anglicanisme en métropole, ne se démarquent guère de ceux du Massachusetts7. Sur les soixante-sept pasteurs envoyés en Virginie avant 1660, la moitié appartiennent au courant puritain. De même, lorsque en 1622 des livres sont envoyés de métropole dans l'espoir, par ailleurs déçu, de fonder un séminaire à Henrico, plusieurs volumes de l'œuvre du théologien puritain William Perkins figurent parmi ceux-ci. Ainsi, dès ses origines l'anglicanisme virginien se veut le plus inclusif possible en restant « suffisamment modéré pour donner de l'espace en son sein à toutes les formes de la foi protestante », notamment sa variante puritaine8. La situation change sous le premier mandat de sir William Berkeley, gouverneur de 1645 à 1652, qui mène une politique contre les puritains à un moment où la Virginie devient identifiée à la cause Stuart, notamment lorsqu'elle décide en 1648 de bannir de la colonie deux pasteurs puritains qui ont sollicité l'envoi de ministres de New Haven, en Nouvelle-Angleterre, six ans auparavant.

Les lois d'établissement

Dans les autres colonies, même dans le Sud, la situation est tout autre. L'Église d'Angleterre s'impose dans l'adversité, parfois grâce à des manipulations politiques et souvent après plusieurs tentatives. Dans le Maryland, après un premier échec en 1692, une loi d'établissement est votée par l'assemblée en 1702. En Caroline du Nord, une même loi est adoptée en 1715 après quatre échecs successifs. En Géorgie, l'anglicanisme est « établi » en 1758 mais les anglicans sont minoritaires dans la colonie et les paroisses souvent sans pasteurs. À New York, colonie où règnent le multiculturalisme ethnique et le pluralisme religieux, l'assemblée adopte en 1693 une loi appelée *Vestry Act*, circonscrite géographiquement à quatre comtés le long de la côte et dont le texte ne mentionne même pas l'Église d'Angleterre. D'après cette législation, les colons doivent élire des conseils de fabrique pour le recrutement de pasteurs sans exiger que ces derniers soient de confession anglicane. Grâce à quelques opportunes manipulations, voire pots-de-vin, sur six paroisses ainsi créées, cinq recrutent un ministre anglican. Dans ces comtés new-yorkais, l'Église d'Angleterre s'impose d'une manière peu orthodoxe et tout à fait pragmatique qui aurait probablement surpris, pour ne pas dire mécontenté, un évêque.

Le cas de la Caroline du Sud illustre d'ailleurs bien ce décalage entre les aspirations des élites de confession anglicane dans les colonies, certes jalouses de préserver leur influence au niveau local mais également conscientes des limites du possible, et celles de la hiérarchie épiscopale en métropole. En 1704, dans un esprit particulièrement partisan, l'assemblée de la colonie vote une première loi déclarant les dissidents inéligibles et une seconde établissant l'Église d'Angleterre. Daniel Defoe, recruté par les opposants à cette manœuvre pour défendre leur cause en Angleterre, appelle la loi d'inéligibilité « une loi de conformité occasionnelle en miniature ». Le pamphlétaire fait allusion à la « loi de conformité occasionnelle » alors débattue au Parlement visant à empêcher les dissidents de communier dans une église anglicane à titre occasionnel dans le but d'obtenir des charges9. Comme toujours, la vie politique et religieuse des colonies suit de près celle de la métropole.

L'erreur des députés anglicans de Caroline du Sud a été de profiter de leur apparente victoire politique pour créer, par la loi d'établissement, un tout-puissant comité laïc ayant le pouvoir de destituer les pasteurs. Situation tout à fait ironique : les anglicans excluent les dissidents pour voter une loi qui aurait sans doute convenu aux presbytériens et aux congrégationalistes de la colonie, mais qui rebute les autorités anglicanes de métropole, notamment l'évêque de Londres. Aux yeux

de ces dernières, il est tout simplement inacceptable que des laïcs aient un tel pouvoir. Le prélat londonien plaide sa cause auprès de la reine Anne qui oblige les Seigneurs Propriétaires de Caroline du Sud à abroger cette loi. Une nouvelle loi est donc votée en Caroline du Sud, deux ans plus tard, qui institue la création d'un comité au pouvoir nettement réduit.

En dépit de ces lois d'établissement qui lui donnent un statut privilégié, l'Église d'Angleterre, comme le souligne l'historien John Woolverton dans son étude sur l'anglicanisme colonial, n'est pas uniforme dans ses institutions d'une colonie à l'autre et possède une autorité « plus importante sur le papier que dans la réalité10 ». De ce point de vue, l'une de ses grandes faiblesses reste l'absence d'évêques outre-Atlantique.

Une Église épiscopale sans évêques

Au-delà des particularités liées à l'histoire et au peuplement de chaque colonie, l'absence d'évêque résident jusqu'à la Révolution demeure une spéficité notoire de cet anglicanisme d'outre-mer. Comme le remarque certes avec emphase au milieu du XVIIIe siècle Thomas Secker, archevêque de Cantorbéry, cette situation constitue « un cas sans aucun précédent dans l'histoire de la chrétienté11 ». Cette situation n'est pas propre aux Amériques mais bien à l'anglicanisme puisque les Français ont un évêque à Québec et que les Espagnols ont créé depuis le XVIe siècle des évêchés et même des archevêchés outre-Atlantique. Pourquoi cette exception ?

Avant tout, même si cette situation singulière est indubitablement liée à l'indifférence de Londres pour les colonies américaines qui caractérise le XVIIe siècle, il faut se garder d'y voir le résultat d'une politique coloniale. Bien au contraire : à plusieurs reprises, de la fin du XVIIe siècle à la veille de la Révolution, il y a des tentatives de nommer un évêque outre-Atlantique12. Dans les années 1670, un projet prévoit de faire de la Virginie un diocèse pour lequel un évêque anglican est à deux doigts d'être nommé – la tentative échoue pour des raisons mystérieuses. En 1713, Londres émet l'idée de diviser les colonies nord-américaines en quatre évêchés : deux aux Antilles, un en Virginie et un à New York, mais ce projet est également abandonné malgré l'approbation de la reine Anne.

Entre ces deux tentatives, entre 1675 et 1713, s'étend l'épiscopat d'Henry Compton : cet évêque de Londres, par opportunisme et intérêt pour les affaires religieuses d'outre-mer, impose que les colonies américaines sur le continent et aux Antilles soient sous son contrôle. L'année de sa nomination, en 1676, Henry Compton écrit aux autorités de Virginie pour leur rappeler que le diocèse de Londres s'étend jusqu'aux confins de la Chesapeake. La même année, il insiste pour que la petite communauté anglicane de Tanger dépende également de son diocèse et informe le directoire de la *East India Company* qu'il souhaite avoir un droit de regard sur les aumôniers recrutés par la compagnie.

Au milieu du XVIIIe siècle, Thomas Sherlock, évêque de Londres de 1748 à 1761 et donc responsable des colonies, estime avec beaucoup d'à-propos que « pour un évêque, vivre à un bout du monde et son église à l'autre doit rendre la charge très inconfortable pour l'évêque et dans une grande mesure inutile pour les fidèles13 ». En fait, d'une manière ironique, en imposant son autorité épiscopale aux colonies, Henry Compton atteint l'inverse de son objectif : le contrôle laïc sur l'Église de Virginie se trouve renforcé. En échouant dans sa tentative de reconquête des prérogatives épiscopales concernant les mariages, les testaments et la création de paroisses et en empêchant qu'il n'y ait aux colonies un ou des évêques qui auraient pu être ses rivaux, il assure un avenir non épiscopal à l'Église d'Angleterre outre-Atlantique.

En Virginie, comme dans les autres colonies qui s'inspirent de son exemple, c'est l'autorité civile qui se mue en autorité épiscopale et une fois cet usage bien établi, les différents projets de création d'évêchés se heurtent à l'hostilité des gouverneurs, des assemblées et même d'une partie des pasteurs.

Le commissaire ecclésiastique : entre le local et l'épiscopal

Afin de se faire représenter outre-Atlantique, de soutenir mais également de superviser le clergé sur place et, enfin, de contrecarrer le pouvoir civil, les évêques de Londres envoient dans les colonies des commissaires ecclésiastiques. Le premier d'entre eux, l'Écossais James Blair, est

nommé en 1691 en Virginie par Henry Compton ; le poste tombe en désuétude dans les années 1750, sous Thomas Sherlock. Pendant ce demi-siècle, neuf des Treize Colonies (la Caroline du Nord, le Rhode Island, le Connecticut et la Géorgie étant les exceptions) ont à un moment ou à un autre un commissaire anglican en poste.

La mission première de cet officiel est de jouer le rôle d'une interface, pour ainsi dire, entre le local et l'épiscopal, notamment par le biais d'une correspondance assidue où l'on s'échange rapports et instructions. En l'absence de tribunaux ecclésiastiques, le commissaire est également censé superviser le clergé en visitant les paroisses et en convoquant des réunions.

Les commissaires jouent un rôle politique important au-delà de leur mission proprement ecclésiastique. Tout d'abord, ils occupent systématiquement la cure la plus prestigieuse de la colonie. Fréquentée par les colons les plus riches et les membres anglicans des assemblées, celle-ci est située au cœur d'une grande ville portuaire, comme King's Chapel à Boston, Trinity Church à New York, Christ Church à Philadelphie ou St. Philip's à Charleston. Les commissaires jouissent ainsi d'une remarquable tribune proche du pouvoir politique. Ils peuvent être également nommés aumôniers des assemblées où ils ouvrent les sessions annuelles par des prières et un sermon aux fortes connotations politiques.

Au centre de la vie paroissiale anglicane : le *vestry*

Le conseil de fabrique ou *vestry* est indubitablement au centre de la vie religieuse anglicane dans les colonies nord-américaines. Composé selon les colonies de huit à douze membres, il accomplit une foule de tâches administratives et ecclésiastiques. Il fait construire et entretient les églises, lève divers impôts et s'occupe de l'assistance aux pauvres. En Caroline du Sud, le conseil conduit même les élections pour l'assemblée dans la paroisse (du fait de l'absence de comtés) et dans les colonies de la Chesapeake ses membres inspectent la qualité et le volume de tabac cultivé localement.

En Virginie et en Caroline du Nord, les conseils de fabrique élisent leurs pasteurs annuellement. Au-delà de l'anglicanisme, ces *vestries* jouent un rôle fondamental dans la gestion locale de ces colonies et permettent le développement d'une élite créole responsable. Excepté en Virginie, où le renouvellement se fait par cooptation, ces conseils sont renouvelés par le biais d'élections tenues annuellement, généralement à Pâques.

Le sort des ministres anglicans varie d'une colonie à l'autre. En Virginie, ils sont recrutés localement pour un an par les conseils de fabrique. En 1704, le commissaire ecclésiastique James Blair explique à l'évêque de Londres avec colère que « les pasteurs se voient imposer des conditions de travail misérables, comme des domestiques, susceptibles d'être renvoyés au gré [des paroissiens], ce qui pousse les meilleurs à quitter le pays et rend les autres si obséquieux qu'ils sont prêts à faire tout ce que souhaite [le gouverneur]14 ». Dans la colonie voisine du Maryland, les pasteurs sont nommés par le gouverneur ; en Caroline du Sud les conseils choisissent une liste de pasteurs potentiels, soumise à l'approbation d'une commission de l'assemblée, et enfin au vote des paroissiens.

En fait, contrairement à ce que laissent penser les protestations de la hiérarchie anglicane, l'usage virginien n'empêche pas les ministres de rester longtemps dans leur cure. En 1724, les pasteurs de Virginie sont en poste depuis en moyenne vingt et un ans alors que seulement cinq d'entre eux ont été titularisés. Les conditions épidémiologiques et climatiques, bien davantage que le manque d'attrait des institutions, sont responsables de la pénurie de pasteurs. En Caroline du Sud, entre 1706 et 1750, les paroisses de la colonie passent une moyenne de onze ans sans pasteurs. En Virginie, les deux tiers des ministres envoyés par l'évêque de Londres entre 1607 et 1660 meurent moins de cinq ans après leur arrivée dans la colonie. Même dans une colonie relativement petite comme le Maryland et à une époque où l'espérance de vie s'est considérablement allongée, le ratio ministre/paroissiens n'a rien de comparable avec la norme anglaise. En 1704, il est de 1 pasteur pour 1 530 fidèles ; en 1755 il tombe à 1 pour 2 640.

Être payé en tabac : les pasteurs anglicans de la Chesapeake

En Virginie et au Maryland, la question des salaires suscite des plaintes récurrentes de la part des ministres car ces derniers sont rétribués en livres de tabac. Cet usage pose deux problèmes

aux pasteurs. Premièrement, le tabac doit être revendu, ce qui exige d'eux qu'ils aient un minimum le sens des affaires ; en outre une certaine quantité est nécessairement perdue dans le conditionnement et le transport. Deuxièmement, le prix dépend non seulement de la fluctuation des cours mais également de la variété cultivée dans la paroisse. Il existe, en effet, deux types de tabac : le doux ou *sweet-scented* (littéralement au parfum agréable), qui est de très bonne qualité et cultivé principalement autour de la baie de la Chesapeake, et l'*Orinoco* (du nom de la région du fleuve Orénoque, en Amérique du Sud), plus ordinaire, moins bien coté et répandu dans les comtés du Sud et de l'Ouest. Une loi de 1696 fixe le salaire pastoral à 16 000 livres de tabac ou 80 livres sterling mais, comme le note Robert Beverley à l'orée du XVIII[e] siècle, « si celui-ci est de la variété *sweet-scented*, [la] valeur peut doubler15 ».

Dans un climat de concurrence entre paroisses, cette situation conduit les pasteurs à choisir des cures situées près de la côte, où le meilleur tabac est cultivé. Comme le souligne à nouveau Robert Beverley, non sans une ironie moqueuse, au sujet des dissidents : « On observe que les comtés où sont établis les presbytériens produisent un tabac de piètre qualité ; et pour cette raison [ils] ne peuvent convaincre un ministre orthodoxe à rester parmi eux16. »

Le fait d'être payé en tabac offre néanmoins aux pasteurs de Virginie l'espoir d'une augmentation soudaine de salaire sans recourir à l'assemblée en cas de flambée des prix. Mais lorsque le prix du tabac augmente de manière significative pendant la guerre de Sept Ans au milieu du XVIII[e] siècle et que les ministres peuvent enfin espérer vendre leur paie à grands profits, l'assemblée vote deux lois à durée déterminée pour bloquer leurs salaires. Ces deux lois, adoptées en 1755 et en 1758, autorisent les *vestries* à verser un salaire en livres au cours fixe de deux pence par livre de tabac (d'où le surnom de *Two-penny Acts*). Les ministres protestent vivement contre ce projet et s'unissent pour obtenir l'abolition de ces lois. Cette crise a pris le nom de *Parsons' Cause* (*parson* signifiant pasteur anglican), un des combats célèbres du clergé anglican d'Amérique. La riposte du clergé s'orchestre en deux temps. D'une part, les ministres dénoncent avec véhémence des lois provisoires et opportunistes qui modifient radicalement une tradition ancienne, du moins à l'échelle de l'Amérique. D'autre part, ils se font les représentants de la Couronne en Virginie : c'est au clergé d'une religion royale que les membres de l'assemblée de Virginie s'en prennent. Efficace, cette stratégie convainc le *Board of Trade* d'exiger et d'obtenir l'abrogation de ces deux lois.

En tant que source additionnelle de revenus, ce qui fait véritablement la différence pour les pasteurs anglicans des colonies méridionales est la terre jointe au bénéfice ainsi que le bétail et les esclaves qui s'y rattachent. Ces propriétés (la réserve ecclésiastique ou *glebe*) varient de 100 à 150 hectares, mais certaines, notamment en Caroline du Sud, peuvent atteindre une superficie cinq fois plus grande. Comme le suggère le pasteur Samuel Thomas, en poste en Caroline du Sud, à sa hiérarchie à Londres, la meilleure façon d'aider les ministres financièrement est de « remplir la réserve ecclésiastique de nègres17 ». En fait l'attribution de ces « esclaves de paroisse » (*parish slaves*) dépend du bon vouloir du conseil de fabrique. En moyenne les pasteurs reçoivent entre deux et quatre esclaves, ce qui leur permet d'être servis et de cultiver sans efforts une parcelle de terrain et d'élever du bétail pour leur propre subsistance.

Le cas de Jean LaPierre, un huguenot devenu pasteur anglican en Caroline du Sud, illustre le dénuement des ministres anglicans en Amérique et l'importance de l'aide en nature fournie par les paroissiens. En 1708, un planteur écrit à son fils, alors à Londres, que LaPierre est arrivé dans la colonie avec son épouse aveugle et « une fort jolie petite fille ». Cette famille, poursuit-il, est « dans la plus grande nécessité de toutes choses […] point de draps à coucher, un fort méchant lit tout rapiécé qu'on n'aurait pas voulu ramasser de terre, point d'habits, ni de chemises de rechange, pas une cuillère ni la moindre pièce de ménage ». Puis il explique que les paroissiens « lui [ont] préparé une maison fort commode, fait présent de 10 livres sterling, de toile, couverture et d'ustensiles de ménage qu'[ils ont] achetés à la ville ». Enfin, conclut-il, chacun s'est empressé de lui apporter « du maïs, du riz, du pain, de la viande, des volailles du beurre et autres provisions et rafraîchissements » sans oublier « une négresse pour les servir et conduire leur ménage18 ».

L’Église d’Angleterre à la conquête de l’Amérique

Avec la promulgation du *Toleration Act* en 1689 par le Parlement anglais, l’Église d’Angleterre abandonne sa politique de « comprehension » (du verbe *comprehend*, englober), qui vise à faire de tous les sujets de Sa Majesté de bons (et si possible loyaux) anglicans. Elle reste néanmoins l’Église nationale, mais n’aspire plus à être l’unique Église en Angleterre, même si elle demeure celle du monarque et de la grande majorité de la population. Renonçant au combat politique à un moment où l’alliance monarchie-protestantisme est scellée à jamais avec le renversement du catholique Jacques II, et profitant du mouvement philanthropique qui anime alors l’élite du pays, l’Église d’Angleterre se lance dans de vastes projets d’instruction de la population en finançant des écoles, des bibliothèques, des postes de maîtres et des *Societies for the Reformation of Manners*.

Emportée par cet élan, l’Église d’Angleterre est également déterminée à renforcer sa présence outre-Atlantique et à revitaliser un anglicanisme colonial jugé moribond en recrutant des pasteurs et en aidant financièrement ceux qui sont déjà installés sur place. Elle élabore une ambitieuse stratégie d’attaque à cet effet. Celle-ci vise prioritairement à combattre les églises dissidentes là où elles sont les plus faibles – pas en Pennsylvanie, pays des quakers ni en Nouvelle-Angleterre, terre puritaine ; à convertir les colons étrangers (huguenots, Allemands et Hollandais) à l’anglicanisme ; et à évangéliser les Amérindiens et les esclaves africains afin d’éviter qu’ils ne deviennent congrégationalistes ou, pire, quakers, voire papistes. Sa principale arme est la *Society for the Propagation of the Gospel in Foreign Parts* ou SPG. Il s’agit d’une société missionnaire, ce terme ayant cependant un sens différent de celui qu’il revêt chez les catholiques : les pasteurs, qui vivent parmi les colons avec leur famille, ne sont pas à proprement parler des missionnaires ; pour cette raison, nous les appelons « pasteurs-missionnaires ».

Le point de départ de la fondation de la SPG est un rapport intitulé *A Memorial Representing the Present State of Religion on the Continent of North-America* et adressé à l’évêque de Londres en 1700 par Thomas Bray, commissaire ecclésiastique au Maryland. Le premier objectif de Bray est de combattre l’hérésie, l’irréligion et pire, le quakerisme parmi les colons britanniques. Bray accuse certains colons « d’être pratiquement des païens » tellement ils se sont éloignés de l’anglicanisme. Il faut ainsi rétablir l’ordre anglican. Pour Bray, l’Église anglicane ne doit pas se contenter de résister mais doit passer à l’offensive, surtout face aux quakers. À l’inverse, l’Église congrégationaliste, trop bien implantée en Nouvelle-Angleterre, n’est pas, selon Bray, à combattre, du moins dans l’immédiat.

Le deuxième objectif de Bray consiste à concurrencer en Amérique du Nord l’Église catholique, perçue à la fois comme rivale et comme émule en matière de prosélytisme et de culture missionnaire. En Angleterre, on combat tout comme on admire les missionnaires catholiques : les responsables anglicans souhaitent que leur Église ait autant d’influence que Rome parmi les autochtones. Pour Thomas Bray, l’évangélisation des Amérindiens constitue donc un objectif nécessaire ; mais plus que d’une stratégie religieuse celui-ci relève d’une stratégie géopolitique face à l’influence catholique, essentiellement française, en Amérique du Nord. Attirer les Amérindiens dans le giron de l’Église anglicane, c’est avant tout les éloigner de Montréal et de Rome, et s’en faire des alliés dans les luttes impériales.

Pour mener à bien ces initiatives, Thomas Bray énonce des recommandations concernant le recrutement des pasteurs-missionnaires. Le candidat idéal doit être d’une moralité et d’une instruction irréprochables et dévoué à la cause missionnaire. En bonne santé, dynamique et expérimenté, il ne doit être ni trop âgé ni trop jeune. On peut légitimement se demander si Bray ne se fait pas trop d’illusions en espérant recruter des pasteurs de cette qualité pour aller vivre dans les forêts et les savanes nord-américaines, au milieu de ce qu’il décrit comme des rustres qui ont quasiment abandonné toute pratique religieuse, ou pire, dans des colonies livrées aux mains des quakers, sans parler des Amérindiens et des esclaves africains. Mais, à l’image des Jésuites, ces pasteurs doivent être sur la ligne de front et représenter une Église anglicane conquérante. Ils doivent combattre par leur verve tout autant que séduire par leur comportement. Bray recommande l’envoi de quarante pasteurs, nommés pour trois ans et qui toucheront 50 livres sterling par an – ce qui paraît somme toute assez peu, vu l’étendue des colonies, même si l’on excepte la Nouvelle-Angleterre et la Virginie.

Les pasteurs-missionnaires de la SPG

En 1701, un an après l'envoi du rapport de Thomas Bray à l'évêque de Londres, la SPG est fondée par l'octroi d'une charte du roi Guillaume III. *Stricto sensu*, la SPG ne fait pas partie de l'Église d'Angleterre mais fonctionne comme une corporation autonome. La société vit presque exclusivement des donations de ses membres bienfaiteurs, auxquelles on peut ajouter des rentes car elle est autorisée à posséder des biens immobiliers.

D'une manière générale, la SPG n'est pas riche, loin de là : ses dépenses excèdent régulièrement ses recettes. Son secrétaire est bénévole jusqu'en 1712 et le nombre de pasteurs-missionnaires envoyés aux colonies fluctue selon le budget disponible. Ce nombre chute, par exemple, de vingt entre 1701 et 1705 à sept pour la période 1716-1720. C'est une société « pauvre » mais néanmoins prestigieuse et influente car elle est contrôlée par la hiérarchie épiscopale anglicane, notamment par les archevêques de Cantorbéry et de York et l'évêque de Londres. De plus, parmi ses membres figurent des aristocrates proches de la cour. À l'inverse de sa sœur jumelle, la *Society for the Promotion of Christian Knowledge* ou SPCK, fondée en 1699, la SPG n'intervient qu'en dehors des îles Britanniques ; en fait, presque exclusivement dans les colonies nord-américaines.

Un des succès de la SPG est l'envoi de nombreux ministres – 300 en tout entre 1701 et 1775 – le plus souvent de qualité et dévoués à l'Église anglicane. Cet effort est d'autant plus remarquable qu'au XVIIe siècle, hormis en Virginie où il existe un clergé anglican de qualité, les ministres dans les colonies sont souvent des marginaux qui n'ont pu obtenir une cure en Angleterre et qui, poussés autant par l'inactivité que par le goût de l'aventure, tentent leur chance en Amérique, comme, par exemple, le tout premier ministre anglican de Charleston qui est accusé d'avoir, en état d'ébriété, baptisé un ours. Même s'il faut se garder de forcer le trait, avec de tels représentants, l'Église anglicane souffre d'un déficit d'image.

Les pasteurs-missionnaires de la SPG sont plutôt jeunes et peu expérimentés. Sur cinquante-cinq des quatre-vingts ministres que la société nomme aux Amériques entre 1701 et 1725 dont l'âge nous est connu, la moitié ont entre 23 et 29 ans et plus des deux tiers moins de 35 ans. L'objectif de recruter des candidats avec un niveau d'instruction élevé est atteint : plus de la moitié des pasteurs ont été formés à Oxford, Cambridge ou Trinity College. Le salaire annuel de 80 livres sterling est attrayant si on le compare au salaire pastoral moyen de 30 livres en Angleterre au début du XVIIIe siècle. D'autant plus que les paroissiens sont censés payer leurs cotisations pour les pasteurs et ceux-ci reçoivent également un salaire de l'assemblée de la colonie, du moins là où l'Église anglicane est établie. Enfin, la SPG, assistée de la SPCK, fournit gratuitement au pasteur une bibliothèque.

La grande variété des « nationalités » constitue une particularité du recrutement de ces pasteurs-missionnaires : la majorité d'entre eux ne sont pas anglais. Ces derniers ne représentent qu'un tiers du total dans le premier quart du XVIIIe siècle. Les Écossais, les Gallois et les Irlandais en constituent près de la moitié. Les « Américains » représentent seulement 10 %, ce qui n'est pas surprenant puisque seule la Virginie a son propre clergé, formé au College of William and Mary à Williamsburg ; la SPG choisit d'ailleurs de ne pas envoyer de pasteurs en Virginie. À part quelques Virginiens qui se portent volontaires pour servir dans une paroisse de la colonie de New York ou du Massachusetts, le reste du corps pastoral de la SPG est constitué de huguenots, d'Allemands et de Hollandais. Ce recrutement n'est pas le fruit du hasard mais correspond à une stratégie de la SPG qui, de manière très habile, recrute des pasteurs pour les envoyer dans des villes ou paroisses selon la nationalité des colons présents. La SPG nomme ainsi des Allemands en Pennsylvanie ; des Hollandais et des huguenots à New York ; des huguenots en Caroline du Sud ; des Anglais en Nouvelle-Angleterre ; et des Écossais et des Gallois dans l'arrière-pays appalachien.

Le rêve perdu de l'évangélisation

On pense souvent que les Anglais, à l'inverse des Français et des Espagnols, n'ont pas été intéressés par l'évangélisation des Amérindiens. Cette impression, qui ne correspond pas à la réalité, vient du fait que les protestants n'ont pas d'ordres missionnaires comparables aux Jésuites, aux Franciscains ou aux Récollets qui ont converti des centaines d'autochtones en Nouvelle-France, en Floride, au Nouveau-Mexique ou encore au Paraguay. D'autre part, l'Amérique britannique, peuplée de

multiples églises protestantes (sans oublier les catholiques du Maryland) de diverses nations, ne renvoie pas une image claire et uniforme de ce point de vue. Enfin, en termes d'évangélisation, l'échec a été au rendez-vous mais l'intention a été réelle.

L'évangélisation des Amérindiens a ainsi toujours fait partie du discours expansionniste anglais. Cet objectif tient une place significative dans les écrits de Richard Hakluyt dans les années 1580. Le baptême de Pocahontas et son mariage avec John Rolfe s'intègrent dans une stratégie d'évangélisation de la Compagnie de Virginie ciblant les Powhatans. Mais la guerre anglo-amérindienne de 1622 détruit le travail accompli. À peine une décennie après la conversion de Pocahontas, le gouverneur de Virginie Francis Wyatt déclare : « Notre premier objectif est l'expulsion des sauvages afin d'obtenir un accès libre au pays pour accroître notre bétail, nos cochons, etc. [et] il est infiniment préférable de n'avoir aucun païen parmi nous, qui sont au mieux une source de problèmes, que d'être en paix et alliés avec eux19. »

Les tentatives d'évangélisation ne sont pas l'apanage des anglicans. En Nouvelle-Angleterre, le pasteur puritain John Elliot et la *New England Missionary Society* organisent à partir du milieu du XVIIe siècle quatorze communautés, appelées *praying towns*, où les Amérindiens christianisés vivent isolés des colons et des autres autochtones. Autonomes les unes des autres, elles sont régies par un code de lois spécifique à la communauté. Mais cette initiative prend fin avec la guerre du roi Philip (1675-1676), qui oppose les colons de Nouvelle-Angleterre à plusieurs tribus amérindiennes. Face à ces échecs, la SPG, s'appuyant sur les suggestions de Thomas Bray, souhaite définir une politique ambitieuse d'évangélisation à grande échelle mais surtout exclusivement orchestrée par l'Église anglicane.

Pour autant, l'évangélisation des autochtones n'est pas explicitement mentionnée dans la charte de la SPG, celle-ci faisant de l'appui structurel de l'anglicanisme dans les colonies et du combat contre les dissidents ses objectifs prioritaires. La charte évoque néanmoins la menace catholique en Amérique du Nord et dans les premiers sermons anniversaires, les prélats se félicitent que l'Église anglicane affiche désormais « son zèle missionnaire envers les infidèles » face aux critiques « de nos adversaires de l'Église de Rome20 ».

En fait, la SPG mène une politique d'évangélisation ambiguë avec plusieurs revirements et n'essaie jamais de véritablement rivaliser avec les sociétés missionnaires catholiques. Ainsi par exemple, le premier pasteur-missionnaire envoyé en Caroline du Sud en 1702, en théorie auprès des Amérindiens yamasees, s'installe en fait dans une paroisse anglicane dès la mort du ministre qui l'occupe, ce qui ne lui vaut aucune sanction de la part de la SPG.

En 1712, vu l'enthousiasme suscité par la visite de quatre chefs (sachems) Mohawks à Londres en 1710, la SPG fait de l'évangélisation des autochtones un objectif prioritaire avec la fondation d'une mission chez les Mohawks dans l'arrière-pays new-yorkais. On construit une chapelle, Queen Anne's Chapel, ceinte d'une palissade dans un lieu appelé Fort Hunter, situé à 40 kilomètres au nord de la ville d'Albany. Mais six ans après sa nomination, le premier missionnaire demande à être transféré. Aucun remplaçant n'y est envoyé avant l'arrivée d'un catéchiste originaire de cette même région en 1735. Celui-ci est très actif jusqu'en 1741, date à laquelle il obtient le poste de Trinity Church à New York. Cette mission est l'unique cas de pasteurs de la SPG vivant au sein d'une tribu amérindienne, même si c'est dans une chapelle fortifiée en marge des villages…

L'école africaine de New York

Il n'y a donc pas eu en Amérique britannique de véritable stratégie sur le long terme pour évangéliser les populations amérindiennes et les esclaves africains. Du fait de cette absence de politique déterminée et continue, passées les premières décennies de la colonisation, l'évangélisation repose sur les épaules des pasteurs. Cette individualisation de la mission évangélisatrice rend ceux-ci, en ce qui concerne les esclaves africains, tributaires du bon vouloir des planteurs. Or, la plupart des propriétaires ne souhaitent pas voir leurs esclaves christianisés. Comme le rapporte François LeJau, ministre de la SPG en poste en Caroline du Sud au début du XVIIIe siècle, une femme de planteur s'interroge sur le risque qu'elle encourt de retrouver ses esclaves au paradis si elle les fait baptiser21 !

Le huguenot Élie Neau offre un exemple d'initiative individuelle qui se substitue au manque de stratégie collective. Neau est un marchand de Saintonge réfugié à New York. Lors d'un voyage aux Antilles en 1692, il est fait prisonnier au large de la Jamaïque par des corsaires français et, une fois de retour en Bretagne, est condamné aux galères par le tribunal d'amirauté de Saint-Malo. Après sa libération, il retourne à New York et se conforme à l'anglicanisme en 1704.

Son intégration dans l'Église anglicane s'effectue par l'intermédiaire de la SPCK, dont Neau devient le correspondant à New York dès 1700, mais c'est au sein de la SPG que Neau déploie, avec la fonction de catéchèse, ses initiatives éducatives en faveur des esclaves africains et des Amérindiens. L'école africaine de Neau, dans une colonie qui n'en contient alors en tout que deux pour plusieurs milliers de colons, est fondée le 30 mai 1704 par une loi votée par l'assemblée. Un an plus tard, elle accueille une cinquantaine d'élèves – quarante-cinq Noirs et cinq Amérindiens. En 1707 ils sont une centaine, en totalité des Noirs, et en 1719 une soixantaine.

Dans une lettre de 1707, Neau explique qu'il enseigne « le soir à la chandelle parce que toute la journée [ses élèves esclaves] travaillent », dans une pièce qu'il a aménagée chez lui22. À partir de 1710, les élèves qui demandent le baptême sont de plus en plus nombreux. Pourtant, comme le dénonce Neau, les maîtres s'y opposent car

[ils] croient que si on baptisait les noirs, on ne les pourrait tenir pour esclaves après qu'ils seraient entrés en l'église chrétienne et que ce serait là le moyen de ruiner les plantations qui ne subsistent que par le travail des esclaves […] quoique ce soit un prétexte que l'avarice nourrit pour perpétuer la négligence du Salut d'une infinité d'hommes23.

Certains vont jusqu'à menacer leurs esclaves de « les vendre en Virginie », où l'esclavage est plus dur, s'ils fréquentent l'école de Neau24. Dès 1703, Neau demande à l'assemblée de la colonie de voter une loi « qui permet aux habitants de faire instruire et baptiser leurs Nègres [sans] que les esclaves n'aient [le] droit de prétendre à la liberté temporelle25 ». Neau obtient gain de cause en octobre 1706 lorsque l'assemblée promulgue une loi stipulant que le baptême ne donne aucun droit à la liberté. Mais après la révolte des esclaves new-yorkais de 171226 un nombre grandissant de maîtres refusent d'envoyer leurs esclaves à Neau car deux des insurgés ont fréquenté son école. Fort de l'appui du gouverneur, Neau parvient néanmoins à poursuivre son travail d'évangélisation jusqu'à sa mort en 1722. Mais quoiqu'elle ait reçu l'aide financière et le soutien de la SPG, cette louable initiative est condamnée à disparaître avec Neau.

Malgré l'échec cuisant de sa politique d'évangélisation envers les autochtones et les esclaves africains, la SPG peut revendiquer d'indéniables succès qui forment le socle de ce qu'on a appelé la renaissance anglicane dans les colonies du premier XVIIIe siècle. Au premier rang de ceux-ci, notons la création de paroisses et l'édification d'églises, ce que l'historien américain Jon Butler a appelé « la sacralisation du paysage colonial27 ». Au total, la SPG finance la construction de plus d'une centaine d'églises avant 1740, dont près de cinquante avant 1725. La SPG renforce également la présence et l'assise de l'anglicanisme dans certaines colonies, notamment à New York et au sud de la Virginie. La SPG nomme plusieurs centaines de pasteurs dans les colonies de 1701 à la veille de la Révolution en 1760. Sans cet envoi régulier de pasteurs subventionnés, les assemblées coloniales n'auraient pu recruter assez de ministres pour pourvoir toutes les paroisses. Enfin, la politique menée à l'intention des populations d'origine étrangère, notamment les huguenots, remporte un franc succès. La SPG aide, par exemple, au développement dans les colonies d'un anglicanisme francophone, originaire des îles Anglo-Normandes, et quelque peu teinté de calvinisme.

Le bilan mitigé de l'Église d'Angleterre en Amérique

Quel bilan tirer de l'anglicanisme aux colonies ? L'Église d'Angleterre est une église minoritaire outre-Atlantique et concentrée d'abord autour de la Chesapeake, puis le long du Sud côtier. En 1750, les deux tiers des paroisses (174 sur 289) se situent dans les colonies méridionales de la Géorgie au Maryland et un tiers (96) dans la seule Virginie. Mais le congrégationalisme, la plus importante confession en nombre d'églises, est encore plus concentré géographiquement puisque le Massachusetts et le Connecticut rassemblent plus des trois quarts des congrégations (402 sur 465). Et l'anglicanisme compte dix fois plus de paroisses en Nouvelle-Angleterre que le

congrégationalisme dans les colonies du Sud. L'Église d'Angleterre, religion du roi et de l'élite impériale, bénéficie également de l'appui institutionnel de la métropole, une arme que ne possède pas le congrégationalisme qui n'est qu'une église dissidente parmi d'autres après la restauration des Stuart. L'anglicanisme reste donc la confession la mieux distribuée dans les colonies même si l'indéniable avantage institutionnel et politique dont elle jouit aurait pu sans aucun doute lui faire espérer un plus grand rayonnement.

Mais, comme nous l'avons noté, Londres n'a pas de politique religieuse coloniale au XVIIe siècle, laissant les confessions s'implanter dans les colonies au gré de l'évolution de leur peuplement. À l'inverse des Églises catholiques française et ibérique, il n'existe pas entre l'Église d'Angleterre et la monarchie une collaboration étroite dans le but de faire de l'Amérique une terre d'exclusion. Il ne s'agit pas ici de tolérance ou d'esprit visionnaire mais tout simplement d'indifférence. Les colonies ont besoin de colons et l'important est que ces derniers, sauf dans le cas très particulier du Maryland – et encore seulement au tout début de son histoire –, soient protestants.

Au début du XVIIIe siècle, dans le sillage de l'épiscopat de Henry Compton, le premier évêque de Londres qui se préoccupe véritablement de son immense et lointain diocèse nord-américain, la hiérarchie anglicane se lance dans une reprise en main des colonies. Avec cette renaissance anglicane, l'Église d'Angleterre va, selon le contexte local, soit solidifier et accroître son implantation, soit résister aux assauts des dissidents en privilégiant la création de paroisses, la construction d'églises, l'envoi soutenu de ministres, de bibles et de livres de prières communes. Ainsi, le nombre de paroisses anglicanes dans les colonies fait plus que doubler entre 1700 et 1740.

Somme toute, la grande force de l'Église d'Angleterre est, en fait, sa souplesse institutionnelle et sa capacité d'adaptation aux conditions nord-américaines. L'absence d'une hiérarchie locale autorise cette flexibilité en donnant bon gré mal gré à cet anglicanisme colonial une apparence dite *low-church*, c'est-à-dire au culte simple et dépouillé, ce que l'historien John Woolverton appelle « le congrégationalisme épiscopalien28 ». Cette structure est, en fait, la seule façon pour l'Église d'Angleterre de s'implanter durablement en Amérique du Nord et d'espérer unifier une population britannique et étrangère, éclatée et extrêmement diversifiée. De plus, les conseils de fabrique aux multiples pouvoirs ecclésiastiques et administratifs, « les douze évêques de la paroisse » comme l'écrit au début du XVIIIe siècle le gouverneur de Virginie Alexander Spotswood, ont joué un rôle fondamental dans l'administration de la vie quotidienne des colonies et ont permis le développement d'une élite créole responsable. En Caroline du Sud, la paroisse anglicane devient même le point d'ancrage de la vie institutionnelle, indispensable pour son développement.

Au cours du Grand Réveil, qui modifie durablement le paysage religieux nord-américain au milieu du XVIIIe siècle, l'Église d'Angleterre perd nombre de paroissiens, surtout dans les confins occidentaux des colonies, mais son emprise sur le pouvoir civil dans les colonies méridionales n'est pas remise en cause. C'est à la fin de la période coloniale et pendant la guerre d'Indépendance que son identification à la Couronne lui porte un rude coup. Dans les nouveaux États-Unis, où sont aussitôt nommés des évêques, l'Église d'Angleterre, qui ne peut plus porter ce nom, devient l'Église épiscopale et se libère définitivement de l'emprise du pouvoir civil.

23

Le monde nouveau des quakers

« Pour obtenir mon pays, je fis appel au Seigneur et je me sentis davantage appelé à me tourner vers Lui au-dedans de moi et à attendre le pays de Sa main plutôt que de quiconque d'autre […] il se peut qu'on trouve là-bas ce qui n'a pas été possible ici : l'espace nécessaire à la création d'une Expérience sacrée. »

William Penn (1681)

Au milieu du XVIIe siècle, en pleine guerre civile, apparaît en Angleterre une secte dont les membres sont affublés par dérision du titre de quakers ou trembleurs. Fondée par George Fox, la Société des Amis, comme ils s'appellent pour bien marquer qu'ils ne constituent pas une Église, connaît

une postérité qui la distingue des multiples autres sectes qui naissent en ce siècle marqué par l'effervescence religieuse. Non seulement les quakers survivent en Grande-Bretagne mais ils ont même leur colonie en Amérique du Nord. Obtenue grâce aux relations à la cour de William Penn, qui se convertit soudainement au quakerisme à l'âge de 22 ans, la Pennsylvanie est une extraordinaire opportunité pour les quakers de mettre en pratique leurs principes civils et religieux sur un immense territoire. Ce projet, qui prend le nom de Sainte Expérience, forme cette autre grande utopie de l'Amérique anglaise après celle des puritains de Nouvelle-Angleterre.

William Penn a l'espoir de fonder une société égalitaire, harmonieuse et prospère en paix avec les autochtones. C'est en grande partie un échec. Très vite, la Pennsylvanie est déchirée par des luttes intestines et même – brièvement – par un schisme. Penn, qui est un des rares propriétaires de colonie à se rendre dans son domaine, rentre dépité en Angleterre où il meurt en 1718. Pourtant, si le modèle socio-religieux que Penn rêve de construire s'écroule comme un château de cartes, la Pennsylvanie est un immense succès d'un point de vue économique et démographique. Au moment de la Révolution, Philadelphie est la deuxième plus grande ville du monde anglo-américain après Londres. Là se situe l'héritage de William Penn et des quakers. Attirant des milliers de colons, la Pennsylvanie est la colonie britannique qui connaît la plus grande expansion au cours du XVIIIe siècle.

George Fox et les origines du quakerisme

À l'origine du mouvement quaker apparu au XVIIe siècle, figure George Fox (1624-1691), un homme « saintement fou » comme le qualifie Voltaire dans ses *Lettres philosophiques*. Mêlant curiosité et dérision, Voltaire nous parle de ce « fils d'un ouvrier en soie, [qui] s'avisa de prêcher en vrai apôtre, à ce qu'il prétendait, c'est-à-dire sans savoir ni lire ni écrire ; c'était un jeune homme de 25 ans, de mœurs irréprochables […]. Il était vêtu de cuir depuis les pieds jusqu'à la tête ; il allait de village en village criant contre la guerre et contre le clergé ». Voltaire poursuit en expliquant l'origine du terme quaker, ou trembleur, avec une pointe d'ironie :

Fox se croyait inspiré. Il crut par conséquent devoir parler d'une manière différente des autres hommes. Il se mit à trembler, à faire des contorsions et des grimaces, à retenir son haleine, à la pousser avec violence ; la prêtresse de Delphes n'eût pas mieux fait. En peu de temps il acquit une grande habitude d'inspiration, et bientôt après il ne fut guère en son pouvoir de parler autrement. Ce fut le premier don qu'il communiqua à ses disciples. Ils firent de bonne foi toutes les grimaces de leur maître, ils tremblaient de toutes leurs forces au moment de l'inspiration. De là ils eurent le nom de *quakers*, qui signifie *trembleurs.* Le petit peuple s'amusait à les contrefaire. On tremblait, on parlait du nez, on avait des convulsions, et on croyait avoir le Saint-Esprit1.

Pour nuancer ce portrait, ajoutons que le terme « quaker » peut venir du fait que les membres de cette Église tremblent sous l'action du Saint-Esprit mais aussi qu'ils exhortent leurs auditeurs à trembler au nom du Seigneur. Comme le souligne un historien français du quakerisme, Pierre Brodin, ces interprétations ne sont nullement mutuellement exclusives2. Terme de dérision à l'origine, ce surnom perdure et perd son caractère moqueur en s'institutionnalisant.

« C'était un original, n'étant à l'image d'aucun autre », écrit William Penn de George Fox, en admiratif de son maître3. Pourtant, comme le souligne l'historien britannique Michael Watts, l'influence de George Fox ne réside pas tant dans l'originalité de son message que dans son charisme, son courage sous la torture, son infatigable esprit missionnaire, sa puissance spirituelle et sa capacité à regrouper des principes épars et d'origines différentes.

Ainsi, l'idée de la lumière intérieure, croyance fondamentale chez les quakers, se retrouve chez les premiers auteurs baptistes, tout comme plus en amont chez les piétistes allemands du XVIe siècle ; l'absence d'un sacerdoce ou l'affirmation que « d'avoir fait ses études à Oxford ou Cambridge n'est pas suffisant pour préparer et qualifier des hommes comme ministres de Dieu » ou encore que Dieu « ne réside pas dans des temples construits avec des mains » est largement répandue parmi les protestants radicaux de l'époque, notamment les baptistes ; la primauté de l'Esprit Saint sur les Écritures est également défendue à nouveau par les baptistes ; le tutoiement et le refus d'ôter son chapeau, un comportement qui distingue les quakers du reste de la société, sont des usages observés par les niveleurs pendant la guerre civile des années 1640 ; le culte silencieux est pratiqué

par diverses sectes de mystiques tels les chercheurs (*seekers*) et ceux de la Famille de l'Amour (*Family of Love*) du XVIIe siècle ; enfin les baptistes et autres radicaux, comme les quakers, refusent aussi de prêter serment4. Seul le pacifisme est un apport original des quakers au protestantisme, du moins en Angleterre. La grande chance des quakers est, en fait, de survivre à l'effervescence de la guerre civile qui voit la naissance (et la mort) de multiples sectes, et de contrôler pendant plus d'un demi-siècle une colonie outre-Atlantique.

Le culte silencieux

Dans la vie religieuse des quakers, ce qui surprend le plus l'observateur est le culte silencieux. George Fox a écrit qu'il y a « un temps pour l'attente, […] un temps pour la réception [et] un temps pour la parole5 ». Dans son autobiographie, Benjamin Franklin raconte que lors de son arrivée à Philadelphie en 1723, épuisé par un pénible voyage (il vient de Boston) et à peine rassasié par des miches de pain, il suit un groupe de quakers au temple, « s'assit au milieu d'eux, et après avoir regardé autour de lui et n'entendant rien dire, […] s'endormit jusqu'à la fin du culte quand quelqu'un fut assez gentil pour le réveiller6 ».

En 1749, le botaniste suédois Pehr Kalm assiste également à des cultes quakers lors de son passage en Pennsylvanie. Voici ce qu'il en rapporte :

De nombreuses fois après un long silence un homme se lève, et quand il a fini une femme se lève et prêche ; après elle, vient un autre homme ou une femme ; à l'occasion les femmes parlent ; ensuite encore une femme pourra commencer, [suivie d'un homme] ; et ainsi en alternance ; quelques fois seuls les hommes se lèvent pour parler ; parfois soit un homme ou une femme se lève, commence à tousser et à soupirer, et essaie de parler, mais est incapable de prononcer un mot et donc se rassoit. Puis il arrive que toute la communauté se rassemble dans le temple et reste assise en silence pendant deux heures, attendant que quelqu'un prêche : mais comme personne ne s'est préparé ou ne se sent inspiré par l'Esprit, tout l'auditoire se lève à nouveau à la fin du culte et rentre à la maison sans que personne n'ait accompli quoi que ce soit au temple sauf s'être assis en se regardant l'un l'autre7.

Comme le résume Voltaire, notant avec la même surprise l'extrême sobriété du culte quaker, « les premiers disciples reçoivent l'esprit et parlent dans l'assemblée ; ils n'ont ni autels, ni temples, ni ornements, ni cierges, ni encens, ni cérémonies ; Penn et les siens se flattent de recevoir l'esprit, et renoncent à toute cérémonie, à tout appareil ».

Primauté de l'Esprit Saint sur la Bible, absence de sacrements et de clergé, culte silencieux, tutoiement, pacifisme, participation active des femmes à la vie religieuse, et mœurs sobres ; voilà le portrait idéalisé de la vie quaker que nous ont laissé Voltaire et autres observateurs des quakers. Qu'en est-il réellement ?

L'organisation de la Société des Amis

Dans son étude sur les églises en Pennsylvanie et au Delaware, l'historien américain Jon Butler altère quelque peu cette image en soulignant le caractère hiérarchique et oligarchique du mouvement quaker et l'importance des ministres, surtout au XVIIe siècle, dans la vie de la Société. En terme d'organisation ecclésiale, les quakers ne sont pas, en fin de compte, si différents des autres protestants. Cette réputation d'être l'aile gauche du puritanisme, comme on les a surnommés avec esprit, tient à leurs institutions et au respect d'un certain ordre8. Le mouvement quaker, résume Pierre Brodin, « tout en possédant des bases mystiques indéniables, ne fut jamais anarchique9 ». Ils ne doivent pas être confondus de ce point de vue avec les « extravagants » ou *ranters*, ces radicaux apparus au lendemain de l'exécution de Charles Ier dans les années 1650 qui ne croient pas au péché et qui par conséquent mènent des vies dissolues, pensant notamment qu'un homme peut aller au lit avec n'importe quelle femme sauf sa mère, et dont les quakers condamnent clairement les excès. William Penn a d'ailleurs écrit à propos des *ranters* qu'« ils s'abandonnent à leur imagination qu'ils confondent avec l'illumination divine, scandalisant, par des monstruosités, ceux qui gardent la crainte de Dieu10 ».

Les quakers ont bel et bien des pasteurs et sont organisés en conseils. Peu nombreux (tout juste 70 pour toute l'Angleterre en 1655), ces ministres quakers, appelés *Public Friends* ou *First Publishers of Truth*, n'ont pas la même fonction que dans les autres Églises protestantes, les quakers ne faisant pas de distinction entre clercs et laïques. Il s'agit d'une Société et non d'une Église : ces pasteurs ne constituent donc pas un corps clérical. Ni imposés des mains par leurs confrères comme chez les calvinistes (et encore moins ordonnés par un évêque comme chez les anglicans) ni d'ailleurs rétribués, ces Amis aux aptitudes reconnues n'animent pas, comme on l'a vu, le culte mais sont essentiellement chargés du prosélytisme et de l'administration de la Société. Pédagogues (et souvent auteurs de traités et de pamphlets), ils s'efforcent d'expliquer les principes quakers aux nouveaux convertis et conseillent leurs frères dans la constitution de communautés, la collecte et la gestion des fonds pour les pauvres et les missionnaires et définissent des formes de résistance aux persécutions.

La Société des Amis est organisée sur trois niveaux de conseils, un peu à l'image des colloques et des synodes calvinistes, appelés assemblées ou *meetings* et hiérarchisés selon la fréquence avec laquelle ils se tiennent : mensuel (*monthly*), trimestriel (*quarterly*) et annuel (*yearly*).

En Angleterre, la toute première assemblée a lieu en 1658 près de Skipton dans le Yorkshire. En Amérique, les quakers organisent leurs propres structures selon leur présence dans chaque colonie. Dans le West Jersey, deux assemblées mensuelles sont instituées en 1676 et 1678, dans le sud de la colonie à Salem puis dans le nord à Burlington ; en 1681 est créé un conseil annuel. En Pennsylvanie, où les quakers sont très nombreux et dominent la vie institutionnelle, une assemblée mensuelle et une trimestrielle apparaissent dès 1683 à Philadelphie. Les quakers de Pennsylvanie ayant refusé l'offre de leurs coreligionnaires du West Jersey de tenir un seul conseil annuel en 1684 à Burlington pour toutes les colonies de la Nouvelle-Angleterre à la Caroline du Sud, deux assemblées annuelles concurrentes se réunissent cette année-là à Burlington et à Philadelphie. Finalement, il est décidé d'instituer un conseil annuel pour toutes les colonies qui se réunirait alternativement dans les deux villes. En fait, peu de quakers des autres régions y sont venus. Au Rhode Island, où les quakers forment un parti influent, une première assemblée annuelle se réunit en 1661 à Newport. Malgré ces apparences, les institutions quakers nord-américaines sont fragiles en cette fin du XVIIe siècle. Les conseils rassemblent peu de membres, entre sept et dix, souvent d'ailleurs des ministres.

En attendant William Penn : la difficile implantation des quakers en Amérique

L'expérience quaker en Amérique est à jamais attachée à William Penn et à la Pennsylvanie. Cependant, avant que William Penn ne fonde un véritable État quaker outre-Atlantique, des quakers se sont déjà établis dans les colonies britanniques continentales.

Certains tentent d'émigrer au Massachusetts, sans succès. Pour les quakers, tout au long du XVIIe siècle, cette colonie sera un lieu d'exclusion et de persécution, une véritable terre de martyre. Comme l'écrira Penn : les puritains sont « des combattants pour la liberté de conscience lorsqu'ils sont opprimés mais les plus grands oppresseurs une fois au pouvoir11 ». Alors que des pamphlets anti-quakers circulent dans la colonie depuis quelques années, arrivent en 1656 à Boston deux quakeresses en provenance de la Barbade, Mary Fisher et Ann Austin. Les deux femmes, qui veulent « faire naître dans le peuple le mépris de la magistrature […] et portent un semblant d'humilité mais pèchent par orgueil », sont immédiatement jetées en prison, leurs corps examinés afin d'y déceler des marques de sorcellerie et leurs livres sont brûlés par le bourreau12. Après cinq semaines d'emprisonnement, les deux quakeresses sont renvoyées à la Barbade. Deux jours après leur départ, huit autres quakers débarquent à Boston. Ils sont emprisonnés, jugés et condamnés au bannissement.

Un problème subsiste cependant : le Massachusetts n'a aucune loi anti-quaker. L'assemblée de la colonie y remédie rapidement en votant successivement quatre lois contre les Amis entre 1656 et 1658. Ce nouvel arsenal législatif prévoit toute une gamme de peines qui inclut les amendes, la prison, le fouet, la mutilation, le bannissement et même la pendaison. Alors que le nombre de quakers ne cesse d'augmenter malgré la sévérité de ces lois, en 1659 deux hommes quakers sont pendus à Boston alors qu'une quakeresse – cette même Mary Fisher revenue dans la colonie – ne doit être informée, non sans un certain sadisme, qu'elle est condamnée au bannissement plutôt qu'à

la mort qu'après être montée sur l'échafaud et avoir passé la tête dans le nœud de la corde… Sans doute doit-on lire dans ces condamnations et ces exécutions les marques d'une société puritaine démunie à la fois face au développement du quakerisme en son sein et au réel penchant des quakers pour le martyre. Finalement, la charte de 1691 oblige le pouvoir puritain à tolérer tous les dissidents, y compris les quakers.

Le Rhode Island voisin est d'abord un refuge puis devient un bastion quaker en Nouvelle-Angleterre. Dans cette colonie, comme le raconte un pasteur anglican avec plus d'un demi-siècle de recul, les quakers « n'eurent pas plus tôt fait leur apparition […] qu'ils trouvèrent une foule qui n'était que trop préparée à recevoir cette hérésie pestilentielle13 ». Terre de dissidents et de bannis du Massachusetts, le Rhode Island n'a pas d'Église « établie » ni, comme le note George Fox dans son journal, « de restriction concernant la façon de célébrer le culte » et offre un espace missionnaire idéal pour les quakers14. Arrivés en 1657, ils tiennent leur première assemblée annuelle à Newport en 1661, siègent à l'assemblée de la colonie et voient l'un des leurs, Nicholas Easton, élu gouverneur en 1672. En moins de vingt ans, ils sont devenus une force politique incontournable dans la colonie.

Pourtant, ce succès ne doit pas masquer le fait que Roger Williams, chantre de la tolérance et fondateur de la colonie, s'oppose fermement aux quakers auxquels il reproche leur irrévérence vis-à-vis des magistrats, un tutoiement inapproprié, « l'invention non naturelle et non chrétienne des femmes prédicantes » ou encore d'être « gonflés de titres immenses, de paroles de vanterie et de fumée15 ». Rien ni personne, pas même Williams, ne peut cependant s'opposer à l'ascendance quaker sur les affaires de la colonie16.

En 1657 arrivent les premiers quakers en Nouvelle-Néerlande ; ils sont emprisonnés immédiatement. Cette même année, un certain Robert Hodgson, converti au quakerisme, est condamné à deux ans de travaux forcés ; refusant de se soumettre à cette sentence, il est jeté en prison, affamé et violemment battu avant que les autorités, lasses de tant de résistance, ne l'envoient au Rhode Island. Cependant, malgré les ordonnances adoptées contre eux, le nombre de quakers augmente inexorablement, surtout à Long Island. Ils tiennent leur culte clandestinement dans les bois et les vergers. La conquête anglaise de 1664 met fin à ces persécutions, Jacques duc d'York, nouveau Seigneur Propriétaire de la colonie, étant un ami de Penn. Dix ans plus tard, les quakers tiennent ostensiblement leur culte dans plusieurs lieux de la colonie et en 1696 ils se réunissent en une première assemblée annuelle dans la ville de Flushing.

Plus au sud, les situations varient selon les colonies. En Virginie, où l'Église d'Angleterre règne sans rivale, plusieurs lois anti-quakers, s'inspirant de celles du Massachusetts, mais moins sévères, sont votées par l'assemblée. La « loi pour éradiquer les quakers » de 1660, par exemple, avertit que ces derniers « s'efforcent et tentent de détruire la religion, les lois, les communautés et tous les liens de la société civile17 ». En fait, l'élite anglicane, ici comme en métropole, reproche principalement aux quakers de refuser d'acquitter la dîme… À l'inverse, au Maryland, après une brève période de répression, les quakers, rapidement assez nombreux (peut-être un dixième de la population en 1700), sont tolérés à partir de 1660. Ils organisent un premier conseil annuel en 1672, auquel se rend George Fox, et occupent des fonctions officielles dans la colonie. En Caroline du Sud, où à l'inverse ils sont en petit nombre, les quakers vivent en paix : l'un des leurs, John Archdale, est même gouverneur de la colonie de 1694 à 1696. Enfin, la Caroline du Nord, colonie de fermiers au peuplement épars où ne domine aucune église, a été un terreau fertile pour William Edmundson, fondateur du quakerisme en Irlande, et Fox, qui s'y rendent en 1665 dans l'espoir de recruter de nouveaux disciples.

La conversion de William Penn

William Penn, fils d'un grand amiral qui conquiert la Jamaïque en 1655, est un personnage aux multiples facettes, contradictoire, mystérieux peut-être, attachant à bien des égards, tantôt dandy, tantôt mystique. Noble, grand propriétaire terrien en Angleterre et en Irlande, raffiné, influent à la cour, richissime (même s'il est endetté) mais quaker, donc un homme aux manières volontairement – ostensiblement presque – simples. Idéaliste, tolérant bien que convaincu de la supériorité des quakers et vindicatif dans ses écrits contre les autres églises, notamment catholique, William Penn est un auteur prolixe, un prédicateur itinérant mais aussi, après l'obtention de la Pennsylvanie en

1681, le propriétaire d'un territoire de plus de 120 000 kilomètres carrés !

À l'âge de 19 ans, après un séjour de dix-huit mois en France où il a goûté aux délices de la cour de Versailles, puis passé un semestre à l'académie protestante de Saumur, Penn rentre à Londres en dandy aux mœurs francisées. « Sa grande culture est visible, mais ce qui frappe surtout chez lui, c'est la vanité du costume français, l'affection du langage et de la démarche », témoigne le célèbre mémorialiste (et ami de la famille Penn) Samuel Pepys dans son journal en août 1664. Trois ans plus tard, William Penn se convertit soudainement – du moins pour les observateurs – au quakerisme ; et Pepys de noter, non sans ironie envers le jeune homme : « M. William Penn qui vient de rentrer d'Irlande est devenu quaker […] ou quelque autre chose de mélancolique de ce genre ; il ne veut voir personne, ce qui est une bonne chose puisqu'il a été absent si longtemps18. »

Penn commence alors à tutoyer les puissants et à garder son chapeau sur la tête en toute circonstance, au grand dam d'un père résolument hostile à sa conversion… Quelle situation pour le moins inhabituelle de voir ce courtisan s'affranchir des règles les plus élémentaires de la préséance ! Quant aux quakers, secte marginalisée, ils viennent d'acquérir un soutien considérable et une inestimable légitimité en la personne de ce jeune noble, cultivé et influent. À partir des années 1670, Penn, par sa stature, sa lignée, son influence et ses écrits, devient rapidement le porte-parole et la figure de proue du quakerisme anglo-américain. D'une certaine manière, en rejoignant les quakers Penn est passé dans la marginalité. Sa chance est que Jacques, frère de Charles II et lui-même roi à partir de 1685 mais surtout propriétaire de l'ancienne Nouvelle-Néerlande, est encore plus marginal en tant que catholique : liés d'amitié, ces deux hommes trouvent en leur choix religieux une communauté d'intérêts, de celle qui unit les groupes minoritaires.

Dans les premières années, Penn affiche le zèle d'un nouveau converti. Toujours prêt à défier les autorités tout comme catholiques et protestants de tout poil, il est immanquablement emprisonné. De décembre 1668 à juillet 1669, il est enfermé à la Tour de Londres ; il se retrouve en août 1670, puis de février à juillet 1671 à la prison londonienne de Newgate. En prison, Penn rédige *Sans croix, point de couronne* (*No Cross, no Crown*), son plus grand livre, et de multiples pamphlets.

William Penn et la charte de Pennsylvanie

« Environ ce temps parut l'illustre Guillaume Penn, raconte Voltaire, qui établit la puissance des quakers en Amérique. » Et de poursuivre :

Guillaume hérita de grands biens, parmi lesquels il se trouvait des dettes de la couronne pour des avances faites par le vice-amiral dans des expéditions maritimes. Rien n'était moins assuré alors que l'argent dû par le roi : Penn fut obligé d'aller tutoyer Charles II et ses ministres plus d'une fois pour son paiement. Le gouvernement lui donna, en 1680, au lieu d'argent, la propriété et la souveraineté d'une province d'Amérique, au sud [au nord en fait] du Maryland : voilà un quaker devenu souverain. […] Le nouveau souverain fut aussi le législateur de la Pennsylvanie : il donna des lois très sages, dont aucune n'a été changée depuis lui. La première est de ne maltraiter personne au sujet de la religion, et de regarder comme frères tous ceux qui croient un dieu. […] C'était un spectacle bien nouveau qu'un souverain que tout le monde tutoyait, et à qui on parlait le chapeau sur la tête, un gouvernement sans prêtres, un peuple sans armes, des citoyens tous égaux, à la magistrature près, et des voisins sans jalousie. Guillaume Penn pouvait se vanter d'avoir apporté sur la terre l'âge d'or dont on parle tant, et qui n'a vraisemblablement existé qu'en Pennsylvanie19.

La vulgate voltairienne, si plaisante à lire et si pleine d'esprit, s'écarte néanmoins quelque peu de la vérité historique. L'engagement de Penn en Amérique s'effectue progressivement. « L'illustre Guillaume » s'implique d'abord dans la colonisation du West Jersey avant de solliciter et d'obtenir une charte pour la Pennsylvanie.

Rappelons les faits. En 1673, le quaker Edward Byllynge, un ancien officier de cavalerie devenu brasseur à Londres puis gentilhomme dans le Middlesex, ruiné et accusé par ses coreligionnaires d'avoir détourné 40 000 livres sterling lorsqu'il était trésorier de la branche londonienne de la Société des Amis, est opportunément secouru par son ami sir John, lord Berkeley. Celui-ci se propose de lui vendre sa part du New Jersey, qu'il a reçue du duc d'York après la conquête anglaise de la Nouvelle-Néerlande en 1664. L'idée est pour Berkeley de se retirer de la colonisation du New

Jersey en vendant sa part tant qu'il peut en tirer profit, et pour Byllynge de se refaire une fortune en peuplant un territoire en Amérique. La transaction, cependant, se fait au nom d'un ami commun, John Fenwick, qui refuse de transmettre à Byllynge la part achetée si on ne lui accorde pas un dixième de ces terres en contrepartie de son rôle d'intermédiaire. Les quakers souhaitant à tout prix éviter un règlement judiciaire, trois d'entre eux, dont William Penn, sont nommés en 1674 administrateurs des biens de Byllynge et à ce titre doivent régler le différend entre celui-ci et Fenwick et entreprendre la colonisation de ce qui devient le West Jersey.

De 1675 à 1681, 1 400 quakers s'établissent dans la colonie où ils fondent les villes de Salem et de Burlington. Durant ces années, Penn se familiarise avec le Nouveau Monde et les difficultés inhérentes au développement et à la gestion d'un territoire outre-Atlantique. Ces années sont en quelque sorte pour lui un apprentissage de la colonisation. C'est à ce moment-là qu'il conçoit l'idée d'une colonie quaker qui lui appartiendrait.

Au lendemain de l'obtention de sa charte pour la Pennsylvanie, Penn lance dans un élan plein de mysticisme et d'utopie :

Pour obtenir mon pays, je fis appel au Seigneur et je me sentis davantage appelé à me tourner vers Lui au-dedans de moi et à attendre le pays de Sa main plutôt que de quiconque d'autre. C'est ainsi que je l'obtins et j'espère que, loin d'être indigne de Son amour, je répondrai à Sa généreuse Providence et servirai Sa vérité et Son peuple, afin qu'un exemple soit donné à toutes les nations, il se peut qu'on trouve là-bas ce qui n'a pas été possible ici : l'espace nécessaire à la création d'une Expérience sacrée20.

La réalité est, on s'en doute, plus prosaïque. Fruit de huit mois d'intense lobbying auprès du *Privy Council* et du *Board of Trade* d'avril à novembre 1680, ce succès est dû à un contexte très particulier. Chance et influence ont été les parents, pourrait-on dire, de la Pennsylvanie.

En effet, vingt ans après la restauration des Stuart, le temps n'est plus aux chartes coloniales embrassant d'immenses territoires accordées à des courtisans par amitié ou pour services rendus pendant les guerres civiles et l'exil de Charles II. À l'inverse, c'est le moment de la reprise en main de l'Empire par la bureaucratie londonienne. Or, cependant, la crise de l'Exclusion, qui voit le Parlement tenter d'exclure le catholique duc d'York de la succession, affaiblit les Stuart qui ont besoin d'alliés. Penn offre son soutien à Jacques II en pleine crise. C'est ainsi qu'il obtient sa charte : comme le résume l'historien Stephen Webb, « de la crise de l'exclusion est née une colonie21 ».

Ajoutons à ces considérations politiques que la Couronne doit la coquette somme de 16 000 livres sterling au père de William Penn. Comme à l'habitude, l'octroi de terres en Amérique permet aux Stuart de régler leurs dettes. La charte de Penn, qui inclut les trois comtés (appelés *Lower Counties*) au sud du fleuve Delaware correspondant à l'ancienne Nouvelle-Suède, ne lui accorde pas autant de pouvoirs, notamment économiques et religieux, que celle du Maryland qu'il a pris pour modèle dans sa pétition adressée au *Privy Council* et au *Board of Trade*. Penn a su profiter d'une opportunité pour faire valoir ses intérêts, mais le temps reste aux restrictions.

Penn expliquera plus tard qu'il s'est opposé en vain au nom de Pennsylvanie. « J'avais, confie-t-il à un ami, choisi Nouvelle-Galles, le pays étant aussi joli et montueux, mais Penn étant le mot gallois pour tête […] [nous] appelâmes celle-ci Pennsylvanie, c'est-à-dire, les hautes, la tête des terres boisées ; car je proposai, lorsque le Secrétaire [du *Privy Council*], un Gallois [William Blathwayt], eut refusé le nom de Nouvelle-Galles, celui de Sylvanie, et ils ajoutèrent Penn, bien que j'y fusse très opposé22. » Être l'éponyme d'une colonie s'accordait mal avec les exigences d'humilité chrétienne d'un quaker, fût-il le plus grand…

La Sainte Expérience : le rêve américain de William Penn

La colonisation de la Pennsylvanie commence dans l'euphorie générale. Vingt-trois navires amènent 2 000 colons en 1682, dont William Penn qui y séjourne deux ans. Puis dans les trois années qui suivent, 7 000 autres colons arrivent à bord de quatre-vingt-dix navires ! Sur une population de 50 000 quakers en métropole, la ponction se fait durement sentir dans certains comtés du nord de l'Angleterre et du pays de Galles. En 1700, la Pennsylvanie a une population de 18 000 habitants. Penn, qui pense que « Dieu bénira [sa colonie] et en fera la semence d'une nation », ne ménage

pas ses efforts pour recruter des colons23. Il rédige des imprimés vantant les mérites de sa colonie, dont certains sont traduits en néerlandais, allemand et français, entretient des agents à Londres, Dublin, Édimbourg et Rotterdam, et voyage plusieurs fois aux Provinces-Unies et en Rhénanie dans les années 1670 et 1680.

« Bien que je désire favoriser la liberté de religion, je souhaite néanmoins être récompensé pour mes efforts », annonce Penn24. Car s'il est quaker, Penn est avant tout un homme d'affaires. Dans les premières années, la vente de terres constitue sa seule source immédiate de profits. Entre mars 1681 et août 1682, Penn vend 500 000 arpents (200 000 hectares) pour une valeur théorique de 10 000 livres sterling, dont 8 000 lui sont versées avant fin 1684. Mais il est encore loin du compte puisque les frais associés à l'obtention de la charte et le coût des premières expéditions s'élèvent à quelque 12 000 livres sterling ! Penn continue à vendre des terres au prix de 100 livres sterling pour 5 000 arpents (2 000 hectares) et compte également sur la perception du cens (un penny par arpent), même si les habitants de Pennsylvanie – comme dans toutes les colonies – sont souvent récalcitrants à l'acquitter.

Au-delà du désir de créer un refuge pour les quakers, Penn souhaite voir le quakerisme à l'œuvre. En Pennsylvanie, les quakers sont bel et bien au pouvoir. Cette formidable aventure leur permet de construire une société selon leurs principes. Là réside le véritable sens de la Sainte Expérience : c'est l'opportunité de fonder une société quaker et de voir ce qu'elle deviendra au fil du temps.

L'expérience quaker se démarque radicalement du projet puritain par la tolérance. Non seulement Penn n'est pas un puritain, mais surtout un demi-siècle tourmenté sépare les deux utopies. Entre la cité sur la colline de John Winthrop en 1630 et la Sainte Expérience de William Penn en 1681, l'idée de tolérance a parcouru beaucoup de chemin dans le monde anglo-américain.

En 1685, alors en exil à Amsterdam, John Locke, « le Platon de l'Angleterre » comme l'écrira Voltaire, rédige une version en latin de sa *Lettre sur la tolérance* (publiée en anglais en 1689) au moment même où Louis XIV révoque l'édit de Nantes et quatre ans avant que le Parlement ne vote la loi sur la tolérance (*Act of Toleration*) qui garantit une existence légale aux Églises dissidentes en Angleterre25. Penn est « le plus grand législateur que le monde ait connu », dira de lui Jefferson en 1825. Le quaker est sans conteste un homme d'État éclairé, mais pas un précurseur26. La Hollande, « ce marais du monde, ni mer ni terre ferme, désormais la rivale des plus grandes monarchies », comme Penn l'écrit un jour, constitue son modèle27. Les sources de la tolérance pour Penn sont ainsi autant pragmatiques que philosophiques et religieuses. La tolérance favorise l'harmonie et la diversité, facteurs de paix et de prospérité.

La tolérance et l'absence d'Église établie sont ainsi les deux principes cardinaux de la Sainte Expérience. Comme le note l'abbé Raynal un siècle plus tard à propos de Penn, « le vertueux législateur établit la tolérance pour fondement de la société […], laissant à chacun la liberté d'invoquer [Dieu] à sa manière, il n'admit point d'église dominante en Pennsylvanie, point de contribution forcée pour la construction d'un temple, point de présence aux exercices religieux, qui ne fut volontaire28 ».

Penn, pamphlétaire à la plume acerbe pour qui « les Juifs ont crucifié le Seigneur de la Vie » et les catholiques « sont responsables d'un déluge de sang », se révèle un propriétaire tolérant29. À l'inverse du Massachusetts puritain, la Pennsylvanie devient la colonie du pluralisme religieux, non pas comme à New York du fait de l'héritage néerlandais, mais par choix de son fondateur. Un pluralisme à l'excès, comme le décrit un colon suédois : « même dans une seule famille ou foyer, on trouve quatre ou cinq [habitants] qui professent chacun une religion différente, […] parents ou enfants, maîtres ou domestiques, oui, même mari et femme peuvent avoir chacun leur religion30 ». Comme le résume Voltaire : à Philadelphie, « chaque maison est un temple31 ».

L'échec de la Sainte Expérience

« C'est une chose de vivre selon les principes quakers, c'en est une tout autre de gouverner selon ces mêmes principes », écrit l'historien américain Daniel Boorstin32. La Pennsylvanie n'a jamais été à la hauteur de l'idéal de son fondateur. Elle connaît un accroissement démographique vertigineux et une prospérité étonnante mais reste longtemps profondément divisée sur un plan politique et

religieux. Un an seulement après son retour en Angleterre, las des luttes interminables entre différentes factions, Penn implore les colons « pour l'amour de Dieu, pour moi, et la pauvre colonie [de cesser] d'avoir l'esprit si politicien [*governmentish*]33 ». Envoyé à Philadelphie par Penn en 1688 pour essayer de trouver un compromis entre les diverses factions, le puritain John Blackwell, dépité de l'échec de sa mission, déclare que « le quaker prie le dimanche avec son voisin et s'acharne sur lui le reste de la semaine34 ».

Pour le quaker, la politique est un acte de foi. Penn l'a lui-même écrit en 1682 dans la préface à sa constitution de Pennsylvanie, la *Forme de gouvernement* (*Frame of Government*) : « un gouvernement fait partie intégrante de la religion, une chose sacrée dans sa forme comme dans sa finalité ». Et d'ajouter dans ce même texte : « les gouvernements, comme des horloges, suivent le mouvement que les hommes leur donnent ; et comme les gouvernements sont faits par les hommes, ce sont eux qui les détruisent également : tant et si bien que les gouvernements dépendent des hommes plutôt que les hommes des gouvernements35 ». Ainsi, le devoir quaker de s'impliquer dans la politique rend les débats plus intenses, mais les divisions et les difficultés sont réelles.

L'assemblée et le conseil que Penn a institués sont divisés sur plusieurs niveaux. Les partisans de Penn s'opposent à ses adversaires ; les quakers sont accusés par les membres des autres églises de gouverner sans partage ; les anglicans, qui détestent les lois quakers interdisant les combats de coqs et le théâtre, se plaignent plus fondamentalement de tout ce qui restreint leur influence dans la colonie ; les fermiers et les artisans s'opposent aux marchands ; les quakers anglais aux quakers gallois ; les quakers et les piétistes allemands aux anglicans et Irlando-Écossais, etc.

Le pacifisme quaker, qui menace potentiellement la sécurité de l'empire, et leur refus de prêter serment irritent les autres colons, Benjamin Franklin en son temps notamment, ainsi que d'ailleurs Londres. Pendant les guerres de la Ligue d'Augsbourg et de Succession d'Espagne, l'assemblée de Pennsylvanie n'organise pas de milices ni ne lève de fonds. En 1745, enfin, pendant la guerre de Succession d'Autriche, l'assemblée quaker accepte d'inscrire au budget une dépense de 4 000 livres pour envoyer « du pain, du bœuf, du porc, de la farine, du blé et d'autres céréales » pour approvisionner la garnison du fort de Louisbourg, en Nouvelle-Écosse, désormais aux mains des Britanniques. « Autres céréales » signifie, en fait, de la poudre à canon36 ! Deux ans plus tard, devant la passivité des quakers en matière de défense, Franklin s'insurge :

Refuser de défendre soi-même, ou son pays, est si inhabituel parmi les hommes que [les étrangers] pourraient ne pas le croire possible jusqu'à ce qu'ils le découvrent par expérience en remontant nos fleuves, en saisissant nos vaisseaux, nos terres et en pillant nos plantations et nos villages et en se retirant avec leur butin sans avoir été menacés37.

Aux luttes entre factions et aux conflits impériaux s'ajoutent les disputes frontalières avec le Maryland, dont l'intensité oblige Penn à rentrer en Angleterre en 1684, et la question des *Lower Counties*. Convoités par le Maryland, ces trois comtés de Sussex, Kent et New Castle sont stratégiquement précieux pour Penn car leur contrôle lui offre un accès ininterrompu à la mer. Peuplés majoritairement de Suédois, de Finlandais et de Hollandais, ces comtés restent cependant résolument hostiles à toute politique exclusivement quaker. Ils n'ont pas vu leur absorption dans le territoire couvert par la charte de Pennsylvanie d'un bon œil. Penn ne se fait d'ailleurs pas d'illusions à leur sujet et prévient ses amis quakers dès 1684 : « S'ils deviennent plus nombreux que nous [à l'assemblée], nous perdrons le pouvoir38. »

C'est une menace réelle : les représentants de ces comtés, souvent anglicans, occupent alors la moitié des sièges et exercent à l'assemblée une influence décisive. Même les luthériens suédois sont opposés à la diversité religieuse due à l'absence d'église établie et accusent les quakers « de nier la sacralité de l'autel, de ne jamais chanter, [et] de ne jamais prier39 ». Aux divisions religieuses et politiques s'ajoute un sérieux grief économique. Penn a promis aux habitants des trois comtés que tout navire entrant dans le fleuve Delaware aurait à déclarer sa cargaison à New Castle. C'est la seule manière pour ce port de contrebalancer le dynamisme de Philadelphie. Or, Penn ne tient pas parole. Seule une politique cadastrale avantageuse permet d'étouffer le feu de la sédition. Foncièrement hostiles au gouvernement quaker, les habitants des *Lower Counties* élisent leur propre assemblée à New Castle en 1704. Bien qu'encore unis à la Pennsylvanie en partageant un même gouverneur, les trois comtés (le futur État du Delaware) suivent désormais leur propre

chemin.

Ces diverses questions et rivalités nuisent assurément à l'harmonie au sein de la colonie et déçoivent les attentes de Penn. Cependant, ce qui divise le plus profondément la communauté quaker et met sérieusement en péril la Sainte Expérience, à peine une décennie après la fondation de la Pennsylvanie, est ce qu'on appelle communément « le schisme de Keith ». Un véritable tremblement de terre au pays des quakers…

Le schisme de Keith

L'Écossais George Keith, diplômé de l'université d'Aberdeen, se convertit au quakerisme en 1664, à l'âge de 26 ans. Compagnon de George Fox et de Robert Barclay, Keith, ancien presbytérien, est un missionnaire de la première heure qui fait de nombreux séjours en prison. Quaker de haute volée, il publie un catéchisme et de nombreux livres et pamphlets, dont un sur le culte silencieux qu'il rédige en prison40. Il accompagne également Fox et Penn lors d'un de leurs périples à travers les Provinces-Unies et la Rhénanie. En 1685, à la demande de Robert Barclay, alors gouverneur de l'East Jersey, il part comme arpenteur avec la mission de tracer la frontière entre les deux Jerseys. Une fois cette tâche accomplie, il s'installe à Philadelphie où il occupe un poste de professeur d'école. Controversiste habile et chevronné, il est envoyé en Nouvelle-Angleterre pour y superviser les communautés quakers et débattre avec les théologiens congrégationalistes dont Cotton Mather.

Très vite, cependant, il s'inquiète de l'évolution du quakerisme américain, reprochant à ses coreligionnaires de ne pas assez connaître le texte biblique, dénonçant même une certaine hypocrisie. Pour endiguer cette dérive, il fait circuler parmi les ministres réunis en conseil un pamphlet manuscrit. Une réforme s'impose, déclare-t-il. Premièrement, des membres éminents et de confiance doivent rédiger une discipline que les autres quakers devront signer ; pour se joindre à la communauté, ceux-ci devront démontrer leur engagement et leur orthodoxie lors d'un entretien. Deuxièmement, tous les quakers doivent gouverner ensemble et non plus par le biais de conseils restreints. Enfin, il faut créer des offices de diacres afin de collecter et distribuer les fonds, et des offices d'anciens pour servir de guides spirituels devraient être institués. Ces officiels auront pour mission de servir et non de gouverner.

Ces propositions, en partie d'inspiration calviniste, sont proprement révolutionnaires pour la Société des Amis. Jamais les quakers n'ont eu de discipline, ou à passer des examens de foi, et ils ne connaissent pas les fonctions de diacres ou d'anciens. Et les conseils ? Keith ne demande-t-il pas leur suppression complète ? En cela, l'Écossais s'oppose frontalement à la hiérarchie à la fois spirituelle et économique des quakers avec sa proposition d'une gestion plus égalitaire des communautés. Les riches marchands actifs dans les conseils, comme les autres ministres quakers, ne peuvent soutenir de telles mesures sans remettre en cause leur propre pouvoir.

Keith soumet son embarrassant manuscrit à ses coreligionnaires en mars 1690, mais les membres des conseils en repoussent prudemment la discussion et l'envoient prêcher dans le Maryland et en Virginie. À son retour, Keith est pris à partie par d'autres ministres et, les points de vue s'avérant irréconciliables, il décide de fonder un temple dissident à Philadelphie. En 1692, vingt-huit ministres réunis en conseil condamnent formellement Keith qui leur réplique en les accusant d'agir comme des magistrats et non comme des ministres et en les traitant de papistes, suprême injure dans le monde anglo-américain… Somme toute, les trois quarts des membres des différents niveaux de conseils en Pennsylvanie et dans les Jerseys suivent la position officielle, le reste faisant sécession avec Keith. Peu après, l'Écossais est censuré par les conseils et condamné pour diffamation par le tribunal de Philadelphie. Perdant leur sang-froid, lui et ses partisans en viennent aux mains – un comble pour des quakers – en détruisant la galerie réservée aux ministres dans le temple de Philadelphie.

Son influence diminuant, Keith rentre à Londres en 1694 espérant y obtenir le soutien des conseils quakers. C'est en vain. Keith est condamné mais les quakers londoniens ne manquent pas de reprocher à leurs coreligionnaires de la vallée du Delaware d'avoir entamé une action en justice contre l'un des leurs, une pratique abhorrée par la secte. L'année suivante, Keith est exclu de la communauté quaker. Finalement, en 1702, après avoir été ordonné prêtre par l'évêque de Londres Henry Compton, fin politique, Keith « l'apostat » débarque dans le New Jersey comme missionnaire

anglican avec l'objectif de ramener le plus possible de quakers dans le giron de l'Église d'Angleterre. Il corédige immédiatement un mémoire sur l'état de l'Église d'Angleterre en Pennsylvanie, au New Jersey, à New York et en Nouvelle-Angleterre dans lequel il suggère des moyens de combattre efficacement les quakers en Amérique41…

En substance, cette crise connue sous le nom de « schisme de Keith » se cristallise principalement sur la question de la légitimité, de la composition et des pouvoirs des conseils. Même si Keith acquiert le soutien des quakers les plus modestes, les facteurs économiques ne sont pas déterminants dans cette crise. Le danger vient du fait que dans une société déjà si divisée politiquement, l'harmonie ne subsiste que dans l'organisation du mouvement et le respect de l'autorité des conseils. Défier celle-ci met en péril un équilibre précaire. Notons au passage que si les quakers prônent la tolérance et le pluralisme religieux, ils n'acceptent guère la dissidence en leur sein. Penn lui-même condamne le passage de Keith à l'anglicanisme, soulignant son hypocrisie et la violence de son anglicanisme militant42.

Les décennies qui suivent le schisme de Keith voient le mouvement quaker dans la vallée du Delaware se structurer davantage en renforçant notamment le pouvoir des conseils. Dynamique et prospère, attirant des milliers de colons, la Pennsylvanie reste aux mains des quakers jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. Malgré tout, à la mort de William Penn en 1718, le constat ne peut qu'être sévère. La Sainte Expérience n'est jamais devenue la société de paix et d'harmonie, à l'image du royaume pacifique de la prophétie d'Ésaïe, que son fondateur avait rêvée43. De ce point de vue, le projet a échoué.

24

Un kaléidoscope religieux

« L'Angleterre est le pays des sectes. Un Anglais, comme homme libre, va au ciel par le chemin qui lui plaît. »

Voltaire (1764)

Les anglicans, les congrégationalistes et les quakers dominent en nombre et en influence la vie religieuse des Treize Colonies. Leur concentration géographique dessine les limites des trois grands ensembles ethno-religieux de l'Amérique britannique : la Nouvelle-Angleterre des congrégationalistes ; les colonies médianes, épicentre du quakerisme ; et les colonies méridionales, bastion de l'anglicanisme. Leurs rivalités définissent les luttes religieuses qui agitent l'histoire des Treize Colonies. Mais le paysage religieux outre-Atlantique ne se limite pas à ces trois grandes églises, tant s'en faut. L'extrême diversité est au contraire une caractéristique fondamentale de l'Amérique du Nord britannique. Cette hétérogénéité est née du bouillonnement religieux de l'Angleterre du XVIIe siècle, de la diversité du peuplement américain, de la fluidité des sociétés coloniales, de l'immensité du territoire nord-américain et de la perception millénariste de l'Amérique comme Terre promise, ce lieu rêvé où les limites du possible semblent disparaître. Certes, tous les colons ne s'installent pas en Amérique pour des raisons religieuses ; mais il est à l'inverse certain que l'image de l'Amérique comme refuge a indéniablement exercé une influence décisive dans la migration de minorités religieuses qui se sentent assiégées, voire persécutées, dans leur pays d'origine. Aux côtés des anglicans, des congrégationalistes et des quakers, nous trouvons donc en Amérique des huguenots, des presbytériens, des réformés hollandais, des luthériens, des calvinistes suisses et allemands mais également des catholiques et des Juifs ainsi qu'un grand nombre de sectes allemandes.

Ce kaléidoscope ecclésial est tout sauf figé. Il s'agit d'un monde fluide sans cesse en mouvement, sans cesse en rupture. Chaque église évolue en « s'américanisant » ; certaines se scindent ; d'autres se développent alors que d'autres encore disparaissent. Dans ce marché de la spiritualité où l'offre abonde, les colons passent librement d'une confession à l'autre par la migration d'une région à l'autre, par mariage exogame, par souci d'intégration dans un groupe dominant, par jeu politique ou par conviction personnelle. L'histoire religieuse de l'Amérique britannique se construit sur un

terrain à la fois meuble et volcanique. Les fondements se déplacent et un bouillonnement sous-jacent rend une éruption possible à tout moment.

Églises et sectes allemandes

La politique de recrutement de William Penn et de ses agents dans les pays germanophones et le long du Rhin pour peupler le West Jersey et la Pennsylvanie se voit largement récompensée. De toutes les colonies, c'est de loin la Pennsylvanie qui attire le plus grand nombre de migrants allemands tout au long du XVIIIe siècle, ceux-ci appartenant à une multitude d'églises et de sectes. Les amish, avec leur chapeau ou coiffe (pour les femmes), leur tenue traditionnelle, leur refus presque total de toute modernité sont les plus connus d'entre eux mais ils ne constituent qu'une infime minorité. Ce sont principalement des luthériens et des réformés qui traversent l'Atlantique en masse pour peupler la Pennsylvanie, et ceci pour des raisons essentiellement économiques.

Des luthériens allemands et scandinaves ont émigré à la Nouvelle-Néerlande dès le premier quart du XVIIe siècle. En 1653, ils forment une communauté forte de cent cinquante familles, soit environ 600 personnes. En Nouvelle-Néerlande cependant, l'Église réformée hollandaise est la religion officielle. Ce n'est qu'en 1666, soit deux ans après la conquête anglaise, que les luthériens obtiennent le droit de se constituer en église à New York. En 1672, ils érigent leur premier temple. Dans les années 1710, les luthériens possèdent quatorze églises réparties d'Albany au New Jersey.

Au moment de la Révolution, les luthériens représentent plus de la moitié des colons allemands des Treize Colonies. Comme pour tous les autres membres d'églises bien structurées, les premières décennies du XVIIIe siècle, même en Pennsylvanie où ils finissent par être très nombreux, sont difficiles en raison de l'absence de pasteurs et de synodes ou de toute espèce de hiérarchie. Les luthériens allemands de Pennsylvanie, « sans autels ni pasteurs », ont le recours d'aller chez leurs coreligionnaires suédois des *Lower Counties*, qui, eux, reçoivent des ministres de Suède en 16971. Cependant, vu les distances géographiques, la nécessité de fonder des églises à et autour de Philadelphie s'impose rapidement.

À partir de 1730, les luthériens bénéficient de l'appui de l'université de Halle, en Allemagne, et parviennent à obtenir des pasteurs et un soutien financier pour leurs églises, leurs écoles et leurs orphelinats. Le pasteur Henry Melchior Muhlenberg, formé à Halle, arrive à Charleston en 1742 ; il visite New Ebenezer en Géorgie, puis s'installe à Philadelphie. En 1748, il organise un premier synode avec six autres pasteurs pour partie suédois et allemands et vingt-quatre délégués.

Les réformés, eux, ne jouissent pas d'un tel appui. Privées de pasteurs, les communautés recrutent des professeurs d'école pour les lectures au culte, mais on ne peut éviter que beaucoup de réformés allemands passent au presbytérianisme avant les migrations de masse des années 1750. En 1747, les réformés tiennent leur premier synode à Philadelphie. En 1751, la Pennsylvanie a une population de 30 000 réformés allemands mais ne compte toujours que quatre pasteurs pour cinquante-trois églises. L'année suivante ils obtiennent du *classis* d'Amsterdam, le synode calviniste qui gère les communautés réformées hollandaises et allemandes en Amérique, six ministres et de l'argent en échange d'un droit de supervision plus formel. Au moment de l'Indépendance, en 1776, les luthériens comme les réformés comptent chacun près de deux cents églises dont plus des deux tiers en Pennsylvanie2.

Les membres des diverses sectes représentent une petite minorité (moins de 7 %) des colons allemands, mais leur migration accentue fortement le pluralisme religieux de la Pennsylvanie. Ces groupes reflètent les fractures confessionnelles d'un monde germanique, pris au sens large, c'est-à-dire l'Allemagne, la Suisse alémanique, l'Alsace, le comté de Montbéliard et la Frise. La plupart de ces sectes sont des branches issues de scissions occasionnées par des divergences sur des points théologiques ou cultuels au sein du mennonisme et de l'anabaptisme.

Parmi eux, les plus nombreux sont les mennonites, puis les frères moraves, les amish, les dunkers, les schwenkfelders et les vaudois3. Les mennonites, disciples du Frisien Menno Simons, sont des anabaptistes qui comme les quakers sont pacifistes et refusent de prêter serment. Les amish sont aussi des mennonites mais appartiennent à une branche dissidente fondée par Jacob Amman, de Berne, à la toute fin du XVIIe siècle. Ils commencent à émigrer en Pennsylvanie à la fin des années

1720. Les dunkers, du verbe *to dunk* (tremper), sont surnommés ainsi parce qu'ils pratiquent le baptême par immersion totale. Cette branche de l'anabaptisme fondée en 1708 à Schwarzenau, dans le Palatinat, s'appelle en fait l'Église des Frères, ou encore les nouveaux baptistes (*Neue Täufer*). Arrivés en Pennsylvanie dans les années 1720, ils comptent un millier de membres au moment de la Révolution, répartis dans une vingtaine de communautés en Pennsylvanie, au New Jersey et au Maryland. Les schwenkfelders, disciples mennonites de Caspar Schwenkfeld von Ossig, enseignent, comme les quakers, la théorie de la lumière intérieure. Enfin, on compte quelques vaudois, originaires du Wurtemberg. Tous ces colons émigrent en groupe ; la plupart ne restent pas à Philadelphie mais forment des communautés rurales disséminées en Pennsylvanie et pour certains frères moraves, en Caroline du Nord.

L'organisation méticuleuse des frères moraves

Les frères moraves constituent un groupe remarquablement bien organisé avec des membres très disciplinés et surtout très encadrés, même dans la lointaine Amérique. Si on les compare aux luthériens et aux réformés, le contraste est saisissant. Sur les 800 frères moraves qui émigrent en Amérique avant 1775, presque un quart sont ministres, missionnaires ou responsables au sein de la hiérarchie4.

Les frères moraves, comme les quakers, insistent sur l'émotion spirituelle et rejettent toute forme de rationalisme. À l'inverse des quakers cependant, le chant constitue pour eux une dimension essentielle du culte. C'est pourquoi les communautés moraves sont divisées en « chœurs » selon le sexe et la situation familiale des membres. Il existe ainsi le chœur des femmes célibataires ; celui des hommes célibataires ; des femmes mariées ; et des hommes mariés. Chaque chœur, avec à sa tête son propre leader, vit, travaille et va au culte ensemble.

La migration transatlantique ne s'effectue pas au hasard, pas plus qu'elle n'est spontanée : elle résulte d'une patiente planification. Selon les besoins des communautés ou le désir d'en fonder de nouvelles, des volontaires sont d'abord sollicités puis triés. Envoyés avec des instructions, les chœurs voyagent séparément mais transitent par les mêmes lieux sur le chemin de l'Amérique : Zeist sur le Rhin (près d'Utrecht) ; Rotterdam ; Londres ; New York ou Philadelphie. Les communautés d'accueil en Amérique du Nord sont informées de l'arrivée des migrants. Les frères moraves fondent trois communautés importantes dans les Treize Colonies : Bethlehem et Nazareth en Pennsylvanie et Wachovia en Caroline du Nord. Ils restent cependant relativement peu nombreux : en 1775, ils ne sont que 3 000.

En Amérique, toutes les sectes (surtout les frères moraves) sont perçues comme une menace par les luthériens et les réformés allemands. Mieux organisées, plus soudées et surtout mieux encadrées, elles peuvent attirer en leur sein des membres de ces deux églises au recrutement plus institutionnel, fortes en Europe mais fragiles une fois transplantées dans l'immensité américaine.

La timide implantation des églises baptistes

Les premières églises baptistes sont fondées à Londres dans les années 1610 par des pasteurs puritains de retour d'exil à Amsterdam où ils ont été influencés par des mennonites hollandais. Vingt ans plus tard, les baptistes se divisent en deux branches : les *General Baptists*, de tendance arminienne, et les *Particular Baptists*, très proches des puritains. Au début du XVIIIe siècle, les baptistes restent très minoritaires en Angleterre ; on en compte 60 000, soit 1 % de la population.

En Amérique, les baptistes (majoritairement des *Particular Baptists*) sont peu nombreux jusqu'à la Révolution. Au XVIIe siècle, ils profitent des quelques interstices de liberté qu'ils trouvent au Rhode Island, en Pennsylvanie et dans les Jerseys pour fonder des petites communautés. Une première congrégation apparaît à Newport dans le Rhode Island dès 1644 alors que les baptistes sont rejetés du Massachusetts voisin. Un siècle plus tard, sur les 25 églises baptistes de Nouvelle-Angleterre, 11 sont au Rhode Island, 8 au Massachusetts et 4 dans le Connecticut.

Plus au sud, la vallée du Delaware compte cinq églises baptistes en 1700. Petites et déchirées par des querelles internes, certaines disparaissent, d'autres se regroupent, le tout dans un climat assez instable. En 1707, la création à Philadelphie d'une association, l'organe qui rassemble des membres

de plusieurs églises et qui joue un rôle de conseil chez les baptistes, apporte la structure nécessaire au développement des communautés. Une autre association est fondée en 1729 au Rhode Island avec des délégués de toute la Nouvelle-Angleterre et également de New York. Le Maryland et la Caroline du Sud comptent aussi des églises baptistes. Cependant, c'est le Grand Réveil des années 1740 qui occasionnera une véritable expansion des églises baptistes, ces dernières intégrant de nombreux congrégationalistes balayés par ce nouveau type de piété. En 1750, les colonies comptent 132 communautés baptistes et en 1764 les baptistes obtiennent une charte pour fonder le Rhode Island College, future Brown University, à Providence.

Les presbytériens : influents mais divisés

On associe à raison le presbytérianisme avec l'Écosse, où l'Église presbytérienne (*the Kirk*) s'est imposée comme religion officielle depuis la deuxième moitié du XVIe siècle. Les presbytériens anglais, eux, connaissent leur heure de gloire au moment de la guerre civile lorsque, en rivalité avec les puritains et avec le soutien de leurs coreligionnaires écossais, ils imposent leur marque sur la *Westminster confession* (1645), qui substitue un régime ecclésial presbytérien à la structure épiscopale de l'Église d'Angleterre. Les presbytériens ont une organisation pyramidale de conseils d'inspiration calvinienne à quatre niveaux : le consistoire ; le colloque (*presbytery*) ; et les synodes (régionaux et nationaux). Par conséquent, pour se développer outre-Atlantique, le presbytérianisme doit parvenir à créer cette structure.

En Amérique, l'Église presbytérienne prend sa source dans deux traditions : le congrégationalisme de Nouvelle-Angleterre et, comme dans les îles Britanniques, le presbytérianisme écossais et irlando-écossais. Avant 1700, les premières églises « presbytériennes » sont en fait des communautés congrégationalistes fondées loin de la Nouvelle-Angleterre, dans l'East Jersey notamment. À Philadelphie, les baptistes et les presbytériens partagent le même lieu de culte, où l'on vient écouter le pasteur itinérant de l'une ou de l'autre confession qui se trouve de passage. Cet arrangement prend fin en 1698 lorsque les presbytériens obtiennent les services de Jedidiah Andrews, un diplômé du séminaire de Harvard. Observant que désormais « bénéficiant d'un ministre de Nouvelle-Angleterre [les presbytériens] semblent éprouver des scrupules […] à permettre à nos ministres de prêcher », les baptistes se séparent et se réunissent dans une brasserie, puis sont invités à partager le temple d'anciens disciples de George Keith5.

En 1706, sous l'impulsion de Francis Makemie, un ministre itinérant irlando-écossais formé à l'université de Glasgow, un premier colloque (*presbytery*) se tient à Philadelphie. Cette structure regroupe des églises du New Jersey, du Delaware, de Pennsylvanie et de Long Island. En 1717, un premier synode a lieu à Philadelphie à partir de quatre colloques : celui de Philadelphie en Pennsylvanie ; de New Castle dans le Delaware ; de Long Island à New York ; et de Snowhill dans le Maryland. À ce moment-là avec quarante églises et au moins 3 000 membres, l'Église presbytérienne nord-américaine repose sur de solides fondations.

Dans les années 1720, les presbytériens se déchirent sur des questions de doctrine et de discipline ainsi que sur la formation des pasteurs. Deux courants s'opposent : un courant orthodoxe incarné par le synode de Philadelphie et un courant piétiste, plus récent, représenté par le synode de New York. Les orthodoxes veulent que les pasteurs en poste dans les colonies souscrivent à une confession de foi adoptée en Écosse en 1649, ce que les piétistes refusent. Finalement, la querelle prend fin avec la réunion des deux synodes en 1758 et la victoire de la nouvelle vague.

Étrangers chez eux : les réformés hollandais

À la Nouvelle-Néerlande, l'Église réformée hollandaise est la religion officielle. Pour le recrutement des pasteurs et les questions de doctrine, elle dépend du *classis* ou colloque d'Amsterdam et du synode de Hollande septentrionale. Au sein du *classis,* un comité spécialisé dans les affaires d'outre-mer, appelées « affaires indiennes », est chargé à partir de 1638 de relayer les requêtes des congrégations et la correspondance des pasteurs et, à l'inverse, d'exécuter les décisions prises par le conseil. Avec cet appui institutionnel et financier en métropole et un monopole sur les affaires religieuses de la colonie, l'Église réformée hollandaise prend racine en Amérique.

En 1664, elle compte onze congrégations et six ministres (*predikants*), dont deux à la Nouvelle-Amsterdam même. Dans la tradition calviniste, les églises sont administrées par des consistoires composés d'anciens (*ouderlingen*) et de diacres (*diakenen*). En l'absence de pasteurs, surtout dans les premières années, la Compagnie des Indes occidentales recrute des *ziekentroosters*, littéralement des « consolateurs de malades », qui font les lectures au culte et peuvent également recevoir l'autorité de baptiser et de célébrer des mariages. Ainsi, les fidèles ne manquent jamais d'encadrement, aussi minime soit-il.

Jusqu'à la conquête anglaise de 1664, l'histoire de l'Église réformée hollandaise se résume aux relations, conflictuelles ou chaleureuses selon les cas, entre les gouverneurs et les pasteurs de la Nouvelle-Amsterdam, et à son interaction avec les luthériens et les quakers. L'arrivée des Anglais bouleverse la donne seulement à New York et aux alentours, l'arrière-pays restant longtemps néerlandophone et réformé. Néanmoins, la conquête anglaise crée une inévitable diversité religieuse institutionnelle. Les églises se multiplient et l'Église d'Angleterre, même si elle est établie de manière ambiguë et dans la limite des comtés situés le long de la côte, se substitue à l'Église réformée hollandaise comme religion officielle à partir de 1693. Le planteur virginien William Byrd, de passage à New York en 1685, soit vingt ans après la conquête, observe qu'« ils ont autant de sectes religieuses qu'à Amsterdam, toutes étant tolérées6 ».

Les églises huguenotes d'Amérique du Nord

Les huguenots s'installent dans les Treize Colonies à partir du milieu des années 1670. La migration atteint un pic dix ans plus tard puis se tarit progressivement. Tout au long du XVIIIe siècle, hormis lors de la fondation ponctuelle de *townships*, les huguenots, auxquels s'adjoignent un nombre croissant de Suisses, arrivent au compte-gouttes. Somme toute, 3 500 (peut-être 4 000) protestants français s'établissent en Amérique, principalement au Rhode Island, au Massachusetts, à New York, en Virginie et en Caroline du Sud.

Dans un premier temps, les huguenots fondent des églises calvinistes. Ainsi, Boston, New York et Charleston ont chacune leur *French Church* ou « église françoise ». À ces communautés urbaines ou semi-urbaines s'ajoutent quelques églises rurales éparpillées le long de la côte, dont les plus connues sont Frenchtown, dans le Rhode Island ; New Rochelle, près de New York ; French Santee et Orange Quarter (« Cartié d'Orange ») en Caroline du Sud. Mais on compte en tout moins d'une dizaine de communautés avant 1700.

Peu nombreuses, disséminées sur de vastes espaces, sans réel soutien en Angleterre et en l'absence d'académies pouvant former des ministres (les dernières ferment en France en 1685), les églises huguenotes font face à des difficultés structurelles insurmontables. Certes, beaucoup d'églises en Amérique sont confrontées au problème crucial du sous-encadrement pastoral, mais les huguenots sont définitivement coupés de leurs bases, puisque le protestantisme a été déraciné dans leur pays d'origine. Par conséquent, la période enthousiaste des fondations est suivie partout d'une phase de déclin, et parfois d'errance spirituelle, avant que les huguenots ne rejoignent finalement d'autres églises. À la fin du XVIIIe siècle, les trois églises urbaines qui ont survécu sont autant des lieux de mémoire que des lieux de culte.

Au cours du XVIIIe siècle, les églises et les réfugiés huguenots, parfois dans un mouvement distinct, dérivent vers d'autres églises, mieux structurées, plus nombreuses et mieux implantées localement ou tout simplement plus fortes. En Caroline du Sud et à New York, la tentation de l'anglicanisme joue un rôle décisif. En Virginie, les huguenots qui s'installent à Manakinton, près de Richmond, doivent se conformer à l'anglicanisme avant même leur départ d'Angleterre en échange de terres et fondent la paroisse du roi Guillaume (*King William's Parish*). Dans l'arrière-pays new-yorkais, la petite communauté de New Paltz rejoint l'Église réformée hollandaise. Quelques huguenots font le choix individuel d'une église dissidente, congrégationaliste, presbytérienne ou même quaker.

La forte proportion de passages à l'anglicanisme frappe l'observateur7. Pourquoi tant de huguenots ont-ils rejoint l'Église d'Angleterre, une église épiscopale, alors que les églises dissidentes, si proches du protestantisme français d'un point de vue de la doctrine et de l'ecclésiologie, sont omniprésentes dans les colonies ? Les raisons de ce choix sont multiples. Fragile dans les colonies, l'Église d'Angleterre reste en métropole très largement majoritaire. Elle est aussi, caractéristique

essentielle pour des protestants qui sont déchirés entre leur religion et leur fidélité au souverain, l'Église du roi. Elle bénéficie, du moins aux yeux des protestants étrangers, d'un indiscutable rayonnement et d'un immense prestige. Les huguenots n'éprouvent pas la méfiance, voire l'hostilité que les dissidents anglais ressentent envers l'Église d'Angleterre, ils évoluent largement en dehors de l'échiquier politico-religieux britannique. L'Église catholique est leur seule ennemie.

Dans les colonies où elle est « Église établie » et par conséquent jouit du soutien de l'assemblée et du gouverneur, l'Église d'Angleterre, avec en plus l'appui de la SPG, dispose des ressources nécessaires pour aider les paroisses huguenotes à entretenir leur temple, se procurer des livres et des bibles, et payer le salaire du ministre. Bref, rejoindre le giron anglican assure les huguenots d'une certaine sécurité matérielle…

D'un point de vue ecclésiologique et cultuel (mais pas théologique), l'Église d'Angleterre offre assurément de grands contrastes vis-à-vis du protestantisme français. Mais, d'une part, il est possible de distinguer l'essentiel de l'accessoire. L'épiscopat, par exemple, peut être perçu comme le reflet de la pyramide du pouvoir civil sans dimension apostolique. D'autre part, pour des colons perdus dans un marais ou une forêt loin de toute supervision épiscopale, des adaptations restent possibles. Ainsi, les huguenots nouvellement conformés à l'anglicanisme communient « à la genevoise », c'est-à-dire debout, et les membres des conseils de paroisse huguenots signent les documents avec le terme calviniste d'anciens. Les pasteurs ne portent pas de surplis et ne se sont d'ailleurs même pas rendus à Londres pour être ordonnés par un évêque alors qu'ils officient désormais dans une paroisse anglicane !

Dans les années 1720, le pasteur anglican Brian Hunt entre en conflit avec ses paroissiens de St. John's, Berkeley, en Caroline du Sud, qui l'accusent non seulement d'alcoolisme mais aussi de vendre des bibles à son profit et de célébrer clandestinement des mariages contre paiement. Dans une lettre adressée à sa hiérarchie londonienne en guise de défense, Hunt accuse à son tour les huguenots anglicans de n'être, en fin de compte, que « des calvinistes bigots », des « conformistes occasionnels8 » et de « mépriser l'Église et dénoncer les évêques ». Livrant sa version de l'histoire de France, notre pasteur ajoute que « ce fut le rejet des évêques par les protestants qui a empêché la France de devenir protestante depuis longtemps, particulièrement sous le règne d'Henry IV ». Le plus intéressant dans cette crise, cependant, est que les membres du conseil de fabrique décident de revenir provisoirement à la discipline réformée en attendant l'envoi d'un nouveau ministre anglican. Un comportement qui révèle l'extrême fluidité des choix religieux dans cette Amérique protestante.

Rompue aux négociations lentes et complexes et devant composer en Angleterre avec les dissidents, la hiérarchie anglicane ne s'offusque pas de telles adaptations, estimant avec sagesse que pour gagner une première génération de fidèles il faut tolérer des accommodements. Avec le temps, les générations suivantes seront immanquablement absorbées de manière plus complète.

Au sein des églises huguenotes, le choix de la conformité anglicane résulte d'un vote des membres qui n'est pas sans fracturer durablement la communauté. C'est le cas, par exemple, en 1709, à New Rochelle, où après le vote pro-anglican l'église se scinde en deux, provoquant « le schisme de Nouvelle Rochelle » selon les termes du réfugié Élie Neau9. Cependant, le passage à l'anglicanisme demeure d'une manière fondamentale un choix personnel. Élie Neau, à nouveau, l'a bien saisi en expliquant :

On ne m'accusera plus d'être dissenter [dissident] car je vais actuellement à l'église anglaise et j'ai laissé la charge d'ancien et l'église française, parce qu'elle n'était pas conforme à l'église anglicane, ainsi j'accomplis avec joie ce que j'avais promis lors que je fus naturalizé. Je n'en suis pas regardé d'un bon œil de mes compatriotes. […] J'avais appris une partie de la liturgie par cœur dans mes cachots par le moyen d'une bible anglaise qu'on trouva le secret de me faire tenir à l'insu de mes persécuteurs, et des ce temps-là je conçus de l'affection et de l'estime pour le service divin qui se pratique en l'église anglicane, cependant je ne voudrais pas condamner tous ceux qui n'y sont pas, je laisse ce jugement à Dieu10.

Neau a connu, comme nous l'avons vu, un destin exceptionnel et a fait preuve d'une piété remarquable en fondant une école pour les esclaves de New York. Son attirance pour l'Église d'Angleterre est, au bout de compte, partagée par beaucoup de ses coreligionnaires.

La conformité anglicane n'exclut pas au demeurant un double attachement communautaire. Dans les mêmes années, le réfugié de Caroline du Sud Pierre Manigault fait baptiser ses enfants par le ministre huguenot alors qu'il achète un banc à l'église anglicane de St. Philip's à Charleston. De même, plusieurs de ses coreligionnaires souhaitent que leurs obsèques soient célébrées dans cette même église, mais demandent à être enterrés dans le cimetière du temple français !

L'expérience huguenote, cependant, détonne quelque peu dans le paysage religieux des Treize Colonies. Tous les groupes parviennent à implanter durablement (au moins jusqu'à la Révolution) une structure ecclésiale outre-Atlantique sauf les protestants français. Au-delà des circonstances particulières de leur migration, sans doute faut-il relever dans cet échec une étonnante attirance des élites cléricales et socio-économiques huguenotes pour l'Église d'Angleterre et le besoin viscéral de ces réfugiés – protestants minoritaires dans leur pays d'origine – de s'agréger au groupe dominant.

Les catholiques ou comment partager la religion de l'ennemi

Aux États-Unis, l'Église catholique n'est pas une église anglaise et sans les Irlandais elle ne serait même pas britannique. Façonnée au fil du temps par les immigrés, d'abord les Français (les réfugiés de Saint-Domingue et les émigrés de la Révolution à la fin du XVIIIe siècle) puis, au cours du XIXe siècle, les Irlandais, les Allemands, les Québécois, les Italiens, les Polonais, les Lithuaniens et, de nos jours, les Latino-Américains, les Vietnamiens et les Philippins, l'Église catholique états-unienne est une église ethnique largement dissociée de son passé colonial qui, lui, est anglais.

Avec la fondation des collèges de Douai, de Rome et de Valladolid dans les années 1560 et 1570, les catholiques font de l'Angleterre un pays de mission. Le règne de Marie Tudor qui a provisoirement restauré le catholicisme n'est plus qu'un souvenir. Avec Élisabeth Ire, l'Angleterre devient définitivement et profondément protestante même si elle a à nouveau, et pour la dernière fois, un roi catholique en la personne de Jacques II qui règne brièvement de 1685 à 1688.

Dans une situation de miroir au regard de la France, en Angleterre les catholiques, les « papistes », sont *la* minorité religieuse systématiquement sujette à de nombreuses vexations et évoluant très largement à la marge de la communauté nationale. Ainsi, tous les catholiques, refusant par définition de reconnaître le monarque comme chef de l'Église, tombent sous le coup de lois mises en place à partir de 1570 en réaction à l'excommunication papale d'Élisabeth, puis, après leur abolition en 1650, des lois votées à l'encontre des dissidents. Pour la population, à la suite du complot connu sous le nom de la Conspiration des poudres (1605) qui visait à tuer le roi et une partie du Parlement en faisant exploser le palais de Westminster, et de celui, imaginaire, fomenté par les jésuites et « découvert » en 1678 par Titus Oates (un ancien aumônier de la *Navy* congédié pour sodomie), les catholiques constituent une sorte de cinquième colonne, un ennemi de l'intérieur toujours menaçant. Une peur collective d'ailleurs largement disproportionnée au regard de leur nombre et de leur influence. Au milieu du XVIIe siècle, les catholiques ne sont que 60 000, soit autant que les quakers, et un siècle plus tard à peine 80 000 sur une population de 5 millions11.

Dans les colonies, les catholiques sont peu nombreux. Même au Maryland, leur refuge, ils ont toujours constitué une minorité. Cecil Calvert, le Seigneur Propriétaire de la colonie, exige d'eux qu'ils se comportent avec discrétion et respect vis-à-vis des protestants, espérant que tous vivent en harmonie dans sa colonie. À l'issue de la « guerre civile » qui déchire le Maryland dans les années 1640, Cecil Calvert, fragilisé en métropole et désavoué par les jésuites sur place, impose à l'assemblée de la colonie le vote d'une loi de tolérance, qui punit sévèrement tous ceux qui osent blasphémer la Trinité ou travailler le jour du Sabbat, et prévoit une amende pour ceux qui manquent de respect à la Vierge Marie et aux Apôtres. La loi interdit également, de manière assez exhaustive, à chacun de traiter son voisin d'« hérétique, de schismatique, d'idolâtre, de puritain, d'indépendant, de presbytérien, de prêtre papiste, de jésuite, de papiste jésuite, de luthérien, de calviniste, d'anabaptiste, de browniste, d'antinomien, de Tête Ronde, [et] de séparatiste12 ».

Cette loi interdit davantage qu'elle n'autorise. La tolérance est approchée de manière négative et autoritaire pour la seule stabilité de la colonie. Elle n'incarne pas un idéal. Le Maryland n'est pas la Pennsylvanie et Cecil Calvert n'est pas William Penn. La loi de 1649, abrogée en 1654, n'est qu'un expédient destiné à rassurer les colons catholiques comme protestants. Les premiers représentent un précieux soutien politique pour Calvert qui a aussi besoin des seconds pour peupler sa colonie.

Lorsque les protestants arrivent au pouvoir après la révolution de 1688, ils retirent le droit de vote aux catholiques ; expulsent les prêtres de la colonie ; et interdisent le culte public du catholicisme. En 1702, l'Église d'Angleterre devient l'Église établie et dix ans plus tard Benedict Leonard Calvert, lord Baltimore quatrième du nom, se convertit à l'anglicanisme ; en 1708, le Maryland compte 3 000 catholiques, essentiellement à St. Mary's, pour 40 000 colons, soit moins de 10 % de la population.

Le Maryland est devenu ce qu'il était destiné à être : une colonie protestante comme les autres. Les catholiques, comme les puritains au Massachusetts et comme les quakers en Pennsylvanie, ont essayé de faire du Maryland leur terre d'utopie. Mais, d'une part, peu d'entre eux émigrent et, d'autre part, il est difficile pour Londres, comme d'ailleurs pour la Virginie voisine, d'accepter qu'une colonie soit aux mains de « papistes ».

Malgré cet échec, le Maryland reste le cœur historique du catholicisme états-unien. Le premier évêché, fondé au lendemain de la Révolution en 1790 (les États-Unis formant un immense diocèse), l'est à Baltimore et les grandes familles catholiques du XVIIIe siècle puisent leurs racines au Maryland. Nulle autre colonie, même la Pennsylvanie où les « papistes » ont pu ériger une chapelle publique en 1733, ne peut se prévaloir d'une telle concentration de catholiques. Partout dans l'Amérique britannique (même au Rhode Island, pourtant havre de tolérance), ceux-ci, même si particulièrement discrets, font, comme on dirait de nos jours, l'objet d'une ostensible discrimination. Nombre de lois, comme en métropole, les excluent explicitement de toute protection, *a fortiori* de tout avantage. La charte de 1691 qui impose la tolérance aux puritains du Massachusetts en exclut cependant explicitement les catholiques. Et la loi votée en 1740 par le Parlement britannique pour faciliter la naturalisation des étrangers installés dans les colonies inclut les Juifs mais exclut également les catholiques… Les exceptions à cette discrimination sont rares : le Maryland dans les premières années de son existence ; New York sous le régime de Jacques II, soit entre 1664 et 1688 ; et l'atypique Pennsylvanie.

En dehors du Maryland, les seuls catholiques à s'installer en Amérique sont au XVIIe siècle des engagés irlandais, puis au XVIIIe quelques Allemands égarés parmi leurs compatriotes protestants et des prisonniers acadiens dans les années 1750. Bref, une population numériquement marginale ou, dans le cas des nombreux engagés, économiquement exploités et socialement méprisés. De surcroît, dans les régions frontalières, le catholicisme est la religion de l'ennemi français et espagnol. En 1765, la population catholique des Treize Colonies (environ 10 000) est presque exclusivement répartie entre le Maryland et la Pennsylvanie.

Seuls les bouleversements de la Révolution, avec notamment la loi sur le Québec de 1774, par laquelle l'Empire britannique absorbe des milliers de catholiques francophones, et l'alliance avec la France de 1778, puis surtout l'Indépendance de 1783 changent la donne pour les catholiques. Avec les États-Unis et le principe de la séparation de l'Église et de l'État naît de plein droit une Église catholique américaine.

À la marge du monde colonial britannique : les Juifs

Expulsés d'Angleterre en 1290, les Juifs commencent à y retourner, de façon officieuse, sous Cromwell en 1655. Les motivations de cet accueil demeurent essentiellement économiques et sont à replacer dans le cadre de la rivalité anglo-hollandaise. Nulle question ici de tolérance. Dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, environ 3 000 Juifs résident en Angleterre, à Londres essentiellement. Dans de telles circonstances et avec de tels chiffres, il n'apparaît pas surprenant que les Juifs installés dans les colonies anglaises ne soient ni anglais ni britanniques. Peu nombreux, ils sont principalement des marranes (du moins jusqu'au premier tiers du XVIIIe siècle) et des Juifs sépharades d'origine ibérique. Ils viennent de Nouvelle-Hollande (le Nord-Est brésilien), des Antilles et des Provinces-Unies.

En 1654, vingt-trois Juifs débarquent à la Nouvelle-Amsterdam, fuyant la reconquête portugaise de la Nouvelle-Hollande. Après des tergiversations et des échanges épistolaires entre le gouverneur, Petrus Stuyvesant (peu favorable à leur installation) et les directeurs de la Compagnie des Indes occidentales intéressés par leur potentiel économique, il est décidé de les autoriser à s'établir à la Nouvelle-Amsterdam mais ils ne peuvent pratiquer leur religion qu'en privé. Régulièrement soumis

à des vexations, ils ne sont guère bien vus des réformés hollandais. Un an plus tard, ils sont rejoints par cinq grandes familles de marchands venues d'Amsterdam pour essayer de faire fortune mais tous, ou presque, sont repartis avant la conquête anglaise de 1664.

Comme l'écrit l'historien américain Arthur Hertzberg, « les Juifs qui s'établirent dans les colonies [anglaises] d'Amérique étaient des grains de poussière, des individus ramassés par le vent en Europe et balayés au-delà de l'Atlantique13 ». Il n'y a pas eu de véritables migrations juives vers les Treize Colonies, mais quelques arrivées de temps à autre. Certains restent ; d'autres repartent en Europe ; et d'autres encore ne sont que de passage vers d'autres destinations. À peine 200 en 1700, les Juifs sont dix fois plus nombreux au moment de la Révolution, mais ne représentent que 1 % de la population. À ce moment-là, ils comptent cinq petites communautés : à Philadelphie, New York, Newport, Charleston et Savannah, ayant chacune leur synagogue.

L'histoire des Juifs dans les colonies britanniques d'Amérique du Nord s'apparente à celle des huguenots. Très peu nombreux, issus principalement de milieux mercantiles et sans lien avec une institution en Europe qui puisse les conseiller et les guider, ils ont du mal à maintenir une vie religieuse de groupe. Certains d'entre eux dérivent individuellement vers d'autres religions au bout de deux générations tout au plus par le biais de mariages exogames, ne maintenant qu'un attachement culturel au judaïsme. D'autres préservent, partiellement et avec difficulté, leurs rites seuls au milieu des autres. Une différence de taille, cependant : en tant que calvinistes, les huguenots sont courtisés par les autres églises alors que les Juifs, ostensiblement à part, ne sont pas collectivement bien perçus par les groupes protestants, même si ce sont les catholiques qui restent la cible privilégiée de leurs attaques. Mercantiles et urbains, les Juifs acquièrent peu, voire nulle terre, et se démarquent ainsi du reste des colons.

Même si la synagogue de New York est davantage décorée à l'intérieur qu'à l'extérieur pour ne pas trop attirer l'attention, on note peu d'antisémitisme dans les colonies. Les Juifs jouissent d'une certaine tranquillité. Les autorités – sauf au Massachusetts – sont peu regardantes à leur égard. À New York des Juifs votent en 1737 (même si leurs votes sont ensuite annulés) ; le gouverneur du Rhode Island est présent à l'inauguration de la synagogue de Newport en 1763 ; et en Caroline du Sud, le texte des Constitutions fondamentales de 1669 autorise les Juifs à former une communauté, certains parmi eux étant même naturalisés par la loi de 1697 alors qu'il s'agit explicitement d'une loi de naturalisation destinée aux étrangers protestants ! Enfin, la loi de naturalisation votée par le Parlement en 1740, qui s'applique à l'ensemble des colonies, achève de les exclure des *Acts of Navigation*. En devenant sujets britanniques, ils peuvent désormais commercer librement.

Enfin, les plus éclairés des pasteurs et théologiens protestants, à la vaste culture vétérotestamentaire, voient les lettrés juifs comme une source précieuse de savoir hébraïque. En 1712, le pasteur anglican John Sharpe se félicite qu'à New York il est possible « d'apprendre l'hébreu aussi bien qu'en Europe du fait de la synagogue des Juifs et de la présence d'hommes intelligents de cette nation originaires de Pologne, de Hongrie, d'Allemagne, etc.14 ». Fasciné par l'orientalisme, Ezra Stiles, pasteur congrégationaliste à Newport de 1755 à 1778, étudie l'hébreu et se lie d'amitié avec le rabbin Isaac Carigal. Malgré ce sincère intérêt et ces échanges, Stiles reste persuadé que les Juifs n'interprètent pas la Bible correctement et que leur dispersion est un châtiment mérité pour avoir rejeté Jésus-Christ. Cette attitude révèle l'existence d'un seuil au-delà duquel les Juifs ne peuvent être intégrés dans les sociétés coloniales. Somme toute, l'Amérique britannique est pour eux une terre d'accueil et de prospérité mais, du moins collectivement, ils restent à la marge du monde anglo-américain.

L'univers religieux de l'Amérique britannique doit être appréhendé dans sa diversité. Essentiellement et fondamentalement protestantes, les colonies anglaises ont été peuplées par vagues successives de migrants qui appartiennent à des églises issues de la Réforme anglaise et continentale et nées des conflits religieux et politiques de l'Angleterre du XVIIe siècle. Au milieu du XVIIIe siècle, ce paysage religieux, morcelé et instable, est soudainement secoué par un événement d'une grande portée dans l'histoire américaine, le Grand Réveil, avant de laisser la place à une nouvelle période inaugurée par la naissance des États-Unis et la fondation d'une république laïque.

25

Du Grand Réveil à la république laïque

1740-1791

« Un mur de séparation entre l'Église et l'État. »

Thomas Jefferson (1802)

Le paysage religieux de l'Amérique britannique se distingue par sa diversité et sa complexité mais aussi par une certaine volatilité. C'est un monde exposé aux fortes secousses. Le sursaut de ferveur religieuse qui traverse les colonies, connu sous le nom de Grand Réveil, constitue un des éléments clés de l'histoire religieuse de l'Amérique britannique. Ce réveil n'est pas propre à l'Amérique puisqu'il puise ses origines en métropole mais outre-Atlantique il a un retentissement phénoménal.

Le Grand Réveil des années 1740 est une de ces éruptions qui modifie fondamentalement et durablement le schéma religieux nord-américain. À l'origine, des pasteurs à l'étonnant charisme et à la rhétorique entraînée font le constat d'une vie spirituelle figée et endormie manquant singulièrement de chaleur et de spontanéité. Ils se mettent alors à réveiller leurs propres fidèles puis pour certains d'entre eux à parcourir les colonies en prêchant des sermons devant des foules immenses, totalement subjuguées par ces ministres itinérants surdoués, véritables vedettes de la Parole évangélique. Par leurs prêches enflammés, ces pasteurs rassemblent, captivent, impressionnent mais aussi effraient et surtout divisent. Le Réveil crée des scissions dans les églises entre ceux qui soutiennent ce renouveau de la spiritualité et ceux qui n'y voient qu'opportunisme, chaos, voire imposture. Le calme revenu, le paysage religieux des colonies se recompose autour des fractures laissées par le Réveil.

Avec la Révolution et, surtout, le Premier amendement de la constitution fédérale adopté en 1791, naît le principe fondamental de la République américaine : la séparation de l'Église et de l'État. L'Église anglicane, rebaptisée Église épiscopalienne, et le congrégationalisme perdent leur statut d'église établie. L'État fédéral et les gouvernements des États n'appuient plus, ne gèrent plus, n'avantagent plus une église en particulier comme c'était le cas dans la majorité des colonies avant la Révolution. Cette nouvelle disposition crée une rupture définitive avec la période coloniale. L'histoire religieuse de l'Amérique britannique bascule dans celle des États-Unis.

« On ne parle que de religion1 » : le Grand Réveil des années 1740

« Octobre, dimanche 12. J'ai prêché avec puissance au temple qui contenait tellement de monde que j'ai dû entrer par la fenêtre », note dans son journal le révérend George Whitefield2. Nous sommes en 1740, les colonies sont balayées par un tsunami de ferveur religieuse. Au début, ce sont des pasteurs itinérants qui prêchent devant des foules immenses, dans les églises, mais aussi sur des terrains communaux ou en rase campagne. Puis le mouvement se propage et les pasteurs en poste se mettent à prêcher avec plus de force depuis leur chaire.

C'est un réveil – *awakening* ou *revival* en anglais –, un sursaut de piété aux accents émotionnels qui constitue une donnée essentielle de l'histoire religieuse des États-Unis. Comme l'écrit l'historien Bernard Cottret, « le *revival* est, comme la Réforme, un retour aux sources. Mais avec en prime une exaltation de la sensibilité, presque romantique par l'accentuation de l'inspiration3 ».

Celui des années 1740, connu dans l'historiographie états-unienne sous le nom de *Great Awakening,* est le plus important de tous4. Puissance et enthousiasme sont les mots-clés de la notion de réveil. L'idée est de réveiller la foi chez le fidèle, mais aussi de réveiller des congrégations amorphes. Comme l'écrit le révérend Whitefield, « des pasteurs morts prêchent à des congrégations mortes5 ». Il est temps de raviver la flamme religieuse chez le colon et dans les colonies.

Les pasteurs itinérants du Réveil sont de vraies stars, des « vedettes de la religion » comme les décrit l'historien américain Harry Stout6. *Primus inter pares*, George Whitefield, un Anglais précoce et talentueux surnommé par les historiens « *the great awakener* », littéralement « le

grand réveilleur ». Après des études à Oxford, il est ordonné prêtre anglican en 1736 à l'âge de 22 ans. Ce « pasteur-enfant », comme on l'appelle alors, conquiert Londres sans tarder. Whitefield prêche avec sensibilité et imagination. Sa prédication est théâtrale, voire corporelle, et prononcée d'une voix comparée à « un rugissement de lion7 ». Dans ses sermons, il met en scène saints et personnages de la Bible et n'hésite pas à pleurer. Il a un léger strabisme qui, perçu comme un signe de puissance surnaturelle, lui donne encore plus de prestance. Dotée d'une mémoire phénoménale, Whitefield prêche sans texte, ce qui lui permet d'improviser davantage et crée un lien plus fort entre l'auditoire et lui. Enfin, Whitefield, dont la modestie n'est pas la plus grande des qualités, est un as de la communication. Il sait utiliser la presse et l'édition de manière moderne et efficace pour la promotion de sa cause mais aussi et surtout de lui-même. Il publie régulièrement lettres et sermons dans les journaux afin d'être sûr qu'on ne l'oublie pas.

Dans les années 1730 et 1740, Whitefield a plusieurs fois l'occasion de parcourir l'Amérique où, écrit-il, « tout converge pour me convaincre que c'est la scène principale de mes actions8 ». De janvier à décembre 1740, il effectue un tour triomphal, au cours duquel il couvre des milliers de kilomètres et prêche dans plus de quinze villes, de Savannah en Géorgie à York dans le Maine. Partout où il s'arrête, il embrase des foules immenses avides de ses sermons. Ils sont 15 000 à Philadelphie pour l'écouter le 11 mai 1740 ; 6 000 à Boston ; et 7 000 à Cambridge (près de Boston) le 22 septembre de cette même année. Enfin, Whitefield prêche un sermon d'au revoir à Boston devant « près de vingt mille personnes […] un spectacle peut-être jamais vu jusqu'alors en Amérique9 ». Cet anglican dépeint par un de ses fans du Connecticut comme « un jeune et courageux David qui ne craint pas les visages de Goliaths non-circoncis10 », connaît ainsi un immense succès, aussi bien, il faut le noter, en terres anglicane et congrégationaliste qu'en pays quaker.

Nathan Cole, un charpentier de Kensington dans le Connecticut, témoigne dans le journal de sa conversion (comme on en tient dans cette Nouvelle-Angleterre puritaine) de la réputation de Whitefield et du formidable impact de ses sermons sur la conscience des fidèles. Après avoir indiqué en tête de son récit « je suis né le 15 février 1711 et né encore [*born again*]11 en octobre 1741 », Cole explique qu'il a été « un arminien jusqu'à l'âge de 30 ans » et qu'il « [s']attendait [alors] à être sauvé par [ses] œuvres comme les prières et les bonnes actions ». Puis, écrit-il, « il plut à Dieu d'envoyer M. Whitefield dans ces contrées [l'Amérique] » et « [ayant entendu] parler d'une de ses prédications à Philadelphie, comme un des anciens Apôtres, devant des milliers de fidèles […] il me tardait de le voir et de l'écouter ». « Soudainement, un matin à 8 ou 9 heures », Nathan Cole apprend que Whitefield s'apprête à prêcher dans une ville voisine de sa ferme, « à 10 heures ». « Au travail dans les champs, raconte Cole, je lâchai l'outil que j'avais dans les mains et courus chez moi prévenir ma femme de se préparer rapidement, […] puis je courus de toutes mes forces dans mon pâturage chercher mon cheval de peur d'être en retard. » « Au vieux temple, poursuit-il, il y avait une multitude de gens, 3 000 ou 4 000 personnes disait-on » ; « la terre et les rives le long de la rivière étaient noires de personnes et de chevaux et sur 12 miles je ne vis personne au travail dans les champs, tous semblaient absents ».

Enfin, le réverend Whitefield apparaît. « Lorsque Whitefield monta sur l'estrade, il ressemblait presque à un ange », décrit Cole. « Je tremblais de peur avant même qu'il commençât son prêche car il semblait revêtu de l'autorité divine. » Après l'avoir entendu prêcher, « je compris que ma vertu ne me sauverait pas ; j'étais convaincu de la doctrine de l'Élection ; je me mis à me quereller avec Dieu ; car rien de ce que je pusse faire ne me sauverait ; il avait stipulé du haut de l'Éternité qui serait sauvé et qui ne le serait pas ». Suivent plusieurs années de doute, émaillées d'une tentative de suicide, pour Nathan Cole avant de vivre une véritable conversion12.

Caractéristiques et conséquences du Grand Réveil

Quelles furent les caractéristiques et les conséquences du Grand Réveil ? Sans doute, comme le rappelle justement l'historien américain Jon Butler, faudrait-il employer le pluriel et parler de réveils car ce n'est pas un mouvement uniforme qui se propage d'une colonie à l'autre mais plutôt des épisodes évangéliques spontanés et successifs dans divers endroits de l'Amérique britannique13. L'impact de tel ou tel pasteur n'est que local, voire régional tout au plus pour les plus réputés d'entre eux. Les ministres itinérants comme George Whitefield parcourant une colonie après l'autre sont une exception. Ces réveils ne se produisent pas partout au même moment : ils ont lieu de 1735

à 1745 en Nouvelle-Angleterre ; dans les années 1740 dans les colonies médianes ; et pas avant 1760 en Virginie et en Caroline du Sud. Toutes les colonies ne sont pas non plus affectées par ce mouvement : le Maryland, par exemple, ne fut pas touché.

D'inspiration calviniste, ces réveils ont plusieurs sources (congrégationaliste, presbytérienne, baptiste, réformée hollandaise et anglicane) mais n'impliquent que les églises qui possèdent un clergé et une structure ecclésiale. Les sectes allemandes, tout comme les quakers, sont à peine touchées par le Réveil. Plus qu'un mouvement unique, il faut y voir l'action de pasteurs qui réagissent isolément contre ce qu'ils perçoivent comme une certaine apathie spirituelle au sein de leur congrégation.

Le Grand Réveil n'est donc pas un mouvement coordonné. Cependant, même si ces pasteurs sont isolés, leur message évangélique et leur approche de la religion sont identiques. Opposés à l'arminianisme qui prône le salut par les œuvres, ces acteurs du Réveil reviennent aux racines du message réformé en insistant dans leurs sermons sur le salut par la grâce. Ils privilégient également l'émotion et la spontanéité dans l'expression d'une foi qui doit être intense et personnelle. En ceci, ils s'opposent à ceux qui, comme les puritains, préconisent une expérience pausée, réfléchie, intellectuelle et progressive de la conversion. La métamorphose est saisissante surtout en Nouvelle-Angleterre où la relation d'une conversion profondément méditée est la clé d'une admission pleine et entière dans une congrégation. Pour ces élites, qui qualifient les pasteurs du Réveil « d'enthousiastes » (terme alors péjoratif), le Réveil est un moment de crise. Les partisans du Réveil prônent également une fluidité spirituelle intra-protestante qui attire de nombreux colons, mais qui heurte ceux qui accordent une place prépondérante aux institutions religieuses telles les paroisses, les églises ou les synodes. Les opposants au Réveil dénoncent ainsi régulièrement les pasteurs itinérants qui prêchent dans la paroisse d'un confrère.

Indéniablement, même si elle est éphémère, le Grand Réveil crée une forte augmentation du nombre de fidèles. Une conséquence plus durable du réveil sont les scissions qu'il provoque dans les Églises, notamment congrégationaliste, presbytérienne et réformée hollandaise, entre ceux (*New Lights*) favorables au message et aux méthodes des pasteurs du Réveil, et ceux (*Old Lights*) qui y sont opposés. Partout sur le long terme, le courant réformateur l'emporte. En Nouvelle-Angleterre, cependant, les rationalistes en réaction à ces divisions se détachent des congrégationalistes pour fonder l'Église unitarienne. Autre conséquence de taille : le développement des églises baptistes qui deviennent une alternative à l'anglicanisme dans les colonies méridionales et au congrégationalisme en Nouvelle-Angleterre, où leur nombre passe de 25 en 1740 à 78 en 1770. Le Réveil relance aussi l'évangélisation des esclaves africains et des Amérindiens. À l'occasion de leurs pérégrinations, les presbytériens Gilbert Tennent et Samuel Davies prêchent spécifiquement les Noirs. À Stockbridge, dans l'ouest du Massachusetts, Jonathan Edwards, un des pasteurs clés du Réveil, officie dans une mission congrégationaliste destinée aux Mohicans. Dans les colonies du Sud, le Réveil consolide une présence pastorale alors fragile dans l'arrière-pays appalachien, où les presbytériens irlando-écossais sont nombreux. Enfin, le Grand Réveil crée un marché de la religion dans lequel les colons peuvent choisir une église parmi toutes celles qui se trouvent à leur disposition. Le Réveil individualise l'approche de la religion dans les colonies britanniques. L'idée que chacun peut choisir, passer d'une église à une autre, malgré les implications sociologiques de telle ou telle appartenance constitue, encore de nos jours, un trait distinctif de la société américaine.

La Révolution et la séparation de l'Église et de l'État

La Révolution bouleverse à jamais la relation Église-État en Amérique. La notion clé dans cette évolution radicale est celle d'établissement ou plutôt – et on nous pardonnera ce néologisme – de « désétablissement ». Rappelons que parmi les Treize Colonies, seulement quatre – la Pennsylvanie, le Delaware, le New Jersey et le Rhode Island – n'ont pas d'Église établie. Partout ailleurs, l'Église anglicane (en Virginie, en Caroline du Sud, en Caroline du Nord, au Maryland et à New York) ou l'Église congrégationaliste (au Massachusetts, au Connecticut et au New Hampshire) est financée par un impôt et jouit d'un statut et d'une influence sociale et politique considérables. Mais ces deux Églises, solidement implantées localement, sortent du Grand Réveil divisées et affaiblies. Mal préparées aux mutations qui transforment les sociétés coloniales, elles n'arrivent pas à endiguer

et à s'approprier la nouvelle spiritualité, aux accents émotionnels et spontanés, qui apparaît au cours du Réveil. Ces Églises perdent définitivement à la Révolution la position privilégiée dont elles ont jusqu'alors joui. Avec l'indépendance de 1776, les États rédigent des constitutions qui éliminent cette notion d'Église établie (même si subsiste une certaine ambiguïté au Massachusetts, au Connecticut et au New Hamsphire).

En Virginie, où l'Église anglicane règne depuis 1607, les dissidents sont exemptés de la dîme en 1776. Cette même année, dans son projet de constitution pour la Virginie, Thomas Jefferson prévoit d'aller plus loin en retirant à l'anglicanisme sa position dominante. Affirmant que « cela ne me cause aucun préjudice si mon voisin dit qu'il y a vingt dieux ou pas de dieu du tout », Jefferson a cependant de l'avance sur ses compatriotes virginiens qui sont plus prudents et conservateurs en matière de religion14. Il faut attendre dix ans pour qu'une loi fasse de l'Église épiscopalienne une Église comme les autres.

En Caroline du Sud, autre bastion de l'anglicanisme, la constitution de 1778 supprime *de facto* le statut d'Église établie en mettant fin à la dîme. L'Église épiscopalienne cesse d'être financée par les impôts et soutenue politiquement par l'assemblée. La situation est entérinée par la constitution de 1790 qui abroge explicitement la notion d'établissement. En Caroline du Nord et en Géorgie, où l'Église anglicane est l'Église établie mais où le réseau de paroisses et le nombre de pasteurs sont très limités, l'anglicanisme perd son statut en 1776 et 1777 respectivement.

Avec sa constitution de 1776, le Maryland adopte un régime ambigu. L'Église épiscopalienne n'est plus financée par l'assemblée mais celle-ci continue de codifier la composition et les responsabilités des conseils de fabrique. Ce choix révèle de manière essentielle que dans l'Amérique révolutionnaire les notions de « désétablissement » et de séparation de l'Église et de l'État ne sont pas – du moins en pratique – nécessairement synonymes.

Cette ambiguïté apparaît surtout dans la Nouvelle-Angleterre congrégationaliste, où les autorités ne parviennent pas à se défaire dans la pratique du principe d'établissement. Au Massachusetts, la constitution de 1780 maintient le paiement d'un impôt ecclésial mais tout colon choisit à quel pasteur il destine l'argent qu'il verse. Mais s'il oublie, l'impôt est attribué par défaut au ministre du village, un congrégationaliste. Cette mesure est adoptée du fait de la faible opposition des baptistes. Il s'agit, en fait, de ce que les historiens appellent « un établissement multiple » plutôt que d'un véritable « désétablissement ». Au Connecticut, l'assemblée se contente d'étendre la clause d'exemption de l'impôt en 1784. L'Église congrégationaliste conserve son statut. Enfin, par sa constitution de 1784, le New Hampshire calque son régime ecclésial sur celui du Massachusetts mais avec la possibilité d'une exemption totale pour les dissidents, du reste peu nombreux.

Une constitution sans référence à Dieu et le Premier amendement

Pendant la crise révolutionnaire et la guerre contre la Grande-Bretagne, les Treize Colonies (puis les nouveaux États-Unis après le 4 juillet 1776) sont gouvernées par un Congrès. Composé de 56 délégués élus par les assemblées coloniales, il se réunit à Philadelphie. Le Congrès adopte à l'automne 1777 une première constitution, appelée Articles de la Confédération, qui prend effet au printemps 1781 après avoir été ratifiée par les États. Ce texte, qui crée une ligue d'États plutôt qu'un pays unifié et centralisé, ne donne pas satisfaction au fil du temps. Dépourvu de pouvoirs fiscaux, le Congrès est sans ressources et ne peut mener de politiques nationales efficaces, notamment sur un plan économique, ni protéger le pays contre des menaces extérieures.

De mai à septembre 1787, 55 délégués des États se réunissent à Philadelphie afin de réviser les Articles de la Confédération. En fait, ils mettent de côté ce texte pour écrire une nouvelle constitution. Sur un plan religieux, la constitution de 1787, toujours en vigueur, ne contient aucune référence à Dieu, à l'inverse de la Déclaration d'indépendance de 1776 qui évoque le « Créateur ». Selon la formule de l'historien Isaac Kramnick, il s'agit d'une « *Godless constitution*15 ». En d'autres termes, la constitution fédérale de 1787, comme le souligne le politologue français Denis Lacorne, institutionnalise la laïcité16.

Autre particularité : la Constitution n'impose aucune condition d'appartenance religieuse à tout candidat à une fonction officielle de la République. Le troisième paragraphe de l'article 6 stipule :

« aucune profession de foi religieuse ne sera exigée comme condition d'aptitude aux fonctions ou charges publiques sous l'autorité des États-Unis ». L'accès aux fonctions officielles, au niveau fédéral, reste ouvert à tous, et pas uniquement aux protestants – à l'inverse de la situation qui prévaut alors dans la plupart des États. Cette clause constitue une véritable rupture au regard de la tradition anglo-américaine. Au XVIIe siècle, le Parlement anglais a adopté deux lois (appelées *Test Acts*) qui imposent un serment religieux pour l'obtention d'un poste officiel. Cette disposition est destinée à exclure tous ceux qui ne communient pas dans l'Église d'Angleterre, à savoir catholiques et dissidents17.

La Constitution de 1787 est une surprise pour l'ensemble de la population américaine. Or, elle doit être ratifiée par les trois quarts des États avant d'entrer en vigueur. Ce processus de ratification, un moment crucial de l'histoire des États-Unis, donne lieu à des débats sophistiqués et passionnés sur le sens et la portée de la Constitution comme sur la nature du lien constitutionnel entre les États. Les opposants à cette nouvelle constitution, appelés anti-fédéralistes, soulignent, entre autres, l'absence de clause protégeant les libertés individuelles. Pour y remédier, les constituants promettent d'ajouter au texte dix amendements sous la forme d'une Déclaration de Droits (*Bill of Rights*). Adoptée en 1789, la Déclaration entre en vigueur en 1791 après avoir été ratifiée par les trois quarts des États.

Le Premier amendement interdit au Congrès le vote d'une loi préconisant « l'instauration d'une Église officielle ou interdisant le libre exercice d'une religion ». En anglais, le texte stipule : « *congress shall make no law respecting an establishment of religion or prohibiting the free exercise thereof* ». Il ne doit pas exister d'Église établie ni de religion nationale à l'échelle des États-Unis. Aucune Église ne doit être avantagée au détriment des autres. D'ailleurs, chacun peut se demander quelle religion aurait pu être favorisée : l'anglicanisme, religion du roi de Grande-Bretagne, a des liens trop forts avec l'ancienne métropole ; le congrégationalisme est trop concentré géographiquement en Nouvelle-Angleterre ; et le quakerisme, trop minoritaire pour être représentatif de la population américaine. Néanmoins, l'absence d'Église nationale, qui fait suite au « désétablissement » de l'Église anglicane dans les colonies du Sud (du Maryland à la Géorgie) et du congrégationalisme en Nouvelle-Angleterre (Massachusetts, Connecticut et New Hampshire), constitue une caractéristique remarquable pour l'époque au regard des régimes monarchiques qui contrôlent alors l'Europe. En cette fin de XVIIIe siècle, la nouvelle république américaine fait figure d'exception et apparaît comme un laboratoire de la laïcité.

V

DE L'EMPIRE AU COMTÉ : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

26

L'Amérique vue de Londres

« L'Angleterre ne peut pas se passer de colonies, car sans colonies pas de commerce, sans commerce point de marine, et sans marine l'Angleterre n'est plus en Europe qu'une puissance de troisième ordre. »

Mémoire du comte de Broglie à Louis XV (février 1776)

En 1776, l'année même où treize colonies nord-américaines se déclarent indépendantes et prennent le nom d'États-Unis d'Amérique, l'Écossais Adam Smith, philosophe et économiste, écrit dans son ouvrage *La Richesse des nations* que « les dirigeants de la Grande-Bretagne ont, depuis plus d'un siècle, distrait le peuple avec l'illusion de posséder un vaste empire sur le versant occidental

de l'Atlantique. Cet empire, cependant, n'a jusqu'à présent existé que dans leur imagination1 ». Un empire imaginaire ? La formule est volontairement excessive et un brin provocatrice de la part d'un économiste chantre du libre-échange et, par conséquent, fondamentalement opposé au mercantilisme, clé de voûte d'un empire transatlantique qui se veut prioritairement maritime et commercial. Cependant, il est indéniable qu'au moment où, dans les années 1760, Londres prend des mesures afin d'administrer plus efficacement son empire nord-américain pour profiter plus pleinement de ses formidables richesses, elle perd à jamais le contrôle de ses forces vives. Un empire britannique nord-américain gouverné de Londres avec décision et énergie existe sans nul doute au XVIIIe siècle mais, en vérité, sur quelques décennies seulement.

Il est une donnée incontournable : au XVIIe siècle, la construction de l'empire continental transatlantique britannique est le fruit du hasard et non d'une politique coloniale savamment élaborée à la cour ou au Parlement. Ce sont les compagnies mercantiles et les aristocrates propriétaires de colonies qui fondent les colonies, les peuplent et les développent à leurs frais et pour leurs propres intérêts, le plus souvent d'ailleurs en se ruinant. Il s'agit d'un empire construit par délégation.

À la fin du XVIIe siècle, la donne change. Avec la fondation de la Pennsylvanie en 1681, l'Angleterre revendique alors douze colonies et contrôle un immense territoire côtier de la Caroline du Sud au Maine (alors dépendant du Massachusetts). Le potentiel économique et stratégique de ces possessions continentales s'annonce énorme et autorise l'Angleterre à entretenir les rêves de richesses et de domination les plus fous. Encore faut-il que cet empire, qui n'en est pas encore un, soit administré de manière efficace et profite bel et bien à l'Angleterre et pas seulement à des intérêts privés. Gouverné, oui, mais par qui et comment ?

À partir des années 1670, très progressivement et non sans une certaine confusion typique des sociétés d'ancien régime, se met en place une structure de gouvernance impériale. Tentaculaire, puisqu'elle implique plusieurs administrations comme le département des douanes, de la guerre ou encore de la justice, cette structure a pour centre le *Privy Council*, c'est-à-dire les conseillers du roi, et pour principal rouage à partir de 1696 et jusqu'aux années 1760 le *Board of Trade*. C'est ce conseil qui s'efforce de rationaliser l'administration de l'Empire en impulsant une véritable politique coloniale et en s'imposant à la fois comme le principal interlocuteur des propriétaires de colonies, des gouverneurs, des assemblées coloniales ainsi que de leurs agents à Londres, et l'intermédiaire entre les instances décisionnelles coloniales et la monarchie. Car, point essentiel, même si le Parlement vote les lois, notamment celles qui régissent le commerce, c'est le roi qui gouverne les colonies. Ce schéma perdure d'ailleurs jusqu'à la crise impériale des années 1760.

Une naissance improvisée

Charles M. Andrews, un des premiers historiens américains qui au début du XXe siècle se spécialise dans l'étude de l'Amérique coloniale, souligne avec justesse que « l'Angleterre débuta sa carrière de plus grande et de plus prospère puissance colonisatrice que le monde ait jamais connue sans aucune politique déterminée, en fait, sans une idée claire de ce qu'elle ou ses habitants faisaient2 ». En 1757, en pleine guerre de Sept Ans, Edmund Burke ne dit pas autre chose en déclarant : « Le peuplement de nos colonies ne fut jamais poursuivi selon un projet particulier ; mais elles furent fondées, se développèrent et prospérèrent selon les circonstances, la nature du climat ou les dispositions des hommes qui se trouvaient impliqués dans leur création3. »

Effectivement, on ne peut parler de structures impériales avant la toute fin du XVIIe siècle, soit quatre-vingts ans après la fondation de la Virginie. Pendant ces décennies, la colonisation anglaise de l'Amérique est une affaire privée qui concerne des compagnies à monopole, des investisseurs – voire des spéculateurs –, des courtisans désireux d'accroître leur fortune et leur patrimoine, des militaires et des marchands. L'appareil monarchique s'implique peu, ne percevant cette Amérique décidément bien lointaine que comme une source potentielle de revenus et, occasionnellement, comme un pion géostratégique plus ou moins important dans sa lutte contre les Provinces-Unies, la France et l'Espagne.

En 1774 – soit à la veille de la guerre d'Indépendance –, Thomas Jefferson, dans *Une vue concise des droits de l'Amérique britannique* (*A Summary View of the Rights of British America*), déclare

que

l'Amérique fut conquise, ses colonies fondées et durablement établies, aux dépens des individus et non du peuple britannique. Leur propre sang fut versé en acquérant des terres pour leur établissement et leurs propres fortunes furent dépensées pour rendre ces établissements effectifs ; pour eux-mêmes, ils combattirent, pour eux-mêmes ils conquirent, et pour eux seuls ils détiennent ces terres de droit. Pas un *shilling* ne fut jamais sorti des caisses de Sa Majesté, ou de ses ancêtres, pour les aider, sauf tout dernièrement, après que les colonies furent établies sur une base ferme et permanente4.

Au-delà de la rhétorique révolutionnaire, volontiers provocatrice à l'endroit des autorités métropolitaines, ces affirmations contiennent un indéniable élément de vérité.

De tout temps, comme le note l'historien américain Jack Greene, la question fondamentale qui a accompagné la fondation et le développement des colonies britanniques des Amériques est précisément de déterminer leur statut et, est-on tenté d'ajouter, de définir la nature de leurs liens avec les pouvoirs métropolitains5. Ces colonies américaines, continentales ou antillaises, ne ressemblent pas au pays de Galles ni aux Cornouailles, ni même à l'Irlande, ces territoires qui sont incorporés dans le corps politique anglais ou colonisés puis assujettis par Londres dans le cas de cette dernière. Les colonies d'outre-Atlantique, dont la caractéristique essentielle reste leur éloignement de l'Angleterre, sont dès leur fondation considérées comme « des corps politiques séparés de par l'autorisation de la Couronne avec une juridiction bornée par un territoire défini et leurs propres institutions, lois et coutumes6 ». Séparées, certes, mais néanmoins dépendantes…

Dépendantes, s'entend, dans une relation réciproque de protection et d'obéissance vis-à-vis de la métropole. Les colons acceptent ce principe, mais craignent que celui-ci ne menace leurs droits en tant que sujets anglais. Comme le déclare un colon de la Barbade en 1698, « nous sommes des *Anglais* » ; et un autre d'ajouter que « du bon sang *anglais* coule dans nos veines, comme chez ceux que nous avons laissés derrière nous7 ». Autrement dit, l'émigration n'a pas altéré ce que les colons perçoivent comme les droits et les privilèges héréditaires de tous les sujets anglais. Un argument clé que nous retrouverons sous la plume des leaders de la Révolution américaine un siècle plus tard.

Comme nous l'avons vu au cours des chapitres précédents8, la Couronne en octroyant des chartes délègue la gestion de la colonisation de l'Amérique à des investisseurs. Ce sont eux qui se chargent, à leurs propres risques, de financer le peuplement et le développement des colonies. L'espoir illusoire d'un rapide retour sur investissements, sans cesse reformulé d'une génération à l'autre, fait tourner la machine ; la motivation religieuse ajoute de l'huile aux rouages. Non pas que Londres se désintéresse de l'Amérique : les conquêtes militaires de la Jamaïque en 1655 sous Cromwell et de la Nouvelle-Néerlande en 1664 sous Charles II prouvent l'existence d'un intérêt, certes épisodique, mais renouvelé quel que soit le régime au pouvoir.

Tout change dans les dernières décennies du XVIIe siècle, précisément au milieu des années 1670, peu avant l'octroi de la charte de Pennsylvanie. Progressivement Londres se préoccupe de ses possessions américaines, continentales et antillaises, et, prenant conscience de leur formidable potentiel économique, souhaite exercer sur elles un contrôle plus effectif. Il ne s'agit pas encore de vision ou de politique à long terme mais simplement d'une reprise en main, ce que Jack Greene appelle « un mouvement centripète9 ». Empressons-nous de dire que cette reprise en main n'implique pas nécessairement cohérence car au moment même où la Barbade et les îles Sous-le-Vent (Montserrat, St. Kitts, Nevis et Antigua) deviennent royales, la Couronne octroie les Carolines à huit Seigneurs Propriétaires… Sans doute Whitehall cherche-t-il à satisfaire simultanément des intérêts divergents, voire contradictoires.

Doit-on être surpris par le manque d'intérêt témoigné par l'Angleterre pour ses colonies américaines pendant la plus grande partie du XVIIe siècle ? Absolument pas. Pourquoi la Couronne se serait-elle préoccupée du départ de puritains, jugés extrémistes, pour ne pas dire fanatiques, pour le Massachusetts, ou d'aventuriers, d'engagés irlandais et de quelques cadets de famille pour la Virginie, toutes deux des contrées lointaines et jugées sans grande valeur ? Un demi-siècle plus tard, la situation a radicalement changé. Désormais, l'Angleterre occupe une vaste zone s'étendant du Maine à la Caroline du Sud. Il est temps d'agir. Le problème est que les colons ont entre-temps

pris l'habitude, bien mauvaise au regard de Londres, d'une certaine autonomie, qui leur a très bien réussi. Une autonomie, empressons-nous de le rappeler, toute relative car les souverains et leurs ministres, comme le Parlement, ont toujours gardé un œil sur ces colonies, et les interactions entre celles-ci et la métropole ont toujours été malgré une apparente indifférence nombreuses et variées.

Un empire maritime et commercial

Seule restriction à cette liberté : le commerce colonial. Ou plutôt les commerces coloniaux, car ceux-ci étaient variés : en droiture (c'est-à-dire directement) de la métropole aux Antilles ou vers le continent et vice versa ; triangulaire entre l'Angleterre, les côtes ouest-africaines et les Antilles ou l'Amérique du Nord ; entre les Antilles et le continent nord-américain ; ou encore côtier d'une colonie continentale à une autre. Tous sont strictement – même si une contrebande des plus actives et des plus lucratives permet d'y échapper en grande partie – réglementés à partir de 1651 par une première loi de navigation.

Ainsi, comme le souligne l'historien Daniel Baugh, le premier empire britannique est un empire océanique10. Du milieu du XVIIe siècle et jusqu'aux années 1750, sa valeur provient du commerce, non de conquêtes territoriales, qui permet à son tour le développement d'une marine. C'est ce que les historiens appellent la *blue water policy*, ou politique maritime. Selon celle-ci, on estime que les colonies stimulent le commerce en produisant des denrées d'exportation et en créant un marché pour les produits britanniques, et ces échanges maritimes à leur tour augmentent la réserve de navires et de matelots dans le but ultime d'assurer la sécurité de la nation. Faut-il le rappeler, la Grande-Bretagne est une île et sa défense passe par une marine forte… En 1735, un officiel explique ainsi que « notre commerce est la mère et la pépinière de nos matelots ; nos matelots la vie de notre flotte et notre flotte la sécurité et la protection de notre commerce ; ensemble [ils] assurent à la Grande-Bretagne richesse, force et gloire11 ».

Vingt plus tard, dans son *Dictionary of Trade and Commerce*, Malachy Postlethwayt se réjouit que du fait « d'une pauvreté chanceuse de n'avoir point de gisements d'or et d'argent aux colonies [à l'inverse des Espagnols], nous [les Britanniques] devons être heureux de pourvoir aux commerces de rhum, de sucre, de riz, de tabac, de chevaux, de viandes, de blé, de poissons, de bois et d'autres marchandises qui nécessitent une grande flotte ». Ainsi, poursuit-il, « Dieu Tout-Puissant a placé les véritables richesses de cette terre à sa surface12 ». Et aux Britanniques d'en profiter, serait-on tenté de conclure. L'intérêt de ce jugement apparaît d'autant plus clairement lorsqu'on le place au regard des débuts de l'expansion anglaise en Amérique, à un moment où, comme nous l'avons vu, les richesses aurifères de la Nouvelle-Espagne et du Pérou font tant fantasmer Londres.

Ainsi, chacun s'accorde pour déclarer sans ambiguïté que les possessions anglaises aux Amériques sont, par essence et dans l'esprit même de leur fondation, des « *colonies of commerce*13 ». Par conséquent, l'essentiel pour les administrateurs et les parlementaires anglais, puis britanniques, est de réglementer ce commerce colonial et de lutter contre la contrebande – voire la piraterie – afin de récupérer les revenus douaniers issus de ces échanges. Comme le rappelle l'historien John McCusker, « c'est le commerce qui importe, car c'est le commerce qui est taxé14 ». Rappelons que tout navire transportant des denrées coloniales doit transiter par un port de la métropole et acquitter des droits de douane. Il est interdit de commercer directement – sauf exception – avec un autre pays, même l'Écosse avant l'Acte d'Union de 1707. D'ailleurs, si les gouverneurs et les propriétaires de colonie font l'objet de vives critiques de la part de Londres, c'est souvent parce qu'ils n'appliquent pas les lois de navigation avec assez de fermeté.

Pour la monarchie, ces taxes de douane sont d'une importance capitale car elles libèrent le souverain du contrôle d'un Parlement qui peut se montrer récalcitrant à voter des subsides, comme cela arrive souvent sous les Stuart. Sous Charles II, elles représentent la moitié des revenus du roi. La simple taxe sur le tabac et le sucre constitue un cinquième de celles-ci. De plus, protéger les marchands anglais – en fait principalement londoniens – c'est aussi les enrichir pour en faire un groupe dépendant de l'État à qui la Couronne peut faire appel pour des prêts exceptionnels. Pour le Parlement, il ne s'agit en aucune façon de satisfaire les seuls intérêts du roi, bien au contraire. La *gentry* y trouve aussi son avantage car les propriétaires terriens souhaitent une taxe foncière, instituée en 1693 de manière permanente mais au montant fluctuant, la plus faible possible. Or,

pour ce faire, il faut éviter tout engagement militaire sur le continent et augmenter les revenus douaniers. Ainsi, s'il y a une cohérence dans la politique coloniale anglaise, c'est dans la volonté d'accroître le commerce maritime et les revenus qu'il suscite plutôt que dans le désir d'étendre un quelconque contrôle sur les colonies.

L'année 1651 est, de ce point de vue, une date charnière. Le Protectorat15 a alors besoin d'une marine pour protéger les colonies et le commerce, résister aux assauts royalistes, et rivaliser avec les Hollandais. La première loi de navigation réglemente le commerce mais a aussi pour but de faciliter l'émergence d'une marine. Impossible cependant pour l'Angleterre de maintenir à la fois une armée et une marine fortes. D'ailleurs, Charles II réduit l'armée du Protectorat – la célèbre *New Model Army* – de 60 000 à 6 000 hommes (avant de la démobiliser en 1682) afin précisément de développer la marine. D'autant plus que le peuple et le Parlement ont traditionnellement une très forte réticence à maintenir sur le sol anglais une armée permanente (*standing army*), à leurs yeux source de despotisme royal. Une des clauses de la Charte des Droits (*Bill of Rights*) de 1689 stipule bien que « lever ou entretenir une armée dans le royaume, en temps de paix, sans le consentement du Parlement, est une chose contraire aux lois16 ». L'exemple français des dragonnades dans ces mêmes années conforte d'ailleurs cette position.

La marine a l'avantage de naviguer au loin même si elle exerce une forte ponction démographique en temps de guerre. Davantage impliquée dans la Baltique (l'Angleterre recevant principalement de Scandinavie les fournitures pour la construction et l'entretien de sa flotte) et en Méditerranée, elle ne sera véritablement active aux Amériques, aux Antilles notamment pour lutter contre la piraterie, qu'après le traité d'Utrecht de 1713. La première base navale en Amérique du Nord, à Halifax en Nouvelle-Écosse, ne date que de 1749.

La reprise en main de la fin du XVIIe siècle

À partir du milieu des années 1670, l'emprise de l'Angleterre sur la vie politique, religieuse, militaire et économique de ses possessions américaines se fait plus forte. La relation entre la métropole et les colonies change à jamais. Cette reprise en main s'effectue à plusieurs niveaux et provient de plusieurs sources sans qu'il y ait eu de concertation. En premier lieu, la création de divers conseils culmine dans la fondation du *Board of Trade and Plantations* (Conseil du commerce et des colonies), communément appelé le *Board of Trade*. Jusqu'à sa disparition en 1782, celui-ci joue un rôle essentiel dans la conduite des affaires coloniales au XVIIIe, du moins avant la création d'un poste gouvernemental de secrétaire des Colonies en 1768.

Puis, la monarchie, avec la bénédiction du *Board of Trade* qui soumet vainement au Parlement en 1701 un projet de loi dans ce sens, cherche à prendre le contrôle des colonies à propriétaires. Ce phénomène, connu sous le nom de « royalisation », s'opère soit en annulant les chartes, soit en achetant les parts des héritiers des propriétaires originels. En 1679, le New Hampshire devient une colonie royale ; en 1702, les deux Jerseys (East et West) deviennent une seule et même colonie royale sous le nom de New Jersey ; et en 1729, la Couronne acquiert les deux Carolines.

Tant et si bien que le nombre de colonies continentales appartenant à des Seigneurs Propriétaires chute de huit à trois en un peu moins d'un siècle. Seuls le Maryland, la Pennsylvanie et le Delaware survivent à cet assaut17. Il faut dire qu'avec leur charte aux pouvoirs démesurés, ces colonies sont une sérieuse épine dans le pied des autorités métropolitaines. À chaque occasion, les Seigneurs Propriétaires ou leurs avocats ne manquent pas de brandir ces chartes pour défendre leurs privilèges. Au moment de fonder la Géorgie en 1732, il n'est plus question d'octroyer à nouveau une charte couvrant un immense territoire à des courtisans comme au siècle précédent. Les administrateurs de la colonie ne sont précisément que des administrateurs (*trustees*) et non des propriétaires (*proprietors*).

Le terme « royalisation », toutefois, laisse sous-entendre que seule la monarchie impulse cette politique. Or, la situation est plus complexe car le contrôle des colonies est pris dans la rivalité entre Westminster et Whitehall, même si le Parlement vote régulièrement des lois renforçant le contrôle de la Couronne sur les colonies pour la défense du commerce colonial et des revenus douaniers. Avec la révolution de 1689, le Parlement s'impose, alors que traditionnellement les affaires coloniales ont été la prérogative du souverain et de ses ministres18.

La révocation de la charte du Massachusetts, qui datait de 1629, par le Parlement en 1684 et la création en 1686 par Jacques II, intéressé personnellement par les affaires coloniales, du *Dominion of New England* représentent deux tentatives d'instaurer un contrôle métropolitain plus strict sous couvert de rationalisation administrative. La nouvelle charte du Massachusetts, octroyée en 1691, impose aux puritains, outre la tolérance notamment et surtout vis-à-vis des anglicans, la nomination d'un gouverneur royal. Cet assaut contre le Massachusetts révèle incidemment que les colonies à propriétaires ne constituent pas la seule cible de Londres. Le *Dominion of New England*, quant à lui, est une entité qui regroupe les colonies du Massachusetts, du Rhode Island, du Connecticut, du New Hampshire, de New York et des deux Jerseys sous un même gouverneur. L'érection de tribunaux de vice-amirauté dans les colonies afin de juger les contrevenants aux lois de navigation à partir de 1697 participe également de cette reprise en main. De même, la recréation de la *Royal African Company* en 1672, avec le duc d'York en personne à sa tête, témoigne également de l'intérêt de Londres pour les colonies, cette fois-ci sous l'angle de la traite négrière. Il s'agit bien de contrôle à travers le monopole de l'importation d'esclaves africains.

D'un point de vue religieux, l'évêque de Londres, Henry Compton, membre *ex officio* du *Board of Trade* à partir de 1696, impose son contrôle sur les colonies dans ces mêmes années 1680. C'est lui, par exemple, qui exige qu'une clause soit incluse dans la charte de Pennsylvanie obligeant Penn à autoriser les anglicans, une fois au nombre de 20 personnes dans la colonie, à fonder une église, ce qu'ils font dès 1695. Puis, au tournant du XVIIIe siècle, l'Église d'Angleterre décide, comme nous l'avons vu, de combattre les dissidents sur leurs terres et d'acquérir en Amérique une influence à la mesure de son statut en métropole. Enfin, sur un plan militaire, l'accession de Guillaume d'Orange au trône d'Angleterre en 1689 entraîne les colonies nord-américaines dans sa lutte contre la France de Louis XIV. À partir de la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1689-1697), l'Amérique du Nord devient progressivement un théâtre de plus en plus essentiel dans ces luttes impériales.

D'un conseil à un autre

Sous les premiers Stuart, les affaires coloniales sont traitées ponctuellement par le *Privy Council* (le conseil des ministres du roi pour ainsi dire) avec l'aide de différents comités selon le domaine en question. Pendant l'Interrègne, en l'absence du *Privy Council*, le *Protector's Council* prend en charge le commerce et les colonies par le biais de différentes commissions. Sous la Restauration, particulièrement à la fin des années 1660, une prise de conscience émerge parmi les aristocrates impliqués dans les affaires gouvernementales et coloniales, notamment autour de la personne d'Ashley Cooper, lord Shaftesbury : les colonies ne dépendent pas seulement de l'Angleterre mais surtout l'Angleterre dépend d'elles ! Autrement dit, la part croissante du commerce colonial dans l'économie de la métropole – la valeur des produits coloniaux acheminés en Angleterre augmente de 120 000 livres sterling entre 1663 et 1669 – impose une plus grande vigilance de la part des autorités londoniennes et la nécessité d'une organisation administrative permanente. Selon les termes d'un rapport établi sous la Restauration, ce commerce est devenu « une affaire d'État19 ».

À ce moment-là, les affaires coloniales sont administrées de manière assez lâche par deux comités du *Privy Council* : l'un pour le commerce, l'autre pour les colonies, dont fait partie Shaftesbury, membre du Conseil et homme fort à la cour. Ces deux comités sont aidés par des commissions consultatives comptant un grand nombre de membres (67 pour le commerce, 48 pour les colonies dont 28 en commun) qui cessent progressivement de se réunir à partir de 1665. En 1672, les deux comités sont fondus en un seul, le *Council for Trade and Plantations* (Conseil du commerce et des colonies) de 10 membres avec Shaftesbury (lui-même un des Seigneurs Propriétaires des Carolines) à sa tête et John Locke, médecin et ami de ce dernier, comme secrétaire permanent. Trois ans plus tard, quelque temps après la chute de Shaftesbury, Charles II révoque ce conseil, jugé inefficace, et crée un nouveau comité de 21 membres pris au sein du *Privy Council*. Connu sous le nom de *Lords of Trade*, ce comité a davantage de prestige et de pouvoir que son prédécesseur du simple fait que ses membres siègent également au prestigieux *Privy Council*.

Le comité des *Lords of Trade* s'approprie deux missions qui seront transmises à son successeur, le *Board of Trade* : l'envoi régulier d'instructions aux gouverneurs des colonies placées sous la responsabilité de la Couronne (les *crown colonies*) et le contrôle des lois votées par les assemblées de ces mêmes colonies. Dans les années 1670, les colonies royales ne sont qu'au nombre de quatre :

la Jamaïque, la Barbade, les îles Sous-le-Vent, toutes trois aux Antilles, et la Virginie. En 1678, le comité tente d'imposer le régime irlandais à l'assemblée de la Jamaïque en lui interdisant de se réunir sans autorisation royale et en l'obligeant à adopter des lois rédigées par les conseillers du roi sur les recommandations du gouverneur. Mais Kingston n'est pas Dublin, et les colons de Jamaïque refusent « d'être gouvernés comme des Irlandais20 ». À douze semaines de navigation de la métropole, la Jamaïque est la colonie américaine la plus lointaine de Londres. Sans surprise, le projet échoue… Mais les jalons d'un contrôle plus soutenu sont posés.

La charte de Pennsylvanie, la seule qui soit octroyée après 1670 et incidemment la plus étendue d'un point de vue géographique, prévoit ainsi que les lois votées par l'assemblée doivent être envoyées à Londres dans les cinq ans suivant leur adoption. Les *Lords of Trade* ont six mois pour vérifier leur conformité avec la législation anglaise. Cette même clause restrictive est insérée dans la nouvelle charte du Massachusetts, qui date de 1691, mais cette fois-ci les *Lords* se donnent trois ans de réflexion. Somme toute, de 1696 à 1776, le *Board of Trade* a examiné un total de plus de 8 500 lois coloniales et n'en a abrogé ou modifié que moins de 500 (5 %). Rappelons, à titre d'exemple, que la loi qui fait de l'Église d'Angleterre l'Église officielle de la Caroline du Sud, adoptée en 1704 par l'assemblée de la colonie, est annulée par Londres après deux ans d'existence.

Le *Board of Trade* : un rouage essentiel de la machine administrative

Dans la formation d'une structure organisationnelle et décisionnelle pour la gestion des colonies américaines, la création du *Board of Trade*, qui se substitue aux *Lords of Trade* jugés inefficaces pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg, constitue sans nul doute une étape décisive. En plein conflit, un rapport dénonce les corsaires français qui « essaiment sur les mers comme des locustes et s'accrochent à notre commerce comme des sangsues » et « un roi de France qui élève une pépinière de matelots à nos frais pendant que ses Sujets s'enrichissent avec nos pertes21 ». Un autre stigmatise la menace commerciale écossaise incarnée par la toute nouvelle *Scottish East India Company*. L'heure est grave.

En pleine crise commerciale et monétaire, de surcroît face à une dette creusée par la guerre de la Ligue d'Augsbourg qui prend fin, le Parlement vote une nouvelle loi de navigation en avril 1696. Réitérant les dispositions déjà existantes, cette loi, au titre explicite de *Loi pour la lutte contre la fraude et la réglementation des abus dans le commerce colonial*, doit fournir des dents au système en stipulant que les fraudeurs pourront être jugés par des tribunaux de vice-amirauté, spécialisés dans les affaires maritimes et qui, point qui va s'avérer crucial au moment de la Révolution, fonctionnent sans jurés22. Au même moment, la Chambre des communes prépare le vote d'une loi pour la création d'un conseil chargé du commerce colonial et dont les membres seront nommés par le Parlement et travailleront sous sa seule autorité. Guillaume III se doit de réagir face à cette offensive parlementaire qui s'attaque à ce qu'il perçoit comme l'une de ses prérogatives. Il le fait sans tarder en créant le *Board of Trade*. Le Conseil parlementaire, lui, ne voit jamais le jour, le projet de loi ne dépassant pas le stade des discussions aux Communes.

Né comme expédient politique dans les luttes entre Whigs et Tories et entre Westminster et Whitehall, le *Board of Trade* doit s'imposer à la fois face au Parlement mais aussi vis-à-vis d'autres conseils plus anciens, plus puissants et plus prestigieux. Beaucoup prévoient sa chute. Un parlementaire déclare par dérision que ce conseil est « spécialisé dans les affaires chimériques et non américaines23 ». Un de ses premiers membres même, John Methuen, n'abandonne pas immédiatement sa charge d'ambassadeur au Portugal, souhaitant d'abord voir « combien de temps durera cette Commission, au moins si elle va survivre aux prochaines sessions du Parlement24 ». À ses débuts, le *Board of Trade* est singulièrement dépourvu d'expertise à la fois en matière de commerce et de politique coloniale. De ses huit membres originels, John Egerton, duc de Bridgewater, Forde Grey, duc de Tankerville, sir Philip Meadows, William Blathwayt, John Pollexfen, John Locke, Abraham Hill et John Methuen, seuls Blathwayt (souvent absent), Bridgewater et Locke, auxquels on peut ajouter William Popple, ami de Penn et de Locke et nommé tardivement secrétaire permanent, ont une réelle expérience des affaires coloniales. Pour ces administrateurs, dont certains sont des diplomates, le conseil est une position de repli en attendant l'opportunité d'une nomination plus prestigieuse et plus rémunératrice. Pourtant, le *Board of Trade* sait progressivement se révéler indispensable pour la conduite des affaires coloniales.

Le *Board of Trade* se réunit rarement au complet. D'ailleurs le quorum nécessaire passe de cinq à quatre membres dès 1697. De plus, la composition du conseil évolue sans cesse en raison des luttes d'influence à la cour, des remaniements ministériels, des démissions (Locke par exemple en 1700) et de la préoccupation de chacun pour sa propre carrière. De 1696 à 1721, il y a 32 démissions et un total de 46 en un demi-siècle, de 1696 à 1749, soit presque une moyenne d'une par an ! L'historien Ian Steele nous rappelle ainsi que le *Board of Trade* doit être davantage perçu comme « un groupe d'individus sans cesse en évolution que comme une institution bureaucratique25 ».

Le *Board of Trade* est un organe consultatif auprès du *Privy Council*, et non un organe exécutif. Au sein du *Privy Council*, il rend des comptes au secrétaire du Département du Sud (*Secretary for the Southern Departement*), le « ministre » en charge des affaires coloniales jusqu'en 176826. Ainsi, le *Board of Trade* hérite des missions de son prédécesseur, le Comité des *Lords of Trade*, mais pas de son prestige. Comme le résume l'historien Ian Steele, « son seul pouvoir est de persuasion27 ». Le *Board* reçoit la correspondance des gouverneurs des colonies, les lois et les proclamations et examine les registres des assemblées, des conseils et toutes les pétitions. Il transmet, avec ses recommandations, les divers documents selon leur nature aux commissaires des douanes (*customs commissioners*), à l'Amirauté, au Trésor ou au département de la Guerre (*War Office*). Les lois votées par les assemblées coloniales sont transmises aux juristes du *Privy Council* qui vérifient qu'elles sont en accord avec la législation anglaise. Le *Board* joue cependant un rôle déterminant dans la rédaction des instructions aux gouverneurs et aux autres officiels, un processus assez standardisé au XVIIIe siècle, ainsi que par ses recommandations concernant la nomination de ces derniers. Le *Board of Trade* formule aussi des suggestions dans l'élaboration d'une politique coloniale. Sa première mission est, on l'aura compris, d'encourager le commerce colonial et certainement pas de défendre les intérêts propres des colonies, qui ont leurs agents à Londres dans ce but.

Les autres administrations

D'autres administrations métropolitaines sont impliquées dans la gestion des affaires coloniales et le *Board of Trade* se doit de travailler de concert avec celles-ci pour être véritablement efficace. Parmi ces départements, le Trésor joue un rôle déterminant. Ce département perçoit les revenus douaniers, diverses taxes et impôts. Son Comité des douanes (*Board of Customs Commissioners*), fondé en 1671, supervise les percepteurs des douanes (*collectors*), dont le salaire, point crucial, est payé par le Trésor et non par les assemblées coloniales. En tout, le Trésor nomme plus de quatre-vingt-dix officiels dans les colonies – une ressource essentielle dans la perspective du clientélisme –, et surtout peut suspendre tout financement, ce qui lui donne indirectement le pouvoir de retarder, voire d'annuler une mesure prise par le *Privy Council* sur recommandation du *Board of Trade*.

L'Amirauté exerce également une influence essentielle au sein du dispositif impérial. Ses vaisseaux assurent la protection des navires de commerce, notamment en temps de guerre grâce au système élaboré des convois, mais aussi des ports et des îles. L'Amirauté délivre les lettres de marque et son Bureau de la marine (*Navy Board*) encourage et subventionne la production de poix, de brai et de térébenthine.

Les tribunaux de vice-amirauté restent cependant l'aspect le plus visible de l'influence de l'Amirauté dans les colonies américaines. En vigueur en Angleterre depuis le premier tiers du XVIe siècle, ces cours sont instaurées dans les colonies, continentales et antillaises, progressivement sous la Restauration. La première est érigée à la Jamaïque en 1662 (en raison de la présence nécessaire aux Antilles d'un tribunal des prises pour la course) ; puis au Maryland en 1694 ; à New York en 1696 ; en Caroline du Sud en 1697 ; en Virginie et en Pennsylvanie en 1698 ; et finalement au Massachusetts en 1699. Les autres colonies suivent au cours de la première moitié du XVIIIe siècle, puis la tardive Géorgie en 1754. En 1763, neuf tribunaux opèrent dans les Treize Colonies28. La Haute Cour d'amirauté de Londres juge en appel.

Ces tribunaux fonctionnent sans jurés et avec trois officiels : un magistrat ; un greffier, qui tient les registres de la cour et rédige les mandats d'arrêt ; et un *marshal*, chargé d'exécuter les décisions du juge, de faire comparaître les prévenus et de saisir les navires. Les tribunaux de vice-amirauté, qui appliquent le droit maritime et non la *common law*, décident de la répartition des prises des corsaires (sans pour autant être compétents pour les cas de piraterie) ; s'occupent d'affaires

opposant deux armateurs ou un équipage à un armateur, le plus souvent pour salaires impayés et, en Amérique seulement, jugent les contrevenants aux lois de navigation. Pour toutes les colonies, la majorité des affaires concernent le non-paiement des salaires des matelots, suivis des cas de fraude à la législation du commerce colonial. Notons que pendant tout le XVIIIe siècle, la juridiction de ces tribunaux est contestée par les cours coloniales et que les affaires qu'ils jugent peuvent aussi l'être par ces dernières.

En 1764, la loi, dite *Sugar Act*, qui baisse le droit de douane sur l'importation de la mélasse, crée également un tribunal de vice-amirauté unique pour toute l'Amérique du Nord à Halifax, en Nouvelle-Écosse, seule base navale britannique sur le continent, avec un juge anglais nommé directement par l'Amirauté. En raison de son éloignement, peu d'affaires lui sont soumises. Il est supprimé peu après son instauration, en 1768, dans la tourmente de la crise sur la loi sur le timbre ou *Stamp Act*. Cette année-là, faisant un demi-pas en arrière, Londres institue quatre cours régionales (Halifax, Boston, Philadelphie et Charleston) pour chapeauter et non se substituer aux tribunaux des colonies. Malgré tout, pendant la Révolution, les tribunaux de vice-amirauté constituent un douloureux point de contentieux entre Londres et les colons, leur création faisant même partie de la liste des griefs adressés à George III dans la Déclaration d'indépendance en 1776.

Le département de la Guerre est aussi impliqué dans la gestion des colonies. Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, les Anglais ne sont pas intéressés par des conquêtes territoriales aux Amériques et par conséquent maintiennent peu de troupes outre-Atlantique. Les conquêtes ne sont préservées que si elles répondent à des besoins stratégiques : si ce n'est pas le cas, elles servent de monnaie d'échange à la table de négociations pour récupérer des territoires éventuellement perdus. Au XVIIe siècle, l'Angleterre n'a jamais plus de 1 000 soldats en Amérique, et souvent guère plus de 300, même si entre 1660 et 1710, 110 des 180 gouverneurs nommés à la tête des colonies royales sont des officiers. Londres, qui n'a en 1680 qu'une garnison permanente à New York, compte sur les milices coloniales qui doivent assurer la sécurité des villes et des établissements notamment contre d'éventuels raids amérindiens. Les propriétaires de colonies doivent financer eux-mêmes la protection de leur domaine, mission qu'ils exécutent avec beaucoup de réticence et de négligence vu les coûts occasionnés.

À la toute fin des années 1740, après la guerre de Succession d'Autriche, la Grande-Bretagne maintient environ 2 500 hommes en Amérique du Nord et possède désormais une base navale permanente à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Un chiffre plus élevé qu'à l'accoutumée mais encore bien en deçà des 8 000 hommes déployés en Écosse et des 12 000 en Irlande. Tout change avec la guerre de Sept Ans, véritable guerre d'empire, qui voit Londres faire du théâtre nord-américain une priorité. Il en résulte qu'en 1763, à la fin du conflit, la Grande-Bretagne a 21 bataillons aux Amériques soit 10 000 soldats, dont 7 500 sur le continent, trois fois plus qu'en 1750. Entre-temps, le coût du maintien de cette armée a lui aussi triplé ! Une telle présence militaire n'est désormais concevable qu'à partir du moment où il est décidé que les colons paieront (au moins en partie) pour son entretien, comme les Irlandais. Au demeurant, avec la victoire, stationner tant de troupes sur place est devenu superflu. Comme le note avec justesse l'auteur d'un mémorandum daté de mars 1763,

vu que nos territoires en Amérique du Nord sont bornés de toute part par la mer, sauf vers le nord, où ils sont inaccessibles, ils peuvent être considérés entièrement comme une île ; par conséquent, vu que les Indiens sont leurs seuls ennemis de l'intérieur [et] que l'on peut facilement en faire nos alliés, leur véritable défense n'est pas assurée par des forts mais par la marine qui doit être prête à se déployer à tout moment. Dans ce cas, même si nous n'avions aucun soldat dans les colonies, [les colons] n'auraient rien à craindre de nos ennemis européens car une force navale menaçante ne pourrait naviguer [vers l'Amérique] en secret29.

Ceux qui ont lu cette note n'en font rien… La Grande-Bretagne surestime la menace extérieure et se croit par conséquent obligée de maintenir une forte présence armée dans les colonies. Cette décision est une des causes du mécontentement des colons au seuil de la Révolution.

Les agents des colonies : un premier lobbying américain à Londres

N'étant pas représentées à Westminster, les colonies envoient des agents défendre leurs intérêts auprès du Parlement et de la cour. Au XVIIe siècle, cet usage est épisodique et ponctuel. Il peut s'agir de régler un différend particulier avec Londres ou une autre colonie – une dispute liée au tracé d'une frontière par exemple –, de défendre une charte ou d'en obtenir. Ces agents intermittents sont alors souvent des personnages importants : un gouverneur, parfois même un ou le propriétaire d'une colonie. En 1643, Roger Williams se rend à Londres afin de solliciter une charte pour le Rhode Island ; en 1662, le gouverneur John Winthrop le jeune représente le Connecticut pour l'obtention d'une nouvelle charte à la suite de la restauration des Stuart ; Increase Mather fait de même en 1691 pour le Massachusetts ; et William Penn retourne en métropole en 1684 pour défendre les intérêts frontaliers de la Pennsylvanie face aux revendications du Maryland.

Sous la Restauration, apparaissent parallèlement des groupes de pression constitués de marchands qui commercent avec telle ou telle colonie. Le plus ancien (né en 1662), le plus actif et le mieux organisé est celui des *Virginia merchants* en raison de l'importance du commerce du tabac. Ces négociants font pression sur la Couronne et le Parlement pour obtenir des avantages commerciaux, douaniers notamment, des contrats pour des marchés sur le continent et, point essentiel, l'interdiction complète de toute production de tabac en métropole. Prenant exemple sur ce dernier, dans les années 1670 naît le groupe des *New England* et celui des *West Indian merchants*.

À la toute fin du XVIIe siècle, à la suite d'une demande du *Board of Trade* qui souhaite la présence en métropole d'interlocuteurs responsables, la fonction des agents coloniaux s'institutionnalise. Ceux-ci, souvent des marchands ou des hommes de loi, peuvent être des colons résidant à Londres mais sont le plus souvent des Britanniques qui ont des intérêts dans une ou plusieurs colonies sans y avoir jamais séjourné. Leur qualification première : une parfaite connaissance de la vie politique britannique. Certains sont des hommes d'influence bien intégrés dans les sphères décisionnelles londoniennes, parfois de très haute volée tel Benjamin Franklin qui représente la Pennsylvanie de 1757 à 1762 et à nouveau de 1764 à 1775. Un même agent peut travailler pour deux colonies simultanément, comme l'orfèvre et pasteur diplômé d'Harvard et de l'université d'Utrecht Jeremiah Dummer, qui œuvre pour le Massachusetts et le Connecticut dans les années 1710. Une colonie peut aussi être représentée par plusieurs agents. Pendant la crise du *Stamp Act*, au milieu des années 1760, ils sont au nombre de dix-huit.

Tout au long du XVIIIe siècle, au fur et à mesure que leur fonction devient plus sophistiquée et que le *lobbying* acquiert une importance centrale dans la vie politique britannique, les agents exécutent de multiples missions30. Ils transmettent des documents et des nouvelles de part et d'autre de l'Atlantique ; préparent et présentent des pétitions ; cherchent à obtenir l'approbation des lois coloniales, ou à l'inverse tentent d'empêcher l'adoption de lois allant contre les intérêts d'une colonie ; assurent la promotion du commerce – en 1730, par exemple, l'agent de Caroline du Sud obtient de placer le riz sur les listes des produits « énumérés », c'est-à-dire ceux pouvant être transportés directement dans un port d'Europe continentale ; négocient des accords pour les conflits de terres et de frontières ; et s'occupent des affaires indiennes, militaires et financières. Les agents sont prioritairement reçus par le *Board of Trade*, mais aussi par des comités parlementaires, et ils exercent un lobbying actif auprès des deux chambres. Ils sont en contact avec le Trésor ou l'Amirauté et peuvent selon l'importance de leur démarche être entendus directement par le *Privy Council*. Les *coffee-houses* ouvertes par les colonies à Londres, telles celles de la Pennsylvanie à Birchin Lane, de la Virginie et du Maryland à Newman's Court, de New York près du Royal Exchange et des colonies de Nouvelle-Angleterre à Threadneedle Street, constituent les points de rencontre privilégiés pour ces agents.

Cependant, n'oublions pas qu'ils ne sont pas les seuls *lobbyists* présents à Londres. Leurs démarches peuvent se heurter à celles d'autres agents représentant les intérêts de diverses corporations en métropole qui font pression sur le Parlement pour interdire ou limiter telle ou telle production dans les colonies, comme c'est le cas en 1732 pour la fabrication de chapeaux. Même si la défense d'intérêts propres peut converger ponctuellement entre eux, il est important de souligner que les agents des colonies continentales ne forment pas un groupe de pression commun, à l'inverse du *West Indian Interest*. Ce puissant lobby antillais composite est constitué

de richissimes planteurs installés en métropole, de membres de la Chambre des communes (entre quarante et cinquante dans les années 1760), d'agents des colonies (dix en 1774) et de nombreux marchands de Londres et de Bristol actifs dans le commerce avec les îles. Il n'existe pas de lobby nord-américain de ce genre. Cette faiblesse structurelle leur a fait perdre des batailles, précisément contre les planteurs antillais.

En 1733, le Parlement vote le *Molasses Act*, une loi qui fixe une taxe douanière prohibitive sur la mélasse, le sucre et le rhum importés dans les colonies continentales depuis les « îles étrangères » (en fait françaises). Les Américains, notamment les marchands de Nouvelle-Angleterre (le descendant de réfugiés huguenots Peter Faneuil de Boston par exemple), importent alors surtout de la mélasse française, qui permet de produire du rhum à un coût presque moitié moindre. La loi de 1733 protège les planteurs britanniques des Antilles et ruine potentiellement le commerce entre les îles françaises et les colonies continentales. En fait, la contrebande et la complicité des officiers de douane (sans oublier un département du Trésor conciliant) atténuent largement les effets escomptés de la loi. Mais cette dernière fournit aux autorités londoniennes une arme qu'elles ne manquent pas de brandir lorsque le moment s'en fait sentir pendant la guerre de Sept Ans, où tout commerce avec l'ennemi devient inacceptable…

Désunis, rivaux parfois, les agents restent tributaires des instructions qu'ils reçoivent de la (ou les) colonie(s) qu'ils représentent. Or, celles-ci peuvent être vagues ou parvenir à Londres trop tard ou tout simplement ne pas arriver, voire ne pas exister… Travaillant souvent à mi-temps dans ce rôle de *lobbyist*, les agents sont peu rétribués pour leurs efforts. Lorsque la crise impériale devient une affaire d'État au sortir des années 1760, leur influence s'amoindrit considérablement. Somme toute, les agents coloniaux jouent un rôle tout relatif et l'absence d'une expérience de coordination rend leur coopération pendant la Révolution maladroite et inefficace.

27

Les institutions coloniales

« Toutes les colonies anglaises avaient donc entre elles, à l'époque de leur naissance, un grand air de famille. »

Tocqueville (1835)

En 1755, George Washington, âgé de 23 ans, se présente aux élections pour l'assemblée de Virginie dans le comté de Frederick, situé au nord-ouest de la colonie, où il possède des terres mais ne réside pas. Faisant face à deux candidats sortants, des notables localement bien implantés (mais désormais oubliés de l'histoire) et n'ayant pas fait campagne, Washington arrive en troisième position avec 40 voix, le vainqueur et son dauphin recevant plus de 270 voix chacun. Washington prend néanmoins la peine de noter les noms de ses électeurs… Trois ans plus tard, il se représente et cette fois-ci choisit de s'impliquer davantage. Pour sa campagne, Washington s'appuie sur des personnalités du comté et sachant qu'une mission militaire à Fort Cumberland, dans le Maryland, va l'éloigner le jour de l'élection, il demande à un ami de remercier personnellement tous ses électeurs. Quatre candidats se présentent pour deux sièges. En Virginie, les élections se tiennent devant le shérif du comté et les électeurs votent de vive voix en présence des candidats. Le premier électeur à paraître est lord Fairfax, le plus grand propriétaire terrien du comté, lié à Washington, puis vient en second le pasteur anglican de la paroisse de Frederick, puis des officiers, des marchands, d'autres pasteurs et ainsi de suite. Le fait que les premiers électeurs, les plus influents, aient voté pour Washington n'est pas sans incidence sur le déroulement des élections… Washington triomphe avec 310 voix ; les trois autres candidats en reçoivent respectivement 240, 199 et 45. La notoriété croissante de Washington comme notable et officier de la milice de Virginie et l'habile campagne qu'il a menée localement ne sont pas les seules raisons de ce succès. Le Virginien a acheté 100 litres de rhum, de punch, de vin, de bière et de cidre qui sont servis à près de 400 électeurs – qu'ils aient voté pour lui ou non, s'empresse-t-il de préciser1.

Les assemblées, qui s'enorgueillissent de prendre le Parlement britannique comme modèle, sont au cœur du système politique colonial, quel que soit le type de colonies : autonome, royale ou à

propriétaires. En Amérique, un grand nombre de colons votent. La franchise électorale est fondée sur la propriété foncière et l'accès à la terre est très répandu. Pour ceux qui ne possèdent pas de terres, artisans ou matelots résidant en ville, le paiement d'un impôt suffit. De ce fait, les assemblées coloniales sont très représentatives, bien plus que le Parlement en Grande-Bretagne. Les élus sont des notables de la ville ou d'un comté, le plus souvent des planteurs et des négociants. Face à l'assemblée, se tient le gouverneur. Nommé par la Couronne, les seigneurs ou la famille propriétaires de la colonie ou encore élu, celui-ci gouverne dans un rapport de force avec l'assemblée sans oublier les instructions du lointain *Board of Trade*. Le gouverneur est assisté d'un conseil aux membres nommés, le plus souvent par les Seigneurs Propriétaires ou par la Couronne. Assemblée, gouverneur et conseil constituent le triptyque institutionnel colonial. Or, tout au long du XVIIIe siècle, les assemblées ne cessent de gagner pouvoir et influence face aux gouverneurs et aux conseils pour devenir le fer de lance de la lutte révolutionnaire avant la réunion du premier Congrès continental en 1774.

Les trois types de colonies : autonome, royale et à propriétaire

Dans l'Amérique britannique, il existe trois types de colonies : les *charter colonies*, ou colonies autonomes ; les *crown colonies* ou colonies royales ; et les *proprietary colonies* ou colonies à propriétaire.

Le statut d'une même colonie n'est pas figé mais peut évoluer selon des circonstances particulières ou l'orientation de la politique impériale. La Virginie, fondée en 1606 comme colonie autonome, devient royale en 1624 après la banqueroute de la *Virginia Company* de Londres ; le Massachusetts subit le même sort soixante ans plus tard en perdant sa première charte, qui remonte à 1629 ; les Carolines, à l'origine des colonies à propriétaires, tombent à leur tour dans l'escarcelle de la Couronne dans les années 1720, à la suite du rachat des parts des propriétaires par Whitehall ; le Maryland, aux mains de la famille Baltimore depuis 1632, passe provisoirement sous le contrôle du souverain entre 1689 et 1715 avant de revenir à nouveau aux Baltimore ; de même la Pennsylvanie est retirée à William Penn de 1692 à 1694 avant de lui être rendue.

Certaines colonies sont absorbées par d'autres ou à l'inverse détachées d'autres. La petite communauté de Plymouth, fondée par les Pères pèlerins du *Mayflower*, est rattachée au Massachusetts en 1691 et New Haven est annexée au Connecticut en 1662. À l'inverse, le New Hampshire est détaché du Massachusetts en 1680 et les *Lower Counties* sont pareillement coupés de la Pennsylvanie pour former le Delaware en 1704. Le New Jersey ou *Nova Caesaria*, d'abord partie intégrante de la colonie de New York, est divisé en West et East Jersey en 1675 pour être finalement à nouveau réuni sous contrôle royal en 1702. Enfin, le *Dominion of New England* est, comme on l'a vu, une vaine tentative sous Jacques II de regrouper toutes les colonies de Nouvelle-Angleterre avec New York et les deux Jerseys sous un même gouverneur de 1686 à 1689.

En 1700, il existe quatre colonies royales (la Virginie, le New York, le Massachusetts et le New Hampshire) ; deux colonies autonomes (le Rhode Island et le Connecticut) ; et six colonies à propriétaires (le West Jersey, l'East Jersey, la Pennsylvanie [avec le Delaware], le Maryland, la Caroline du Nord et la Caroline du Sud)2. Un demi-siècle plus tard, l'équilibre a basculé au profit de la Couronne qui contrôle désormais huit des Treize Colonies3 ; en 1776 seuls le Maryland et la Pennsylvanie restent aux mains de propriétaires aux pouvoirs considérablement limités. Le constat est limpide : si aucune colonie en Amérique du Nord n'est au départ une colonie royale, elles le deviennent presque toutes avant la Révolution.

Les colonies royales dépendent directement de la Couronne qui y nomme un gouverneur. Celui-ci désigne les membres du Conseil ou de la Chambre haute (sauf au Massachusetts), les officiers de la milice et les magistrats. Toutes les Treize Colonies, quel que soit leur statut, jouissent d'une assemblée législative qui, au fil du XVIIIe siècle, acquiert assez de pouvoir pour limiter l'influence du gouverneur, notamment en détenant les cordons de la bourse. Les colonies autonomes, quatre au départ, ne sont plus que deux en 1700, la Virginie et le Massachusetts étant désormais contrôlés par la Couronne. Ces deux colonies (le Rhode Island et le Connecticut) se trouvent en Nouvelle-Angleterre et restent de taille réduite. Supervisées de manière assez lâche par le seul *Board of Trade*, ces colonies ont la particularité, certains diront le privilège, d'élire leur gouverneur alors que

partout ailleurs celui-ci est nommé. Les colonies à propriétaires, huit sur douze en 1684 lorsqu'elles sont les plus nombreuses4, constituent l'aspect le plus spécifique de la colonisation anglaise en Amérique du Nord et méritent de ce fait qu'on s'y attarde plus longuement.

La colonie à propriétaires : une donnée clé de l'expansion anglaise en Amérique

La colonie à propriétaires n'est pas un mode de colonisation spécifiquement anglais. Les Portugais ont établi des capitaineries au Brésil au XVIe siècle ; la monarchie espagnole donne des territoires en responsabilité à des *adelantados*, à la fois conquistadors et gouverneurs ; et la France a recours à ce mode de colonisation brièvement au début de son expansion aux Amériques. Mais dans le cas anglais, à l'inverse des cas portugais et espagnol, il n'existe pas de dimension militaire ni d'idée de conquête, et à l'inverse du cas français, c'est un phénomène durable. Ceci est dû au fait que, comme nous l'avons noté, la colonisation anglaise de l'Amérique n'est pas une colonisation d'État. La monarchie supervise, observe, mais s'implique peu et préfère déléguer. Les colonies à propriétaires sont ainsi au cœur du phénomène colonial anglais. Sur ce point d'ailleurs, la restauration des Stuart, qui voit la création de six colonies à propriétaires, ne constitue pas une rupture mais une reprise et une accentuation d'un phénomène observé au début du XVIIe siècle. La charte du Maryland de 1632, elle-même inspirée par celle mort-née de la *Carolana* de 1629, a, par exemple, servi de modèle à celle des Carolines de 1663.

Le point de départ de la fondation d'une colonie à propriétaires, comme pour toute colonie, est l'octroi d'une charte. Inspirée des chartes remises à des sociétés mercantiles à la même époque, que ce soit la *East Indian Company* ou, encore plus tôt, la *Muscovy Company*, celle-ci est octroyée à un ou plusieurs aristocrates à titre personnel. La charte ou la part de tel ou tel propriétaire passe d'une génération à l'autre et peut être vendue, ce qui, sur le long terme, complique singulièrement les tentatives de reprise par la Couronne.

Ces propriétaires côtoient les plus hautes sphères de la vie politique anglaise. Sir Robert Heath, propriétaire de la *Carolana*, est en 1629 garde des Sceaux de Charles Ier ; Jacques II, propriétaire de New York, est le frère du roi ; Edward Hyde, lord Clarendon, un des huit propriétaires de la Caroline, est alors Premier ministre de Charles II. Cela n'est pas surprenant, car l'obtention d'une charte est le résultat de négociations au plus haut niveau et l'influence à la cour est un élément essentiel de leur succès. Certains propriétaires sont impliqués dans l'expansion coloniale, le plus souvent financièrement, avant de recevoir une charte. Ils sont donc relativement avertis des questions américaines, du moins comme peut l'être un aristocrate londonien du temps. C'est d'ailleurs leur implication dans l'espace colonial, de près ou de loin, qui les pousse à solliciter une charte.

En général, la notoriété, le prestige, l'attrait du pouvoir, l'avancement social pour la famille et la création d'un héritage sont les premières motivations de ces propriétaires de colonie. Puis prédominent des considérations religieuses, comme pour lord Baltimore et William Penn, ou des considérations économiques, comme pour les propriétaires des Carolines. Dans ce dernier cas, l'idée originelle est de créer une colonie exportatrice de soie afin de réduire la dépendance anglaise vis-à-vis de la France et de l'Italie du Nord. On essaie ensuite divers produits destinés à l'exportation (le tabac comme en Virginie ou le sucre comme aux Antilles). Après plusieurs années, le riz s'impose.

Les pouvoirs des propriétaires de colonie découlent de la clause mère, dite de « l'évêque de Durham », contenue dans la charte. Situé dans une région frontalière au nord de l'Angleterre, cet évêché bénéficie au Moyen Âge d'une grande autonomie religieuse, politique et judiciaire. C'est lord Baltimore qui imagine d'utiliser les pouvoirs de l'évêque de Durham comme modèle pour les chartes de colonie à propriétaires. Les Seigneurs Propriétaires peuvent ainsi inféoder des parts de leur charte, comme le fait Jacques II en léguant une partie du New Jersey à Carteret et Berkeley, ou ériger une noblesse dans leur colonie en créant des seigneuries dotées de privilèges justiciers. La seule restriction est l'utilisation d'une terminologie qui n'ait pas cours en Angleterre. En Caroline du Sud, les nobles portent les titres de *landgrave* et de *cacique*. Le premier est d'origine allemande et le second est un emprunt amérindien par l'intermédiaire de l'espagnol. Ces terres, qui n'ont de seigneuriales que le nom, sont cédées à des investisseurs soit en échange de l'importation de

colons (libres ou engagés) ou d'esclaves ; soit en retour d'investissements structurels comme la construction d'un moulin ou l'établissement de vignobles. Telles des poupées gigognes, on retrouve ici le système de la délégation où les propriétaires de colonies, à l'image de la Couronne, délèguent la responsabilité du peuplement de leur domaine à des marchands ou à des gentilshommes.

Les propriétaires peuvent disposer de la terre comme bon leur semble, car ils la détiennent sans obligations féodales vis-à-vis du souverain. Ils peuvent la céder gratuitement, la vendre, ou créer des domaines seigneuriaux pour eux-mêmes ou d'autres, etc. Dans les Carolines, les propriétaires, après s'être réservé une partie des terres, choisissent d'abord le système de concession gratuite par colon en échange du paiement d'un cens modique, puis la vente. Dans le cas des seigneurs, le cens est symbolique. En Caroline, il s'agit d'un épi de maïs par an, au Maryland d'une flèche d'Indien. Les propriétaires possèdent aussi le droit de confiscation des terres de particuliers dans le cas d'absence d'héritiers – une prérogative qui est peu utilisée.

Les propriétaires de colonies sont libres d'établir le système gouvernemental de leur choix à condition qu'ils respectent les « libertés anglaises ». C'est un point fondamental : les colons restent des sujets de la monarchie. Il y a délégation mais non transfert de souveraineté. Ils peuvent, s'ils le souhaitent, favoriser ou non une religion. D'un point de vue politique, les propriétaires doivent créer des assemblées représentatives. Sur la question religieuse, ceux-ci sont en général assez prudents, tout du moins au début de la colonisation, en raison de la nécessité d'attirer le plus grand nombre possible de colons des îles Britanniques et du continent. La liberté de culte est de rigueur, seuls les catholiques en étant exclus en pratique à défaut de l'être en droit (sauf, bien sûr, au Maryland).

La charte est un titre de propriété énumérant les privilèges dont bénéficient ses détenteurs mais n'est pas en soi un texte constitutionnel. Pour chaque colonie les propriétaires doivent promulguer un ensemble de lois qui servent à l'établissement d'un gouvernement. Pour les Carolines, les propriétaires (en fait lord Ashley Cooper et son secrétaire John Locke) rédigent les *Fundamental Constitutions* ; à New York Jacques II promulgue les *Duke's Laws* ; et en Pennsylvanie, Penn publie le *Frame of Government*. Tous ces textes sont souvent modifiés et rarement acceptés d'office par les colons. Mais ils offrent une large mesure d'expérimentation politique à leurs rédacteurs.

Les privilèges économiques tiennent une place primordiale dans les chartes. Les propriétaires de colonies peuvent créer des villes et des ports ; lever des droits de douane dans le cadre de la législation anglaise ; et contrôler le commerce des pelleteries avec les Amérindiens. La seule restriction concerne les richesses du sous-sol, 20 % des minerais qui en seraient extraits revenant à la Couronne. Chacun perçoit dans cette clause un vestige du rêve de trouver des gisements d'or ou d'argent, à l'instar des Espagnols en Amérique latine…

L'histoire montre que les propriétaires se désintéressent en fait rapidement de leur colonie – Penn faisant exception, même si lui aussi n'échappe pas à la désillusion – faute de parvenir à tirer rapidement profit de leur investissement initial. La colonisation s'avère une entreprise extrêmement coûteuse ; les colons sont difficiles à recruter et surtout à gouverner de Londres. Dans les premières années qui suivent leur fondation, la vie politique de ces colonies se limite souvent à une série de crises entre différentes factions et entre les habitants et les propriétaires ; jusqu'au jour où Londres intervient et prend le contrôle de la colonie à la demande des colons.

Le gouverneur, le conseil et l'assemblée : le triptyque institutionnel

La formule de Tocqueville placée en exergue de ce chapitre recèle une part de vérité5. Quel que soit leur statut, les colonies développent un système gouvernemental somme toute assez uniforme même si, ajoute Tocqueville, « au milieu de cette teinte générale, s'apercevaient de très fortes nuances6 ». Partout, l'équilibre est maintenu par ce que l'on pourrait appeler un triptyque institutionnel formé du gouverneur, du conseil et de l'assemblée.

Dans ses *Recherches historiques et politiques sur les États-Unis de l'Amérique septentrionale*, publiées à Paris en 1788, le Florentin Filipo Mazzei, qui séjourne en Virginie en 1773, puis de 1783 à 1785, décrit cet équilibre en des termes aristotéliciens.

Les divers gouvernements étaient un composé de monarchie, d'aristocratie et de démocratie, à l'exception du gouvernement de Pennsylvanie et de celui du Delaware qui n'avaient rien d'aristocratique, et qui toutes les deux [colonies] avaient le même gouverneur, pris toujours dans la famille de Penn, propriétaire de l'un et de l'autre. Ce gouverneur et celui du Maryland, nommé par les héritiers de George Calvert, lord Baltimore, à qui la propriété de cette colonie appartenait, devaient être approuvés par le roi, et jamais cette approbation n'était refusée. Les gouverneurs de Connecticut et de Rhode Island étaient élus par le peuple. Le roi nommait tous les autres. Les gouverneurs représentaient la monarchie. Le corps aristocratique était élu par le roi, excepté dans la Nouvelle-Angleterre ; car c'était le peuple qui en avait l'élection dans les gouvernements de Rhode Island et de Connecticut ; dans ceux de Massachusetts et de New Hampshire, c'étaient des représentants. Partout, le corps démocratique était élu par le peuple7.

Comme nous l'avons noté, les gouverneurs sont nommés par la Couronne sauf dans les deux colonies à propriétaires, la Pennsylvanie (à laquelle est historiquement associé le Delaware) et le Maryland, ainsi que dans les deux colonies autonomes, le Connecticut et le Rhode Island, où il est élu. Le gouverneur occupe une position de prestige. Il représente le roi dans huit colonies sur treize et reçoit ses instructions directement du *Board of Trade*. Mais son influence est circonscrite par le contrepoids de l'assemblée, le rejet viscéral, et quelque peu paranoïaque, de l'absolutisme par les Britanniques et la complexité des institutions qui régissent méticuleusement la vie politique et administrative de chaque colonie. Chef de l'exécutif et commandant des troupes, le gouverneur exerce des fonctions politiques, économiques, religieuses et militaires. Il nomme de nombreux officiels, notamment des juges, mais son pouvoir de patronage reste limité du fait que beaucoup de postes dans les colonies sont de nature élective et qu'il a peu de possibilités de récompenser ses amis politiques.

Sauf en Nouvelle-Angleterre où ceux-ci sont désignés par l'assemblée, le gouverneur nomme les membres – le plus souvent au nombre de douze – du conseil8. Celui-ci, qui devient au fil du temps la Chambre haute du pouvoir législatif, assume des responsabilités gouvernementales, judiciaires et législatives. Il conseille le gouverneur, siège avec lui en cour d'appel, nomme des officiels et se prononce sur les projets de loi proposés par l'assemblée. Le *Board of Trade* veille cependant à ce que le conseil ne devienne pas une sorte de cabinet et invite régulièrement les gouverneurs à rester vigilants sur ce point, les encourageant à exercer la prérogative royale dont ils sont provisoirement investis. Malgré tout, le conseil perd considérablement de son influence au cours du XVIIIe siècle du fait qu'y siègent des aristocrates envoyés par Londres (appelés *placemen*) qui ne s'intéressent guère à la colonie.

L'élément central de ce triptyque est sans conteste l'assemblée. L'aspect déterminant de l'évolution politique et institutionnelle de l'Amérique britannique au cours du XVIIIe siècle est précisément l'inexorable accroissement de ses pouvoirs et la surprenante maturité de son fonctionnement. Tant et si bien que ces assemblées coloniales sont le pilier de la contestation américaine au moment de la Révolution.

L'assemblée : le cœur de la vie politique aux colonies

Au milieu du XVIIIe siècle, toutes les colonies britanniques nord-américaines, sauf Terre-Neuve, jouissent d'une assemblée. Certaines ont le prestige de l'ancienneté : la Chambre des Bourgeois de Virginie fondée en 1619 ou la *General Court* du Massachusetts restructurée comme assemblée en 1634 ; d'autres l'attrait de la nouveauté telles celle de la Nouvelle-Écosse instaurée en 1749 ou encore celle de la Géorgie qui date de 1754. Les deux seules exceptions sont New York de 1664 à 1683, lorsque la colonie appartient au duc d'York, et le *Dominion of New England*, cette expérience absolutiste menée sous Jacques II de 1686 à 1689. Les assemblées, qui se réunissent pour quatre mois au printemps et à l'automne lorsque le temps est clément et les chemins praticables, légifèrent, financent les dépenses de l'administration et le salaire de beaucoup d'officiels dont – point crucial – celui du gouverneur. Elles siègent également en cour d'appel. La séparation des pouvoirs n'est pas encore d'actualité en Amérique…

Sans parler des votes mouvementés des lois de finances, les sources potentielles de conflit avec les gouverneurs comme avec la métropole sont, on l'imagine, nombreuses. Les assemblées, qui

s'inspirent de Westminster par mimétisme, revendiquent (et obtiennent au fil du XVIIIe siècle) le droit de contrôler leur composition, de convoquer et d'ajourner librement les sessions parlementaires et de choisir leur président ou *speaker*. Londres, à l'inverse, encourage les gouverneurs à imposer leur autorité en convoquant et en prorogeant les assemblées de leur colonie, en usant de leur droit de veto et en faisant dépendre le choix du *speaker* de leur approbation. Lorsque en 1719 le gouverneur du Massachusetts refuse d'avaliser le choix du *speaker* de l'assemblée, celle-ci baisse son salaire et refuse de le lui verser l'année suivante ! Pour éviter d'être à la merci du bon vouloir des députés, la Couronne essaie avec plus ou moins de succès d'obtenir le versement de subsides permanents, comme en Virginie en 1681, pour payer le gouverneur et certains officiels9.

Les assemblées votent somme toute peu de lois en moyenne par an. Entre 1730 et 1735, on en compte une trentaine pour la Virginie ; treize pour New York et la Caroline du Sud ; et quatre pour la Pennsylvanie. De surcroît, beaucoup de ces lois sont ce que l'on appelle des *private bills* ou « loi privées », votées à l'initiative d'un (ou d'un groupe de) colon(s). Une compilation des lois à caractère général de Virginie publiée en 1749 n'en contient que 67. Cela est dû au fait que les assemblées souhaitent maintenir un coût de gouvernance le plus bas possible, que les cours de justice utilisent le droit anglais et que les colonies adoptent souvent des lois votées par Westminster en bloc. Par ailleurs, les assemblées, surtout en Nouvelle-Angleterre, reçoivent un grand nombre de pétitions : plus de 200 au Massachusetts et presque 100 par an au Connecticut dans les années 175010. Celles-ci sont très diverses par leurs auteurs, leur contenu et leur portée. Certaines, émanant d'individus, concernent des affaires privées : demande de divorce, de paiement d'une pension ou d'une somme due en échange d'un travail. D'autres signées par des habitants d'une même communauté demandent l'installation d'un bac, l'entretien d'un chemin, voire la création d'une paroisse. Enfin, plus avant dans le XVIIIe siècle, d'autres encore, notamment en Virginie, sollicitent une plus grande tolérance vis-à-vis des dissidents.

Le droit de vote en Amérique

En Amérique, la franchise électorale est accessible à un grand nombre de colons. Cependant, il faut être un homme blanc de souche britannique (ou bien naturalisé), libre, âgé d'au moins 21 ans et, dans certaines colonies, protestant, voire anglican… Des exceptions existent. Au cours des premières décennies du XVIIIe siècle, la législation se durcit vis-à-vis des catholiques – globalement très peu nombreux –, qui sont (comme en Grande-Bretagne jusqu'en 1793) explicitement exclus de l'électorat. C'est le cas en Virginie, à New York, au Rhode Island, en Caroline du Sud et même au Maryland, leur fief historique. Les Juifs n'ont pas non plus le droit de vote dans beaucoup de colonies mais la législation les concernant reste floue, sauf au Rhode Island11. Certains dissidents, notamment les quakers au XVIIe siècle, peuvent également être interdits de vote dans certaines colonies, au Massachusetts et au Connecticut par exemple. Toujours au XVIIe, dans ces deux colonies le suffrage est strictement limité aux puritains de bon aloi mais cette exclusivité disparaît au siècle suivant.

À l'inverse, des veuves ainsi que des mineurs possédant des terres peuvent être exceptionnellement autorisés à voter. Les Noirs libres peuvent voter dans les colonies du Sud au XVIIe et sont exclus du scrutin progressivement au siècle suivant12. En Nouvelle-Angleterre, des Amérindiens votent pour certaines élections13. Ainsi en Caroline du Sud, le gouverneur est violemment accusé d'avoir truqué le scrutin de 1702, par ailleurs très disputé entre anglicans et dissidents, en laissant voter « les Juifs, les étrangers, les matelots, les engagés, les nègres et presque tous les Français [huguenots]14 ». À Stockbridge, dans le Massachusetts occidental, 29 Amérindiens inscrits sur les listes d'électeurs votent comme le rapporte une commission d'enquête envoyée par l'Assemblée en 176315. Les étrangers sont exclus du suffrage soit par la loi (comme en Pennsylvanie, au Delaware, au New Hampshire et en Caroline du Nord), soit par la coutume. Dans les années 1690, lors d'une vague de francophobie alimentée par la guerre de la Ligue d'Augsbourg et au moment où les huguenots occupent un tiers des sièges de l'assemblée en raison d'une forte concentration dans un des trois comtés de la colonie, une faction parmi les colons anglais de Caroline du Sud demande officiellement au gouverneur s'il estime juste que « des Français qui ne parlent pas notre langue fassent nos lois16 ». La tension ne s'apaise que par le vote d'une loi de naturalisation qui

incorpore ces étrangers dans la société civile. La même hostilité se retrouve en Pennsylvanie à l'encontre des Allemands et certains dénoncent le fait qu'ils soient précipitamment naturalisés la veille des élections… Plus généralement et plus discrètement, les shérifs laissent souvent voter des propriétaires qui ne possèdent pas le minimum requis ou des métayers.

Somme toute, malgré quelques restrictions, au XVIIIe siècle le suffrage est largement répandu dans les colonies nord-américaines, surtout dans le Sud où la terre est abondante. Il s'agit d'un suffrage censitaire fondé sur la propriété terrienne (*freehold*), exprimée en rente, en valeur ou en arpents selon les colonies, ou le paiement d'impôts. Dans certaines villes, le statut de « bourgeoisie » (*freemanship*) ou tout simplement le fait d'être locataire (*tenant*) donne aussi le droit de vote. En Nouvelle-Angleterre, à New York et au New Jersey, une propriété estimée à 40 ou 50 livres selon les colonies (ou d'une rente annuelle de 2 livres au Connecticut, au Rhode Island et au Massachusetts) suffit pour voter ; en Pennsylvanie, au Delaware et au Maryland il faut posséder 50 arpents (soit 20 hectares), ce qui est assez peu, ou un bien évalué à 40 livres. En Virginie il faut seulement 25 arpents (soit 4 hectares !) avec une maison, ou 100 arpents (40 hectares) de terres vierges ; en Caroline du Nord, en Caroline du Sud et en Géorgie, il suffit de posséder 50 arpents (20 hectares) ou en Caroline du Sud toute terre d'une rente annuelle de 2 livres. Ajoutons qu'en Nouvelle-Angleterre, héritage du puritanisme rigoureux des premières décennies, les électeurs se doivent d'être d'une « honnête conversation »…

Malgré des critères de qualification somme toute assez uniformes, la proportion de colons ayant accès au suffrage varie d'une colonie à l'autre et d'une région à l'autre au sein d'une même colonie tout en restant, sauf exception, au-dessus de 50 %. Au Massachusetts entre 50 et 60 % des hommes blancs et libres peuvent voter selon les villages (60 % pour Boston) ; environ 50 % au New Hampshire ; au Connecticut, 50 % dans les villes, 70 % dans les villages ; 60 % au Rhode Island ; New York même a une moyenne de près de 70 % mais ce chiffre chute à moins de 30 % dans les communautés rurales, où beaucoup de colons ne possèdent pas de terres ; la proportion oscille entre 50 et 60 % au New Jersey et atteint les 70 % en Pennsylvanie ; dans le Sud, au Maryland les chiffres varient entre 30 et 45 % mais approchent les 70 % en Virginie, les dépassent en Caroline du Nord et restent très élevés en Caroline du Sud et en Géorgie (peut-être plus de 80 %).

La presse et les journaux (quatre à Boston, deux à Philadelphie et à New York en 1760) offrent au débat politique un espace privilégié, comme d'ailleurs les innombrables tavernes… Malgré tout, beaucoup d'électeurs ne votent pas pour de multiples raisons. Outre que les élections, du fait d'un large consensus, sont rarement animées, les colons peuvent ne pas s'intéresser au débat politique ou être peu informés. Ils peuvent, tout simplement, habiter trop loin du lieu de vote, l'église d'une paroisse ou le tribunal d'un comté immense, notamment dans les marges occidentales et montagneuses des colonies. Ainsi, le taux de participation dépasse rarement les 50 % et demeure souvent bien en deçà.

Des électeurs aux élus

Si l'on excepte l'obligation, pour le moins farfelue, de posséder « cent mûriers plantés dans un espace proprement clôturé pour 50 arpents de propriété » et de compter dans sa famille une femme instruite dans l'art de dévider de la soie, qui est brièvement en vigueur en Géorgie, où l'on rêve de produire de la soie pour concurrencer la France et les États italiens, les conditions d'éligibilité dans l'Amérique britannique sont, elles aussi, exprimées en terres17. Dans plus de la moitié des colonies (sept sur treize), les qualifications sont assez minimales puisqu'elles sont les mêmes que pour le suffrage. C'est le cas en Nouvelle-Angleterre (sauf au New Hampshire), en Pennsylvanie et au Delaware ainsi que dans les deux colonies de la Chesapeake. Ailleurs, les conditions sont draconiennes. En Caroline du Sud et en Géorgie, il faut posséder 500 arpents (170 hectares) ; 100 arpents (35 hectares) en Caroline du Nord ; et 1 000 (350 hectares) au New Jersey alors que la superficie moyenne d'une propriété dans cette colonie ne dépasse guère 80 arpents (30 hectares) en 1760 ! Les restrictions concernant les catholiques, les Juifs, certains dissidents protestants et les colons nés à l'étranger (même naturalisés) sont aussi appliquées de manière plus stricte que pour le suffrage.

« Ne votez pas pour ceux qui résident à une grande distance de chez vous, et dont vous ne connaissez

pas bien les capacités, la probité et la fortune car après il sera trop tard », prévient un colon de Caroline du Sud dans les années 176018. Proximité, honnêteté, connaissance du monde politique, richesse et statut, voilà les qualités requises pour un député dans l'Amérique du XVIII[e] siècle. Ne recevant pas de salaire mais simplement une indemnité modique, les membres des assemblées coloniales sont des notables fortunés qui peuvent prendre la liberté de s'absenter de leur propriété ou de déléguer leurs activités pendant plusieurs mois. Ces *gentlemen* appartiennent souvent à des familles anciennement implantées dans la colonie, comme les Premières Familles de Virginie (*First Families of Virginia*). Au New Jersey, plus de la moitié des députés élus au XVIII[e] siècle sont les fils, les gendres ou les petits-fils d'hommes ayant eux-mêmes siégé à l'assemblée. Tous doivent se prévaloir d'une expérience préalable des responsabilités publiques au niveau du comté, que ce soit d'avoir siégé au tribunal, au conseil de paroisse ou d'avoir été officier dans la milice. Il faut surtout être connu localement.

Enfin, un bon candidat sait régaler les électeurs, comme Washington en 1755, une coutume communément appelée le *treating*. L'historien américain Jon Butler explique que l'objectif de cet usage n'est pas tant d'acheter des votes que de construire une relation de personne à personne19. Toujours est-il que lors d'un scrutin disputé qui se tient à Philadelphie en 1728, les électeurs sont gratifiés de près de 20 000 litres de bière ! Au-delà des campagnes et des cadeaux, l'élément décisif reste, comme toujours, les caprices d'une popularité qui peut élire comme trahir. Elle devient alors, selon les termes d'un planteur virginien, candidat déçu, « une popularité adultère20 ».

En 1763, la moitié des députés de Caroline du Sud sont des planteurs et les trois quarts figurent parmi les plus riches colons, possédant des propriétés évaluées à au moins 5 000 livres sterling ; à New York, les marchands constituent un tiers des membres de l'assemblée avec des biens estimés à plus de 2 000 livres sterling. Dans les mêmes années en Virginie, un député à la Chambre des Bourgeois possède en moyenne 1 800 arpents (600 hectares) et 40 esclaves. John Robinson, *speaker* de l'assemblée de Virginie et trésorier de la colonie de 1738 à sa mort en 1766, soit pendant vingt-huit ans, possède 13 000 arpents (4 500 hectares) et 400 esclaves répartis sur plusieurs plantations21. Même dans ces conditions, l'absentéisme est fréquent. De 1720 à 1770, entre un sixième et plus d'un tiers des députés de Caroline du Sud refusent régulièrement de siéger. En 1747, comme en 1749, l'assemblée ne peut se réunir faute de quorum.

Les assemblées coloniales varient beaucoup en taille, le nombre moyen d'élus étant d'une quarantaine. Les sièges sont répartis par villes en Nouvelle-Angleterre ; par paroisses (anglicanes) en Caroline du Sud ; et par comtés partout ailleurs. Le nombre de représentants n'est pas proportionnel à la population et ne suit donc pas la courbe exponentielle de la population coloniale du XVIII[e] siècle. Il en résulte une plus grande distance entre les membres des assemblées et leurs électeurs et une représentation de plus en plus élitiste au fil du siècle. Ainsi, la proportion d'électeurs par député ne cesse d'augmenter. Selon les travaux de l'historien américain Jack Greene, entre 1700 et 1770, ce taux passe de 1 pour 140 hommes blancs à 1 pour 370 au Massachusetts, où villes et villages sont nombreux ; de 1 pour 200 à 1 pour 450 en Virginie, un taux raisonnable dû au sérieux d'une assemblée qui crée régulièrement des comtés. En revanche, à New York et en Pennsylvanie, l'inactivité d'assemblées qui ne fondent pas de nouveaux comtés au détriment des régions de l'intérieur, vite sous-représentées, fait passer la proportion respectivement de 1 pour 170 à 1 pour 1 000 et de 1 pour 140 à 1 pour 1 300, soit presque dix fois plus22.

Les élections sont rarement disputées. Les candidats n'ayant pas véritablement de programmes différents, il s'agit davantage d'élire une personne plutôt qu'une autre, souvent la même d'ailleurs d'un scrutin à l'autre. Le candidat Washington, mentionné en ouverture de ce chapitre, a le même programme que ses adversaires et, outre une campagne réussie, est élu pour ce qu'il incarne : un notable planteur, officier de la milice de la colonie. Toujours en Virginie, plus des deux tiers des élections tenues entre 1725 et 1775 voient la réélection du député sortant ou n'ont pas lieu du fait qu'il n'y a qu'un seul candidat. Rappelons qu'à la même époque en Angleterre, la majorité des circonscriptions électorales sont contrôlées par le patronage, sans campagnes ni programmes.

Au-delà du consensus, les élections reflètent tout de même d'inévitables rivalités politiques avec des conflits intermittents. Au Maryland au cours du XVIII[e] siècle, deux factions, l'une pour et l'autre contre la famille Calvert, propriétaire de la colonie, s'affrontent régulièrement sur la question des

droits des catholiques, des dépenses militaires et des pouvoirs des Calvert, notamment leur droit de veto. Même schéma en Pennsylvanie, où la famille Penn cristallise les rivalités politiques. Puis, à partir des années 1740, les élections opposent les quakers, qui ont contrôlé la vie politique de la colonie depuis sa fondation mais dont l'influence décline fortement, à un parti formé principalement d'anglicans, aidés de presbytériens et, ironie du sort, soutenu par la famille Penn (Thomas, fils de William Penn, s'étant conformé à l'anglicanisme). Le New Jersey est divisé selon une fracture ethno-religieuse géographiquement et historiquement ancrée dans l'ancienne partition de la colonie : les quakers écossais de l'ancien East Jersey contre les anglicans de l'ex-West Jersey. Cette rivalité est d'autant plus vive que l'assemblée du New Jersey résulte de la réunion de celles de ces deux anciennes colonies. Sur l'autre rive de l'Hudson, New York incarne la colonie ayant la vie politique la plus agitée : s'y opposent Néerlandais contre Anglais, anglicans contre dissidents, marchands contre grands propriétaires terriens, comtés de la côte contre ceux de l'arrière-pays et le parti du gouverneur contre les autres… À l'inverse, en Nouvelle-Angleterre, les élections donnent rarement naissance à des conflits.

La prise de pouvoir des assemblées coloniales

Tout au long de la période coloniale, les assemblées ont d'abord acquis leur autonomie puis se sont imposées comme l'institution dominante de chaque colonie avant de finir par affronter Londres directement. L'historien américain Jack Greene a analysé ce phénomène essentiel avec acuité dans son ouvrage *The Quest for Power*23. Bien que consacrée aux colonies royales du Sud, cette étude fournit un schéma applicable à toutes les assemblées, avec d'inévitables variantes. Trois étapes sont à distinguer. Sauf en Nouvelle-Angleterre où elles ont très tôt assumé des responsabilités importantes, à l'origine les assemblées siègent avec le gouverneur et le conseil. « En l'année 1620, raconte Robert Beverley dans son histoire de la Virginie, une assemblée de bourgeois fut convoquée de toutes parties habitées du pays pour siéger en consultation avec le gouverneur et le conseil afin de régler les affaires publiques de la colonie ; et ainsi la forme du gouvernement était parfaite », conclut-il24.

Or, la première phase de l'ascension des assemblées voit précisément ces dernières, non sans luttes et sur plusieurs décennies, s'émanciper de cette tutelle et acquérir le droit de se réunir séparément du gouverneur et du conseil pour débattre de projets de loi, notamment dans le domaine de la fiscalité. Au début du XVIIIe siècle, toutes les assemblées ont atteint ce stade de développement. Puis elles font face aux gouverneurs pour s'imposer comme contrepoids de l'exécutif. Enfin, dans un troisième temps, les assemblées deviennent la force dominante de chaque colonie. À la fin de la guerre de Sept Ans en 1763, parfois bien avant, elles ont toutes éclipsé l'exécutif, devenant l'interlocuteur principal des instances londoniennes.

Dans les deux colonies autonomes, le Connecticut et le Rhode Island, les assemblées jouissent d'une autorité presque complète puisque le gouverneur est lui aussi élu et que les chartes ne prévoient même pas le contrôle des lois par Londres. Ailleurs, c'est en Pennsylvanie et au Massachusetts que nous trouvons les assemblées les plus puissantes. La première acquiert des pouvoirs législatifs quasi exclusifs avec la Charte des Privilèges de 1701 ; la seconde, qui possède l'unique privilège de participer à l'élection des membres du conseil, contrôle sans partage les affaires financières dès 1720, la Couronne ayant même cessé d'obtenir le vote d'une subvention permanente dans les années 1730. À l'inverse, au New Hampshire et au Maryland, faisant face respectivement à des gouverneurs ou à des propriétaires déterminés, les assemblées n'atteignent le troisième stade que pendant la crise impériale des années 1760 ; c'est aussi le cas en Géorgie, mais pour des raisons de croissance vu la date tardive de sa création.

Spontané à l'origine, progressif pour ne pas éveiller les soupçons de Londres et parallèle sans être coordonné d'une colonie à l'autre, même si le mimétisme a pu jouer un rôle, ce processus est plus ou moins rapide selon que les assemblées affrontent des gouverneurs coriaces ou qu'elles sont présidées par un *speaker* de renom et rompu aux joutes politiques. Après la mainmise sur le contenu et le vote des lois de finances, les assemblées se battent pour le contrôle de la répartition des sièges, l'élaboration des lois électorales (franchise, éligibilité et régularité des élections), et la mainmise sur la nomination des officiels de la colonie.

Londres, lointaine et assez impuissante, laisse faire. Mais la crise impériale des années 1760 met au jour un quiproquo, jusqu'alors connu des seuls membres expérimentés du *Board of Trade*, des gouverneurs sur place et de ceux qui rédigent des rapports sur les colonies, qui se révélera insoluble. Les assemblées coloniales se voient comme des petites Chambres des communes, essayant « d'être assimilées le plus possible à cet auguste corps », et par conséquent souhaitent le même fonctionnement et les mêmes prérogatives25. En fait, elles en ont davantage, notamment en assumant des responsabilités dévolues en Grande-Bretagne à l'exécutif. Cette revendication est excessive, impensable même aux yeux de Londres. Les assemblées coloniales ne peuvent aucunement prétendre au statut ni au prestige du Parlement. Aux yeux de Westminster, les assemblées n'adoptent pas de véritables lois mais votent sous le contrôle de la métropole tout juste des arrêtés (*bye-laws*) nécessaires à la bonne organisation de la vie politique locale, applicables dans une zone très circonscrite et, surtout, dont les provisions peuvent être modifiées, voire annulées, par des lois votées par le Parlement.

En octobre 1765, en pleine crise du *Stamp Act*, sir Francis Bernard, gouverneur du Massachusetts, fait judicieusement remarquer à l'agent de la Pennsylvanie, alors à Londres, que

tous les maux politiques proviennent en Amérique d'une mauvaise évaluation des liens entre la Grande-Bretagne et ses colonies. Les façons dont on envisage cette relation sont aux antipodes, en Grande-Bretagne et en Amérique. En Grande-Bretagne, les gouvernements américains sont considérés comme des corporations, susceptibles d'édicter des règlements ; ils n'existeraient qu'aussi longtemps que les Parlements les y autorisent, sans se préoccuper de confirmer leur existence ou de les dissoudre. En Amérique, les gouvernements se perçoivent comme d'authentiques États, qui ne dépendent de la Grande-Bretagne que pour autant qu'ils ont le même roi ; mais dans la mesure où ils sont dotés d'organes législatifs complets, ils ne se sentent aucunement liés au législatif britannique ; chaque fois que l'on a pu prétendre le contraire, il s'agissait d'une usurpation. Qui pourra un jour trancher26 ?

En fait, personne ne tranche et chacun campe sur ses positions. Les racines de ce malentendu politique et constitutionnel sont profondes. Les colons estiment que le droit de représentation est un privilège qui leur appartient en tant que sujets britanniques et, au fil du temps, l'exercice de ce droit s'appuie sur la coutume, vieille de plus d'un siècle dans certaines colonies clame-t-on. Il ne peut absolument pas être remis en cause sans que soit détruit l'équilibre constitutionnel difficilement mis en place depuis la fondation des colonies. À l'inverse, pour Londres il ne s'agit pas d'un droit mais d'une faveur incluse dans les chartes et sujette au « bon plaisir » du roi, la Couronne étant la fontaine du pouvoir. « Le bon plaisir du roi est votre Magna Carta », rappelle en 1752 un New-Yorkais à l'assemblée, faisant allusion à la Grande Charte de 1215, pilier médiéval de l'édifice constitutionnel britannique.

De plus, on juge en métropole que les assemblées, en acquérant tant de pouvoir, déstabilisent l'équilibre entre la monarchie (le gouverneur), l'aristocratie (le conseil) et la démocratie (l'assemblée) en transformant les colonies en de « pures républiques27 ». Faveur royale ou héritage constitutionnel ? Ces arguments ne sont pas nouveaux. Ils ont été exposés de part et d'autre dès la fin du XVIIe siècle, lorsque la Couronne tente d'imposer un régime à l'irlandaise à la Jamaïque en 1678 et quand les colons du Massachusetts s'opposent au *Dominion of New England* en 1686. Au moment de la Révolution, cependant, un abîme sépare ces opinions devenues irréconciliables.

28

Village, comté et paroisse : la vie locale

« Toute politique est locale. »

Tip O'Neill (1977)

Dans les années 1970, le *speaker* de la Chambre des Représentants, Tip O'Neill, un démocrate du Massachusetts, déclare : « Toute politique est locale1. » Même si les États-Unis sont une

hyperpuissance planétaire, la vie quotidienne se joue au niveau du comté. Ce qui est vrai pour l'époque contemporaine l'est encore davantage au XVIII[e] siècle ; c'est d'ailleurs précisément dans leur période fondatrice que les États-Unis puisent leur riche vie locale. Au temps des colonies, lorsque la lenteur des transports et des communications en général agrandit des espaces déjà immenses, le quotidien politique des colons se limite au village, au comté ou à la paroisse. Même les élections pour les assemblées coloniales sont souvent déterminées par des facteurs locaux.

Fondées à des époques différentes par des populations différentes, les colonies possèdent inévitablement des institutions locales très variées. Au-delà de ces variations qui peuvent être dues à la religion dominante, au type d'occupation du territoire ou encore à l'organisation économique spécifique à la colonie, le comté, la paroisse et le village constituent les trois entités administratives les plus répandues. Leur coexistence constitue un enchevêtrement complexe hérité de l'histoire, qui reflète une riche vie institutionnelle locale. Partout, sauf aux confins de l'arrière-pays appalachien, les colons ont à leur disposition des officiels et des institutions. Au XVIII[e] siècle, les colonies se distinguent par une vie politique intense et une population généralement bien informée et largement impliquée dans le débat politique, du moins au niveau local. Cette implication devient le terreau propice aux débats politiques et institutionnels qui agiteront les colonies au moment de la Révolution à partir des années 1760.

Le village de Nouvelle-Angleterre

Les colonies britanniques sont divisées en une myriade d'entités administratives créées au fil de leur propre histoire à partir d'un socle commun : villes, villages, comtés, paroisses, *boroughs*, seigneuries, *townships* et quartiers (*wards*). À chacune de ces subdivisions correspond une série d'officiels des plus importants, le maire ou le shérif, aux plus modestes, comme ceux en charge de l'entretien des chemins (*supervisor of the highways*) ou de l'abattage des animaux errants (*poundkeeper*), et d'instances collectives comme les cours de comté, les conseils de paroisse ou les assemblées de village. Outre la répartition des tâches et des pouvoirs, l'élément essentiel de cette infrastructure complexe de fonctions locales réside dans l'équilibre entre les différents modes de sélection de ces officiels. Dans l'Amérique coloniale, il en existe quatre : l'élection, la nomination, l'élection-nomination et la cooptation.

Le premier prévoit l'élection des officiels par les habitants du comté, du village ou de la paroisse (selon les restrictions électorales en application dans la colonie) ; avec le second, ils sont nommés par le gouverneur ou l'assemblée ; avec le troisième, ils sont nommés à partir d'une liste d'élus ; enfin avec le quatrième, ils sont choisis par un conseil. Par delà les variations presque infinies que l'on observe d'une colonie à l'autre, il est possible de constituer un schéma régional des Treize Colonies à partir des trois principales institutions : le village, le comté et la paroisse.

La Nouvelle-Angleterre a de tout temps été une région caractérisée par un maillage serré de villages. Par conséquent, pour la vie locale, comme d'ailleurs pour les élections à l'assemblée, tout se décide au village. En Caroline du Sud, où il n'existe pas de comtés (sauf brièvement dans les années 1680), la paroisse anglicane représente la principale entité administrative. Au Maryland, en Caroline du Sud (brièvement) et à New York (plus longuement), il existe aussi, principalement au XVII[e] siècle, des seigneuries avec leurs institutions propres. Partout ailleurs, mais surtout en Virginie, le comté constitue le pilier principal de l'édifice institutionnel. Enfin, les villes-ports de Boston, New York, Philadelphie, Newport et Charleston, toutes d'au moins 5 000 habitants au milieu du XVIII[e] siècle, jouissent de leur propre administration. New York et Philadelphie sont même complètement autonomes avant 17602.

En Nouvelle-Angleterre, comme à Long Island, le village est administré par des officiels, appelés *selectmen*, élus par les habitants réunis en assemblée ou *town meeting*. Ces colonies distinguent deux types d'électeurs et d'élections : pour la province et pour le village. Au XVIII[e] siècle, alors que la franchise pour l'élection des députés est ouverte aux colons qui possèdent au moins 20 livres de biens, ce seuil n'est que de 50 shillings pour les élections locales. Tout habitant peut ainsi virtuellement participer au choix des officiels du village lors de l'assemblée. Il n'est plus obligatoire, comme au siècle précédent, d'être membre à part entière de la congrégation pour pouvoir voter.

Les officiels des villages et des villes accomplissent une multitude de tâches : judiciaires, financières,

économiques, policières, militaires et sociales. Ils s'occupent des pauvres, des finances, des impôts et de la milice, garantissent l'ordre public, gèrent l'entretien des chemins et des clôtures et contrôlent la qualité du cuir et des aliments. Le nombre de ces officiels varie beaucoup d'une communauté à l'autre et augmente au fil du XVIIIe siècle en raison d'une spécialisation accrue des fonctions. Il n'est cependant pas nécessairement proportionnel à la taille du village ou de la ville. Au Connecticut, les habitants de Hartford, la capitale, en élisent 62 en 1730 et 76 en 1774 pour une population de près de 5 000 habitants. Ils sont plus de 200 à Farmington, une ville très étendue, pour une population de 5 600 habitants mais Norwich, avec plus de 7 000 habitants, en compte moitié moins. En moyenne, au Connecticut, ce chiffre oscille entre 60 et 80 à la fin de la période coloniale3.

Les colonies de Nouvelle-Angleterre sont également divisées en comtés qui sont créés dans la seconde moitié du XVIIe siècle. À l'origine, ces derniers exercent un rôle essentiellement judiciaire puis au cours du XVIIIe siècle le nombre d'officiels augmente et le nombre de missions qui leur sont confiées s'étoffe. Les officiels du comté, qu'ils soient magistrat, shérif, greffier, trésorier ou commissaire des chemins, sont nommés par l'assemblée et le shérif nomme ses assistants (*deputies*). Outre leurs pouvoirs judiciaires, les officiels du comté gèrent l'entretien des routes, la répartition et la levée des impôts sur les villes et les villages, la milice, les écoles (une par comté), le bornage des concessions de terres octroyées par l'assemblée et la remise de licence pour les tavernes et les auberges.

Villages et comtés : le système mixte des colonies médianes

Dans la colonie de New York, où les institutions anglaises se substituent progressivement à celles mises en place par les Hollandais, et au New Jersey, le comté et le village constituent les principales entités administratives mais avec une primauté pour le premier. Les officiels du comté, nommés par le gouverneur, exercent des fonctions judiciaires, policières, militaires, fiscales, administratives et économiques. Outre les juges de paix et les magistrats (dont la plupart siègent aussi à l'assemblée de la colonie), qui forment la cour du comté, le shérif assume beaucoup de responsabilités. Il applique les décisions de la cour ; il arrête criminels et autres délinquants et les tient même chez lui dans une pièce fortifiée en attendant la construction progressive de prisons. Par ailleurs, il fait publier les proclamations, collecte les impôts et organise les scrutins en décidant du lieu et de la date des élections selon un calendrier déterminé par l'assemblée. Cette prérogative lui permet de surprendre ses adversaires politiques et, ce faisant, d'influencer les résultats des élections. Le greffier, le coroner et les officiers de la milice sont aussi nommés par le gouverneur pour chaque comté. Ces officiels sont assistés d'un conseil élu annuellement par les villes et les villages, ou les districts dans les zones rurales, en charge de s'occuper de l'entretien des chemins et des clôtures, de la distribution de l'aide aux pauvres ainsi que d'autres tâches administratives.

Les villages de New York sont d'abord administrés par des conseils de neuf membres élus par les habitants et renouvelables par moitié annuellement. Puis à partir des années 1680, ils sont remplacés par trois commissaires, eux aussi élus. La colonie de New York institue aussi entre 1717 et 1750 un système d'affermage confié aux plus offrants pour la collecte des taxes sur l'alcool, puis, à la suite de la dénonciation de nombreux abus notamment par les aubergistes, cette tâche revient finalement à des commissaires nommés par comté. Enfin, après le vote d'une loi de 1693, quatre comtés sur dix, tous situés près de la côte, créent des paroisses anglicanes administrées par un conseil de fabrique. Le New Jersey a une structure de gouvernance locale proche de celle de New York avec des comtés aux officiels nommés par le gouverneur et des villages administrés par des conseils élus. Pas de paroisse anglicane, cependant, au New Jersey.

En Pennsylvanie, le comté constitue la principale entité administrative. Trois types d'officiels (élus, élus-nommés et nommés) gèrent les affaires du comté. Trois commissaires et six assistants, qui lèvent les impôts et tiennent les comptes, sont élus. Le shérif, qui exerce des pouvoirs judiciaires et électoraux, et le coroner sont nommés annuellement par le gouverneur à partir d'une liste d'élus. Les juges de paix, les magistrats et les greffiers, qui forment la cour du comté, sont nommés par le gouverneur tout comme les deux secrétaires qui enregistrent respectivement les actes et les testaments. Enfin, l'arpenteur et le percepteur des taxes sur les alcools sont nommés, eux, par l'assemblée. Les comtés sont subdivisés en *townships* avec des officiels qui assistent le shérif dans

ces diverses missions. D'un point de vue politique, les postes de shérif – surtout du fait de leurs responsabilités électorales – et de juges de paix, par ailleurs nombreux puisqu'on en compte plus de 200 dans toute la colonie, sont confiés à des quakers.

Les cours de comté de Virginie : lieux de pouvoir et de sociabilité

En Virginie, terre anglicane et pays de plantations espacées avec pour seule ville Williamsburg, la capitale, le comté et la paroisse constituent les piliers institutionnels de la vie locale. Les comtés sont d'ailleurs beaucoup plus nombreux (dans un rapport du simple au double) qu'en Pennsylvanie ou qu'à New York parce que l'assemblée prend le temps d'en créer, vu la place primordiale que cette instance occupe dans la structure institutionnelle de la colonie. Dans un monde éminemment hiérarchique et patriarcal, la cour du comté, avec son protocole élaboré et l'imposante architecture d'un tribunal de brique rouge – au moment où la plupart des édifices sont de bois – offre aux planteurs une fois par mois l'occasion de faire respecter leur autorité dans une société composée en grande partie d'engagés et d'esclaves. « [Pour nous Virginiens], les lois d'Angleterre sont notre plus bel héritage, les liens d'une société harmonieuse et la défense de la vie, de la liberté et de la propriété », déclare un article paru dans le journal de la colonie, la *Virginia Gazette*4.

Les cours de comté de Virginie regroupent entre dix et quinze magistrats assistés de shérifs, de sous-shérifs (*undersheriffs*) et de greffiers. Ces officiels assument une multitude de tâches : ils s'occupent des chemins, des ponts et des bacs ; de l'octroi de licences pour les aubergistes ; de l'enregistrement des testaments ; et, bien sûr, jugent des affaires de dettes, de vols, de bâtardise, de blasphèmes et d'absence au culte. Deux fois par an, généralement en mai et en novembre, la cour se réunit avec un jury de quinze membres pour des affaires plus sérieuses et renvoie les plus graves à Williamsburg. Elle juge également, cette fois-ci quelle qu'en soit la gravité, toutes les affaires concernant les esclaves. Au-delà de leurs missions judiciaires et administratives, les cours de comté représentent un moyen de contrôle efficace pour les patriciens de Virginie. Comme le raconte le pasteur presbytérien Devereux Jarrat, « [adolescent], lorsque je voyais un homme avec une perruque s'approcher à cheval de notre maison […] je m'enfuyais5 ».

En Virginie, la paroisse constitue une entité administrative au sein du comté. Elle est administrée par un conseil de douze membres, renouvelés par cooptation. Outre le choix du pasteur, ce conseil ou *vestry* perçoit la dîme, s'occupe des pauvres et du bornage des terres. À une époque où la présence à l'office est obligatoire et avant l'arrivée de la *Virginia Gazette* dans les années 1730, c'est aussi, et surtout, à l'église que se lisent les annonces et les proclamations. Le conseil de paroisse, la cour de comté et, à l'échelle de la colonie, l'assemblée représentent autant d'étapes dans la carrière politique d'un planteur virginien et de lieux où il peut asseoir son pouvoir. Ces hommes, selon le mot d'un historien, constituent une véritable « oligarchie de comté6 ». Ce sont eux qui contrôlent la vie quotidienne des colons et des esclaves.

La paroisse omnipotente de Caroline du Sud

La Caroline du Sud est, comme la Virginie, un pays anglican et de plantations mais avec une métropole, Charleston. Plus grande ville des colonies méridionales, ce centre commercial est aussi un lieu de pouvoir politique où les planteurs les plus riches possèdent une résidence. En l'absence de comtés et de villages, Charleston est le centre de la vie administrative de la colonie ; y siègent l'omnipotente assemblée et toutes les différentes cours de justice7. La gouvernance locale est assurée par les conseils de paroisse, les juges de paix, les officiers de la milice et des commissaires nommés par l'assemblée.

Nommés par le gouverneur, les juges de paix ont en fait peu de pouvoirs justiciers. Pour les colons, ils jugent essentiellement des affaires de dettes – au demeurant d'un montant peu élevé ; à l'inverse, ils peuvent prononcer la peine capitale contre les esclaves. Ce poste, dénué de tout prestige, n'attire pas les planteurs. La paroisse est l'entité administrative la plus importante de Caroline du Sud ; là se concentre localement le pouvoir. Entre 1706, année du vote de la loi d'établissement de l'anglicanisme, et la Révolution, l'assemblée crée vingt-trois paroisses, soit autant que de comtés en Virginie sur la même période. Ainsi, les conseils de fabrique anglicans constituent l'épine dorsale de la structure institutionnelle de la colonie. Ils sont composés de sept membres (*vestrymen*) élus

annuellement, plus deux marguilliers (*churchwardens*). Les conseils, qui se réunissent quatre fois l'an, gèrent l'aide aux pauvres, l'école de la paroisse et exercent des pouvoirs judiciaires. Les marguilliers s'occupent aussi de la conduite des élections qui se tiennent dans l'église.

Ces conseils sont aux mains de riches planteurs issus d'anciennes familles, véritables notables de la paroisse. Les deux tiers des planteurs qui siègent au conseil de paroisse au XVIII[e] siècle jouissent de biens évalués à plus de 1 000 livres sterling ! Dans les deux paroisses de Charleston, ils possèdent plus de quatre-vingts esclaves en moyenne et plus de 8 000 livres sterling de biens8. Dans l'arrière-pays appalachien également, les *vestrymen* sont choisis parmi les plus riches colons même s'ils sont beaucoup moins prospères que sur la côte.

Pour l'entretien des chemins, des ponts et des bacs, l'assemblée nomme des commissaires (appelés *road commissioners*) par paroisse. Entre sept et vingt selon la densité du peuplement, ces planteurs – qui sont souvent membres des conseils de paroisse – se réunissent deux fois l'an et ont le pouvoir de réquisitionner colons et esclaves pour mener à bien leurs missions. L'assemblée nomme également des commissaires chargés de projets particuliers comme la construction ou la réparation d'un pont. Les institutions locales solides de Virginie et de Nouvelle-Angleterre – le village et le comté – ne se développent pas en Caroline du Sud. Cette absence n'est pas due à une quelconque indifférence des planteurs et des marchands pour le service public mais à une population plus réduite et plus compacte, concentrée à et autour de Charleston, véritable épicentre de la vie politique de la colonie.

Le cas particulier des seigneuries

Dans trois colonies, au Maryland et en Caroline du Sud au XVII[e] siècle, à New York plus longuement, des seigneuries assorties de pouvoirs judiciaires sont octroyées à de riches colons. Reste d'une féodalité désuète et édulcorée, ces seigneuries, appelées *patroonships* à New York et *manors* dans les autres colonies, constituent une entité administrative particulière et réduite géographiquement. Elles sont créées au début de la colonisation dans le but de convaincre des gentilshommes d'investir dans les infrastructures de la colonie en finançant la construction d'une forge ou d'un moulin, en faisant défricher de vastes étendues de terres et en y important une main-d'œuvre toujours cruellement manquante, que ce soient des métayers, des engagés ou des esclaves. Ces gentilshommes, nécessairement résidents, doivent aussi former une élite – quasi nobiliaire – et assumer des responsabilités politiques dans la colonie, localement et au sein du conseil de la colonie. Comme nous l'avons vu, en Caroline du Sud, ils portent les titres exotiques de landgrave et de cacique. Les premiers se voient octroyer quatre *baronies* de 12 000 arpents chacune, soit 48 000 (20 000 hectares) en tout ; les seconds, deux *baronies*, soit 24 000 arpents (10 000 hectares). À un niveau en deçà, les seigneurs de manoir, qui siègent à l'assemblée et non au conseil, peuvent acquérir 3 000 arpents (12 000 hectares). Ces seigneuries ne sont cependant que des châteaux de cartes et disparaissent rapidement. Comme le note Tocqueville, « on s'aperçut bientôt que le sol américain repoussait absolument l'aristocratie territoriale » car, ajoute-t-il, « pour défricher cette terre rebelle il ne fallait rien moins que les efforts constants et intéressés du propriétaire lui-même9 ». Même à New York, où le *patroonship* de Rensselaerswyck, du nom de son premier propriétaire hollandais Kiliaen Van Rensselaer, survit jusqu'en 1839 mais en étant fondu dans la juridiction d'un comté, ces seigneuries ne constituent jamais d'entités administratives viables.

Les villes-ports : Boston, Newport, New York, Philadelphie et Charleston

En 1740, cinq villes de l'Amérique britannique ont une population supérieure à 5 000 habitants : Boston, Newport, New York, Philadelphie et Charleston. Parmi ces villes, seules New York et Philadelphie jouissent d'une structure gouvernementale complètement autonome sous la forme d'une municipalité (en anglais *corporation*).

Fondée en 1630, Boston, capitale du Massachusetts et plus grande ville de Nouvelle-Angleterre, compte 15 000 âmes à la veille de la Révolution. Elle est organisée comme toute communauté de Nouvelle-Angleterre avec une assemblée (*town meeting*) et des administrateurs (*selectmen*), mais la vie communautaire y est moins centrée autour des congrégations. Le cens étant fixé à une possession de biens estimés à 20 livres, le corps électoral inclut un grand nombre d'habitants. Au milieu du XVIII[e] siècle, chaque printemps l'assemblée de la ville réunit plus de 400 Bostoniens qui

élisent presque 200 officiels ! Une fois élu, il est obligatoire de servir au risque de payer une amende, au demeurant peu élevée. En guise de maire, les Bostoniens élisent un modérateur pour présider les assemblées. Par son organisation, le civisme de ses habitants – hérité de la discipline collective et du sens de la communauté des puritains de la première génération – et le nombre imposant d'officiels, Boston est la ville la mieux administrée des colonies.

Plus au sud, dans le Rhode Island, et deux fois plus petite, Newport compte en 1760 7 500 habitants et 900 maisons. Elle est administrée par un conseil composé de marchands élus annuellement. Celui-ci se réunit dans une taverne et nomme une trentaine d'officiels pour gérer les affaires publiques. Outre ses tâches administratives, le conseil a le pouvoir de lever un impôt et d'enregistrer les testaments. À partir des années 1750, Newport cesse de croître et au début du XIXe siècle elle est dépassée par d'autres villes fondées beaucoup plus tardivement comme Baltimore, au Maryland, ou Richmond, en Virginie. Un des attraits de Newport très prisé des planteurs des colonies du Sud, de la Caroline du Sud notamment, qui fuient chaleur et malaria, ce sont ses cures thermales.

New York, ou la Nouvelle-Amsterdam de 1625 à la conquête anglaise de 1664, occupe la pointe sud de l'île de Manhattan entre l'Hudson et l'East River. Avec Charleston, New York est la seule ville fortifiée de l'Amérique anglo-hollandaise. À la suite d'une pétition des habitants de l'île de Manhattan, la Nouvelle-Amsterdam obtient en 1653 une première charte municipale qui crée une cour de justice. Formée d'un bourgmestre (*burgomaster*), d'un shérif (*schout*) et de cinq magistrats (*schepens*), nommés par le gouverneur et non élus comme le demandent les signataires de la pétition, cette cour est également en charge de l'administration de la ville et se réunit à la City Tavern. Le gouverneur hollandais, Petrus Stuyvesant, a institué deux niveaux de bourgeoisie qui permettent de voter. Le premier, qui donne aussi accès à l'éligibilité, est limité aux colons nés à la Nouvelle-Amsterdam et dont le père a occupé un poste important dans la colonie ; le second est accessible à tous ceux nés à Manhattan ou qui y ont résidé au moins dix-huit mois. Tous les deux peuvent s'acheter, le premier coûtant plus du double du second (respectivement 50 et 20 florins).

Au lendemain de la conquête anglaise, les offices néerlandais sont remplacés par ceux de maire, shérif et échevins (*aldermen*). En 1686, le gouverneur Thomas Dongan remet aux New-Yorkais une nouvelle charte municipale. La ville est divisée en six quartiers (*wards*) dont les habitants élisent annuellement trois officiers, mais le gouverneur continue à nommer le maire et le shérif chaque année. À ces officiels s'ajoutent un greffier et un trésorier nommés par le maire. La charte de Dongan injecte ainsi un peu de représentation dans la gouvernance municipale de New York. Le conseil municipal, qui forme aussi un tribunal (*Mayor's Court*) avec la même juridiction qu'une cour de comté, peut adopter des ordonnances mais celles-ci expirent au bout de trois mois sauf si l'assemblée de la colonie les confirme. Dans les années 1730, les New-Yorkais offrent 1 000 livres sterling au gouverneur John Montgomerie en échange d'une nouvelle charte et dans l'espoir que le maire, qui siège aussi au conseil de la colonie, soit élu. Ils obtiennent une charte conférant davantage d'autonomie à la municipalité mais le gouverneur ne cède pas sur la nomination du maire.

À l'inverse de Boston et de Newport, aux populations homogènes de souche anglaise, New York a eu de tout temps une population bigarrée. En 1665, New York compte 40 % de Hollandais, 20 % d'Allemands et 15 % d'Anglais mais aussi des Français, des Scandinaves, et des esclaves africains et amérindiens. Alors que sous le régime hollandais, la ville a quelque peu stagné et ne compte que 3 000 habitants en 1660, un siècle plus tard, avec une population de 18 000 âmes, elle passe devant Boston et est la deuxième ville des colonies derrière Philadelphie.

Fondée en 1682 sur un emplacement choisi par William Penn, Philadelphie correspond à un idéal urbain imaginé par ce même Penn. La ville est dessinée et tracée par Thomas Holme, l'arpenteur général de la colonie, selon un plan rectangulaire en damier entre les fleuves Delaware et Schuylkill avec neuf avenues orientées est-ouest et croisées perpendiculairement par vingt et une rues et une place centrale carrée – un plan qui servit de modèle à de nombreuses villes du Midwest au XIXe siècle.

Philadelphie connaît dès l'origine une croissance vertigineuse. En août 1683 quatre-vingts maisons y sont déjà construites, puis six cents en été 1685, soit trois ans après sa fondation. En moins de deux décennies, sa population a atteint 5 000 habitants, puis passe à 14 000 en 1750 pour compter

près de 25 000 habitants en 1760. Dès 1740, elle dépasse toutes les autres villes des colonies, dont Boston et New York pourtant fondées plus d'un demi-siècle avant, et compte deux fois plus d'habitants que Charleston, sa contemporaine. Au moment de la Révolution, Philadelphie est la deuxième ville de l'Empire britannique après Londres.

En 1701, Philadelphie reçoit une charte de William Penn. Celle-ci fonde une communauté (*corporation*) de bourgeois et un conseil (le *Common Council*), dont les vingt et un membres originels, ainsi que les premiers maires, shérifs et greffiers, sont nommés par Penn. Le conseil, composé de riches marchands, se renouvelle par cooptation en choisissant ses nouveaux membres parmi la communauté. Les échevins sont pris parmi les conseillers et le maire, qui ne l'est que pour un an, est choisi parmi les échevins et retrouve ce statut au bout de son bref mandat. À Philadelphie, aucun officiel n'est élu. Les quakers, tous égaux devant Dieu, ont néanmoins un sens aigu de la hiérarchie et du statut social.

Le conseil, qui n'a jamais compté plus d'une trentaine de membres, accomplit une multitude de tâches. Outre ses missions de police et de garde, il légifère – notamment en matière de commerce –, fixe les conditions d'obtention du droit de bourgeoisie, réglemente les marchés et les foires, inspecte les cheminées et les abattoirs, s'occupe du pavement des rues et siège quatre fois l'année comme cour de justice. Sans le pouvoir de lever des impôts, il se finance par la collecte de frais divers et d'amendes. En 1712, il obtient le droit de percevoir une taxe dont le montant doit être fixé selon les besoins financiers de la ville et en accord avec des officiels appelés *tax assessors* et élus par les habitants. À l'inverse de Boston, Philadelphie, grand port commercial et capitale culturelle des colonies, est gouvernée par une petite élite renouvelée par cooptation, détachée des habitants et souvent impliquée dans des luttes politiques avec l'assemblée. Débordé par ses missions à mesure que la ville s'agrandit, le conseil en délègue plusieurs – comme la garde de nuit, la construction des écoles ou la lutte contre les incendies – à des corps formés de groupes d'habitants élus ou à des associations de volontaires. Élitiste et jugé d'une autre époque, le conseil est supprimé en 1776 lorsque la Pennsylvanie renverse la famille Penn, propriétaire de la colonie depuis 1681, pour devenir un État américain.

Charleston, la métropole des colonies méridionales, est fondée en 1680 sur une péninsule blottie au fond d'une immense baie et bordée des fleuves Ashley et Cooper, du nom de lord Ashley Cooper, comte de Shaftesbury, un des huit Seigneurs Propriétaires des Carolines. Avec une population de 4 500 habitants en 1730, puis de 8 000 en 1760, Charleston, bien plus petite que Philadelphie ou New York, est de taille équivalente à Newport. Comme Philadelphie, Charleston est un dessin avant d'être une ville. Son plan originel est un petit trapèze avec une dizaine de rues qui se croisent perpendiculairement, des bastions et un mur de fortification à la Vauban. Son site péninsulaire étriqué et marécageux, entrecoupé de petites rivières – appelées *creeks* – dégorgeant d'eau par temps de pluies diluviennes retarde longtemps son développement.

La tentative d'obtenir une charte municipale en 1722 avortant en raison du refus du *Board of Trade*, pendant toute la période coloniale Charleston est administrée par les conseils de ses deux paroisses anglicanes, des juges de paix et des shérifs nommés par le gouverneur et des commissaires à l'origine désignés par l'assemblée puis élus annuellement par les *vestries*. Ces commissaires s'occupent de l'entretien des rues, de l'aide aux pauvres, de la régulation des marchés et de la lutte contre les incendies, véritable fléau dans une ville alors essentiellement construite de bois. Enfin, une commission pour les fortifications est nommée par l'assemblée. La plupart des officiels sont donc élus, mais la centralité des deux paroisses anglicanes dans l'administration de la ville exclut par définition – même s'il y a eu des exceptions – la participation des dissidents. Charleston, poumon économique et épicentre politique et culturel de la colonie, est régulièrement frappé par des tempêtes tropicales, des cyclones – celui de 1752 détruit cinq cents maisons – et des épidémies. Plus important port négrier des colonies, la ville a tout au long du XVIIIe siècle une population à moitié noire. Enfin, du fait de la résidence de riches planteurs, à l'image de La Nouvelle-Orléans en Louisiane, Charleston est une ville de richesses et de plaisirs connue pour sa vie frivole émaillée de jeux, de fêtes galantes et de courses de chevaux. « Les cartes, les dés, la bouteille et les chevaux, décrit un visiteur du Massachusetts dans les années 1770, absorbent des proportions prodigieuses de temps et d'attention10. »

29

Vivre sur la Frontière : les colons de l'arrière-pays

« Dans le creuset de la frontière, les immigrants sont américanisés, libérés et fusionnent dans une race mélangée, anglaise ni par la nationalité ni par ses caractéristiques. »

Frederick Jackson Turner (1893)

En 1893, à l'occasion des commémorations célébrant le quadricentenaire du voyage fondateur de Colomb, l'historien américain Frederick Jackson Turner rédige un essai retentissant dans lequel il élabore sa « théorie de la frontière ». À ses yeux, cette frontière se définit comme « le point de rencontre entre la civilisation et la sauvagerie1 ». Cette ligne de partage des cultures aurait avancé certes à un rythme différent selon les époques et les latitudes mais inexorablement, vers l'ouest depuis l'arrivée des premiers colons en Amérique pour atteindre l'océan Pacifique au milieu du XIXe siècle. Pour Frederick Jackson Turner, le déplacement de la frontière implique « une baisse constante de l'influence de l'Europe2 ». Il y voit, en fait, le moteur principal de l'histoire des États-Unis depuis les origines – reléguant au passage la question de l'esclavage à « un incident ».

D'après Turner, la frontière constitue l'essence de l'américanité et l'élément distinctif de la démocratie états-unienne. C'est précisément au moment même où cette zone tampon disparaît définitivement du recensement fédéral à la toute fin du XIXe siècle que Frederick Jackson Turner construit cette thèse afin de chercher un sens dans ce qui a constitué, du moins à ses yeux, une donnée fondamentale de l'histoire américaine3.

Le concept de frontière n'ayant plus cours, du moins comme l'entend Turner, ces régions, qui constituent un mince filet de peuplement espacé à la limite du pays indien ou *Indian country*, sont désormais connues sous le nom générique et plus historiquement authentique d'arrière-pays ou *backcountry*4. Cependant, quel que soit le nom qu'on leur donne, ces régions représentent collectivement, malgré leur diversité dans le temps et l'espace, une zone qui contraste avec les établissements côtiers par leur peuplement, leur organisation économique et les difficultés quotidiennes auxquelles y sont confrontés les colons.

Le peuplement de l'arrière-pays

Au cours du XVIIIe siècle, profitant d'un commerce prospère et d'une démographie vigoureuse, les colonies nord-américaines se sont considérablement enrichies. Cependant, cette richesse profite essentiellement aux marchands, armateurs et artisans des villes-ports, aux planteurs des colonies méridionales et aux fermiers des vallées céréalières. Il existe une autre Amérique, beaucoup moins prospère, celle des régions occidentales des colonies. Là, s'installe rapidement et massivement une population bigarrée, occupant les rives des fleuves Hudson et Connecticut en Nouvelle-Angleterre ; les vallées de la Mohawk, de la Schoharie et de la Susquehanna dans la colonie de New York ; les vallées de l'Ohio en Pennsylvanie et de la Shenandoah en Virginie ; le piémont appalachien des Carolines ; et l'arrière-pays de Géorgie.

Cette vaste zone, qui s'étend du Vermont au fleuve Savannah, limite entre la Caroline du Sud et la Géorgie, se peuple à un rythme vertigineux à partir des années 1760. En Nouvelle-Angleterre, le nombre de villes fondées annuellement triple lors de cette décennie, passant de six à dix-huit. Vingt mille colons franchissent les limites occidentales du Massachusetts pour s'établir le long du fleuve Connecticut entre 1760 et 1776. Dans les mêmes années, la vallée de la Mohawk, située dans l'arrière-pays new-yorkais, accueille des milliers de colons, venant des régions côtières de la colonie, de Nouvelle-Angleterre et aussi de Grande-Bretagne. En Pennsylvanie occidentale, ce sont les vallées de l'Ohio, de la Monongahela et de l'Alleghany qui sont l'objet de toutes les convoitises, à la fois des spéculateurs et des colons. En 1769, 1 million d'arpents, soit presque 500 000 hectares, sont cédés dans la région de l'actuelle Pittsburgh à plusieurs milliers de colons impatients en seulement quatre mois !

Le même phénomène se produit également dans les vallées occidentales de Virginie et du piémont des deux Carolines. La population de la Caroline du Nord double entre 1730 et 1750, puis à nouveau entre 1750 et 1770. Enfin, la population de la Géorgie triple entre 1760 et 1773, au moment même de la Révolution. Le rush est comparable à celui de la ruée vers l'Ouest de la seconde moitié du XIXe siècle. Qui sont ces colons ? Il peut s'agir soit d'habitants des régions côtières ou d'une colonie voisine qui se déplacent vers les régions de l'ouest à la recherche de nouvelles terres, soit de migrants européens fraîchement débarqués. Ceux-ci viennent d'Angleterre, d'Écosse, d'Ulster, du pays de Galles, d'Allemagne, de Suisse et parfois même de France.

Ce peuplement massif et précipité crée une zone instable, en perpétuel mouvement, sujette à de multiples frictions et à des éruptions de violence. Les causes de ces dernières sont triples : l'installation des colons en pays indien ; l'étonnante mixité ethnique de cette population ; et, surtout en Caroline du Sud, le manque d'encadrement institutionnel et une représentation inéquitable dans les assemblées coloniales.

Ces colons s'établissent sur des terres fraîchement prises aux Amérindiens par le biais de traités, d'achats ou de guerres. Le traité de Lancaster, en Pennsylvanie, signé entre la Virginie, le Maryland et les six nations iroquoises en 1744, libère la vallée de la Shenandoah. Le traité de Logstown, non loin de l'actuelle Pittsburgh, conclu en 1752 entre la Virginie, les six nations iroquoises, les Shawnees et les Delawares, permet aux colons de s'installer sur le versant sud du fleuve Ohio. Plus au sud, le gouverneur de Géorgie, James Wright, négocie dans les années 1760 l'achat de millions d'hectares principalement aux Creeks où s'installent des milliers de colons. Enfin, la guerre contre les Cherokees, qui dévaste l'arrière-pays de Caroline du Sud en 1760 et 1761, crée une zone de violence endémique dans les confins appalachiens de la colonie.

Ces colons de nationalités, de cultures et de religions différentes occupent soudainement ces territoires dans une grande mixité, surtout dans le Sud. Inévitablement, il en résulte des frictions, voire parfois des conflits, alimentés par des préjugés importés d'Europe. En Pennsylvanie, les Irlando-Écossais se heurtent aux quakers ; en Caroline du Nord, les fermiers arborent une vive rancœur contre leurs créanciers écossais ; et en Caroline du Sud, les Irlando-Écossais presbytériens subissent le mépris des anglicans.

Enfin, ce mouvement de population, sauf en Nouvelle-Angleterre, précède par sa rapidité la fondation d'institutions (paroisses, comtés, cours de justice) et la nomination de leurs officiels (juges de paix, shérifs, pasteurs). Tant et si bien que dans certaines régions reculées, ces populations évoluent souvent dans un vide institutionnel et nourrissent de ce fait un ressentiment contre les élites de la côte.

De ces frictions et frustrations, et dans un environnement de violence endémique, naissent dans les années 1760 et 1770, en pleine Révolution, des révoltes de colons en Pennsylvanie, en Caroline du Sud et en Caroline du Nord. Dans cette colonie, la révolte se conclut même par une bataille rangée entre la milice coloniale et les colons.

Les sociétés de l'arrière-pays : l'exemple des Carolines

Le pasteur anglican itinérant Charles Woodmason, qui a parcouru l'arrière-pays appalachien aux confins des Carolines du Sud et du Nord de 1766 à 1772, a laissé un formidable portrait de cette société. Anglais, Woodmason débarque à Charleston en 1752 à l'âge de 32 ans, laissant – provisoirement espère-t-il – son épouse et son fils derrière lui. Or, victime d'un coup de sabot de cheval dans l'entrejambe qui le rend définitivement « inapte aux rites nuptiaux », il n'est jamais rejoint en Caroline du Sud par sa femme et ne peut se remarier car aucune dame ne souhaite « vivre comme une nonne mariée5 ». Woodmason s'installe comme planteur dans la paroisse de Frederick Winyah, située au nord-ouest de Charleston et bordant la Caroline du Nord. Acquérant 2 000 arpents (900 hectares) et dix-huit esclaves et accumulant toute une série de fonctions dans la paroisse (marguillier, juge de paix, coroner etc.), Woodmason connaît prospérité et notoriété.

En 1762, cependant, il rentre en Angleterre, peut-être pour établir son fils, et sa plantation est vendue en son absence pour régler ses dettes. Woodmason revient en Caroline du Sud un an plus tard et s'établit cette fois-ci à Charleston où il devient juge de paix et jouit d'une vie de notable. Or,

après le vote du *Stamp Act* en 1765, point de départ de la Révolution américaine6, Woodmason, ne sentant pas le vent tourner, commet l'erreur de se présenter sur un poste de percepteur ou *stamp collector*. Accusé d'être « un espion et un correspondant du ministère – un homme sans foi – un traître au pays et aux droits et privilèges de l'Amérique », Woodmason quitte la vie politique et, après être retourné en Angleterre pour se faire ordonner par l'évêque de Londres, devient pasteur itinérant dans l'arrière-pays de Caroline du Sud7.

Woodmason mène une vie difficile, éreintante et dangereuse. « Contraint à être dans un mouvement perpétuel », il parcourt 5 000 kilomètres par an à cheval sous un climat chaud et humide, traversant des torrents et logeant dans des tavernes. Sans église, il baptise, catéchise et marie au fil des ans des centaines de paroissiens là où il peut et combat les dissidents de tout poil. En 1766, d'après ses propres notes, Woodmason marie ainsi 40 couples et baptise 760 enfants, 10 adultes et 12 « nègres et mulâtres8 ». De surcroît, Woodmason est régulièrement exposé aux menaces et aux insultes de bandits qui « ne veulent pas de maudits fils de putain en robe noire » chez eux9. Enfin, de retour de l'un de ces périples dans le fin fond de sa paroisse, Woodmason trouve son logement cambriolé, ayant perdu trente de ses livres, son linge de maison et la clé de son secrétaire…

L'arrière-pays est d'abord un lieu d'une grande mixité où se côtoient des colons plus britanniques qu'anglais d'origines très diverses, des esclaves et des Amérindiens. Une mixité qui se reflète dans la variété des églises. « Un tel mélange de religions comme nous avons ici, écrit Woodmason, ne se trouve nulle part ailleurs même à Philadelphie ou à Amsterdam10. » « Les gens sont tous des colons nouvellement arrivés, extrêmement pauvres, vivant comme des porcs dans des cabanes de rondins, et leur façon de vivre et leur comportement sont plus vils que ceux des Sauvages11. » L'arrière-pays est ainsi un lieu d'ivrognerie et de débauche, au moins aux yeux d'un pasteur anglican, où « à l'accoutumée la moitié des paroissiens quittent l'office ivres » et où « des centaines [de colons] vivent en concubinage échangeant leurs femmes comme du bétail12 ».

Désorienté par l'extrême mixité de la population et perdant ses points de repères, Woodmason, comme tous les officiels des villes de l'Est qui découvrent ces régions, est particulièrement frappé par la pauvreté et son regard moralisateur dénonce « la sauvagerie » des habitants. Or, tous ces colons ne sont pas pauvres. Dans l'arrière-pays de Virginie et de Caroline du Nord, 70 % des fermiers sont propriétaires de leurs terres. Ces régions se distinguent plutôt par une échelle des richesses bien plus resserrée que sur la côte même s'il existe des poches de pauvreté. Il s'agit, selon l'expression consacrée, du « meilleur pays du pauvre » (« *Best Poor Man's Country* »), où chacun peut acquérir de la terre et cultiver du blé ou du maïs et pratiquer l'élevage. Mais c'est un pays violent et dangereux parcouru par des bandits – des voleurs de chevaux –, sans oublier les dangers liés au climat et à la faune sauvage, ainsi que les escarmouches et les conflits avec les Amérindiens. L'arrière-pays est le Far West de l'époque coloniale, où règne la loi du plus fort et où « la plupart des magistrats sont [aussi] des aubergistes13 ».

Les *Regulators* : les rebelles des Carolines

Dans les années 1760, l'arrière-pays des Carolines et de Pennsylvanie est traversé par deux rébellions, celles des *Regulators* et des *Paxton Boys*, que nous pourrions appeler, par allusion au titre de l'ouvrage de l'historien Charles Frostin sur Saint-Domingue, des révoltes blanches14. Même si des Noirs et des Amérindiens ont pu se glisser parmi les rebelles, ces révoltes sont principalement celles de colons de l'arrière-pays contre les élites économiques, politiques et religieuses des villes et des comtés de la côte.

Les révoltes de Caroline du Sud et de Caroline du Nord des années 1760, quoique concomitantes et connues sous le même nom, celui de *Regulator Movement*, sont deux mouvements dissociés avec des revendications différentes15. Elles résultent, cependant, des mêmes causes profondes : les mutations socio-économiques et politiques dues au peuplement soudain et massif du piémont appalachien.

À partir des années 1730, la Caroline du Sud se lance dans un vaste programme de peuplement de son arrière-pays en attirant des migrants européens (britanniques, allemands, suisses et huguenots) sur son sol. L'assemblée applique une politique dite de *township* en réservant des terres à très bon marché à chaque groupe. C'est dans ce cadre que sont fondés les établissements de Purrysburgh en

1734 par des Suisses allemands et francophones et de New Bordeaux en 1764 par des huguenots. Les autorités de Charleston souhaitent d'une part créer une zone tampon de colons face au pays indien et d'autre part compenser la forte importation d'esclaves africains, due au développement de la riziculture, par l'accroissement de la population blanche de la colonie16. Une nouvelle taxe sur l'importation des esclaves sert à financer ce programme de peuplement. Mais aucun effort n'est fait pour fournir à ces populations le cadre institutionnel nécessaire à une vie sûre et paisible.

Rappelons-le, la Caroline du Sud n'a pas de comtés. Tout, ou presque, se règle à Charleston. Il faut s'y rendre pour y faire enregistrer un titre de propriété, un certificat de mariage ou un testament et pour régler toute affaire judiciaire. Ceci implique un long voyage – au moins 400 kilomètres – et un coût important pour les colons de l'arrière-pays. La seule prison de la colonie est aussi à Charleston, ce qui rend l'arrestation de bandits de grand chemin difficile. D'autre part, même si les paroisses anglicanes s'étendent profondément vers l'ouest, les églises sont concentrées près de la côte. La construction de petites chapelles à l'intérieur des terres, appelées *chapels of ease*, pour le confort des planteurs ne change rien au problème. Or, les élections se tiennent dans les églises. Il en résulte une absence virtuelle de représentation de l'arrière-pays à l'assemblée alors que la région, avec 35 000 habitants au milieu des années 1760, concentre les deux tiers de la population blanche de la colonie.

À l'automne 1767, alors que les colons ont déjà formé une milice pour patrouiller dans l'arrière-pays, capturant des présumés voleurs de chevaux pour les fouetter et incendiant les résidences d'hommes soupçonnés de corruption, ils soumettent une pétition, rédigée par Charles Woodmason – un des porte-parole du mouvement – à l'assemblée de la colonie17. Ce précieux document contient les griefs des *Regulators* et leurs revendications. Tout d'abord, la sécurité. « La propriété n'a aucune valeur si elle n'est pas garantie », assurent-ils. Or, la région est un pays de non-droit parcouru par des bandits. « Nos grands troupeaux de bétail sont soit volés soit détruits, nos enclos sont brisés, et tous nos chevaux de valeur sont volés, des maisons ont été incendiées par ces bandits, et des familles déshabillées et envoyées nues dans les bois, […] des habitants ont été torturés à l'indienne sans raison pour leur faire avouer où ils cachaient leurs effets. Des femmes mariées ont été abusées [et] des vierges défl orées », dénoncent-ils18. Aux crimes perpétrés par ces bandits, s'ajoutent les conflits avec les Amérindiens dont la toute récente guerre contre les Cherokees.

Les colons se plaignent également de ne pas être représentés comme il se doit à l'assemblée. À leurs yeux, « c'est le nombre d'*hommes libres*, et non d'*esclaves noirs*, qui fait la force et la richesse d'un État ». Cette représentation déséquilibrée est d'autant plus injuste que ces colons sont des propriétaires qui paient des impôts. « Nous sommes des *hommes libres* – des sujets britanniques – et non des *esclaves* », clament-ils, et ils doivent donc être représentés à l'assemblée pour exercer leurs droits19. Chacun reconnaît ici l'écho de la rhétorique révolutionnaire employée au même moment par les élites de Charleston contre le *Stamp Act*. « Pas d'impôt sans représentation » (*No taxation without representation*) est un des slogans les plus porteurs de la Révolution américaine. D'ailleurs, les colons ne manquent pas de dénoncer le paradoxe d'une élite côtière qui conteste la validité du *Stamp Act* adoptée par un Parlement où, à leurs yeux, ils ne sont et ne peuvent pas être représentés tout en exigeant que les habitants de l'arrière-pays paient leurs impôts sans être dûment représentés à l'assemblée20.

Autre grief : l'absence d'églises, qui contraint les colons à « vivre dans un état de paganisme ». De plus, demandent-ils, comment sans églises « pouvons-nous voter pour nos *députés à l'assemblée*, ou choisir nos *marguilliers*, ou élire des *officiels* » ? Qui peut aider leurs pauvres et leurs orphelins ? L'absence d'écoles est un autre fléau car « une grande multitude d'enfants ont désormais grandi dans la plus grande ignorance de toutes les choses sauf le vice21 ».

Somme toute, les signataires de la pétition souhaitent la création de cours de justice et de paroisses, la construction de prisons, d'églises et d'écoles, des lois plus efficaces contre le vol de chevaux et de bétail, la compilation des lois de la colonie dans un code, la nomination de pasteurs avec un salaire plus conséquent, l'envoi de bibles et de livres de piété, l'obligation de service sous peine d'amendes pour les commissaires désignés par l'assemblée, une régulation des honoraires des avocats et un meilleur bornage des limites des comtés. Bref, une plus grande présence des pouvoirs civils et religieux.

Face à cette pétition, l'assemblée adopte une position conciliante. Elle lève deux compagnies de la milice pour aider les colons de l'arrière-pays à restaurer l'ordre et promet la création de tribunaux et le vote d'une loi contre le vagabondage. Mais ce sont de vaines promesses. La loi de 1768 ne prévoit pas de nouveaux tribunaux. Le lobby des avocats et des magistrats, influent à l'assemblée, préfère tout concentrer à Charleston. Excédés et dépités, les *Regulators* se retournent contre le pouvoir. Des shérifs et des commissaires sont violemment pris à partie. Refusant d'acquitter leurs impôts, les rebelles menacent de marcher sur Charleston avec 3 000 hommes. Une bataille rangée est envisagée par les autorités pour mettre fin au mouvement mais les planteurs ont trop besoin de la milice dans les comtés de la côte pour maintenir sous leur contrôle une population servile noire sans cesse grandissante.

Avec de nouvelles élections, auxquelles les colons de l'arrière-pays participent massivement, et, surtout, le vote d'une nouvelle loi en 1769 prévoyant la création de cours de comtés itinérantes, la construction de prisons, et trois sièges supplémentaires à l'assemblée, le calme revient progressivement. Dans les deux années qui suivent, la plupart des *Regulators* sont amnistiés et beaucoup retrouvent leurs charges.

La population de la Caroline du Nord voisine double, comme nous l'avons vu, entre 1750 et 1770. Les nouveaux venus proviennent de Virginie, du Maryland et de Pennsylvanie. En Caroline du Nord, cependant, les autorités de la colonie, à l'inverse de leurs voisins du Sud, répondent à cette poussée démographique en créant neuf nouveaux comtés après 1740.

En 1767, le comté d'Orange, situé aux confins de la Virginie et cœur de la rébellion de *Regulators* de Caroline du Nord, est le plus peuplé de la colonie. La ville de Hillsborough, centre administratif du comté, est décrite en 1754, soit à peine quatre ans après sa fondation, comme n'ayant toujours « ni école ni églises ou pasteurs, ou docteurs, ou avocats ; pas de magasins, de boutiques ni de tavernes ». En moins de dix ans, cependant, avec l'arrivée « du marchand, de l'avocat, de l'aubergiste, de l'artisan, des officiels du tribunal et d'aventuriers sans cesse à la poursuite du moindre gain », Hillsborough devient « la métropole du comté22 ».

La présence nombreuse et soudaine de marchands, pour la plupart écossais, et d'avocats modifie brusquement et durablement l'équilibre politique et socio-économique de la région. Les marchands, employés par des compagnies basées en Écosse qui contrôlent en grande partie les flux transatlantiques du tabac à partir de la Chesapeake, offrent aux planteurs l'accès aux marchés des comtés côtiers de la colonie pour leur tabac et leur blé au lieu de se contenter de la demande locale. Voyant grand, beaucoup de planteurs, dans une région où la main-d'œuvre se fait rare, acquièrent des esclaves. Ce rapide enrichissement entraîne une plus grande inégalité entre les colons et le nombre de procès pour dettes augmente de manière vertigineuse en peu de temps. Le tribunal du comté d'Orange, qui a jugé 7 affaires d'endettement en 1755, en juge plus de 100 dix ans plus tard, dont un tiers implique les nouveaux marchands écossais. Dans le comté voisin de Granville, ce sont 350 affaires de dettes qui sont instruites entre 1764 et 1768.

Les avocats, quant à eux, avec leur formation universitaire, supplantent les planteurs dans leur rôle d'élite politique, occupant les charges de député, d'officier de la milice et de magistrat. « Les avocats, dénonce le quaker Hermon Husband, un des porte-parole des *Regulators*, nous traitent comme nous traitons nos brebis, ils en tuent un ici et là ; ou [ils] nous tondent et ensuite nous laissent courir un peu jusqu'à ce que nous retrouvions notre fourrure. Nous devons rendre ces hommes responsables devant les lois, poursuit-il, ou ils asserviront toute notre communauté23. » Même si cette révolte est un mouvement agraire avec des revendications fiscales habituelles, clairement, les avocats et les marchands, « qui se sont hissés au-dessus des lois et [qui] ont monopolisé entre leurs mains tout le pouvoir des cours de comtés », constituent la cible principale du mécontentement24.

Après avoir mené des actions à partir de 1768, anxieux, endettés et excédés, les *Regulators* descendent sur la ville de Hillsborough à l'automne 1770 et détruisent des magasins et des résidences de marchands et d'avocats. L'année suivante le gouverneur commande en personne un millier d'hommes de la milice pour affronter l'armée rebelle, forte de 2 000 hommes mais mal équipée. La confrontation donne lieu à la bataille d'Alamance, située dans le comté d'Orange à 50 kilomètres d'Hillsborough, en mai 1771. Trois cents rebelles périssent ; cinq des leaders sont pendus ; beaucoup fuient plus à l'ouest dans les montagnes du Tennessee. L'assemblée de la

colonie prend néanmoins des mesures pour aider les fermiers de l'arrière-pays en assouplissant la procédure de remboursement des dettes, en réglementant le montant des honoraires des avocats et en créant de nouveaux comtés avec des tribunaux. Petit à petit l'ordre revient dans la région.

Les *Regulators* forment un groupe hétéroclite à l'image de la population qu'ils estiment représenter. Ils ne sont certainement pas tous pauvres. Hermon Husband, qui s'installe dans la région en provenance du Maryland en 1755, possède 10 000 arpents (35 000 hectares). John Pryor, un autre de leurs leaders, est propriétaire de 3 500 arpents (1 200 hectares) et de vingt et un esclaves. Ils luttent contre la pression fiscale et pour une représentation plus juste (avec la moitié de la population, les six comtés occidentaux élisent moins d'un tiers des députés à l'assemblée de Caroline du Nord), et leur haine des marchands et des avocats cristallise leur anxiété face à la disparition d'une société plus locale et plus simple.

La révolte des *Paxton Boys* de Pennsylvanie

La Pennsylvanie connaît également des troubles violents dans ses comtés occidentaux. En décembre 1763, à la toute fin de la guerre de Sept Ans, un groupe de soixante colons du village de Paxton, situé à 150 kilomètres à l'ouest de Philadelphie dans le comté de Lancaster, attaque la communauté voisine de Conestoga pour y tuer des autochtones qu'ils suspectent d'être « dangereusement cachés derrière le masque d'une fausse amitié » et d'entretenir des rapports avec des tribus ennemies25. N'ayant trouvé que trois Amérindiens, ils prennent d'assaut deux semaines plus tard le village de Lancaster, où le reste du groupe a été mis en sécurité. L'attaque est d'une extrême violence. Un témoin raconte que « se tenait étendu contre un mur un Indien de forte stature dont je vis qu'il avait reçu une balle dans la poitrine, avait eu les jambes coupées en morceaux avec un tomahawk, les mains coupées, et finalement avait pris un coup de fusil dans la bouche26 ». Au total, ils tuent une vingtaine d'Amérindiens : sept hommes, huit femmes et cinq enfants.

La guerre de Sept Ans, qui voit s'affronter la France et la Grande-Bretagne pour le contrôle de la vallée de l'Ohio, est un moment difficile pour la Pennsylvanie. Les colons établis dans les limites occidentales de la colonie se battent aux côtés mais aussi contre des groupes amérindiens selon les alliances, le tout dans une grande confusion. Quant à l'assemblée, elle est réticente à s'engager dans le conflit car elle est contrôlée par les quakers, viscéralement attachés à leurs principes pacifistes. Les autochtones poursuivis et tués par les *Paxton Boys*, des colons recrutés dans la milice de la colonie mais agissant avec leurs propres motifs, sont des Conestogas et des Wyalusings.

Il s'agit d'Amérindiens domiciliés, c'est-à-dire convertis au christianisme, certains d'ailleurs par les frères moraves, et vivant paisiblement parmi les colons. Ils cultivent un peu de maïs et vivent de la vente de paniers et de balais qu'ils fabriquent et de la charité. Restes de tribus un temps plus nombreuses, ils sont désormais complètement inoffensifs et de surcroît officiellement protégés par le gouvernement quaker. Mais, aux yeux des *Paxton Boys*, ils commercent avec des groupes ennemis et « sont prêts à brandir la *hache de guerre* contre les ANGLAIS, dès que les *Français* le leur demandent27 ».

Au début du mois de février 1764, quelque 300 *Paxton Boys*, en route pour Philadelphie mais apprenant que des troupes les y attendent, s'arrêtent dans la bourgade de Germantown où une délégation menée par Benjamin Franklin et comprenant le maire de Philadelphie, le *speaker* de l'assemblée et un membre du Conseil, les rejoint. Un témoin raconte comment ils sèment l'effroi dans le village, « paradant dans les rues, terrorisant les femmes […] jurant et hurlant, attaquant les hommes sans la moindre provocation […] faisant semblant de les scalper ; [et] abattant les chiens et les poules28 ».

Après une journée de négociations dans une taverne, les *Paxton Boys* acceptent de se retirer contre le droit de soumettre à l'assemblée une déclaration et une pétition détaillant leurs griefs et leurs revendications. Dans la déclaration les *Paxton Boys* clament leur loyauté aux autorités de la colonie et justifient les massacres. Ils accusent également le gouvernement quaker de recevoir et d'entretenir des réfugiés amérindiens alors que souffrent « des chrétiens affamés ». Enfin, ils dénoncent l'abandon de la politique de primes accordées pour les scalps.

La pétition, mieux construite et sans doute rédigée avec une aide extérieure, expose neuf griefs.

Tout d'abord, elle dénonce le déséquilibre de la représentation à l'assemblée où les trois comtés de la côte, avec Philadelphie, élisent vingt-six députés contre dix pour le reste de la colonie. Une situation jugée « oppressive, inégale et injuste », inacceptable pour « des hommes libres et des sujets *anglais* ». Le reste de la pétition est plus prosaïque. Les *Paxton Boys* veulent que les colons accusés d'avoir tué des autochtones soient jugés dans les comtés de l'Ouest par leurs pairs. Ils dénoncent la protection accordée aux Amérindiens depuis les premiers temps de William Penn par « une certaine Société » et la politique de cadeaux suivie par l'assemblée, estimant que la distinction entre les autochtones amis et ennemis n'est pas valide. « Qui a jamais déclaré la guerre contre une partie d'une nation et non la nation tout entière ? » demandent-ils. Ils exigent, par conséquent, le déplacement des groupes amérindiens hors de la zone de frontière en temps de guerre. Enfin, ils réclament un meilleur traitement des colons blessés, victimes des guerres indiennes, le rétablissement des primes pour les scalps et une politique plus vigoureuse pour libérer les colons prisonniers des Amérindiens29.

Ces événements et ces déclarations suscitent une véritable guerre de pamphlets en Pennsylvanie. Les pro-*Paxton* justifient la violence des rebelles par les constantes menaces amérindiennes auxquelles sont exposés les colons de l'arrière-pays, insistant sur la cruauté des autochtones. Une situation qui est rendue plus dangereuse par l'inaction d'un gouvernement quaker réticent à entreprendre ou à financer toute action armée pour protéger ces colons. William Penn n'a-t-il pas conseillé aux colons de « compter sur la justesse de leur cause » plutôt que sur « la marine, les chevaux, les chariots et de puissants navires de guerre » pour gagner les autochtones « à l'amour de la société civile et de la religion chrétienne30 » ? Le parti quaker et les disciples de Penn sont ainsi la véritable cible des pro-*Paxton*.

Les anti-*Paxton*, Benjamin Franklin en tête, dénoncent, eux, la brutalité de « personnes parmi nous plus sauvages que les *Indiens*, eux-mêmes », ces « sauvages blancs31 ». Franklin, pour qui cette affaire est « une horrible perversion de l'Écriture et de la religion », tourne en dérision les justifications des *Paxton Boys*, notamment celle insinuant qu'il n'y a pas d'Amérindiens amis ou ennemis.

Si un *Indien* m'agresse, cela signifie-t-il que je peux me venger de cette attaque sur tous les *Indiens* ? Il est bien connu que les *Indiens* sont de différentes tribus, nations et langues, comme les Blancs. En *Europe*, si les *Français*, qui sont des Blancs, attaquaient les *Hollandais*, ces derniers devraient-ils se venger sur les *Anglais*, parce qu'ils sont blancs eux aussi ? Le seul crime de ces pauvres malheureux est, semble-t-il, d'avoir une peau marron-rouge et des cheveux noirs.

Prenant la défense des Amérindiens, Franklin rappelle que « ces pauvres gens ont toujours été nos amis ». « Leurs pères accueillirent les nôtres, lorsqu'ils étaient ici des étrangers, avec gentillesse et hospitalité. Observez comment vous les avez payés de retour ! » Puis, poursuit-il, « lorsque nous sommes devenus plus nombreux et plus forts, ils se sont mis sous notre protection ». Enfin, « ils auraient été plus en sécurité s'ils s'étaient soumis aux Turcs », car « même les Turcs ne tuent jamais de prisonniers de sang-froid. Et ils n'étaient même pas des prisonniers32 ». Mais les anti-*Paxton* n'écrivent pas seulement pour une noble cause en prenant la défense des plus faibles. Leurs pamphlets constituent aussi une attaque contre les presbytériens irlando-écossais de l'arrière-pays pour qui ils n'ont guère d'estime. Parti quaker contre presbytériens, population de la côte contre fermiers de l'arrière-pays, la controverse autour des *Paxton Boys* est aussi une lutte d'intérêts entre colons jouée dans un climat d'angoisse et de violence sur fond de massacres d'Amérindiens.

Au-delà de cette tuerie certainement injustifiable, ces événements reflètent ainsi un profond malaise et une réelle insécurité ressentis par les habitants des comtés de l'ouest de la Pennsylvanie. Rejetant la politique indienne d'un pouvoir quaker diminué et arc-bouté sur ses principes pacifistes tout en étant prisonnier de futiles luttes politiques avec la famille Penn, ils ont recours à la violence gratuite face au plus faible avant de tenter péniblement d'exprimer leurs revendications. Il ne s'agit que marginalement d'un mouvement politique. Ces griefs et ces demandes sont plutôt l'expression d'un mécontentement et d'une angoisse.

Quoique davantage axé sur la question de la sécurité face aux Amérindiens, on retrouve dans le mouvement des *Paxton Boys* certains éléments des rébellions des *Regulators* qui ont secoué les Carolines. L'arrière-pays de Pennsylvanie connaît, lui aussi, des mutations difficiles à gérer pour ses

habitants, notamment une immigration rapide et soudaine de colons d'origines différentes (Irlando-Écossais, Allemands et Anglais) et une étonnante mobilité. Entre 1750 et 1780, seuls 2 % des habitants de Paxton y ont résidé continuellement, le reste de la population n'étant que de passage. La fermeture du bureau des terres de la colonie accentue ce problème de mobilité en obligeant les colons à occuper des terres sans un titre de propriété.

Paxton, elle-même immense puisque couvrant 700 kilomètres carrés, est à une journée de cheval au nord-ouest du siège du comté où s'effectuent toutes les démarches administratives et où se tiennent les élections. Dans ces conditions, les habitants de Paxton peuvent se sentir, à juste titre, un peu oubliés par des autorités qu'ils ne croisent guère dans leur vie quotidienne. De surcroît, Paxton n'a pas d'églises. Enfin, avec une population de plus de 5 000 habitants, le comté de Lancaster, où se trouve Paxton, aurait pu compter huit députés au lieu des quatre que l'assemblée lui a octroyés. Philadelphie n'est cependant pas Charleston. Plutôt que de l'indifférence pour l'arrière-pays, on estime à l'assemblée qu'à populations égales, les comtés de l'est, plus riches et contribuant davantage aux revenus de la colonie, méritent une plus grande représentation.

Les *Paxton Boys* et leurs partisans n'obtiennent que le rétablissement des primes pour les scalps. Mais leurs exactions et les remous politiques qu'elles suscitent engagent la Pennsylvanie dans une grave crise. La famille Penn tente de profiter des dissensions internes à la colonie pour déstabiliser le parti quaker à l'assemblée en l'accusant d'adopter un pacifisme suicidaire, espérant ainsi gagner l'appui des colons de l'arrière-pays. À l'inverse, le parti quaker accuse les propriétaires de soutenir les *Paxton Boys* et, en 1764, décide d'inciter la Couronne à prendre le contrôle de la colonie. À la veille de la crise du *Stamp Act*, le moment est bien mal choisi… Très vite, le parti quaker est considéré comme loyaliste (c'est-à-dire partisan du roi) et se déconsidère définitivement aux yeux de la majorité de la population. L'affaire des *Paxton Boys* marque ainsi virtuellement la fin du pouvoir quaker en Pennsylvanie.

La Virginie, avec sa toile d'institutions locales, ne connaît pas une telle violence, ni d'ailleurs le Massachusetts grâce à son maillage serré de villages. Il y a seulement dans les années 1760 quelques troubles frontaliers qui empoisonnent les relations entre New York et le New Hampshire dans la vallée du Connecticut et entre New York et le Massachusetts. Au-delà de ces émeutes et de ces révoltes, le peuplement de l'arrière-pays est une des conséquences de l'explosion démographique que connaît l'Amérique britannique au cours du XVIIIe siècle. Cette formidable croissance, un phénomène étonnant qui frappe les observateurs à l'époque tout comme les historiens aujourd'hui, a deux moteurs : l'accroissement naturel et l'immigration.

VI

LE TEMPS DE LA PROSPÉRITÉ

30

L'explosion démographique du XVIIIe siècle

« En Amérique, tout le monde est bien nourri, parce que chacun y travaille pour soi-même […] parce que dans un pays agricole, où la terre est plus commune que les hommes les comestibles sont à bon marché ; parce que les quatre cinquièmes de nos habitants possèdent une portion de terre, parce qu'un commerce libre et étendu et des champs bien cultivés, fournissent à tous les besoins essentiels – nous sommes aisés et heureux. »

Michel Guillaume Jean de Crèvecœur (1782)

D'un siècle à l'autre, d'une Amérique à l'autre. Au XVIIe siècle, l'Amérique du Nord britannique est anglaise. Au XVIIIe, elle devient multiculturelle et multiraciale. Entre 1670 et 1720, les douze colonies continentales subissent de profondes mutations et changent radicalement de nature. C'est la véritable naissance de l'Amérique du Nord britannique. Il ne s'agit plus de petites colonies anglaises éparpillées le long de la côte atlantique du continent nord-américain mais d'un vaste ensemble colonial qui surprend par sa diversité et son dynamisme économique et démographique. La Pennsylvanie, fondée en 1681, incarne ce formidable essor. Sa population blanche atteint 180 000 personnes en 1760 et Philadelphie, avec ses 35 000 habitants, devient la seconde plus grande ville du monde anglophone après Londres. Le XVIIe siècle est le temps de la fondation ; le XVIIIe celui de l'expansion.

En 1660 la population blanche des six colonies continentales (la Virginie, le Maryland, le Massachusetts, le Connecticut, le Rhode Island et le New Hampshire) totalise environ 134 000 habitants. En 1720, les douze colonies (les six précédentes plus le New York, le New Jersey, la Pennsylvanie, le Delaware, la Caroline du Sud et la Caroline du Nord) ont une population de près de 400 000 habitants et en 1760 (avec la Géorgie), à la veille de la Révolution, elle est d'environ 1 267 800 habitants, triplant ainsi de 1660 à 1720 et une nouvelle fois entre 1720 et 1760.

Le peuplement européen s'accroît et se diversifie. Alors que les deux grandes migrations du XVIIe siècle, vers la Chesapeake et la Nouvelle-Angleterre, sont essentiellement anglaises, à l'exception d'une forte proportion d'Irlandais chez les engagés, après 1670 arrivent en Amérique des huguenots, des Allemands, des Écossais et des Irlando-Écossais. D'un point de vue sociologique, si le nombre de serviteurs sous contrat est important au XVIIe, notamment en Virginie et au Maryland, ce n'est plus le cas au siècle suivant où la très grande majorité des migrants – excepté chez les Allemands – sont libres. Enfin, à partir des années 1730, les migrations allemandes deviennent véritablement massives et l'efficacité de l'organisation du recrutement et du transport annonce les grands mouvements migratoires transatlantiques du XIXe siècle.

Cependant, même si ces migrations modifient le paysage ethnique et religieux des colonies de manière spectaculaire et irréversible, l'essor démographique du XVIIIe siècle est principalement dû à l'accroissement naturel. À la fin du XVIIe siècle en Virginie et au Maryland, puis dans les années 1730 en Caroline du Sud, les colons parviennent à surmonter les défis épidémiologiques de leur environnement et ces colonies ne sont plus dépendantes uniquement de l'immigration pour leur croissance. À la fin du premier quart du XVIIIe siècle, toutes les populations blanches de la côte présentent un *sex ratio* équilibré et des taux de natalité supérieurs à ceux de l'Europe du Nord-Ouest. L'accroissement naturel de la population coloniale atteint ainsi un niveau exceptionnel et tout simplement inconnu en Europe tout comme dans les colonies françaises et espagnoles d'Amérique du Nord.

Malgré cette poussée démographique, la part respective des régions reste stable : la Nouvelle-Angleterre compte 437 000 habitants en 1760 ; les *Middle Colonies* 400 000 ; et le Sud 432 000. Un fait remarquable si l'on considère que ces colonies ont été fondées à des époques différentes, sous des latitudes variées, et ont connu des vagues migratoires de diverses natures. Quoique l'Amérique britannique reste essentiellement rurale, au XVIIIe siècle les villes sont plus nombreuses et plus peuplées. En 1720 seules Boston et Philadelphie comptent 10 000 habitants ou plus. Elles sont cinq en 1770 : Boston, Newport, New York, Philadelphie et Charleston1.

Un premier *melting pot*

Au cours de la période 1680-1760, même si elle n'est plus le facteur principal de la croissance démographique, l'immigration reste un phénomène remarquable par son ampleur et son étonnante diversité, et ceci jusqu'à la Révolution. N'ayons aucun doute sur ce point, au XVIIIe siècle l'Amérique reste très attractive. Comme l'écrit l'historien Russell Menard, un brin iconoclaste, « dans l'histoire américaine, l'époque coloniale, et non l'ère industrielle, fut la grande période de l'immigration2 ».

Plus de 320 000 Européens arrivent dans les colonies britanniques d'Amérique du Nord entre 1700 et 1775, soit près de trois fois plus qu'au siècle précédent. Plus d'un tiers (108 000) d'entre eux viennent d'Irlande. Il s'agit principalement, comme nous l'avons noté, d'Irlando-Écossais. Les Allemands – ce terme inclut aussi des Suisses germanophones – constituent le deuxième groupe avec

plus de 100 000 individus. Les Anglais – avec quelques Gallois – forment le troisième ensemble, soit 75 000 migrants. Les 40 000 Écossais composent le quatrième groupe important. Le reste – moins de 10 000 colons – est constitué de Français (huguenots), de Néerlandais et de Juifs3.

Cette étonnante diversité conduit l'Anglais Thomas Paine, ardent défenseur de l'indépendance américaine, à déclarer avec emphase dans son pamphlet *Le Sens commun* publié en 1776, que l'Amérique constitue « un asile pour le genre humain » et que « l'Europe, et non l'Angleterre, est la mère patrie de l'Amérique4 ». Quelques années plus tard, le gentilhomme normand, cartographe et arpenteur Michel Guillaume Jean de Crèvecœur, installé dans le New Jersey et naturalisé britannique, est le premier à décrire ce qui sera plus tard appelé le *melting pot* ou creuset américain, en s'émerveillant pareillement devant les multiples racines et identités ethniques et culturelles du peuple états-unien dans la troisième de ses *Lettres d'un fermier américain*, publiées à Londres en 1782 et à Paris deux ans plus tard5.

« Qu'est-ce qu'un Américain ? » s'interroge-t-il. À ses yeux, l'*Homo americanus*, « ce nouvel homme », est le fruit « d'un mélange d'Anglais, d'Écossais, d'Irlandais, de Français, de Hollandais, d'Allemands et de Suédois ». Il est « un Européen ou le descendant d'un Européen », poursuit-il, « d'où cet étrange mélange de sangs que vous ne trouverez dans aucun autre pays ». Enfin, ajoute-t-il, « je pourrais vous parler d'une famille dont le grand-père était un Anglais, dont l'épouse était hollandaise, dont le fils a épousé une Française et dont les quatre fils ont maintenant quatre épouses de différentes nations6 ».

Idyllique, cette vision de l'Amérique britannique où les colons de diverses nationalités vivent en harmonie après avoir laissé rivalités et antagonismes de l'autre côté de l'Atlantique et sans chercher à rester entre eux n'est pas pour autant totalement fausse. Certes, les Treize Colonies ne sont pas, à l'inverse de l'Amérique française, espagnole ou lusitanienne, une terre de métissage mais un brassage a bien lieu au sein des populations européennes, après un inévitable temps d'adaptation aux conditions de vie américaines d'une ou deux générations.

L'accroissement naturel : moteur de la croissance

Les migrations, avec le déplacement de centaines de milliers d'individus, frappent l'observateur comme l'aspect le plus spectaculaire du peuplement de l'Amérique du Nord britannique. Cependant, au XVIIIe siècle, notamment après 1740, le véritable moteur de la croissance démographique est l'accroissement naturel et non l'immigration. Pour toutes les colonies, les chiffres montrent qu'au XVIIe siècle, les migrations constituaient 75 % de la croissance démographique alors qu'au siècle suivant, cette proportion descend à 14 %7.

Les contemporains, d'ailleurs, ne s'y trompent pas. Edward Wigglesworth, pasteur et professeur de théologie à Harvard, note en 1775 dans un traité intitulé *Calculations on American Population* : « La rapidité du peuplement de l'Amérique provient en partie de l'arrivée massive d'étrangers mais principalement de l'accroissement naturel de sa population8. » Dans son *Essai sur le principe de population*, publié en 1798, le pasteur anglican et professeur d'économie politique Thomas Malthus évoque « une croissance d'une rapidité sans parallèle dans l'histoire9 ». Malthus, qui n'a jamais traversé l'Atlantique, utilise les données de Benjamin Franklin, un des premiers Américains à observer et à tenter d'expliquer ce phénomène dans ses *Observations sur l'accroissement de l'humanité* (*Observations Concerning the Increase of Mankind, Peopling of Countries, etc.*) rédigées en 1751. D'après Franklin, la population des Treize Colonies double tous les vingt ans. Or, au-delà de l'optimisme d'un pamphlétaire toujours prêt à vanter le dynamisme de la vie coloniale et nonobstant le fait qu'il vit à Philadelphie – alors en pleine croissance –, Franklin est proche de la vérité.

Cependant, cette fine observation s'applique-t-elle uniformément à toutes les colonies, à toutes les régions et à toute la période ? Sans aucun doute, non. La croissance démographique est plus ou moins forte et plus ou moins tardive selon les époques, le profil des migrants, l'occupation du territoire, la régularité des conflits avec les autochtones, l'organisation économique et, enfin, les conditions climatiques et environnementales. D'une manière générale, au XVIIe siècle, chaque colonie connaît une période difficile au cours de laquelle la croissance du peuplement dépend exclusivement de la migration. Il existe un seuil à franchir avant que la population ne prenne racine et ne se développe sans apports extérieurs. Pendant cette inévitable période d'adaptation, les colons

s’habituent au climat et à l’environnement épidémiologique local et, littéralement, développent les moyens de leur survie, le plus souvent dans un contexte inhospitalier. Cette phase varie selon les régions et les époques. Elle est plus longue et plus meurtrière dans le Sud que dans le Nord et apparaît au début de la colonisation avant que l’expérience et les erreurs des premières tentatives ne profitent aux fondateurs de colonies plus récentes et aux colons eux-mêmes.

En 1733, plus d’un siècle après la fondation de la Virginie et cinquante ans après celle de la Caroline du Sud, James Oglethorpe, l’inspirateur et l’un des administrateurs de la Géorgie, écrit avec assurance : « Cette colonie est plus à même de réussir que toutes celles qui l’ont précédée. » Il rappelle, en exagérant à dessein le trait, les difficultés rencontrées par les colons de Jamestown du fait de l’absence d’informations fiables sur la côte et le climat, de la présence nombreuse d’autochtones hostiles et de la nécessité de s’approvisionner en Angleterre. Il évoque également la Pennsylvanie qui n’était « il y a cinquante ans qu’une forêt comme la Géorgie », avant que sa population n’atteigne « 80 000 habitants » et que sa capitale, Philadelphie, ne devienne une ville digne d’une métropole européenne. Enfin, il compte sur le soutien logistique et militaire de la colonie voisine, la Caroline du Sud, où « les provisions abondent, le climat est connu et où il y a des hommes prêts à [nous] instruire sur les saisons et les manières de cultiver le sol10 ».

Une adaptation difficile

Au-delà de l’optimisme et de la confiance d’Oglethorpe, les premiers colons établis dans les provinces du Sud, même dans la tardive Géorgie, doivent affronter des conditions de vie extrêmement difficiles. Généreuse, parfois exubérante, souvent séduisante, la nature américaine reste néanmoins dure. Au fil du temps, les colons ont dû s’adapter aux hivers rigoureux, aux violentes tempêtes de neige et aux étés excessivement chauds et humides, tout en faisant régulièrement face à des cyclones dévastateurs et à des épidémies de fièvre jaune et de paludisme. Une épidémie de fièvre jaune peut avoir des conséquences politiques insoupçonnées : en 1699, près de la moitié des membres de l’assemblée de Caroline du Sud décèdent en quelques mois.

Des historiens américains, évoquant le taux de mortalité remarquablement élevé de la Caroline du Sud – mais cette formule s’applique également à la Chesapeake et à la Géorgie –, ont utilisé l’heureuse expression de « mourir au paradis11 ». En Virginie, par exemple, de 1607 à 1624, le taux de mortalité varie, selon les saisons, entre 25 % et 40 % (et non pour mille), avec un pic l’été et au début de l’automne. La croissance démographique est alors exclusivement dépendante de la migration. Les historiens estiment qu’en Virginie toujours, au XVIIe siècle, 15 000 migrants sont nécessaires sur quarante ans pour avoir une population sur place moitié moindre. Seules la lente immunisation des survivants, en fait l’adaptation du colon aux conditions épidémiologiques locales et, surtout, la dispersion de la population le long des rivières vers des zones plus saines de l’intérieur à partir du milieu des années 1620 font baisser sensiblement le taux de mortalité. Ainsi, le déséquilibre des sexes et la forte proportion d’engagés parmi les migrants, la dangerosité de l’environnement épidémiologique, à l’inverse de la Nouvelle-Angleterre, retardent fortement la création d’une société stable dans la Chesapeake. Le solde naturel ne devient positif qu’à la fin des années 1690 dans les comtés de Virginie habités depuis le début de la colonisation, ainsi que dans la partie sud du Maryland, et seulement après 1700 dans la péninsule située à l’est de la baie de Chesapeake, appelée l’*Eastern Shore*.

Les chiffres de population des colonies au XVIIe siècle, même en Nouvelle-Angleterre, reflètent une croissance bien en deçà de celle que l’on observe au siècle suivant. La Virginie compte 2 200 colons en 1620, puis 2 450 en 1630, 10 300 en 1650 et 18 300 dix ans plus tard. Aux mêmes dates, la population du Massachusetts passe de 100 à 500 puis à 8 800, 13 700 et, enfin, 19 600. À l’inverse, les données pour le XVIIIe siècle révèlent une croissance plus uniforme, plus continue et surtout exponentielle. En Virginie, la population blanche quadruple pratiquement en cinquante ans, passant de 55 000 en 1710 à 200 000 en 1760, et ceci sans apports extérieurs. La progression devient ainsi fulgurante, une fois réunies les conditions nécessaires au développement d’une société stable et prospère. Au Massachusetts, de même, le nombre de colons est presque quatre fois supérieur en 1760 à ce qu’il était en 1710 (218 000 pour 61 000). Dans la colonie de New York, la population quintuple entre ces deux dates (18 800 habitants en 1710 pour 101 000 en 1760). Mais c’est en Pennsylvanie que la croissance est la plus étonnante : 22 900 habitants en 1710 pour 180 000 en

1760, soit presque huit fois plus en un demi-siècle12 ! En termes d'accroissement décennal, entre 1700 et 1780, la Nouvelle-Angleterre croît à un taux de 27 %, les colonies de la Chesapeake à celui de 33 %, et les colonies médianes au taux de 38 % (44 % pour la Pennsylvanie)13. Globalement, la population blanche des Treize Colonies augmente de plus de 200 % en quarante ans, principalement grâce à l'accroissement naturel.

Les facteurs de la croissance

Quels sont les facteurs qui offrent aux colonies britanniques de telles courbes de croissance ? Tout d'abord, le taux de mortalité est bas. Au XVIIIe siècle, il oscille entre 20 ‰ et 25 ‰ alors qu'il est de 32,8 ‰ en Angleterre entre 1701 et 1750. La mortalité infantile, un véritable fléau en Europe et aux Antilles, est également bien moindre en Amérique du Nord. À la fin du XVIIe siècle, des études sur la Nouvelle-Angleterre et le New Jersey révèlent un taux de survie des enfants de 80 %. Même si la population blanche s'accroît et s'urbanise au XVIIIe siècle, le taux de mortalité infantile augmente peu. De la même façon, le taux de natalité dans les Treize Colonies se situe entre 45 ‰ et 50 ‰ au XVIIIe siècle pour 37,2 ‰ en métropole entre 1751 et 1780. Ainsi, l'écart entre les deux taux est double aux colonies (25 ‰ pour 50 ‰) alors qu'il n'est que de cinq points en Angleterre (32,8 ‰ pour 37,2 ‰)14.

Le phénomène clé de la démographie blanche en Amérique du Nord, sur le long terme, est donc bel et bien le recul de la mort. Passées les toutes premières années du XVIIe siècle, les famines demeurent inconnues en Amérique. Les colonies sont toujours frappées par des épidémies, mais celles-ci font globalement moins de ravages car elles se limitent aux villes – où la population est moins concentrée qu'en Europe –, elles sont moins fréquentes qu'au siècle précédent et surtout parce que la population blanche s'est acclimatée et est plus robuste, sans oublier les progrès de la médecine avec les toutes premières campagnes d'inoculation. Boston est touchée par la petite vérole en 1677, 1689, 1721, 1752 et 1764 et Charleston en 1760. La fièvre jaune frappe Boston en 1693 ; Philadelphie et Charleston en 1699 ; et New York en 1732, mais elle disparaît après 1760 pendant plusieurs décennies.

L'épidémie de petite vérole de 1721 est l'occasion d'une vive controverse sur le bien-fondé d'une campagne d'inoculation à Boston. En 1716, Cotton Mather, l'un des pasteurs les plus renommés de Nouvelle-Angleterre, écrit un courrier à la Royal Society de Londres dont il est membre. Dans sa lettre, il note qu'il a lu les articles sur l'inoculation comme remède contre la petite vérole publiés dans les *Transactions* de la Société à la suite de témoignages venus de Constantinople. Cependant, il ajoute qu'il a eu vent d'un tel traitement, « plusieurs mois avant » cette publication, par un de ses esclaves, Onesinus, un Coromantee originaire de la Côte-de-l'Or (actuel Ghana), « un homme bien intelligent15 ».

En 1721, lorsque la petite vérole s'abat sur la ville après trente ans d'absence, Mather, qui a lui-même perdu sa femme et ses trois plus jeunes enfants lors d'une épidémie d'oreillons, se fait l'ardent défenseur de l'inoculation. Il engage à ses côtés un apprenti médecin, Zabdiel Boylston, qui a inoculé son propre fils et deux de ses esclaves. Tous les deux, ils parviennent à vacciner près de 300 patients sur 6 000 personnes infectées d'avril à décembre 1721, soit la moitié de la population de Boston. Ce faible pourcentage est dû à une formidable campagne d'opposition menée par l'Écossais William Douglass, le seul médecin diplômé d'une université de toute la ville. Les réticences contre l'inoculation sont légitimes. Pour ses opposants, ce traitement va à l'encontre de la pratique de l'isolement du porteur et risque d'étendre la maladie, de faire mourir le patient ou de l'affaiblir, le rendant ainsi vulnérable à d'autres maladies. De plus, Mather et Boylston ne mettent pas en quarantaine les sujets inoculés, et l'inoculation se pratique en faisant passer le sang du donneur vers le patient par une blessure ouverte, au risque de transmettre d'autres maladies, la syphilis notamment. Mather devient la cible des opposants à l'inoculation qui vont jusqu'à tenter d'incendier sa maison.

Au-delà des réticences et des peurs se joue plus fondamentalement une lutte entre le monde clérical et le monde médical, incarnés respectivement par Mather et Douglass. Cette controverse est l'expression de l'hostilité de la médecine traditionnelle envers des procédés jugés exotiques ou non orthodoxes. Le fait que Mather ait entendu parler d'inoculation pour la première fois au

contact d'un esclave africain joue un rôle central. Mais l'expérience est un incontestable succès puisque sur les 300 sujets inoculés, six meurent (2 %), alors que près d'un millier de Bostoniens – dont 400 pendant le seul mois d'octobre – périssent de la petite vérole, soit un taux de 14 %. L'introduction de l'inoculation, et les progrès de la médecine d'une manière générale, jouent ainsi un rôle considérable sur le long terme dans la résistance des colons face aux maladies infectieuses.

Du fait de l'abondance des terres, de l'absence de primogéniture (usage selon lequel seul le fils aîné hérite des biens immobiliers des parents) et d'une économie en pleine croissance, toujours en quête de main-d'œuvre, les colons se marient plus jeunes qu'en métropole, certains de trouver les moyens matériels et financiers nécessaires à la création d'un foyer. Comme l'observe le botaniste suédois Pehr Kalm lors de son voyage dans les colonies en 1749,

il n'est pas difficile d'expliquer pourquoi la population augmente plus rapidement ici qu'en Europe. Dès qu'un colon atteint l'âge de se marier dans ces provinces il le fait sans la peur de la pauvreté. Il y a une telle quantité de bonnes terres libres qu'un jeune marié acquiert, sans difficulté, un terrain où il pourra subsister confortablement avec sa femme et ses enfants. Les impôts sont très bas et il ne doit pas s'en inquiéter. La liberté dont il jouit est si grande qu'il se prend pour un prince sur ses terres16.

Dans les colonies, seulement 3 % de la population reste célibataire, contre 10 % en moyenne en Europe. Or, l'âge des mariés et la fréquence des mariages sont les paramètres les plus déterminants dans l'accroissement de la population. À une époque où les naissances illégitimes sont sévèrement punies par la loi, les années de mariage couvrent en Amérique la plus grande partie des années de fertilité des femmes (estimée de 15 à 44 ans). Celles-ci ont ainsi davantage d'enfants qu'en métropole, d'autant plus que l'abondance de nourriture les rend plus fortes et moins susceptibles de mourir en couches comme c'est souvent le cas en Europe.

Les naissances étant plus fréquentes et le taux de survie des enfants se révélant élevé, la population s'accroît rapidement. Comme l'explique Franklin, sur un ton faussement simpliste :

Les mariages en Amérique sont plus fréquents, et généralement plus précoces qu'en Europe. Si on estime qu'il y a là-bas un mariage pour cent personnes chaque année, il faut ici estimer qu'il y en a deux ; et si, en Europe, ils n'ont que quatre naissances par mariage (les mariages étant plus tardifs), nous pouvons ici en compter huit, dont il s'ensuit que si la moitié survit et si les mariages se produisent l'un dans l'autre à l'âge de 20 ans, notre population doit doubler tous les vingt ans17.

Franklin, lui-même, a douze frères et sœurs ! Ainsi, se remémore-t-il, « je me souviens d'en avoir vu treize assis ensemble à sa table [celle de son père], qui tous arrivèrent à l'âge d'homme et se marièrent18 ».

Les études statistiques menées dans différentes colonies par les historiens montrent que les colons se marient, en moyenne, deux ans avant les Anglais de métropole dans celles du Nord (24 et 25 ans pour les hommes et 21 et 22 pour les femmes) ; dans celles du Sud les femmes se marient encore plus jeunes (18 ans au lieu de 21) en raison d'un *sex ratio* déséquilibré en leur faveur. Il s'ensuit que les « Américaines » ont six à huit enfants alors que les Anglaises n'en ont que cinq. À l'inverse, dans la société blanche de Jamaïque, un mariage dure en moyenne à peine huit ans et peu d'enfants survivent, à cause de l'environnement épidémiologique féroce. Toujours en Jamaïque, il existe des paroisses entières sans couples mariés…

La population nord-américaine frappe ainsi par sa jeunesse. À New York, par exemple, 53 % des habitants ont moins de 16 ans en 1703 ; 50 % en 1746 ; et 46 % en 1771. De même, le recensement fédéral de 1790 montre qu'à l'échelle des États-Unis, l'âge médian des Blancs est de 16 ans. Dix ans plus tard, la moitié de la population euro-américaine a moins de 15 ans19.

Les colons se marient jeunes, font beaucoup d'enfants qui survivent et jouissent d'une plus longue espérance de vie qu'en Europe. Il en résulte qu'un seul colon donne naissance, dans l'espace de toute une vie, à une large progéniture. Pehr Kalm, lors de son passage au New Jersey en décembre 1749, évoque avec admiration une réunion de famille qui se tient dans la Pennsylvanie voisine. Richard Buttington, véritable patriarche, est entouré de sa nombreuse descendance. Alors âgé de 85 ans, Richard est né en Angleterre et son fils aîné est réputé être le premier Anglais né dans la colonie. Richard, ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants forment une famille de

cent quinze personnes. De même, raconte Kalm, Mary Hazard, une veuve centenaire née dans le Rhode Island, « pouvait compter ensemble cinq cents enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants. Lorsqu'elle mourut, 205 personnes [de sa famille] étaient vivantes [et] une de ses petites-filles était déjà grand-mère depuis près de quinze ans20 ». Ces exemples sont des cas extrêmes rapportés dans un récit de voyage afin de surprendre le lecteur mais ils confirment que les colons jouissent d'une fertilité et d'une longévité inconnues en Europe à la même époque.

L'Amérique, terre d'abondance

Au moment de la guerre d'Indépendance, un officier français observe que « l'Anglo-Américain est plus en chair que le Français, sans être plus élevé, assez fort et d'une construction robuste. Le flegme qui tient à son organisation physique le rend patient, délibératif et conséquent dans ses entreprises21 ». En fait, des études détaillées et innovantes en anthropométrie révèlent que les colons sont non seulement plus forts mais plus grands qu'en Europe. Ils ont ainsi pas moins de sept centimètres de plus que leurs contemporains en métropole et seulement trois centimètres de moins que les Américains nés dans les années 1930. D'autre part, ils sont uniformément grands puisque la différence de taille d'une classe sociale à l'autre se limite à deux centimètres alors qu'elle varie de huit à quinze centimètres en Europe au XVIIIe siècle22.

Opulence, abondance, bien-être et liberté semblent définir la vie américaine à la fin du XVIIIe siècle. Comme l'écrit Robert Beverley déjà en 1705 à propos des Virginiens, « ils vivent sous un bon climat et jouissent d'un sol fertile si bien que personne n'est assez pauvre pour devoir mendier ou manquer de nourriture23 ». Et Franklin de renchérir et de nuancer à la fin du XVIIIe siècle : « Peu de gens sont ici aussi misérables que peuvent l'être les pauvres en Europe, mais il y a également peu de gens authentiquement riches au sens où on l'entend en Europe. C'est plutôt ici le règne de l'heureuse médiocrité24. » Il ne s'agit ici, bien sûr, que des Blancs, et uniquement de ceux qui, parmi eux, ont réussi à s'établir. Il n'est nullement question des esclaves africains, des autochtones, des engagés, des forçats et des Blancs pauvres qui, même s'il n'existe pas alors – à l'inverse de l'Europe – de misère profonde et de vagabondage en Amérique, se trouvent notamment dans les villes. Mais assurément, l'Amérique (blanche) ne connaît pas encore les extrêmes de pauvreté et de richesse auxquels elle sera souvent associée plus tard dans son histoire.

L'Amérique est bien une terre d'abondance. Le gibier pullule et les rivières regorgent de poissons. De tout temps la nature américaine a frappé l'observateur par son exubérance végétale et animale. Une statistique étonnante montre qu'au début du XVIIe siècle dans un espace de 26 kilomètres carrés de forêts au nord-est des États-Unis poussent 250 000 arbres et vivent cinq ours, deux pumas, deux loups, trente renards, deux cents dindes, quatre cents daims, vingt mille écureuils25 ! La terre, fertile, offre des rendements agricoles inconnus en Europe et, surtout, peut être cultivée sur plusieurs années consécutives sans jachères. L'imprimé *Description d'un pays nommé Caroline*, publié à Londres en 1679 pour recruter des colons huguenots, explique qu'en Amérique « toutes sortes de plantes et de fruits y viennent avec une grande facilité, et d'une grandeur et grosseur merveilleuses » ; que « les poissons […] s'y trouvent en quantité au-delà de l'imagination, et de toutes sortes » ; et, enfin, qu'« il y a un nombre incroyable de sortes d'oiseaux ». L'auteur ne manque d'ailleurs pas d'évoquer le « coq d'Inde » – symbole de l'Amérique immortalisé par la fête puritaine de *Thanksgiving* lors de laquelle la dinde se déguste en famille – « que l'on y trouve dans les bois, et dont quelques-uns sont si gros, qu'ils pèsent 30-40 [et] jusqu'à 50 livres ». N'oublions pas les pigeons, un mets réservé aux nobles en Europe, qui sont si nombreux en Amérique qu'ils « obscurcissent l'air dans la saison des semences » et que l'on imagine faciles à chasser26. De même, en 1683, le réfugié huguenot Louis Thibou, évoquant la baie de Charleston, la bien nommée Oyster Bay, écrit qu'elle peut fournir « des huîtres pour nourrir un royaume27 ».

La possibilité de combiner le froment et le maïs offre également l'opportunité d'avoir deux récoltes céréalières par an. Ainsi, l'auteur de *Description d'un pays nommé Caroline* indique

[qu']il croît [en Amérique] de toutes manières de grains propres pour l'homme et le bétail […] particulièrement des deux sortes de blé, l'indien ou américain, que l'on appelle maïs, et l'européen ou froment de l'Europe, que l'on recueille en même terre en une seule année. L'on y sème le froment en octobre ou novembre, et on le recueille en mai, puis aussi tôt l'on plante par rayons sur le même

fond le maïs, et l'on le recueille en septembre, y ayant ainsi deux récoltes28.

Les colons ont aussi libre accès à la viande, qui est en Europe une source de protéines réservée aux riches. D'une part, le bétail est nombreux, surtout dans les colonies du Sud où les colons laissent leurs troupeaux paître en toute liberté et où les hivers doux permettent de ne pas abattre le cheptel chaque année. D'autre part, en Caroline du Sud – mais on imagine que c'est aussi le cas dans les autres colonies – chacun « peut chasser ou faire chasser pour lui un Indien et ne manquera point ni de venaison ni de gibier [car] l'Indien fournira une famille de trente personnes de venaison et de gibier toute l'année pour quatre écus par an tout autant qu'ils en pourront manger29 ».

Traversant le sud-est de la Pennsylvanie, Pehr Kalm interviewe un compatriote septuagénaire qui lui apprend que « durant toute [sa] vie, il n'y a jamais eu de mauvaises récoltes et que les gens ont toujours vécu dans l'abondance ». Il poursuit : « Une grande famine en ce pays est tout à fait improbable à moins que Dieu n'inflige une punition extraordinaire. » Pour lui, les raisons sont simples : « il n'y a pas ici de nuits assez froides pour affecter les semences » – nous sommes dans une colonie du Nord aux hivers rudes mais sans doute se réfère-t-il implicitement à sa Suède natale – et « les périodes de pluie sont brèves et les sécheresses rares, jamais dramatiques. […] L'essentiel tient à la grande variété des céréales. Les gens en sèment différentes sortes, à différentes périodes et saisons, si bien que si une récolte tourne mal, les autres produisent ». Puis, poursuit-il, « l'été est si long que certaines céréales se récoltent deux fois. Il n'existe pas de moments entre les mois de mai et octobre, voire novembre, inclus, où les colons ne récoltent pas une sorte de céréales ou ne cueillent une variété de fruits30 ».

En résumé, l'Amérique du Nord britannique connaît, au XVIIIe siècle, des taux de nuptialité et de natalité élevés et, à l'inverse, un taux de mortalité, notamment infantile, particulièrement bas. Dans les Treize Colonies, la population blanche est nombreuse, jeune, robuste, bien nourrie, fertile, et les colons jouissent d'une espérance de vie plus longue qu'en Europe. En 1790, soit à peine deux siècles après la fondation de Jamestown, les États-Unis dispose d'une population de souche européenne de près de quatre millions d'habitants, soit les deux cinquièmes de celle de l'Angleterre.

Le poids démographique de l'Amérique britannique

L'Amérique du Nord britannique impressionne par sa formidable croissance et surtout par son poids démographique au regard des autres colonies européennes sur le continent nord-américain. Le Canada a une population européenne d'environ 15 000 habitants en 1700 et de 52 000 en 1750. À cette date, la seule Pennsylvanie en compte le triple. Toujours en 1750, la population blanche de toutes les possessions françaises continentales (le Canada, la Basse-Louisiane et le Pays des Illinois) ne dépasse pas 60 000 habitants contre plus d'un million dans les Treize Colonies31. Quant aux colonies espagnoles (la Floride, le Texas et le Nouveau-Mexique), elles comptent à peine 15 500 colons en 1760, soit moins que la population britannique de la Barbade32.

Cette formidable croissance démographique, nous l'avons vu, est alimentée par les migrations et l'accroissement naturel. L'ampleur des mouvements migratoires vers l'Amérique britannique, surtout à partir de 1720, surprend, fascine même. Comment l'expliquer ? Après un départ laborieux, les colonies de la Chesapeake et, dans une moindre mesure, de Nouvelle-Angleterre, connaissent une expansion économique continue à partir des années 1640. La culture du tabac, par exemple, draine un flot imposant d'engagés jusqu'à la fin du XVIIe siècle. La Restauration marque un véritable tournant avec la conquête de la Nouvelle-Néerlande et la fondation de colonies à propriétaires. L'expansion territoriale et la concurrence entre les Seigneurs Propriétaires des nouvelles colonies dynamisent et élargissent le recrutement de colons par le biais notamment de véritables campagnes de publicité. L'acquisition de la ville de New York, la fondation de Philadelphie et le développement de la Caroline du Sud soutiennent et diversifient l'activité économique. Plus de terres, plus de cultures, plus de ports, plus de navires nourrissent une intensification des échanges commerciaux entre la métropole et les colonies. Ce commerce dynamique, à son tour, crée les conditions d'un transport massif de migrants et l'augmentation de l'activité économique attire les colons.

Mais le plus important est sans doute le plus insaisissable : la dimension psychologique. Alors qu'au XVIIe siècle, les colonies ont très mauvaise presse en métropole, au siècle suivant cette image s'est inversée. Au XVIIIe, l'Amérique devient la terre de toutes les promesses, de toutes les opportunités,

la *land of opportunity*, comme en témoigne l'extraordinaire fièvre qui s'est emparée de ces milliers de Palatins en 170933. L'Amérique n'est pas un pays de cocagne, mais un lieu où chacun peut posséder une ferme ou une échoppe et prospérer à force de travail sans être assujetti à toutes sortes d'obligations administratives, fiscales, militaires et religieuses.

La conjonction de tous ces facteurs explique l'étonnante croissance démographique des Treize Colonies, qui contraste avec celle des autres possessions européennes d'Amérique du Nord et des possessions britanniques aux Antilles. Des chiffres qui frappent : pour une immigration souche comparable, les Antilles britanniques ont en 1776 une population blanche en deçà de 50 000 alors que celle des Treize Colonies s'élève à deux millions, soit quarante fois plus !

31

Prospérité économique et dynamisme culturel

« En parcourant la terre, en franchissant les mers, en levant les obstacles qui s'opposent à la communication des peuples, en étendant la sphère des besoins et le désir des jouissances, le commerce multiplie les travaux, il encourage l'industrie ; il devient en quelque sorte le moteur du monde. »

Abbé Raynal (1780)

La croissance et l'opulence des villes-ports le confirment : l'Empire britannique du XVIIIe siècle est avant tout de nature commerciale. C'est un empire d'échanges. Avant la guerre de Sept Ans, la conquête territoriale n'est pas pour l'Angleterre une priorité. Certes, l'acquisition de la Nouvelle-Néerlande en 1664 permet aux Anglais de contrôler une grande partie du littoral oriental du continent nord-américain en faisant la jonction entre la Nouvelle-Angleterre et la Chesapeake, mais cette conquête est la conséquence d'un conflit anglo-néerlandais qui est essentiellement commercial. Il s'agit de défaire un concurrent dont les succès entravent le développement économique du pays. De même, comme nous l'avons noté, les motivations à l'origine de la première armature législative impériale sont commerciales.

Au cours du XVIIIe siècle, les colonies britanniques ont connu une formidable croissance économique au sein d'un schéma appelé rétroactivement mercantiliste. Décrié au moment de la Révolution américaine à la fois par les colons insurgés et les économistes partisans du libre-échange, le mercantilisme a permis de susciter et d'encadrer le développement économique des colonies. Quels en sont les principes ?

Les colonies fournissent toute une gamme de produits à la métropole qui n'a plus à les importer de ses concurrents et ainsi conserve son stock d'or et d'argent ; le surplus de la production coloniale – ce que le marché métropolitain ne peut absorber – est réexporté en Europe continentale, créant des bénéfices ; les échanges avec les colonies – réserve exclusive des marchands anglo-américains – enrichissent la métropole (comme d'ailleurs les colonies), accroissent les revenus douaniers et favorisent le développement des marines marchande et de guerre à la fois en termes de navires et de matelots ; enfin les colonies constituent un marché réservé aux biens manufacturés en métropole. Le mercantilisme nécessite un État fort et actif, capable de réguler l'économie et d'éliminer la concurrence par la loi, mais aussi par les armes s'il le faut. En théorie, le système mercantiliste évolue plus ou moins en vase clos et surtout profite à toutes les parties, même si l'intérêt prioritaire est celui de la métropole.

Après une première période dominée par le commerce avec les Amérindiens, l'organisation commerciale de l'Empire mise en place par les lois de navigation à partir du milieu du XVIIe siècle permet une régionalisation de l'économie coloniale selon les différents climats et les sols ainsi que les caractéristiques du peuplement. Les colonies méridionales produisent exclusivement pour l'exportation, avec l'aide d'une main-d'œuvre abondante, engagée puis servile ; les colonies médianes deviennent le grenier à blé de l'Empire ; et la Nouvelle-Angleterre vit de la pêche et des chantiers navals.

Au XVIIIe siècle, l'Amérique britannique est prospère. Cet enrichissement permet l'émergence d'une vie culturelle dynamique et variée. À des milliers de kilomètres de l'Europe et forte d'une population remarquablement alphabétisée, l'Amérique jouit de ses propres universités, à la pédagogie novatrice, et de ses nombreux journaux. Les colonies ont aussi leurs gentlemen-architectes, dont Thomas Jefferson est le plus célèbre ; leurs scientifiques, dont l'extraordinaire Benjamin Franklin ; et leurs artistes, dont le peintre Benjamin West qui sert à la cour du roi George III.

Ces Américains, qui au regard des élites cultivées de Londres ou de Paris se perçoivent modestement comme des provinciaux, jouissent d'une vie culturelle tout à fait remarquable pour des lointaines colonies.

Les commerces de fourrures et de peaux

Après une phase d'installation et de survie – notamment par le biais du troc avec les autochtones –, les colonies ont développé une première économie rudimentaire fondée sur la traite des pelleteries et l'élevage bovin. Né du troc côtier avec les groupes amérindiens, le commerce des peaux (daim surtout) et des fourrures (castor principalement mais aussi ours, loutre, martre, vison et renard) occupe toutes les colonies anglo-hollandaises – au même titre d'ailleurs que la Nouvelle-France. Les fourrures alimentent l'industrie chapelière de la métropole et les cuirs celle des tanneries pour la fabrication de selles et de chaussures.

Progressivement, ce commerce se concentre dans certaines zones : les vallées de l'Hudson (avec Albany comme principal entrepôt) et du Delaware ; le versant occidental de la Nouvelle-Angleterre ; et l'ouest appalachien des Carolines. En 1700, la colonie de New York, où les Hollandais ont durablement implanté le commerce des pelleteries, produit 40 % des fourrures exportées des colonies anglaises. En Virginie et surtout en Caroline du Sud, les colons se lancent avec succès dans le commerce des peaux de daim. Dès 1700, la Caroline du Sud en produit pour une valeur de 20 000 livres sterling et de 35 000 au milieu du XVIIIe siècle. En 1707, année record, les Caroliniens exportent plus de 120 000 peaux ! Outre son impact écologique désastreux – il provoque l'extinction de vastes troupeaux de daim –, ce commerce a de terribles conséquences humaines car il va de pair avec le trafic d'esclaves amérindiens. De plus, la férocité des *Indian traders*, comme on appelle les marchands de peaux et d'esclaves, est la cause de révoltes et de guerres amérindiennes dont celle de 1715, la guerre des Yamasees, qui met en péril la jeune colonie.

La régionalisation de l'économie coloniale

À l'orée du XVIIIe siècle, on assiste à une régionalisation et à une spécialisation de l'économie coloniale, liées aux conditions climatiques et topographiques de chaque espace, qui perdurera jusqu'à la Révolution. Les colonies du Sud, pays de plantations et de monoculture intensive orientée vers l'exportation, produisent ce qu'on appelle les *cash crops*, à savoir le tabac et le riz. Les colonies médianes exportent de la viande, des céréales et de la farine. Enfin, la Nouvelle-Angleterre, région à l'économie diversifiée, en marge des exportations de poissons, des produits baleiniers et forestiers, se spécialise dans le fret et la construction navale.

Pendant toute la période, le tabac est la principale denrée exportée des colonies. En 1760, le tabac représente 45 % des exportations des colonies continentales pour une valeur de 80 millions de livres. Il est produit dans une région d'un demi-million d'habitants en 1760 qui englobe la Virginie, le Maryland et la Caroline du Nord septentrionale. Plus des deux tiers du tabac qui arrive en Angleterre est réexporté, principalement en France et en Écosse.

Grande consommatrice de main-d'œuvre, engagés et esclaves, la culture du tabac appauvrit le sol. Au bout de trois ans, planteurs et fermiers doivent acquérir de nouvelles terres. De plus, le marché du tabac n'est jamais longtemps stable, les prix pouvant chuter de moitié en tout juste quelques années. À partir de 1740, les colons se mettent à produire du blé en complément, une denrée très demandée aux Antilles et dans les pays de l'Europe du Sud.

Le *lowcountry* de Caroline du Sud exporte du riz, la seconde *cash crop* des colonies américaines. Estimant le climat de Caroline du Sud à l'image de celui du Languedoc, les Seigneurs Propriétaires

voulaient initialement faire de leur domaine un centre de productions méditerranéennes. Lors d'une phase d'expérimentation agricole de plusieurs décennies au cours de laquelle les colons cherchent un produit d'exportation, certains tentent de produire du vin et de la soie, notamment les huguenots, mais sans succès. Puis, à la toute fin des années 1690, l'introduction fortuite d'une variété de riz – peut-être par des pirates venus de Madagascar – change à jamais le destin de la colonie et de tout le littoral marécageux du cap Fear, en Caroline du Nord, à la Géorgie. Avec le riz, toute la région devient richissime au cours du XVIIIe siècle – les planteurs de Caroline du Sud étant les mieux nantis de toutes les colonies à la veille de la Révolution. Une comparaison des inventaires après décès des planteurs des comtés d'Anne Arundel, au Maryland, d'Orange, en Caroline du Nord et de Charleston à la veille de la Révolution montre qu'ils possèdent respectivement en moyenne des biens évalués à 700, 300 et 2 700 livres sterling, soit presque trois fois plus pour Charleston que pour les deux autres comtés réunis1.

Le riz crée une forte demande en esclaves, à la fois plus résistants au dur environnement épidémiologique de la région et surtout experts en riziculture. C'est ce qui explique qu'à partir de 1708, le littoral de Caroline du Sud a une population en majorité noire. La culture du riz nécessite des sols marécageux et un système complexe d'irrigation pour contrôler le niveau d'eau. À la différence du tabac qui peut être cultivé sur un lopin de terre – dans les années 1620, on en plante même dans les rues de Jamestown –, le riz exige donc de gros investissements, une infrastructure élaborée et une main-d'œuvre nombreuse et qualifiée. De ce fait, la riziculture est réservée aux planteurs les plus riches et aux propriétaires des terres les mieux adaptées. Mais le riz rapporte gros, son prix augmentant de moitié entre 1730 et 1775. Au XVIIIe siècle, le riz constitue la troisième plus importante source de revenus pour les Treize Colonies après le tabac et les céréales. La production passe de 10 000 boisseaux en 1720 à 100 000 en 1760. En 1730, le lobby des planteurs caroliniens à Londres obtient que le riz soit retiré de la liste des produits « énumérés », c'est-à-dire ceux qui doivent transiter par la métropole avant d'être réexportés vers le continent. Après cette date, le riz peut être acheminé directement vers la péninsule Ibérique, son principal marché après l'Angleterre et les Antilles.

Dans les années 1740, les colons de Caroline du Sud, encouragés par une subvention du Parlement, se mettent à produire de l'indigo – une plante tinctoriale de couleur bleue – pour concurrencer les Antilles françaises, notamment Saint-Domingue. Planté sur des terres sèches, sablonneuses et en hauteur, l'indigo représente le complément idéal du riz. À la veille de la Révolution, l'indigo se place en cinquième position dans les exportations nord-américaines en termes de valeur après le tabac, les céréales, le riz et le poisson. La Caroline du Nord, quant à elle, consacre ses vastes forêts de résineux à la production de goudron et de térébenthine pour la construction navale avec une aide financière du Parlement instaurée en 1705. Jusqu'à la Révolution, la Grande-Bretagne dépense plus d'un million de livres en subventions diverses pour cette production principalement concentrée en Caroline du Nord, en Géorgie et au New Hampshire. Enfin, l'arrière-pays des colonies du Sud, le piémont appalachien de Virginie et des Carolines, produit des céréales et des viandes pour les plantations et les villes de la côte, principalement Charleston et, dans une moindre mesure, Savannah.

Manquant de produit d'exportation lucratif, les colonies médianes (New York, Pennsylvanie, New Jersey et Delaware), pays de fermes et non de plantations, ont très tôt eu besoin de diversifier leur économie. Décrivant la variété des marchandises et des destinations à partir de Philadelphie au milieu du XVIIIe, un marchand rapporte :

Une fois vers les Antilles [on charge] du pain, de la farine, du porc, du maïs et des douves pour les tonneaux, une [autre] fois vers la Caroline et Terre-Neuve du pain et de la farine, parfois pour le Portugal du blé, de la farine et des douves pour les conduits, une [autre] fois vers l'Irlande des graines de lin, de la farine, des planches et des douves en chêne et en noyer et vers l'Angleterre des peaux, du tabac, de la cire d'abeille, toutes sortes de douves, des planches de chêne et de noyer, des planches pour les bateaux, de la fonte, du goudron, du brai, de la térébenthine, des navires, et des lettres de change2.

Ces colonies exportent principalement de la farine, du pain et du blé vers les Antilles, l'Europe du Sud, l'Irlande et les colonies méridionales. À New York en 1754, la moitié des navires partent pour les Antilles, un cinquième pour la Grande-Bretagne et la même proportion pour les colonies

continentales ; à Philadelphie, pour la période 1750-1754, les rapports entre les destinations et par année sont : la moitié pour l'Amérique du Nord, un tiers pour les Antilles et 10 % pour l'Irlande3.

La croissance de la population et une série de mauvaises récoltes en Europe continentale au milieu du XVIII[e] siècle augmentent encore la demande pour les céréales américaines dans la péninsule Ibérique (un cinquième des exportations à partir de Philadelphie en 1772) et en France. Philadelphie et New York fournissent également un marché aux fermiers de l'intérieur pour les céréales et les viandes, surtout la viande porcine, peu coûteuse à produire. Le maïs, destiné au marché local, est facilement semé (nul besoin de charrue) et récolté en grande quantité grâce à un fort rendement : 120 boisseaux sur 7 arpents (2 hectares) par individu à l'année, soit assez pour nourrir une famille de six personnes4. À l'inverse, le blé, qui doit être récolté rapidement sous peine de se gâter, est à l'époque impossible à produire sur une grande échelle. Il aurait fallu aux fermiers de Pennsylvanie ou du New Jersey une main-d'œuvre nombreuse et disponible sur peu de temps.

Aux exportations de céréales et de viandes s'ajoutent les graines de lin pour l'industrie textile irlandaise, le bois de construction (douves, planches et bardeaux), la fonte, la potasse végétale et les fourrures. Obtenue à partir de la cendre de bois, la potasse sert à la fabrication du verre de silex et du salpêtre ainsi qu'à la confection de teintures et à l'impression de calicot. À partir de 1751, l'exportation de potasse vers la métropole est exemptée de taxes douanières. Tout, ou presque, peut être produit par de petites unités familiales. Les fruits de ces exportations ne sont donc pas réservés à une petite élite de planteurs, comme pour le riz, mais sont partagés par un grand nombre de fermiers. Une caractéristique qui a d'importantes conséquences démographiques, sociales et raciales sur la région, la rendant très différente de la Virginie et de la Caroline du Sud.

La Nouvelle-Angleterre, au sol aride, ne produit rien non plus de prioritaire aux yeux des administrateurs métropolitains. Cette région, extrêmement dynamique dans bien des secteurs, doit par conséquent développer une économie diversifiée. Située à proximité des Grands Bancs, la Nouvelle-Angleterre exporte une grande quantité de poissons (de la morue principalement), de piètre qualité pour les esclaves des Antilles et de premier choix pour les catholiques ibériques. Au moment de la Révolution, la pêche emploie 10 % de la population. Les produits baleiniers – l'huile pour la fabrication de bougies et les os pour celle de divers objets –, autre source importante de revenus, sont destinés au marché métropolitain. Les navires et marins de l'île de Nantucket, située au sud du cap Cod, sont spécialisés dans la chasse à la baleine.

Outre le poisson, la Nouvelle-Angleterre échange aux Antilles de la viande, du bois de construction et des céréales contre du sucre et de la mélasse pour la fabrication de rhum. Celui-ci, distillé dans la région, est ensuite exporté vers l'Europe du Sud ou en Afrique pour la traite négrière. Les arbres des forêts du New Hampshire servent également à la fabrication de mâts pour la *Navy*, même si ceux-ci sont jugés par le Bureau de la marine de moins bonne facture que ceux que l'on importe traditionnellement de Scandinavie.

Les marchands de Nouvelle-Angleterre pratiquent un commerce intra-colonial actif. Ils échangent des produits manufacturés contre du blé à Philadelphie ; des provisions contre du goudron en Caroline du Nord ; du poisson (à nouveau pour les esclaves) contre du riz en Caroline du Sud et du tabac en Virginie ; et ils vendent leur rhum partout. Cette intense activité commerciale profite à l'expansion de la construction navale. Entre 1705 et 1714, la Nouvelle-Angleterre fabrique déjà près de 70 embarcations par an et pour beaucoup moins cher qu'en Angleterre. En 1740, sur 1 300 navires « américains » répertoriés par Londres, les trois quarts sont armés en Nouvelle-Angleterre. En 1700, Boston se classe deuxième port anglais, après Londres et devant Bristol, en tonnage et troisième en termes de navires. Riches en villes portuaires, en entrepôts, en navires et en matelots, monopolisant par ailleurs le commerce du fret, les marchands de Nouvelle-Angleterre sont au XVIII[e] siècle « les Hollandais de l'Empire britannique5 ».

Un empire d'échanges

En sens inverse, les colonies antillaises et nord-américaines constituent un marché pour les produits manufacturés britanniques dont l'importance s'accroît considérablement au cours du XVIII[e] siècle au fur et à mesure que leur population augmente et s'enrichit. Alors qu'en 1700, l'Amérique du Nord et les Antilles absorbent 10 % des exportations de la métropole, ce chiffre passe à 15 % en

1750 et bondit à 38 % en 1772. La part des colonies nord-américaines passe, elle, de 8 % à 10 % et 20 % respectivement6.

Qu'exporte la Grande-Bretagne vers ses colonies ? Des textiles, principalement. Des laines et du linge de maison, dont beaucoup sont fabriqués en Irlande ; des objets en métal et une grande variété de produits : livres, divers ustensiles et instruments, montres et horloges, bijoux, mercerie, dentellerie, soierie, vêtements, chapeaux, argenterie, vaisselle, verrerie, papeterie, selles, pharmacopée, épicerie et… du thé.

Ainsi, à la veille de la Révolution, la Grande-Bretagne importe de ses colonies par ordre d'importance, outre le sucre des Antilles (Jamaïque), d'abord du tabac de la Chesapeake (Virginie et Maryland) ; puis des farines de Pennsylvanie, du New Jersey et de New York ; du riz de Caroline du Sud et de Géorgie ; du poisson de Nouvelle-Angleterre ; et enfin de l'indigo de Caroline du Sud. Ces cinq produits représentent les deux tiers de la valeur totale des exportations nord-américaines en 1768. Puis viennent les fourrures et les peaux ; les produits forestiers et baleiniers ; la fonte ; les graines de lin. La métropole importe presque 60 % des productions nord-américaines ; les Antilles presque un tiers, l'Europe du Sud et les îles atlantiques portugaises (les Açores et Madère) le reste. Enfin, la Chesapeake et le Sud rizicole dépendent davantage de leurs liens avec la métropole que la Nouvelle-Angleterre et les colonies médianes qui envoient beaucoup de leurs productions aux Antilles.

Quel est le secret de cette réussite ? Les colonies britanniques d'Amérique du Nord couvrent un immense littoral étendu sur plusieurs latitudes. Ce territoire aux climats et aux sols variés permet aux colons de diversifier leurs productions. La législation commerciale, dénoncée avec véhémence par les révolutionnaires, est en fait bénéfique pour les colonies, du moins jusqu'aux années 1760. Les colons ont un accès exclusif au marché métropolitain et bénéficient du savoir-faire et des capitaux des marchands britanniques, des subventions du Parlement et de la protection de la *Navy* en temps de guerre. Enfin, cette prospérité économique est aussi nourrie par le dynamisme démographique. L'arrivée massive de migrants – engagés, artisans, journaliers, fermiers et marchands – et l'importation de milliers d'esclaves fournissent aux colonies une main-d'œuvre abondante et une précieuse expertise.

La presse américaine

On part pour l'Amérique pour prospérer, voire faire fortune mais pas pour l'amour des lettres. Pourtant très vite en Nouvelle-Angleterre, puis à New York et en Pennsylvanie et enfin, plus tardivement, dans les colonies méridionales, se développe, au fur et à mesure que les élites s'enrichissent, une réelle vie culturelle proprement américaine, même si elle est fortement inspirée par Londres.

En premier lieu, l'Amérique du XVIIe siècle, surtout la Nouvelle-Angleterre, frappe par son fort taux d'alphabétisation. En 1660, les deux tiers des hommes et un tiers des femmes savent signer leurs testaments. Rappelons que l'on apprend à écrire après avoir appris à lire. Le taux pour les hommes passe à 85 % en 1760. En Virginie, peuplée au XVIIe siècle majoritairement d'engagés, les taux sont de 40 % et 10 % respectivement pour les hommes et les femmes dans les années 1680. Au milieu du XVIIIe siècle, avec un taux moyen d'alphabétisation autour de 50 % pour les hommes, la métropole est en deçà des Treize Colonies où un minimum de deux tiers des hommes peuvent lire et écrire7.

Il s'ensuit que très vite, les colonies possèdent leurs propres imprimeries et leurs propres journaux. Dès 1640, soit à la fin de la Grande Migration puritaine, est publié à Cambridge, tout près de Boston, un psautier (le *Bay Psalm Book*) de 300 pages, tiré à plus de 1 500 exemplaires. Les imprimeries apparaissent progressivement dans toutes les colonies. En 1755, il en existe vingt et une, dont huit à Philadelphie et sept à New York. À titre comparatif, ni la Nouvelle-France ni la Louisiane n'en ont alors… Les documents officiels, notamment lois et proclamations, constituent la plus grande part des publications. Puis viennent les sermons pour toutes les occasions (dimanche, actions de grâce, élections, mariages, etc.) et les almanachs avec leurs proverbes, leurs conseils et une multitude d'informations pratiques. Celui de Benjamin Franklin, le *Poor Richard's Almanac*, tire à plus de 10 000 exemplaires. Peu d'ouvrages de littérature et de poésie paraissent dans les colonies en

grande partie parce que les imprimeurs londoniens y écoulent leurs surplus, notamment lors de ventes aux enchères.

Au cours du XVIII[e] siècle, la presse se développe simultanément aux colonies et en métropole. Dans les années 1690, un premier journal, le *Public Occurrences*, paraît à Boston pendant quelques années. Puis un deuxième, la *Boston News-Letter*, dix ans plus tard, à un moment où seuls Londres, Édimbourg et Dublin publient des journaux dans le monde anglophone. La *Boston News-Letter*, un hebdomadaire, a 300 abonnés en 1704 et tire à plus de 10 000 exemplaires. En 1719 paraît le premier journal de Philadelphie, l'*American Mercury*, puis la *New York Gazette* en 1725 ; la *South Carolina Gazette*, à Charleston, commence de paraître en 1732. En 1765, à la veille de la Révolution, vingt-quatre journaux sont publiés dans toutes les Treize Colonies, dont quatre au Massachusetts et en Pennsylvanie (dont un en allemand) et trois au Connecticut, au New York et en Caroline du Sud. Dans son autobiographie, Benjamin Franklin se remémore que lorsque son frère James fonda le *New England Courant* à Boston en 1721, ses amis « tentèrent de le dissuader car une telle entreprise avait peu de chance de réussir, un seul journal, d'après eux, étant suffisant pour l'Amérique ». « À ce moment en 1771, ajoute Franklin un demi-siècle plus tard, il n'y en a pas moins de vingt-cinq8. » La Nouvelle-France, quant à elle, n'a son premier journal, la *Gazette littéraire de Montréal*, qu'en 1778.

Les premières universités et bibliothèques

Dès 1636, l'assemblée du Massachusetts fonde l'université d'Harvard, du nom de son premier bienfaiteur John Harvard, qui lègue à la colonie les quatre cents volumes de sa bibliothèque. Harvard est alors un séminaire pour la formation de pasteurs congrégationalistes. En 1642, elle octroie ses premiers diplômes à une promotion de neuf étudiants. Harvard est tout au long du XVII[e] siècle la seule université des colonies, jusqu'à la fondation par les anglicans en 1693, à Williamsburg en Virginie, du College of William and Mary, qui a pour président à vie l'Écossais James Blair, le représentant de l'évêque de Londres dans la colonie. Cependant, il faut attendre 1753 pour que ce dernier délivre ses premiers diplômes…

D'autres églises fondent leurs propres universités : les congrégationalistes fondent Yale en 1701 à New Haven, dans le Connecticut ; les presbytériens en établissent une à Neshaminy en Pennsylvanie en 1735 – transférée à Princeton dans le New Jersey en 1756 ; les anglicans fondent en 1754 à New York le King's College, rebaptisé Columbia après la Révolution en 1784 ; les anglicans créent à Philadelphie en 1751 le College of Philadelphia qui devient l'université de Pennsylvanie en 1791 ; les baptistes fondent à Providence en 1764 le College of Rhode Island qui devient l'université de Brown en 1804, à la suite d'un legs du fils d'un richissime négrier ; et enfin les réformés hollandais en 1766 établissent le Queen's College à New Brunswick, dans le New Jersey, rebaptisé Rutgers en 1825 après un don d'un officier de la Révolution. Il existe aussi des académies, fondées par des églises dissidentes, mais elles ne portent pas le titre d'université et ne jouissent pas des mêmes privilèges.

En 1700, l'unique université américaine forme 15 diplômés ; en 1750, il y en a trois qui forment 42 étudiants et en 1770, huit pour 133 diplômés. La progression est spectaculaire surtout à partir du milieu du XVIII[e] siècle mais la formation universitaire reste, comme en Europe, le privilège d'une toute petite élite. La situation diffère cependant nettement de celle qui prévaut en Angleterre où seules Oxford et Cambridge sont habilitées à délivrer des diplômes universitaires. En théorie, les universités américaines auraient dû n'être que des *colleges* – la plupart d'ailleurs en portent prudemment le nom – mais, profitant d'un certain flou juridique, les assemblées coloniales leur octroient *de facto* le statut d'université.

Alors que les premières universités ne sont à l'origine que des séminaires, elles savent avec le temps diversifier, moderniser et séculariser leurs enseignements, introduisant des langues vivantes et des sciences dans leur cursus. À la fin du XVIII[e] siècle, un quart seulement des diplômés deviennent des pasteurs. Enfin, notons que toutes les universités, sauf le College of William and Mary, sont situées dans les colonies septentrionales. En réalité, jusqu'à la Révolution, la moitié des colons ayant suivi des études universitaires en Amérique sortent de Harvard. Comment l'expliquer ? Outre une plus grande présence de dissidents dans les colonies septentrionales – suscitant une rivalité des

plus fructueuses – et une plus grande concentration de population, les planteurs du Sud étudient d'abord chez eux sous la conduite d'un précepteur puis partent parfaire leur formation universitaire en métropole, étudiant souvent le droit à Londres. Une étude des fils de marchands et de planteurs envoyés à Eton, en Angleterre, entre 1753 et 1776 montre que sur les 23 provenant des colonies nord-américaines, 10 viennent de Virginie, 8 de Caroline du Sud et 3 du Maryland pour un seul New-Yorkais. Ces chiffres sont à comparer avec les 148 étudiants originaires des Antilles, dont 53 de la seule Jamaïque9. De même, si 15 % des membres de l'assemblée de Jamaïque entre 1763 et 1783 ont poursuivi leurs études dans une université britannique (le plus souvent Oxford ou Cambridge), cette proportion n'excède pas 2 % dans les colonies continentales et ne concerne que des planteurs du Maryland et de Caroline du Sud10. Cette américanisation de la formation universitaire des élites coloniales d'Amérique du Nord explique en grande partie leur réaction au moment de la Révolution, qui contraste fortement avec celles des élites antillaises beaucoup plus attachées à la métropole.

Dans son portrait de la société virginienne publié en 1724, le pasteur Hugh Jones note que les planteurs « sont davantage enclins à connaître les hommes par les affaires et la conversation qu'à se plonger dans la lecture de livres, et sont pour la plupart désireux d'apprendre ce qui est absolument nécessaire de la meilleure et de la plus rapide manière11 ». Pourtant, globalement, les colons lisent et achètent des ouvrages. Du fait du fort taux d'alphabétisation, les deux tiers des artisans, la moitié des aubergistes et un tiers des marins possèdent au moins quelques publications d'où ils peuvent tirer des conseils pour la vie de tous les jours. Il peut s'agir de la Bible, d'un psautier, de livres de dévotion ou d'almanachs. Quelques riches colons, marchands, planteurs, avocats, en plus des pasteurs, s'enorgueillissent de tenir de volumineuses bibliothèques. John Harvard possède 400 livres en 1638 ; Cotton Mather, pasteur à Boston, 4 000 en 1720 ; le quaker James Logan, agent de William Penn à Philadelphie, 2 000 ; et William Byrd, planteur virginien, 3 600 dans les années 1740.

Grâce à l'action de la *Society for the Promotion of Christian Knowledge* (SPCK), une organisation philanthropique anglicane dont la mission, en métropole comme outre-Atlantique, est de promouvoir l'instruction par le don de livres, plusieurs bibliothèques paroissiales sont fondées dans les colonies. En 1700, il en existe déjà une trentaine. Enfin, après la création à Philadelphie en 1731 de la première bibliothèque, la *Library Company of Philadelphia*, par l'infatigable Benjamin Franklin, des bibliothèques financées par les cotisations de ses membres apparaissent dans les villes. En 1760, les colonies en recensent une vingtaine, dont seize en Nouvelle-Angleterre.

La peinture : portraits et scènes historiques

La perception utilitariste de la peinture, imposée par des commanditaires aisés qui souhaitent des portraits ressemblants, retarde l'éclosion d'un art pictural proprement américain. Comme l'observe John Singleton Copley, un des premiers grands peintres nés dans les colonies et lui-même grand portraitiste, « s'il n'y avait pas la nécessité de préserver la ressemblance de personnes en particulier, […] la peinture serait inconnue [dans les colonies]. Les colons ne la considèrent véritablement guère plus qu'un métier utile […] comme celui de charpentier, de tailleur ou de cordonnier, et non comme un des arts les plus nobles du monde12 ».

Le portrait est ainsi de loin le genre majeur en Amérique pendant toute la période coloniale. Plus de huit cents portraits survivent de la première moitié du XVIIIe siècle. Les plus connus et les plus productifs de ces artistes sont les *limners*, littéralement « les enlumineurs », que l'on retrouve principalement en Nouvelle-Angleterre (Boston en compte une dizaine en 1690) et dans la vallée de l'Hudson grâce au mécénat des riches propriétaires terriens d'origine hollandaise, les *patroons*. Les *limners*, plus artisans qu'artistes et le plus souvent itinérants, peignent des portraits mais aussi des enseignes.

Plusieurs peintres talentueux mais ne trouvant pas de protecteurs en Europe viennent se fixer dans les colonies. Le Suisse Jeremiah Theus s'installe à Charleston en 1735 ; l'Écossais John Smibert, en partie formé en Italie et inspirateur de peintres américains tels John Singleton Copley et John Trumbull, arrive à Newport en 1729 ; et le Suédois Gustavus Hesselius, qui se propose de peindre « des armoiries sur des voitures, ou toute sorte d'ornements, des paysages, des enseignes, des panneaux », s'établit à Philadelphie en 171213. Formé à l'école du baroque, Hesselius, qui peint

des portraits de colons comme d'Amérindiens mais aussi des scènes mythologiques – les premières pour l'Amérique coloniale –, est le peintre le plus réputé des colonies dans les années 1720 et 1730. Ajoutons à cette liste masculine Henriette de Beaulieu Dering Johnston, née dans une famille de réfugiés huguenots et mariée en secondes noces au représentant de l'évêque de Londres en Caroline du Sud, Gideon Johnston, qui s'installe avec son mari à Charleston en 1708. Henriette Johnston devient la première portraitiste femme connue des colonies. Une trentaine de portraits, notamment de planteurs et de marchands de Caroline du Sud, dont de nombreux descendants de huguenots, lui ont survécu.

À l'inverse, quelques peintres talentueux des colonies dont Benjamin West et John Singleton Copley, les pères fondateurs de la peinture historique américaine selon l'expression de l'historienne Wendy Greenhouse, partent briller en Europe14.

Benjamin West, fils d'un aubergiste de Philadelphie, est le premier artiste américain à étudier à Rome au début des années 1760. En 1763, il s'établit à Londres où il connaît un étonnant succès, devenant en 1772 le peintre d'histoire du roi George III et président de l'Académie royale vingt ans plus tard. Entre autres toiles, Benjamin West est connu pour sa *Mort du général Wolf* (1770), tableau véritablement révolutionnaire à l'école de la peinture historique, qui représente la mort de l'officier britannique James Wolf, conquérant de la Nouvelle-France pendant la guerre de Sept Ans et vainqueur de la bataille des Plaines d'Abraham en 1759 : on lui a reproché de ne pas avoir peint son sujet en costume antique… L'année suivante, il peint *Le Traité de Penn avec les Indiens* (1771-1772), un autre de ses tableaux les plus renommés. Enfin, en 1806, Benjamin West réalise *La Mort de Nelson*, grand héros britannique de la période.

John Singleton Copley, originaire de Boston, est le portraitiste américain le plus talentueux de la période. Lui aussi se rend en Italie puis se fixe à Londres en 1774. L'une de ses toiles les plus connues, *Watson et le requin* (1778), représente le sauvetage désespéré de Brook Watson, futur maire de Londres, attaqué lorsqu'il avait 14 ans par un requin dans le port de La Havane. Parmi ses nombreux portraits, figurent ceux de l'orfèvre patriote de Boston, Paul Revere, peint en 1768, et de Samuel Adams, datant de 1772. Ni West ni Copley ne sont jamais revenus aux colonies…

Parmi les peintres de cette génération qui restent aux colonies tout en séjournant quelques années en Europe, John Trumbull est sans doute le plus connu. Fils d'un gouverneur du Connecticut, élève de Benjamin West, il combat comme aide de camp de George Washington pendant la guerre d'Indépendance. Trumbull est notamment célèbre pour avoir peint la scène de la signature de la Déclaration d'indépendance des États-Unis en 1817, un tableau qui se trouve désormais au Capitole, majestueux siège du Congrès des États-Unis à Washington15. Lorsqu'il est présenté au public à l'Académie des beaux-arts à New York en 1819, puis à Boston, Philadelphie et Baltimore, plus de 20 000 personnes se pressent pour le voir. Enfin, Charles Willson Peale, d'Annapolis dans le Maryland, élève de West et de Copley, est, lui, connu pour ses portraits des héros de l'Indépendance, ceux qu'on appelle depuis les années 1920 les Pères fondateurs : Franklin, Jefferson, et Washington qu'il côtoie en combattant dans l'armée continentale16.

Du wigwam au style géorgien : le développement de l'architecture

Outre les portraits, un autre signe d'opulence des colons qui est venu avec le temps est la construction de belles et spacieuses demeures en brique de style géorgien. Dans les premières décennies du XVIIe siècle, les habitations sont pour le moins rudimentaires, caractérisées par ce que les historiens américains appellent l'impermanence. Il peut s'agir de huttes coniques faites de boue et de branches, appelées « wigwams anglais » mais adaptées des villages médiévaux des régions pauvres du nord de l'Angleterre, ou de trous creusés contre une pente, véritables cavernes, et recouverts d'un toit de mottes de terre. Il s'agit d'abris provisoires en attendant la construction d'une habitation.

Dans une lettre écrite au printemps 1688 et adressée à un parent resté en Europe, un réfugié huguenot récemment arrivé en Caroline du Sud raconte précisément les étapes successives de son installation. Ses compagnons et lui, après avoir identifié ce qu'ils cherchent, « un endroit élevé sur une fort belle rivière, belle vue, grand air, de bonnes eaux », sur les bords du fleuve Santee à une soixantaine de kilomètres au nord de Charleston, s'y établissent durablement.

Il fallut commencer par couper des arbres et nous donner de l'air puisque la nouvelle ville que nous voulions commencer n'était qu'un grand bois rempli de beaux et de grands arbres, là une voile de bateau fut notre première maison et la terre notre lit, une cabane à la sauvage assez passablement convertie d'une herbe commune dans ce pays et fort propre à cela (qu'on appelle palmettes) fut notre seconde maison. Nous y avons logé avec beaucoup d'incommodité près de cinq mois de suite, enfin nous bâtîmes une petite maison de bois qui nous parut un palais. Elle était petite mais assez commode17.

Les premières maisons des colons sont faites de planches (ou tout simplement de troncs) clouées entre elles à la verticale, comme une palissade, sans fondations ni fenêtres et avec un sol en terre. Ces structures ne sont pas destinées à durer plus de vingt ans. Puis, avec l'arrivée d'un plus grand nombre de charpentiers, les colons construisent de petites habitations (20 mètres carrés tout au plus) à la charpente rudimentaire, un toit en chaume comme en Angleterre (puis fait de bardeaux après 1670), un étage pour entreposer les vivres et une cheminée faite de branches et de torchis. En Virginie au XVIIe siècle, les habitations frappent par la pauvreté du mobilier. Les inventaires après décès montrent qu'un quart des familles possèdent une table, un tiers des chaises et des bancs ; une sur sept a les deux. Le plus souvent, les caisses et les coffres en bois servent indifféremment de chaises et de tables dans une pièce polyvalente.

Vient ensuite le temps des maisons plus spacieuses (50 mètres carrés) possédant une charpente complète et des fondations, d'abord en Nouvelle-Angleterre au milieu du XVIIe siècle puis dans la Chesapeake au début du XVIIIe. L'apparition de cheminées en brique ou en pierre, de planchers surélevés et d'escaliers pour accéder à l'étage dénote une nette amélioration dans le confort quotidien des colons. De Scandinavie viennent les cabanes en rondins (*log cabins*), un style architectural désormais associé à l'arrière-pays appalachien mais que l'on retrouve à l'origine dans la vallée du Delaware. Globalement, très peu des structures du XVIIe siècle ont survécu. En Virginie et au Maryland, soit les colonies alors les plus peuplées, il n'en reste que six pour toute la période (aucune antérieure à 1650) et soixante-dix pour la Nouvelle-Angleterre, dont une dizaine seulement construites avant 1660.

Si le XVIIe siècle est l'âge du bois en Amérique, le XVIIIe est celui de la brique. Au cours du siècle, marchands et planteurs affichent leur nouvelle prospérité, fruit du dur labeur de leurs parents et grands-parents (et de leurs esclaves !), en construisant de magnifiques demeures dans un style appelé tantôt palladien, du nom d'Andrea Palladio, architecte italien du XVIe siècle, tantôt géorgien d'après les prénoms des souverains anglais de l'époque. Le palais du gouverneur à Williamsburg, en Virginie, construit en 1714 selon un plan à quatre pièces symétrique d'inspiration palladienne, surmonté d'un toit en croupe à quatre pans et doté de cheminées jumelles, sert de modèle pour de nombreuses résidences de riches planteurs. Westover, la demeure de William Byrd, second du nom, construite en 1750, s'élève sur trois étages, présente sept fenêtres de façade et quatre cheminées et couvre une superficie de 230 mètres carrés.

Des adaptations aux conditions, notamment climatiques, spécifiques de la région apparaissent. À Charleston, par exemple, les maisons, appelées *single houses* du fait qu'elles ne dépassent pas la largeur d'une pièce, sont bâties en longueur avec une façade composée d'une véranda orientée vers le côté plutôt que vers la rue. L'objectif est de profiter au maximum de la brise durant les étés chauds et humides. Outre l'opulence des élites, c'est l'arrivée de nombreux artisans aux métiers variés au cours du XVIIIe siècle qui permet aux colons de construire, de décorer et de meubler leurs belles demeures. En 1720, soit quarante ans après la fondation de Charleston, moins d'une centaine d'artisans des secteurs du luxe (ébénistes, horlogers, orfèvres) et du bâtiment (charpentiers, maçons, ferronniers) y travaillent alors qu'ils sont plus de 350 en 176018.

À la présence dans les colonies d'une plus grande variété de corps de métiers s'ajoute l'accroissement des importations en provenance de la métropole, lié à la révolution de la consommation de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Davantage d'objets, de vêtements et de meubles sont alors disponibles pour des élites coloniales impatientes d'afficher leur réussite et soucieuses de faire belle figure face à leurs pairs de métropole. Comme en Virginie, la riche demeure en brique devient la norme pour les élites de Caroline du Sud et des villes-ports du Nord, témoignant de la formidable et rapide prospérité des colons, même si ces résidences restent modestes en comparaison des manoirs et des châteaux de Grande-Bretagne. Ce style flamboyant,

dont la symétrie rassure les élites en garantissant un certain ordre, domine tout le XVIIIe siècle mais passe cependant de vogue après la Révolution, comme l'illustre le commentaire désabusé et ironique de Jefferson, qui écrit en 1784 à propos des bâtiments géorgiens du College of William and Mary, à Williamsburg : « Sans les toits, on pourrait les prendre pour des fours à brique19. »

L'Amérique britannique du XVIIIe siècle présente ainsi une étonnante vitalité et une éclatante prospérité que reflète une vie culturelle de plus en plus riche. La population s'accroît, le commerce se développe, les villes s'agrandissent, les établissements s'étendent et les colons s'enrichissent. Mais elle n'est pas seule sur ce continent. Sur presque un siècle, de 1689 à 1763, elle s'oppose militairement à l'Amérique française avec l'appui ou par l'entremise des nations amérindiennes. La victoire finale des Britanniques en 1763, très longtemps imprévisible malgré le formidable essor des Treize Colonies, marque le triomphe de cette Amérique et constitue un incontestable moment de rupture dans l'histoire du continent nord-américain.

VII

GUERRE ET SÉPARATION

1754-1776

32

Une guerre de Cent Ans en Amérique

1689-1763

« Les Français nous battent partout, quoique vingt fois moins nombreux que nous. »

Robert H. Morris, gouverneur de Pennsylvanie (1757)

À l'origine, l'Espagne était seule. Puis sont successivement venues la France, l'Angleterre, les Provinces-Unies et la Suède. Enfin, c'est la Grande-Bretagne qui s'impose… Ainsi pourrait-on résumer la présence des nations européennes en Amérique du Nord avant 1763. Le littoral atlantique de l'Amérique du Nord – à l'exclusion de Terre-Neuve où dès le début du XVIe siècle se côtoient des pêcheurs de toute l'Europe océanique – est le premier théâtre de ces rivalités impériales, qui s'étendent ensuite à l'intérieur du continent sur un vaste espace situé entre la côte et le Mississippi. Nous avons parcouru l'histoire de ces rivalités européennes transposées outre-Atlantique tout au long de la première partie de ce livre. Esquissons brièvement ici les divers conflits qui voient triompher la Grande-Bretagne, en gardant à l'esprit que même à l'orée de la guerre de Sept Ans en 1754, personne n'aurait pu prévoir l'éclatante victoire des Britanniques et ceci en dépit du singulier dynamisme démographique et économique des Treize Colonies. En 1749, Pehr Kalm annonce que « le Canada deviendra dans un proche avenir un pays extrêmement puissant » et compare, dans leurs luttes séculaires, la Nouvelle-France à Rome et les colonies britanniques à Carthage1…

Précisons également qu'il serait erroné de ne percevoir ces rivalités que sous l'angle des conflits militaires. Les colons occupant les diverses zones, notamment les marchands, peuvent, surtout au XVIIe siècle lorsque les Européens sont peu nombreux sur le continent nord-américain, entretenir des contacts amicaux. Une collaboration, voire une solidarité peuvent même exister – à l'exception peut-être des Espagnols rodés à l'exercice de la colonisation de l'Amérique depuis le début du XVIe siècle –, les colons étant confrontés aux défis de l'espace et de la nature nord-américains et aux puissantes nations amérindiennes de l'intérieur.

L'importance primordiale du commerce et de l'approvisionnement dans les premières décennies suivant la fondation d'un établissement pousse également armateurs et marchands à passer d'un espace colonial à l'autre. Jusqu'au milieu du XVIIe siècle les Hollandais dominent les commerces transatlantiques et leurs navires emplis de provisions, de marchandises et d'esclaves sont accueillis avec joie, parfois même soulagement, dans les comptoirs anglais et français des Amériques. Comme nous l'avons vu, ce sont les Hollandais qui apportent les premiers esclaves en Virginie en 1619… Plus tard, les marchands de Nouvelle-Angleterre commercent allègrement avec les îles françaises où ils échangent bois et poissons contre sucre et mélasse, malgré les lois de navigation. Certains colons séjournent dans les colonies d'une nation rivale, certains allant jusqu'à s'y établir tels les colons du Connecticut qui fondent des villages puritains à Long Island, alors sous contrôle hollandais.

Concernant les conflits qui traversent le XVIIIe siècle, gardons à l'esprit que d'une part les combats ont le plus souvent lieu avec l'aide – parfois l'entremise – des autochtones, surtout à l'intérieur des terres, et que sur le long terme ce sont les Amérindiens qui sont les principales victimes de ces rivalités. D'autre part, ces conflits ont tous une origine européenne : les opérations en Amérique du Nord en sont un à-côté, voire un prolongement. Ce n'est que pendant la guerre de Sept Ans que, du moins pour la Grande-Bretagne, le théâtre nord-américain devient une priorité. Enfin, rappelons que les Antilles sont aussi l'objet de luttes acharnées entre ces puissances européennes pendant ces mêmes conflits.

Les guerres franco-britanniques

En 1640, les cinq nations intéressées par le littoral atlantique du continent nord-américain y sont présentes. L'Espagne de Saint Augustine en Floride à Port-Royal ou Santa Elena en Caroline du Sud ; l'Angleterre dans la baie de Chesapeake et en Nouvelle-Angleterre ; la Suède à l'embouchure du fleuve Delaware ; les Provinces-Unies à la Nouvelle-Amsterdam et le long de la vallée de l'Hudson ; et les Français en Acadie et le long de la vallée du Saint-Laurent. L'espace est immense, largement suffisant pour les accueillir toutes sans friction. Chacune a sa zone ; chacune a sa tranche du gâteau nord-américain.

La situation évolue assez rapidement. La Suède perd ses territoires au profit des Provinces-Unies en 1655 ; l'Angleterre conquiert à son tour la Nouvelle-Néerlande en 1664, faisant la jonction entre ses deux têtes de pont nord-américaines, la Nouvelle-Angleterre et la Chesapeake ; et l'Espagne, s'affaiblissant considérablement au cours du XVIIe siècle, se replie sur la péninsule floridienne, laissant l'espace carolinien aux Anglais par le traité de Madrid de 1670. À partir de cette date et jusqu'en 1763, soit sur presque un siècle, seules l'Angleterre (puis la Grande-Bretagne à partir de 1707) et la France s'affrontent pour le contrôle du continent nord-américain au nord de la Floride et à l'est du Mississippi.

Or, depuis le milieu du XVIe siècle, la France suit une évolution parallèle à l'Angleterre, les deux nations s'emboîtant le pas aux Antilles et en Amérique du Nord. Alors que rien à l'orée du XVIIe siècle ne le laisse prévoir, en cent cinquante ans, la Grande-Bretagne s'impose implacablement face à sa voisine et concurrente, détenant désormais un vaste territoire qui s'étend du Québec à la Floride. En 1763, l'Amérique du Nord à l'est du Mississippi – le berceau historique des États-Unis – est sous contrôle britannique même si, à l'évidence, il existe d'immenses zones peuplées de Français, d'Espagnols et surtout d'Amérindiens où ce contrôle est tout théorique. Le XVIIIe siècle est donc le grand moment de la lutte franco-britannique et 1763 l'année du triomphe britannique et l'apogée de son influence en Amérique du Nord.

Quatre conflits opposent la France et la Grande-Bretagne (alliées à d'autres puissances) de 1689 à 1763 : la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1689-1697) ; la guerre de Succession d'Espagne (1702-1713) ; la guerre de Succession d'Autriche (1744-1748) ; et la guerre de Sept Ans (1757-1763).

Pendant l'hiver 1688-1689, l'accession sur le trône d'Angleterre du calviniste hollandais Guillaume d'Orange, appuyé par une grande partie du Parlement, délogeant le catholique Jacques II, déclenche une guerre en Europe et marginalement aux Amériques, connue chez les colons nord-américains sous le nom de guerre du Roi Guillaume (*King William's War*). En Amérique du Nord, les principaux théâtres d'opérations sont l'Acadie, le nord et l'ouest de la Nouvelle-Angleterre, la vallée de

l'Hudson et celle du Saint-Laurent. Du côté français, les combats se limitent à des raids franco-indiens, principalement en Nouvelle-Angleterre. Les Anglais, sous la conduite du gouverneur du Massachusetts sir William Phips, capturent Port-Royal, clé de l'Acadie péninsulaire, au printemps 1690. À l'automne, ce même Phips – par ailleurs amiral – tente vainement de prendre la ville de Québec à la tête d'une flottille d'une trentaine de vaisseaux et de 2 300 hommes. Finalement, le traité de 1697 signé à Ryswick, dans les Provinces-Unies, reconnaît à la France toutes ses possessions nord-américaines et lui donne aux Antilles le tiers occidental de l'île d'Hispaniola qui devient la colonie de Saint-Domingue.

Cinq ans plus tard, les hostilités reprennent. C'est la guerre de Succession d'Espagne (1702-1713), connue en Amérique sous le nom de guerre de la Reine Anne (*Queen Ann's War*). L'objet principal de ce conflit est la couronne d'Espagne. Lorsque en 1700 le Habsbourgeois Charles II meurt sans descendance, Louis XIV cherche à placer sur le trône espagnol son petit-fils, Philippe d'Anjou, sous le nom de Philippe V. Une succession que le reste de l'Europe n'acceptera que si Philippe renonce à la couronne de France, ce qu'il refuse. Face à cette détermination, la guerre éclate.

En Amérique du Nord, les opérations ont lieu en Acadie, à Terre-Neuve, sur la frontière entre la Nouvelle-Angleterre et la Nouvelle-France et, cette fois-ci, au sud entre les Anglais de Caroline du Sud et de Géorgie, les Espagnols de Floride et les Français, installés en Louisiane depuis 1699. En 1704, les Abénaquis, alliés aux Français, attaquent par surprise en plein hiver le village de Deerfield au Massachusetts. Une cinquantaine de colons sont tués et une centaine capturés. Les Britanniques prennent à nouveau Port-Royal (rebaptisé Annapolis-Royal) en Acadie en octobre 1710. L'année suivante, ils tentent de remonter le Saint-Laurent avec une flotte de quinze navires mais après la perte de huit vaisseaux et de 700 hommes due à une erreur de navigation, les Britanniques renoncent et font demi-tour sans atteindre Québec. À Terre-Neuve, les Français et leurs alliés Micmacs capturent St. John's en 1708 mais l'abandonnent faute de troupes suffisantes pour l'occuper. Dans les colonies du Sud, alors qu'en 1706 les Caroliniens repoussent un assaut naval franco-espagnol sur Charleston parti de La Havane, les Britanniques et leurs alliés amérindiens Creeks et Chicachas mènent des raids contre Saint Augustine et les missions franciscaines de Floride et de Géorgie ainsi que contre l'établissement espagnol de Pensacola, en Floride occidentale, et Mobile, située au sud de l'actuel État de Mississippi et récemment fondée par les Français.

La paix d'Utrecht, signée en 1713, est à l'avantage des Britanniques. La France cède à l'Angleterre l'Acadie péninsulaire qui devient la Nouvelle-Écosse ; Terre-Neuve – même si elle y garde des droits de pêche ; et la baie d'Hudson dans le Grand Nord canadien que les Français contrôlent depuis 1697. Elle garde cependant l'île du Cap-Breton, rebaptisée île Royale, sur laquelle commence l'année suivante la construction de la forteresse de Louisbourg pour protéger l'accès au Saint-Laurent. Aux Antilles, la Grande-Bretagne récupère l'île de Saint-Christophe (St. Kitts) qu'elle a longtemps partagée avec les Français. En Europe, le traité légitime Philippe comme roi d'Espagne à condition qu'il renonce à la couronne de France et accorde pour trente ans aux négriers britanniques le monopole de l'approvisionnement des colonies espagnoles américaines en esclaves que les Français détenaient depuis 1702.

La guerre de Succession d'Autriche (1744-1748) ou guerre du Roi George (*King George's War*) oppose à nouveau la France, alliée à la Prusse, à la Grande-Bretagne et l'Autriche. En Europe, les opérations se tiennent principalement en Silésie, convoitée par la Prusse. En Amérique du Nord, hormis le siège manqué de Saint Augustine par James Oglethorpe avec des troupes de Géorgie en 1740 lors de la guerre anglo-espagnole connue sous le nom *War of Jenkins' Ear* (1739-1742), elles concernent principalement la Nouvelle-Écosse, l'arrière-pays new-yorkais et la frontière septentrionale de la Nouvelle-Angleterre. En 1745, le gouverneur du Massachusetts, William Shirley, à la tête de 3 000 hommes de sa colonie, du Connecticut et du New Hampshire, capture la forteresse de Louisbourg avec l'appui d'un escadron de la Royal Navy. La même année, un raid franco-indien détruit le village de Saratoga dans la colonie de New York.

Ce conflit ne résout rien, du moins en Amérique du Nord. Le traité d'Aix-la-Chapelle de 1748 permet à la France de récupérer Louisbourg, échangé contre Madras, en Inde, capturé par Jean-François Dupleix pendant la guerre en 1746. Chacun peut imaginer l'incompréhension des colons du Massachusetts, qui ont fait tant de sacrifices pendant le conflit, face aux arcanes de la diplomatie

et leur ressentiment vis-à-vis des autorités londoniennes. Les Britanniques fondent la base navale d'Halifax en Nouvelle-Écosse en 1749. L'Acadie ou Nouvelle-Écosse reste pour chacune des deux puissances un lieu stratégique primordial en Amérique du Nord.

Le très convoité *Ohio Country*

La guerre reprend dès 1754. Cette fois-ci, les opérations en Amérique du Nord se déroulent en Acadie et en Nouvelle-France mais aussi au-delà des Appalaches, dans un vaste territoire irrigué par le fleuve Ohio et ses affluents, appelé par les Britanniques l'*Ohio Country*.

Les Virginiens convoitent l'*Ohio Country* depuis les années 1740 pour le contrôle du commerce des pelleteries et les terres, sources d'intenses spéculations pour les notables de la colonie. En 1747, Thomas Lee, membre du conseil de Virginie, fonde la *Ohio Company of Virginia* qui reçoit une charte du *Privy Council* recouvrant 200 000 hectares. La compagnie a pour mission de construire un fort là où les rivières Monongahela et Allegheny se jettent dans l'Ohio, un lieu que les Britanniques appellent *The Forks of the Ohio* (les fourches de l'Ohio), et d'installer cent familles en deux ans dans cet endroit éminemment stratégique pour le contrôle de la région et la pénétration vers l'intérieur. Au même moment, une compagnie rivale, la *Loyal Land Company*, voit le jour avec cette fois-ci une charte octroyée par l'assemblée de Virginie. Ces fondateurs, dont le *speaker* de l'assemblée John Robinson, obtiennent 300 000 hectares dans l'*Ohio Country* aux confins des actuels États de Virginie, Kentucky et Tennessee. Enfin, les Pennsylvaniens sont, eux aussi, intéressés par la traite des fourrures dans la région. Quakers, ils ne souhaitent pas, du moins pour le moment, spolier les autochtones de leurs terres et limitent leurs ambitions au commerce.

Les Virginiens et les Pennsylvaniens visent des objectifs contraires : l'installation permanente de colons dans l'*Ohio Country* délogerait sur le moyen terme autochtones et animaux et détruirait la traite. Cependant, dans un premier temps, face aux Amérindiens et aux Français, la collaboration s'impose. Les colons britanniques, qui tiennent à légaliser leur présence, concluent des traités avec les nations autochtones les plus puissantes. Des officiels de Virginie, du Maryland et de Pennsylvanie signent avec la ligue des Six Nations iroquoises le traité de Lancaster en 1748 et des représentants de la Compagnie de l'Ohio celui de Logstown (Pennsylvanie) en 1752 avec les Shawnees, Mingos et Delawares. À la suite de ces signatures, un des négociateurs et interprètes, l'Irlandais George Croghan, fonde Pickawillany, un poste de traite situé sur la rivière Miami.

Les Français, pour qui le contrôle de l'*Ohio Country* constitue une priorité, ne restent pas inactifs devant une telle effervescence. En 1749, le gouverneur de la Nouvelle-France envoie Céloron de Blainville parcourir la région avec deux cents hommes pour marquer la présence française auprès des autochtones et obtenir des informations précises sur les postes britanniques. Céloron couvre près de 5 000 kilomètres, enterrant ici et là des plaques en plomb avec une inscription affirmant la possession française du territoire. En juin 1752, un autre détachement franco-indien détruit le village de Pickawillany.

La stratégie des Français repose sur la construction d'une chaîne de forts du lac Érié au fleuve Ohio, qu'ils appellent la Belle Rivière, pour contrôler la région et renforcer leurs alliances avec les nations autochtones mais surtout afin de relier la Nouvelle-France aux villages du Pays des Illinois, dans le haut Mississippi, en enfermant les Britanniques entre le littoral et les Appalaches. Une tentative que ne manque pas de dénoncer le duc de Newcastle, Thomas Pelham-Holles, en charge des affaires coloniales à Londres. « Les Français, explique-t-il, revendiquent presque toute l'Amérique du Nord sauf l'espace vers la mer, où ils veulent confiner nos colonies et d'où ils pourront nous chasser quand bon leur semblera. […] C'est ce que nous devons absolument éviter. Nous ne l'accepterons pas2. »

Les colonies britanniques d'Amérique du Nord sont prospères et jouissent d'un rare dynamisme démographique. Mais outre qu'elles n'occupent de manière relativement dense que l'espace côtier, elles sont désunies. Le pasteur anglais et anglican Andrew Burnaby, parcourant les colonies en 1760, déclare que si on les laissait « seules entre elles, il y aurait bientôt une guerre civile d'un bout à l'autre du continent3 ». Il est vrai que les rivalités, notamment entre New York et le Connecticut, entre la Pennsylvanie et la Virginie, entre la Pennsylvanie et New York ou encore entre New York et la Virginie peuvent être intenses. Même en temps de guerre contre les Français, l'assemblée d'une

colonie peut refuser de prêter son aide à une autre, malgré des instructions explicites et fermes du *Board of Trade*.

L'union impossible : le congrès d'Albany de 1754

Londres tente de remédier à cette faiblesse par des projets d'union. La création du *Dominion of New England* en 1686, fermement combattue par les colons qui voient dans cette initiative maladroite et autoritaire une grave atteinte à leurs privilèges, se veut un regroupement des colonies de Nouvelle-Angleterre avec New York et le New Jersey dans un but défensif. Ce projet, comme nous l'avons vu, disparaît avec Jacques II en 1689.

Huit ans plus tard, William Penn, au lendemain de la guerre de la Ligue d'Augsbourg, élabore un projet d'union des colonies qui les rendrait « plus utiles à la Couronne et à la paix et la sécurité de chacune ». Penn pense alors à « Boston, au Connecticut, au Rhode Island, à New York, aux New Jerseys [sic], à la Pennsylvanie, au Maryland, à la Virginie et à la Caroline ». Chaque colonie devrait envoyer deux députés pour former un congrès de vingt membres présidé par un commissaire nommé par la Couronne qui serait commandant en chef des troupes coloniales en temps de guerre. Ce congrès se réunirait « une fois par an et plus souvent si besoin en temps de guerre » dans la colonie de New York, la plus centrale de toutes et propriété royale4. L'objectif de Penn est de créer un gouvernement supra-colonial qui aurait en main la défense des colonies mais pourrait aussi aider à régler les différends entre les colonies concernant le commerce ou la fuite de mauvais payeurs ou de criminels d'une colonie à l'autre. Ce projet n'a pas eu de suite, mais il illustre la nécessité d'une forme d'union que les Anglais perçoivent pleinement lors des guerres contre la France ou l'Espagne.

La menace d'encerclement par les Français et leurs alliés amérindiens dans les années 1750 remet l'idée d'une union des colonies au goût du jour. Sous l'impulsion de Londres, des délégués de sept colonies (le New Hampshire, le Massachusetts, le Connecticut, le Rhode Island, New York, la Pennsylvanie et le Maryland) se retrouvent en juin 1754 dans la ville d'Albany, dans l'arrière-pays new-yorkais, pour renforcer leur alliance avec les Iroquois et discuter d'un plan d'union élaboré par Benjamin Franklin. Le projet, qui doit faire l'objet d'une loi du Parlement pour être définitif, prévoit la nomination par Londres d'un président général et d'un grand conseil dont les quarante-huit membres, répartis par colonies selon leur population, seraient élus tous les trois ans par les assemblées coloniales. Ce grand conseil doit se réunir une fois par an à Philadelphie. Ce minigouvernement intermittent a le pouvoir de signer des traités avec les nations amérindiennes ; d'acheter des territoires aux autochtones ; de nommer des commissaires et des officiers dans les zones frontières ; de lever une armée et d'équiper des vaisseaux ; et de légiférer pour administrer et défendre les établissements de l'Ouest et pour réguler le commerce avec les Amérindiens. Bref, ce gouvernement d'union gère les questions de défense, d'expansion au-delà des Appalaches et les affaires indiennes.

Revenant trente ans plus tard sur cette initiative, Franklin souligne que le besoin d'une défense commune en a été à l'origine : les rivalités entre les colonies risquaient de déboucher sur une totale et dangereuse inaction en cas de guerre. En effet, écrit-il, « une assemblée [pouvait] attendre de voir ce qu'une autre allait faire ; craindre de faire davantage que son devoir, ou désirer en faire moins ; ou refuser de faire quoi que ce soit, car son territoire n'était alors pas aussi exposé que d'autres ou parce qu'une autre [colonie] recueillerait des avantages plus immédiats ». Or, à ses yeux, les Français sont encouragés dans leurs attaques par « leur connaissance de notre état désuni et de notre faiblesse due à notre manque d'union5 ».

Ce plan d'union, osé et ambitieux, est rejeté à la fois par Londres qui y voit beaucoup trop d'autonomie pour les colonies mais aussi par les assemblées coloniales qui à l'inverse l'interprètent comme une perte de leurs pouvoirs. Franklin donne une autre version de ce refus. « La Couronne fut contre, écrit-il, car le plan contenait trop de démocratie ; et chaque Assemblée aussi parce qu'elles y voyaient trop de prérogative. » Et de conclure, dépité : « Donc, il fut totalement rejeté. » Franklin va même jusqu'à affirmer que « si ce plan ou un [plan] similaire avait été adopté et mis en œuvre, la séparation des colonies de la métropole ne se serait pas produite si rapidement, […] peut-être pas avant un siècle6 ». Le raisonnement est le suivant : avec un tel plan, les colonies

unies auraient pu assurer leur propre défense sans l'aide de troupes venues de la métropole ; point donc de *Stamp Act* ni d'autres projets parlementaires pour obtenir davantage de revenus des colonies pour financer ces troupes ; point donc de cause d'antagonisme ni de séparation… Le projet d'Albany de Franklin reste lettre morte, mais lorsque la nécessité de former un gouvernement réunissant les Treize Colonies deviendra pressante en juillet 1776, on le ressortira des tiroirs.

La rencontre d'Albany a lieu précisément parce que les hostilités ont repris. Au cours de l'année 1753, les Français bâtissent les forts de La Presqu'Île, de la Rivière-au-Bœuf et de Machault. On envoie George Washington, officier de la milice de Virginie, dans la région demander aux Français de se retirer – sans succès. Au printemps 1754, à la suite de la construction du fort Duquesne (site de l'actuelle ville de Pittsburgh), précisément à l'endroit convoité des Forks, soit aux confluents des rivières Allegheny et Monongahela d'où les Français viennent de chasser les Britanniques, Washington tend une embuscade à un petit détachement français commandé par l'enseigne Coulon de Villiers de Jumonville. Tous les Français sont tués et scalpés… L'exécution de Jumonville fait grand bruit au Canada comme en France et Washington est tenu pour responsable de ce que les Français considèrent comme un assassinat. L'anglophile Voltaire déclare même avec emphase : « J'étais Anglais alors […]. Je ne le suis plus depuis qu'ils assassinent nos officiers en Amérique7. » En juillet, les Français lancent une expédition punitive pour s'emparer du fort Necessity et obligent Washington à reconnaître qu'il a bel et bien « assassiné » l'officier français. La guerre de Sept Ans, connue outre-Atlantique sous le nom de guerre franco-indienne (*French and Indian War*), a débuté en Amérique avec deux ans d'avance.

La guerre de Sept Ans : les premières manœuvres

Londres décide de réagir sans tarder et envoie le général Edward Braddock en Amérique à la tête de plus de 2 000 hommes à l'automne 1754 pour la campagne de l'année suivante. Avec l'aide attendue des milices coloniales, les Britanniques élaborent une stratégie sur quatre fronts : Braddock doit capturer le fort Duquesne dans l'Ohio ; des milices de Nouvelle-Angleterre sont envoyées vers le fort Niagara sur les rives du lac Ontario ; d'autres vers le fort Beauséjour, limite entre l'Acadie continentale et péninsulaire ; et les troupes new-yorkaises vers les forts Ticondiroga (Carillon) et Crown Point (Saint-Frédéric) sur les bords du lac Champlain au nord d'Albany. Braddock parvient à franchir les Appalaches mais pour tomber dans une embuscade française, mourant et perdant des centaines d'hommes ; le colonel Robert Monckton prend le fort Beauséjour, préservant ainsi la Nouvelle-Écosse de tout risque d'invasion terrestre ; mais globalement cet assaut de grande envergure échoue.

L'échec de la campagne de Braddock de 1755 peut être imputé à sa méconnaissance du terrain nord-américain et des tactiques de guérilla qui y prévalent ; à son manque de confiance, voire son mépris à l'endroit de ses alliés amérindiens qu'il ne sait utiliser ; à l'impréparation des milices coloniales (sauf celles du Massachusetts habituées à combattre les Français en Acadie) ; et au manque de soutien de la part des colonies. L'échec des Britanniques encourage les Shawnees, les Delawares et les Iroquois à repousser par des raids efficaces et meurtriers les colons américains profondément installés dans les arrière-pays de New York, de Pennsylvanie et de Virginie.

L'année suivante, en 1756, alors que la guerre éclate officiellement en Europe entre d'une part la France et l'Autriche et de l'autre la Grande-Bretagne et la Prusse, lord Loudun succède à Braddock comme commandant en chef des troupes anglo-américaines et traverse l'Atlantique avec deux nouveaux régiments. Au même moment, le marquis de Montcalm débarque en Nouvelle-France. Dès l'été 1756, Montcalm capture le fort d'Oswego (Chouegen), sur les rives du lac Ontario. Pour l'année suivante les Britanniques planifient une campagne maritime plutôt que de combattre dans le pays de l'Ohio. Avec des renforts de la métropole (8 000 hommes et 12 vaisseaux), Loudun tente pendant l'été 1757 de prendre Louisbourg afin d'atteindre la ville de Québec par le Saint-Laurent. C'est un échec, la forteresse étant bien défendue par la flotte française. Pendant ce temps, les Français et des guerriers amérindiens de plus de trente nations différentes mettent le siège devant le fort William Henry, au sud du lac George. Contre la promesse d'être escortés vers le fort Edward, les Anglo-Américains se rendent. Mais, insatisfaits par cet accord conclu sans leur consentement, les Amérindiens pénètrent dans le fort, tuent presque 200 Britanniques et en capturent au moins deux fois plus.

En 1757, la Nouvelle-France paraît inexpugnable. Cependant, comme le soulignent les historiens Gilles Havard et Cécile Vidal, les apparences sont trompeuses. Les Britanniques, une fois déterminés et unis, prendront un jour Louisbourg. La fin est proche8.

L'Acadie : un enjeu stratégique de première importance

La guerre en Acadie, qui se solde en 1755 par une victoire anglo-américaine, a d'effroyables conséquences pour la population de souche française, qui est déportée par les Britanniques dans les Treize Colonies. Pour comprendre une des plus grandes tragédies humaines qui frappe le continent nord-américain au cours de cette période, il nous faut retracer l'histoire de cette Acadie, tant convoitée par les deux puissances, et celle de cette infortunée population.

Colonisée dès l'hiver 1603-1604 par les Français qui occupent une île au large de l'embouchure de la rivière Sainte-Croix, dans le Maine actuel, puis fondent Port-Royal l'année suivante, l'Acadie se divise en quatre territoires : les côtes septentrionales et orientales du Nouveau-Brunswick (l'Acadie continentale) ; la presqu'île de Nouvelle-Écosse (l'Acadie péninsulaire) ; l'île Royale (l'île du Cap-Breton actuelle) et l'île Saint-Jean (l'île du Prince-Édouard depuis 1798)9.

En 1613, le capitaine Samuel Argall lance un raid sur Port-Royal à partir de Jamestown. Cette attaque marque le début de la rivalité anglo-française dans la région et préfigure une constante de l'histoire acadienne pendant un siècle. En effet, jusqu'au traité d'Utrecht, qui clôture la guerre de Succession d'Espagne en 1713, l'Acadie et ses habitants sont ballottés d'une puissance à l'autre au gré des assauts, des guerres et des négociations de paix. L'Acadie est convoitée en raison de sa position stratégique en tant que porte du Canada et de l'estuaire du Saint-Laurent – qui donne accès au commerce des fourrures – ainsi que de sa situation au milieu des bancs poissonneux de l'Atlantique Nord. Comme le rapporte un mémoire anonyme de 1706, l'île Royale est « assise au milieu des mers les plus poissonneuses10 ».

Comme nous l'avons vu, dans les années 1620, les Écossais, sous patronage anglais, tentent de s'implanter en Acadie qui, de fait, prend le nom de Nova Scotia ou Nouvelle-Écosse. Mais, outre les difficultés suscitées par la résistance française, le traité de Saint-Germain-en-Laye condamne définitivement ce projet en rendant l'Acadie à la France en 1632. La colonisation française reprend mais les tiraillements entre deux seigneurs, Charles Menou d'Aulnay et Charles de Saint-Étienne de la Tour, lequel n'hésite d'ailleurs pas à demander l'aide des colons du Massachusetts contre son rival, constituent une sérieuse entrave au développement de l'Acadie. En 1645, au moment où les Anglais, venus de Boston, s'emparent à nouveau de Port-Royal et des comptoirs de pêche, la population blanche de la colonie n'atteint que 300 habitants. L'Acadie redevient anglaise, pour revenir sous contrôle français avec le traité de Bréda de 1667. Pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg et celle de la Succession d'Espagne, Port-Royal, à nouveau l'objet de raids, devient Annapolis-Royal.

Avec le traité d'Utrecht de 1713, l'Acadie péninsulaire devient définitivement la Nouvelle-Écosse, l'Acadie continentale, l'île Saint-Jean et l'île Royale restant sous contrôle français. Pour faire contrepoids à Annapolis-Royal, la France fait construire en 1714 la ville-forteresse de Louisbourg au nord-est de l'île Royale, affichant ainsi sa volonté de rester fortement présente dans la région et de ne pas renoncer à reconquérir l'Acadie péninsulaire. Selon les termes du traité, les habitants d'origine française – les Acadiens – de Nouvelle-Écosse sont censés prêter serment à la couronne britannique ou prendre le chemin de l'exil. L'écrasante majorité d'entre eux restent et se plient aux conditions du traité – certains occupent même des postes au sein de l'administration britannique – en refusant cependant la conscription. À leurs yeux, il est hors de question de servir contre les Français. Du fait de cette position de neutralité, perçue comme ambiguë par les autorités londoniennes, ces Acadiens sont connus chez les Britanniques sous le nom de *French neutrals*.

En 1744, au seuil de la guerre de Succession d'Autriche (1744-1748), la Nouvelle-Écosse compte 10 000 colons d'origine française contre seulement 500 Britanniques. Au-delà des victoires militaires, telles la conquête de l'île Royale et la prise de Louisbourg en 1745 (toutes deux rendues aux Français par le traité d'Aix-la-Chapelle de 1748)11, la politique britannique vis-à-vis de ces francophones catholiques s'avère un échec. Comme le déplore le gouverneur Edward Cornwallis en 1749, « il y a trente-quatre ans qu'on la [la Nouvelle-Écosse] désigne sous le nom de province anglaise, et le roi n'a pas un seul vrai sujet en dehors du fort d'Annapolis12 ».

Pour remédier à cette situation, Londres se décide à protestantiser l'île en y faisant venir des Allemands, mais également en recrutant des colons d'Écosse et du Massachusetts voisin. C'est dans cette optique que le zélé gouverneur Charles Lawrence, en poste depuis 1754, réactive, avec l'aval de Londres, l'ancien projet de rassembler les Acadiens et de les déporter dans les colonies continentales – sans d'ailleurs prévenir les autorités de ces dernières. Puisque les Acadiens s'obstinent à ne pas s'intégrer en devenant des citoyens britanniques à part entière, notamment en refusant de se convertir au protestantisme, la meilleure manière de les assimiler est de les transférer dans d'autres colonies, lointaines si possible, où ils seront une minorité. Cette initiative ne peut être comprise que si elle est replacée dans la perspective d'une autorité devant faire face à un flagrant échec et dans une logique de guerre brutale.

Le « Grand Dérangement » : la déportation des Acadiens de Nouvelle-Écosse

Connue dans la mémoire acadienne sous le nom de « Grand Dérangement », cette déportation constitue indubitablement l'épisode le plus tragique de la guerre de Sept Ans. À l'automne 1755, 6 000 Acadiens – sur un total de 12 000 à 15 000 – sont faits prisonniers et déportés dans des navires surchargés. Leurs propriétés sont réquisitionnées pour aider au paiement de l'opération. Toutes les colonies, du Massachusetts à la Géorgie, reçoivent leur lot d'Acadiens. On imagine aisément le malaise éprouvé par les assemblées coloniales devant l'arrivée de plusieurs centaines de catholiques francophones sans le sou.

Que faire de ces malheureux ? Prenons le cas de la Caroline du Sud. Le 17 novembre 1755, le gouverneur, James Glen, convoque l'assemblée en session extraordinaire pour le 20 du mois. À l'ouverture, il fait lire un message annonçant l'arrivée de quatre navires en provenance de Nouvelle-Écosse avec 600 Acadiens à bord. Il joint à son rapport la lettre du gouverneur Lawrence, datée du 11 août 1755, et un exemplaire du traité d'Utrecht. Son message informe également les députés qu'il n'a reçu aucune instruction de Londres concernant ces Acadiens. Il suggère à l'assemblée de leur donner des provisions « par humanité et charité » et précise que tous sont français et catholiques. Il conclut en informant l'assemblée que 400 Acadiens ont aussi été déportés en Géorgie et qu'il craint que ces derniers ne soient envoyés à Charleston. La chambre décide de financer l'achat de provisions et nomme un comité de treize personnes pour recommander une politique à suivre. Le 25 novembre, un officier du régiment de William Shirley, gouverneur du Massachusetts, arrive avec un détachement pour garder les Français.

Le lendemain, le comité remet son rapport à la chambre. Il estime que comme aucune instruction n'a été envoyée par Londres, la colonie n'est pas tenue de recevoir les Acadiens. D'autre part, leur présence pose problème car la législation en vigueur dans la colonie ne tolère pas l'exercice du catholicisme et leur refus de la conscription est contraire aux lois sur la milice. De plus, le comité estime impossible d'avoir confiance en eux, vu leur haine du protestantisme exacerbée par le ressentiment de la déportation ; on craint qu'ils ne fomentent une rébellion d'esclaves et n'encouragent ceux-ci à s'enfuir. Enfin, le comité a peur qu'une fois installés dans la région les Acadiens ne deviennent une cinquième colonne en cas d'invasion française. Ainsi, ils recommandent que les Acadiens soient envoyés hors de la colonie au plus vite. Cependant, contre toute attente, l'assemblée exprime son désaccord avec ces recommandations et, le 27 du mois, décide de faire débarquer les Acadiens.

Deux jours plus tard, le gouverneur explique à la chambre qu'il s'agit d'une situation nouvelle et complexe car il n'existe ni précédents ni instructions de Londres. Les Acadiens sont des sujets du roi britannique, mais ils sont catholiques. Or, la loi de 1697, cadre de la liberté de religion en Caroline du Sud, ne tolère pas la présence de catholiques dans la colonie. Le vote d'une nouvelle loi est par conséquent nécessaire et le gouverneur y est opposé. Enfin, il est d'accord pour les faire débarquer mais l'assemblée doit subvenir à leurs besoins. Le 2 décembre, les Acadiens débarquent sous bonne garde et les hommes les plus vaillants sont recrutés pour la construction des murs de la ville. La rémunération de ce travail doit contribuer au financement de leur subsistance.

Le 15 janvier 1756, un autre navire arrive de Nouvelle-Écosse avec 342 Acadiens à bord. Dans un message adressé à l'assemblée, le gouverneur estime impensable que Lawrence ait lui-même fait la

répartition des quotas et décidé d'en envoyer autant – 942 au total – dans une province frontalière au peuplement si dispersé, sans oublier la charge financière que représentent tant de prisonniers. Malgré le sentiment de pitié éprouvé par le gouverneur et son désir d'obéissance, il recommande à la chambre de ne pas les faire débarquer. Au même moment, l'assemblée décide de ne plus subvenir aux besoins du premier groupe d'Acadiens débarqués et les oblige à travailler par eux-mêmes pour leur subsistance. Mais qui recruterait des catholiques francophones, perçus comme réfractaires et séditieux, dans un pays où la main-d'œuvre est composée d'esclaves ? En avril 1756, l'assemblée, en accord avec le gouverneur, décide finalement d'acheter des navires afin d'envoyer les Acadiens dans une colonie du nord au peuplement plus dense, et plus éloignée des régions contrôlées par les Français et par les Espagnols13. Les deux navires, vieux et endommagés, ne les conduisent que jusqu'à la ville d'Hampton, en Virginie, où les habitants se cotisent pour leur acheter une autre embarcation avec laquelle ils réussissent à rejoindre St. John's River, dans le Nouveau-Brunswick.

Qu'en est-il des Acadiens déportés dans les autres colonies ? En Géorgie, ils passent quelques mois dans la colonie, puis au printemps 1756, l'assemblée leur remet des navires, leur enjoignant de partir. Ils parviennent jusqu'à Boston où ils sont faits prisonniers. Quant à ceux qui sont déportés en Caroline du Nord, la grande majorité réussit à s'enfuir. En Virginie, les autorités refusent d'emblée d'accueillir les 1 500 Acadiens attribués par Lawrence et les envoient en Angleterre aux frais de l'assemblée. Le Maryland reçoit quatre navires avec 913 Acadiens à bord en septembre 1755. Le conseil de la province décide de répartir trois d'entre eux vers des établissements côtiers de la colonie et d'en garder un à Annapolis. Quoique traités comme des prisonniers de guerre, les Acadiens sont largement livrés à eux-mêmes pour leur subsistance. Les adultes doivent essayer de trouver du travail ou sont réduits à la mendicité et les enfants des familles les plus démunies sont placés chez des artisans ou des planteurs. À l'inverse de ce qui a été décidé en Caroline du Sud et en Géorgie, la liberté de mouvement des Acadiens est restreinte afin qu'ils ne s'enfuient pas de la colonie pour retourner en Nouvelle-Écosse. En fait, plus d'un quart meurt avant 1763. Le reste, hormis une poignée qui réussit à s'intégrer, part rejoindre la Louisiane à la fin des années 1760.

La Pennsylvanie, quant à elle, reçoit 454 Acadiens en novembre 1755. Les navires sont immédiatement mis en quarantaine. Puis l'assemblée nomme quatre commissaires, des colons d'origine huguenote, chargés de les répartir dans les comtés du littoral. Les autorités ne souhaitent pas prendre le risque de sédition, de connivence avec l'ennemi ou de désertion en les plaçant à l'ouest près du front. En 1764, profitant du traité de paix de 1763, une partie d'entre eux gagne Saint-Domingue à l'invitation du gouvernement français qui a besoin d'une main-d'œuvre abondante pour construire un arsenal à Môle-Saint-Nicolas. À la fin de la décennie, le reste se joint à ceux du Maryland pour s'établir en Louisiane. La colonie de New York reçoit deux navires, en avril et en mai 1756, soit un total de 344 Acadiens auquel il faut ajouter un groupe qui a fui de Géorgie et qui arrive en août. Les autorités de la colonie, prenant exemple sur celles de Pennsylvanie, répartissent les Acadiens à Long Island et à Staten Island, le plus loin possible de la frontière avec la Nouvelle-France. Beaucoup sont obligés de servir pour des maîtres anglais. Certains se rebellent et tentent de rejoindre le Canada en 1757. Enfin, en 1764, la plupart des survivants, comme ceux qui ont été déportés en Pennsylvanie, partent pour Saint-Domingue.

La Nouvelle-Angleterre (le Massachusetts et le Connecticut) accueille près de 1 500 Acadiens de septembre 1755 à janvier 1756. L'exposition de la région aux raids français et l'implication du gouverneur du Massachusetts, William Shirley, dans le projet de déportation, assurent Londres du soutien et de la diligence de ces deux colonies. En Nouvelle-Angleterre, les Acadiens vont être sous bonne garde ! Les deux gouvernements appliquent la même politique en répartissant les réfugiés, sans pour autant séparer les familles comme à New York, dans plusieurs dizaines de villes où ils sont pris en charge par les autorités sur place. Comme dans les autres colonies, cependant, cette politique échoue et dans les années 1760, les autorités du Massachusetts négocient déjà avec celles de Québec, aux mains de la Grande-Bretagne depuis 1763, pour y envoyer les Acadiens. Quoique toujours sous gouvernement britannique, ces derniers sont néanmoins assurés de vivre au sein d'une population francophone et catholique. Un certain nombre part ainsi pour la province de Québec, d'autres s'installent au Nouveau-Brunswick et d'autres encore rejoignent Saint-Domingue14.

Les huguenots et les Acadiens représentent les deux principaux apports migratoires francophones

vers les Treize Colonies. Le contraste entre les deux migrations, cependant, est saisissant. Forcés de se convertir ou de vivre leur calvinisme clandestinement, les huguenots choisissent l'exil puis migrent volontairement outre-Atlantique. Même s'ils sont exposés localement à une francophobie exacerbée par la guerre de la Ligue d'Augsbourg dans les années 1690, ils sont néanmoins des colons protestants qui parviennent à s'intégrer, parfois même avec grand succès, sur le long terme. Il en est tout autrement des Acadiens dont la déportation n'est qu'un cortège de souffrances et de tragédies. Paysans – sans terres de surcroît – pour la plupart, ils sont des catholiques déportés, tout à fait indésirables dans les colonies anglaises. L'intégration, hormis pour quelques cas individuels exceptionnels, est dès lors impossible, du fait de l'anticatholicisme viscéral des Britanniques, et surtout dans le contexte de la guerre de Sept Ans. Beaucoup d'entre eux meurent ; une poignée, notamment les orphelins, s'intègrent ; d'autres rejoignent Saint-Domingue ou s'enfuient vers la Nouvelle-Écosse ; d'autres encore sont envoyés en Angleterre et beaucoup se rendent en Louisiane, sous gouvernement espagnol depuis 1763, où ils s'installent dans la région d'Attakapas. Là, ils donnent naissance à la culture *cajun*, une déformation du mot « Acadien ». Avec l'achat de la Louisiane en 1803, les descendants de ces Acadiens deviennent des citoyens des États-Unis.

D'un point de vue politique et impérial, les multiples réactions des colonies britanniques, parfois contradictoires, reflètent la parcellisation du pouvoir au sein de l'Empire et l'émergence d'un certain degré d'autonomie des autorités coloniales. La réception des Acadiens illustre ainsi une tendance lourde de l'histoire de l'Amérique du Nord britannique, à savoir le rôle primordial joué par les assemblées coloniales face aux gouverneurs et à Londres. La décision d'accueillir ou de refouler les Acadiens est prise par ces dernières indépendamment de toute décision de Londres.

La prise de Québec et le triomphe britannique

L'année 1758 est décisive pour l'issue de la guerre et pour l'avenir du continent nord-américain. À Londres, William Pitt est de retour dans un gouvernement de coalition comme secrétaire d'État au Sud et va organiser la réplique militaire sur tous les fronts. En Europe, Pitt décide d'envoyer des troupes en Allemagne – où la Grande-Bretagne se doit de reprendre le Hanovre, terre ancestrale du roi George II, occupé par les Français depuis juillet 1757 –, et de tenter une invasion en Bretagne pour soulager la Prusse ; en Afrique, les Britanniques attaquent le fort Louis, au Sénégal, important centre français pour la traite négrière ; aux Antilles, Pitt décide de conquérir les îles françaises ; enfin, Pitt fait du théâtre nord-américain une de ses priorités. En mondialisant le conflit, les Britanniques tentent un pari audacieux qui se révélera gagnant, sans doute encore davantage que Londres ne pouvait l'espérer.

En Amérique du Nord, le général James Abercromby est nommé commandant en chef, assisté d'officiers de valeur tels Jeffery Amherst, l'Écossais John Forbes, l'amiral Richard Howe et James Wolfe, tous vétérans de la guerre de Succession d'Autriche. Tout d'abord, Pitt mène une politique conciliante et généreuse vis-à-vis des assemblées coloniales pour gagner la confiance et l'appui des colons. Il est décidé que l'approvisionnement en vivres, armes et munitions des troupes coloniales sera à la charge de la Couronne et que toute distinction entre les officiers britanniques et américains sera abolie, réglant ainsi l'épineux problème qui a miné les relations anglo-américaines lors de la campagne de 1757. L'effet est immédiat : les assemblées coloniales décident à l'unisson de contribuer à l'effort de guerre britannique.

En juillet 1758, Amherst, à la tête d'une imposante flotte et de 28 000 hommes, capture Louisbourg. Dans l'Ohio, après le traité d'Easton en Pennsylvanie d'octobre 1758, qui gagne une grande partie des autochtones de la région, notamment les Delawares, à la cause britannique, Forbes capture un fort Duquesne abandonné par des Français trop peu nombreux pour le défendre. Seul Abercromby, qui doit rejoindre Montréal par l'arrière-pays new-yorkais, est tenu en échec, ne parvenant même pas à prendre le fort Ticonderoga. Mais l'étau se resserre…

L'année 1759 scelle définitivement le sort de la Nouvelle-France. Avec près de 200 navires, 30 000 marins et 9 000 soldats, James Wolfe part en juin de Halifax, en Nouvelle-Écosse, pour prendre la ville de Québec. Après un siège de plus de deux mois, Wolfe tente et réussit un coup de poker : il débarque avec ses troupes et prend position sur les Plaines d'Abraham devant la ville, encourageant Montcalm à sortir pour l'affronter. Sans doute, ce dernier aurait pu attendre des renforts avant

de se lancer dans la bataille mais il commet l'erreur de se précipiter. Le 13 septembre 1759, les Britanniques sortent vainqueurs d'une courte bataille ; Québec capitule ; Wolfe et Montcalm meurent de leurs blessures. Au même moment, les Français perdent Niagara et Oswego et se retirent des forts Machault, La Presqu'Île et Rivière-au-Bœuf, abandonnant le pays de l'Ohio aux Britanniques. Tout n'est cependant pas fini. Les Français tiennent toujours Montréal et le Canada est loin d'être conquis. La ville de Québec peut être reprise. Encore faut-il qu'une flotte française vienne en appui des troupes terrestres qui ont tenté de capturer Québec en avril 1760. Or, celle-ci est défaite aux bouches du Saint-Laurent au début du mois de mai… En septembre 1760, Montréal capitule. Les Britanniques ont conquis le Canada et s'imposent en Amérique du Nord. En octobre, la Grande-Bretagne triomphante a un nouveau roi, George III ; l'avenir s'annonce radieux.

33

La Révolution américaine

1763-1766

« L'Angleterre sortait d'une longue et sanglante guerre, où ses flottes avaient arboré le pavillon de la victoire sur toutes les mers, où une domination déjà trop vaste s'était accrue d'un territoire immense dans les deux Indes. Cet éclat pouvait en imposer au-dehors : mais au-dedans la nation était réduite à gémir de ses acquisitions et de ses triomphes. »

Abbé Raynal (1781)

En 2006, la chaîne éducative américaine PBS (*Public Broadcasting Corporation*) a réalisé une série sur la guerre de Sept Ans sous le titre *La Guerre qui a fait l'Amérique*. Adaptation d'un ouvrage d'un des spécialistes du sujet, l'historien américain Fred Anderson, cette série a connu un grand succès1. « La guerre qui a fait l'Amérique », pourquoi cette formule ? Outre l'ambition de tourner les projecteurs sur un conflit méconnu des Américains, l'idée est de montrer que la victoire britannique de 1763 a mené à l'indépendance des États-Unis de 1776. Démarche téléologique certes, qui fait de la guerre de Sept Ans un conflit fondateur (pour utiliser un terme cher à la culture américaine), mais qui a le mérite de remonter dans le temps pour essayer de comprendre comment la Grande-Bretagne, en pleine gloire militaire, a pu perdre l'Amérique et comment des colonies, pourtant si divisées et si mutuellement jalouses, ont pu s'unir et se séparer de la métropole2.

Résumons et simplifions : épuisée par sept ans de guerre, accablée par les dettes et désireuse de gérer plus efficacement son vaste empire nord-américain, la Grande-Bretagne adopte une politique résolument déterminée à exercer un contrôle plus strict sur son empire et à en tirer un plus grand bénéfice. Deux objectifs prioritaires : créer des rentrées d'argent en luttant contre la contrebande et en levant des impôts sur des colonies jugées prospères, et contenir la population à l'est du Mississippi. Les premières mesures doivent aider à rembourser la dette nationale et ainsi alléger le fardeau de la population métropolitaine ainsi que contribuer à l'entretien des nombreuses troupes désormais nécessaires à la sécurité de cet immense territoire ; les secondes permettent de mieux contrôler les colonies et réservent le pays indien aux seuls Britanniques, qu'ils soient marchands, traiteurs ou militaires.

Cette politique ne doit pas nous paraître exorbitante ni irréaliste ; elle est légitime à bien des égards. Mais elle est imposée par Londres de manière maladroite et autoritaire, sans concertation, et elle est rejetée en bloc par les colons. Chaque parti restant sourd aux arguments de l'autre, s'arc-boutant sur ses principes, la crise devient inévitable.

Le traité de Paris de 1763

« La fin de l'Empire français d'Amérique (1762) a, du jour au lendemain, rendu moins précieuse l'aide anglaise et plus lourdes les exigences de la métropole », écrit Fernand Braudel dans sa *Grammaire des civilisations*3. La paix glorieuse de 1763 crée indubitablement une situation inédite

en Amérique du Nord. Pour la première fois dans l'histoire de son expansion outre-Atlantique, la Grande-Bretagne se retrouve seule maîtresse de tout le continent à l'est du Mississippi, de la Floride à l'Acadie. La Grande-Bretagne n'a désormais plus de concurrents.

Par le traité signé à Paris en février 1763, la France cède à la Grande-Bretagne le Canada, les pêcheries de Terre-Neuve et du golfe du Saint-Laurent et ses droits sur les territoires situés à l'est du Mississippi. Au même moment, la France donne à l'Espagne, son alliée pendant le conflit, La Nouvelle-Orléans et la partie ouest du Mississippi, que le président Jefferson acquerra en 1803 au nom des États-Unis. Cette cession, négociée secrètement lors des préliminaires de paix, permet à la France de convaincre l'Espagne de céder la Floride à la Grande-Bretagne en échange de Cuba conquise par les Britanniques. Enfin, si la France perd aux Antilles plusieurs petites îles (Marie-Galante, la Désirade, la Dominique, Saint-Vincent, Grenade et Tobago), elle récupère la Guadeloupe et la Martinique (respectivement perdues en 1759 et 1762). Sacrifier le Canada est le prix à payer pour conserver les riches îles à sucre des Antilles, si essentielles au commerce colonial. Enfin, la France conserve le minuscule archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon et des droits de pêche à Terre-Neuve. La Grande-Bretagne, elle, préfère garder le Canada – si difficilement conquis – et conserver ainsi la maîtrise totale du versant oriental du continent nord-américain. Par ailleurs, l'influent lobby antillais à Londres – le *West Indian Interest* – demeure farouchement hostile à l'idée d'absorber les producteurs de sucre français dans l'Empire de manière permanente. Le risque d'une surproduction est, pour eux, réel. En Afrique, la Grande-Bretagne acquiert le Sénégal mais la France conserve Gorée ; en Europe, Minorque est échangée contre Belle-Île ; aux Indes, le Bengale s'ouvre à la conquête anglaise.

Somme toute, au vu des pertes françaises, la paix de 1763 est plus qu'honorable pour Versailles d'autant plus qu'en 1768 la France acquiert la Corse. Pour une monarchie encore obnubilée par l'Espagne et le contrôle de la Méditerranée occidentale, la Corse vaut mieux que le Canada. Comme l'écrit le ministre diplomate de Louis XV, le duc de Choiseul, artisan du traité de 1763 et de l'achat de l'île de Beauté, « la Corse est plus utile de toute manière à la France que ne l'était ou ne l'aurait été le Canada » et, ajoute-t-il, « moins onéreuse que ne l'aurait été une île en Amérique4 ».

Côté britannique, la paix se fait sans William Pitt, artisan de la victoire mais jugé rigide, intransigeant et vindicatif lors des négociations avec la France. Pitt quitte le gouvernement en 1761. Outre-Manche, cette paix ne suscite pas une joie extrême. Le duc de Nivernais, ambassadeur français chargé des pourparlers, témoigne de la tiédeur des Londoniens. « La paix, écrit-il, a été proclamée ici hier mardi 22 [mars 1763]. La curiosité a attiré un prodigieux concours du peuple à cette cérémonie, mais il y régnait le plus grand silence. Il n'y eut aucun *huzza*, ni cris de joie ; et dans les endroits où il y eut des cris, comme par exemple à la cité, ces cris n'ont pas été de satisfaction5. » Certes, ce témoignage est celui d'un émissaire français qui se félicite implicitement de la victoire française sur la table des négociations, mais il reflète une certaine déception ambiante. À dire vrai, au vu du nombre de victoires, la Grande-Bretagne aurait pu rafler la mise. En habile négociateur, Choiseul a évité le pire à la France.

À situation inédite, nouvelle donne. Devant tant de bouleversements, il est impossible de revenir au *statu quo* d'avant-guerre. La Grande-Bretagne gère désormais un immense empire nord-américain. Tant de conquêtes soudaines, avec ses milliers de sujets étrangers (français, espagnols et amérindiens) à administrer, changent la nature même de l'Empire. Celui-ci ne peut plus être un empire commercial. De nouvelles mesures reflétant une nouvelle stratégie s'imposent.

Le maintien des troupes britanniques en Amérique

Voyons d'abord l'aspect militaire. Les forces terrestres britanniques ont plus que doublé entre 1749 et 1763, passant de 49 à 115 régiments, soit de 35 000 à 100 000 hommes. Une situation tout à fait inhabituelle en temps de paix pour la Grande-Bretagne, à l'inverse de la France. Or, une démobilisation totale est inconcevable. La monarchie veut éviter de prendre le risque d'avoir à la fois des milliers de soldats subitement désœuvrés et des centaines d'officiers, dont beaucoup occupent un siège au Parlement, mécontents. Le roi George III, qui souhaite conserver 80 régiments en activité, choisit d'en maintenir 20 aux Amériques (Antilles comprises) et d'en envoyer 12 en Irlande. Aucun régiment ne doit être ajouté à ceux qui sont stationnés en métropole. Chacun à

Londres s'entend sur la nécessité de garder des troupes en Amérique du Nord – le consensus porte sur 10 000 hommes – en raison de la forte présence de sujets français (70 000) et espagnols ainsi que près de 150 000 Amérindiens dans des territoires sous contrôle britannique. De plus, on craint en Grande-Bretagne une riposte de la France ou de l'Espagne après cette humiliante défaite et il faut s'en protéger. Enfin, comptant sur un roi George plus attaché à la Grande-Bretagne qu'à l'électorat de Hanovre, le monde politique et mercantile britannique souhaite un désengagement progressif des affaires continentales pour se consacrer pleinement à la sécurité et la prospérité de l'Empire.

Le coût annuel des vingt régiments aux Amériques est estimé à 225 000 livres sterling. Alors que les Irlandais sont contraints d'assumer entièrement l'entretien des troupes sur leur île, les Américains doivent seulement y contribuer. Il est, cependant, hors de question que le fardeau ne repose que sur les épaules des Britanniques. Les Américains sont prospères – une impression renforcée en métropole par le témoignage des troupes qui ont combattu dans les colonies – et ont grandement bénéficié de l'effort de guerre. Le temps est venu pour eux de se montrer solidaires, pense-t-on à Londres. De plus, la dépense *per capita* est minime, la mesure supportable et justifiée. Les Américains jugent, on s'en doute, la situation de manière très différente. À leurs yeux, les milices ont largement contribué à la victoire finale contre les Français et les assemblées coloniales ont généreusement participé aux dépenses militaires6. Enfin, maintenir tant de troupes sur place alors que les Français ont été vaincus leur paraît suspect : s'agit-il d'une mesure de défense ou de surveillance ?

La restructuration fiscale et douanière de l'Empire

Au sortir d'une guerre victorieuse mais extrêmement coûteuse, la dette nationale de la Grande-Bretagne a doublé : de 50 millions en 1727, elle atteint 130 millions de livres sterling. La capacité de Londres à emprunter de grandes sommes d'argent par le biais de rouages financiers efficaces a largement contribué à la victoire. Désormais cependant, il faut rembourser. Le besoin de revenus dépasse donc le cadre du maintien de troupes en Amérique du Nord. Aux yeux de Londres, une double approche s'impose : réformer le système des douanes pour lutter plus efficacement contre la contrebande et lever de nouveaux impôts. C'est au beau-frère de William Pitt, George Grenville, nommé ministre des Finances (*Lord Treasurer*) – soit virtuellement Premier ministre – en avril 1763, que le roi confie cette mission.

Un an après sa nomination, le Parlement adopte une série de mesures pour renforcer le contrôle des flux commerciaux, connue génériquement sous le nom de *Sugar Act*. Axe principal de cette politique : Londres diminue de moitié le droit de douane sur l'importation de mélasses française et espagnole, fixé en 1733 à 6 pence par gallon (environ quatre litres), mais le contrôle des navires devient plus rigoureux et les contrevenants aux lois de navigation seront désormais jugés à Halifax, en Nouvelle-Écosse, dans un tribunal de vice-amirauté. Deux fois plus de navires sont mis à la disposition des douanes pour le contrôle du littoral et les officiels responsables de la perception des droits qui ont l'habitude de déléguer leur mission à des assistants sont priés de quitter Londres pour rejoindre leur poste outre-Atlantique.

La liste énumérative, qui désigne les produits coloniaux qui doivent transiter par la métropole avant d'être exportés vers l'Europe continentale, est allongée. En outre, de nouveaux droits de douane sont prélevés sur des produits importés directement comme les vins de Madère, les textiles, le café, l'indigo, etc. L'innovation ne vient pas de la nature de ces mesures. Le Parlement, comme nous l'avons vu, légifère depuis au moins 1651 (soit depuis plus d'un siècle) pour réguler les commerces coloniaux. La nouveauté réside dans l'objectif affiché de la métropole de rentabiliser les colonies par la régulation du commerce et dans la rigueur avec laquelle les autorités souhaitent appliquer ces mesures qui tranchent avec des décennies de gestion bienveillante.

Mais ce n'est pas tout. En septembre 1764, le *Currency Act* (loi sur la monnaie) étend à toutes les assemblées coloniales l'interdiction d'émettre du papier-monnaie, appliquée en Nouvelle-Angleterre depuis 1751. Londres, attentive aux plaintes des marchands britanniques qui ne veulent pas être payés avec une monnaie locale à la valeur sans cesse dépréciée, désire renforcer la livre sterling et rapatrier des espèces métalliques dans les caisses métropolitaines. Enfin, le *Quartering*

Act, entré en vigueur en mars 1765, oblige les colons à loger et approvisionner les troupes britanniques pour une période de deux ans.

La Proclamation de 1763 : les Appalaches comme frontière

Londres souhaite revoir également l'organisation administrative de ses possessions nord-américaines. La Proclamation royale d'octobre 1763 regroupe les territoires nouvellement conquis en trois provinces royales : le Québec au nord de New York et de la Nouvelle-Angleterre ; la Floride occidentale du fleuve Apalachicola au Mississippi et au sud du 31e parallèle ; et la Floride orientale couvrant l'actuelle péninsule floridienne. À celles-ci s'ajoute une vaste zone située à l'ouest des Appalaches et s'étendant des Grands Lacs aux Florides. Cette dernière devient un pays indien sous contrôle britannique.

Aucune colonie ne doit céder des terres situées dans ce territoire ou négocier des traités avec les nations amérindiennes y résidant. Aucun arpenteur ne peut y travailler et les traiteurs doivent se procurer une licence dans leur colonie d'origine avant de s'y rendre pour acquérir des peaux. Il est interdit à tout colon de s'installer sur ce territoire et ceux qui s'y sont déjà établis doivent en partir. « Nous interdisons formellement à tous nos sujets bien-aimés sous peine de nous causer du déplaisir d'acheter, de coloniser, ou de prendre les terres ainsi réservées [aux Indiens] », spécifie la Proclamation, demandant à « ceux qui se sont installés, volontairement ou non, sur les terres de ces régions […] de les quitter7 ». Ces colons déplacés se voient offrir en compensation des terres au Québec ou dans les deux Florides.

Par cette proclamation, les Américains sont contraints de rester à l'est des Appalaches. La Compagnie de l'Ohio, dont les intenses activités spéculatives ont été à l'origine des premiers accrochages menant à la guerre de Sept Ans, est condamnée. Cette mesure est sans doute dans les tiroirs depuis quelque temps, mais la révolte amérindienne dite de Pontiac lui donne un caractère d'urgence. Cette révolte, qui implique plusieurs tribus dont les Delawares, les Ottawas, les Shawnees, les Chippewas et les Senecas, éclate en mai 1763 (soit un mois seulement après la nomination de Grenville) dans les arrière-pays de Virginie, du Maryland et de Pennsylvanie.

À l'inverse des mesures commerciales, militaires et fiscales des années 1764 et 1765, il s'agit ici d'une proclamation royale et non d'une loi. Il n'y a donc par essence aucun débat au Parlement à son sujet. Inapplicable en raison de l'absence de cartes précises et de moyens militaires (troupes et forts) suffisants, cette mesure soulève peu de protestations de la part des colons qui n'y voient qu'un expédient en réaction à une révolte amérindienne. D'ailleurs, dès 1768, la Grande-Bretagne retire des troupes des zones couvertes par la Proclamation et négocie de nouveaux traités avec des nations autochtones afin de repousser plus à l'ouest la Frontière. Comme le déclare George Washington, alors officier de la milice de Virginie, il faudrait « rien moins qu'une muraille de Chine » pour bloquer l'avancée des colons vers l'ouest8.

Un impôt pour l'Amérique

Pour le gouvernement britannique, le plus difficile reste à faire. Dès 1763, Grenville évoque auprès des agents coloniaux la possibilité d'imposer les colonies. Après consultation de leurs assemblées respectives, ces derniers confirment qu'un accord pour une telle mesure sera impossible à obtenir et proposent plutôt une contribution volontaire par colonie. Mais cet ancien usage, auquel Londres a souvent eu recours, notamment en période de conflits, n'est plus satisfaisant aux yeux du gouvernement pour la situation américaine. Grenville, « qui espère que le pouvoir et la souveraineté du Parlement sur tous les territoires britanniques dans le but de lever et de percevoir des impôts ne seront pas contestés », franchit le Rubicon en mars 17659. Malgré ses propres doutes et pressé par des députés sans aucun lien avec l'Amérique qui réclament une baisse de la taxe foncière, Grenville fait voter par un Parlement dégarni le *Stamp Act*. Comme l'observera ultérieurement Edmund Burke, « aucun propos enflammé ; j'ai rarement entendu un débat aussi terne dans cette chambre10 ».

Cette loi impose l'achat d'un timbre fiscal qui doit être apposé sur tout parchemin ou document rédigé ou imprimé. La liste des supports affectés par cette mesure est longue, infinie presque :

donations, factures, contrats, almanachs, concessions de terre, actes notariés, diplômes, livres, journaux, jeux de cartes, etc. La loi prévoit également que toute infraction sera jugée dans un tribunal de vice-amirauté. Grenville promet cependant que ce sont des officiels américains qui vendront les timbres et que les sommes prélevées seront dépensées exclusivement en Amérique. Londres espère lever 60 000 livres sterling par an, une somme loin d'être considérable.

En vertu d'un jeu politique complexe et étonnamment moderne, le gouvernement Grenville doit gouverner avec l'appui du Parlement. Or, celui-ci estime, à l'unisson avec le *Privy Council*, que cette mesure n'est ni arbitraire ni vexatoire mais raisonnable et légitime. De tels droits sont prélevés en métropole depuis la fin du XVIIe siècle et des assemblées coloniales y ont eu recours lors de la guerre de Sept Ans. Aux Antilles, à part quelques émeutes, la loi est respectée, même si elle frappe plus durement les îles que le continent et si les fonds venus de la vente du papier timbré sont destinés exclusivement à la défense des colonies continentales. Enfin, pour Londres, le *Stamp Act* s'inscrit dans une nécessaire politique de restructuration administrative, judiciaire, commerciale et fiscale de l'Empire. Pour les Nord-Américains, cet impôt est inutile puisqu'ils contribuent déjà largement aux revenus de l'État par leur commerce.

Cependant, malgré l'importance reconnue du dossier colonial, l'Amérique reste à la périphérie de la vie politique britannique. C'est la crise du *Stamp Act*, et la singulière dégradation des relations entre les colonies et la métropole qui survient au cours de la décennie suivante, qui la projettent sur le devant de la scène.

Une question essentielle : qui représente qui ?

Le *Stamp Act*, « cette énorme machine fabriquée par le Parlement britannique afin de détruire les droits et les libertés des Américains », comme l'écrit John Adams, suscite de vives et multiples réactions pamphlétaires, politiques et populaires chez les colons11. Un intense et fertile débat sur les relations constitutionnelles entre la métropole et les colonies nord-américaines s'engage alors de part et d'autre de l'Atlantique avant que la loi ne soit finalement abrogée en 1766.

Dans de nombreux écrits, les plus belles plumes américaines contestent immédiatement la légitimité de la loi. « Le Parlement possède indubitablement l'autorité légale pour réglementer le commerce de la Grande-Bretagne et de toutes ses colonies. Une telle autorité est essentielle dans la relation entre la mère patrie et ses colonies ; et elle est nécessaire au bien de tous », rappelle le Pennsylvanien John Dickinson dans ses immensément populaires *Lettres d'un fermier de Pennsylvanie* publiées à partir de décembre 1767. Cependant, ajoute-t-il, « j'ai examiné chacun des statuts concernant les colonies, depuis leur premier établissement jusqu'au moment présent, et j'ai trouvé que chacun d'eux, hormis le *Stamp Act*, est légitime12 ». Le débat théorique s'articule alors selon deux axes principaux : la représentation des colons au Parlement et les pouvoirs de celui-ci en matière de législation fiscale et commerciale.

« *No taxation without representation* », pas d'impôts sans représentation, devient vite le slogan fédérateur des colons dans les années 1760. En substance, d'après celui-ci, aucun sujet britannique ne peut être imposé sans son consentement et ce sont les corps politiques où il est représenté qui lèvent les impôts qu'il doit payer. Il s'agit d'une liberté « anglaise » fondamentale que les Américains n'ont certainement pas perdue en traversant l'Atlantique. Or, les colons ne sont et ne peuvent être représentés au Parlement britannique. Ils ont leurs propres assemblées qui, elles, lèvent des impôts avec leur consentement. Ces assemblées constituent une spécificité propre aux colonies américaines au sein de l'Empire britannique. Sans elles, écrit William Johnson, l'agent à Londres du Connecticut, « il est inutile pour un gouverneur […] de savoir que son gouvernement est en Amérique ou en Hindoustan, au Bengale ou au cap de Bonne-Espérance13 ». Au demeurant, peu importe aux Américains que le montant du timbre soit minime. Au contraire, diront certains, c'est un piège dans lequel il faut se garder de tomber. Comme l'écrit John Dickinson, « tout ce dont Londres a besoin est un précédent ». « Si cette tentative [de lever un impôt] réussit, poursuit-il, le Parlement pourra lever aux colonies les sommes d'argent qu'il souhaite, *sans autre limite que son bon vouloir*14. »

Londres, à l'inverse, met en avant l'idée de représentation virtuelle. Tous les sujets britanniques de métropole sont virtuellement représentés au Parlement, même si tous sont loin de pouvoir voter.

Lors des débats précédant le vote du *Stamp Act*, lord Mansfield, un des parlementaires les plus en vue, rappelle, non sans cynisme, « qu'il y a douze millions de personnes en Angleterre et en Irlande qui ne sont pas représentées au Parlement » et qui pourtant paient des impôts. De même, et cette fois-ci ouvertement moqueur, un autre parlementaire demande : « Ne doit-il pas être un vrai patriote, celui qui paie des impôts, puisqu'il peut si facilement se soustraire à ce devoir en disant qu'il ne consent pas à les payer15 ? »

Au XVIII[e] siècle, et avant la réforme de 1832, la grande majorité de la population de Grande-Bretagne est exclue de la franchise électorale et des villes entières telles Manchester ou Birmingham n'envoient pas de députés au Parlement. Pourtant, tous les sujets britanniques y sont représentés collectivement. Il en va de même des Américains… Non, répondent ceux-ci : les Britanniques de métropole ont des intérêts propres qu'ils ne partagent pas avec les Américains du fait de la distance qui les sépare. On ne saurait parler de communauté de voisinage d'un bout à l'autre de l'Atlantique. Le Parlement n'est donc pas habilité à lever des impôts dans les colonies. En revanche, les Américains concèdent volontiers que celui-ci peut légiférer en matière de commerce mais, point subtil, à condition que ce ne soit pas dans le but de créer des revenus. Comme l'écrit Daniel Dulany, maire d'Annapolis au Maryland, un ardent défenseur des droits des colons lors de la crise même s'il restera loyaliste, il existe une distinction « entre une loi qui impose une taxe ayant pour seul objet le revenu et des lois qui ont été faites pour la réglementation du commerce et qui ont conséquemment produit un revenu16 ». Une taxe douanière votée dans le but de soulever des fonds ne serait ainsi qu'un impôt déguisé.

La crise du *Stamp Act* : les colonies défient Londres

Dans un premier élan de protestation, les assemblées coloniales réagissent, comme elles l'ont toujours fait, de manière indépendante en adressant des pétitions au Parlement pour contester la légitimité du *Stamp Act* et souligner l'effet désastreux de cette loi sur une économie en difficulté. Depuis la fin de la guerre de Sept Ans et le départ des troupes britanniques, les colonies traversent une crise économique et monétaire. Toutes les mesures des années 1764 et 1765 frappent les colons à un bien mauvais moment. Pour coordonner la réplique américaine et faire pression sur Londres, à l'instigation du Massachusetts, neuf colonies envoient des délégués à un congrès qui se tient à New York en octobre 1765 et prend le nom de *Stamp Act Congress*17. Le *Board of Trade* s'en inquiète dans une lettre au roi, soulignant que c'est « apparemment la première fois qu'on parle d'un congrès général, désigné par l'assemblée des colonies, en dehors de l'autorité de la Couronne18 ».

Le Congrès adopte treize résolutions, soulignant que le principe de ne pas pouvoir être imposé sans son consentement est « essentiel pour la liberté d'un peuple et le droit irréfutable d'un Anglais ». Les autres résolutions insistent sur le fait que les colonies ne sont pas et ne peuvent pas être représentées au Parlement et que seules leurs assemblées peuvent légitimement lever des impôts ; que les dernières lois adoptées par le Parlement menacent « les droits et les libertés des colons » notamment en étendant la juridiction des cours de vice-amirauté qui fonctionnent sans jury ; que les dernières mesures commerciales constituent un fardeau pour des colonies en proie à des difficultés économiques ; que la rareté des espèces métalliques rend le paiement des taxes douanières et impôts « absolument impraticable » ; que les restrictions imposées au commerce des colonies les empêchent d'acheter les produits manufacturés de métropole ; et que « c'est le droit des sujets britanniques de ces colonies d'adresser des pétitions au roi ou chacune des deux chambres du Parlement ». Enfin, la déclaration demande l'abrogation du *Stamp Act* et de toute clause contenue dans les autres dernières lois qui étend la juridiction des cours de vice-amirauté et restreint la liberté de commerce des colons19.

Cette initiative politique, somme toute modérée, se double d'actions violentes, notamment envers les percepteurs du papier timbré, et d'un boycott des produits manufacturés britanniques particulièrement efficace. Le 14 août 1765 à Boston, après la publication de l'identité des percepteurs par la presse locale, une importante foule en colère menée par les Fils de la Liberté (*Sons of Liberty*) pend en effigie Andrew Oliver, qui a accepté de lever l'impôt, rase un de ses entrepôts et saccage sa maison. Dans la nuit du 26, les émeutiers prennent d'assaut la résidence du gouverneur du Massachusetts, Thomas Hutchinson. « Non contents de s'en prendre aux boiseries et aux tentures, raconte-t-il quelques jours plus tard, ils ont mis les portes en morceaux, et ont

abattu toutes les cloisons. » Puis ils ont emporté « l'argenterie et des portraits de famille, […] tous les meubles, les miens autant que ceux de mes enfants, sans oublier les possessions de nos domestiques, et 900 livres sterling en argent20 ». Ce même mois d'août, la violence s'étend à Newport où on pend des notables en effigie. Des troubles secouent progressivement toutes les colonies puis s'estompent.

L'action se déplace alors sur le front économique avec l'arme fatale : le boycott. Le 28 octobre 1765, des marchands de New York signent un accord de non-importation de produits britanniques. Quelques jours plus tard, ils sont imités par 400 marchands de Philadelphie et par 250 de leurs confrères à Boston, puis à Charleston et à Newport. Pour ces marchands, le risque est minime tant que l'action reste ponctuelle et ne dure pas. Dans les premiers temps, ils écoulent leurs stocks et investissent sur place dans l'artisanat et les ateliers de manufacture. Le boycott est populaire car il crée des emplois et flatte la fierté coloniale naissante vis-à-vis de la métropole. Franklin, par exemple, n'hésite pas à dénoncer « le désir égoïste de l'Angleterre de manufacturer et de commercer pour le monde entier ». D'autre part, comme l'a bien analysé l'historienne Élise Marienstras, le boycott épouse l'idéal « puritain » de sobriété en combattant le luxe et la mode venus de Grande-Bretagne. Au lieu de choisir des robes élégantes et des gants raffinés de manufacture britannique, chacun est encouragé à acheter des vêtements plus ordinaires de fabrication américaine21.

En Grande-Bretagne, les marchands réagissent rapidement. Les exportations vers l'Amérique baissent de plus de 300 000 livres sterling en moins d'un an. Un comité réunissant des marchands de Londres et de trente autres villes adresse en janvier 1766 une pétition au Parlement demandant l'abrogation du *Stamp Act*, qui doit mener à la fin du boycott et à la restauration du commerce transatlantique. À leurs yeux, cette mesure s'impose « pour préserver la force de [la] nation tout entière, son commerce florissant, ses revenus en accroissement, [sa] flotte, le rempart du royaume, […] et [ses] colonies22 ».

L'abrogation du *Stamp Act* : une première victoire américaine

À Londres, les événements se précipitent dans une grande confusion. Au printemps 1765, George III, qui souffre de porphyrie, a une première crise qui l'empêche de gouverner avec sérénité. Inquiet, le *Privy Council* soumet au Parlement un projet de loi spécifiant l'ordre de succession au cas où le roi serait dans l'incapacité permanente de régner. Ce texte, pour des raisons de jeu politique, exclut la reine Charlotte de la succession, ce qui déplaît fortement au roi qui souhaite nommer son épouse comme régente. Une fois rétabli et de retour aux affaires en juillet 1765, George III demande la démission de Grenville même si, par ailleurs, le projet de loi n'a finalement pas été adopté. Le gouvernement Grenville tombe trois mois avant l'entrée en vigueur du *Stamp Act*, prévue au 1er novembre, et pour des raisons de politique intérieure sans lien avec la question américaine.

Charles Watson-Wentworth, marquis de Rockingham, un jeune aristocrate de 35 ans, prend les rênes du gouvernement en été 1765. À l'automne, devant tant d'opposition à la fois dans les milieux mercantiles britanniques et dans les colonies, sans parler de la pression économique exercée par le boycott, Whitehall décide d'abroger le *Stamp Act*. Le 14 janvier 1766, William Pitt, opposé au principe de représentation virtuelle, fait un discours convaincant à la Chambre des communes dans lequel il s'accorde pour affirmer que « le Parlement a le droit de légiférer et de décider pour l'Amérique » et qu'il exerce « sur l'Amérique un pouvoir souverain ». Mais, nuance-t-il, « il n'a aucun droit d'imposer un impôt aux colonies » et déclare se féliciter que « l'Amérique ait résisté » car, ajoute-t-il, « trois millions de personnes, si insensibles à tout sentiment de liberté qu'elles accepteraient de tomber dans la servitude, feraient des esclaves de tous les autres ». Enfin, Pitt conclut que « le *Stamp Act* doit être abrogé absolument, totalement et immédiatement […] [car] il est fondé sur un principe erroné ». Cependant, Pitt suggère également « que l'autorité souveraine de notre pays sur les colonies soit rappelée en termes aussi nets qu'il sera possible et qu'elle soit définie comme s'étendant à tous les aspects de la législation », à la seule réserve « de prendre de l'argent dans les poches [des colons] sans leur consentement23 ».

Le *Stamp Act* devait être abrogé. Tout le monde ou presque à Londres s'entend sur ce point. Il est cependant primordial pour le gouvernement comme pour le Parlement de ne pas perdre la face : il ne

faut pas donner l'impression de céder aux demandes des Américains. Il faut d'une part montrer que l'on cède uniquement pour le bien de la Grande-Bretagne – et non des colonies –, d'où l'opportunité politique de la pétition des marchands et le besoin d'entretenir cette pression, et d'autre part réaffirmer l'autorité souveraine du Parlement sur l'Amérique. La solution vient d'Irlande. En 1720, une loi, appelée Acte déclaratoire (*Declaratory Act*), avait mis sous tutelle le Parlement irlandais. Ne pourrait-on pas faire de même vis-à-vis des assemblées coloniales, c'est-à-dire abroger le *Stamp Act* et voter un acte déclaratoire pour l'Amérique ? C'est fait le 18 mars 1766.

Une ambiguïté subsiste cependant. Le *Declaratory Act* stipule que « lesdites colonies et plantations ont été, sont et doivent être subordonnées à la Couronne et au Parlement de Grande-Bretagne ». De plus, « Sa Majesté le roi, avec l'avis et conseil des lords spirituels et temporels et des Communes de Grande-Bretagne, en parlement réunis, ont eu, ont et doivent avoir toute autorité et tout pouvoir de faire les lois et les statuts qui sont valables et s'appliquent dans les colonies d'Amérique24 ». « Toute autorité et tout pouvoir », voici une formule apparemment claire. Pourtant, elle est interprétée différemment de part et d'autre de l'Atlantique. L'original en anglais indique que le Parlement « *[can] make laws […] to bind the Colonists and People in America […] in all Cases whatsover* ». « *In all Cases whatsover* », littéralement « dans tous les cas de figure ». Pour les députés britanniques, excepté une petite minorité qui suit Pitt, les pouvoirs du Parlement incluent celui de lever des impôts et ne se limitent pas à réglementer le commerce.

Les Britanniques sont très attachés à la souveraineté du Parlement. C'est ce que l'historienne Linda Colley appelle « le culte du Parlement25 ». Pour comprendre cet attachement, il faut revenir presque un siècle en arrière, au moment de la Glorieuse Révolution. Après trois ans d'un règne marqué par des velléités d'absolutisme et un catholicisme difficilement masqué, Jacques II est renversé par un Parlement qui invite le calviniste hollandais Guillaume d'Orange à prendre le pouvoir. C'est donc le Parlement qui le fait roi… Dans les années qui suivent, le Parlement s'impose comme la force institutionnelle et politique majeure du royaume. La révolution de 1689 marque ainsi l'affirmation du concept clé en histoire constitutionnelle britannique appelé « roi-en-son-Parlement », en anglais « *King-in-Parliament* ».

Pour les Américains, bien sûr, légiférer n'est pas taxer. D'autre part, si la souveraineté du Parlement est reconnue par les Américains, à quel rôle seront réduites leurs assemblées coloniales ? « Si le Parlement prend en charge l'administration de la justice, le financement des gouvernements et les dépenses de défense, de protection et de sécurité », demande John Dickinson en 1768, « pour quelles occasions nos assemblées se réuniront-elles ? Que décideront-elles lorsqu'elles siégeront ? » Enfin, affirme-t-il, dès que le Parlement jouira des pouvoirs que les assemblées coloniales assument, celles-ci n'exerceront même pas « les infimes privilèges des parlements de France26 ». À la souveraineté du Parlement, précieux héritage de la révolution de 1689 et point d'équilibre de la vie politique, que les Britanniques brandissent, les colons opposent la légitimité de leurs propres assemblées.

Rien n'est donc résolu avec l'abrogation du *Stamp Act*. Londres voit le *Declaratory Act* comme la fondation d'une autorité rétablie et renforcée ; les Américains n'y perçoivent qu'un geste de pure forme. Les adversaires se séparent sur un quiproquo. Le soulagement de part et d'autre masque une ambiguïté qui resurgira en fait rapidement.

En ce printemps 1766, cependant, le temps est à la fête. À Londres, Rockingham organise un banquet en l'honneur des marchands américains ; en Amérique, toasts, parades et feux d'artifice sont de rigueur. On érige même des statues en l'honneur de George III et de Pitt. Dix ans plus tard, la massive statue équestre de George III sculptée par le Britannique Joseph Wilton, installée à Bowling Green, sur la pointe sud de Manhattan, deviendra de manière ironique un symbole de la rébellion américaine lorsqu'elle sera détruite par les Fils de la Liberté le 9 juillet 1776, quelques jours à peine après l'adoption de la Déclaration d'indépendance. Le peintre Charles Willson Peale compose un portrait de Pitt en toge sénatoriale évoquant la Rome républicaine avec un exemplaire de la *Magna Carta* de 1215 dans sa main gauche. Le tableau, commandité par de riches Virginiens, honore celui qui a défendu avec tant d'éloquence les intérêts des Américains. À New York, Boston, Newport et Charleston, les Fils de la Liberté sont les premiers à célébrer « la victoire » avant de se dissoudre volontairement. En Angleterre, en juillet 1766 un nouveau gouvernement est formé. Rockingham laisse la place à Pitt, anobli et devenu lord Chatham. C'est le grand retour aux affaires

de « l'ami de l'Amérique ».

La fin d'une époque

La crise du *Stamp Act* n'est pas la révolution, encore moins l'indépendance, mais elle marque assurément une cassure, la fin d'une entente implicite entre la métropole et les colonies nord-américaines. Le système s'est enrayé. C'est la fin du *statu quo*. Quelles sont les raisons de cet échec ?

Tout d'abord, l'instabilité politique en Grande-Bretagne, reflétée par la succession rapide de gouvernements, n'est pas propice à la définition et à l'application de nouvelles mesures que la victoire de 1763 impose. Trois gouvernements se succèdent entre la mort de Newcastle en mai 1762 et le retour de Pitt en juillet 1766. Celui de John Stuart, comte de Bute, dure onze mois ; celui de George Grenville vingt-sept ; et celui du marquis de Rockingham, tout juste douze. Le pouvoir est fragilisé à la fois par les humeurs du roi et par la nécessité politique d'avoir le soutien des Communes pour tenir en place. D'autre part, les ministres et conseillers du roi, tout comme ce dernier, font preuve d'entêtement, voire d'autoritarisme, alors que la crise exige souplesse et dialogue. Un compromis reste possible. En outre, les autorités londoniennes ont manqué de considération pour la bonne foi de la majorité des leaders américains et ont mal apprécié leur détermination.

Par ailleurs, et plus fondamentalement, le nouveau contexte politique et impérial empêche les rouages habituels de communication et de dialogue de fonctionner. À partir de 1754, l'influence du *Board of Trade* s'érode rapidement et inexorablement. Pendant la guerre de Sept Ans, les gouverneurs coloniaux, qui sont par nécessité en majorité des militaires, rendent compte directement au ministre de la Guerre. Entre 1755 et 1760, le nombre de rapports soumis par le *Board of Trade* au *Privy Council* baisse de manière vertigineuse, passant de vingt-six à huit. Les exigences de la guerre font que le Parlement et le Conseil privé gouvernent rapidement et sans s'en remettre au *Board of Trade*. Celui-ci se réunit donc beaucoup moins souvent. D'autre part, le renouvellement de ses membres, comme de ses présidents (neuf différents en dix ans), ne sert guère sa cause. Sept nouveaux membres – soit presque l'ensemble du comité – intègrent le *Board* de 1754 à 1756. Sans nul doute, les départements de la Guerre et du Trésor exercent désormais beaucoup plus d'influence sur les affaires américaines que le *Board of Trade*. Enfin, certains pouvoirs lui sont retirés au fil des changements de gouvernements. En 1761, le *Board* perd celui de nommer les gouverneurs au profit du secrétaire d'État pour les colonies et en 1766, celui de correspondre directement avec les gouverneurs. À partir de 1768, le *Board*, devenu une sorte d'annexe au département des Colonies, en est réduit à revoir les lois votées par les assemblées coloniales et n'exerce plus guère d'influence sur l'orientation générale de la politique coloniale.

Le *Board of Trade* entraîne dans sa chute les groupes d'intérêts qui ont jusque-là joué un rôle fondamental dans le bon fonctionnement des structures impériales. Un maillon indispensable de la chaîne disparaît ; les groupes d'intérêts n'ont plus de partenaires pour se faire entendre, pour négocier des compromis, pour éviter des erreurs. De plus, l'adoption de lois pour toutes les colonies rend le travail des groupes de lobby beaucoup plus difficile qu'auparavant car ceux-ci sont par nature destinés à défendre les intérêts particuliers d'une colonie ou d'un groupe de marchands. Enfin, l'instabilité gouvernementale caractéristique des années 1760 empêche ces groupes d'agir efficacement car ceux-ci n'ont pas le temps nécessaire pour se créer des réseaux d'influence auprès des gouvernements. Les voies habituelles du dialogue transatlantique sont désormais rompues. Or, sans dialogues, point de compromis. La crise américaine rencontre alors une impasse.

Épilogue

1776
Une fin et un commencement

« Il est impossible de ne pas faire des vœux pour que ce peuple parvienne à toute la prospérité dont il est susceptible. Il est l'espérance du genre humain. Il peut en devenir le modèle. »

Turgot (1778)

Au mois de juillet 1976, au moment où elle fête le bicentenaire de sa naissance, l'Amérique se remet difficilement d'une des plus graves crises de son histoire : le Watergate. Accusé de corruption, acculé par les médias et ses mensonges, Richard Nixon a démissionné en août 1974 pour éviter une procédure de destitution. Gerald Ford, nommé et non élu, lui a succédé comme président des États-Unis. Au-delà du Watergate, l'Amérique vient de vivre deux décennies marquées par la division. La lutte pour les droits civiques des Noirs ; la révolte des campus ; le féminisme ; la guerre du Vietnam ; et le mouvement des Amérindiens animent et dominent les années 1960 et 1970. De surcroît, le choc pétrolier de 1974 fragilise l'économie et appauvrit le pays.

Dans ce climat de mutations et d'incertitude, le bicentenaire est l'occasion pour l'Amérique de commémorer son passé glorieux, de valoriser son histoire atypique, de souligner son ascension fulgurante de colonies à superpuissance et surtout de souder à nouveau la nation pour retrouver le calme et l'unité. L'Amérique doit rebondir… C'est le sens que Nixon, lui-même politiquement très affaibli, souhaite donner aux commémorations. Dans un discours prononcé en mars 1974, il déclare :

Le bicentenaire nous offre une occasion unique : un moment pour regarder longuement en arrière et – plus important encore – un moment pour regarder en avant, une chance de rallumer l'esprit qui en deux cents ans a fait de quelques colonies dépendantes la nation la plus forte du monde1.

L'Amérique doit ranimer l'esprit conquérant et aventureux de 1776, populairement connu sous le nom de *spirit of '76*. Il lui faut retrouver cette unité et cette ambition qui ont donné à ces révolutionnaires patriciens aux commandes de la révolte des colonies l'audace et le courage d'affronter un nouvel avenir en se séparant de la mère patrie.

1776 constitue indubitablement un moment clé non seulement de l'histoire américaine mais aussi de l'histoire occidentale, voire mondiale. C'est la naissance des États-Unis, ce pays qui a dominé le XXe siècle de son poids économique et militaire et surtout de son influence culturelle. La perspective, comme toujours, déforme cependant. Car 1776 est une fin avant d'être un commencement, une séparation avant une naissance.

De la contestation à l'indépendance

Dix ans se sont écoulés depuis 1766, l'année de l'abrogation du *Stamp Act* et de l'adoption de l'Acte déclaratoire par le Parlement britannique. Une décennie lors de laquelle les Américains sont passés, selon l'expression de l'historienne américaine Pauline Maier, de la résistance à la Révolution2. Les événements se sont enchaînés rapidement. En 1767, Charles Townshend, prenant les Américains au mot, fait adopter par le Parlement des droits de douane sur le verre, le plomb, les peintures, le papier et le thé. Puisque les colons acceptent que le Parlement légifère afin de réglementer le commerce, ils ne s'opposeront pas à l'augmentation de droits de douane, pense-t-on à Londres. Or, le débat évolue vite. Les Américains, notamment sous la plume du Pennsylvanien John Dickinson, font désormais la distinction entre des lois votées uniquement dans un but commercial et celles qui utilisent le commerce pour augmenter les revenus de l'État. Les droits de douane du ministre Townshend ne seraient en fait qu'un impôt déguisé… La lutte reprend avec un nouveau boycott.

Progressivement, la tension monte. Des troupes supplémentaires sont dépêchées depuis la métropole à Boston. Au printemps 1770, alors qu'une fusillade éclate entre des émeutiers et des soldats britanniques à Boston, les droits de douane de 1767 sont abrogés sauf ceux portant sur le

thé. En mars 1773, afin d'aider une Compagnie des Indes orientales au bord de la banqueroute, le Parlement l'autorise à écouler ses stocks de thé directement en Amérique3. Après le *Stamp Act*, voilà le *Tea Act*. La Compagnie doit acquitter les droits de douane mais ses agents ont désormais l'exclusivité de la vente de son thé. La Compagnie profite de l'occasion pour casser les prix en vendant son thé moins cher que le thé hollandais importé illégalement dans les colonies par la contrebande. Les Américains s'opposent vivement à cette mesure : ils y voient d'une part un monopole et d'autre part la ruine probable de leurs marchands.

La Compagnie envoie ses cargaisons de thé dans quatre ports américains : Boston, New York, Philadelphie et Charleston. À New York et à Philadelphie, la menace d'émeutes à l'encontre des agents de la Compagnie devient si forte au cours de l'automne 1773 qu'aucun navire ne s'y rend. À Charleston, le thé peut être débarqué mais doit être stocké, les colons refusant qu'il soit vendu. Le 16 décembre, à Boston, un groupe de Fils de la Liberté déguisés en Mohawks s'empare de la cargaison des trois navires de la Compagnie et la jette par-dessus bord, soit 340 caisses de thé pour une valeur proche de 10 000 livres sterling ! C'est la *Boston Tea Party*.

Cet incident, qui mêle violence insurrectionnelle et destruction de biens, est, on s'en doute, inacceptable pour les autorités britanniques. Au printemps 1774, Londres décrète la fermeture du port de Boston ; modifie la charte du Massachusetts en attribuant davantage de contrôle à la monarchie et au gouverneur qui peut décider de faire juger des colons en métropole ; contraint les Bostoniens au logement de guerre ; envoie des régiments supplémentaires et nomme un gouverneur militaire, sir Thomas Gage, pour le Massachusetts. Par ailleurs, l'Acte du Québec étend les limites de la province anciennement française vers l'Ohio et y installe un gouvernement très centralisé dans un climat de grande tolérance vis-à-vis des colons catholiques largement majoritaires. Tant d'égards envers d'anciens ennemis, catholiques de surcroît, alors que Londres traite ses colons avec, pense-t-on en Amérique, une extrême sévérité est tout bonnement intolérable au-delà de l'Atlantique.

Les colonies, qui depuis mars 1773 ont organisé des comités de correspondance chargés de diffuser l'information et de coordonner la riposte aux décisions de la métropole, se réunissent, à l'exception de la Géorgie, en congrès à Philadelphie en septembre 1774. C'est le premier Congrès continental, cette assemblée qui va devenir progressivement la voix des colonies unifiées. Pour l'instant, le Congrès reste assez divisé entre les modérés qui proposent un compromis institutionnel acceptable par les colons et la métropole et ceux qui souhaitent porter la lutte plus avant. Les délégués ne parviennent à s'entendre que pour reprendre le boycott, l'arme jugée la plus efficace depuis 1765. Une grande nouveauté cependant : les colonies sont solidaires face à ce que tous en Amérique considèrent comme une attaque de Londres contre le Massachusetts. Boston n'est plus seule !

En Grande-Bretagne, l'heure n'est pas à la réconciliation mais à l'exaspération. En février 1775, le Massachusetts – que Londres tente vainement d'isoler – est déclaré en état de rébellion par le Parlement. En avril, une escarmouche éclate entre des troupes britanniques et la milice du Massachusetts dans la petite ville de Lexington située à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Boston. Au mois de mai, le Congrès continental se réunit à nouveau. Le 15 juin, il nomme George Washington commandant en chef d'une armée encore largement imaginaire. Deux jours plus tard, Bunker Hill, à Boston, est le lieu d'une bataille sanglante entre les troupes de Sa Majesté et les milices de Nouvelle-Angleterre. La guerre a bel et bien commencé, les Américains s'organisent et s'équipent.

Né un 4 juillet

En 1775, cependant, hormis une poignée d'extrémistes, les colons désirent toujours la paix. Comme le formule si bien l'historienne américaine Pauline Maier, « la réconciliation est toujours le rêve américain ». En août 1775, Jefferson note dans une correspondance privée qu'il « préfère dépendre de la Grande-Bretagne, dans des limites raisonnables, que d'une autre nation sur terre ou d'aucune nation4 ». À l'instar de John Dickinson, qui convainc ses collègues de la nécessité d'adresser une nouvelle pétition au roi mais qui se joint au même moment à Jefferson pour rédiger une déclaration justifiant la lutte armée, le Congrès ménage la chèvre et le chou. Il se prépare à la guerre mais fait tout son possible pour éviter une séparation.

L'année 1776 bouleverse tout. En janvier paraît *Common Sense*, ouvrage dans lequel l'Anglais Thomas Paine, qui réside en Amérique seulement depuis novembre 1774, explique en des termes d'une redoutable simplicité la nécessité d'une séparation d'avec la Grande-Bretagne et dénonce l'illusion d'une réconciliation encore possible. Ainsi, déclare-t-il, « le sang des morts, la voix de la nature pleurent et crient : C'est le moment de se séparer5 ». Vendu à quelque 120 000 exemplaires, *Common Sense* connaît un succès foudroyant. Une lame de fond semble se dessiner en faveur de l'indépendance alors que le Congrès tergiverse, conscient du formidable défi que représenterait l'indépendance et surtout de l'irréversibilité d'une telle décision. Comme l'écrit Benjamin Franklin à la mi-avril 1776, « la nouveauté de la chose en dissuade certains, d'autres le sont par l'incertitude de réussir, beaucoup par le vain espoir d'une réconciliation6 ».

En novembre 1775, le roi déclare dans un discours au Parlement toutes les colonies en état de rébellion. Le mois suivant, le Parlement adopte l'Acte prohibitoire qui déclare les ports des colonies territoire ennemi et autorise la marine britannique à saisir tout navire américain et son équipage. Pourtant, une séparation effraie encore les modérés qui se sentent viscéralement attachés à la Grande-Bretagne. Ceux-ci craignent une partition des colonies par les puissances européennes, la Grande-Bretagne, la France et l'Espagne par exemple, à l'image de la Pologne partagée en 1772 entre la Prusse, la Russie et l'Autriche. L'indépendance « nous arracherait du corps auquel nous sommes unis par la religion, la liberté, les lois, l'affection, les parents, la langue et le commerce », écrit Dickinson. Il s'ensuivrait une douleur qui « nous ferait saigner de chacune de nos veines7 ». En cas d'indépendance, déclare Daniel Leonard, délégué du Massachusetts, « tout le continent deviendrait une proie facile et serait coupé en morceaux comme la Pologne8 ». Et si la France, l'ennemi héréditaire, prenait le contrôle des colonies en cas de défaite de la Grande-Bretagne ? se demandent certains délégués.

À l'inverse, les partisans de l'indépendance voient dans l'Acte prohibitoire, dont le vote n'est connu en Amérique qu'en février 1776, un affront et surtout une invitation à franchir le Rubicon. Il n'y a guère à espérer, semble-t-il, d'une métropole prête à mener une guerre contre les habitants de ses colonies. Pour John Adams, qui surnomme l'Acte prohibitoire « l'Acte d'indépendance », celui-ci équivaut au « démembrement complet de l'Empire britannique. Il jette treize colonies hors de la protection royale […] et nous rend indépendants malgré nos suppliques et nos avances9 ». En novembre 1775 pourtant, ce même John Adams déclarait : « Le présent état des choses exige la réconciliation ou les moyens de conduire la guerre […]. Nous devons nous soumettre10. » Les Américains sont-ils poussés vers l'indépendance par l'intransigeance de la métropole et l'autoritarisme du Parlement britannique ? En partie, sans doute. Mais voyons plutôt dans cette évolution un inexorable cheminement vers la séparation à partir du printemps 1774, lorsque les Américains forment un congrès et que les Britanniques refusent de reconnaître sa légitimité institutionnelle.

Au printemps 1776 cependant, comme le note l'historien américain Jack Rakove, les partisans de l'indépendance doivent encore la rendre moralement légitime et stratégiquement nécessaire. L'Acte prohibitoire et le recrutement de mercenaires hessois par l'armée britannique révèlent que la Grande-Bretagne est déterminée à user de la force contre ses propres sujets américains, qui peuvent alors légitimement se séparer d'une mère patrie ingrate. La nécessité de se procurer de l'argent, des armes et des munitions pour conduire la guerre et de s'allier à une puissance européenne, par exemple la France impatiente de prendre sa revanche sur la Grande-Bretagne, pour la gagner impose une déclaration d'indépendance. Une fois les colonies indépendantes, la rébellion devient un conflit entre deux États auquel d'autres peuvent se mêler.

Dans un même élan, les colonies enjoignent leurs délégués au Congrès continental de voter pour l'indépendance. Le 7 juin, le Virginien Richard Henry Lee soumet une résolution indiquant que « les colonies sont, et doivent être de droit des États libres et indépendants ». Alors que les débats sur cette audacieuse résolution sont renvoyés à la fin du mois, le Congrès forme trois comités : un premier pour proposer une alliance à la France ; un second pour préparer une armature constitutionnelle (qui prendra le nom d'Articles de la Confédération) ; et un troisième pour rédiger une déclaration d'indépendance. Le 2 juillet le Congrès adopte la résolution de Lee. Les cinq membres du comité chargés de composer une déclaration, à savoir Thomas Jefferson, John Adams, Benjamin Franklin, Roger Sherman et Robert Livingston, remettent alors au Congrès un

texte largement écrit par Jefferson. Le 4 juillet – date retenue comme fête nationale – le Congrès approuve la Déclaration d'indépendance11. Les Treize Colonies deviennent officiellement les États-Unis d'Amérique.

Quatre ans après ces événements, l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon met au concours la question suivante : « La découverte de l'Amérique a-t-elle été utile ou nuisible au genre humain ? S'il en résulte des biens, quels sont les moyens de les conserver et de les accroître ? Si elle a produit des maux, quels sont les moyens d'y remédier ? » La question est proposée par l'abbé Raynal lors de sa visite à l'Académie en août 1780. Raynal jouit alors d'une grande notoriété grâce à son *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, un best-seller qui connaît près de cinquante éditions en français entre 1770 et 179512.

La question de l'Académie de Lyon invite à réfléchir aux conséquences bénéfiques et néfastes de l'entrée du Nouveau Monde sur la scène européenne. Cette interrogation est dans l'air du temps et reflète merveilleusement les préoccupations – pour ne pas dire la culpabilité – des élites intellectuelles européennes, notamment vis-à-vis de la destruction des populations amérindiennes et de l'esclavage, ainsi que plus largement du colonialisme.

Entre 1780 et 1789, date où la question est retirée, cinquante mémoires sont soumis à l'Académie. Les académiciens estimant que les essais ne sont pas à la hauteur des enjeux de la question et que les auteurs sont « de faibles athlètes », le concours est reporté trois fois en 1785, 1787 et 178913. Au cours de cette décennie, le continent nord-américain connaît d'importants bouleversements : un nouvel État, une république de surcroît, est né en 1787 ; un président, George Washington, a été élu en 1789.

Si aucun des mémoires ne remporte le prix14, les académiciens lyonnais les jugeant décidément trop faibles, ils présentent une argumentation des plus riches et des plus intéressantes sur les conséquences de la « découverte » et de la colonisation des Amériques. La très grande majorité des auteurs peint un tableau très sombre, soulignant les effets désastreux de l'expansion européenne outre-Atlantique sur les trois continents. « Indignés des excès qui ont flétri la plus belle découverte des Européens, résument les académiciens, nos orateurs ont décidé, pour la plupart, qu'elle avait été plus funeste qu'utile15. »

La soudaine abondance de numéraire, à la suite de la découverte de mines d'or et d'argent au Mexique et au Pérou, a appauvri et perverti les sociétés européennes. Le règne de l'argent y a accru l'écart entre les riches et les pauvres. L'ostentation, ce penchant pour le luxe que permet cette nouvelle richesse, joue un rôle néfaste en éloignant l'homme de la vertu et de ce qu'on appelle alors l'heureuse médiocrité. L'or, l'indigo, le sucre, le café que l'Amérique a donnés à l'Europe amollissent et efféminent les élites.

Autre méfait dénoncé par les auteurs : la destruction des peuples amérindiens. C'est le besoin de luxe, plus spécifiquement la consommation de café et de sucre, qui est retenu comme une des principales causes des malheurs inhérents à la découverte et l'exploitation du continent américain. Autre grand fléau provoqué par la conquête de l'Amérique : l'esclavage et la traite négrière, « ce trafic si honteux pour l'humanité », né de « la dépopulation de l'Amérique et de l'avidité européenne ». Au-delà de ces tragédies humaines, les colonies américaines dépeuplent l'Europe, coûtent cher et provoquent de nombreux conflits. Bref, s'interroge un des auteurs : « Après avoir asservi deux continents, sommes-nous plus heureux en Europe16 ? »

Malgré « la perte de soixante millions d'hommes que la découverte a coûtée et les maladies dévorantes dont les deux mondes ont fait l'échange », nos académiciens tiennent néanmoins à souligner que « la découverte de l'Amérique » a permis la formidable expansion de la civilisation et de la liberté. Aux yeux des philosophes, l'incarnation et le héraut de ces bienfaits sont les nouveaux États-Unis, cet « espace immense où la liberté paraît avoir établi son empire », écrit un des candidats au concours de Lyon. Les États-Unis d'Amérique suscitent les plus grands espoirs. Là « s'est déployé l'étendard de la liberté pour tout l'univers » et, concluent nos académiciens lyonnais, « avec cet appât irrésistible de la liberté, l'Amérique anglaise attirera encore bien des émigrants d'Europe, qui enrichiront sa population déjà si féconde17 ».

1776, moment heureux de l'indépendance des États-Unis, semble compenser 1492, l'année tragique de la découverte de l'Amérique.

NOTES

Préface

1. Sur l'Independence Hall et sa patrimonialisation, voir Charlene Mires, *Independence Hall in American Memory*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2013.

2. « Lettre de John Adams à Abigail Adams », le 3 juillet 1776, Adams Family Papers, Massachusetts Historical Society, Electronic Archives, www.masshist.org/digitaladams/

3. Cité dans Lyn Spillman, *Nation and Commemoration. Creating National Identities in the United States and Australia*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, p. 72.

4. J.B. Lippincott, *Authorized Visitors' Guide to the Centennial Exhibition and Philadelphia, May 10th to November 10th 1876*, Philadelphie, J.B. Lippincott, 1876, p. 8, cité par Hélène Quanquin, « 1776-1876. Un autre 4 juillet. Commémorations afro-américaines et féministes », dans Bernard Cottret et Lauric Henneton, (dir.), *Du bon usage des commémorations. Histoire, mémoire et identité XVIe-XXIe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 121.

5. Cité dans James W. Campbell, *America in her Centennial Year 1876*, Washington, University Press of America, 1980, p. 5.

6. Cité dans *ibid*., p. 15.

7. Le *Chicago Tribune*, 4 juillet 1876. Cité dans *ibid*., p. 13.

8. Voir à ce sujet l'ouvrage de David W. Blight, *Race and Reunion. The Civil War in American Memory*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 2002.

9. « Remarks in Philadelphia, Pennsylvania (Bicentennial celebration) », 4 juillet 1976, Gerald R. Ford, Presidential Library and Museum, Key Presidential Speeches, www.fordlibrarymuseum.gov. Le terme est « *Framers* », qui signifie ceux qui rédigèrent la Constitution de 1787.

10. American Revolution Bicentennial Administration (ARBA), Final report, cité dans Lyn Spillman, *Nation and Commemoration…*, *op. cit.*, p. 101.

11. Cité dans Tammy S. Gordon, *The Spirit of 1976. Commerce, Community, and the Politics of Commemoration*, Amherst, The University of Massachusetts Press, 2013, p. 83.

12. « What is to the Slave the 4th of July ? », un discours disponible en français dans une édition récente : François Specq (éditeur scientifique), Frederick Douglass et Henry David Thoreau, *De l'esclavage en Amérique*, Paris, Éditions de la Rue d'Ulm, 2006.

13. Cité dans Lyn Spillman, *Nation and Commemoration…*, *op. cit.*, p. 126.

14. Notons que les Américains disent « *Red, White and Blue* » alors que nous disons « bleu, blanc, rouge ».

15. Cité dans Tammy S. Gordon, *The Spirit of 1976…*, *op. cit.*, p. 109.

16. « Remarks in Philadelphia, Pennsylvania (Bicentennial Celebration) », 4 juillet 1976, Gerald R. Ford, Presidential Library and Museum, Key Presidential Speeches, www.fordlibrarymuseum.gov.

17. Tammy S. Gordon, *The Spirit of 1976…*, *op. cit.*, p. 145.

18. *Ibid*., p. 147-148.

19. En 1984, la démocrate Geraldine Ferraro était sur un ticket comme candidate à la vice-présidence avec Walter Mondale et en 2008 la républicaine Sarah Palin était de même associée comme co-listière à John McCain.

20. Discours prononcé dans l'État du New Hampshire le 9 février 2016, transcription publiée dans *The Washington Post*.

21. Barack Obama, « Remarks by the President at Fourth of July Celebration », Washington, The White House, Office of the Press Secretary, www.whitehouse.gov

22. Ron Chernow, *Alexander Hamilton*, New York, Penguin, 2005.

23. Entretien avec Jack Rakove dans « Les indépendances dans l'espace atlantique, v. 1763-v. 1829 », *Annales historiques de la Révolution française*, *Regards Croisés*, n° 2, 2016, p. 178-179.

Introduction

1. Pour une perspective historique sur ces commémorations, voir Audrey Bonnet, « 1607-1807-2007. Jamestown et les résurgences de la fondation de la Virginie », dans Bernard Cottret et Lauric Henneton (dir.), *Du bon usage des commémorations. Histoire, mémoire et identité XVI e-XXIe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 71-89.

2. Quant aux livres sur la période, ils ne portent pas exclusivement sur l'Amérique anglaise ou englobent la période coloniale dans une étude plus large qui inclut le XIXe siècle. Voir, entre autres, Jean-Michel Lacroix, *Histoire des États-Unis*, Paris, PUF, 2010 ; André Kaspi, *Les Américains*, 2 vol., vol. 1 : *Naissance et essor des États-Unis, 1607-1945*, Paris, Le Seuil, « Points », 1986 ; Bernard Vincent (dir.), *Histoire des États-Unis*, nouvelle édition, Paris, Flammarion, « Champs », 2012 et Jacques Portes, *Histoire des États-Unis*. *De 1776 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2010. Deux ouvrages couvrent la période coloniale un peu plus en détail : Jean Bérenger, Yves Durand et Jean Meyer, *Pionniers et colons en Amérique du Nord* (Paris, Armand Colin, 1974), qui ne porte pas exclusivement sur l'Amérique anglaise, et Hélène Trocmé et Jeanine Rovet, *Naissance de l'Amérique moderne, XVIe-XIXe siècle* (Paris, Hachette, 1997), qui joint la période coloniale au XIXe siècle.

1. Un nouveau monde pour tous

1. Sauf indication contraire, toutes les traductions sont les nôtres. Le Columbus Day (second lundi du mois d'octobre) est fêté aux États-Unis depuis 1934 en référence au 12 octobre 1492, le jour où Christophe Colomb accoste aux Bahamas. Sur la genèse de cette fête, voir Marie-Christine Michaud, *Columbus Day et les Italiens de New York*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2011, p. 10-15.

2. Cité dans Henry Méchoulan, « La découverte de l'Amérique a-t-elle été utile ou nuisible au genre humain ? Réflexions sur le concours de Lyon 1783-1789 », *Cuadernos Salmantinos de Filosofía*, 1988, p. 124.

3. William W. Fitzhugh et Elisabeth I. Ward (dir.), *Vikings. The North Atlantic Saga*, Washington, Smithsonian Institution Press, 2000, p. 381-384. Ajoutons que la Kensington Stone est encore l'objet d'ouvrages appuyant son authenticité, comme, par exemple, celui de Thomas E. Reiersgord, *The Kensington Rune Stone. Its Place in History*, Saint Paul, Pogo Press, 2001.

4. Il est également possible que le mot « vin » désigne, comme dans la Norvège médiévale, une boisson obtenue à partir de baies sauvages. D'autre part, il n'est pas à exclure que Vinland corresponde à la Nouvelle-Écosse.

5. Les sources vikings de ces expéditions sont collectivement appelées *Vinland Sagas*, terme qui inclut la Saga d'Éric le Rouge (1250-1275) et la Saga des Groenlandais (1200).

6. *Meadows* n'a pas le sens ici de prairies mais est une déformation anglaise de Médée, nom donné par des pêcheurs français à la baie où se trouve le village de l'Anse-aux-Meadows.

7. Dans les années 1950, un collectionneur, sans doute de bonne foi, vendit à la Beinecke Library de l'université de Yale une carte représentant les découvertes vikings appelée *Vinland Map*. Alors que des articles furent rapidement publiés pour appuyer ou rejeter l'authenticité de ce document, en 1974 une analyse de l'encre prouvait de manière irréfutable qu'il s'agissait d'un faux contrefait au début du XXe siècle sur un parchemin datant de la fin du XVe. Trente ans plus tard, ce même collectionneur essaya de vendre à la même bibliothèque le journal de bord du négrier français *Diligent*. Les bibliothécaires, méfiants, ne l'achetèrent cette fois qu'après expertise.

8. En 1800, les Amérindiens ne seront plus aux États-Unis que 600 000, et 375 000 en 1900, soit le point le plus bas avant d'amorcer une lente remontée depuis lors. De nos jours, les Amérindiens

sont 2,4 millions, soit 1 % de la population totale états-unienne. William M. Denevan, « Estimating the Unknown », dans William M. Denevan (dir.), *The Native Population of the Americas in 1492*, Madison, University of Wisconsin Press, 1992, table 1, p. XXVIII et Russell Thornton, *American Indian Holocaust and Survival. A Population History since 1492*, Norman, University of Oklahoma Press, 1987, p. 25-32.

9. Ces familles occupent des territoires distincts mais qui s'enchevêtrent dans des zones limitrophes : une nation muskogéenne, par exemple, peut s'intercaler entre deux sociétés algonquiennes.

10. Nous donnons ici les noms attribués à ces nations par les Anglais et qui se retrouvent communément dans l'historiographie des Treize Colonies. Les Français et les Néerlandais leur avaient donné d'autres noms. Ainsi, par exemple, les Mohawks étaient appelés Agniers par les Français et Maquas par les Néerlandais. Les Français étaient les seuls à utiliser le terme Iroquois pour les désigner collectivement. Daniel K. Richter, *The Ordeal of the Longhouse. The Peoples of the Iroquois in the Era of European Colonization*, Chapel Hill, University of North Carolina, 1992, p. 1.

11. Pour obtenir le chiffre total d'une population déterminée nous avons multiplié le nombre d'hommes par quatre, qui est le coefficient généralement retenu par les ethno-historiens. Comme l'explique Gilles Havard, ce coefficient varie cependant selon les habitudes familiales des groupes (prise en compte de la polygynie par exemple) et les régions. Mais dans la mesure où il s'agit d'estimer toute une série de populations sur une grande étendue de territoire, ce chiffre nous semble raisonnable ; gardons en tête que ces estimations constituent probablement un seuil minimal. Gilles Havard, *Empire et métissages. Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne/Septentrion, 2003, p. 131.

12. Le nom Delaware est celui d'une rivière et des Amérindiens vivant le long de celle-ci. Utilisé pour la première fois en 1660, il dérive du nom de sir Thomas West, lord de la Warr, premier gouverneur de Virginie.

13. William C. Sturtevant (dir.), *Handbook of North American Indians*, Washington, Smithsonian Institution, vol. 15 : Bruce G. Trigger (dir.), *Northeast*, 1978, et vol. 14 : Raymond D. Fogelson (dir.), *Southeast*, 2004. Douglas H. Ubelaker, « The Sources and Methodology for Mooney's Estimates of North American Indians », dans William M. Denevan (dir.), *The Native Population of the Americas in 1492*, *op. cit.*, p. 243-288.

14. Un million est le chiffre avancé par James Merrell qui, à l'instar de nombreux ethno-historiens, multiplie par trois les estimations de Mooney, et deux millions l'estimation de Daniel Richter. James Merrell, « "The Customes of Our Countrey." Indians and Colonists in Early America », dans Bernard Bailyn et Philip D. Morgan (dir.), *Strangers within the Realm. Cultural Margins of the First British Empire*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1991, p. 122-124 et n. 14 p. 122. Daniel K. Richter, *Facing East from Indian Country. A Native History of Early America*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2001, p. 7 et n. 9 p. 258. Voir également Russell Thornton, *American Indian Holocaust and Survival*, *op. cit.*, p. 28-30.

15. À l'appui de cette « découverte », les historiens citent une lettre – elle-même découverte en 1956 – écrite après l'expédition de John Cabot de 1497 par l'Anglais John Day et probablement adressée à Colomb dans laquelle il l'informe que l'île « découverte » par Cabot, Terre-Neuve, l'avait en fait été « *en otro tiempos* » (en d'autres temps) et correspond à cette « île du Brésil ».

16. John Cabot légua cependant quelque chose à la postérité : le mot « cabotage ».

17. Cité dans William H. Goetzmann et Glyndwr Williams, *The Atlas of North American Exploration. From the Norse Voyages to the Race to the Pole*, Norman, University of Oklahoma Press, 1992, p. 21. Il est également possible que Cabot vogue vers le sud au large des côtes du Maine, mais cela reste controversé. Voir sur ce point Peter E. Pope, *The Many Landfalls of John Cabot*, Toronto, University of Toronto Press, 1997.

18. Sebastian Cabot sert cependant à nouveau l'Angleterre à partir de 1553.

19. Toutes les citations de Verrazano sont tirées de la *Relation du voyage de la Dauphine à*

François Ier, roi de France, traduit de l'italien par René Herval et annoté par René Herval et Charles-André Julien, dans *Les Français en Amérique pendant la deuxième moitié du XVIe siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1946, p. 53-76.

20. René de Chateaubriand, *Voyage en Amérique*, 2 vol., Paris, Librairie Marcel Didier, 1964, vol. 1, p. 36.

21. Dans son histoire de l'Amérique racontée, ou plutôt imaginée, du point de vue des Amérindiens, Daniel Richter reconstitue adroitement cette scène comme ont pu la vivre ces deux femmes. Daniel K. Richter, *Facing East from Indian Country. A Native History of Early America*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, p. 12.

22. Le souvenir de Verrazano est toujours commémoré aux États-Unis, notamment avec le Verrazano-Narrows Bridge qui enjambe l'Hudson et lie la ville de New York au New Jersey.

2. Duel franco-espagnol en Floride

1. Le mot *panhandle*, littéralement « manche de poêle à frire », fait allusion à une bande de terre étirée qui rappelle la forme d'un manche. Il en existe deux aux États-Unis, en Floride (la région de Tallahassee) et au Texas (la région de Corpus Christi).

2. Cité dans David J. Weber, *The Spanish Frontier in North America*, New Haven, Yale University Press, 1992, p. 52 et 54.

3. Cité dans Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française*, Paris, Flammarion, « Champs », 2006, p. 33.

4. Cité dans « La complète et véridique découverte de Terra Florida », éd. Suzanne Lussagnet, dans *Les Français en Amérique pendant la deuxième moitié du XVIe siècle*, PUF, 1946-1958, n. 1 p. 1.

5. Cité dans David B. Quinn (éd.), *New American World. A Documentary History of North America to 1612*, 5 vol., New York, Arno Press, 1979, vol. 1, p. 219.

6. Jean Ribault, « La complète et véridique découverte de la Terra Florida », dans *Les Français en Amérique pendant la deuxième moitié du XVIe siècle*, *op. cit.*, p. 14.

7. Le nom de l'île est celui d'un colon, Alexander Parris, qui l'achète au début du XVIIIe siècle. Les archéologues de l'université de Caroline du Sud ont identifié l'emplacement de Charlesfort au milieu des années 1990 après des décennies de recherches et de doutes. À la suite du *New York Times*, *Le Monde* parle de « découverte majeure », d'authentification « d'une page de l'histoire de l'Amérique » et se vante du fait que Ribault « avait trois ans d'avance sur les Espagnols » et « deux décennies » sur les Anglais. Voir Chester B. DePratter, Stanley South et James Legg, « The Discovery of Charlesfort (1562-1563) », *Transactions of the Huguenot Society of South Carolina*, n° 101, 1996, p. 39-48 ; John N. Wilford, « A French Fort, Long Lost, Is Found in South Carolina », *The New York Times*, 6 juin 1996 ; Laurent Zecchini, « Quand les huguenots colonisaient brièvement l'Amérique », *Le Monde*, 13 juin 1996.

8. La page de garde de l'ouvrage indique, sans ambiguïté, « *written in French by Capitaine Ribault* ». Cependant, ce manuscrit a disparu et la version française publiée aux Presses universitaires de France en 1958 est une traduction contemporaine.

9. La guerre de course, qui peut ne pas être formellement déclarée, est une guerre maritime menée par des corsaires principalement contre des navires marchands ou des ports ennemis.

10. L'homonymie entre Fort Caroline et la Caroline du Sud et du Nord amena les géographes français du XVIIIe siècle et certains chroniqueurs du siècle suivant à prétendre, à tort, que le nom de Caroline avait une origine française alors que les deux colonies anglaises furent indubitablement nommées en l'honneur de Charles II d'Angleterre (1660-1685), et non de Charles IX ou de Fort Caroline.

11. Les protestants étaient alors appelés luthériens de façon générique et abusive en référence au père de la Réforme. En France, Henri II, hostile à la Réforme, n'hésite pas à qualifier ses sujets protestants de « canaille luthérienne ».

12. De nos jours, les plages de Matanzas Inlet, situées au sud de Saint Augustine et dont le nom vient du verbe *matar* (tuer), rappellent ces massacres.

13. Frank Lestringant qualifie fort bellement ces massacres de « Saint-Barthélemy américaine » dans « Une Saint-Barthélemy américaine : l'agonie de la Floride huguenote d'après les sources espagnoles et françaises (septembre-octobre 1565) », dans Frank Lestringant, *L'Expérience huguenote au Nouveau Monde (XVIe siècle)*, Genève, Droz, 1996, p. 229-242.

14. Carl Bridenbaugh, *No Peace beyond the Line : The English in the Caribbean, 1624-1690*, New York, Oxford University Press, 1972.

15. Notons cependant que la Floride est provisoirement aux mains des Britanniques de 1763 à 1783, entre la fin de la guerre de Sept Ans et l'indépendance des États-Unis.

3. L'Angleterre entre dans la course

1. Le West Country inclut les comtés de Devon, Cornwall, Somerset et Dorset.

2. Cette scène est racontée par Thomas Churchyard, chroniqueur de l'expédition. Cité dans Kenneth R. Andrews, *Trade, Plunder and Settlement. Maritime Enterprise and the Genesis of the British Empire, 1480-1630*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984, p. 184-185.

3. Les historiens demeurent divisés quant à la place de la conquête de l'Irlande dans l'expansion atlantique anglaise. Certains avancent que dans un schéma proche du cas ibérique l'Irlande, à l'instar des Canaries pour l'Espagne et des îles du Cap-Vert et des Açores pour le Portugal, a servi de laboratoire, de lieu d'apprentissage de la colonisation, pour ainsi dire, et de marchepied vers l'Amérique. D'autres, à l'inverse, soutiennent que bien qu'il y eût à l'évidence un lien entre les deux conquêtes, la simultanéité de ces dernières empêche que l'une ait véritablement servi de modèle à l'autre. Sur ce débat, voir Nicholas P. Canny, « The Ideology of English Colonization : From Ireland to America », *The William and Mary Quarterly*, vol. 30, 1973, p. 575-598.

4. *Ibid*.

5. Nous employons le terme « néerlandais » par commodité lexicale, sans sous-entendre que l'identité nationale qui prévaut désormais aux Pays-Bas existait à l'époque moderne.

4. Pêche, navigation et colonisation

1. Il s'agit du Néerlandais Anthony Van Leeuwenhoeck (1632-1723). Cité dans Jacques Gury, « Le philosophe et la morue. Histoire philosophique et politique de la pêche et du commerce de la morue de Terre-Neuve », *Dix-Huitième Siècle*, n° 33, 2001, n. 10 p. 86.

2. Mark Kurlansky, *Cod : A Biography of the Fish That Changed the World*, New York, Walker and Company, 1997.

3. Je remercie Gilles Havard pour cette référence.

4. Laurier Turgeon, « French Fishers, Fur Traders, and Amerindians During the Sixteenth Century : History and Archeology », *The William and Mary Quarterly*, vol. 54, n° 4, 1998, p. 590-591.

5. Kenneth R. Andrews, *Trade, Plunder and Settlement. Maritime Enterprise and the Genesis of the British Empire, 1480-1630*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984, p. 187-190.

6. Une partie de sa flotte continue le voyage et se lance dans la guerre de course dans l'Atlantique.

7. David Armitage, « Literature and Empire », dans *The Oxford History of the British Empire*, vol. 1 : Nicholas Canny (dir.), *The Origins of Empire*, Oxford, Oxford University Press, 1998, p. 107.

8. Pareillement, l'expression « faux comme un diamant du Canada » vient du quartz que Jacques Cartier ramène du Canada espérant avoir trouvé des diamants.

9. Ces portraits, ainsi que la représentation d'une escarmouche entre l'équipage de Frobisher et des Inuits, sont inclus dans Paul Hulton, *America 1585. The Complete Drawings of John White*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1984, p. 89, 90 et 136.

5. Amérique et propagande

1. *Decades of the New Worlde or West India, Contayning the Navigations and Conquests of the Spanyardes*, trad. par Richard Eden, dans Edward Arber (éd.), *The First Three English Books on America, being chiefly Translations, Compilations, &c., by Richard Eden*, [Birmingham, 1885], p. 242 et p. 344-345.

2. Voir ci-dessus.

3. Nicolas Le Challeux, *A true and perfect description, of the last voyage or nauigation, attempted by Capitaine Iohn Rybaut deputie and generall for the French men, into Terra Florida, this yeare past. 1565. Truely sette forth by those that returned from thence, wherein are contayned things as lame[n]table to heare as they haue bene cruelly executed*, Londres, [1566].

4. « Instructions from the Virginia Company (November 1606) », dans Warren M. Billings (éd.), *The Old Dominion in the Seventeenth Century. A Documentary History of Virginia, 1606-1689*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1975, p. 19-22. Selon la belle formule de Frank Lestringant, d'une certaine manière « la Virginie est fille de la Floride huguenote » (Frank Lestringant, *Le Huguenot et le Sauvage. L'Amérique et la controverse coloniale au temps des guerres de Religion*, Genève, Droz, 2004, p. 264).

5. William Bradford, *Histoire de la colonie de Plymouth. Chroniques du Nouveau-Monde (1620-1647)*, traduction sous la direction de Lauric Henneton, Genève, Labor et Fides, 2004, p. 83.

6. *The Spanish Colonie, or Briefe Chronicle of the Actes and Gestes of the Spaniards in the West Indies*, Londres, 1583.

7. Cité dans Gwyn A. Williams, *Madoc. The Making of a Myth*, Londres, Eyre Methuen, 1979, p. 39-40.

8. George Peckham, *A true reporte, of the late discoveries…*, cité *ibid*., p. 41-42.

9. Richard Hakluyt, *Discourse on Western Planting* (1584).

10. *Ibid*.

6. Roanoke ou le mystère de « la colonie perdue »

1. Abbé Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, livre XVII, « Possessions des États-Unis dans l'Amérique septentrionale », t. IX, Paris, 1780, p. 2.

2. À l'époque, les investisseurs sont appelés *adventurers* parce qu'ils « aventurent » littéralement leurs fonds dans une entreprise coloniale. Ce terme peut aussi, mais moins fréquemment, avoir le sens de colon, désignant celui qui s'aventure au-delà des mers.

3. Eleanor est mariée à un certain Ananias Dare. Au XIXe et dans la première moitié du XXe siècle, leur enfant, Virginia Dare, est érigée en symbole en tant que première Anglaise ou Américaine de race blanche à naître sur le territoire des futurs États-Unis. Un timbre est même publié en 1937 pour commémorer le 350e anniversaire de sa naissance (1587-1937).

4. Au printemps 2012, une relecture de la carte de la région dessinée par John White en 1587 a révélé l'emplacement d'un fort à même le continent caché par un morceau de parchemin, peut-être volontairement ajouté afin que les espions espagnols à la cour d'Élisabeth Ire ne puissent le localiser. Les colons se seraient peut-être rendus à cet endroit pour construire le fort. Des fouilles vont être menées sur le site. Cette découverte est une belle avancée mais ne résout cependant pas l'énigme de la disparition des colons. Jay Price, « North Carolina, British researchers find clue to location of Lost Colony », *The News and Observer* (Caroline du Nord), 4 mai 2012.

5. Thomas Harriot, *A Briefe and True Report of the New Found Land of Virginia* (1588), New York, Dover Publications, Inc., 1972, planche II, p. 45.

7. La Virginie, berceau historique

1. Après sa conversion au christianisme sous le nom de lady Rebecca, Pocahontas épouse John Rolfe et se rend en Angleterre, notamment à la cour du roi Jacques Ier. Elle décède de maladie, peut-être

la pneumonie, en mars 1617 au large de Gravesend, dans le Kent, alors qu'elle est sur le chemin du retour vers la Virginie.

2. Cité dans Philip L. Barbour (éd.), *The Complete Works of Captain John Smith, 1580-1631*, 3 t., Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1986, t. 1, p. 29 et 53.

3. Certains historiens, à la suite du chroniqueur Robert Beverley, auteur de *The History and Present State of Virginia* (1705), ont avancé que Don Luis est Opechancanough, nom qui signifie en algonquin « celui dont l'âme est blanche », mais cette hypothèse a depuis été réfutée. Voir Karen O. Kupperman, *The Jamestown Project*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2007, p. 104-106 et n. 50 p. 340.

4. Témoignages de George Percy (1580-1632), cités dans Karen O. Kupperman, *The Jamestown Project*, *op. cit.*, p. 220-221.

5. Cité dans Alden T. Vaughan, *Transatlantic Encounters. American Indians in Britain, 1500-1776*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 45.

6. John Smith a publié son autobiographie, une des premières du genre en Angleterre : John Smith, *The True Travels, Adventures, and Observations of Captain John Smith*, Londres, 1630.

7. Même si le parcours de John Smith est particulièrement inhabituel, l'historienne américaine Karen Kupperman a montré que nombre des leaders de Jamestown ont, eux aussi, voyagé en Orient et en Afrique du Nord avant de rejoindre l'Amérique. La Virginie n'est, pour eux, qu'une aventure de plus. Karen O. Kupperman, *The Jamestown Project*, *op. cit.*, p. 51-60.

8. Cette flotte essuiera cependant une sévère tempête et le navire amiral, avec le gros des colons et des vivres, échouera aux Bermudes. Cet incident a inspiré en partie la pièce de William Shakespeare, *The Tempest* (*La Tempête*).

9. Cité dans Alden T. Vaughan, *Transatlantic Encounters*, *op. cit.*, p. 47.

10. Des fouilles archéologiques sont toujours en cours sur le site de Jamestown. En juillet 2015, des archéologues américains ont annoncé avoir identifié quatre squelettes de colons (le pasteur anglican de la colonie et trois gentilshommes), décédés entre 1608 et 1610 et enterrés dans l'église de Jamestown (elle-même exhumée en 2010), et, d'une manière surprenante pour une colonie protestante, un reliquaire catholique. Voir Nicholas Fandos, « Unearthing Jamestown's Leaders, and a Mystery », *The New York Times*, 29 juillet 2015, p. A13.

11. [John Rolfe], *The Coppie of the Gentle-mans letters to Sir Thomas Dale, that after maried Powhatans daughter, containing the reasons moving thereunto*, [1614].

12. Daniel K. Richter, *Facing East from Indian Country*, *op. cit.*, p. 78.

13. W. Noel Sainsbury (éd.), *Calendar of State Papers, Colonial Series, America and West Indies, 1574-1660*, Londres, Longman, Green & Roberts, 1860, vol. 1 : *1574-1621*, notice n° 22 (30 juillet 1619).

14. Durand du Dauphiné, *Voyages d'un François exilé pour la religion avec une description de la Virgine & Marilan dans l'Amérique* (La Haye, 1687), éd. Gilbert Chinard, Paris, E. Droz, 1932, p. 83.

15. Cité dans James Horn, *Adapting to a New World. English Society in the Seventeenth-Century Chesapeake*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1994, p. 142.

16. Il s'agit de « A Proclamation to restraine the planting of tobacco in England and Wales », datée du 30 décembre 1619 et mise en application le 8 janvier 1620.

8. Pèlerins et puritains en Nouvelle-Angleterre

1. La brève histoire de la colonie de Sagadahoc, nom amérindien de la rivière à l'embouchure de laquelle celle-ci est établie, nous est principalement connue par une relation anonyme mais vraisemblablement rédigée par James Davies, un des pilotes de l'expédition, et adressée à sir Ferdinando Gorges, un des membres du directoire de la Compagnie de Plymouth : [James Davies], *A Relation of a Voyage to Sagadahoc*, [1607 ou 1608]. Une partie du manuscrit n'ayant pas survécu,

le récit se termine abruptement. La suite figure dans le texte de William Strachey, *Historie of the Travaile into Virginia Britannia*, [1618].

2. « Sir George Popham à la Couronne » (13 décembre 1607), dans W. Noel Sainsbury (éd.), *Calendar of State Papers, Colonial Series, America and West Indies, 1574-1660*, *op. cit.*, vol. 1 : *1574-1621*, notice n° 9.

3. William Bradford, *Histoire de la colonie de Plymouth*, *op. cit.*, p. 136.

4. Cité dans Neal Salisbury, *Manitou and Providence. Indians, Europeans, and the Making of New England, 1500-1643*, Oxford, Oxford University Press, 1982, p. 103.

5. Tisquantum est également connu sous le nom de Squanto. Tisquantum signifiant « la colère divine », il est peu probable que ce soit son véritable nom : les puritains le lui ont sans doute attribué après avoir entendu prononcer ce mot sans connaître sa signification.

6. William Bradford, *Histoire de la colonie de Plymouth*, *op. cit.*, p. 130 et 134-135. L'ironie est que Tisquantum a pu apprendre cette technique de fertilisation en Europe !

7. Dans l'histoire des États-Unis, le terme *Great Migration* se réfère à cette migration et à celle des Africains-Américains du Sud vers les grandes villes du Nord au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

8. Cité dans Michael G. Kammen (éd.), « Virginia at the Close of the Seventeenth Century. An Appraisal by James Blair and John Locke », *Virginia Magazine of History and Biography*, vol. 74, 1966, p. 155.

9. Ce n'est qu'en 1936 que l'arrêt stipulant le bannissement de Roger Williams est abrogé par l'assemblée de l'État du Massachusetts !

9. À la conquête de la Nouvelle-Néerlande

1. Dans l'historiographie française, *Nieuw Nederland* ou *New Netherland* est le plus souvent traduit par Nouvelle-Hollande. Nous lui préférons le terme plus spécifique et plus exact de Nouvelle-Néerlande pour éviter toute confusion avec la Nouvelle-Hollande du Brésil ; de plus, la Hollande étant une des provinces des Pays-Bas, *Nederland* et *Holland* se réfèrent à deux entités distinctes. « Nouveaux-Pays-Bas » serait une autre possibilité, mais trop contemporaine pour la période.

2. L'achat de l'île de Manhattan est considéré de nos jours aux États-Unis, de manière anachronique et, avouons-le, assez folklorique, comme la meilleure affaire immobilière de l'histoire du pays.

3. « *Novum Belgium* (1643) par le P. Isaac Jogues », dans Reuben Gold Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents*, Cleveland, Burrows, 1896-1967, vol. 28, p. 104-107.

4. Denys Delâge, *Le Pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du nord-est, 1600-1664*, Montréal, Éditions Boréal Express, 1985, p. 271.

5. Les *wampums* sont des colliers de perles fabriqués à partir de différentes variétés de palourdes et d'huîtres qui ont, selon les occasions, une valeur marchande, cérémonielle ou spirituelle. L'arrivée des Européens non seulement développe l'usage des ces colliers comme monnaie d'échange pour la traite mais rend leur fabrication plus sophistiquée avec l'introduction d'outils. Dès le milieu du XVIIe siècle, près de 3 millions de perles sont en circulation dans l'arrière-pays new-yorkais et la région des Grands Lacs.

6. Deux d'entre elles ne parviennent pas à destination : le *Kattan* (*Chat*) fait naufrage près de Porto Rico en juillet 1649 et le *Gyllen Hajen* (*Requin doré*) rejoint par erreur Manhattan en avril 1654 où il est confisqué par les Hollandais.

7. Stellan Dahlgren et Hans Norman, *The Rise and Fall of New Sweden. Governor Johan Rising's Journal 1654-1655 in its Historical Context*, Uppsala, Almsquist & Wiksell International, 1988, table 2, « The number of men in New Sweden in time according to occupation », p. 122.

8. Abbé Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, livre XVII, « Possessions des États-Unis dans l'Amérique septentrionale », t. IX, *op. cit.*, p. 72.

9. Précisons que cette concurrence est surtout préjudiciable aux armateurs car les marchands – et *a fortiori* les colons – bénéficient des tarifs avantageux des Hollandais.

10. Pour la loi de 1696, voir plus loin.

11. Abbé Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, livre XVII, « Possessions des États-Unis dans l'Amérique septentrionale », t. IX, *op. cit.*, p. 74.

12. En juillet 1673, au cours de la troisième et dernière guerre anglo-hollandaise, les Anglais perdent la ville de New York qui est rebaptisée New Orange. Ce retour à l'ancien régime est de courte durée. En octobre 1674, Jacques négocie la rétrocession de sa colonie et New Orange redevient New York.

13. En 1665, John Winthrop Jr, gouverneur du Connecticut, cède la partie orientale de Long Island à Jacques en échange de territoires sur le continent. Par ailleurs, une deuxième charte inclut également l'actuel Delaware dans la colonie de New York.

14. Ned C. Landsman, *Scotland and Its First American Colony, 1683-1765*, Princeton, Princeton University Press, 1985, p. 108.

15. George Scot, *Model of the Government of the Province of East-New-Jersey in America*, 1685.

10. Les colonies à propriétaires : Maryland, Carolines et Pennsylvanie

1. Durand du Dauphiné, *Voyages d'un François exilé pour la religion*, *op. cit.*, p. 141.

2. Lois G. Carr, Russell R. Menard et Lorena S. Walsh, *Robert Cole's World. Agriculture and Society in Early Maryland*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1991, p. 15-16.

3. Andrew White, *Relatio Itineris in Marilandiam* (1633), éd. Barbara Lawatsch-Boomgaarden et Josef Ljewijn, Waucunda (Ill.), Bolchazy-Carducci, 1995, p. 34 et 41.

4. Lois G. Carr, Russell R. Menard et Lorena S. Walsh, *Robert Cole's World*, *op. cit.*, p. 11-12.

5. Harriott C. Leland et Dianne W. Ressinger (éd.), « "Ce païs tant désiré." This Much Longed-for Country », (lettre de Jean Boyd), [1688 ?], *Transactions of the Huguenot Society of South Carolina*, vol. 110, 2006, p. 20-21.

6. Peter H. Wood, *Black Majority : Negroes in Colonial South Carolina from 1670 through the Stono Rebellion*, New York, A. A. Knopf, 1974.

7. « Lettre de Louis Thibou » (7 septembre 1683), South Caroliniana Library, University of South Carolina, Columbia, verso, citée dans Bertrand Van Ruymbeke, *From New Babylon to Eden. The Huguenots and Their Migration to Colonial South Carolina*, Columbia, University of South Carolina Press, 2006, p. 48.

8. Cité *ibid.*, p. 111.

9. *Ecclesiastical Records of New York*, vol. 1, p. 399-400, cité dans Pierre Brodin, *Les Quakers en Amérique du Nord au XVIIe siècle et au début du XVIIIe siècle*, Paris, Dervy-Livres, 1985 [1935], p. 247.

11. Les migrations fondatrices

1. William Bradford, *Histoire de la colonie de Plymouth*, *op. cit.*, p. 114-115.

2. *Ibid.*, p. 58.

3. *Ibid.*, p. 60.

4. « Richard Frethorne, letter to his father and mother, March 20, April 2 & 3, 1623 », dans Susan Kingsbury (éd.), *The Records of the Virginia Company of London*, Washington, Government Printing Office, 1935, vol. 4, p. 58-62.

5. Emily Rose, « The Politics of Pathos. Richard Frethorn's Letters Home », dans Robert Appelbaum et John W. Sweet (dir.), *Envisioning an English Empire. Jamestown and the Making of the North Atlantic World*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2005, p. 92-108.

6. « Lettre de Judith Giton à son frère », Charleston, South Carolina Historical Society, Manigault Family Papers, ms. folder 11/275.

7. Dianne W. Ressinger, « The Boyd Family in Scotland, France, Carolina, St. Kitts, Ireland and England », *Transactions of the South Carolina Huguenot Society*, n° 112, 2008, p. 43-45 ; David Hancock, *Citizens of the World. London Merchants and the Integration of the British Atlantic Community, 1735-1785*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, p. 46-48.

8. Denys Delâge, *Le Pays renversé*, *op. cit.*, p. 244.

9. John Hammond, *Leah and Rachel, or the Two Fruitfull Sisters Virginia, and Maryland : Their Present Condition, Impartially Stated and Related*, Londres, 1656, p. 7.

10. Durand du Dauphiné, *Voyages d'un François exilé pour la religion*, *op. cit.*, p. 84.

11. D'après la terminologie historiographique anglaise, les *Cavaliers* sont des nobles partisans des Stuart et les *Roundheads* (« têtes rondes » parce qu'ils ne portent pas de perruques) sont les puritains opposés à l'Église d'Angleterre et à la monarchie pendant la guerre civile (1642-1651).

12. Le plus connu d'entre eux est le Danois Jonas Bronck, dont le nom est à l'origine du Bronx (littéralement « Bronck's »), célèbre quartier new-yorkais.

13. David S. Cohen, « How Dutch were the Dutch of New Netherland ? », *New York History*, n° 62, 1981, p. 43-60 et Bertrand Van Ruymbeke, « The Walloon and Huguenot Elements in New Netherland and Seventeenth-Century New York : Identity, History, and Memory », dans Joyce Goodfriend (dir.), *Revisiting New Netherland. Perspectives on Early Dutch America*, Leyde, Brill, 2005, p. 41-54.

14. Cité dans Daniel Statt, *Foreigners and Englishmen. The Controversy over Immigration and Population, 1660-1760*, Newark, University of Delaware Press, 1995, p. 48.

15. Geoffrey S. Holmes, *The Making of a Great Power. Late Stuart and early Georgian Britain, 1660-1722*, Harlow, Longman, 1993, appendice B : « Population and social structure », p. 403.

16. Cité dans Daniel Statt, *Foreigners and Englishmen*, *op. cit.*, p. 77.

17. Cité dans Mildred Campbell, « "Of people either too few or too many." The conflict of opinion on population and its relation to emigration », dans William A. Aiken et Basil D. Henning (dir.), *Conflict in Stuart England*, Londres, Archon Books, 1970 [1960], p. 186.

18. Ces projets de loi sont proposés en 1664, 1667, 1670, 1673, 1680, 1685, 1690, 1693 et 1697.

19. David Cressy, *Coming Over. Migration and Communication between England and New England in the Seventeenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, tableau 2, p. 69.

20. Les 175 planteurs les plus riches (7 % du total) possèdent 47 775 arpents de terres (53,4 %) et 20 289 esclaves (54,3 %) et les 2 417 autres planteurs (93 %) respectivement 40 804 arpents (46,6 %) et 17 054 esclaves (45,7 %) : Richard S. Dunn, *Sugar and Slaves. The Rise of the Planter Class in the English West Indies, 1624-1713*, New York, W. W. Norton & Company, 1973, tableau 7, p. 96.

21. *Ibid.*, tableau 11, p. 111.

22. « Lettre de Louis Thibou » (Charleston, le 20 septembre 1683), South Caroliniana Library, Columbia, Caroline du Sud, verso.

23. Jon Butler, *The Huguenots in America. A Refugee People in New World Society*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1983, p. 124 et 150 ; Paula W. Carlo, *Huguenot Refugees in Colonial New York. Becoming American in the Hudson Valley*, Brighton, Sussex Academic Press, 2005, p. 154-155 et 181 ; Bertrand Van Ruymbeke, *From New Babylon to Eden*, *op. cit.*, p. 204 et 208.

24. Jon Butler, *The Huguenots in America*, *op. cit.*, p. 86 ; Bertrand Van Ruymbeke, *From New Babylon to Eden*, *op. cit.*, p. 79 (citation) ; David Hackett Fischer, *Paul Revere's Ride*, Oxford, Oxford University Press, 1994.

25. « Paul L'Escaut à Jean-Alphonse Turrettini » (Londres, 10 août 1719), Bibliothèque publique universitaire de Genève, ms. français, fol. 18 verso.

26. Jean Meyer, Jean Tarrade, Annie Rey-Goldzeiguer et Jacques Thobie, *Histoire de la France coloniale*, vol. 1 : *Des origines à 1914*, Paris, Armand Colin, 1991, p. 181 (p. 179 pour D. Ogg).

27. Leslie Choquette, « A Colony of "Native French Catholics" ? The Protestants of New France in the Seventeenth and Eighteenth Centuries » et Gérard Lafleur et Lucien Abénon, « The Protestants and the Colonization of the French West Indies », dans Bertrand Van Ruymbeke et Randy J. Sparks (dir.), *Memory and Identity. The Huguenots in France and the Atlantic Diaspora*, Columbia, University of South Carolina Press, 2003, p. 258 et p. 273.

12. De l'Amérique anglaise à l'Amérique plurielle

1. Jean-Pierre Purry, *Description abrégée de l'état présent de la Caroline méridionale, nouvelle édition, avec des éclaircissemens, les actes des concessions faites à ce suject à l'auteur, tant pour luy que pour ceux qui voudront prendre parti avec luy. Et enfin une instruction qui contient les conditions, sous lesquelles on pourra l'accompagner,* Neuchâtel, 1732.

2. Molly McClain et Alessa Ellefson, « A Letter from Carolina, 1688 : French Huguenots in the New World », *The William and Mary Quarterly*, vol. 64, n° 2, octobre 2007, web supplement (transcription de l'original en français), http://oieahc.wm.edu/wmq/supplement.html, p. [1].

3. Charles de Rochefort, *Récit de l'Estat présent des célèbres colonies…* dans *Histoire morale et naturelle des îles Antilles de l'Amérique*, [Rotterdam, 1681], p. 10-11.

4. *Nouvelle Relation de la Caroline par un gentilhomme françois*, La Haye, 1686. L'imprimé *Remarques* ne nous est connu que dans une traduction anglaise du XIXe siècle : « Remarks on the New Account of Carolina by a French Gentleman, 1686 », trad. William G. Simms, *Magnolia*, n° 1 (1842), p. 226-230.

5. Durand du Dauphiné, *Voyages d'un François exilé pour la religion*, *op. cit.*, p. 111.

6. *Ibid.*, p. 133-134.

7. *Ibid.*, p. 1.

8. Gilbert Chinard, *Les Réfugiés huguenots en Amérique*, Paris, Les Belles Lettres, 1925, p. 66-68. Chinard, cependant, change d'opinion en 1932 lorsqu'il publie une édition critique du texte : Durand du Dauphiné, *Voyage d'un François exilé pour la religion*, *op. cit.*, introduction, n. 1 p. 6.

9. Durand du Dauphiné, *Voyage d'un François exilé pour la religion*, *op. cit.*, p. 136.

10. Cité dans Ned C. Landsman, « The Provinces and the Empire. Scotland, the American Colonies and the Development of British Provincial Identity », dans Lawrence Stone (dir.), *An Imperial State at War. Britain from 1689 to 1815*, Londres, Routledge, 1994, p. 260-261.

11. Benjamin Franklin, *Advice to Those Who Might Move to America*, (Passy, 1784), dans Christian Lerat, *Benjamin Franklin. Quand l'Amérique s'émancipait*, Talence, Presses universitaires de Bordeaux, 1992, anthologie, p. 198.

12. « Lettre de Louis Thibou », dans *Description de la Carolline*, Genève, 1684, p. 42.

13. A. Roger Ekirch, *Bound for America. The Transportation of British Convicts to the Colonies, 1718-1775*, Oxford, Oxford University Press, 1987 et « Bound for America : A Profile of British Convicts Transported to the Colonies, 1718-1775 », *The William and Mary Quarterly*, 3e série, n° 42, 1985, p. 184-200.

14. « B. Franklin to the printer of the London chronicle, 9 may 1759 », cité dans A. Roger Ekirch, *Bound for America*, *op. cit.*, p. 137.

15. « Rattle-snakes for felons », *The Pennsylvania Gazette*, 9 mai 1751, dans Christian Lerat, *Benjamin Franklin*, *op. cit.*, p. 175.

16. James Horn, « British Diaspora : Emigration from Britain, 1680-1815 », dans *The Oxford History of the British Empire*, vol. 2 : P. J. Marshall (dir.), *The Eighteenth Century*, Oxford, Oxford University Press, 1998, p. 47.

17. Cité dans James Horn, « The British and Dutch Colonies », dans Jacob E. Cooke (dir.), *Encyclopedia of the North American Colonies*, New York, Charles Scribner's Sons, 1993, vol. 2, « Repeopling the Land », p. 311.

18. Richard J. Hooker (éd.), *The Carolina Backcountry on the Eve of the Revolution. The Journal and Other Writings of Charles Woodmason, Anglican Itinerant*, Chapel Hill, University of North Carolina, 1953, p. 60-61 et p. 7.

19. T. C. Smout, Ned C. Landsman et T. M. Devine, « Scottish Emigration in the Early Modern Period », dans Nicholas Canny (dir.), *Europeans on the Move : Studies on European Migration, 1500-1800*, Oxford, Clarendon Press, 1994, p. 81-90.

20. « A Relation of the Voyage and Plantation of the Scotts Colony in New Scotland under the Conduct of Sr. William Alexander Younger, 1629 », dans N. E. S. Griffiths et John G. Reid, « New Evidence on New Scotland, 1629 », *The William and Mary Quarterly*, 3e série, vol. 49, juillet 1992, p. 492-508.

21. Voir ci-dessus, chapitre 10.

22. David Armitage, « The Scottish Vision of Empire : Intellectual Origins of the Darien Venture », dans John Robertson (dir.), *A Union for Empire. Political Thought and the British Union of 1707*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, p. 104.

23. Cité *ibid*., p. 111.

24. Cité dans David Armitage, « Making the Empire British : Scotland in the Atlantic World, 1542-1707 », *Past and Present*, n° 155, 1997, p. 60.

25. Cité dans Eric Richards, « Scotland and the Uses of the Atlantic Empire », dans Bernard Bailyn et Philip D. Morgan (dir.), *Strangers within the Realm*, *op. cit.*, p. 68.

26. Ned C. Landsman, « The Legacy of the British Union for the North American Colonies : Provincial Elites and the Problem of Imperial Union », dans John Robertson (dir.), *A Union for Empire*, *op. cit.*, p. 298.

27. Également l'ancêtre de l'actrice Reese Witherspoon !

28. Benjamin Franklin, « Letter to the Printer of The Publick Advertiser », décembre 1773. Voir *The Writings of Benjamin Franklin*, Londres, vol. 2 : *1757-1775*, http://www.historycarper.com/resources/twobf3/pa-1773.htm.

13. Les migrations allemandes en Amérique

1. Cité dans Daniel Statt, *Foreigners and Englishmen*, *op. cit.*, p. 125.

2. Selon les mots d'Edward Wortley-Montagu, qui soumet le projet de loi au Parlement en février 1709. Cité *ibid*., p. 127.

3. Cité *ibid*., p. 142.

4. Cité dans Philip Otterness, *Becoming German. The 1709 Palatine Migration to New York*, Ithaca, Cornell University Press, 2004, p. 155.

5. Marianne Wokeck, « Harnessing the Lure of the "Best Poor Man's Country" : The Dynamics of German-Speaking Immigration to British North America, 1683-1783 », dans Ida Altman et James Horn (dir.), *« To Make America.» European Migration in the Early Modern Period*, Berkeley, University of California Press, 1991, p. 208.

6. *Ibid*., diagramme 7.1, « German Immigrants to the American Colonies, 1720-1775 », p. 206 et 226.

7. À savoir : pour les « Allemands », le Palatinat, le Würtemberg et la Hesse ; pour les Suisses, les cantons de Berne, de Bâle et de Zurich.

8. Marianne Wokeck, « Harnessing the Lure of the “Best Poor Man’s Country” », *op. cit*., p. 219.

9. Cité dans A. G. Roeber, *Palatines, Liberty, and Property. German Lutherans in Colonial British America*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1993, p. 162.

10. *Ibid*., p. 99.

11. Aaron S. Fogleman, *Hopeful Journeys. German Immigration, Settlement, and Political Culture in Colonial America, 1717-1775*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1996, tableau 5.1 : « Naturalizations by Ethnic Group in the Thirteen Colonies during the Eighteenth Century », p. 133.

12. La *Frakturschrift* est une écriture gothique légèrement arrondie, d’où le terme « fracturée », permettant de placer plus de mots sur une même ligne.

13. Ce que l’historien américain A. G. Roeber appelle des *Oberämter* par allusion aux *Ämter*, ces centres religieux et administratifs des provinces allemandes. A. G. Roeber, « “The Origin of Whatever Is Not English among Us.” The Dutch-speaking and the German-speaking Peoples of Colonial British America », dans Bernard Bailyn et Philip D. Morgan (dir.), *Strangers within the Realm*, *op. cit*., p. 252.

14. *Ibid*., p. 258.

15. Cité *ibid*., p. 256.

16. Benjamin Franklin, *Observations Concerning the Increase of Mankind, Peopling of Countries, etc*., Philadelphie, 1751, p. 10.

17. Apparaît en Pennsylvanie le terme *Pennsylvania Dutch* pour désigner ces colons allemands. C’est une appellation éminemment confuse puisque le terme anglais *Dutch*, qui signifie Néerlandais, est ici une altération de l’allemand *Deutsch*.

14. Le recensement de 1790 : première photographie de la population blanche des États-Unis

1. Constitution des États-Unis d’Amérique, article 1, section 2.

2. Il s’agit du « Report of the Committee on Linguistic and National Stocks in the Population of the United States », publié par l’*American Historical Association* en 1932.

3. Forrest McDonald et Ellen Shapiro McDonald, « The Ethnic Origins of the American People, 1790 », *The William and Mary Quarterly*, 3e série, vol. 37, avril 1980, p. 179-199, et Thomas L. Purvis, « The European Ancestry of the United States Population, 1790 », *The William and Mary Quarterly*, 3e série, vol. 41, janvier 1984, p. 85-101.

4. Le recensement fédéral pour le New Jersey, le Delaware, la Géorgie, le Kentucky, le Tennessee et la Virginie n’est plus disponible : il a été brûlé lors de l’incendie de Washington par les Britanniques au cours de la guerre de 1812-1814. Pour combler cette absence, il faut utiliser des listes d’imposition compilées localement. Voir Thomas L. Purvis, « The European Ancestry », *op. cit*., p. 99-100.

5. Ces statistiques furent l’objet de vives controverses dans les années 1980, notamment en ce qui concerne la difficile distinction entre les noms de famille britanniques, la fréquence de ces derniers dans telle ou telle région des îles Britanniques et leur représentativité. De même, nous estimons que le choix réduit des noms français tend à sous-estimer la proportion des Américains d’origine française. De plus, le vocable *French* inclut les huguenots, les Wallons et les Suisses. Que fait-on, par ailleurs, d’un habitant au nom allemand mais qui serait d’origine néerlandaise ? Enfin, cette méthode d’identification par nature efface la mixité interethnique décrite par Crèvecœur dans ses *Lettres d’un fermier américain* (1784). Cependant, même si l’exactitude de ces chiffres et la méthode de projection peuvent être débattues, voire contestées, les proportions sont à accepter comme ordre de grandeur. Sur ce débat, voir Donald H. Akenson, « Why the Accepted Estimates of

the Ethnicity of the American People, 1790, Are Unacceptable », *The William and Mary Quarterly*, 3e série, vol. 41, janvier 1984, no 1, p. 102-119 et les réponses de Thomas L. Purvis, « Commentary », *ibid*., p. 119-129 et de Forrest McDonald et Ellen Shapiro McDonald, *ibid*., p. 129-135.

15. L'Afrique et le Nouveau Monde

1. Karl Marx parlait, lui, en son temps, de « péché originel historique » dans un article paru à Vienne dans *Die Presse* (26 novembre 1861) : voir Bernard Cottret, *Karl Marx. Une vie entre romantisme et révolution*, Paris, Perrin, 2010, chapitre 17, n. 1 p. 398.

2. Barack Obama, *De la race en Amérique*, traduction et présentation de F. Clemenceau, Paris, Grasset, 2008, p. 27-28 et 32.

3. Cité dans David Brion Davis, *The Problem of Slavery in Western Culture*, Ithaca, Cornell University Press, 1966, p. 23.

4. Olaudah Equiano, *La Véridique Histoire par lui-même d'Olaudah Equiano, Africain, esclave aux Caraïbes, homme libre*, trad. de C.-L. Charbonnier, Paris, Éditions Caribéennes, 1987, p. 9. Equiano est né en Caroline du Sud en 1759 et non en Afrique comme il le prétend dans son autobiographie pour aider la campagne en faveur de l'abolition de la traite négrière alors en cours en Grande-Bretagne. Son témoignage sur la vie en Afrique garde néanmoins toute sa valeur et son authenticité. Vincent Carretta, *Equiano the African. Biography of a Self-made Man*, Athens, University of Georgia Press, 2005, chapitre 1, « Equiano's Africa ».

5. *Ibid*., p. 18 et 12.

6. Cité dans John Iliffe, *Les Africains. Histoire d'un continent*, Paris, Flammarion, « Champs », 2009, p. 192-193.

7. David Brion Davis, *The Problem of Slavery in the Age of Revolution, 1770-1823*, Oxford, Oxford University Press, 1999 [Ithaca, NY, 1975], p. 41 et Philip D. Morgan, *Slave Counterpoint. Black Culture in the Eighteenth-Century Chesapeake & Lowcountry*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1998, p. XV.

8. Christophe Colomb, « Lettre aux Rois Catholiques » (4 mars 1493) et « Mémoire pour Antonio de Torres » (30 janvier 1494), dans *La Découverte de l'Amérique*, trad. par S. Estorach et M. Lequenne, Paris, La Découverte, 1992 [Maspéro, 1979], vol. 1 : *Journal de bord et autres écrits, 1492-1493*, p. 322 et vol. 2 : *Relations de voyage et autres écrits, 1494-1505*, p. 40.

9. Cité dans Hugh Thomas, *The Slave Trade. The History of the Atlantic Slave Trade, 1440-1870*, Londres, Picador, 1997, p. 105.

10. Trente-cinq ans plus tard, Las Casas exprimera des regrets par rapport à cette prise de position en écrivant dans son *Tratado sobre la esclavitud* (*Traité sur l'esclavage*, 1552) : « L'esclavage des Noirs est aussi injuste que celui des Indiens. » Cité dans Nelly Schmidt, *L'Abolition de l'esclavage. Cinq siècles de combat, XVIe-XXe siècle*, Paris, Fayard, 2005, p. 38.

11. Olivier Pétré-Grenouilleau, *Les Traites négrières. Essai d'histoire globale*, Paris, Gallimard, 2004, p. 18.

12. P. E. H. Hair et Robin Law, « The English in Western Africa to 1700 », dans *The Oxford History of the British Empire*, vol. 1 : Nicholas Canny (dir.), *The Origins of Empire*, Oxford, Oxford University Press, 1998, p. 256.

13. William A. Pettigrew, « Free to Enslave : Politics and the Escalation of Britain's Slave Trade, 1688-1714 », *The William and Mary Quarterly*, vol. 64, no 1, janvier 2007, p. 3-10, et James Walvin, *Black Ivory. Slavery in the British Empire*, Oxford, Blackwell Publishing, 2001 [1992], p. 31-35.

16. La traite négrière britannique

1. Ce terme peut à la fois désigner un marchand et un navire spécialisé dans la traite des esclaves.

2. Olivier Pétré-Grenouilleau, *Les Traites négrières*, *op. cit*., p. 129.

3. Jean-Michel Deveau, *L'Or et les Esclaves. Histoire des forts du Ghana du XVIe au XVIIIe siècle*, Paris, Éditions UNESCO/Karthala, 2005, p. 18.

4. Cité dans Olivier Pétré-Grenouilleau, *Les Traites négrières*, *op. cit.*, p. 125.

5. Cité dans Philip D. Morgan, « British Encounters with Africans and African-Americans circa 1600-1780 », dans Bernard Bailyn et Philip D. Morgan (dir.), *Strangers within the Realm*, *op. cit.*, p. 182.

6. Jean-Michel Deveau, *L'Or et les Esclaves*, *op. cit.*, p. 19.

7. Randy J. Sparks, « Two Princes of Calabar : An Atlantic Odyssey from Slavery to Freedom », *The William and Mary Quarterly*, 3e série, vol. 59, juillet 2002, p. 555-283. Voir aussi Randy J. Sparks, *The Two Princes of Calabar. An Eighteenth-Century Atlantic Odyssey*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2004 (trad. française par Erwann Le Corre : *Les Deux Princes de Calabar. Une odyssée transatlantique à la fin du XVIIIe siècle*, Rennes, Les Perséides, 2007).

8. Cité dans Randy J. Sparks, *The Two Princes of Calabar*, *op. cit.*, p. 46.

9. Cité *ibid.*, p. 50.

10. Cité *ibid.*, p. 43.

11. Cette expression, sans équivalent en français, a été bellement traduite par « noir passage » sous la plume d'Hubert Deschamps.

12. La gravure du *Brookes* est une œuvre de propagande destinée à choquer les parlementaires et l'opinion publique pour susciter une loi interdisant la traite négrière. Par conséquent, son impact prime sur son exactitude – ce qui n'enlève rien à sa force de témoignage sur le caractère effroyable de la traite et du *middle passage*.

13. Olaudah Equiano, *La Véridique Histoire par lui-même d'Olaudah Equiano*, *op. cit.*, p. 32.

14. Olivier Pétré-Grenouilleau, *Les Traites négrières*, *op. cit.*, p. 192-194.

15. David Richardson, « The British Empire and the Atlantic Slave Trade, 1660-1807 », dans *The Oxford History of the British Empire*, vol. 2 : P. J. Marshall (dir.), *The Eighteenth Century*, *op. cit.*, tableau 20.2 : « Clearances of slave ships from British and British-Colonial Ports, 1699-1807 », p. 446.

16. Newport, dans le Rhode Island, affrète près de 1 380 voyages de 1699 à 1779, soit un peu plus d'un sur six pour l'ensemble britannique : voir *ibid.*, tableau 20.1 : « Slave Exports from Africa and Arrivals in America in British and British Colonial Ships, 1662-1807 », p. 442. Voir aussi David Eltis, « The Volume and Structure of the Transatlantic Slave Trade : A Reassessment », *The William and Mary Quarterly*, vol. 58, n° 1, janvier 2001, tableau I : « Volume of the Transatlantic Slave Trade from Africa by Nationality or Carrier », p. 43. Les tableaux de David Eltis ont été réalisés à partir d'une remarquable base de données parue sur CD-rom en 1999 : David Eltis, Stephen D. Behrendt, David Richarson et Herbert S. Klein (dir.), *The Trans-Atlantic Slave Trade : A Database on CD-ROM*, Cambridge, 1999.

17. Pour la répartition de la provenance des esclaves sur toute la période et toutes nations confondues, voir David Eltis, « The Volume and Structure », *op. cit.*, tableau II : « Volume of Transatlantic Slave Trade Departures by Region », p. 44.

18. Cité dans Daniel C. Littlefield, *Rice and Slaves. Ethnicity and the Slave Trade in Colonial South Carolina*, Urbana, University of Illinois Press, 1991 [1981], p. 8.

19. Peter H. Wood, *Black Majority*, *op. cit.*, p. 179.

20. Philip D. Morgan, *Slave Counterpoint*, *op. cit.*, tableau 12 : « Origins of South Carolina's African Immigrants and African Runaways, 1730-1782 », p. 68.

21. David Richardson, « The British Empire and the Atlantic Slave Trade », *op. cit.*, tableau 20.3 : « Estimated slave exports from Africa in British Empire ships by African region of embarkation, 1662-1807 », p. 451.

22. Voir sur ce point les remarquables tableaux et analyses de l'historien américain Philip Morgan dans *Slave Counterpoint*, *op. cit.*, tableau 13 : « Passage Time from England via Africa to British America, 1720-1798 », p. 69 et tableau 11 : « Coastal Origins of Virginia and South Carolina Africans, 1710-1770s », p. 63.

23. David Eltis, « The Volume and Structure », *op. cit.*, tableau III : « Volume of Transatlantic Slave Arrivals by Region of Arrival », p. 45.

24. David Richardson, « The British Empire and the Atlantic Slave Trade », *op. cit.*, tableau 20.4 : « Distribution of Slave Arrivals among British American Colonies, Selected Periods, 1681-1804 », p. 456.

25. Il faut un esclave pour cultiver 1,2 hectare de tabac et un pour 0,8 hectare de riz, soit pour une plantation moyenne de 40 hectares respectivement 33 et 50 esclaves.

26. Gregory E. O'Malley, « Beyond the Middle Passage : Slave Migration from the Caribbean to North America, 1619-1807 », *The William and Mary Quarterly*, vol. 66, n° 1, janvier 2009, tableau XI : « Estimated Slave Imports to North America, 1619-1810 », p. 166.

27. Peter H. Wood, *Black Majority*, *op. cit.*, p. XIV.

28. Cité *ibid*., p. 109.

29. Cité *ibid*., p. 111.

30. James Horn et Philip D. Morgan, « Settlers and Slaves. European and African Migrations to Early Modern British America », dans Élisabeth Mancke et Carole Shammas (dir.), *The Creation of the British Atlantic World*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2005, tableau 1.1 : « European and African migration to the Americas, 1500-1820 » et tableau 1.2 : « European and African migration to British America, 1600-1825 », p. 21-22, 23 (citation) et 24.

31. L'historienne Barbara Solow note qu'en 1650, sur 100 000 colons installés aux Amériques toutes nations confondues, les possessions anglaises n'en comptent que 16 000, dont seulement 1 000 sur le continent nord-américain. Ainsi, si les Treize Colonies sont alors à 97 % blanches, ce pourcentage tombe à 80 % un siècle plus tard. De plus, le taux de croissance décennal (immigration et natalité) de la population noire est supérieur à celui de la population de souche européenne pendant toute la période 1650-1770, excepté de 1710 à 1730. Barbara L. Solow, « Slavery and Colonization », dans Barbara L. Sollow (dir.), *Slavery and the Rise of the Atlantic System*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991, p. 27.

17. Blancs, Noirs, Rouges : l'esclavage dans les Treize Colonies

1. Engel Sluiter, « New Light on the "20. and Odd Negroes" Arriving in Virginia, August 1619 », *The William and Mary Quarterly*, vol. 54, n° 2, 1997, p. 395-398, et John Thornton, « The African Experience of the "20. and Odd Negroes" Arriving in Virginia in 1619 », *The William and Mary Quarterly*, vol. 55, 1998, p. 420-434.

2. Robert C. Winthrop, « The Pilgrim Fathers. An Address, Delivered Before the New England Society, In the City of New York, December 23, 1839 », dans William Bradford, *Histoire de la colonie de Plymouth. Chroniques du Nouveau-Monde*, *op. cit.*, Introduction, n. 48 p. 44.

3. Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, vol. 1, Paris, Gallimard, 1986, n. 34 p. 504.

4. La première expression est d'Ira Berlin ; la seconde de Philip Morgan.

5. James Horn, *Adapting to a New World*, *op. cit.*, p. 25.

6. Peter Kolchin, *American Slavery, 1619-1877*, New York, Hill & Wang, 1993, p. 8.

7. Notons qu'en Nouvelle-Angleterre, les engagés, à qui on apprend un métier, sont soumis à des conditions de travail beaucoup moins rudes pour des raisons institutionnelles, économiques et climatiques.

8. « Estimated population, Chesapeake colonies », Richard C. Simmons, *The American Colonies. From Settlement to Independence*, New York, W. W. Norton, 1976, p. 76.

9. Ira Berlin, *Many Thousands Gone. The First Two Centuries of Slavery in North America*, Cambridge (Mass.), Harvard university Press, 1998, p. 29.

10. Cité dans Philip D. Morgan, « British Encounters with Africans and African-Americans circa 1600-1780 », dans Bernard Bailyn et Philip D. Morgan (dir.), *Strangers within the Realm*, *op. cit.*, p. 172.

11. *Ibid.*, p. 168.

12. Anne-Claire Faucquez, « L'esclavage à la Nouvelle-Néerlande et à New York de 1625 à 1712 », thèse de doctorat, université de Paris-VIII, 2010, chapitre 4.

13. *An Evening Thought. Salvation by Christ with Penitential Cries* (1761) ; *An Adress to Miss Phillis Wheatly, Ethiopian Poetess in Boston, who came from Africa at Eight Years of Age, and Soon Became Acquainted with the Gospel of Jesus Christ* (1778) ; *An Address to the Negroes of the State of New York* (1786).

14. Cité dans Joyce D. Goodfriend, *Before the Melting Pot. Society and Culture in Colonial New York City, 1664-1730*, Princeton, Princeton University Press, 1992, p. 123.

15. Alan Gallay, *The Indian Slave Trade. The Rise of the English Empire in the American South, 1670-1717*, New Haven, Yale University Press, 2002, p. 299.

16. Alexander S. Salley (éd.), *Journal of the Grand Council*, 2 vol., Columbia (S.C.), The State Company, 1907, vol. 2 : *1692*, p. 31.

17. Russell R. Menard, « The Africanization of the Lowcountry Labor Force, 1670-1730 », dans Winthrop D. Jordan et Sheila L. Kemp (dir.), *Race and Family in the Colonial South*, Jackson, University Press of Mississippi, 1987, p. 98.

18. Ce nom fut donné par les Anglais à Metacomet, un chef wampanoag, en référence à Philippe de Macédoine qui aurait demandé de l'aide à l'apôtre Paul.

19. John Norris, *Profitable Advice for Rich and Poor… Containing a Description, or True Relation of South Carolina An English Plantation, or Colony, in America* (Londres, 1712), dans Jack P. Greene (éd.), *Selling a New World. Two Colonial South Carolina Promotional Pamphlets*, Columbia, University of South Carolina Press, 1989, p. 132.

20. Robert Cohen et Myriam Yardeni (éd.), « Un Suisse en Caroline du Sud à la fin du XVIIe siècle », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, n° 134, 1988, p. 66.

21. R. L. Haan, « "The Trade Do's Not Flourish as Formerly" : The Ecological Origins of the Yamasee War », *Ethnohistory* n° 28, 1981, p. 341-358 et Allan Gallay, *The Indian Slave Trade*, *op. cit.*, chap. 12 : « The Yamasee War », p. 315-344.

18. Naissance de la population africaine-américaine

1. Robert Beverley, *The History and Present State of Virginia* (1705), éd. Louis B. Wright, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1968, p. 271.

2. La Caroline du Nord fait géographiquement partie du Sud mais elle se démarque de ses voisines : l'esclavage joue un rôle moins important dans son économie et sa population est en très grande majorité d'origine européenne.

3. Richard S. Dunn, « Servants and Slaves : The Recruitment and Employment of Labor », dans Jack P. Greene et J. R. Role (dir.), *Colonial British America. Essays in the New History of the Early Modern Era*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1984, p. 169.

4. Philip D. Morgan, *Slave Counterpoint*, *op. cit.*, tableau 18 : « The Distribution of Africans among Purchasers in the Chesapeake and Lowcountry, 1689-1786 », p. 78.

5. Richard N. Bean et Robert P. Thomas, « The Adoption of Slave Labor in British America », dans Henry A. Gemery et Jans S. Hogendorn (dir.), *The Uncommon Market. Essays in the Economic History of the Atlantic Slave Trade*, New York, Academic Press, 1979, tableau 15.6 : « Index of Building Wages in Southern England, 1625-1735 », p. 393.

6. Le prix des esclaves en Virginie baisse de 20 % dans les années 1680, puis revient à son niveau antérieur dans les années 1690 alors que le prix des engagés augmente de 10 % entre 1690 et 1700, puis à nouveau de 10 % entre 1700 et 1710. *Ibid*., p. 397.

7. Richard S. Dunn, « Servants and Slaves », *op. cit*., p. 171.

8. Philip D. Morgan, *Slave Counterpoint*, *op. cit*., tableau 2 : « Plantation Size in Virginia, 1720-1779 », p. 41. Notons que les propriétaires d'esclaves achètent également des engagés ou des forçats. Ces diverses sources de main-d'œuvre ne sont donc nullement mutuellement exclusives.

9. *Ibid*., tableau 9 : « African Immigration to Virginia and South Carolina, 1700-1790 », p. 59.

10. Richard S. Dunn, « Servants and Slaves », *op. cit*., p. 176.

11. Cité dans Steven Deyle, « "By Farr the Most Profitable Trade" : Slave Trading in British Colonial North America », dans Patrick Manning (dir.), *Slave Trades, 1500-1800 : Globalization of Forced Labour*, Variorum, n° 15, Aldershot (U.K.), Ashgate Publishing Inc., 1996, p. 108.

12. David W. Galenson, *White Servitude in Colonial America : An Economic Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981, p. 86.

13. *Fundamental constitutions* (version de juillet 1669), dans Mattie E. E. Parker (éd.), *North Carolina Charters and Constitutions, 1578-1698*, Raleigh, Carolina Charter Tercentennary Commission, 1963, p. 151 (article 101).

14. Russell R. Menard, « The Africanization of the Lowcountry Labor Force, 1670-1730 », *op. cit*., p. 88, et Aaron M. Shatzman, *Servants into Planters. The Origins of an American Image : Land Acquisition and Status Mobility in Seventeenth-Century South Carolina*, New York, Garland Publishing, 1989, p. 55-57 et 60-61.

15. Russell R. Menard, « The Africanization of the Lowcountry Labor Force », *op. cit*., tableau 3, p. 105.

16. Philip D. Morgan, *Slave Counterpoint*, *op. cit*., tableau 9, p. 59.

17. *Ibid*., tableau 1 : « Plantation Size in South Carolina, 1720-1779 », p. 40.

18. Correspondance de Paul Lescot à Jean-Alphonse Turretini, lettre du 6 avril 1701, Bibliothèque publique et universitaire de Genève, Archives Tronchin 81, folio 194 verso.

19. Peter H. Wood, *Black Majority*, *op. cit*., tableau II : « Population Figures for South Carolina by Parish, 1720 », p. 146-147.

20. Cité *ibid*., p. 132.

21. Ira Berlin, *Many Thousands Gone*, *op. cit*., tableau 1 : « Slave Population of Mainland North America, 1680-1810 », p. 369-371.

22. Cité dans Philip D. Morgan, « Work and Culture : The Task System and the World of Lowcountry Blacks, 1700 to 1880 », *The William and Mary Quarterly*, vol. 39, n° 4, octobre 1982, p. 575.

23. Cité *ibid*., p. 565.

24. Notons que le code noir des Antilles françaises précède le tout premier code noir anglais, adopté à la Barbade en 1688, et contient des clauses contre les protestants et les juifs, une singularité au regard des textes anglais. Le code français, dépouillé de ces dernières, fut repris pour la Louisiane en 1724.

25. Lou H. Roper, « The 1701 "Act for the Better Ordering of Slaves" : Reconsidering the History of Slavery in Proprietary South Carolina », *The William and Mary Quarterly*, vol. 64, n° 2, 2007, p. 395-398 et Bertrand Van Ruymbeke, « L'introduction des codes esclavagistes dans les Treize Colonies britanniques (1688-1755) », dans Olivier Pétré-Grenouilleau (dir.), *Esclaves. Une humanité en sursis*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 185-195.

26. Cité dans Willie Lee Rose (éd.), *A Documentary History of Slavery in North America*, Londres, Oxford University Press, 1976, p. 38.

27. William M. Wiecek, « The Statutory Law of Slavery and Race in the Thirteen Mainland Colonies of British America », *The William and Mary Quarterly*, vol. 34, n° 2, 1977, p. 263.

28. *Ibid*., p. 270.

29. William G. McLaughlin et Winthrop D. Jordan, « Baptists Face the Barbarities of Slavery in 1710 », *Journal of Southern History*, vol. 29, 1963, p. 495-501.

30. William M. Wiecek, « The Statutory Law of Slavery and Race », *op. cit.*, p. 278-279.

31. Cité dans Bertrand Van Ruymbeke, *From New Babylon to Eden*, *op. cit.*, p. 186.

32. Ira Berlin, *Many Thousands Gone*, *op. cit.*, n. 34 p. 450.

33. Il ne s'agit pas ici d'un taux de natalité, impossible à calculer, mais plutôt de ce qu'on pourrait appeler un taux de présence, où l'on mesure le nombre d'enfants de moins de 16 ans par femme. Lorena S. Walsh, « The African American Population of the Colonial United States », dans Michael R. Haines et Richard H. Steckel (dir.), *A Population History of North America*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 201.

34. Ira Berlin, *Many Thousands Gone*, *op. cit.*, tableau 1 : « Slave Population of Mainland North America, 1680-1810 », p. 369-371.

35. Ira Berlin, « Time, Space, and the Evolution of Afro-American Society on British Mainland North America », *The American Historical Review*, vol. 85, n° 1, 1980, p. 46.

36. Peter Kolchin, *American Slavery, 1619-1877*, *op. cit.*, tableau 1 : « Estimates of Blacks as a Percentage of the Population, by Colony, 1680-1770 », p. 240 ; Ira Berlin, *Many Thousands Gone*, *op. cit.*, tableau 1 : « Slave Population of Mainland North America, 1680-1810 », p. 369-370.

19. Combattre l'esclavage

1. Ce grief contre le roi George III, inclus dans une première version de la Déclaration d'indépendance, ne fut finalement pas retenu par le Congrès. Rappelons que Thomas Jefferson, comme tout gentleman-planteur de Virginie, possédait des esclaves…

2. Randy J. Sparks, « Two Princes of Calabar : An Atlantic Odyssey from Slavery to Freedom », *The William and Mary Quarterly*, 3e série, vol. 59, juillet 2002, p. 555-283. Voir aussi Randy J. Sparks, *Les Deux Princes de Calabar*, *op. cit*.

3. Barack Obama, *De la race en Amérique*, *op. cit.*, p. 27-28.

4. La citation date de 1727. Ira Berlin, « From Creole to African : Atlantic Creoles and the Origins of African-American Society in Mainland North America », *The William and Mary Quarterly*, 3e série, n° 2, avril 1996, p. 251.

5. Cité *ibid*., n. 4 p. 252.

6. Frank J. Klingberg (éd.), *The Carolina Chronicle of Dr. Francis Le Jau, 1706-1717*, Berkeley, University of California Press, 1956, p. 55 (lettre du 22 mars 1709).

7. Cité dans Peter H. Wood, *Black Majority*, *op. cit.*, p. 294.

8. Cité dans Kenneth Scott, « The Slave Insurrection in New York in 1712 », *New York Historical Society Quarterly*, vol. 45, n° 1, janvier 1961, p. 45.

9. H. St. John de Crèvecœur, *Lettres d'un fermier américain*, éd. Pierre Monette, *op. cit.*, lettre IX : « Description de Charleston ; réflexions sur l'esclavage ; sur la domination du mal ; une scène accablante », p. 190-191 et n. 6 p. 541.

10. « Paul L'Escot à Jean-Alphonse Turrettini » (1er mars 1703), Bibliothèque publique de Genève, Archives Tronchin 81, fol. 201.

11. La révolte de Bacon de 1676 en Virginie était davantage une rébellion d'engagés à laquelle se sont joints des Africains qu'une révolte d'esclaves.

12. Kenneth Scott, « The Slave Insurrection in New York in 1712 », *op. cit.*, p. 51-53.

13. Il s'agit de la guerre de l'Oreille de Jenkins (*War of Jenkins' Ear*), prélude américain à la guerre de Succession d'Autriche (1740-1748). Ce conflit est ainsi nommé car Robert Jenkins, capitaine d'un navire britannique, aurait témoigné devant le Parlement en exhibant son oreille coupée par un officier espagnol.

14. Cité dans Peter H. Wood, *Black Majority*, *op. cit.*, p. 315.

15. Les quakers sont aussi appelés Amis (*Friends*), d'où le titre.

16. Cité dans Maurice Jackson, *Let This Voice Be Heard. Anthony Benezet, Father of Atlantic Abolitionism*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2009, p. 40.

17. Cité *ibid*., p. 40.

18. Cité *ibid*.

19. *Ibid*., p. 42.

20. « Germantown Quaker Petition Against Slavery » (1688), dans Roger Burns (éd.), *Am I not a Man and a Brother : the Antislavery Crusade of Revolutionary America, 1688-1788*, New York, Chelsea House Publishers, 1977, p. 3-5.

21. William G. McLaughlin et Winthrop D. Jordan, « Baptists Face the Barbarity of Slavery », *op. cit.*, p. 495-501.

22. Christopher L. Brown, *Moral Capital. Foundations of British Abolitionism*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2006, chap. 1.

23. Parmi les écrits de Bénézet, notons : *Observations on the Inslaving, Importing and Purchasing of Negroes* (1759) ; *Short Account of That Part of Africa Inhabited by the Negroes, and the Manner by Which the Slave-Trade Is Carried On* (1762, republié en 1763, 1768 et 1767 à Londres, Dublin et Paris) ; *Caution and a Warning to Great Britain and Her Colonies* (1766, republié en 1767, 1768, 1785 et 1788) ; et *Historical Observations of Guinea* (1771, republié en 1784, 1788 et 1815).

24. Cassandra Pybus, « Jefferson's Faulty Math : The Question of Slave Defections in the American Revolution », *The William and Mary Quarterly*, vol. 52, n° 2, avril 2005, p. 243-246.

25. Cité dans Geneviève Fabre, « Esclaves de la liberté : les noirs, l'indépendance et la révolution », dans Bernard Vincent et Élise Marienstras (dir.), *Les Oubliés de la Révolution américaine*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1987, p. 65.

26. *Ibid*., p. 64.

27. Thomas Paine, « African Slavery in America », *The Pennsylvania Journal and the Weekly Advertiser*, 8 mars 1775, cité dans Moncure D. Conway (éd.), *The Writings of Thomas Paine*, 4 vol., vol. 1 : *1774-1779*, New York, G. P. Putnam's Sons, 1894, p. 4.

28. Genevièvre Fabre, « Esclaves de la liberté : les noirs, l'indépendance et la révolution », *op. cit.*, p. 61-62 (les deux citations).

29. Soit un quart, voire un cinquième des chiffres habituellement retenus, notamment par Sylvia Frey qui, à la suite d'autres historiens, évoque 80 000 à 100 000 esclaves. Voir Cassandra Pybus, « Jefferson's Faulty Math », *op. cit.*, p. 261 et Sylvia Frey, *Water from the Rock : Black Resistance in a Revolutionary Age*, Princeton, Princeton University Press, 1991, n. 22 p. 211.

30. Une approche de la question que Thomas Jefferson doit au philosophe écossais Henry Home, lord Kames. Ari Helo et Peter Onuf, « Jefferson, Morality, and the Problem of Slavery », *The William and Mary Quarterly*, vol. 60, n° 3, juillet 2003, p. 591-593.

31. Cité dans Pauline Maier, *American Scripture. Making the Declaration of Independence*, New York, Vintage Books, 1997, p. 146.

32. L'abolition de l'esclavage ne sera finalement votée en Pennsylvanie qu'en 1847.

33. Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, *op. cit.*, vol. 1, p. 518.

20. La religion en Amérique

1. Cité dans Bernard Cottret, *Karl Marx*, *op. cit.*, p. 73-74.

2. Thomas Paine, *Le Sens commun/Common Sense*, éd. et trad. B. Vincent, Paris, Aubier, 1983, p. 100-101.

3. Cité dans Denis Lacorne, *De la religion en Amérique. Essai d'histoire politique*, Paris, Gallimard, 2007, p. 39.

4. « Governor Dongan's Report to the Committee of Trade on the Province of New York » (22 février 1687), cité dans Jon Butler, *Awash in a Sea of Faith. Christianizing the American People*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1990, p. 64.

5. Jacques-Bénigne Bossuet, *Histoire des variations des Églises protestantes* (1688), cité dans Bernard Cottret, *Histoire de la Réforme protestante. Luther, Calvin, Wesley XVI*^{e}*-XVIII*^{e} *siècle*, Paris, Perrin, « Tempus », 2010, p. 13.

6. Cité dans Anthony Pagden, *Lords of All the World. Ideologies of Empire in Spain, Britain and France c. 1500-c. 1800*, New Haven, Yale University Press, 1995, p. 36.

7. Le terme « secte » n'est ici employé dans aucun sens péjoratif. Comme le rappelle Bernard Cottret, on appartient à une église par le baptême mais on adhère à une secte par la conversion ou le rebaptême (Bernard Cottret, *Cromwell*, Paris, Fayard, 1992, p. 50). De même, souligne l'historien du religieux Sydney Ahlstrom, le mot « secte » vient du latin *sequi* (suivre) plutôt que de *secare* (couper), « insistant sur la réponse d'un groupe à un leader et non sur son existence comme une petite fraction ou section d'un tout » (Sydney E. Ahlstrom, *A Religious History of the American People*, 2e éd., New Haven, Yale University Press, 2004, p. 230). Voltaire, lui, emploie secte et église indifféremment (probablement tous les deux dans un sens péjoratif !) puisqu'il parle de la « secte épiscopale » pour désigner l'Église d'Angleterre.

21. Utopie et intolérance : l'Amérique des puritains

1. Sydney E. Ahlstrom, *A Religious History of the American People*, *op. cit.*, p. 134.

2. William Bradford, *Histoire de la Colonie de Plymouth*, *op. cit.*, p. 60-61.

3. Jacques Fontaine, *Persécutés pour leur foi. Mémoires d'une famille huguenote* (Dublin, 1722), présentation et notes de Bernard Cottret, Paris, Les Éditions de Paris, 2003, p. 145.

4. Stephen Foster, *The Long Argument. English Puritanism and the Shaping of New England Culture, 1570-1700*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1991, p. 5.

5. Ainsi, certains historiens britanniques, sans doute à juste titre, ne mettent pas de majuscules à *puritan*, contrairement à *Anglican* ou *Catholic* etc., parce qu'un puritain est un anglican avant de devenir, au milieu du XVIIe siècle, un *Independent* ou *Congregationalist*.

6. Samuel Mather, *Testimony from the Scriptures* (1672), cité dans Thomas J. Curry, *The First Freedoms. Church and State in America to the Passage of the First Amendment*, Oxford, Oxford University Press, 1986, p. 1.

7. Cité dans Frank Lambert, *The Founding Fathers and the Place of Religion in America*, Princeton, Princeton University Press, 2003, p. 39.

8. Cité dans Susan Hardman Moore, « Popery, purity and Providence : deciphering the New England experiment », dans Anthony Fletcher et Peter Roberts (dir.), *Religion, culture and society in early modern Britain. Essays in honour of Patrick Collinson*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, p. 267.

9. Edwin S. Gaustad, *Liberty of Conscience. Roger Williams in America*, Grand Rapids (Mich.), William B. Eerdmans Publishing Company, 1991, p. 11.

10. Chez les réformés, le premier niveau de conseil regroupant des anciens de plusieurs églises urbaines ou rurales est appelé colloque chez les huguenots, *presbytery* chez les presbytériens anglais et écossais et *classis* chez les réformés hollandais.

11. Jean Calvin, *Institution de la religion chrestienne*, texte établi et présenté par Jacques Pannier, 4 vol., Paris, Les Belles Lettres, 1961, vol. 3, p. 58.

12. Perry Miller, « The Marrow of Puritan Divinity », dans *Errand into the Wilderness*, Cambridge (Mass.), The Belknap Press, 1956, p. 54 et 68-74.

13. Voir ci-dessus, chapitre 8.

14. William Bradford, *Histoire de la colonie de Plymouth*, *op. cit.*, annexe II : « Correspondance avec la Compagnie de Virginie » (1618), p. 378.

15. Sacvan Bercovitch, *The American Jeremiad*, Madison, University of Wisconsin Press, 1978, note p. 3.

16. Cité dans Richard Middleton, *Colonial America. A History, 1565-1776*, 3e éd., Oxford, Blackwell Publishers, 2002, p. 87.

17. Cité dans Frank Lambert, *The Founding Fathers*, *op. cit.*, p. 84.

18. Nathaniel Ward, *The Simple Cobbler of Aggawam in America* (1647), dans Perry Miller (éd.), *The American Puritans. Their Prose and Poetry*, Garden City (N.Y.), Anchor Books, 1956, p. 97. Le savetier (*cobbler*) représente dans la controverse religieuse de l'époque l'illettré, l'être immoral, voire le fou et est employé par Ward de manière ironique (Jean Béranger, *Nathaniel Ward (ca. 1578-1652)*, Bordeaux, Sobodi, 1969, p. 71-72).

19. Thomas J. Curry, *The First Freedoms*, *op. cit.*, p. 17.

20. Nathaniel Ward, *The Simple Cobbler of Aggawam*, *op. cit.*, p. 98 ; Jean Béranger, *Nathaniel Ward (ca. 1578-1652)*, *op. cit.*, p. 50-54.

21. Selon Francis J. Bremer, *John Winthrop. America's Forgotten Founding Father*, Oxford, Oxford University Press, 2003, n. 9 p. 431-432.

22. Cité *ibid*., p. 181.

23. *Ibid*., p. 174.

24. Arthur Miller, *The Crucible : A Play in Four Acts*, New York, Viking Press, 1953.

25. Paul Boyer et Stephen Nissenbaum, *Salem Possessed. The Social Origins of Witchcraft*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1974, p. 1.

26. Cité *ibid*., p. 10.

27. Paul Boyer et Stephen Nissenbaum, *Salem Possessed*, *op. cit.*, p. 34.

28. Robert Muchembled, *Les Derniers Bûchers. Un village de Flandre et ses sorcières sous Louis XIV*, Paris, Ramsay, 1981, p. 12.

29. Cité dans Jean-Michel Sallman, « La Sorcière », dans Georges Duby et Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, vol. 3 : Natalie Zemon Davis et Arlette Farge (dir.), *XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, Plon, 1991, p. 522.

30. Cité dans Jon Butler, *Awash in a Sea of Faith*, *op. cit.*, p. 69.

31. *Proceedings of the Council of Maryland, 1636-1667*, archives du Maryland en ligne, vol. 3, p. 306. L'auteur remercie Élodie Peyrol pour cette référence.

32. Sacvan Bercovitch, *The American Jeremiad*, *op. cit.*, p. 7.

33. Perry Miller, « Errand into the Wilderness », dans *Errand into the Wilderness*, *op. cit.*, p. 15.

34. *Ibid*., p. 7-8.

35. Cité dans Patricia U. Bonomi, *Under the Cope of Heaven. Religion, Society and Politics in Colonial America*, Oxford, Oxford University Press, 1986, p. 63-64.

36. Cité *ibid*., p. 63.

37. Thomas S. Kidd, *The Protestant Interest. New England after Puritanism*, New Haven, Yale University Press, 2004, p. 2-6.

22. Les défis de l'Église d'Angleterre

1. Cité dans Jon Butler, *Awash in a Sea of Faith*, *op. cit.*, p. 8.

2. S. Charles Bolton, *Southern Anglicanism. The Church of England in Colonial South Carolina*, Westport, Connecticut, Greenwood Press, 1982, p. 13.

3. Cité dans Carol Van Voorst, *The Anglican Clergy in Maryland, 1692-1776*, New York, Garland Publishing, Inc., 1989, p. 1.

4. Robert Beverley, *The History and Present State of Virginia*, *op. cit.*, p. 261-262.

5. Hugh Jones, *The Present State of Virginia giving a particular and short Account of the* Indian*,* English*, and* Negroe *Inhabitants of that Colony* (Londres, 1724), New York, reprinted for Joseph Sabin, 1865, p. 48.

6. Cité dans Frank Lambert, *The Founding Fathers*, *op. cit.*, p. 46.

7. Perry Miller, « The Religious Impulse in the Founding of Virginia », *The William and Mary Quarterly*, vol. 5, n° 4, octobre 1948, p. 499.

8. G. Brydon, *Virginia's Mother Church* (1947), cité dans William H. Seiler, « The Anglican Parish in Virginia », dans James Morton Smith (dir.), *Seventeenth-Century America. Essays in Colonial History*, New York, W. W. Norton, 1959, p. 123-124.

9. Daniel Defoe, *Party-Tyranny or An Occasional Bill in Miniature as now Practiced in Carolina*, Londres, 1705.

10. John F. Woolverton, *Colonial Anglicanism in North America*, Detroit, Wayne State University Press, 1984, p. 23.

11. Cité dans Geoffrey Yeo, « A Case Without Parallel : The Bishops of London and the Anglican Church Overseas, 1660-1748 », *Journal of Ecclesiastical History*, n° 44, 1993, p. 450.

12. Stephen Taylor, « Whigs, Bishops, and America : The Politics of Church Reform in Mid-Eighteenth-Century England », *The Historical Journal*, n° 36, 1993, p. 333-334.

13. Cité dans Geoffrey Yeo, « A case Without Parallel », *op. cit.*, p. 9.

14. « Lettre de James Blair à l'évêque de Londres » (1704), citée dans Karen O. Kupperman (éd.), *Major Problems in American Colonial History. Documents and Essays*, 2e éd., Boston, Houghton Mifflin, 2000, p. 366.

15. Robert Beverley, *The History and Present State of Virginia*, *op. cit.*, p. 262 ; John K. Nelson, *A Blessed Company. Parishes, Parsons, and Parishioners in Anglican Virginia, 1690-1776*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2001, p. 48-49.

16. Robert Beverley, *The History and Present State of Virginia*, *op. cit.*, p. 262.

17. Albert S. Thomas (éd.), « The Reverend Samuel Thomas and His "Account of Church in South Carolina, 1702-1706" », *Historical Magazine of the Protestant Episcopal Church*, 1954, p. 244.

18. Cité dans Bertrand Van Ruymbeke, *From New Babylon to Eden*, *op. cit.*, p. 137-138.

19. Cité dans Daniel K. Richter, *Facing East from Indian Country. A Native History of Early America*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2001, p. 75.

20. Cité dans Edgar L. Pennington, « The S. P. G. Anniversary Sermons 1702-1783 », *Historical Magazine of the Protestant Episcopal Church*, n° 20, 1951, p. 10-43.

21. Frank J. Klingberg (éd.), *The Carolina Chronicle of Dr. Francis Le Jau, 1706-1717, op. cit.*, p. 102 (lettre du 18 septembre 1711).

22. « Lettre d'Élie Neau à la SPG » (24 juillet 1707), Fulham, Palace Library, Londres, SPG Papers, Correspondance, vol. New York, 1707-undated, f. 31.

23. « Lettre d'Élie Neau à la SPG » (15 avril 1704), *ibid*., vol. New York, 1700-1706, f. 45.

24. « Lettre d'Élie Neau à la SPG » (24 août 1708), *ibid*., vol. New York, 1707-undated, f. 119.

25. « Lettre d'Élie Neau à la SPG » (10 juillet 1703), *ibid*., vol. New York, 1700-1706, f. 28.

26. Voir ci-dessus, chapitre 19.

27. Jon Butler, *Becoming America. The Revolution Before 1776*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2000, p. 195.

28. John F. Woolverton, *Colonial Anglicanism*, *op. cit.*, p. 78.

23. Le monde nouveau des quakers

1. Voltaire, *Lettres philosophiques ou Lettres anglaises*, introduction et notes de Raymond Naves, Paris, Garnier Frères, 1964 [1734], « Troisième lettre. Sur les quakers », p. 11-13.

2. Pierre Brodin, *Les Quakers en Amérique du Nord*, *op. cit.*, n. 2 p. 12.

3. Cité dans Michael R. Watts, *The Dissenters. From the Reformation to the French Revolution*, Oxford, Clarendon Press, 1978, p. 193.

4. *Ibid*., p. 186-195 ; Pierre Brodin, *Les Quakers en Amérique du Nord*, *op. cit.*, p. 12-22.

5. Cité dans Jon Butler, *Power, Authority, and the Origins of American Denominational Order. The English Churches in the Delaware Valley, 1680-1730*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 2009 [1978], p. 26.

6. Benjamin Franklin, *The Autobiography of Benjamin Franklin*, éd. Leonard W. Labaree, Ralph L. Ketcham, Helen C. Boatfield et Helene H. Fineman, New Haven, Yale University Press, nouvelle éd., 2003, p. 76.

7. Adolph Benson (éd.), *The America of 1750. Peter Kalm's Travels in North America*, *op. cit.*, vol. 2, p. 650-651 (7 décembre 1749).

8. Sydney E. Ahlstrom, *A Religious History of the American People*, *op. cit.*, p. 176.

9. Pierre Brodin, *Les Quakers en Amérique du Nord*, *op. cit.*, p. 13.

10. Cité *ibid*., p. 13. Voir également la condamnation du quaker Robert Barclay, *The Anarchy of the Ranters* (1676).

11. William Penn, *Truth Exalted* (1668), cité dans Frank Lambert, *The Founding Fathers*, *op. cit.*, p. 104.

12. Cité dans Pierre Brodin, *Les Quakers en Amérique du Nord*, *op. cit.*, p. 40.

13. Cité *ibid*., p. 141.

14. *The Journal of George Fox*, éd. Rufus M. Jones, New York, Capricorn Books, 1966 [1694], p. 504.

15. Cité dans Pierre Brodin, *Les Quakers en Amérique du Nord*, *op. cit.*, p. 151. Rappelons que Roger Williams avait auparavant publié un texte recommandant le port du voile à l'église !

16. Roger Williams publie d'ailleurs un pamphlet anti-quaker en 1676 intitulé *George Fox digged out of his Burroughs* ou *George Fox tiré de son terrier* (jeu de mot sur *fox*, le renard).

17. Cité dans Rufus M. Jones, *The Quakers in the American Colonies*, New York, W. W. Norton, 1966 [1911], p. 270.

18. Cité dans Jeanne-Henriette Louis et Jean-Olivier Héron, *William Penn et les quakers. Ils inventèrent le Nouveau Monde*, Paris, Gallimard, « Découvertes », 1990, p. 145.

19. Voltaire, *Lettres philosophiques*, *op. cit.*, Quatrième lettre, « Sur les Quakers », p. 16 et p. 19-20.

20. Cité dans Jeanne-Henriette Louis et Jean-Olivier Héron, *William Penn et les quakers*, *op. cit.*, p. 52-53 (mars 1681).

21. Stephen Saunders Webb, « “The Peaceable Kingdom :” Quaker Pennsylvania in the Stuart Empire », dans Richard S. Dunn et Mary M. Dunn, *The World of William Penn*, Philadeplhie, University of Pennsylvania Press, 1986, p. 177.

22. Cité dans Pierre Brodin, *Les Quakers en Amérique du Nord*, *op. cit.*, p. 311.

23. « The seed of a nation » (1680), cité dans Gary Nash, *Quakers and Politics. Pennsylvania, 1681-1726*, Princeton, Princeton University Press, 1968, p. 9.

24. Cité dans Frank Lambert, *The Founding Fathers*, *op. cit.*, p. 103.

25. Voltaire, *Questions sur l’Encyclopédie*, cité dans *Lettres philosophiques*, *op. cit.*, « Notes et rapprochements », p. 186.

26. Cité dans James Hutson, *Forgotten Features of the Founding. The Recovery of Religious Themes in the Early American Republic*, Oxford, Lexington Books, 2003, p. 137.

27. Cité dans Sally Schwartz, *« A Mixed Multitude ». The Struggle for Toleration in Colonial Pennsylvania*, New York, New York University Press, 1987, p. 22.

28. Cité dans Denis Lacorne, *De la religion en Amérique*, *op. cit.*, p. 21.

29. Cité dans Frank Lambert, *The Founding Fathers*, *op. cit.*, p. 104.

30. Cité *ibid*., p. 109.

31. Voltaire, *Questions sur l’Encyclopédie*, cité dans *Lettres philosophiques*, *op. cit.*, « Notes et rapprochements », p. 186.

32. Daniel J. Boorstin, *The Americans. The Colonial Experience*, New York, Vintage Books, 1958, p. 43.

33. Cité *ibid*.

34. Cité dans Gary Nash, *Quakers and Politics*, *op. cit.*, p. 122. Notons l’amusant jeu de mots entre to *pray* (prier) et to *prey on* (s’acharner, harceler).

35. William Penn, *Preface to the Frame of Government* (1682), dans Jean R. Soderlund (éd.), *William Penn and the Founding of Pennsylvania. A Documentary History*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1983, p. 121-122.

36. Cité dans Daniel J. Boorstin, *The Americans*, *op. cit.*, p. 52.

37. Benjamin Franklin, *Plain Truth* (1747), cité *ibid*., p. 53.

38. Cité *ibid*., p. 73.

39. Cité dans Sally Schwartz, *« A Mixed Multitude »*, *op. cit.*, p. 72.

40. George Keith, *Benefit, Advantage and Glory of Silent Meetings* (1670) et *A Plain Short Catechism for Children and Youth* (1689).

41. « An Account of the State of the Church in North America, by Mr. George Keith and Others » (novembre 1702).

42. Sally Schwartz, *« A Mixed Multitude »*, *op. cit.*, n. 119 p. 321.

43. *The Peaceable Kingdom* (1834) est le titre d’un célèbre tableau (il en existe plus de cent versions) du quaker Edward Hicks (1780-1849) représentant allégoriquement une Pennsylvanie en paix et en harmonie (notamment avec les Amérindiens) en s’inspirant d’Ésaïe 11, 6-9 (Temps messianique).

24. Un kaléidoscope religieux

1. Cité dans Sally Schwartz, *« A Mixed Multitude »*, *op. cit.*, p. 73.

2. 126 sur 196 pour les luthériens, et 123 sur 179 pour les réformés.

3. L’historien américain Aaron S. Fogleman donne les chiffres suivants pour la période 1717-1775 : mennonites, 4 200 colons ; frères moraves, 750 ; amish, 300 ; dunkers, 300 ; schwenkfelders, 200 ;

et vaudois, 110. Voir Aaron S. Fogleman, *Hopeful Journeys. German Immigration, Settlement, and Political Culture in Colonial America, 1717-1775*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1996, p. 103, tableau 4.1 : « German-Speaking Radical Pietist Immigration into the Thirteen Colonies » (estimations maximales).

4. Par comparaison, les luthériens et les réformés allemands comptent moins de 200 pasteurs pour 85 000 migrants, soit un rapport cent fois moins important.

5. Cité dans Jon Butler, *Power, Authority, and the Origins of American Denominational Order*, *op. cit.*, p. 95-96.

6. Cité dans Joyce D. Goodfriend, *Before the Melting Pot*, *op. cit.*, p. 218.

7. D'un point de vue sémantique, on ne parle alors pas de conversion à l'anglicanisme mais simplement de conformité.

8. Le terme que Hunt emploie est *French occasionalists*.

9. « Lettre d'Élie Neau à la SPG » (New York, non datée), citée dans Bertrand Van Ruymbeke, *From New Babylon to Eden*, *op. cit.*, p. 142.

10. « Lettre d'Élie Neau à la SPG » (New York, 20 décembre 1704), citée dans Bertrand Van Ruymbeke et Didier Poton, « Élie Neau, "galérien pour la foi" et catéchèse des esclaves (1662-1722) », dans Mickaël Augeron et Mathias Tranchant (dir.), *La Violence et la Mer dans l'espace atlantique XIIe -XIXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 332.

11. John Bossy, *The English Catholic Community, 1570-1850*, Londres, Darton, Longman & Todd, 1975, carte 1 : « Distribution of Catholics, 1641-42 » et schéma 1 : « Size of the community and the number of the clergy, 1600-1770 », p. 404 et 422.

12. Cité dans Thomas J. Curry, *The First Freedoms*, *op. cit.*, p. 39.

13. Arthur Hertzberg, *The Jews in America. Four Centuries of an Uneasy Encounter : A History*, New York, Simon and Schuster, 1989, p. 46.

14. Cité dans Joyce D. Goodfriend, *Before the Melting Pot*, *op. cit.*, p. 151.

25. Du Grand Réveil à la république laïque

1. La citation, qui mérite d'être donnée en anglais : « *Religion is all the talk* », provient du journal de George Whitefield et date du 10 mai 1740. Cité dans Richard L. Bushman (éd.), *The Great Awakening. Documents on the Revival of Religion, 1740-1745*, New York, Atheneum, 1970, p. 27.

2. *George Whitefield's Journals*, Worcester (R.-U.), The Banner of Trust, 1960, p. 472.

3. Bernard Cottret, *Histoire de la Réforme protestante*, *op. cit.*, p. 291.

4. Ce terme apparaît pour la première fois sous la plume d'un historien un siècle plus tard : Joseph Tracy, *Great Awakening : A History of the Revival of Religion in the Time of Edwards and Whitefield*, Boston, 1842.

5. Cité dans Richard L. Bushman, *The Great Awakening*, *op. cit.*, p. 30.

6. Harry S. Stout, *The Divine Dramatist. George Whitefield and the Rise of Modern Evangelicalism*, Grand Rapids (Mich.), William B. Eerdmans Publishing Company, 1991, p. 64.

7. *Ibid.*, p. 42.

8. Cité dans Harry S. Stout, *The Divine Dramatist*, *op. cit.*, p. 132.

9. Cité dans Richard L. Bushman, *The Great Awakening*, *op. cit.*, p. 31.

10. « Lettre du capitaine John Lee à Eleazar Wheelock » (East Lyme, Connecticut, 5 décembre 1740), cité *ibid.*, p. 41.

11. L'idée de *born again* ou de nouvelle naissance, essentielle au message évangéliste, provient de l'évangile de Jean : « En vérité je te le dis, si un homme ne naît de nouveau il ne peut voir le royaume de Dieu » (Jn 3, 3, Entretien de Jésus avec Nicodème).

12. Michael J. Crawford (éd.), « The Spiritual Travels of Nathan Cole », *The William and Mary Quarterly*, vol. 33, n° 1, janvier 1976, p. 92-94.

13. Jon Butler, « Enthusiasm Described and Decried : The Great Awakening as Interpretative Fiction », *The Journal of American History*, vol. 69, n° 2, 1982, p. 306-308.

14. « Les différentes religions acceptées dans cet État [la Virginie] » (1782), dans Thomas Jefferson, *Écrits politiques*, trad. G. Dréan, Paris, Les Belles-Lettres, 2006, p. 76.

15. Isaac Kramnick et R. Laurence Moore, *The Godless Constitution. A Moral Defense of the Secular State*, New York, W. W. Norton, 2005, chap. 2.

16. Denis Lacorne, *L'Invention de la République américaine*, Paris, Hachette, 1991, p. 156.

17. Cette disposition n'est abolie qu'en 1828.

26. L'Amérique vue de Londres

1. Le titre complet de l'ouvrage est *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (*An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*). Cité dans Eliga H. Gould, *The Persistence of Empire. British Political Culture in the Age of the American Revolution*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2000, p. 144.

2. Charles M. Andrews, *The Colonial Background of the American Revolution*, New Haven, Yale University Press, 1925, p. 5.

3. Cité dans W. A. Speck, « The International and Imperial Context », dans Jack P. Greene et J. R. Role (dir.), *Colonial British America*, *op. cit.*, p. 389.

4. Thomas Jefferson, *A Summary View of the Rights of British America* (1774), dans *The Papers of Thomas Jefferson*, 20 vol., Princeton, Princeton University Press, 1950-1982, vol. 1 : *1760-1776*, éd. Julian P. Boyd, p. 121 (notre traduction). Pour une version française intégrale de ce texte, voir « Les droits de l'Amérique britannique (1774) », dans Thomas Jefferson, *Écrits politiques*, *op. cit.*, p. 35-59 (passage p. 37).

5. Jack P. Greene, *Peripheries and Center. Constitutional Development in the Extended Polities of the British Empire and the United States*, New York, W. W. Norton and Co., 1986, p. 7.

6. *Ibid*., p. 10.

7. Cité *ibid*., p. 22.

8. Voir ci-dessus, chapitres 7 à 10.

9. Jack P. Greene, *Peripheries and Center*, *op. cit.*, p. 13.

10. Daniel A. Baugh, « Maritime Strength and Atlantic Commerce. The uses of "a grand marine empire" », dans Lawrence Stone (dir.), *An Imperial State at War. Britain from 1689-1815*, Londres, Routledge, 1994, p. 185.

11. Cité *ibid*., p. 195.

12. Cité *ibid*. Ce dictionnaire, publié à Londres en 1757, est une traduction et adaptation du *Dictionnaire universel de commerce* (1723) de Jacques Savary des Brûlons.

13. Cité dans Jack P. Greene, *Peripheries and Center*, *op. cit.*, p. 9.

14. John J. McCusker, « British Mercantilist Policies and the American Colonies », dans Stanley L. Engerman et Robert E. Gallman (dir.), *The Cambridge Economic History of the United States*, vol. 1 : *The Colonial Era*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, p. 346.

15. En histoire anglaise, on appelle Protectorat la période située entre l'exécution de Charles Ier (1649) et l'accession au trône de Charles II (1660), où l'Angleterre est une république gouvernée par le Parlement et Cromwell, qui possède le titre de *Lord Protector*.

16. *Les Deux Révolutions d'Angleterre. Documents politiques, sociaux, religieux présentés par Olivier Lutaud*, Paris, Aubier, 1978, p. 381.

17. Les cinq colonies qui passent aux mains de la Couronne sont donc la Caroline du Sud, la Caroline du Nord, l'East Jersey, le West Jersey et New York.

18. Même si la loi de navigation de 1651 était déjà l'expression de la volonté de contrôle de la part du Parlement, en l'absence de souverain puisque Charles Ier était mort sur l'échafaud trois ans plus tôt.

19. Rapport de Benjamin Worsley (« About the Restoring of our Trade & Improving ye Concerne of our Plantations », 1668), cité dans David S. Lovejoy, *The Glorious Revolution in America*, New York, Harper & Rows, Publishers, 1972, p. 5.

20. Cité *ibid*., p. 23.

21. Cité dans Ian K. Steele, *Politics of Colonial Policy. The Board of Trade in Colonial Administration 1696-1720*, Oxford, Clarendon Press, 1968, p. 10.

22. *An Act for Preventing Frauds and Regulating Abuses in the Plantation Trade* (1696).

23. Cité dans Jack M. Sosin, *English America and the Revolution of 1688. Royal Administration and the Structure of Provincial Government*, Lincoln, University of Nebraska Press, 1982, p. 236.

24. Cité dans Ian K. Steele, *Politics of Colonial Policy*, *op. cit.*, p. 17.

25. *Ibid*., p. XIII.

26. Il existe également un *Northern Department*, qui, en fait, est plus prestigieux et plus convoité que celui du Sud (*Southern*) car sa juridiction englobe l'électorat de Hanovre, terre d'origine des souverains d'Angleterre à partir de 1714.

27. Ian K. Steele, *Politics of Colonial Policy*, *op. cit.*, p. 18.

28. Le Connecticut et le New Jersey sont rattachés au tribunal de New York ; le Delaware à celui de Pennsylvanie ; et le New Hampshire à celui du Massachusetts. Il existe également trois cours aux Antilles, à la Barbade, à la Jamaïque et aux îles Sous-le-Vent.

29. Mémorandum daté du 10 mars 1763, cité dans Daniel Baugh, « Maritime Strength and Atlantic Commerce », *op. cit.*, p. 205.

30. Le terme *lobby* aurait pour origine le fait que les quakers distribuaient des tracts dans le lobby (la salle des pas perdus) de la Chambre des communes.

27. Les institutions coloniales

1. Richard R. Beeman, *The Varieties of Political Experience in Eighteenth-Century America*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2004, p. 39-41.

2. Le Delaware fait alors partie de la Pennsylvanie ; les deux Jerseys ne sont pas encore joints en une seule colonie ; et la Géorgie n'existe pas.

3. Soit, du nord au sud, le New Hampshire, le Massachusetts, New York, le New Jersey, la Virginie, la Caroline du Sud, la Caroline du Nord et la Géorgie.

4. Soit entre l'octroi de la charte de la Pennsylvanie (qui inclut le future Delaware) en 1682 et l'avènement de Jacques II en février 1685, moment où New York devient colonie royale. Les huit colonies en question sont, du nord au sud, New York, l'East Jersey, le West Jersey, la Pennsylvanie, le Delaware, le Maryland, la Caroline du Nord et la Caroline du Sud.

5. Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique* (1835), 2 tomes, Paris, Gallimard, 1986, t. I, p. 73.

6. *Ibid*.

7. Filippo Mazzei, *Recherches historiques et politiques sur les États-Unis de l'Amérique septentrionale* (1788), cité dans Bernard Cottret, *La Révolution américaine. La quête du bonheur*, Paris, Perrin, 2003, p. 27.

8. Au Rhode Island et au Connecticut, les membres du Conseil sont élus par les colons et au Massachusetts par la Chambre basse.

9. La Virginie est la seule colonie continentale où ces subsides ont été votés, les autres étant la Barbade, la Jamaïque et les îles Sous-le-Vent.

10. Thomas L. Purvis, *Colonial America to 1763*, New York, Facts on File, Inc., 1999, tableau 8.4 : « Average Number of Petitions Received per Year by Colonial Assemblies, 1715-1765 » et tableau 8.5 : « Average Number of Laws Enacted per Year by Colonial Assemblies, 1730-1765 », p. 191.

11. Robert J. Dinkin, *Voting in Provincial America. A Study of Elections in the Thirteen Colonies, 1689-1776*, Westport (Conn.), Greenwood Press, 1977, p. 31-32.

12. C'est le cas en Caroline du Sud en 1716, en Virginie en 1723 et en Géorgie en 1761.

13. Richard Middleton, *Colonial America. A History, 1565-1776*, n. 3 p. 359.

14. Cité dans Robert Dinkin, *Voting in Provincial America*, *op. cit.*, p. 12 ; Bertrand Van Ruymbeke, *From New Babylon to Eden*, *op. cit.*, p. 186-187.

15. Robert Dinkin, *Voting in Provincial America*, *op. cit.*, p. 32.

16. Cité *ibid.*, p. 34 ; Bertrand Van Ruymbeke, *From New Babylon to Eden*, *op. cit.*, p. 177-184.

17. Cité dans Robert Dinkin, *Voting in Provincial America*, *op. cit.*, p. 51.

18. Cité *ibid.*, p. 58.

19. Jon Butler, *Becoming America*, *op. cit.*, p. 100.

20. Cité dans Richard R. Beeman, *The Varieties of Political Experience*, *op. cit.*, p. 48.

21. À la mort de John Robinson éclate un scandale connu sous le nom de *Robinson affair* concernant les milliers de livres sterling d'argent public qu'il aurait offert à ses amis politiques…

22. Jack P. Greene, « Legislative Turnover in British America, 1696 to 1775 : A Quantitative Analysis », *The William and Mary Quarterly*, 3e série, no 38, juillet 1981, tableau VII : « Size of Legislatures and Ratio of Representatives to Adult White Males, 1700 to 1770 », p. 461.

23. Jack P. Greene, *The Quest for Power. The Lower Houses of Assembly in the Southern Royal Colonies, 1689-1776*, New York, W. W. Norton & Company, Inc., 1972 [1963].

24. Robert Beverley, *The History and Present State of Virginia*, *op. cit.*, p. 237.

25. Cité dans Jack P. Greene, *Peripheries and Center*, *op. cit.*, p. 31.

26. Cité dans Bernard Cottret, *La Révolution américaine*, *op. cit.*, p. 64.

27. Cité dans Jack P. Greene, *Peripheries and Center*, *op. cit.*, p. 33-34.

28. Village, comté et paroisse : la vie locale

1. Cité dans Jon Butler, *Becoming America*, op. cit., p. 90.

2. Même si, bien sûr, il existe aussi dans ces deux villes un chevauchement avec la juridiction d'autres entités comme le comté ou la paroisse. Newport acquiert une administration autonome en 1763 ; Charleston en 1783, au moment de l'indépendance des États-Unis ; et Boston en 1800. Le terme anglais est *incorporated*, c'est-à-dire « établi en corporation ».

3. Bruce C. Daniels, « The Political Structure of Local Government in Colonial Connecticut », dans Bruce C. Daniels (dir.), *Town and County. Essays on the Structure of Local Government in the American Colonies*, Middletown (Conn.), Wesleyan University Press, 1978, p. 59-61.

4. Cité dans A. G. Roeber, « Authority, Law and Custom : The Rituals of Court Day in Tidewater, Virginia, 1720 to 1750 », *The William and Mary Quarterly*, vol. 37, janvier 1980, p. 31.

5. Cité *ibid.*, p. 36.

6. L'expression *county oligarchy* est de Charles Sydnor. Cité dans Richard R. Beeman, *The Varieties of Political Experience*, *op. cit.*, p. 50.

7. Des comtés sont fondés en Caroline du Sud dans les années 1680 mais ne sont pas maintenus. L'assemblée crée des cours de comtés dans les années 1730 mais elles n'entrent jamais véritablement en fonction, les planteurs ne résistant pas à l'attrait de Charleston. Il faut attendre 1769 pour que les cours de comtés deviennent permanentes dans la colonie.

8. Les deux paroisses sont St. Philip's et St. Michael's et les périodes respectivement 1732-1770 et 1759-1770. Richard Waterhouse, « The Responsible Gentry of Colonial South Carolina : A Study in Local Government, 1670-1770 », tableau 3 : « Characteristics of vestrymen and churchwardens », p. 169.

9. Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, *op. cit.*, vol. 1, p. 73.

10. Il s'agit de Josiah Quincy Jr. Cité dans Thomas L. Purvis, *Colonial America to 1763*, *op. cit.*, p. 224.

29. Vivre sur la Frontière : les colons de l'arrière-pays

1. Frederick Jackson Turner, « The Significance of the Frontier in American History », dans George Rogers Taylor, *The Turner Thesis Concerning the Role of the Frontier in American History*, Lexington (Mass.), D. C. Heath and Company, 1972, p. 4.

2. *Ibid.*, p. 5.

3. Ce concept de Frontière ou *Turner thesis*, contesté par d'autres historiens depuis sa première formulation, a néanmoins connu une grande postérité marquant durablement l'esprit américain et le discours politique. Le candidat John F. Kennedy, par exemple, intitule son discours à la convention démocrate de 1960 « La Nouvelle Frontière », symbolisant ainsi son programme électoral par une nouvelle avancée, non plus cette fois-ci vers l'ouest mais vers une société plus moderne et plus juste.

4. Les expressions *upcountry* et *upstate*, aussi usitées, rendent compte pour leur part du relief montagneux de ces régions.

5. Charles Woodmason, « A Letter to an English Friend », dans Richard J. Hooker (éd.), *The Carolina Backcountry on the Eve of the Revolution. The Journal and Other Writings of Charles Woodmason, Anglican Itinerant*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1953, p. 198.

6. Voir ci-dessous**.**

7. Cité dans Richard J. Hooker (éd.), *The Carolina Backcountry on the Eve of the Revolution*, *op. cit.*, introduction, p. XVIII. Après six années passées dans l'arrière-pays, Woodmason part en Virginie puis au Maryland et rentre définitivement en métropole en 1774 après avoir été menacé suite à d'inopportunes prises de position pour la défense de l'Église d'Angleterre.

8. « Journal of C. W. Clerk, Itinerant minister in South Carolina, 1766-1767-1768 », *ibid.*, p. 25.

9. *Ibid.*, p. 16-17.

10. « The Remonstrance : "We are Free-Men-British Subjects-Not Born Slaves" » (1767), *ibid.*, p. 241.

11. « Journal of C. W. Clerk », *op. cit.*, p. 7.

12. *Ibid.*, p. 12 et 15.

13. « The Remonstrance », *op. cit.*, p. 241.

14. Charles Frostin, *Les Révoltes blanches à Saint-Domingue au XVIIe et XVIIIe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008 [1975].

15. Les *Regulators* sont ceux qui régularisent, qui corrigent les injustices.

16. À l'échelle de l'Empire, c'est la même stratégie qui motive la fondation de la Géorgie en 1732.

17. Ces mouvements d'habitants qui assurent leur propre justice traversent l'histoire des États-Unis et se retrouvent notamment en Californie pendant la ruée vers l'or des années 1850. Ce phénomène porte le nom de *vigilantism*.

18. « The Remonstrance », *op. cit.*, p. 214.

19. *Ibid.*, p. 221.

20. « A Political Problem : "Is it not Paradoxical, That the Frontier and Interior Inhabitants should pay Duties and Taxes" » (*South Carolina Gazette*, mars 1769), *ibid.*, p. 260-261.

21. *Ibid.*, p. 221 et p. 223.

22. Cités dans James P. Whittenburg, « Planters, Lawyers, and Merchants : Social Change and the Origins of the North Carolina Regulation », *The William and Mary Quarterly*, 3e série, vol. 34, no 2, avril 1977, p. 222.

23. Cité *ibid.*, p. 236.

24. Cité *ibid.*, p. 138.

25. Déclaration des *Paxton Boys* (février 1764) citée dans Kevin Kenny, *Peaceable Kingdom Lost. The Paxton Boys and the Destruction of William Penn's Holy Experiment*, Oxford, Oxford University Press, 2009, p. 163.

26. Cité dans Richard R. Beeman, *The Varieties of Political Experience*, *op. cit.*, p. 229.

27. Cité *ibid.*, p. 137.

28. Cité *ibid.*, p. 159.

29. *A Declaration and Remonstrance of the Distressed and Bleeding Frontier Inhabitants of the Province of Pennsylvania* (février 1764), dans Samuel Eliot Morison (éd.), *Sources and Documents illustrating the American Revolution 1764-1788 and the formation of the Federal Constitution*, 2e éd., Oxford, Oxford University Press, 1970, p. 9-14.

30. Cité dans Richard R. Beeman, *The Varieties of Political Experience*, *op. cit.*, p. 224-225.

31. Cette citation n'est pas de Benjamin Franklin mais de Charles Read ; voir *ibid.*, p. 183.

32. Benjamin Franklin, *A Narrative of the Late Massacres, in Lancaster County, of a Number of Indians, Friends of this Province, by Persons Unknown* (1764), dans Christian Lerat, *Benjamin Franklin. Quand l'Amérique s'émancipait*, Talence, Presses universitaires de Bordeaux, 1992, p. 190-192. Remarquons au passage l'habilité teintée d'ironie de Franklin faisant semblant de ne pas savoir qui a commis ces crimes.

30. L'explosion démographique du xviiie siècle

1. Richard C. Simmons, *The American Colonies*, *op. cit.*, tableaux p. 175-178 ; Jack P. Greene, *Pursuits of Happiness. The Social Development of Early Modern British Colonies and the Formation of American Culture*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1988, tableau p. 178-179 ; Ida Altman et James Horn (dir.), *« To Make America »*, *op. cit.*, p. 3-5 (tableau p. 3).

2. Russell R. Menard, « Migration, Ethnicity, and the Rise of an Atlantic Economy : The Re-Peopling of British America, 1600-1790 », dans Rudolph J. Vecoli et Suzanne M. Sinke (dir.), *A Century of European Migrations, 1830-1930*, Urbana, University of Illinois Press, 1991, p. 62.

3. Aaron S. Fogleman, « From Slaves, Convicts, and Servants to Free Passengers : The Transformation of Immigration in the Era of the American Revolution », *Journal of American History*, vol. 85, no 1, juin 1998, tableaux p. 70 et 71 ; Nicholas Canny (dir.), *Europeans on the Move : Studies on European Migration, 1500-1800*, *op. cit.*

4. Thomas Paine, *Le Sens commun/Common Sense*, *op. cit.*, p. 96.

5. Le terme *melting pot*, qui dénote une perspective assimilatrice et volontairement optimiste de l'immigration où l'identité particulière de l'immigrant se fond dans un moule collectif, est tiré du titre d'une pièce de théâtre écrite par Israel Zangwill en 1908. Ce terme, un temps à la mode, est

dorénavant dépassé et guère usité par les spécialistes de la question migratoire aux États-Unis qui lui préfèrent ceux de *salad bowl* (saladier ou salade composée), de *mosaic* (mosaïque) ou de multiculturalisme qui, à l'inverse, soulignent les particularités de chaque groupe qui se mêlent dans le kaléidoscope ethnique et culturel nord-américain. Voir Denis Lacorne, *La Crise de l'identité américaine. Du melting-pot au multiculturalisme*, Paris, 1997, chap. 6 et 7 ; Philippe Jacquin, Daniel Royot et Stephen Whitefield, *Le Peuple américain. Origines, immigration, ethnicité et identité*, Paris, Le Seuil, 2000, p 83-60.

6. Pierre Monette, *St. John de Crèvecœur et les Lettres d'un fermier américain*, *op. cit.*, lettre III : « Qu'est-ce qu'un Américain ? », p. 87-124 (citations p. 88-90 ; édition originale : *Lettres d'un cultivateur américain, écrites à W. S. (William Seton), écuyer, depuis l'année 1770 jusqu'à 1781, traduites de l'anglois par* ***, Paris, 1784). Crèvecœur retourne en France en 1782 et introduit la pomme de terre en Normandie. L'année suivante, il obtient un poste de consul à New York et retrouve sa ferme détruite et sa femme tuée lors d'un raid Mohawk. Il rentre définitivement en France en 1790.

7. Henry A. Gemery, « The White Population of the Colonial United States, 1607-1790 », dans Michael R. Haines et Richard H. Steckel (dir.), *A Population History of North America*, *op. cit.*, p. 173.

8. Edward Wigglesworth, *Calculations on American Population, With a Table for Estimating the Annual Increase of Inhabitants in the British Colonies : The Manner of its Construction Explained : And its Use Illustrated*, Boston, 1775. Cité dans Jim Potter, « Demographic Development and Family Structure », dans Jack P. Greene et J. R. Pole (dir.), *Colonial British America. Essays in the New History of the Early Modern Era*, *op. cit.*, p. 129.

9. Cité dans Richard Hofstadter, *America at 1750. A Social Portrait*, New York, Random House, 1973, p. 6.

10. *Some account of the designs of the Trustees for establishing the Colony of Georgia in America* (1733), dans Peter Force (éd.), *Tracts and Other Papers, Relating Principally to the Origin, Settlement, and Progress of the Colonies in North America from the discovery of the country to the year 1776*, 4 vol., Washington, 1836-1846, t. 1, p. 7-8.

11. H. Roy Merrens et George D. Terry, « Dying in Paradise. Malaria, Mortality, and the Perceptual Environment in Colonial South Carolina », *Journal of Southern History*, n° 50, 1984, p. 533-550.

12. Richard C. Simmons, *The American Colonies*, *op. cit.*, « Estimated population, 1620-1660 », p. 24 et Jack P. Greene, *Pursuits of Happiness*, *op. cit.*, tableau 8.1 : « Population of British Colonies in America, 1660, 1710, and 1760 », p. 178-179.

13. Jim Potter, « Demographic Development and Family Structure », *op. cit.*, p. 139.

14. Richard C. Simmons, *The American Colonies*, *op. cit.*, p. 174-179.

15. Cité dans Margot Minardi, « The Boston Inoculation Controversy of 1721-1722 : An Incident in the History of Race », *The William and Mary Quarterly*, janvier 2004, vol. 61, n° 1, p. 47-76.

16. Adolph B. Benson (éd.), *The America of 1750. Peter Kalm's Travels in North America*, *op. cit.* [*En Resa til Norra America*, Stockholm, 1753-1761 ; Londres, 1770], vol. 1, p. 211.

17. Benjamin Franklin, *Observations Concerning the Increase of Mankind, Peopling of Countries etc.*, (1751), p. 65.

18. Cité dans Claude Fohlen, *Benjamin Franklin. L'Américain des Lumières*, Paris, Payot & Rivages, 2000, p. 38.

19. Henry A. Gemery, « The White Population of the Colonial United States, 1607-1790 », *op. cit.*, tableau p. 155 et Jim Potter, « Demographic Development and Family Structure », *op. cit.*, p. 144.

20. Adolph Benson (éd.), *The America of 1750. Peter Kalm's Travels in North America*, *op. cit.*, vol. 1, p. 212.

21. « Mémoire concernant les États-Unis de l'Amérique septentrionale », p. 2. Cité dans Bernard Cottret, *La Révolution américaine*, *op. cit.*, n. 31 p. 371.

22. Henry A. Gemery, « The White Population », *op. cit.*, p. 175-176.

23. Robert Beverley, *The History and Present State of Virginia*, *op. cit.*, p. 275.

24. Benjamin Franklin, *Information to Those Who Would Remove to America* (1782), cité dans Bernard Cottret, *La Révolution américaine*, *op. cit.*, p. 25.

25. Thomas L. Purvis, *Colonial America to 1763*, *op. cit.*, tableau 1.10 : « Plants and Wildlife in 10 square miles (26 kilomètres carrés) », p. 7.

26. *Description d'un pays nommé Caroline*, Londres, 1679, p. 2.

27. « Lettre de Louis Thibou », *op. cit.*, verso.

28. *Description d'un pays nommé Caroline*, *op. cit.*, p. 2.

29. « Lettre de Louis Thibou », *op. cit.*, verso.

30. Adolph Benson (éd.), *The America of 1750. Peter Kalm's Travels in North America*, *op. cit.*, vol. 1, p. 285-286.

31. Canada : 52 000 (1750) ; Louisiane : 4 000 (1746) ; Pays des Illinois : 2 000 (1750).

32. Floride : 5 700 (1763) ; Texas : 1 200 (1760) ; Nouveau-Mexique : 9 600 (1765).

33. Voir ci-dessus.

31. Prospérité économique et dynamisme culturel

1. Russell R. Menard, « Economic and Social Development of the South », dans Stanley L. Engerman et Robert E. Gallman (dir.), *The Cambridge Economic History*, *op. cit.*, tableau 6.3 : « Property Owned by Probate-Type Wealthholders in Selected Counties, 1774 », p. 259.

2. Cité dans John J. McCusker et Russell R. Menard, *The Economy of British North America, 1607-1789*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1991, p. 205.

3. *Ibid.*, tableau 9.2 : « Destinations of Shipping Clearing Boston, New York and Philadelphia Annually for Selected Years, 1750-1772 », p. 196.

4. Thomas L. Purvis, *Colonial America to 1763*, *op. cit.*, p. 59.

5. John J. McCusker, « British Mercantilist Policies and the American Colonies », *op. cit.*, p. 356.

6. Anthony McFarlane, *The British in the Americas 1480-1815*, New York, Longman Publishing, 1994, tableaux p. 227, 236 et 237.

7. Thomas L. Purvis, *Colonial America to 1763*, *op. cit.*, p. 248.

8. En fait, il y en avait alors déjà trente ! Voir Benjamin Franklin, *The Autobiography*, *op. cit.*, p. 67.

9. Andrew Jackson O'Shaughnessy, *An Empire Divided. The American Revolution and the British Caribbean*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2000, tableau 2 :« West Indians at Eton College, 1698-1776 » et tableau 3 : « North Americans at Eton College, 1698-1776 », p. 20 et 21.

10. *Ibid.*, tableau 5 : « Members of the Assemblies in the British Caribbean and Southern Mainland Colonies Admitted to Universities in Britain and Europe, 1763-1783 », p. 24.

11. Hugh Jones, *The Present State of Virginia*, *op. cit.*, p. 44.

12. Cité dans Matthew Baigell, *A History of American Painting*, New York, Praeger Publishers, 1971, p. 53.

13. Cité dans Daniel Royot, Jean-Loup Bourget et Jean-Pierre Martin, *Histoire de la culture américaine*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, p. 143.

14. Wendy Greenhouse, « The Landing of the Fathers. Representing the National Past in American History Painting, 1770-1865 », dans William Ayres (dir.), *Picturing History. American Painting 1770-1930*, New York, Rizzoli, 1993, p. 45.

15. Ce tableau est aussi représenté au verso du billet de deux dollars, peu usité au demeurant.

16. L'expression « Pères fondateurs » ou *Founding Fathers*, qui se réfère dans un sens large aux héros de la Révolution et de l'Indépendance et dans un sens plus restreint aux rédacteurs de la Constitution fédérale de 1787, est inventée par le président Warren G. Harding lors d'un discours de campagne en 1916. Jill Lepore, *The Whites of the Eyes. The Tea Party's Revolution and the Battle over American History*, Princeton, Princeton University Press, 2010, p. 16.

17. Molly McClain et Alessa Ellefson, « A Letter from Carolina, 1688 : French Huguenots in the New World », *The William and Mary Quarterly*, vol. 64, n° 2, octobre 2007, web supplement (transcription de l'original en français), http://oieahc.wm.edu/wmq/supplement.html, p.[1].

18. Emma Hart, *Building Charleston. Town and Society in the Eighteenth-Century British Atlantic World*, Charlottesville, University of Virginia Press, 2010, tableau 2.1 : « Skilled Whites Arriving in Charleston, 1670-1790 », p. 43.

19. Cité dans Stephanie Grauman Wolf, *As Various as Their Land. The Everyday Lives of Eighteenth-Century Americans*, New York, HarperPerennial, 1993, p. 57.

32. Une guerre de Cent Ans en Amérique

1. Cité dans Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française*, *op. cit.*, p. 611.

2. Cité dans Richard Middleton, *Colonial America*, *op. cit.*, p. 419.

3. Cité dans Edmund S. Morgan, *The Birth of the Republic 1763-89*, Chicago, University of Chicago Press, 1992, p. 6.

4. William Penn, *Plan of Union* (1697).

5. Benjamin Franklin, « Reasons and Motives for the Albany Plan of Union » (1789), dans Christian Lerat, *Benjamin Franklin. Quand l'Amérique s'émancipait*, *op. cit.*, p. 180-181.

6. *Ibid.*, p. 182 ; Benjamin Franklin, *The Autobiography*, *op. cit.*, p. 209-212.

7. Cité dans Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française*, *op. cit.*, p. 627.

8. *Ibid.*, p. 641.

9. Le Nouveau-Brunswick est fondé en 1784, un an après l'indépendance des États-Unis, à partir de la portion continentale du nord-ouest de l'ancienne Nouvelle-Écosse. De nos jours, l'île du Cap-Breton fait toujours partie de la Nouvelle-Écosse, mais pas celle du Prince-Édouard.

10. Cité dans Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique Française*, *op. cit.*, p. 118.

11. Un an plus tard, Halifax est fondée sur la côte atlantique de la Nouvelle-Écosse pour atténuer la colère des colons. Louisbourg est définitivement conquise par les Britanniques en 1758.

12. Cité dans Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française*, *op. cit.*, p. 619.

13. Terry W. Lipscomb (éd.), *The Journal of the Commons House of Assembly, November 20, 1755-July 6, 1757*, Columbia, University of South Carolina Press, 1989, p. 4, 6, 11-12, 19, 31, 34 et 226.

14. Carl A. Brasseaux, *« Scattered to the Wind ». Dispersal and Wanderings of the Acadians, 1755-1809*, Lafayette, University of Southwestern Louisiana Press, 1991, p. 11-28 et Robert G. Leblanc, « The Acadian Migrations », dans Dean R. Louder et Eric Waddell (dir.), *French America. Mobility, Identity, and Minority Experience across the Continent*, Bâton-Rouge, Louisiana University Press, 1993, p. 163-190.

33. La Révolution américaine

1. Eric Stange et Ben Loeterman, *The War that Made America. The Story of the French and Indian War*, PBS, dvd, 2006 ; Fred Anderson, *The War that Made America. A Short History of the French and Indian War*, New York, Viking, 2005.

2. Dans ce chapitre, notre propos n'est pas de raconter ni d'analyser la Révolution américaine. Pour une telle étude, voir deux remarquables ouvrages en français : Élise Marienstras, *Nous, le peuple. Les origines du nationalisme américain*, Paris, Gallimard, 1988 et Bernard Cottret, *La Révolution américaine*, *op. cit*.

3. Fernand Braudel, *Grammaire des civilisations*, Paris, Flammarion, « Champs », 1993, p. 507.

4. Cité dans Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française*, *op. cit.*, p. 666.

5. Cité dans Edmond Dziembowski, *Les Pitt. L'Angleterre face à la France 1708-1806*, Paris, Perrin, 2006, p. 164.

6. Déjà 3 500 volontaires de Nouvelle-Angleterre avaient participé à la prise de Louisbourg en 1745.

7. *Proclamation de 1763*, citée dans André Kaspi, *L'Indépendance américaine, 1763-1789*, Paris, Gallimard, 1976, p. 35. Voir aussi, « The Royal Proclamation on North America, 7 october 1763 », dans Samuel Eliot Morison (éd.), *Sources and Documents illustrating the American Revolution*, *op. cit.*, p. 1-4.

8. Cité dans Michael Leroy Oberg, *Dominion and Civility : English Imperialism and Native America, 1585-1685*, Ithaca, Cornell University Press, 2004, p. 1.

9. Cité dans Richard C. Simmons, *The American Colonies*, *op. cit.*, p. 296.

10. Cité dans Bernard Cottret, *La Révolution américaine*, *op. cit.*, p. 59.

11. Extrait du journal intime de John Adams cité dans Jack Rakove, *Revolutionaries. A New History of the Invention of America*, *op. cit.*, p. 3.

12. Cité dans Élise Marienstras, *Nous, le peuple*, *op. cit.*, n. 1 p. 149.

13. Cité dans Eliga H. Gould, *The Persistence of Empire. British Political Culture in the Age of the American Revolution*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2000, p. 134.

14. Cité dans Bernard Bailyn, *The Ideological Origins of the American Revolution*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1967, p. 101.

15. Il s'agit de William Knox. Citations *ibid*., p. 120.

16. Daniel Dulany, *Considerations on the Propriety of Imposing Taxes in the British Colonies for the Purpose of Raising a Revenue* (1765), cité *ibid*., p. 150.

17. Les neuf colonies en question sont le Massachusetts, le Rhode Island, le Connecticut, New York (qui envoie des représentants des comtés), le New Jersey, la Pennsylvanie, le Delaware, le Maryland et la Caroline du Sud.

18. Cité dans Bernard Cottret, *La Révolution américaine*, *op. cit.*, p. 64.

19. « Resolutions of the Stamp Act Congress » (19 octobre 1765), dans Samuel Eliot Morison (éd.), *Sources and Documents illustrating the American Revolution*, *op. cit.*, p. 32-34.

20. Cité dans Bernard Cottret, *La Révolution américaine*, *op. cit.*, p. 62.

21. Élise Marienstras, *Nous, le peuple*, *op. cit.*, p. 154-156 (citation p. 156).

22. Cité dans André Kaspi, *L'Indépendance américaine*, *op. cit.*, p. 45.

23. Cité *ibid*., p. 46-47 et dans Bernard Cottret, *La Révolution américaine*, *op. cit.*, p. 70-71.

24. Cité dans André Kaspi, *L'Indépendance américaine*, *op. cit.*, p. 48.

25. Linda Colley, *Britons. Forging the Nation 1707-1837*, New Haven, Yale University Press, 2005, p. 50.

26. Extrait des *Lettres d'un fermier américain*, cité dans Eliga H. Gould, *The Persistence of Empire*, *op. cit.*, p. 134.

1776 Une fin et un commencement

1. Cité dans André Kaspi, *L'Indépendance américaine*, *op. cit.*, p. 204.

2. Pauline Maier, *From Resistance to Revolution. Colonial Radicals and the Developpement of American Opposition to Britain, 1765-1776*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1973.

3. En 1767, la Compagnie des Indes orientales, qui joue un rôle stratégique au Bengale, avait accepté de verser 400 000 livres sterling au Parlement. Aux yeux de Londres, elle doit être sauvée de la faillite.

4. Pauline Maier, *American Scripture*, *op. cit.*, p. 8 et 21.

5. Thomas Paine, *Le Sens commun/Common Sense*, *op. cit.*, p. 100.

6. Cité dans Jack Rakove, *Revolutionaries. Inventing an American Nation*, *op. cit.*, p. 100.

7. Cité dans Pauline Maier, *American Scripture*, *op. cit.*, p. 29.

8. Cité dans David Armitage, *The Declaration of Independence. A Global History*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2007, p. 45.

9. Cité dans Pauline Maier, *American Scripture*, *op. cit.*, p. 27-28.

10. Cité dans André Kaspi, *L'Indépendance américaine*, *op. cit.*, p. 91.

11. Pour être précis, la Déclaration est approuvée le 4 juillet par douze colonies. Les délégués de New York ne prennent pas part au vote faute d'instructions de leur colonie. Le 8 juillet l'indépendance est officiellement proclamée. Le 9 juillet, la décision devient unanime avec le vote de New York.

12. L'*Histoire des deux Indes* est un ouvrage complexe fait d'emprunts, de plagiats et de diverses contributions rédigées par des grands esprits du temps, dont Diderot, publié sous la signature unique de l'abbé Raynal. Il en existe quatre versions distinctes : 1770 (6 tomes) ; 1774 (7 tomes) ; 1780 (10 tomes) ; et 1820 (10 tomes), et de multiples éditions, traductions et même de publications séparées d'extraits de l'ouvrage.

13. « Coup d'œil sur les quatre concours qui ont eu lieu en l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon pour le prix offert par M. l'abbé Raynal sur la découverte de l'Amérique », dans Hans-Jürgen Lüsebrink et Alexandre Mussard (éd.), *Avantages et désavantages de la découverte de l'Amérique*, Saint-Étienne, Presses de l'université de Saint-Étienne, 1994, p. 130 ; Gilles Bancarel, *Raynal ou le devoir de vérité*, Paris, Honoré Champion, 2004, p. 276-282.

14. En fait, les académiciens, tout comme l'abbé Raynal, auraient souhaité que l'essai du marquis de Chastellux – pour qui, soulignons-le, les bienfaits de la découverte l'emportent sur les effets néfastes – soit couronné mais celui-ci préféra ne pas soumettre son essai afin de le faire publier sitôt rédigé. Hans-Jürgen Lüsebrink et Alexandre Mussard (éd.), *Avantages et désavantages de la découverte de l'Amérique*, *op. cit.*, p. 13-14 et p. 22.

15. « Coup d'œil sur les quatre concours qui ont eu lieu en l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon », *op. cit.*, p. 133.

16. Cité dans Henry Méchoulan, « La découverte de l'Amérique a-t-elle été utile ou nuisible au genre humain ? », *op. cit.*, p. 130.

17. Hans-Jürgen Lüsebrink et Alexandre Mussard (éd.), *Avantages et désavantages de la découverte de l'Amérique*, *op. cit.*, p. 142-143.

DATE DE FONDATION ET STATUT DES TREIZE COLONIES

Virginie (1607)

Fondée par la Compagnie de Virginie de Londres, devient colonie royale en 1624.

Massachusetts (1630)

Fondé par la Compagnie de la baie du Massachusetts, devient colonie royale en 1691. Absorbe Plymouth, fondée en 1620 par les passagers du *Mayflower*, en 1691. Le Massachusetts inclut le Maine jusqu'en 1820.

Maryland (1634)

Colonie à propriétaires, appartient à la famille Calvert, les Baltimore ; colonie royale de 1689 à 1712.

Connecticut (1635)

Colonie autonome. Obtient une charte en 1662 et absorbe New Haven, fondée en 1638.

Rhode Island (1635)

Fondé par Roger Williams. Colonie autonome. Obtient une charte en 1663.

New Hamsphire (1635)

Colonie à propriétaires. Devient colonie royale en 1680.

Delaware (1638)

Fondée par les Suédois sous le nom de Nouvelle-Suède. Conquise par les Hollandais en 1655 et absorbée dans la Nouvelle-Néerlande. Conquise par les Anglais en 1664 (avec la Nouvelle-Néerlande). Incluse dans la charte de Pennsylvanie de 1682. Détachée de la Pennsylvanie en 1704.

Caroline du Sud (1663)

Colonie à propriétaires, appartient à huit gentilshommes. Devient colonie royale en 1729.

Caroline du Nord (1663)

Incluse dans la charte des Carolines de 1663. Détachée de la Caroline du Sud en 1712. Devient colonie royale en 1729.

New York (1664)

Fondée par les Hollandais en 1624 sous le nom de Nouvelle-Néerlande. Conquise par les Anglais en 1664. Colonie à propriétaires appartenant à Jacques, duc d'York, de 1664 à 1685. Colonie royale en 1685.

New Jersey (1664)

Détaché de New York en 1664. Divisée en deux colonies à propriétaires en 1675 : le West Jersey (sud), appartenant à des gentilshommes écossais, et l'East Jersey (nord), appartenant à des gentilshommes quakers, dont William Penn. Le West Jersey et l'East Jersey sont à nouveau réunis en une seule colonie royale en 1702 sous le nom de New Jersey.

Pennsylvanie (1682)

Colonie à propriétaires, appartenant à William Penn.

Géorgie (1732)

Colonie gérée par vingt et un administrateurs (*trustees*). Colonie royale en 1751.

CHRONOLOGIE

vers 1000. Les Vikings s'installent brièvement à Terre-Neuve

1492. Premier voyage de Christophe Colomb

1494. Traité de Tordesillas, partage des mondes nouveaux entre l'Espagne et le Portugal

1497. Voyage de John Cabot (Terre-Neuve)

1500. « Découverte » du Brésil par Pedro Álvares Cabral

1507. Le cartographe Martin Waldseemüller dessine le premier planisphère figurant l'Amérique

1509. Henri VIII, roi d'Angleterre

1513. Juan Ponce de León débarque en Floride

1524. Voyage de Giovanni da Verrazano de la Caroline du Nord au Maine

1534. Premier voyage de Jacques Cartier au Canada

1539-1543. Expédition de Hernando de Soto dans l'actuel sud-est des États-Unis

1547. Édouard VI, roi d'Angleterre

1553. Marie, reine d'Angleterre

1558. Élisabeth Ire, reine d'Angleterre

1562-1565. Les Français s'établissent en Floride avant d'en être chassés par les Espagnols

1565. Fondation de Saint Augustine en Floride par les Espagnols

1577-1580. Tour du monde de Francis Drake ; Drake explore la côte de Californie qu'il nomme *Nova Albion*

1584-1590. Fondation et abandon de la colonie de Roanoke (Caroline du Nord)

1584. Richard Hakluyt élabore une première politique coloniale anglaise dans son *Discourse on Western Planting*

1585. Guerre entre l'Angleterre et l'Espagne

1588. Défaite de la Grande Armada dans la Manche

1603. Jacques Ier, roi d'Angleterre et d'Écosse

1604. Paix entre l'Angleterre et l'Espagne ; fondation de Port-Royal en Acadie par les Français

1607. Fondation de Jamestown par la *Virginia Company* de Londres

1607-1608. Colonie de Sagadahoc, dans le Maine

1609. Exploration de la baie de New York par Henry Hudson

1610. Première colonie anglaise à Terre-Neuve

1612. Colonisation des Bermudes

1619. Les premiers esclaves africains débarquent en Virginie

1620. Voyage du *Mayflower* ; fondation de la colonie de Plymouth dans le Massachusetts

1624. La Virginie devient une colonie royale ; fondation de la Nouvelle-Néerlande

1625. Charles Ier, roi d'Angleterre

1627. Colonisation de la Barbade

1630. Fondation du Massachusetts et de Boston ; début de la Grande Migration puritaine en Nouvelle-Angleterre

1634. Fondation du Maryland

1635. Fondation du Connecticut, du New Hampshire et du Rhode Island

1636. Création de Harvard

1638. Fondation de la Nouvelle-Suède

1642-1646. Guerre civile en Angleterre

1649. Exécution de Charles Ier

1651. Première loi de navigation qui encadre le commerce colonial

1653. Cromwell, *Lord Protector* d'Angleterre

1655. Conquête de la Jamaïque par les Anglais. Conquête de la Nouvelle-Suède par les Hollandais

1660. Restauration de la royauté ; Charles II, roi d'Angleterre

1663. Fondation des Carolines

1664. Conquête de la Nouvelle-Néerlande par les Anglais ; fondation de New York

1672. Création de la *Royal African Company* pour le commerce des esclaves

1675. Fondation du West Jersey et de l'East Jersey ; guerre du roi Philippe en Nouvelle-Angleterre

1676. Rébellion de Bacon en Virginie

1680. Fondation de Charleston

1682. Fondation de la Pennsylvanie et de Philadelphie

1685. Jacques II, roi d'Angleterre

1686-1689. *Dominion of New England* qui englobe la Nouvelle-Angleterre, New York, le West Jersey et l'East Jersey

1688-1689. Glorieuse Révolution, renversement de Jacques II

1689. William et Mary, roi et reine d'Angleterre

1689-1697. Guerre de la Ligue d'Augsbourg (*King William's War* en Amérique)

1692. Affaire des sorcières de Salem au Massachusetts

1696. Fondation du *Board of Trade and Plantations* (Bureau du commerce et des colonies) à Londres

1698. Fin du monopole de la *Royal African Company* pour la traite négrière

1699. Fondation de la Louisiane par les Français

1701. Création de la *Society for the Propagation of the Gospel*, société missionnaire anglicane

1702. Anne, reine d'Angleterre ; fondation du New Jersey à partir de l'East Jersey et du West Jersey

1702-1713. Guerre de Succession d'Espagne (*Queen Anne's War* en Amérique)

1704. Création du Delaware (ancienne Nouvelle-Suède)

1707. Acte d'Union, création de la Grande-Bretagne par l'union de l'Angleterre et de l'Écosse

1712. Création de la Caroline du Nord ; révolte d'esclaves à New York

1713. Traité d'Utrecht ; la Grande-Bretagne récupère Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse (l'Acadie) et la baie d'Hudson

1714. George Ier, roi d'Angleterre

1715. Guerre des Yamasees en Caroline du Sud

1718. Loi sur la déportation des forçats en Amérique du Nord

1727. George II, roi d'Angleterre

1729. Les deux Carolines deviennent colonies royales

1732. Fondation de la Géorgie

1739. George Whitefield prêche en Amérique ; début du Grand Réveil ; révolte d'esclaves en Caroline du Sud (*Stono Rebellion*)

1744-1748. Guerre de Succession d'Autriche (*King George's War* en Amérique)

1749. Fondation de Halifax en Nouvelle-Écosse

1754. Tentative de former une union des colonies à Albany, dans la colonie de New York (*Albany Plan of Union*) ; début de la guerre de Sept Ans en Amérique (*French and Indian War*)

1755. Le « Grand Dérangement », déportation des Acadiens vers les Treize Colonies

1759. Prise de la ville de Québec par les Britanniques

1760. George III, roi d'Angleterre

1763. Fin de la guerre de Sept Ans, traité de Paris ; la Grande-Bretagne récupère la Nouvelle-France et la Floride ; l'Espagne prend possession de la Louisiane ; rébellion de Pontiac ; proclamation royale qui limite les Treize Colonies à la crête des Appalaches

1764. Le *Sugar Act* durcit le contrôle douanier aux colonies

1765. Le *Stamp Act* impose le paiement d'un timbre fiscal aux colons ; réunion du *Stamp Act Congress* qui rassemble des délégués de neuf colonies à New York pour dénoncer le *Stamp Act* (octobre)

1766. Abrogation du *Stamp Act* et adoption du *Declaratory Act* par le Parlement britannique

1773. *Boston Tea Party* : un groupe de colons jettent une cargaison de thé dans le port de Boston

1774. Le premier Congrès continental se réunit à Philadelphie

1775. Batailles de Lexington et de Concord au Massachusetts, début de la guerre d'Indépendance

1776. Publication de *Common Sense* par Thomas Paine (janvier) ; adoption de la Déclaration d'indépendance par le Congrès (4 juillet)

BIBLIOGRAPHIE

Sources

ARBER, Edward (éd.), *The First Three English books on America, being chiefly Translations, Compilations, etc., by Richard Eden*, [Londres, 1555], Birmingham, 1885.

BENSON, Adolph B. (éd.), *The America of 1750. Peter Kalm's Travels in North America*, 2 vol., New York, Dover Publications, Inc., 1966 [1770].

BEVERLEY, Robert, *The History and Present State of Virginia*, [1705], éd. L. B. Wright, Charlottesville, University Press of Virginia, 1968 [1947].

BILLINGS, Warren B. (éd.), *The Old Dominion in the Seventeenth Century. A Documentary History of Virginia, 1606-1689*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1975.

BRADFORD, William, *Histoire de la colonie de Plymouth. Chroniques du Nouveau Monde (1620-1647)*, trad. sous la dir. de L. Henneton, Genève, Labor et Fides, 2004.

BUSHMAN, Richard L. (éd.), *The Great Awakening. Documents on the Revival of Religion, 1740-1745*, New York, Atheneum, 1970.

CRAWFORD, Michael J. (éd.), « The Spiritual Travels of Nathan Cole », *The William and Mary Quarterly*, vol. 33, 1976, n° 1, p. 89-126.

CRÈVECŒUR, J. Hector St. John de, *Letters from an American Farmer*, [Londres, 1782], dans Albert E. STONE (éd.), *Letters from an American Farmer and Sketches of Eighteenth-Century America*, Harmondsworth, Penguin Books, 1981.

DAHLGREN, Stellan et NORMAN, Hans, *The Rise and Fall of New Sweden. Governor Johan Risingh's Journal, 1654-1655 in its Historical Context*, Uppsala, Almqvist & Wiksell International, 1988.

DAVIES, James, *A Relation of a Voyage to Sagadahoc*, manuscrit, Wisconsin Historical Society Digital Library and Archives, American Journeys Collection, n° AJ-042, 2003.

DURAND DU DAUPHINÉ, *Voyages d'un François exilé pour la religion avec une description de la Virgine & Marilan dans l'Amérique*, [La Haye, 1687], intr. et notes de Gilbert Chinard, Paris, Librairie Droz, 1932.

EQUIANO, Olaudah, *La Véridique Histoire par lui-même d'Olaudah Equiano, Africain, esclave aux Caraïbes, homme libre*, trad. C.-L. Charbonnier, Paris, Éditions Caribéennes, 1987.

FRANKLIN, Benjamin, *The Autobiography of Benjamin Franklin*, éd. L. W. Labaree, R. L. Ketcham, H. C. Boatfield et H. H. Fineman, New Haven, Yale University Press, 1964.

GREENE, Jack P. (éd.), *Selling a New World. Two Colonial South Carolina Promotional Pamphlets*, Columbia, University of South Carolina Press, 1989.

HAKLUYT, Richard, *The Principal Navigations Voyages, Traffiques and Discoveries of the English Nation*, éd. J. Beeching, Londres, Penguin Classics, 1985.

HARRIOT, Thomas, *A Briefe and True Report of the New Found Land of Virginia*, [1588], New York, Dover Publications, Inc., 1972.

HULTON, Paul, *America 1585. The Complete Drawings of John White*, Chapel Hill, University of North Carolina Press & British Museum Publications, 1984.

JAMESON, J. Franklin (éd.), *Narratives of New Netherland 1609-1664*, New York, Charles Scribner's Sons, 1909.

JEFFERSON, Thomas, *Écrits politiques*, trad. G. Dréan, Paris, Les Belles Lettres, 2006.

JONES, Hugh, *The Present State of Virginia from Whence is Inferred a Short View of Maryland and North Carolina*, éd. R. L. Morton, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1956.

KAVENAGH, W. Keith (éd.), *Foundations of Colonial America*, 3 vol., New York, Chelsea House Publishers, 1973, vol. 1 : *Northeastern Colonies*, vol. 2 : *Middle Atlantic Colonies*, vol. 3 : *Southern Colonies*.

KINGSBURY, Susan M. (éd.), *The Records of the Virginia Company of London*, 4 vol., Washington, Government Printing Office, 1906-1935.

KOCHERTAL, Joshua Harrsch, *Extensive and Detailed Report of the Famous Land Carolina, Situated in the English America*, [1708/1709], trad. A. Mielke et notes de S. Yelton, *Pennsylvania Mennonite Heritage*, vol. 31, n° 4, octobre 2008, p. 32-47.

LAUDONNIÈRE, René, *L'Histoire notable de la Floride située ès Indes occidentales*, [Paris, 1586], dans Suzanne LUSSAGNET (éd.), *Les Français en Amérique pendant la deuxième moitié du XVIe siècle*, t. II, *Les Français en Floride*, Paris, Presses universitaires de France, 1958, p. 27-200.

LE JAU, François, *The Carolina Chronicle of Dr. Francis Le Jau, 1706-1717*, Berkeley, University of California Press, 1956.

LÜSEBRINK, Hans-Jürgen et MUSSARD, Alexandre (éd.), *Avantages et désavantages de la découverte de l'Amérique. Chastellux, Raynal et le concours de l'Académie de Lyon*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 1994.

MILLER, Perry (éd.), *The American Puritans. Their Prose and Poetry*, Garden City (N.Y.), Doubleday & Company, Inc., 1956.

MONETTE, Pierre (éd.), *St. John de Crèvecœur et les* Lettres d'un fermier américain, Québec, Les Presses de l'université Laval, 2009.

MYERS, Albert Cook (éd.), *Narratives of Early Pennsylvania, West New Jersey and Delaware 1630-1707*, New York, Charles Scribner's Sons, 1912.

NÚÑEZ CABEZA DE VACA, Álvar, *The Account* [*La Relación*], trad. et notes de M. A. Favata et J. B. Fernández, Houston, Arte Público Press, 1993 [1542].

PAINE, Thomas, *Le Sens commun/Common Sense*, éd. et trad. B. Vincent, Paris, Aubier, 1983.

QUINN, David B. (éd.), *New American World. A Documentary History of North America to 1612*, 5 vol., New York, Arno Press, 1979.

RIBAULT, Jean, *La Complète et Véridique Découverte de la Terra Florida*, [Londres, 1563], dans Suzanne LUSSAGNET (éd.), *Les Français en Amérique pendant la deuxième moitié du XVIe siècle*, t. II, *Les Français en Floride*, Paris, Presses universitaires de France, 1958, p. 1-26.

SAINSBURY, W. Noel, FORTESCUE, John, DAVIES, K. G. *et al*. (éd.), *Calendar of State Papers, Colonial Series, America and West Indies*, 46 vol., 1574-1739, Londres, Her Majesty's Stationery Office, 1860-1969.

SALLEY, Alexander S. Jr (éd.), *Narratives of Early Carolina 1650-1708*, New York, Charles Scribner's Sons, 1911.

SODERLUND, Jean R. (éd.), *William Penn and the Founding of Pennsylvania*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1983.

TOCQUEVILLE, Alexis de, *De la démocratie en Amérique*, 2 vol., Paris, Gallimard, 1986 [1835].

Rereading Frederick Jackson Turner. « The Significance of the Frontier in American History » and Other Essays, with Commentary by John Mack Faragher, New Haven, Yale University Press, 1998.

TYLER, Lyon Gardiner (éd.), *Narratives of Early Virginia 1606-1625*, New York, Charles Scribner's Sons, 1907.

VERRAZANO, Giovanni da, « Relation du voyage de la *Dauphine* à François Ier, roi de France », trad. de l'italien par R. Herval et annoté par R. Herval et C.-A. Julien, dans Suzanne LUSSAGNET (éd.), *Les Français en Amérique pendant la deuxième moitié du XVIe siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1946, p. 53-76.

VOLTAIRE, *Lettres philosophiques ou Lettres anglaises*, intr. et notes de R. Naves, Paris, Garnier Frères, 1964 [1734].

WHITE, Andrew, *Relatio Itineris in Marilandiam [Voyage to Maryland]*, [1645], trad. et éd. B. Lawatsch-Boomgaarden et J. Ijsewijn, Wauconda (Ill.), Bolchazy-Carducci Publishers, Inc., 1995.

WOODMASON, Charles, *The Carolina Backcountry on the Eve of the Revolution. The Journal and Other Writings of Charles Woodmason, Anglican Itinerant*, éd. R. J. Hooker, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1953.

Études

Ouvrages généraux

ARMITAGE, David et BRADDICK, Michael J. (dir.), *The British Atlantic World, 1500-1800*, Houndmills, Palgrave Macmillan, 2002.

BENSIMON, Fabrice, LACHAUD, Frédérique, LEBECQ, Stéphane et RUGGIU, François-Joseph, *Histoire des îles Britanniques*, Paris, Presses universitaires de France, 2007.

BETHEMONT, Jacques et BREUIL, Jean-Michel, *Les États-Unis : une géographie régionale*, Paris, Masson, 1989.

BLANQUER, Jean-Michel, BERTRAND, Michel, COPPOLANI, Antoine et VAGNOUX, Isabelle (dir.), *Les Amériques*, t. I : *Du précolombien à 1830*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 2016.

BOORSTIN, Daniel J., *The Americans*, vol. 1 : *The Colonial Experience*, New York, Vintage Books, 1958 (trad. française : *Histoire des Américains*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 1991).

BOURGET, Jean-Loup, MARTIN, Jean-Pierre et ROYOT Daniel, *Histoire de la culture américaine*, Paris, Presses universitaires de France, 1993.

BUTEL, Paul, *Histoire de l'Atlantique de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Perrin, 1997.

BUTLER, Jon, *Becoming America. The Revolution Before 1776*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2000.

CANNY, Nicholas (dir.), *The Origins of Empire*, vol. 1 de *The Oxford History of the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 1998.

COLLEY, Linda, *Britons. Forging the Nation, 1707-1837*, New Haven, Yale University Press, 1992.

COOKE, Jacob Ernest (dir.), *Encyclopedia of the North American Colonies*, 3 t., New York, Charles Scribner's Sons, 1993.

DUTEIL, Jean-Pierre et VILLIERS, Patrick, *L'Europe, la mer et les colonies, XVIIe-XVIIIe siècle*, Paris, Hachette, 1997.

FOUCHÉ, Nicole, PORTES, Jacques, ROSSIGNOL, Marie-Jeanne et VIDAL, Cécile, *Europe/Amérique du Nord. Cinq siècles d'interaction*, Paris, Armand Colin, 2008.

GAINOT, Bernard, *L'Empire colonial français. De Richelieu à Napoléon*, Paris, Armand Colin, 2015.

GOETZMANN, William H. et WILLIAMS, Glyndwr, *The Atlas of North American Exploration. From the Norse Voyages to the Race to the Pole*, Norman, University of Oklahoma Press, 1992.

GREENE, Jack P., *Pursuits of Happiness. The Social Development of Early Modern British Colonies and the Formation of American Culture*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1988.

GREEN, Jack P. et POLE, J. R. (dir.), *Colonial British America. Essays in the New History of the Early Modern Era*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1984.

HAINES, Michael R. et STECKEL, Richard H. (dir.), *A Population History of North America*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

HAVARD, Gilles et VIDAL, Cécile, *Histoire de l'Amérique française*, Paris, Flammarion, « Champs », 2006.

HAVARD, Gilles, *Histoire des coureurs de bois. Amérique du Nord, 1600-1840*, Paris, Les Indes savantes, 2016.

ISRAEL, Jonathan I., *The Dutch Republic. Its Rise, Greatness, and Fall 1477-1806*, Oxford, Clarendon Press, 1995.

KASPI, André, *Les Américains*, vol. 1 : *Naissance et essor des États-Unis, 1607-1945*, Paris, Le Seuil, 1986.

LACROIX, Jean-Michel, *Histoire des États-Unis*, Paris, Presses universitaires de France, 2010.

LANGFORD, Paul, *A Polite and Commercial People. England 1727-1783*, Oxford, Clarendon Press, 1998.

MARSHALL, P. J. (dir.), *The Eighteenth Century*, vol. 2 de *The Oxford History of the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 1998.

MCFARLANE, Anthony, *The British in the Americas 1480-1815*, Londres, Longman, 1994.

MEINIG, Donald W., *The Shaping of America. A Geographical Perspective on 500 Years of History*, 3 vol., New Haven, Yale University Press, 1986-2004, vol. 1 : *Atlantic America, 1492-1800*.

MIDDLETON, Richard, *Colonial America. A History, 1565-1776*, 3e éd., Oxford, Blackwell Publishing, 2002.

PRITCHARD, Margaret B. et TALIAFERRO, Henry G., *Degrees of Latitude. Mapping Colonial America*, Williamsburg, The Colonial Williamsburg Foundation, 2002.

PURVIS, Thomas L., *Colonial America to 1763*, New York, Facts on File, Inc., 1999.

RUGGIU François-Joseph et VIDAL, Cécile (dir.), *Sociétés, colonisations et esclavages dans le monde atlantique. Historiographies des sociétés américaines des XVIe-XIXe siècles*, Rennes, Les Perséides, 2009.

SICARD, Pierre, *Chronologie des États-Unis*, Paris, Le Seuil, « Points histoire », 2011.

SIMMONS, Richard C., *The American Colonies. From Settlement to Independence*, New York, W. W. Norton, 1976.

TAYLOR, Alan, *American Colonies*, New York, Viking Press, 2001.

VICKERS, Daniel, *A Companion to Colonial America*, Oxford, Blackwell Publishing, 2003.

VINCENT, Bernard (dir.), *Histoire des États-Unis*, Paris, Flammarion, « Champs », 2012 (3e éd.).

WELLS, Robert V., *The Population of the British Colonies in America before 1776. A Survey of Census Data*, Princeton, Princeton University Press, 1975.

L'Amérique amérindienne

APPLEBY, Andrew B., « Epidemics and Famine in the Little Ice Age », *The Journal of Interdisciplinary History*, numéro spécial, *History and Climate : Interdisciplinary Explorations*, vol. 10, 1980, p. 643-663.

AXTELL, James, *After Columbus. Essays in the Ethnohistory of Colonial North America*, Oxford, Oxford University Press, 1988.

AXTELL, James, *Beyond 1492. Encounters in Colonial America*, Oxford, Oxford University Press, 1992.

CALLOWAY, Colin G., *New Worlds for All. Indians, Europeans and the Remaking of Early America*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1997.

CROSBY, Alfred W. Jr, *The Columbian Exchange. Biological and Cultural Consequences of 1492*, 30th Anniversary Edition, Westport (Conn.), Praeger Publishers, 2003 [1973].

DANIELS, John D., « The Indian Population of North America in 1492 », *The William and Mary Quarterly*, no 49, 1992, p. 298-320.

DELÂGE, Denys, *Le Pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du nord-est, 1600-1664*, Montréal, Éditions Boréal Express, 1985.

DENEVAN, William M. (dir.), *The Native Population of the Americas in 1492*, Madison, University of Wisconsin Press, 1992.

KUPPERMAN, Karen O., *Settling with the Indians. The Meeting of English and Indian Cultures in America, 1580-1640*, Totowa (N.J.), Rowman and Littlefield, 1980.

LEPORE, Jill, *The Name of War. King Philip's War and the Origins of American Identity*, New York, Alfred A. Knopf, 1998 (trad. française : *Le Nom de la guerre. La guerre du Roi Philip et les origines de l'identité américaine*, trad. par F. Cotton, Paris, Anarchis, 2015).

MANN, Charles C., *1491. New Revelations of the Americas Before Columbus*, New York, Alfred A. Knopf, 2005.

MANN, Charles C., *1493. Uncovering the New World Columbus Created*, New York, Afred A. Knopf, 2011.

OBERG, Michael Leroy, *Native America. A History*, Malden (Mass.), Wiley-Blackwell, 2010.

RICHTER, Daniel K., *Facing East from Indian Country. A Native History of Early America*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2001.

ROUNTREE, Helen C., *The Powhatan Indians of Virginia : Their Traditional Culture*, Norman, Oklahoma, 1989.

ROUNTREE, Helen C., *Pocahontas, Powhatan, Opechancanough. Three Indian Lives Changed by Jamestown*, Charlottesville, University of Virginia Press, 2005.

SALISBURY, Neal, *Manitou and Providence. Indians, Europeans, and the Making of New England, 1500-1643*, Oxford, Oxford University Press, 1982.

SHOEMAKER, Nancy, *A Strange Likeness. Becoming Red and White in Eighteenth-Century North America*, Oxford, Oxford University Press, 2004.

STEVENS, Laura M., *The Poor Indians. British Missionaries, Native Americans, and Colonial Sensibility*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2004.

STURTEVANT, William C. (dir.), *Handbook of North American Indians*, 20 vol., vol. 14 : *Southeast* (2004), éd. R. D. Fogelson, et vol. 15 : *Northeast* (1978), éd. B. G. Trigger, Washington, Smithsonian Institution, 1978-2004.

THORNTON, Russell, *American Indian Holocaust and Survival. A Population History since 1492*, Norman, University of Oklahoma Press, 1987.

The Cambridge History of the Native Peoples of the Americas, vol. 1 : Bruce G. TRIGGER et Wilcomb E. WASHBURN (dir.), *North America*, t. I, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

VAUGHAN, Alden T., *Transatlantic Encounters. American Indians in Britain, 1500-1776*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.

VERANO, John W. et UBELAKER, Douglas H. (dir.), *Disease and Demography in the Americas*, Washington, Smithsonian Institution, 1992.

WHITE, Richard, *The Middle Ground. Indians, Empire, and Republics in the Great Lake Region, 1650-1815*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.

Découvertes et explorations

ACERRA, Martine et MARTINIÈRE, Guy (dir.), *Coligny, les protestants et la mer*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 1997.

ANDREWS, Kenneth R., *Trade, Plunder and Settlement. Maritime Enterprise and the Genesis of the British Empire, 1480-1630*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984.

ANDREWS, Kenneth R., CANNY, Nicholas P. et HAIR, Paul Edouard H. (dir.), *The Westward Enterprise. English Activities in Ireland, the Atlantic, and America, 1480-1650*, Liverpool, Liverpool University Press, 1978.

APPELBAUM, Robert et SWEET, John Wood, *Envisioning an English Empire. Jamestown and the Making of the North Atlantic World*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2005.

AUGERON, Mickaël et VIDAL, Laurent, « Refuges ou réseaux ? Les dynamiques atlantiques protestantes au XVIe siècle », dans Guy MARTINIÈRE, Didier POTON et François SOUTY (dir.), *D'un rivage à l'autre. Villes et protestantisme dans l'aire atlantique (XVI-XVIIe siècles)*, Paris, Imprimerie nationale, 1999, p. 31-61.

AUGERON, Mickaël, POTON, Didier et VAN RUYMBEKE, Bertrand (dir.), *Les Huguenots et l'Atlantique*, vol. 1 : *Pour Dieu, la cause et les affaires*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne et Les Indes savantes, 2009 ; vol. 2 : *Fidélités, racines et mémoires*, Paris, Les Indes savantes, 2012.

AUGERON, Mickaël, BRY, John de et NOTTER, Annick, *Floride, un rêve français (1562-1565)*, La Rochelle, Musée du Nouveau Monde, 2012.

BOYER, Régis, *Les Vikings. Histoire et Civilisation*, Paris, Perrin, 2002.

CANNY, Nicholas P., « The Ideology of English Colonization : From Ireland to America », *The William and Mary Quarterly*, vol. 30, 1973, p. 575-598.

FITZHUGH, William W. et WARD, Elisabeth I. (dir.), *Vikings. The North Atlantic Saga*, Washington, Smithsonian Institution, 2000.

HOFFMAN, Paul E., *A New Andalucia and a Way to the Orient. The American Southeast During the Sixteenth Century*, Bâton-Rouge, Louisiana State University Press, 1990.

KUPPERMAN, Karen O., *Roanoke. The Abandoned Colony*, Totowa (N.J.), Rowman & Allanheld Publishers, 1984.

KURLANSKY, Mark, *Cod. A Biography of the Fish That Changed the World*, New York, Walker and Company, 1998.

LESTRINGANT, Frank, *Le Huguenot et le Sauvage. L'Amérique et la controverse coloniale en France au temps des guerres de Religion (1555-1589)*, Genève, Droz, 2004 [Paris, 1990].

MANCALL, Peter C., *Hakluyt's Promise. An Elizabethan's Obsession for an English America*, New Haven, Yale University Press, 2007.

MANCALL, Peter C. (dir.), *The Atlantic World and Virginia, 1550-1624*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2007.

MANCALL, Peter C. (dir.), *Envisioning America. English Plans for the Colonization of North America, 1580-1640*, Boston, Bedford/St. Martin's, 1995.

MARTINIÈRE, Guy et POTON, Didier (dir.), *Le Nouveau Monde et Champlain*, Paris, Les Indes savantes, 2008.

PAGDEN, Anthony, *Lords of All the World. Ideologies of Empire in Spain, Britain and France c. 1500-c. 1800*, New Haven, Yale University Press, 1995.

PARKER, John, *Books to Build an Empire. A Bibliographical History of English Overseas Interests to 1620*, Amsterdam, N. Israel, 1965.

QUINN, David B., *England and the Discovery of America*, Londres, George Allen & Unwin Ltd., 1974.

QUINN, David B., *Set Fair for Roanoke. Voyages and Colonies, 1584-1606*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1985.

SEED, Patricia, *Ceremonies of Possession in Europe's Conquest of the New World, 1492-1640*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

WILLIAMS, Gwyn A., *Madoc. The Making of a Myth*, Londres, Eyre Methuen Ltd., 1979.

La fondation des colonies

ANDREWS, Charles M., *The Colonial Period of American History. The Settlements*, vol. 1, New Haven, Yale University Press, 1934.

ARNEIL, Barbara, *John Locke and America. The Defense of English Colonialism*, Oxford, Clarendon Press, 1996.

BENSON, Barbara E., HOFFECKER, Carol E., WALDRON, Richard et WILLIAMS, Lorraine E. (dir.), *New Sweden in America*, Newark, University of Delaware Press, 1995.

CELL, Gillian T., *English Enterprise in Newfoundland, 1577-1660*, Toronto, University of Toronto Press, 1969.

COTTRET, Bernard, HENNETON, Lauric, POTHIER, Jacques et VAN RUYMBEKE, Bertrand (dir.), *Naissance de l'Amérique du Nord. Les Actes fondateurs, 1607-1776*, Paris, Les Indes savantes, 2008.

DONEGAN, Kathleen, *Seasons of Misery. Catastrophe and Colonial Settlement in Early America*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2016.

DUNN, Richard S. et DUNN, Mary M. (dir.), *The World of William Penn*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1986.

EMMER, Pieter C., POTON DE XAINTRAILLES, Didier et SOUTY, François (dir.), *Les Pays-Bas et l'Atlantique, 1500-1800*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

GOODFRIEND, Joyce D., *Before the Melting Pot. Society and Culture in Colonial New York, 1664-1730*, Princeton, Princeton University Press, 1992.

HANNA, Mark G., *Pirate Nests and the Rise of the British Empire, 1570-1740*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2015.

HATFIELD, April Lee, *Atlantic Virginia. Intercolonial Relations in the Seventeenth Century*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2007.

HENNETON, Lauric et ROPER, Lou (dir.), *Fear and the Shaping of Early American Societies*, Leyde, Brill, 2016.

HORN, James, *Adapting to a New World. English Society in the Seventeenth-Century Chesapeake*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1994.

HORN, James, *A Land As God Made It. Jamestown and the Birth of America*, New York, Basic Books, 2005.

KUPPERMAN, Karen O., *The Jamestown Project*, Cambridge (Mass.), The Belknap Press of Harvard University, 2007.

LOUIS, Jeanne-Henriette et HÉRON, Jean-Olivier, *William Penn et les quakers. Ils inventèrent le Nouveau Monde*, Paris, Gallimard, « Découvertes », 1990.

PHILBRICK, Nathaniel, *Mayflower. A Story of Courage, Community, and War*, New York, Penguin Books, 2007 (trad. française par Thierry Pielat, *Le Mayflower. L'odyssée des Pères pèlerins et la naissance de l'Amérique*, Paris, J.-C. Lattès, 2009).

RENAULT, Matthieu, *L'Amérique de John Locke. L'expansion coloniale de la philosophie européenne*, Paris, Éditions Amsterdam, 2014.

SILVA, Cristobal, *Miraculous Plagues. An Epidemiology of Early New England Narrative*, New York, Oxford University Press, 2011.

SMITH, James M. (dir.), *Seventeenth-Century America. Essays in Colonial History*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1959.

Migrations et peuplement européen

ALLEN, David G., *In English Ways. The Movement of Societies and the Transferal of English Local Law and Custom to Massachusetts Bay in the Seventeenth Century*, New York, W. W. Norton, 1982.

ALTMAN, Ida et HORN, James (dir.), *« To Make America ». European Emigration in the Early Modern Period*, Berkeley, University of California Press, 1991.

BAILYN, Bernard, *The Peopling of British North America. An Introduction*, New York, Vintage Books, 1988.

BAILYN, Bernard et MORGAN, Phil D. (dir.), *Strangers within the Realm. Cultural Margins of the First British Empire*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1991.

BASELER, Marilyn C., *« Asylum for Mankind ». America 1607-1800*, Ithaca, Cornell University Press, 1998.

CANNY, Nicholas P. (dir.), *Europeans on the Move. Studies on European Migration, 1500-1800*, Oxford, Clarendon Press, 1994.

CARR, Lois G., MORGAN, Phil D. et RUSSO, Jean B. (dir.), *Colonial Chesapeake Society*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1988.

CHEVIGNARD, Bernard, *Michel Saint-John de Crèvecœur. Au miroir de la mémoire*…, Paris, Belin, 2004.

CHINARD, Gilbert, *Les Réfugiés huguenots en Amérique*, Paris, Les Belles Lettres, 1925.

CRESSY, David, *Coming Over : Migration and Communication Between England and New England in the Seventeenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.

EKIRCH, A. Roger, *Bound for America. The Transportation of British Convicts to the Colonies, 1718-1775*, Oxford, Oxford University Press, 1987.

FISCHER, David Hackett, *Albion's Seed. Four British Folkways in America*, Oxford, Oxford University Press, 1989.

FOGLEMAN, Aaron S., *Hopeful Journeys. German Immigration, Settlement, and Political Culture in Colonial America, 1717-1775*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1996.

GRIFFIN, Patrick, *The People with no Name. Ireland's Ulster Scots, America's Scots Irish and the Creation of a British Atlantic World, 1689-1764*, Princeton, Princeton University Press, 2001.

LANDSMAN, Ned C., *Scotland and Its First American Colony, 1683-1765*, Princeton, Princeton University Press, 1985.

MCDONALD, Forrest et MCDONALD, Ellen Shapiro, « The Ethnic Origins of the American People, 1790 », *The William and Mary Quarterly*, vol. 37, avril 1980, p. 179-199.

OTTERNESS, Philip, *Becoming German. The 1709 Palatine Migration to New York*, Ithaca, Cornell University Press, 2004.

PEYROL-KLEIBER, Élodie, *Les Premiers Irlandais du Nouveau Monde. Une migration atlantique, 1618-1705*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.

PURVIS, Thomas L., « The European Ancestry of the United States Population, 1790 », *The William and Mary Quarterly*, vol. 41, janvier 1984, p. 85-101.

ROEBER, A. G., *Palatines, Liberty, and Property. German Lutherans in Colonial British America*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1993.

TATE, Thad W. et AMMERMAN, David L. (dir.), *The Chesapeake in the Seventeenth Century. Essays on Anglo-American Society*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1979.

VAN RUYMBEKE, Bertrand, *From New Babylon to Eden. The Huguenots and their Migration to Colonial South Carolina*, Columbia, University of South Carolina Press, 2006.

VAN RUYMBEKE, Bertrand, « Réfugiés or Émigrés ? Early Modern French Migrations to British North America and the United States (c. 1680-c. 1830) », *Itinerario. International Journal on the History of European Expansion and Global Interaction*, vol. 30, n° 2, 2006, p. 12-32.

Traite négrière, esclavage et abolition

BERLIN, Ira, *Many Thousands Gone. The First Two Centuries of Slavery in North America*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1998.

BERLIN, Ira, *Generations of Captivity : A History of African-American Slaves*, Cambridge (Mass.), The Belknap Press of Harvard University, 2003.

BERLIN, Ira, *The Making of African America. The Four Great Migrations*, New York, The Viking Press, 2010.

BLACKBURN, Robin, *The Overthrow of Colonial Slavery, 1776-1848*, Londres, Verso, 1988.

BLACKBURN, Robin, *The Making of New World Slavery. From the Baroque to the Modern 1492-1800*, Londres, Verso, 1997.

BROWN, Christopher L., *Moral Capital. Foundations of British Abolitionism*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2006.

CARRETTA, Vincent, *Equiano the African. Biography of a Self-made Man*, Athens, University of Georgia Press, 2005.

CURTIN, Philip D., *The Atlantic Slave Trade. A Census*, Madison, University of Wisconsin Press, 1969.

DEVEAU, Jean-Michel, *L'Or et les Esclaves. Histoire des forts du Ghana du XVIe au XVIIIe siècle*, Paris, Éditions UNESCO/Karthala, 2005.

DEYLE, Steven « "By Farr the Most Profitable Trade" : Slave Trading in British Colonial North America », dans Patrick MANNING (dir.), *Slave Trades, 1500-1800 : Globalization of Forced Labour*, Variorum, n° 15, Aldershot (U.K.), Ashgate Publishing Inc., 1996, p. 195-213.

DORIGNY, Marcel et GAINOT, Bernard, *Atlas des esclavages. Traites, sociétés coloniales, abolitions de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Autrement, 2006.

EMMER, Pieter C., *Les Pays-Bas et la traite des Noirs*, tr. Mireille Cohendy, Paris, Khartala, 2005.

ELTIS, David, LEWIS, Frank D. et SOKOLOFF, Kenneth L. (dir.), *Slavery in the Development of the Americas*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.

ELTIS, David et MORGAN, Philip D. (dir.), *New Perspectives on the Transatlantic Slave Trade*, *The William and Mary Quarterly*, vol. 58, n° 1, janvier 2001.

FOLHEN, Claude, *Histoire de l'esclavage aux États-Unis*, Paris, Perrin, 1998.

FREY, Sylvia R., *Water from the Rock. Black Resistance in a Revolutionary Age*, Princeton, Princeton University Press, 1991.

HALL, Gwendolyn M., *Slavery and African Ethnicities in the Americas. Restoring the Links*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2005.

JACKSON, Maurice, *Let This Voice Be Heard. Anthony Benezet, Father of Atlantic Abolitionism*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2009.

KOLCHIN, Peter, *American Slavery, 1619-1877*, New York, Hill & Wang, 1993 (trad. française par Pap Ndiaye, *Une institution très particulière. L'esclavage aux États-Unis, 1619-1877*, Paris, Armand Colin, 1998).

LITTLEFIELD, Daniel C., *Rice and Slaves. Ethnicity and the Slave Trade in Colonial South Carolina*, Urbana, University of Illinois Press, 1981.

MORGAN, Philip D., *Slave Counterpoint. Black Culture in Eighteenth-Century Chesapeake and Lowcountry*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1998.

O'MALLEY, Gregory E., « Beyond the Middle Passage : Slave Migration from the Caribbean to North America, 1619-1807 », *The William and Mary Quarterly*, vol. 66, n° 1, janvier 2009, p. 125-172.

PARENT, Anthony S. Jr, *Foul Means. The Formation of a Slave Society in Virginia, 1640-1740*, Chapel Hill, University of North Carolina, 2003.

PÉTRÉ-GRENOUILLEAU, Olivier, *Les Traites négrières. Essai d'histoire globale*, Paris, Gallimard, 2004.

PETTIGREW, William A., *Freedom's Debt. The Royal African Company and the Politics of the Atlantic Slave Trade, 1672-1752*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2013.

REDIKER, Marcus, *The Slave Ship. A History*, Londres, Penguin Book, 2007.

ROSSIGNOL, Marie-Jeanne et VAN RUYMBEKE, Bertrand, *The Atlantic World of Anthony Benezet (1713-1784). From French Reformation to North American Quaker Antislavery Activism*, Leyde, Brill, 2016.

SCHAMA, Simon, *Rough Crossings. Britain, The Slaves and the American Revolution*, Londres, Random House Inc., 2005.

SLUITER, Engel, « New Light on the "20. and Odd Negroes" Arriving in Virginia, August 1619 », *The William and Mary Quarterly*, vol. 54, n° 2, avril 1997, p. 395-398.

SOLOW, Barbara L. (dir.), *Slavery and the Rise of the Atlantic System*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.

SPARKS, Randy J., *The Two Princes of Calabar. An Eighteenth-Century Atlantic Odyssey*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2004 (trad. française par E. Le Corre, *Les Deux Princes de Calabar. Une odyssée transatlantique à la fin du XVIIIe siècle*, Bécherel, Les Perséides, 2007.

THOMAS, Hugh, *The Slave Trade. The History of the Atlantic Slave Trade : 1440-1870*, Londres, Picador, 1997 (trad. française par G. Villeneuve, *La Traite des Noirs. Histoire du commerce d'esclaves transatlantique, 1440-1870*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 2006).

WALVIN, James, *Black Ivory. A History of British Slavery*, Londres, Fontana Press, 1993.

WOOD, Betty, *Slavery in Colonial America, 1619-1776*, New York, Rowman & Littlefield Publishers, Inc., 2005.

WOOD, Betty, *Slavery in Colonial Georgia, 1730-1775*, Athens, University of Georgia Press, 1984.

ZILVERSMIT, Arthur, *The First Emancipation. The Abolition of Slavery in the North*, Chicago, University of Chicago Press, 1967.

Vie religieuse

AHLSTROM, Sydney E., *A Religious History of the American People*, 2e éd., New Haven, Yale University Press, 2004.

BELL, James B., *The Imperial Origins of the King's Church in Early America, 1607-1783*, New York, Palgrave Macmillan, 2004.

BERCOVITCH, Sacvan, *The American Jeremiad*, Madison, University of Wisconsin Press, 1978.

BERNARDINI, Paolo et FIERING, Norman (dir.), *The Jews and the Expansion of Europe to the West 1450-1800*, New York, Berghan Books, 2001.

BOLTON, S. Charles, *Southern Anglicanism. The Church of England in Colonial South Carolina*, Westport (Conn.), Greenwood Press, 1982.

BONOMI, Patricia U., *Under the Cope of Heaven. Religion, Society, and Politics in Colonial America*, Oxford, Oxford University Press, 1986.

BOSSY, John, *The English Catholic Community, 1570-1850*, Londres, Darton, Longman & Todd, 1975.

BREMER, Francis J., *John Winthrop. America's Forgotten Founding Father*, Oxford, Oxford University Press, 2003.

BRODIN, Pierre, *Les Quakers en Amérique du Nord au XVIIe siècle et au début du XVIIIe*, Paris, Dervy-Livres, 1985 [1935].

BUTLER, Jon, *Power, Authority, and the Origins of American Denominational Order. The English Churches in the Delaware Valley, 1680-1730*, Philadelphie, American Philosophical Society Transactions, 1978.

BUTLER, Jon, *The Huguenots in America. A Refugee People in New World Society*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1983.

BUTLER, Jon, *Awash in a Sea of Faith. Christianizing the American People*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1990.

BUTLER, Jon, « Enthusiasm Described and Decried : The Great Awakening as Interpretative Fiction », *The Journal of American History*, vol. 69, n° 2, septembre 1982, p. 305-325.

CRÉTÉ, Liliane, *Les Sorcières de Salem*, Paris, Julliard, 1995.

CURRY, Thomas J., *The First Freedoms. Church and State in America to the Passage of the First Amendment*, Oxford, Oxford University Press, 1986.

DEMOS, John Putnam, « Underlying Themes in the Witchcraft of Seventeenth-Century New England », *The American Historical Review*, vol. 75, n° 5, juin 1970, p. 1311-1326.

DEMOS, John Putnam, *Entertaining Satan. Witchcraft and the Culture of Early New England*, New York, Oxford University Press, 1982.

« Forum : Salem Repossessed », *The William and Mary Quarterly*, vol. 65, n° 3, juillet 2008, p. 391-534.

FOSTER, Stephen, *The Long Argument. English Puritanism and the Shaping of New England Culture, 1570-1700*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1991.

GAUSTAD, Edwin S., *Liberty of Conscience. Roger Williams in America*, Grand Rapids (Mich.), William B. Eerdmans Publishing Company, 1991.

GLASSON, Trevis, *Mastering Christianity. Missionary Anglicanism and Slavery in the Atlantic World*, New York, Oxford University Press, 2011.

HENNETON, Lauric, *Histoire religieuse des États-Unis*, Paris, Flammarion, 2012.

KIDD, Thomas S., *The Great Awakening. The Roots of Evangelical Christianity in Colonial America*, New Haven, Yale University Press, 2007.

LACORNE, Denis, *De la religion en Amérique. Essai d'histoire politique*, Paris, Gallimard, 2007.

MARTIN, Jean-Pierre, *Le Puritanisme américain en Nouvelle-Angleterre (1620-1693)*, Talence, Presses universitaires de Bordeaux, 1989.

MENTZER, Raymond A. et VAN RUYMBEKE, Bertrand, *A Companion to the Huguenots*, Leyde, Brill, 2016.

MILLER, Perry, *Errand into the Wilderness*, Cambridge (Mass.), The Belknap Press of Harvard University, 1956.

MILLER, Perry, « The Religious Impulse in the Founding of Virginia », *The William and Mary Quarterly*, vol. 5, n° 4, octobre 1948, p. 492-522.

NASH, Gary B., *Quakers and Politics. Pennsylvania, 1681-1726*, Princeton, Princeton University Press, 1968.

PESTANA, Carla Gardina, *Protestant Empire. Religion and the Making of the British Atlantic World*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2009.

STOUT, Harry S., *The Divine Dramatist. George Whitefield and the Rise of Modern Evangelicalism*, Grand Rapids (Mich.), William B. Eerdmans Publishing Company, 1991.

TRINTERUD, Leonard J., *The Forming of an American Tradition. A Re-examination of Colonial Presbyterianism*, Philadelphie, The Westminster Press, 1949.

VAN VOORST, Carol, *The Anglican Clergy in Maryland, 1692-1776*, New York, Garland Publishing, Inc., 1989.

WATTS, Michael R., *The Dissenters. From the Reformation to the French Revolution*, Oxford, Clarendon Press, 1978.

L'Empire et les institutions coloniales

ARMITAGE, David, « Making the Empire British : Scotland in the Atlantic World, 1542-1707 », *Past and Present*, n° 155, 1997, p. 34-63.

ARMITAGE, David, *The Ideological Origins of the British Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

BAUGH, Daniel A., « Maritime Strength and Atlantic Commerce. The uses of “a grand marine empire” », dans Lawrence STONE (dir.), *An Imperial State at War. Britain from 1689-1815*, Londres, Routledge, 1994, p. 185-223.

BEEMAN, Richard R., *The Varieties of Political Experience in Eighteenth-Century America*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2004.

BLISS, Robert M., *Revolution and Empire. English Politics and the American Colonies in the Seventeenth Century*, Manchester, Manchester University Press, 1990.

DANIELS, Bruce C. (dir.), *Town and County. Essays on the Structure of Local Government in the American Colonies*, Middletown (Conn.), Wesleyan University Press, 1978.

DINKIN, Robert J., *Voting in Provincial America. A Study of Elections in the Thirteen Colonies, 1689-1776*, Westport (Conn.), Greenwood Press, 1977.

KAMMEN, Michael G., *A Rope of Sand. The Colonial Agents, British Politics, and the American Revolution*, Ithaca, Cornell University Press, 1968.

LOCKRIDGE, Kenneth A., *A New England Town. The First Hundred Years*, New York, W. W. Norton, 1970.

LOVEJOY, David S., *The Glorious Revolution in America,* New York, Harper & Row Publishers, 1972.

MCCONVILLE, Brendan, *The King’s Three Faces. The Rise and Fall of Royal America, 1688-1776*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2006.

OLSON, Alison G., *Making the Empire Work. London and American Interest Groups, 1690-1790*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1992.

OLSON, Alison Gilbert, *Anglo-American Politics, 1660-1775. The Relationship Between Parties in England and Colonial America*, Oxford, Clarendon Press, 1973.

OLSON, Alison Gilbert, « The British Government and the Colonial Union, 1754 », *The William and Mary Quarterly*, vol. 17, n° 1, 1960, p. 22-34.

OWEN, David R. et TOLLEY, Michael C., *Courts of Admiralty in Colonial America. The Maryland Experience, 1634-1776*, Durham, Carolina Academic Press, 1995.

PESTANA, Carla Gardina, *The English Atlantic in the Age of Revolution, 1640-1661*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2004.

ROBERTSON, John (dir.), *A Union for Empire : Political Thought and the British Union of 1707*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

ROEBER, A. G., « Authority, Law and Custom : The Rituals of Court Day in Tidewater, Virginia, 1720 to 1750 », *The William and Mary Quarterly*, vol. 37, n° 1, janvier 1980, p. 29-52.

ROGER, N. A. M., *The Command of the Ocean. A Naval History of Britain, 1649-1845*, New York, W. W. Norton, 2004.

ROPER, Lou H., *The English Empire in America, 1602-1658 : Beyond Jamestown*, Londres, Pickering & Chatto, 2009.

ROPER, Lou H. et VAN RUYMBEKE, Bertrand (dir.), *Constructing Early Modern Empires. Proprietary Ventures in the Atlantic World, 1550-1700*, Leyde, Brill, 2007.

SOSIN, J. M., *English America and the Restoration Monarchy of Charles II. Transatlantic Politics, Commerce, and Kinship*, Lincoln, University of Nebraska Press, 1980.

SOSIN, J. M., *English America and the Revolution of 1688. Royal Administration and the Structure of Provincial Government*, Lincoln, University of Nebraska Press, 1982.

SOSIN, J. M., *English America and Imperial Inconstancy. The Rise of Provincial Autonomy, 1696-1715*, Lincoln, University of Nebraska Press, 1985.

STANWOOD, Owen, *The Empire Reformed. English America in the Age of the Glorious Revolution*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2011.

WHITTENBURG, James P., « Planters, Lawyers, and Merchants : Social Change and the Origins of the North Carolina Regulation », *The William and Mary Quarterly*, vol. 34, n° 2, avril 1977, p. 215-238.

Économie

CARR, Lois G., MENARD, Russell R. et WALSH, Lorena S., *Robert Cole's World. Agriculture and Society in Early Maryland*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1991.

COCLANIS, Peter A., *The Shadow of a Dream. Economic Life and Death in the South Carolina Low Country, 1670-1920*, Oxford, Oxford University Press, 1989.

COCLANIS, Peter A. (dir.), *The Atlantic Economy during the Seventeenth and Eighteenth Centuries. Organization, Operation, Practice, and Personnel*, Columbia, University of South Carolina Press, 2005.

EGNAL, Marc, *New World Economies. The Growth of the Thirteen Colonies and Early Canada*, Oxford, Oxford University Press, 1998.

ENGERMAN, Stanley L. et GALLMAN, Robert E. (dir.), *The Cambridge Economic History of the United States*, vol. 1 : *The Colonial Era*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

GALENSON, David W., *White Servitude in Colonial America : An Economic Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981.

GREENE, Jack P., BRANA-SHUTE, Rosemary et SPARKS, Randy J. (dir.), *Money, Trade, and Power. The Evolution of Colonial South Carolina's Plantation Society*, Columbia, University of South Carolina Press, 2001.

KAMMEN, Michael G., *Empire and Interest. The American Colonies and the Politics of Mercantilism*, Philadelphie, J. B. Lippincott Company, 1970.

MCCUSKER, John et MENARD, Russell R., *The Economy of British North America 1607-1789*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1991.

STEELE, Ian K., *The English Atlantic 1675-1740. An Exploration of Communication and Community*, New York, Oxford University Press, 1986.

TOLLES, Frederick B., *Meeting House and Counting House. The Quaker Merchants of Colonial Philadelphia 1682-1763*, New York, W. W. Norton, 1963.

WALLERSTEIN, Immanuel, *The Modern World-System*, vol. 2 : *Mercantilism and the Consolidation of the European World-Economy, 1600-1750*, New York, Academic Press, 1980.

Villes et vie culturelle

AYRES, William (dir.), *Picturing History. American Painting 1770-1930*, New York, Rizzoli, 1993.

BAIGELL, Matthew, *A History of American Painting*, New York, Praeger Publishers, 1971.

BUSHMAN, Richard L., *The Refinement of America. Persons, Houses, Cities*, New York, Alfred A. Knopf, 1992.

HART, Emma, *Building Charleston. Town and Society in the Eighteenth-Century British Atlantic World*, Charlottesville, University of Virginia Press, 2010.

KORNWOLF, James D. et KORNWOLF, Georgiana W., *Architecture and Town Planning in Colonial North America*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2002.

REPS, John W., *La Ville américaine. Fondations et projets*, trad. P. Guillitte, Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur, 1981.

Guerres et rivalités impériales

ANDERSON, Fred, *Crucible of War. The Seven Years' War and the Fate of Empire in British North America, 1754-1766*, New York, Vintage Book, 2000.

BRASSEAUX, Carl A., *« Scattered to the Wind ». Dispersal and Wanderings of the Acadians, 1755-1809*, Lafayette, University of Southwestern Louisiana Press, 1991.

DZIEMBOWSKI, Edmond, *Les Pitt. L'Angleterre face à la France 1708-1806*, Paris, Perrin, 2006.

DZIEMBOWSKI, Edmond, *La Guerre de Sept Ans, 1756-1763*, Paris, Perrin, 2015.

ELLIOTT, J. H., *Empires of the Atlantic World. Britain and Spain in America 1492-1830*, New Haven, Yale University Press, 2006.

FAUCQUEZ, Anne-Claire, « De la Nouvelle-Néerlande à New York : conquête territoriale et résistance culturelle », *Revue de la Société d'études anglo-américaines des XVIIe et XVIIIe siècles*, n° 66, 2009, p. 85-115.

HODSON, Christopher, *The Acadian Diaspora. An Eighteenth-Century History*, Oxford, Oxford University Press, 2012.

Révolution et Indépendance

ANDREWS, Charles M., *The Colonial Background of the American Revolution*, New Haven, Yale University Press, 1961 [1924].

ARMITAGE, David, *The Declaration of Independence. A Global History*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2007.

BAILYN, Bernard, *The Ideological Origins of the American Revolution*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1967 (trad. française par L. Bourniche, *Les Origines idéologiques de la révolution américaine*, Paris, Belin, 2010).

CARON, Nathalie et WULF, Naomi, « Les Lumières américaines ; continuités et renouveau », Transatlantica. Revue d'études américaines, 2, 2009, mis en ligne le 12 janvier 2010, http://transatlantica.revues.org/4566

CARP, Benjamin L., *Defiance of the Patriots. The Boston Tea Party and the Making of America*, New Haven, Yale University Press, 2011.

COTTRET, Bernard, *La Révolution américaine. La quête du bonheur*, Paris, Perrin, 2003.

DICKINSON, H. T. (dir.), *Britain and the American Revolution*, Londres, Longman, 1998.

EACOTT, Jonathan, *Selling Empire : India in the Making of Britain and America, 1600-1830*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2016.

EGNAL, Marc, *A Mighty Empire. The Origins of the American Revolution*, Ithaca, Cornell University Press, 1998.

GOULD, Eliga H., *The Persistence of Empire. British Political Culture in the Age of the American Revolution*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2000.

GREENE, Jack P., *Understanding the American Revolution. Issues and Actors*, Charlottesville, University Press of Virginia, 1995.

GREENE, Jack P. (dir.), *The Reinterpretation of the American Revolution, 1763-1789*, New York, Harper & Row Publishers, 1968.

GREENE, Jack P. et POLE, J. R. (dir.), *The Blackwell Encyclopedia of the American Revolution*, Oxford, Blackwell Publishers, 1994.

JASANOFF, Maya, *Liberty's Exiles. American Loyalists in the Revolutionary World*, New York, Alfred A. Knopf, 2011.

KASPI, André, *L'Indépendance américaine, 1763-1789*, Paris, Gallimard/Julliard, 1976.

KRAMNICK, Isaac et MOORE, R. Laurence, *The Godless Constitution. A Moral Defense of the Secular State*, New York, W. W. Norton, 2005.

LACORNE, Denis, *L'Invention de la République américaine*, Paris, Hachette, 1991.

MAIER, Pauline, *American Scripture. Making the Declaration of Independence*, New York, Vintage Books, 1997.

MAIER, Pauline, *From Resistance to Revolution. Colonial Radicals and the Development of American Opposition to Britain, 1765-1776*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1973.

MARIENSTRAS, Élise, *Nous, le Peuple. Les origines du nationalisme américain*, Paris, Gallimard, 1988.

MARIESNTRAS, Élise, *Les Mythes fondateurs de la nation américaine. Essai sur le discours idéologique aux États-Unis à l'époque de l'Indépendance (1763-1800)*, Paris, Maspéro, 1976.

POCOCK, J. G. A., *Three British Revolutions : 1641, 1688, 1776*, Princeton, Princeton University Press, 1980.

RAKOVE, Jack N., *Revolutionaries. A New History of the Invention of America*, Boston, Houghton Mifflin Harcourt, 2010.

VINCENT, Bernard, *Thomas Paine ou la religion de la liberté*, Paris, Aubier, 1987.

INDEX

Abénaquis, 1, 2, 3, 4, 5

Acadie, 1, 2, 3-4, 5, 6, 7-8, 9-10, 11, 12-13

Açores, 1-2, 3, 4, 5, 6, 7

Afrique, 1, 2-3, 4, 5, 6, 7, 8-9, 10, 11, 12, 13-14, 15-16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24

Albany, 1-2, 3, 4-5, 6, 7, 8, 9-10, 11

Algonquiens, 1-2, 3, 4

Algonquins, 1, 2, 3, 4-5, 6, 7

Allemagne, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7-8, 9, 10, 11

Amadas, Philip, 1

amish, 1, 2, 3, 4

Amsterdam, 1, 2-3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13-14, 15, 16

anabaptistes, 1, 2, 3, 4, 5

Andalousie, 1, 2

Andros, Edmund, 1-2

Angleterre, *passim*

Angola, 1, 2, 3, 4, 5, 6

Annapolis (Maryland), 1, 2, 3, 4

Annapolis-Royal (Acadie), *voir* Port-Royal

Anse-aux-Meadows (Terre-Neuve), 1

Antigua, 1, 2, 3

Antilles/Caraïbes, 1, 2-3, 4, 5, 6-7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27-28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35-36, 37-38, 39, 40, 41, 42, 43-44, 45, 46, 47, 48, 49-50, 51, 52, 53, 54, 55, 56-57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68-69, 70-71, 72, 73-74, 75, 76, 77, 78

Archdale, John, 1, 2

Argall, Samuel, 1-2, 3

Augusta (Géorgie), 1

Autriche, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12

Bahamas, 1, 2, 3

Baltimore, 1, 2, 3

Bancroft, George, 1-2

baptistes, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11-12, 13-14, 15-16, 17, 18

Barbade, 1, 2-3, 4, 5-6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17-18, 19, 20, 21-22, 23, 24, 25

Barlowe, Arthur, 1-2

Bayle, Pierre, 1, 2

Belfast, 1, 2

Bénézet, Anthony, 1

Bénin, golfe du, 1, 2, 3, 4-5

Beothuk, 1

Berkeley, lord John, 1, 2-3, 4, 5-6, 7, 8, 9

Berkeley, sir William, 1, 2-3, 4, 5

Bermudes, 1, 2, 3

Beverley, Robert, 1, 2, 3, 4, 5

Biafra, baie du, 1, 2-3

Blair, James, 1, 2-3, 4

Board of Trade and Plantations, 1, 2, 3, 4

Bolzius, Johann Martin, 1

Bordeaux, 1, 2

Boston, 1-2, 3-4, 5, 6, 7, 8, 9-10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19-20, 21, 22-23, 24-25, 26, 27, 28, 29-30, 31, 32, 33, 34, 35-36, 37, 38, 39-40, 41, 42-43, 44, 45-46, 47-48, 49, 50, 51, 52, 53, 54-55, 56, 57

Boyd, Jean (John), 1, 2-3

Bradford, William, 1, 2-3, 4, 5, 6, 7

Bray, Thomas, 1-2, 3

Brésil, 1, 2, 3, 4-5, 6, 7-8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16-17, 18, 19

Bristol, 1-2, 3, 4-5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16-17, 18, 19, 20

Burke, Edmund, 1, 2, 3

Burlington (New Jersey), 1, 2, 3, 4

Byrd, William, 1, 2, 3, 4, 5, 6

Cabot, John (Giovanni Caboto), 1, 2-3, 4, 5, 6, 7-8, 9, 10, 11, 12, 13, 14

Cabot, Sebastian, 1, 2, 3

Cabral, Pedro Alvares, 1, 2

Calabar-le-Vieux, 1, 2-3, 4-5

Calais, 1, 2, 3, 4

Californie, 1, 2, 3, 4

Calvert, Cecilius (Cecil), 1, 2-3, 4-5, 6-7, 8-9, 10

Calvert, George, 1-2, 3-4, 5, 6-7, 8

Calvert, Leonard, 1-2, 3-4, 5, 6-7, 8

Calvin, Jean, 1-2

cap Cod, 1, 2, 3, 4-5, 6, 7, 8, 9, 10

cap Fear, 1, 2, 3, 4

Cap-Breton (île du), 1, 2, 3, 4, 5

Cape Coast Castle, 1, 2, 3

Cap-Vert, îles du, 1, 2, 3

Caroline du Nord, 1-2, 3-4, 5, 6, 7, 8-9, 10-11, 12, 13, 14, 15-16, 17, 18, 19, 20, 21-22, 23-24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31-32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41-42, 43-44, 45, 46-47, 48-49, 50, 51-52, 53-54, 55-56, 57, 58, 59, 60, 61-62, 63-64, 65, 66, 67, 68-69, 70

Caroline du Sud, 1-2, 3-4, 5, 6-7, 8, 9, 10, 11, 12-13, 14-15, 16-17, 18-19, 20, 21-22, 23-24, 25, 26, 27, 28, 29-30, 31, 32-33, 34-35, 36, 37-38, 39-40, 41, 42-43, 44, 45-46, 47-48, 49-50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65-66, 67, 68, 69, 70, 71-72, 73-74, 75, 76, 77-78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85-86, 87-88, 89, 90-91, 92, 93, 94-95, 96, 97, 98-99, 100-101, 102, 103-104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113-114, 115, 116-117

Carteret, sir George, 1, 2-3, 4, 5-6, 7, 8

Cartier, Jacques, 1, 2, 3, 4

Catawbas, 1

Catherine d’Aragon, 1-2

Cayugas, 1

Champlain, Samuel, 1-2, 3

Charles Ier, 1, 2, 3, 4-5, 6, 7, 8, 9, 10, 11

Charles II, 1, 2, 3, 4-5, 6, 7, 8-9, 10, 11, 12, 13

Charles Quint, 1, 2-3

Charleston, 1, 2, 3-4, 5-6, 7, 8, 9-10, 11, 12-13, 14, 15-16, 17-18, 19, 20-21, 22-23, 24-25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37-38, 39-40, 41-42, 43, 44, 45-46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54-55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62

Chateaubriand, François René de, 1

Cheney, Dick, 1-2, 3

Chesapeake, baie de, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8-9, 10-11, 12, 13, 14-15, 16, 17, 18, 19, 20, 21-22, 23, 24, 25-26, 27, 28, 29-30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38-39, 40, 41-42, 43, 44, 45, 46, 47, 48-49, 50, 51, 52, 53, 54-55, 56, 57, 58-59, 60, 61

Chine, 1, 2, 3, 4, 5, 6

Coligny, Gaspard de, 1, 2-3, 4, 5, 6, 7, 8-9, 10

College of William and Mary, 1, 2, 3

Colleton, sir John, 1-2, 3

Colomb, Christophe, 1-2, 3-4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12

Compagnie de la baie du Massachusetts, 1, 2

Compagnie de Plymouth, 1, 2-3, 4-5

Compagnie de Virginie, 1, 2, 3, 4-5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12

Compagnie néerlandaise des Indes occidentales (WIC), 1-2, 3, 4, 5

Compagnie néerlandaise des Indes orientales (VOC), 1, 2, 3, 4

Compton, Henry, 1, 2-3, 4, 5, 6

Congo, 1, 2

Connecticut, 1, 2, 3, 4-5, 6, 7-8, 9-10, 11, 12, 13, 14, 15-16, 17, 18, 19-20, 21, 22, 23-24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34-35, 36-37, 38, 39-40, 41, 42, 43, 44, 45-46, 47, 48, 49, 50-51, 52, 53, 54, 55

Cooper, Anthony Ashley (duc de Shaftesbury), 1, 2, 3, 4, 5, 6

Copley, John Singleton, 1-2

Cork, 1, 2, 3

Corte-Real, frères (Gaspar et Miguel), 1

Cotton, John, 1-2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

Creeks, 1, 2, 3, 4

Crèvecœur, Michel Guillaume Jean de, 1, 2-3, 4, 5

Croatoan, 1, 2, 3,

Cromwell, Oliver, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

Cuba, 1, 2, 3, 4, 5

Curaçao, 1, 2, 3

Cusabos, 1-2

Danemark, 1, 2

Darién (Panamá), 1-2

Davis, John, 1, 2-3

Dedham (Massachusetts), 1-2, 3

Dee, John, 1

Defoe, Daniel, 1, 2, 3, 4

Delaware (colonie), 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7-8, 9-10, 11, 12, 13-14, 15, 16-17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24

Delaware (fleuve), 1, 2-3, 4-5, 6-7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16

Delaware, baie du, 1, 2, 3

Delawares (Amérindiens), 1-2, 3, 4, 5, 6, 7

Dickinson, John, 1-2, 3, 4, 5-6

Dominique (île de la), 1, 2

Don Luis de Velasco/Paquiquineo, 1-2

Dongan, Thomas, 1, 2, 3-4

Drake, sir Francis, 1, 2-3, 4, 5, 6, 7, 8

Dublin, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

Durand du Dauphiné, 1, 2, 3-4

Ebenezer (Géorgie), 1, 2-3, 4, 5

Eden, Richard, 1

Édimbourg, 1, 2, 3, 4

édit de Nantes, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

Edmundson, William, 1-2, 3

Édouard VI, 1, 2

Élisabeth Ire, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13

Élisabeth II, 1

Elliot, John, 1

El Mina, 1, 2

Equiano, Olaudah, 1-2, 3, 4-5,

Éric le Rouge, 1-2

Espagne, 1, 2-3, 4, 5, 6, 7, 8-9, 10, 11-12, 13, 14-15, 16, 17-18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27-28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37-38, 39-40, 41, 42-43, 44, 45, 46, 47-48, 49, 50, 51, 52, 53-54, 55, 56-57, 58-59, 60, 61, 62

Floride, 1, 2, 3-4, 5-6, 7, 8, 9, 10-11, 12, 13, 14, 15, 16, 17-18, 19, 20-21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28-29, 30, 31, 32, 33, 34, 35-36, 37, 38, 39, 40

Fort Caroline, 1-2, 3-4, 5, 6, 7

Fort Christina, 1

Fort Orange, 1, 2

Fox, George, 1, 2-3, 4-5, 6-7, 8-9

Francfort, 1, 2, 3, 4, 5

François Ier, 1-2, 3, 4, 5

François II, 1

Franklin, Benjamin, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10-11, 12-13, 14-15, 16, 17, 18-19, 20, 21, 22-23, 24, 25, 26

frères moraves, 1, 2, 3-4, 5

Frethorn, Richard, 1-2

Frobisher, Martin, 1-2

Furly, Benjamin, 1, 2, 3

Genève, 1, 2, 3

George II, 1, 2

George III, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

Georgetown (Caroline du Sud), 1

Géorgie, 1-2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13-14, 15-16, 17, 18, 19, 20, 21-22, 23-24, 25-26, 27, 28-29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45-46, 47, 48-49, 50, 51-52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59-60, 61, 62-63, 64, 65, 66

Germantown (Pennsylvanie), 1, 2, 3, 4, 5-6, 7

Ghana, 1, 2, 3, 4, 5

Giton, Judith, 1

Glasgow, 1, 2-3, 4-5, 6

Glorieuse Révolution, 1, 2, 3, 4

Godwyn, Morgan, 1-2

Gorges, sir Ferdinando, 1, 2, 3, 4, 5, 6

Gosnold, Bartholomew, 1-2

Graffenreid, Christoph von, 1

Grande Armada, 1, 2, 3

Grande-Bretagne, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14-15, 16, 17-18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25-26, 27, 28, 29-30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37-38, 39, 40, 41-42, 43-44, 45, 46, 47, 48-49, 50, 51-52, 53

Grands Bancs, 1-2, 3

Grands Lacs, 1, 2-3, 4

Grenville, George, 1, 2-3, 4, 5

Grenville, sir Richard, 1, 2-3, 4

Groenland, 1-2, 3, 4, 5-6, 7

Guadeloupe, 1, 2, 3

Guale, 1, 2

guerre de la Ligue d’Augsbourg (King William’s War), 1-2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12

guerre de Sécession, 1, 2, 3, 4, 5, 6

guerre de Sept Ans (French and Indian War), 1, 2, 3-4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15-16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25

guerre de Succession d’Autriche (King George’s War), 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

guerre de Succession d’Espagne (Queen Ann’s War), 1, 2, 3, 4-5, 6, 7, 8, 9, 10-11, 12-13, 14

guerre de Trente Ans, 1, 2, 3

guerre des Pequots, 1

guerre des Yamassees, 1, 2, 3

guerre du Roi Philippe (King Philip’s War), 1, 2

Guillaume III (Guillaume d’Orange), 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

Guillaume Le Testu, 1
Guyane, 1, 2, 3

Hakluyt, Richard l’aîné, 1, 2
Hakluyt, Richard le jeune, 1, 2-3, 4, 5, 6, 7, 8, 9
Halifax (Nouvelle-Écosse), 1, 2, 3-4, 5, 6, 7, 8
Hanovre, 1, 2
Harriot, Thomas, 1
Hartford (Connecticut), 1-2, 3
Harvard, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7-8
Hawkins, John, 1-2, 3-4, 5, 6, 7, 8, 9-10
Hawkins, William, 1
Heath, sir Robert, 1
Henri IV (France), 1
Henry VII, 1, 2
Henry VIII, 1, 2, 3-4, 5
Herjolfsson, Bjarni, 1
Hispaniola, 1, 2, 3-4, 5-6, 7
Hollande, 1-2, 3, 4, 5, 6, 7
Hongrie, 1, 2
Hooker, Thomas, 1
Hore, Richard, 1
Hudson (fleuve), 1, 2, 3, 4-5, 6-7, 8, 9, 10, 11-12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19-20, 21, 22-23, 24, 25
Hudson, Henry, 1-2, 3, 4
Hugh, Jones, 1, 2, 3
huguenots, 1-2, 3, 4, 5-6, 7, 8, 9, 10-11, 12, 13-14, 15, 16, 17, 18, 19, 20-21, 22, 23-24, 25-26, 27-28, 29-30, 31-32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45-46, 47, 48, 49, 50, 51, 52-53, 54, 55, 56, 57, 58-59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66-67, 68, 69, 70, 71-72
Humphrey, sir Gilbert, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9
Hutchinson, Ann, 1-2
Hutchinson, Thomas, 1

Illinois, 1, 2, 3, 4, 5
Inde, 1, 2
Inuits, 1-2, 3, 4
Irlande, 1, 2, 3-4, 5, 6-7, 8, 9, 10-11, 12-13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22-23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30-31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39
Iroquois, 1-2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9
Islande, 1-2, 3-4

Jacques Ier, 1, 2-3, 4, 5, 6-7, 8, 9, 10, 11, 12-13, 14
Jacques II (duc d'York), 1, 2-3, 4, 5, 6-7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16-17, 18, 19, 20, 21, 22
Jacques V (d'Écosse), 1
Jamaïque, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21
Jamestown, 1-2, 3, 4, 5-6, 7-8, 9, 10, 11, 12-13, 14, 15, 16, 17-18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26
Jefferson, Thomas, 1, 2, 3, 4, 5-6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16

Kalm, Pehr, 1, 2-3, 4, 5
Keith, George, 1-2, 3
Kennebec (fleuve), 1, 2
Kentucky, 1, 2
Kieft, Willem, 1
Kochertal, Joshua, 1-2

Labrador, 1, 2-3, 4-5, 6, 7
La Haye, 1, 2, 3, 4, 5
Lane, Ralph, 1-2
La Nouvelle-Orléans, 1, 2
La Rochelle, 1, 2, 3, 4
Las Casas, Bartolomé de, 1-2, 3, 4
Laud, William, 1, 2, 3
Laudonnière, René Goulaine de, 1, 2-3, 4, 5, 6
Laurens, Henry, 1, 2, 3
Lawrence, Charles, 1-2, 3
Le Cap (Afrique du Sud), 1
Leif le Chanceux, 1
Leisler, Jacob, 1-2
LeJau, François, 1, 2
León, Juan Ponce de, 1, 2, 3
Lescot, Paul, 1
Leyde, 1, 2
ligue des Cinq Nations (Iroquois), 1-2
Lincoln, Abraham, 1
Lisbonne, 1, 2
Liverpool, 1, 2, 3, 4-5, 6, 7, 8
Locke, John, 1, 2, 3, 4, 5
Logan, James, 1, 2-3, 4, 5

Londres, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9-10, 11, 12-13, 14, 15, 16-17, 18, 19, 20, 21, 22, 23-24, 25, 26, 27-28, 29, 30, 31, 32-33, 34, 35, 36, 37-38, 39, 40, 41-42, 43, 44-45, 46-47, 48, 49-50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61-62, 63, 64-65, 66-67, 68, 69-70, 71, 72, 73, 74-75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84-85, 86, 87, 88-89, 90-91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100-101, 102-103, 104-105, 106-107, 108-109, 110-111, 112-113, 114-115, 116-117, 118-119, 120, 121-122, 123, 124-125

Long Island, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7-8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15-16, 17, 18, 19

Louis XIV, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10

Louisiane, 1, 2, 3, 4, 5, 6-7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15

Lyon, 1, 2-3

Madagascar, 1, 2, 3

Madère, 1, 2, 3-4, 5, 6

Madoc, Owen, 1-2

Magellan, 1, 2

Maine, 1, 2, 3, 4, 5, 6-7, 8-9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20-21

Makemie, Francis, 1

Malthus, Thomas, 1

Manhattan (île de), 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

Marie de Guise, 1

Marie II d’Angleterre, 1, 2, 3

Marie Tudor, 1, 2, 3, 4

Martha’s Vineyard, 1, 2

Martinique, 1, 2, 3

Maryland, 1, 2, 3, 4, 5, 6-7, 8-9, 10, 11, 12, 13-14, 15, 16, 17, 18-19, 20, 21, 22, 23, 24, 25-26, 27, 28-29, 30-31, 32, 33, 34-35, 36, 37, 38, 39, 40-41, 42-43, 44-45, 46, 47, 48-49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58-59, 60, 61-62, 63, 64, 65, 66-67, 68, 69-70, 71, 72, 73, 74-75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86-87, 88, 89, 90, 91, 92, 93-94, 95-96, 97, 98, 99

Mary Stuart, 1, 2

Massachusetts, 1, 2, 3, 4, 5-6, 7-8, 9, 10, 11-12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23-24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36-37, 38-39, 40, 41-42, 43-44, 45, 46-47, 48, 49, 50-51, 52, 53, 54, 55-56, 57, 58-59, 60, 61, 62, 63-64, 65, 66, 67-68, 69-70, 71-72, 73, 74, 75-76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88-89, 90, 91-92, 93-94, 95, 96-97

Massachusetts (Amérindiens), 1, 2-3

Mather, Cotton, 1, 2-3, 4

Mather, Increase, 1, 2, 3

Mayflower, 1, 2, 3, 4, 5, 6-7, 8-9, 10-11, 12-13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21

Mazzei, Filipo, 1, 2

Mexique, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

Miamis, 1

Micmacs, 1, 2, 3, 4

Minnesota, 1-2

Minuit, Pieter, 1, 2

Mississippi (fleuve), 1-2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10-11

Mohawks, 1, 2-3, 4-5, 6, 7

Moluques, 1

Monacans, 1

Montagnais, 1

Montcalm, marquis de, 1, 2

Montréal, 1, 2-3

Montserrat, 1, 2

Mühlenberg, Henry Melchior, 1, 2

Münster, 1, 2

Muscovy Company, 1, 2, 3

Narragansett Bay, 1, 2

Narragansetts (Amérindiens), 1-2, 3, 4, 5

Navigation Acts (lois de navigation), 1-2

Neau, Élie, 1-2, 3

Nevis, 1, 2

New Bern (Caroline du Nord), 1-2

New Bordeaux, 1, 2

Newcastle (Delaware), 1, 2, 3-4, 5

New Hampshire, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16-17, 18, 19-20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29

New Haven, 1, 2, 3, 4, 5

New Jersey (East Jersey et West Jersey), 1-2, 3, 4, 5-6, 7, 8, 9, 10, 11-12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20-21, 22, 23, 24, 25, 26, 27-28, 29, 30, 31, 32-33, 34-35, 36-37, 38, 39-40, 41, 42, 43, 44-45, 46, 47-48, 49, 50-51, 52, 53, 54, 55, 56-57, 58, 59, 60, 61, 62-63

Newport (Rhode Island), 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10-11, 12, 13-14, 15, 16, 17, 18, 19

Newport, Christopher, 1, 2

New Rochelle (New York), 1-2, 3, 4

New York (colonie), 1, 2, 3, 4-5, 6-7, 8-9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17-18, 19, 20-21, 22, 23, 24-25, 26-27, 28, 29-30, 31, 32-33, 34, 35-36, 37, 38, 39, 40-41, 42-43, 44, 45, 46, 47-48, 49, 50, 51-52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61-62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72-73, 74-75, 76-77, 78-79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86-87, 88-89, 90, 91-92, 93, 94-95, 96, 97, 98-99

New York (ville), 1, 2, 3, 4-5, 6, 7-8, 9, 10, 11, 12-13, 14, 15-16, 17, 18-19, 20, 21, 22, 23, 24-25, 26, 27

Nigeria, 1

Nixon, Richard, 1-2

Nombre de Dios, 1

Norfolk, 1

Norumbègue, 1

Nouveau-Brunswick, 1, 2, 3-4

Nouvelle-Amsterdam, 1, 2, 3-4, 5-6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13-14, 15, 16, 17

Nouvelle-Angleterre, 1-2, 3-4, 5, 6-7, 8, 9, 10-11, 12, 13, 14-15, 16-17, 18-19, 20-21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32-33, 34, 35-36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44-45, 46, 47, 48, 49-50, 51-52, 53, 54, 55, 56-57, 58, 59, 60-61, 62-63, 64, 65-66, 67, 68-69, 70-71, 72-73, 74-75, 76, 77, 78, 79, 80, 81-82, 83-84, 85, 86-87, 88, 89, 90-91, 92, 93-94, 95-96, 97-98, 99-100, 101-102, 103, 104, 105-106, 107-108, 109-110, 111, 112, 113-114, 115-116, 117-118, 119, 120-121, 122, 123, 124, 125, 126-127, 128, 129

Nouvelle-Écosse, 1, 2, 3, 4, 5, 6-7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17-18, 19, 20-21, 22, 23-24, 25, 26, 27, 28, 29

Nouvelle-Espagne (Mexique), 1-2, 3, 4-5, 6, 7, 8, 9

Nouvelle-France (Québec), 1, 2, 3, 4, 5-6, 7, 8, 9, 10-11, 12, 13, 14, 15, 16, 17-18, 19, 20, 21

Nouvelle-Hollande (Brésil), 1, 2-3, 4, 5

Nouveau-Mexique, 1, 2, 3, 4

Nouvelle-Néerlande, 1, 2-3, 4, 5-6, 7, 8-9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16-17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29

Nouvelle-Suède, 1-2, 3, 4, 5, 6, 7, 8-9

Obama, Barack, 1-2, 3, 4

Oglethorpe, James, 1, 2, 3-4, 5

Oneidas, 1

Onondagas, 1

Opechancanough, 1, 2, 3

Ouidah, 1, 2, 3, 4-5

Paine, Thomas, 1, 2, 3, 4, 5, 6

Palatinat, 1, 2, 3, 4-5, 6, 7, 8

Palatins, 1, 2, 3-4, 5

Panamá, 1, 2

Parkhurst, Anthony, 1-2

Paspahegh, 1, 2-3

Pastorius, Francis Daniel, 1, 2

Patuxets, 1

pays de Galles, 1-2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

Pays des Illinois, 1, 2

Peale, Charles Willson, 1, 2

Peckham, George, 1, 2

Penn, William, 1, 2, 3-4, 5-6, 7, 8-9, 10-11, 12-13, 14-15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23-24, 25, 26-27, 28, 29-30, 31, 32, 33

Pennsylvanie, 1-2, 3, 4, 5-6, 7, 8-9, 10, 11, 12, 13-14, 15-16, 17, 18, 19-20, 21-22, 23, 24-25, 26-27, 28, 29-30, 31, 32-33, 34, 35, 36-37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44-45, 46-47, 48-49, 50, 51-52, 53-54, 55-56, 57-58, 59, 60, 61, 62-63, 64, 65, 66-67, 68-69, 70, 71, 72, 73-74, 75-76, 77, 78, 79, 80-81, 82, 83, 84, 85, 86-87, 88-89, 90, 91, 92, 93-94, 95-96, 97-98, 99-100, 101, 102-103, 104, 105-106, 107, 108, 109, 110

Pequots, 1-2, 3

Pères pèlerins (*Pilgrim Fathers*), 1, 2-3, 4, 5, 6, 7

Pérou, 1, 2-3, 4-5, 6, 7

Perth Amboy (New Jersey), 1, 2

Philadelphie, 1, 2, 3-4, 5, 6, 7-8, 9, 10, 11-12, 13-14, 15, 16, 17, 18-19, 20, 21-22, 23, 24, 25-26, 27, 28, 29, 30, 31-32, 33-34, 35-36, 37, 38-39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46-47, 48, 49-50, 51, 52, 53-54, 55, 56, 57-58, 59-60, 61-62, 63, 64, 65-66, 67, 68

Philippe II, 1, 2, 3, 4, 5

Phips, sir William, 1, 2

Piscataways, 1, 2

Pitt, William, 1-2, 3, 4, 5-6

Pittsburgh, 1-2, 3

Plymouth (Angleterre), 1-2, 3, 4, 5-6, 7-8, 9-10, 11

Plymouth (Massachusetts), 1-2, 3, 4, 5-6, 7, 8, 9

Pocahontas, 1, 2, 3-4, 5, 6, 7, 8

Pologne, 1, 2, 3, 4

Pontiac, 1, 2

Popham, sir George, 1-2

Popham, sir John, 1, 2

Porto Rico, 1, 2

Port-Royal (Acadie), puis Annapolis-Royal, 1, 2, 3-4, 5

Port-Royal (Caroline du Sud), 1, 2, 3-4, 5-6, 7, 8

Portugal, 1, 2-3, 4, 5, 6, 7, 8, 9-10, 11, 12, 13, 14

Postlethwayt, Malachy, 1

Potomac (fleuve), 1-2, 3, 4

Potosí, 1

Powhatans, 1-2, 3, 4-5, 6, 7, 8, 9

Providence (Rhode Island), 1, 2, 3, 4

Provinces-Unies (Pays-Bas), 1, 2, 3-4, 5-6, 7, 8, 9-10, 11-12, 13, 14, 15-16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32

Prusse (Brandebourg), 1-2, 3-4, 5, 6, 7, 8

puritains, 1-2, 3, 4, 5, 6-7, 8-9, 10, 11-12, 13, 14, 15, 16, 17-18, 19, 20-21, 22, 23-24, 25, 26, 27, 28, 29, 30-31, 32, 33, 34-35, 36, 37-38, 39-40, 41, 42-43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50-51, 52, 53, 54, 55, 56, 57

Purry, Jean-Pierre, 1, 2-3

Purrysburgh (Caroline du Sud), 1, 2, 3-4, 5-6, 7

quakers, 1, 2-3, 4, 5-6, 7-8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15-16, 17, 18-19, 20, 21, 22, 23, 24, 25-26, 27-28, 29-30, 31-32, 33-34, 35, 36-37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46

Raleigh, sir Walter, 1, 2-3, 4, 5-6, 7-8, 9, 10, 11

Raynal, Guillaume, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9

Rhénanie, 1, 2, 3-4, 5, 6, 7, 8-9, 10-11, 12, 13, 14

Rhode Island, 1, 2, 3, 4, 5-6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16-17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28-29, 30, 31-32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40-41, 42, 43, 44, 45, 46, 47-48, 49, 50

Ribault, Jacques, 1

Ribault, Jean, 1-2, 3-4, 5-6, 7-8

Richmond (Virginie), 1, 2, 3, 4

Roanoke, 1, 2-3, 4, 5, 6-7, 8, 9, 10

Rochefort, Charles de, 1

Rolfe, John, 1, 2-3, 4, 5, 6

Rotterdam, 1, 2, 3, 4-5, 6-7, 8, 9-10, 11-12, 13, 14

Russie, 1, 2, 3-4, 5

Rut, John, 1

Sagadahoc (colonie de), 1-2, 3

Saint Augustine, 1-2, 3, 4, 5, 6-7, 8, 9, 10, 11, 12

Saint-Domingue (Haïti), 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7-8

Saint John’s (Terre-Neuve), 1, 2, 3, 4

Saint John’s River, 1, 2, 3

Saint Kitts (Saint-Christophe), 1, 2, 3, 4

Saint-Laurent, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7-8, 9, 10, 11, 12

Saint Mary’s (Maryland), 1-2, 3

Salem (Massachusetts), 1-2, 3, 4-5, 6, 7, 8

Salzbourg, 1, 2, 3

Sandys, sir Edward, 1, 2-3, 4, 5

Santa Elena, 1, 2, 3, 4, 5

Santees, 1-2

Savannah (fleuve), 1-2, 3, 4

Savannah (ville), 1, 2, 3-4, 5, 6, 7, 8, 9

Scandinavie, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

schwenkfelders, 1, 2, 3-4

Senecas, 1, 2

Sénégambie, 1, 2-3, 4, 5

Séville, 1-2

Sewall, Samuel, 1, 2

Shirley, William, 1, 2, 3

Sierra Leone, 1, 2, 3-4, 5, 6-7, 8

Smith, Adam, 1, 2

Smith, John, 1, 2, 3-4, 5

Smith, sir Thomas, 1, 2, 3

Society for the Promotion of Christian Knowledge (SPCK), 1, 2

Society for the Propagation of the Gospel (SPG), 1, 2, 3

Soto, Hernando de, 1-2, 3, 4, 5

Stamp Act, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8-9, 10-11, 12, 13

Staten Island, 1, 2

Stuart (famille), 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15-16, 17, 18, 19, 20, 21-22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30

Stuart Town, 1-2

Stuyvesant, Petrus, 1, 2, 3, 4

Suède, 1-2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

Sugar Act, 1, 2, 3

Suriname, 1, 2

Susquehannocks, 1, 2, 3, 4, 5

Taïnos, 1, 2

Terre de Baffin, 1-2, 3-4

Terre-Neuve (Newfoundland), 1, 2-3, 4-5, 6, 7-8, 9-10, 11-12, 13-14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25-26, 27, 28-29

Texas, 1, 2-3, 4, 5

Thanksgiving, 1, 2, 3

Thibou, Louis, 1, 2, 3, 4

Timucuans, 1

Tisquantum (Squanto), 1

Tocqueville, Alexis, 1, 2, 3, 4, 5, 6

Tordesillas, traité de, 1, 2, 3, 4, 5

Trumbull, John, 1, 2

Tsenacommacah, 1, 2, 3

Tuscaroras, 1, 2, 3

Ulster, 1, 2, 3, 4-5, 6, 7, 8

Venise, 1

Vera Cruz, 1

Vermont, 1, 2, 3

Verrazano, Giovanni da, 1-2, 3, 4, 5, 6

Vespucci, Amerigo, 1

Vienne, 1

Vikings, 1-2, 3, 4, 5

Vinland, 1, 2

Virginie, 1-2, 3-4, 5, 6, 7, 8, 9-10, 11-12, 13, 14, 15-16, 17-18, 19, 20-21, 22, 23, 24-25, 26, 27, 28-29, 30, 31, 32-33, 34, 35, 36-37, 38-39, 40-41, 42, 43, 44-45, 46-47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57-58, 59-60, 61-62, 63, 64, 65-66, 67-68, 69, 70-71, 72, 73-74, 75-76, 77, 78, 79-80, 81, 82, 83, 84, 85-86, 87-88, 89-90, 91-92, 93, 94, 95, 96-97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106-107, 108, 109, 110-111, 112-113, 114, 115, 116-117, 118, 119-120, 121, 122, 123, 124, 125-126, 127, 128-129, 130-131, 132, 133-134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143

Voltaire, 1, 2, 3, 4, 5-6, 7, 8

Wahunsenacawh, 1, 2, 3-4, 5, 6

Wallons, 1, 2, 3, 4

Walsingham, 1

Wampanoags, 1, 2

Ward, Nathaniel, 1-2

Washington, 1, 2, 3, 4

Washington, George, 1, 2, 3, 4-5, 6-7, 8, 9-10, 11, 12, 13

Waymouth, George, 1, 2

West, Benjamin, 1, 2-3

West Country, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

Westphalie, traité de, 1, 2

Wheatley, Phillis, 1, 2

White, Andrew, 1

White, John, 1, 2, 3-4, 5, 6

Whitefield, George, 1-2, 3

Wigglesworth, Edward, 1

Williams, Roger, 1-2, 3, 4-5, 6-7, 8, 9

Williamsburg, 1, 2-3, 4, 5, 6

Wilmington (Delaware), 1

Wingfield, Edward-Maria, 1, 2

Winthrop, John, 1, 2-3, 4, 5, 6-7, 8, 9, 10, 11

Winthrop, John Jr (le jeune), 1-2

Winthrop, Robert C., 1-2

Wolfe, James, 1-2

Woodmason, Charles, 1, 2-3, 4

Yamasees, 1, 2, 3, 4, 5

Zélande, 1, 2

REMERCIEMENTS

L'auteur souhaiterait remercier Bernard Cottret pour son indéfectible soutien ; Gilles Havard pour leurs échanges stimulants sur les Amériques française et anglaise qui ont fait avancer sa réflexion ; et François-Joseph Ruggiu pour sa relecture éclairée du manuscrit. Chez Flammarion, l'auteur aimerait remercier Hélène Fiamma, qui a cru en ce livre dès le début, et Pauline Kipfer pour sa rigueur, sa compétence et son investissement dans ce projet.

Enfin, l'auteur remercie affectueusement Cristina pour ses encouragements et ses conseils, toujours judicieux ; et Cecilia et Giacomo dont la joie de vivre tout italienne lui rappelle à chaque instant que la vie ne se limite pas au travail et qui, l'auteur en reste persuadé, adoreront les États-Unis.

TABLE DES CARTES

Établissements européens en Amérique du Nord, 1562-1664

Les Treize Colonies au XVIIIe siècle

Le commerce négrier anglo-américain au XVIIIe siècle

TABLE

Préface à la deuxième édition - 1776 dans l'histoire et dans le temps

Introduction

I - TÂTONNEMENTS ET EXPLORATION - 1497-1590

1 - Un nouveau monde pour tous - 1492-1524

2 - Duel franco-espagnol en Floride - 1562-1565

3 - L'Angleterre entre dans la course - 1560-1580

4 - Pêche, navigation et colonisation - 1576-1583

5 - Amérique et propagande

6 - Roanoke ou le mystère de « la colonie perdue » - 1584-1590

II - FONDATIONS - 1607-1682

7 - La Virginie, berceau historique - 1607-1624

8 - Pèlerins et puritains en Nouvelle-Angleterre - 1607-1644

9 - À la conquête de la Nouvelle-Néerlande - 1609-1680

10 - Les colonies à propriétaires : Maryland, Carolines et Pennsylvanie - 1634-1682

III - MIGRATIONS ET ESCLAVAGE : L'AMÉRIQUE EN NOIR ET BLANC

11 - Les migrations fondatrices

12 - De l'Amérique anglaise à l'Amérique plurielle

13 - Les migrations allemandes en Amérique

14 - Le recensement de 1790 : première photographie de la population blanche des États-Unis

15 - L’Afrique et le Nouveau Monde
16 - La traite négrière britannique
17 - Blancs, Noirs, Rouges : l’esclavage dans les Treize Colonies
18 - Naissance de la population africaine-américaine
19 - Combattre l’esclavage
IV - L’AMÉRIQUE, TERRE PROMISE
20 - La religion en Amérique
21 - Utopie et intolérance : l’Amérique des puritains
22 - Les défis de l’Église d’Angleterre
23 - Le monde nouveau des quakers
24 - Un kaléidoscope religieux
25 - Du Grand Réveil à la république laïque - 1740-1791
V - DE L’EMPIRE AU COMTÉ : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE
26 - L’Amérique vue de Londres
27 - Les institutions coloniales
28 - Village, comté et paroisse : la vie locale
29 - Vivre sur la Frontière : les colons de l’arrière-pays
VI - LE TEMPS DE LA PROSPÉRITÉ
30 - L’explosion démographique du xviiie siècle
31 - Prospérité économique et dynamisme culturel
VII - GUERRE ET SÉPARATION - 1754-1776
32 - Une guerre de Cent Ans en Amérique - 1689-1763
33 - La Révolution américaine - 1763-1766
Épilogue - 1776 Une fin et un commencement
Notes
Date de fondation et statut des Treize Colonies
Chronologie
Bibliographie
Index
Remerciements
Table des cartes



Flammarion